



BULLETIN

DE

# l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

---

TOME V. — 1905



HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

—  
1905

BULLETIN

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT

A M. LOUIS FINOT

SON PREMIER DIRECTEUR ET SON ORGANISATEUR

*l'École Française d'Extrême-Orient*

RECONNAISSANTE

# LE TRÉSOR DES ROIS CHAMS

par MM. H. PARMENTIER, *architecte, chef du Service archéologique de l'École française d'Extrême-Orient*, et E.-M. DURAND, *Missionnaire apostolique, correspondant de l'École française d'Extrême-Orient*.

---

## INTRODUCTION

Depuis de longues années l'existence chez les Moïs d'un « trésor des rois chams » avait été signalée par le P. Villaume ; mais le fait avait été souvent mis en doute. Un heureux hasard permit en 1902 de reconnaître l'exactitude des indications qu'il avait reçues. En effet, à cette époque, les Moïs gardiens d'une des parties principales de ce trésor craignirent de se le voir enlever : ils descendirent au village de Tĩnh-mĩ exposer leurs craintes au propriétaire du trésor, Hát Vinh. Le hasard fit qu'au cours d'une mission d'études qui nous avait été confiée par l'*École française d'Extrême-Orient*, nous passâmes, M. Carpeaux et moi, vers la même époque, à Phanri. Hát Vinh vint demander conseil au P. Durand, que ses études sur les Chams avaient mis en relation d'amitié avec ces derniers. Il nous fit part de leurs craintes. Nous proposâmes à Hát Vinh de faire classer ce trésor comme monument historique : l'*École française d'Extrême-Orient* pourrait ainsi, en raison de son mandat spécial, en garantir la conservation et par suite en assurer la propriété à son légitime détenteur. Un inventaire était nécessaire, puisque l'École ne pouvait sans cette garantie assumer cette responsabilité : les Chams se décidèrent donc à nous conduire sur les lieux. Telle fut l'origine de cet inventaire, qui fut étendu ensuite à la totalité des dépôts connus à ce jour.

Cet article est divisé en deux parties : une description sommaire des différents dépôts du « trésor », écrite par le P. Durand, et l'inventaire proprement dit. J'ai rédigé moi-même cet inventaire, en combinant les inventaires spéciaux que j'avais établis en collaboration avec M. Carpeaux et le P. Durand et ceux que le P. Durand avait rapportés de sa mission chez les Moïs. Cet inventaire est accompagné de notices qui contiennent tous les renseignements de nature à faire connaître les pièces : description détaillée, mode d'emploi, nom cham.

Dans l'inventaire comme dans les notices explicatives qui y sont jointes, tous les renseignements fournis sur les dépôts de Palei Crah, Palei Praik, Kajon sont extraits textuellement des notes du P. Durand, que la maladie a empêché de contrôler mon travail : peut-être donc s'y est-il glissé quelques erreurs.

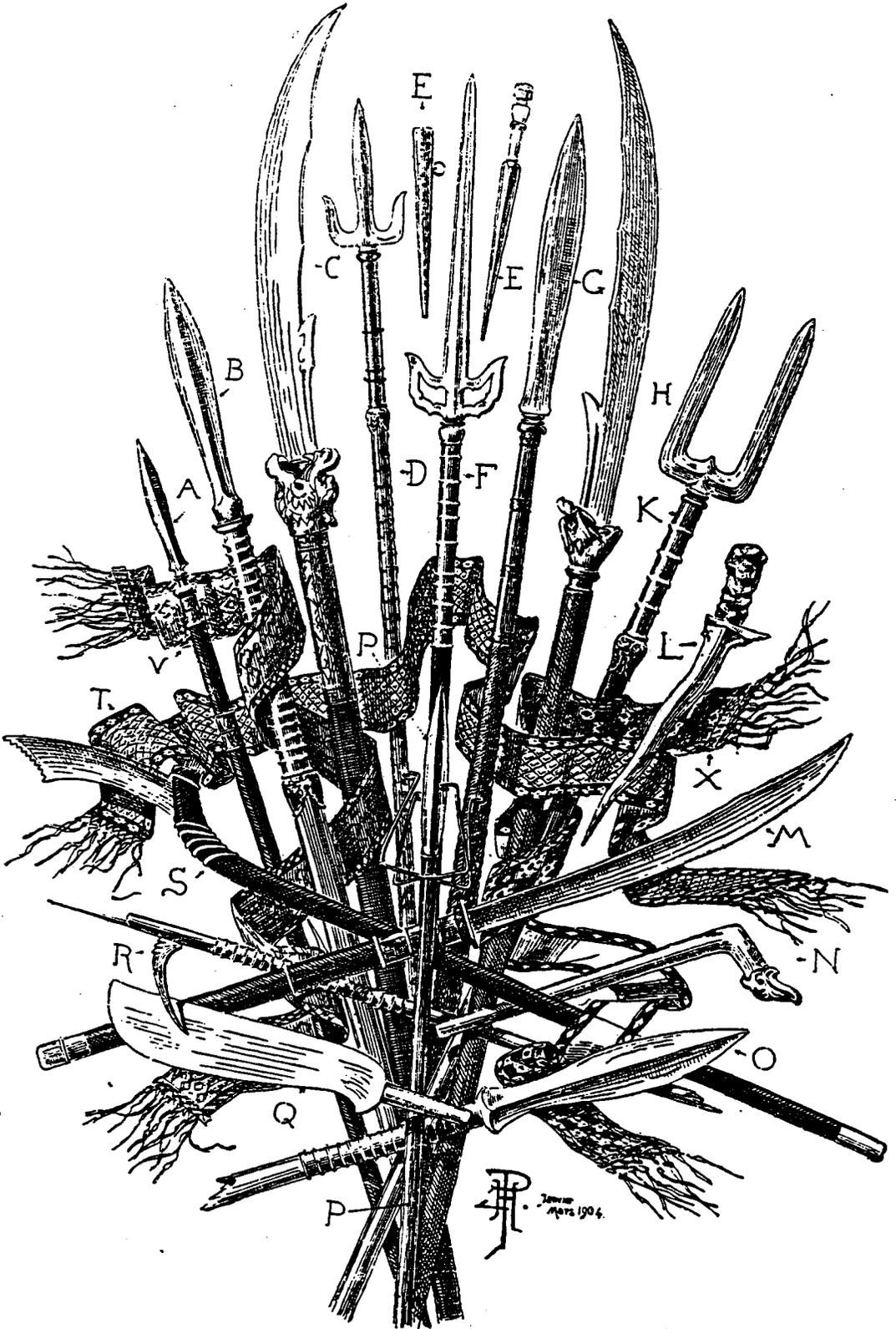


FIG. 1. — ARMES DU TRÉSOR DE LAVAN.

Le P. Durand me permettra de le remercier ici de la complaisance avec laquelle il a mis au service des études entreprises sa connaissance de la langue des Chams et, ce qui était plus utile encore, la confiance qu'il a su leur inspirer. C'est à lui que nous avons dû de pouvoir joindre leur nom cham à bon nombre des pièces inventoriées, et de pouvoir examiner et photographier aisément ces objets que leurs possesseurs ne montrent en général qu'à regret. J'ajouterai enfin que le P. Durand a bien voulu accepter de compléter cette étude par une pénible tournée dans la montagne.

Un travail tel que celui-ci n'a de raison d'être que si une place considérable y est donnée à la reproduction des pièces et de la valeur de l'illustration dépend la valeur de l'inventaire. Je tiens donc à remercier ici mon père, à qui est due la meilleure part de l'illustration de ce travail.

H. P.

I.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DES DIFFÉRENTS DÉPÔTS

Malgré de patientes et pénibles recherches, le trésor, dit des rois chams, ne nous a pas encore révélé tous ses secrets. Une bonne part des pièces demeure cachée dans la montagne où la crainte superstitieuse des Moïs environne ces dépôts d'un rempart presque impénétrable; le reste est conservé dans les vallées du Binh-thuận sous la sauvegarde de la défiance ombrageuse des vieux Chams.

Huit dépôts seulement nous sont actuellement connus: Tĩnh-mĩ, dans la plaine de Phanri; Phuróc-dóng, Hậu-sanh et Hữu-dừc, dans la vallée de Phanrang; Palei Čvaḥ, Lavañ, Palei Praik et Kajon, chez les Moïs Koho.

L'inventaire des dépôts de Tĩnh-mĩ et de Lavañ a été dressé par MM. Parmentier et Carpeaux, guidés par l'auteur de cette note, en avril 1902; celui des trois dépôts de Phanrang, par MM. Parmentier et Carpeaux, en mai 1902; enfin, les trésors de Čvaḥ, Praik et Kajon ont été reconnus par moi, en septembre 1903.

Quelques notes explicatives rendront plus facile la lecture de cet inventaire et lui serviront de préface.

1. — TĨNH-MĨ. — Le village de Tĩnh-mĩ, en cham Palei Čanar <sup>(1)</sup>, borde la nouvelle route mandarine à 10 kilomètres environ à l'ouest du port de Phanri. C'est l'ancien Bal Čanar, une des capitales des derniers rois chams. Leur descendance y est encore représentée par la femme d'un ex-huyện cham, nommé

---

(1) *Palei*, que nous abrégons quelquefois en P., signifie « village ou hameau ».

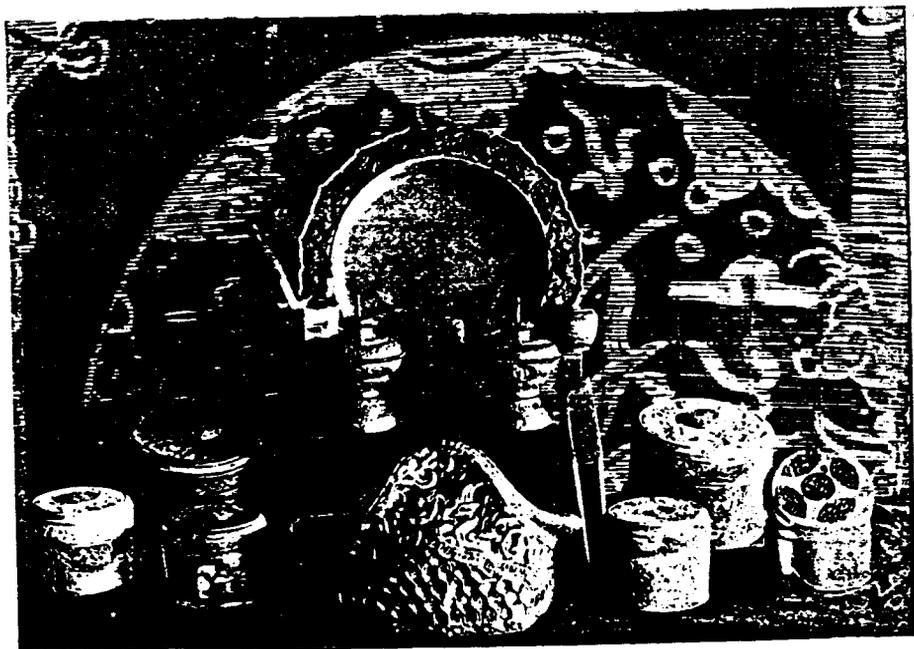
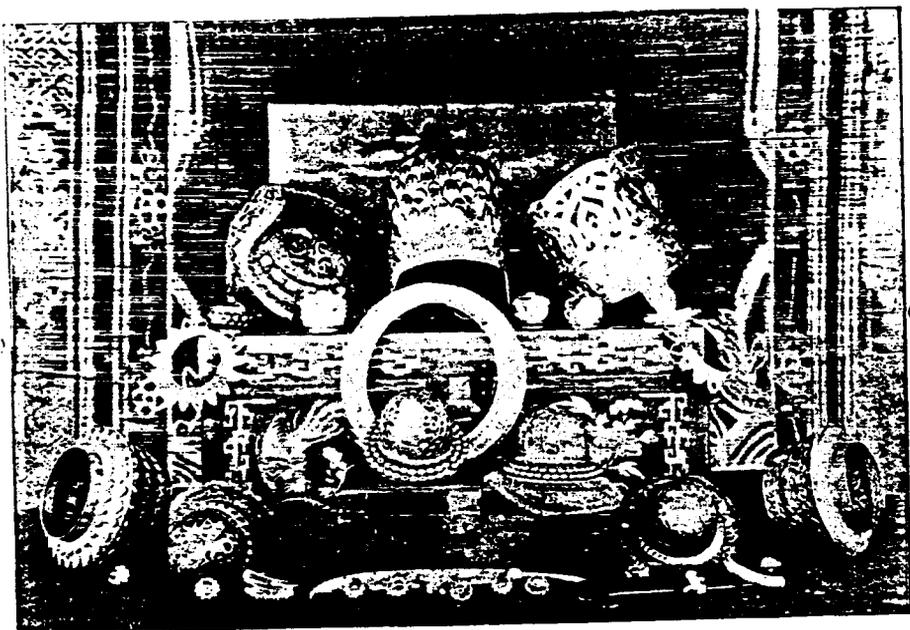


FIG. 2. — PIÈCES DE DÉPÔT DE TINE-MI.

En haut,  $\frac{1}{10}$  grandeur; en bas,  $\frac{1}{7}$ .

Hát Vinh. En vertu d'une sorte de matriarcat, qui régit toujours la loi successorale du Champa, cette vieille princesse est généralement reconnue comme l'héritière légale des trésors royaux de cette région (1).

Le dépôt de Tịnh-mĩ est dit : trésor de Po Kloñ Mō Nai et de Po Kloñ Gahul. A tort ou à raison, les Chams modernes identifient le premier avec Po Mō Taha (= le vieux) qui fonda une nouvelle dynastie et, d'après la Chronique royale, régna de 1622 à 1627 A. D.; le second, dont le nom se retrouve dans la liste écourtée des Chams du Cambodge, était le gendre de Po Kloñ Mō Nai (2). Rois ou simples principicules? Ce n'est pas le lieu de discuter ici ce point d'histoire assez obscur.

Le trésor de Tịnh-mĩ comprend 22 articles en or (vases divers, coupes de toutes formes, tiaras et diadèmes) et 8 en argent (fig. 2) : mais plusieurs pièces assez importantes n'ont pu être inventoriées.

2. — PHƯỚC-DÔNG. — Phước-dông, en cham Palei Blañ Kaçak, canton de Hũu-dức, huyện cham de An-phước (Phanrang). Trésor de Po Kloñ Garai, qui régna, d'après la Chronique royale, de 1151 à 1205 A. D. Un seul article en or et 84 pièces en argent (vases, armes, ustensiles divers). Disons une fois pour toutes que ces dates de règne ne donnent nullement la date des trésors, qui souvent ne sont que des offrandes votives faites à une époque postérieure (3).

3. — HẬU-SANH. — Hậu-sanh, en cham Palei Thvõn, mêmes canton et huyện. Trésor de Po Romé, gendre de Po Mō Taha (1627-1651 A. D.).

Un vase en or et 15 en argent (bijoux, vêtements et écharpes).

4. — HỮU-DỨC. — Hũu-dức, en cham Palei Hamũ Tanrañ, mêmes canton et huyện. Trésor de Po Nagar, Hamũ Ram, la déesse adorée à Mông-dức. Dépôt

---

(1) Le roi dont la femme de Hát Vinh descend aurait eu deux femmes. La première fut stérile; la seconde eut deux filles. La première adopta l'une de ces filles, qui acquit par là des droits supérieurs à ceux de sa sœur. La sœur ainsi privilégiée est la femme de Hát Vinh. L'une et l'autre ont hérité du trésor royal par parts inégales, mais la sœur la plus pauvre a laissé en garde à la femme de Hát Vinh la part du trésor qui lui revenait, trésor inaliénable d'ailleurs, semble-t-il, suivant les coutumes chames, et par suite peut-être indivisible. Cette division de droits produisit du reste de malheureux résultats, car à l'exception de quelques kloñs en or, il est à remarquer que les vases ou pièces diverses, tout en or, dont les dépôts de Tịnh-mĩ et Lavañ sont abondamment pourvus, font presque complètement défaut dans les dépôts moïs de P. Óvah, P. Praik et Kajon. Le mari divorcé de la sœur ou de la cousine germaine de la femme de Hát Vinh monta en 1886 aux dépôts, surprit la bonne foi des Moïs et emporta des vases d'or et les manuscrits anciens, dernière perte qui est irréparable. Ce voleur sacrilège, renié par les Chams, est passé aux Annamites et a disparu du pays.

(2) Cf. Aymonier, dans *Excursions et Reconnaissances*, Tome XIV.

(3) Peut-être ne sera-t-il pas inutile de dire ici que toutes les pièces réparties dans les différents dépôts montrent les mêmes formes d'art. L'attribution à divers rois est donc aussi difficile à accepter au point de vue des dates qu'au point de vue du caractère artistique des pièces.

sans importance, qui ne contient que quelques vases et de mauvaises étoffes européennes.

5. — PALEI CVAH (1). — Le dépôt dit de Palei Cvah se trouve à 1 h. 15 au N. O. du hameau de P. Račan; on s'y rend par un chemin très difficile.

La misérable hutte qui abrite ce trésor est dissimulée dans l'encaissement d'un ravin et sous l'enchevêtrement des bambous de montagne : elle est absolument invisible des hauteurs environnantes.

---

(1) Les quatre dépôts gardés par les Mois Koho sont d'un accès difficile. Il ne sera peut-être pas inutile de fixer ici les étapes qui en jalonnent l'itinéraire. Je détache donc quelques pages de mon carnet de route.

De Tinh-mi à Madaih, de l'Est à l'Ouest, il y a 8 heures de route par le petit col de Takia. Après avoir traversé la rivière de Madaih, affluent du Sông-Luï, j'atteins, 4 kil. plus loin, le village cham de Kalon. La piste s'engage dans une gorge très escarpée, où prend naissance la rivière de Kalon, que nous traversons plusieurs fois, pour la laisser définitivement à notre gauche. Route très pénible dans la direction générale S. O. En 5 h. 50, on atteint le village moi de Palei Hamû Bok Brov, qui, en dépit de son nom (hamû=rizières), ne vit que de rûis dans la montagne. 5 h. 15 plus haut, P. Boh Habok, et 50 minutes encore, P. Cvah. Direction O. O. N. 2 heures de marche soutenue et nous sommes à P. Račan, nommé encore P. Tamrai, où réside le gardien du trésor confié à P. Cvah. De P. Račan à Lavan il y a 6 heures de marche dans la direction N. O.

9 septembre. — Départ de Lavan à 8 heures du matin, direction Nord. Nous atteignons à 9 h. 05 le village et les rizières de P. Dakrôn, et à 10 heures, P. Jâ Kajon. A 10 h. 15, nous nous engageons dans la plaine de Blañ Dadôn et nous traversons le Kroñ Kajon près de la magnifique cascade de Dalah Kajon (= la langue du Kajon.) A 2 h. 50 du soir, nous parvenons à Praik Riyon, sur la Dadôn, une des branches du Donai.

10 septembre. — La direction prise est d'abord Nord-Est, puis franchement Est. A 8 h. 50, nous arrivons à Palei Praik Kanai, d'où nous repartons à 2 h. 50 du soir dans la direction du Nord. Nous atteignons à 4 heures le sommet d'une montagne d'où s'aperçoivent à nos pieds le village et les rizières du Tong Büt sur la Dadôn, dominés par la masse caractéristique du M'nil, si connu des rares touristes du Lang-bian. Nous quittons le canton de Buk Tun, dépendant de Djiring, pour entrer dans le canton de Tanañ, sur le territoire de Dalat : les deux tronçons administratifs de l'ancienne province du Haut Donai. A 4 h. 50, nous traversons successivement Palei Zut, alias P. Paryot, P. Dar, P. Mõ Dar, et enfin nous couchons à P. Dan.

Depuis Lavan nous ne faisons que traverser des vallées, moitié en rizières, moitié en friche, faute d'une irrigation plus intelligente, séparées entre elles par des montagnes à pente relativement douce où dominent surtout deux essences : le pin (Kayâu hañav) et le Kayâu ðon, espèce d'arbre à huile, le *cây dầu lông* des Annamites (*Dipterocarpus crispalatus*, dictionnaire Génibrel).

11 Septembre. — A 6 h. 45 du matin, départ de P. Dan. Après avoir passé, à 8 heures, P. Dalan, et traversé de nouveau le Kajon, affluent de la Dadôn, à 9 h. 50, nous atteignons, à 11 h. 55, P. Ladiun, et à midi 05, P. Mun, où se trouvent la maison et le trâm du chef de canton de Tanañ.

12 Septembre. — 7 heures du matin, départ. Nous passons à 7 h. 20, P. Talañ, et à 7 h. 55, P. Karayot; nous arrivons enfin, à 9 heures, au dépôt par une série d'ascensions et de descentes très pénibles. Les Mois sont vraiment d'admirables porteurs.

Le retour à Phanri, par Lavan et le sentier direct de Lavan à Madaih, peut s'effectuer en vingt heures, mais avec de nombreuses équipes de rechange : pratiquement il faut compter deux jours. Cet itinéraire serait ici sans intérêt.

Elle se compose d'une construction sur pilotis presque au ras du sol : le grenier est long de 3 mètres sur 2 de largeur, tandis que les cloisons, qui supportent une maigre toiture en paillettes, n'ont que 0.75 de hauteur. Sous ce grenier se trouve un taudis où l'on ne pénètre qu'en rampant : poste de garde et cuisine sommaire, dont l'âcre fumée détériore sans cesse les vêtements royaux et les étoffes rares qui font partie du trésor.

Ce dépôt contient en tout 8 objets en or et 34 en argent : vases à eau lustrale, coupes à bétel, tasses à vin, etc.

Le trésor sacré se compose de six corbeilles rondes finement tressées en côtes de rotin qui se nomment *dôn praik* <sup>(1)</sup> et qui contiennent deux, trois ou quatre séries de *kloñ*, cassettes funéraires.

Je n'ai pu qu'entr'ouvrir à la dérobée trois de ces paniers, cependant que le gardien tremblait de frayeur. D'après ce que j'ai vu et ce que des renseignements très évasifs me permettent de conjecturer, ces corbeilles renferment dix-huit grandes cassettes en argent, de 0.10/0.08 en moyenne, rondes, genre boîtes à bétel, à décor varié et à ombilic d'or rouge sur le couvercle. Chaque cassette contient un minimum de trois kloñs, emboîtés les uns dans les autres, d'après la gradation suivante : or, argent, cuivre, ou argent, cuivre, étain. Ce qui donne approximativement la proportion suivante : 8 kloñs en or, 18 en argent, 8 en cuivre et 8 en étain.

De Palei Raçaṃ à Lavañ il y a 6 heures de marche dans la direction N. O.

6. — LAVAÑ. — Le trésor dit de Lavañ se trouve actuellement à 45 minutes de la principale demeure du grand chef moï, le Phũ Nhài, lequel, entre deux beuveries prolongées, est assez hospitalier aux pauvres voyageurs.

Ce dépôt se trouvait précédemment à 1 h. 40 de là, vers le S. O., dans une gorge escarpée et aussi inaccessible que celle de P. Čvaḥ ; il était déposé dans deux petits greniers analogues à ceux que nous décrirons à Kajon <sup>(2)</sup>. Il fut ensuite transporté en un lieu d'accès moins difficile et c'est là que nous avons pu le voir (fig. 3).

---

(1) Ces corbeilles (*dôn* = corbeille) sont fabriquées au village de Palei Praik et constituent une industrie locale dont les produits sont recherchés par les Chams. Paniers à bétel, corbeilles à ouvrage, garde-manger portatifs, voire même réceptacles à ossements, elles ont de multiples destinations.

(2) Ce point est un lieu historique : il paraît que, dès les temps anciens, les rois chams y faisaient conserver leurs trésors. Le lieu est sacré. Lorsque nous nous y rendîmes, en mai 1902, nous dûmes tous descendre de palanquin à une centaine de mètres et entrer à pied dans l'enceinte. C'est une grande cour cachée dans un creux de la montagne. Au fond de la cour et face à l'entrée, un grand hangar supporte deux greniers, où sont déposés les deux groupes d'objets du trésor divisés sans ordre et confiés à la garde de deux prêtres moïs, fort jaloux chacun de la part qu'il surveille.

Ce trésor se compose d'environ 44 pièces en argent, de 6 ou 7 vases en or et d'une collection d'armes anciennes ornées d'inscriptions, rondelles, viroles et montures ciselées en or, en cuivre doré et en argent. Deux ou trois cents vêtements d'intérêt divers, mais tous fort détériorés, complètent ce dépôt (1).

7. — PALEI PRAIK. — P. Praik, de même que la vallée de Lavañ et Čvañ, appartient au canton moi de Buk-tun, province de Djiring.

Par exception, le trésor de Praik est conservé dans la maison même du gardien. Il ne contient du reste qu'un nombre restreint d'objets précieux. En tout, 8 vases divers en argent.

8. — KAJON. — Le dépôt dit de la vallée de Kajon se compose de deux petits greniers des dimensions suivantes :

hauteur, 0.60 ; largeur, 2.90 ; longueur, 3.20. Dans une deuxième enceinte

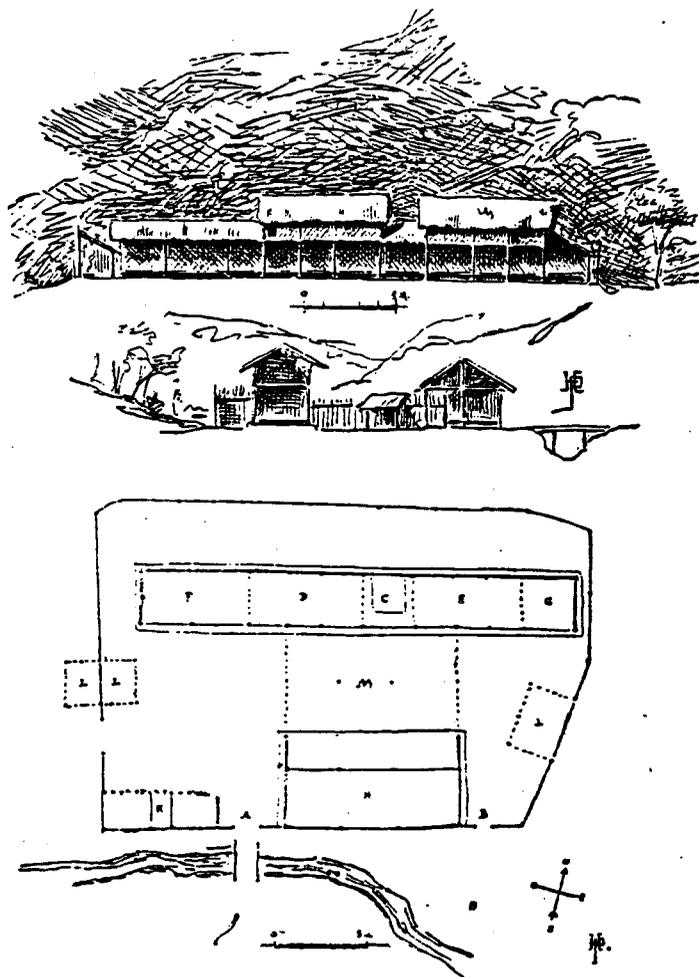


FIG. 3. — BÂTIMENTS DU DÉPÔT DE LAVAÑ.

Echelle : 0<sup>m</sup> 025 par mètre.

A, porte principale. B, porte de service. C, D, E, logements principaux. F, G, H, logements. K, écuries. L, cuisines. M, abri d'exposition du trésor. N, poteau du sacrifice.

(1) Nous avons dit comment nous fûmes amenés à prendre connaissance du trésor de Lavañ. Cette visite ayant donné lieu à quelques cérémonies, nous en donnons ici un bref récit.

attenance s'élèvent deux hangars d'attente correspondants. Les gardiens officiels sont : deux panroñs, un jabol et une pajav (1).

Le dépôt contient une soixantaine de pièces en argent et 7 en or (fig. 4).

Le trésor sacré de Kajon se compose de 8 corbeilles, dont 7 renferment des kloñs. Elles contiennent : l'une, un grand coffret plat en argent de 0.22/0.13, décoré de fleurons entrelacés ; et les autres, dix cassettes en cuivre et une en étain, genre boîte à bétel annamite. Malgré l'infériorité de ces cassettes extérieures, l'on

---

Quand les Chams se furent décidés à mettre leur trésor sous la protection de l'Ecole française, on fixa le jour de la visite. Ce ne put être immédiatement : il fallait faire des sacrifices propitiatoires et il importait d'exposer le trésor un jour faste.

Le 18 avril fut jugé heureux. Nous partîmes donc le 15 avril, le R. P. Durand, qui nous a servi de truchement auprès de Hát Vinh et des Chams, M. Carpeaux et moi ; Hát Vinh et sa femme, la vieille princesse, nous accompagnaient. Nous n'avions pris que quelques rares bagages et provisions portés uniquement par des Chams. Car nous n'avions pu obtenir une confiance parfaite de ces derniers qu'en écartant de cette petite expédition tous Annamites, interprètes, boys ou coulis. Du village de Tình-mĩ deux petites étapes nous mènent à Palei Anõ Kayâu et à Yañ In où nous couchons à l'entrée de la montagne. Ici premier sacrifice qui se fait au début de la nuit ; c'est un môdvõn qui officie : la princesse et son mari répondent aux sacrificateurs. Le 16 nous amène par une forte étape de 11 heures, dont les trois dernières sont particulièrement pénibles, au village de Lavañ. L'après-midi, la vieille princesse nous devance pour aller faire un petit sacrifice à Palei Sop, simple hameau mô, sacrifice accompagné d'augures, qui doivent être favorables pour que nous puissions continuer notre route et qui naturellement le sont. Nous arrivons enfin le 17, dans le début de l'après-midi, au dépôt même, qui n'est guère qu'à une lieue de Lavañ vers le Sud.

Sous chacun des deux greniers est fait concurremment, le 17 au soir, le sacrifice d'une poule et d'un chevreau. Le bec de la poule bouillie est déchiré ; la partie inférieure présente les deux parts de la fourchette égales et également roulées ; les os jetés en l'air tombent dans la position et l'ordre voulus : les dieux nous sont propices, et le lendemain on ouvrira le trésor après avoir sacrifié un buffle.

Ce sacrifice a lieu le 18 au matin sans détails bien particuliers. Le buffle, une jeune bête, est attaché au dehors à un fort poteau. Non sans peine, les Môis parviennent à l'entraver et à le ligoter, enfin à le jeter à terre. Pendant ce temps, les sacrificateurs, les bras levés en l'air, semblent simuler la terreur. La bête culbutée, ils lui coupent la gorge avec un petit couteau. Elle agonise et meurt. Quand ce spectacle pénible a pris fin, nous rentrons dans la cour, où l'on a déjà commencé à descendre des greniers les ballots et les coffres qui contiennent le trésor. Au fur et à mesure que les objets sont sortis, nous en dressons l'inventaire. Quand tout est noté, nous obtenons non sans peine de visiter les greniers, pour nous assurer qu'aucun objet intéressant au point de vue archéologique n'y est resté. Bien nous en prend, car sans mauvaise volonté, les Chams ont laissé toute une série d'armes et divers objets anciens auxquels ils attachent peu de prix en raison de leur faible valeur intrinsèque. Nous les inventorions à leur tour et après de pénibles nettoyages nous les photographions. Enfin tout est rentré et nous quittons le dépôt le 19 pour redescendre le 20 sans plus de sacrifices. Une marche forcée par Palei Sop, Madailh et Kajai nous amène le soir même à une heure du huyèn cham de Phanri.

(1) Tous ces trésors ont en effet des gardiens officiels chargés de leur entretien et qui doivent en outre servir d'intermédiaires entre les mânes des princes divinisés et leurs dévots successeurs. Chez les Môis, ces gardiens portent le nom de *panroñ* et de *jabol*, titres emphatiquement donnés à ces obscurs diminutifs des *po porañ* et des *po jabol* qui étaient, les premiers, les assistants au trône, et les seconds, les grands fermiers de la couronne. Chez les Chams ils prennent le nom de *çamõnei*.

m'assure que le nombre et l'ordre des kloñs sont les mêmes qu'à P. Čvañ : d'où 7 kloñs en or, 14 en argent, 14 en cuivre et 7 en alliage de plomb et d'étain.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques renseignements au sujet du transport de ces dépôts dans la montagne.

L'exode des trésors chams chez les Moïs ne me paraît dater que du premier tiers du siècle dernier. De 1831 à 1834, le mandarin cochinchinois Nguyễn-văn-Khôi se révolta contre

l'empereur Minh-Mạng, et ses troupes, un instant victorieuses, mirent à feu et à sang les anciennes provinces chames de Pajai (Phanthiêt), Parik (Phanri) et Panrañ (Phanrang). Les Chams accusés de fidélité à Minh-Mạng subirent la rage des rebelles : quelques temples furent renversés et plusieurs tours livrées aux flammes (par exemple Po Romé). Puis, lors-



FIG. 4. — TRÉSOR DE KAJON.

Photographie du P. Durand.

que les troupes impériales eurent pris le dessus, les pauvres Chams, accusés cette fois de complicité avec Khôi, devinrent la proie facile du nouveau vainqueur. Plusieurs colonies d'émigrants passèrent au Cambodge pour s'annexer aux Chams Barar qui avaient suivi, en 1822, le dernier prince du Champa, Po Čôn (1799-1822). Beaucoup s'enfuirent vers les montagnes emportant leurs trésors. Cette persécution ne devait finir qu'en 1836. Alors Minh-Mạng voulut bien reconnaître leur innocence ; il fit plus, et en 1840, 21<sup>e</sup> année de son règne, il compléta la pacification en décernant un diplôme royal de déification posthume au grand Po Kloñ Gahul, dont la statue orne le bamoñ de Toli, sur la grande dune de Phanri.

Depuis que ces recherches ont été faites, deux nouveaux dépôts ont été trouvés par M. Odend'hal, au cours de sa dernière mission, terminée d'une façon si tragique. Il a pu reconnaître en effet deux dépôts signalés par M. l'Inspecteur délégué à Dalat. L'un de ces dépôts, situé au village churu de Lobui dans la vallée de Dak Nĩm, était remisé partie dans un coffre gardé dans une maison

du village, partie dans un petit pagodon ouvert à tous les vents et perché sur un pieu à quelque distance du village: il est abandonné ainsi à la bonne foi des sauvages qui respectent ce dépôt laissé dans leur fuite par les derniers rois de Phanrang, dit la tradition. Le second dépôt était au village lat de Mo-Kien sur la route de Fim-Nom à Prin et Dalat. Il ne contient que des lambeaux de vêtements: ce dépôt aurait été laissé par des souverains de Phanri. Enfin à Dalat même, au hameau mà de Giom Rạch, existerait une natte gigantesque (elle aurait près de 150 mètres de long), qui aurait été également abandonnée par les Chams avec deux vases de grande dimension, volés il y a dix ans.

Telles sont les informations que nous possédons actuellement sur « le trésor des rois chams ». Cet inventaire sera complété à mesure que des découvertes nouvelles, auxquelles il faut s'attendre, le rendront utile.

## II

### INVENTAIRE

Dans cet inventaire les numéros ne sont donnés que pour la commodité et n'ont pu être reportés sur les pièces elles-mêmes. Les lettres TM désignent le dépôt de Tinh-mĩ; PD, celui de Phưóc-dồng; HD, celui de Hữu-dúc; HS, celui de Hậu-sanh; PC, celui de Palei Cvaḥ; L, celui de Lavaḥ; PP, celui de Palei Praik; K, celui de Kajon; PL, celui de Lobui. Nous avons indiqué sommairement la nature de l'objet, la matière dont il est fait et ses dimensions en centimètres; lorsqu'il y a deux nombres, le premier exprime toujours le diamètre de l'objet. Il convient de noter que diverses de ces pièces paraissent se rapporter à deux systèmes de décor, un décor à écailles et un décor à figures, dont on trouvera les types dans les figures 10 et 11.

#### I. — AMULETTES ET OBJETS DU CULTE

##### *1<sup>o</sup> Amulettes destinées à être portées*

1. Pierre de nature spéciale (L).
2. Pierre très lourde; peut-être un minéral (L).
- 3-4. Deux autres pierres (L).
- 5-6. Deux autres pierres réunies en collier, l'une sertie de cuivre (L).
7. D<sup>o</sup> (L).
8. Corne (L).

Ces diverses pièces (1-8) sont enfermées dans des treillis d'argent qui permettent de les suspendre au cou.

9. Collier avec sachet (L).

Ce sachet contient, paraît-il, une feuille de palmier enfermée dans une feuille d'étain repliée; la feuille intérieure porterait des caractères: le tout est enveloppé dans un morceau d'étoffe.

10. Autre sachet (L).

Contiendrait également une feuille inscrite.

11. Collier de cylindres de métal (L).

Ce métal est appelé *tamrā*, cuivre ou étain friable en feuilles. Ce mot a été remplacé en cham, dans le sens de cuivre, par le mot *haban*. Il devait, paraît-il, y avoir 52 de ces cylindres. Il n'en reste que 8. Ces colliers d'amulettes de métal roulées en cylindre ou pliées en prismes sur une feuille de papier ou de palmier contenant des caractères cabalistiques portent le nom générique d'*ādamōh*.

12. Autre collier de même sorte (L).

Ce collier, qui devait se composer du même nombre d'éléments que le précédent, n'en possède plus que deux; ils sont enfermés dans une ganse bleue et unis entre eux par une tresse blanche et noire.



FIG. 5. — AMULETTE.  
(I, 1<sup>o</sup>, 15).

13. Galet (fig. 5) (L).

Ce galet rond et blanc est entouré d'une monture de cuivre, avec une poste gravée en pointillé. Un anneau aux deux bouts d'un même diamètre permettait de le suspendre au milieu d'un collier.

2<sup>o</sup> Amulettes destinées à être conservées à la maison

1. Sachet contenant des pyrites (PD).
2. Galet blanc en forme d'œuf (L).
- 3-4. Deux autres, moins réguliers (L).
- 5-7. Trois cristaux ou pétrifications (L).
- 8-9. Deux pierres sans caractère spécial (L).
10. Galet transparent (L).

Paraît être un morceau de verre roulé, dont la transparence aura frappé les Chams, le verre étant probablement peu connu d'eux.

11. Dent (L).

Cette dent semble provenir d'un herbivore; elle paraît être fossile et aura probablement pour cette cause retenu la vénération des Chams.

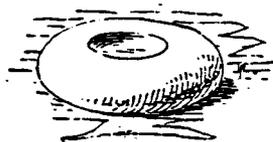
12. Paquet de poils roux agglomérés (L).

Ces poils proviendraient, dit la tradition, d'un cheiroptère femelle qui habiterait la montagne et dont la légende ne fait pas un animal moins terrible et moins mystérieux que notre vampire.

13. Bâtonnet de bois d'aigle, environ 0<sup>m</sup> 10 de longueur (L).

### 3<sup>o</sup> Objets du culte

Nous n'avons classé dans cette série que les objets du culte qui ne pouvaient rentrer aisément dans aucun autre groupe. Si nous n'avions fait cette restriction, cette classe eût en effet compris la plus grande partie de cet inventaire ; car la plupart des objets qui y sont portés, notamment les vases, servent ordinairement ou peuvent servir accidentellement aux sacrifices.



1-3. Trois boules à miroir (fig. 6) (PD).

Ces boules, qui paraissent en cire, enferment en leur centre un fragment rond de miroir. Ce sont des objets rituels dont se servent les *pajav* (sorcières). Pour un exemple de l'emploi de miroirs analogues, voir *BEFEO*, III, 452.

FIG. 6. — BOULE A MIROIR.  
(1, 3<sup>o</sup>, 1-3).

4-5. Deux autres boules à miroir (PD).

Ces deux boules sont enfermées l'une dans la moitié d'une sorte de noix, l'autre dans une valve d'un coquillage du genre des coques.

6-8. Trois braseros de culte (PC).

Ces braseros sont munis d'une douille sur le côté pour y planter une bougie de cire. Ils portent le nom de *bathuk*.

9. Grande cloche servant à couvrir les offrandes ; argent ; 23/18 (K).

Grand couvercle en forme de cloche muni d'un bouton au sommet ; bande supérieure entourant le bouton, large de 6 centimètres, à 6 fleurons trilobés ; bande inférieure à 5 fleurons et à décor floral. Pause unie.

10. Salière rituelle à deux compartiments ; décor à lignes ornementales ; argent ; un compartiment seul a environ 8/4 cent. (K).

Cette espèce de salière à deux compartiments accouplés servait aux *bašaih* dans les cérémonies royales. Elle s'appelle *chavan yāu*. V. fig. 4.

11. Do, à fleurons trilobés ; argent (K).

12. Sonnette bouddhique, forme ordinaire ; cuivre (PC).

13. Devant de cuve à ablutions, à losanges bleus et rouges (K).

Cette pièce et les deux suivantes se suspendent devant les cuves à ablutions ou les « çanarvar » (soubassements des statues) au cours des cérémonies dans les temples çams.

14. Do; dessin de filigranes or sur fond blanc (K).

15. Do; carreaux or sur noir, or sur vert, or sur bleu (PP).

## II. — MANUSCRITS

### 1<sup>o</sup> *Manuscrits en langue çame*

1. Feuille manuscrite (PD).
2. Série de feuilles manuscrites (HD).

Ces deux pièces sont sans intérêt : ce sont des suppliques d'écoliers ; les écoliers en font tous les ans de semblables.

3. Caisse de feuilles manuscrites (L).
4. Autre liasse enfermée dans un tube en bambou (L).

Ces diverses pièces, qui, à un premier examen, n'ont paru être que des titres de propriété ou des actes de vente relativement récents, ont été emportées par le propriétaire dans sa demeure de Tjnh-mī.

### 2<sup>o</sup> *Manuscrits en langue arabe*

1. Feuille manuscrite (L).
2. Petit volume rongé ; un Coran, paraît-il (L).

Ajoutons qu'un certain nombre de titres annamites donnés par les Empereurs d'Annam sont conservés dans le trésor de Lavañ ; ce sont des titres d'investiture divine, décernés aux défunts rois çams. Le plus ancien remonte à Minh Mạng (voir Introduction).

## III. — VASES

### 1<sup>o</sup> *Boîtes en série ou simples*

Toutes les boîtes de cette série sont de forme cylindrique et ont un couvercle bombé. Chacune supporte en général un plateau dans le rebord duquel elle s'emboîte par sa partie supérieure. Sous ce plateau se trouve souvent une boîte de même forme que la

première et munie également d'un plateau intérieur. Ces boîtes sont données d'ordinaire comme boîtes à bétel (cf. fig. 7 et 2). Il convient de remarquer qu'elles paraissent identiques comme forme extérieure à celles que le P. Durand a inventoriées à Palei C'vah et à Kajon et qui contiennent des kloës. Quel est leur rôle exact? Il est assez difficile de s'en rendre compte, et la confusion habituelle des renseignements fournis par les Chams ne permettra peut-être pas de le savoir jamais au juste.

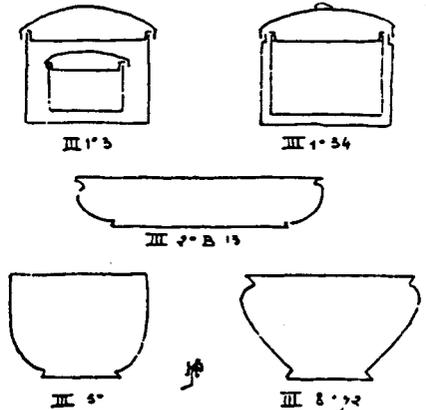


FIG. 7. — COUPES DE VASES EN MÉTAL.

1. Boîte cylindrique en métal repoussé et ciselé; ombilic d'or au couvercle; décor à figures; argent (PD).

1 bis. Boîte du même genre contenue dans la précédente; décor à figures (PD).

2. Boîte; incrustations d'or; ombilic de cuivre rouge et or; argent (PD).

2 bis. Boîte d'exécution moins bonne contenue dans la précédente; semble une copie; argent (PD).

3. Boîte d'écaïlle rouge transparente, dorée à l'intérieur avec plateau d'argent; ombilic d'or; 15/15 (fig. 7) (PD).

4. Boîte d'écaïlle non revêtue d'or à l'intérieur; ombilic d'argent; fait parti e peut-être d'un même service (PD).

5. Boîte de métal repoussé; copie chinoise ou annamite; cuivre (PD).

5 bis. Boîte semblable contenue dans la précédente; ombilic (PD).

6-11. Six boîtes avec ombilic d'or au couvercle et plaques d'or repoussé; argent; v. fig. 2 (TM).

12. Grande boîte à bétel cylindrique, incrustée d'or avec ombilic d'or; argent; v. fig. 2 (TM).

13. D°; tout argent; v. fig. 2 (TM).

14. Petite boîte d'argent incrusté d'or avec ombilic; v. fig. 2 (TM).

15. — — — avec plaques d'or; v. fig. 2 (TM).

16. — — — avec ombilic; v. fig. 2 (TM).

17. — — — ombilic d'or; v. fig. 2 (TM).

Les pièces 12-17 portent en caractères sur l'envers du fond le poids de métal pur qu'elles contiennent.

18. Boîte cylindrique; décor à quatre compartiments avec grossières représentations annamites; paraît toute récente; argent (HS).

19. Boîte à écaïlles, figurées sur la panse, réelles au couvercle; paraît une copie; cuivre; 7/7 (PD).

20. Boîte à écailles transformées en godrons ; le couvercle manque ; copie annamite ; cuivre ; 7,5/6 (PD).
21. Boîte en cuivre repoussé ; ombilic (PD).
22. D<sup>o</sup>, complète ; cuivre (PD).
23. — — (PD).
24. Boîte, décor à écailles transformées en godrons ; argent ; 5,5/5 (PD).
25. Boîte, à noix d'arec en argent avec ombilic d'or rouge ; 5/5 (PD).
26. Boîte à décor d'hexagones ; copie chinoise ou annamite ; cuivre (PD).
27. D<sup>o</sup>, sans couvercle ; bronze (PD).
- 27<sup>bis</sup>. Boîte en argent ; 9/10 (PL).
28. Boîte à bétel ronde décorée d'inōgarais ; or ; 6/6 (fig. 8) (TM).
29. Boîte à bétel rectangulaire ; phénix annamite au couvercle ; or ; v. fig. 2, entre les deux vases à chaux (TM).

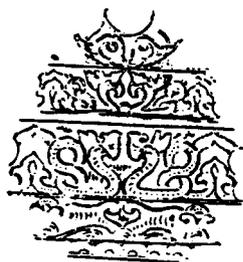


FIG. 8. — PETITE BOITE A BÉTEL (1, 1<sup>o</sup>, 28).

Cette pièce serait intéressante, si l'on pouvait garantir qu'elle n'est pas le produit de la refonte d'une pièce ancienne d'or, car elle amènerait à supposer, ce qui n'aurait d'ailleurs rien de bien extraordinaire, que dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle les formes annamites s'étaient introduites à la cour des rois chams vassaux et tendaient à supplanter l'art du pays, presque complètement disparu aujourd'hui sauf dans le travail des écharpes.

30. Boîte à tabac (*hop bakav*) à section ronde s'ouvrant en deux parties égales ; ombilic en or rouge ; décor à briques ; argent ; 5,5/3,7 (PD).
- 31-32. Ombilics de couvercles de boîtes ; argent (PD).
33. Boîte à chaux, à écailles, décor annamité ; pièce de verre enchassée au couvercle ; argent ; 4/5 (PD).
- 33<sup>bis</sup>. Petit vase, contenu dans le précédent, encore rempli de chaux ; cuivre (PD).
34. Autre boîte à chaux (*padāl chur*) ; vase à trois pièces ; argent ; 6/4 (fig. 7) (PD).
35. D<sup>o</sup> ; réplique très annamitée ; la tête de l'inōgarai est ici celle du dragon annamite ; exécution grossière ; argent ; 8,5/10,5 (PD).
36. D<sup>o</sup> ; exécution meilleure (PD).
37. Boîte à chaux ; cuivre ; 5,5/2,5 (PD).
38. — — ; 3,5/2,5 (PD).
39. — — ; 5/5 (PD).

2° Vases dits à bétel

A. — Vases

1. Vase à pied (*tāl takai lamōn*, « vase-pied d'éléphant »), avec son couvercle; destiné à porter un vase comme le n° 2; décor à figures; argent; 18/13 (K).

2. Vase à pied destiné à être placé sur un vase comme n° 1; décor d'écailles (20 écailles longues sur la panse et 20 écailles la pointe en bas sur le pied); argent; 11/7 (K).

3. Vase à pied, à couvercle plat; même rôle que n° 1; décor de 21 écailles sur la panse; argent; 17/12 (L).

4. Vase à pied, décor d'écailles; même rôle que le n° 2; argent; 11/17 (L).

5. D°; 18/13 (L).

6. Vase sans pied; même rôle que n° 2; or; 8,5/3,5 (L).

6 bis et ter. Bols à offrande en argent; 9/3 (PL).

7. Vase à pied, complet, à décor fruste de 8 grands fleurons trilobés de 0 m 05; argent; 16,5/12 (K).

8. D°; décor d'inōgarais; argent; 18/12 (K).

Décor: huit séries d'inōgarais (dragons chams) entrelacés dans le sens de la hauteur par groupes de deux, séparés par des bandes verticales en forme de cloisons. La base répète le même motif, mais dans le sens de la largeur. Les arêtes forment couronne de petits motifs flamboyants (voir fig. 4).

9. D° (K).

10. D°; 17,5/12 (PP).

11. Vase; même rôle que n° 2; décor d'écailles; 15/10,5 (K).

Décor: trois rangées de 14 écailles dont les supérieures en pointe, les inférieures en queue encadrent les écailles centrales en forme d'écusson de 5/3,5. Au fond du vase est gravé le caractère chinois 壽, « longue vie ». Les n° 12 et 21 portent également ce caractère.

12. D°; 18/12 (K).

13. D°; décor d'écailles; fond orné; argent; 15/10,5 (K).

Au fond, une large bande à fleurons entoure un cachet rectangulaire portant une ligne analogue à la croix de Savoie.

14. D°; 13 écailles; argent; 18/12 (K).

15. D°; écailles lisses; argent; 16/10,5 (K).

16. D°; 14 écailles, une écaille lisse alternant avec une écaille ciselée; argent; 15/11 (K).

17. Do ; même décor que n° 2, mais à 22 écailles longues ; argent ; 12/8,5 (K).
18. Do (K).
19. Do ; 12/8 (K).
20. Do ; 12/10 (K).
21. Do ; décor de 13 écailles en écusson ; argent ; 27/12 (K).
22. Do ; 24 écailles alternées comme n° 16 ; argent ; 10/7 (K).
23. Do ; 20 écailles alternées ; argent ; 10/6 (K).
24. Do ; même que n° 11 ; trois rangées de 8 écailles, les centrales de 2,5/1,3 ; argent ; 17/13,5 (K).
25. Do ; même genre que n° 2 ; argent ; 11,6/10 (PC).
- 26-30. Do ; cinq répliques du précédent ; argent ; 11,6/10 (PC).
31. Do ; décor à écailles lisses ; argent ; 10/7 (PP).
32. Do ; sans décor ; argent ; 9/5,5 (K).
33. Do ; même genre que n° 2 ; à pied, sans décor ; argent ; 15/11 (L).
34. Do ; 13/8 (L).
35. Do ; décor à écailles ; argent ; 19/12 (L).
36. Do ; un peu différent ; argent ; 17/12 (L).
- 37-41. Cinq vases d'argent semblables (*tāl thiem*) ; 13/8 (L).
42. Do ; sans pied (*tāl brep*) ; 20 écailles alternées comme celles de n° 16 ; argent ; 15/4,7 (PP).
43. Do ; 22 écailles allongées sur la panse ; argent ; 32/13 (L).
44. Do ; à pied (*tāl halā*) ; décor à écailles ; argent ; 12/8 (PD).
45. Do ; décor à écailles ; copie grossière, bas alliage d'argent ; 8/4 (PD).
46. Do ; 12/8 (HS).
47. Do ; 9/7 (PD).
48. Do ; cuivre ; 11/8 (PD).
49. Même genre de vase ; cuivre ; 9/4,5 (L).
50. Do (*daral*) (L).
51. Do (L).
52. Do ; 8/4 (L).
53. Grand bol à bétel avec sa bourse de revêtement intérieur ; décor d'inôgarais, colombes, etc. ; argent ; 19,5/11 (K).

Ô, grand bol à bétel, avec sa bourse de revêtement en soie à bande de passementerie rouge et or. L'épaisseur du vase est de 5 millimètres. Le pied en couronne a une hauteur de 8 millimètres ; décor à lignes brisées. La bande supérieure, de 11 millimètres, est à fleurette de 8 pétales serties de lignes octogonales. La bande inférieure, de 11 millimètres, est à dessin floral. Sur la panse, quatre *inôgarais* dressés encadrent par séries de deux un petit massif de rosiers ; huit colombes se répondent, deux par deux, un peu au-dessus de leurs dos ondulés. Cette pièce magnifique semble relativement récente. (Voir fig. 4).

#### B. — Coupes

- 1-3. Trois vases à écailles à décor alterné ; copie grossière ; bas alliage d'argent ; 15/5 (PD).

4-8. D<sup>o</sup>, très grossiers ; même métal et mêmes dimensions (PD).

9. D<sup>o</sup> ; décor d'alvéoles très grossier ; cuivre ; mêmes dimensions (PD).

Ces vases (1-9) servent encore au culte.

10. D<sup>o</sup> ; argent ; 13/6 (L).

11. D<sup>o</sup> ; cuivre ; 11/8 (PD).

12-14. D<sup>o</sup> ; sans décor ; cuivre (PD).

15. D<sup>o</sup> ; copie grossière ; plomb ; fig. 7 (PD).

16-17. D<sup>o</sup> ; décor alterné ; copie grossière ; cuivre ; 7/15 (PD).

18. D<sup>o</sup> ; copie plus grossière encore ; cuivre (PD).

### C. — Pieds de plateaux à bétel

1-3. Trois pieds de bronze (PD).

4. Un autre, avec douille pour bougie ; sert encore au culte ; bronze (PD).

### 3<sup>o</sup> Vases dits à chaux (tāl pvei ou pwei)

1. Vase complet, à pied et avec son couvercle à tige ; 14 écailles ; argent ; 8,5/12 (PD).

2. Couvercle de vase à chaux à écailles qui sert actuellement à couvrir le n<sup>o</sup> 6 ; or ; fig. 2, vase de droite (TM).

3. Vase à écailles ; couvercle perdu ; exécution inférieure ; argent ; 8,5/9 (PD).

4. D<sup>o</sup> ; couvercle perdu, col brisé ; écailles à décor alterné ; argent ; 9/8 (L).

5. D<sup>o</sup> ; complet ; décor à figures ; or ; hauteur, 12 à 15 cent. ; fig. 9 et fig. 2, vase de gauche (TM).

6. D<sup>o</sup> ; couvercle perdu ; décor à figures ; or ; fig. 2, vase de droite (TM).

7. D<sup>o</sup> ; complet ; décor à figures ; argent ; 10/13 (PD).

8. D<sup>o</sup> ; complet, sauf la tige du couvercle, qui est cassée ; décor à figures ; argent ; 8,5/10 (PD).

9. D<sup>o</sup> ; couvercle ; décor à figures ; argent ; 9/9 (L).

10. D<sup>o</sup> ; couvercle cassé ; décor d'inōgarais annamitisé ; argent ; 8,8/10 (HS).



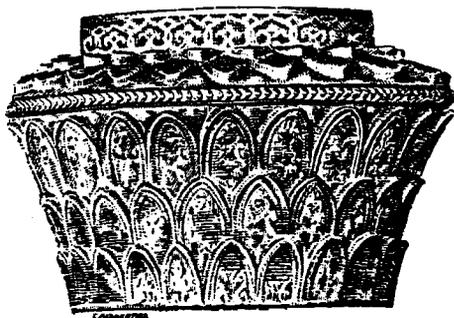
FIG. 9. — VASE A CHAUX (III, 5<sup>o</sup>, 5).  
5/5 grandeur.

#### 4<sup>o</sup> Batās

On appelle ces vases *batā* et *batok*, mais le dernier mot s'applique surtout aux plus petits et plus décorés.

1. Batā dont le couvercle est perdu; décor d'écaillés; or; 18/12; fig. 10 (TM).

Ce batā est considéré comme ayant appartenu au roi Po Kloñ Mō Nai. Son couvercle manque. La panse, divisée en deux parties, présente deux ou trois rangs de 16 écaillés finement ornées: un petit décor très caractéristique unit les deux parties de la panse. Un motif d'entrelacs orne le tour de l'orifice.



2. Batā complet décoré de garuts et d'inōgarais; or; 18/18; fig. 11; (TM).

Ce vase est attribué par la tradition au roi Po Kloñ Gahul. Il est complet et possède son couvercle. Sa forme est élégante, son décor très fin. Il porte deux larges bandes de décor composées de *garuts* et d'*inōgarais*. La panse comporte cinq bandes de décor qui sont, en partant du bas, figurées dans le dessin sous les lettres *a*, *b*, *c*, *d*, *e*. Le couvercle comporte également cinq bandes de décor. La première, donnée en *f*, recouvre la bande *e*, lorsque le vase est fermé; la suivante est semblable au décor figuré en *B* dans le dessin du batā n° 1; la troisième présente une réduction du décor *b* de la panse du présent batā; la quatrième est semblable à *D* de 1, avec les crosses des rinceaux plus roulées; la cinquième, qui entoure le bouton, est identique à la demi-bande *B* du batā 1.

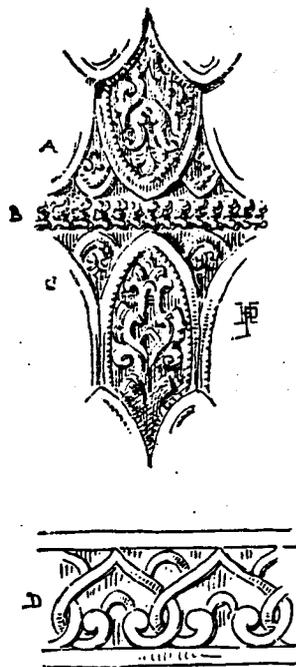
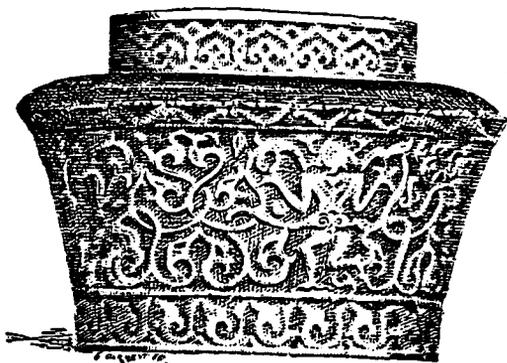


FIG. 10. — BATĀ (III, 4<sup>o</sup>, 1).  
Ensemble: 1/3 grandeur. Détails: 5/4 grandeur.

3. Batā décoré de garuts; argent; 19/12 (PP).

Ce batā est décoré de cinq figures de *garuts* (Garuda), à bec d'oiseau et corps de femme, à pieds et mains bi-palmés, supportant des *inōgarais* à écaillés aux corps entrelacés. Les représentations féminines de Garuda sont très rares, et il n'y en a pas d'autre exemple

connu dans l'art cham : cependant M. Delaporte en signale un exemple au Cambodge (*Voyage au Cambodge*, p. 221). Quant à l'*inōgarai*, il y a quelques réserves à faire sur ce qui en a été dit ici-même (1) : « Il (le dragon légendaire des Chams) prend le nom sacré d'*inōgarai* quand il est représenté armé de ses cinq griffes — privilège exclusif des familles royales — et celui de *hāng*, quand il n'en porte que trois ou pas du tout. » Il semble bien qu'il y a là quelque emprunt inconscient au dragon chinois et annamite. Ce qui est sûr, c'est que l'emploi de l'*inōgarai* comme forme décorative est tout récent. Il ne figure jamais dans les monuments anciens et fait sa première apparition dans des objets ou des monuments que leurs formes comme la tradition font supposer très modernes : les pièces du trésor ici mentionnées et le bamon de Thuận-luong (*Inv. Somm.*, 4). Ajoutons d'ailleurs que sur ces pièces du trésor (voir fig. 11 et 8) données comme pièces royales, le dragon n'a pas de griffes et qu'à la porte de la pagode « royale » de Thuận-luong il n'en a que trois. Malgré ces réserves, nous adoptons ce nom d'*inōgarai* pour désigner cette figure de décor, ce terme précis étant plus clair que le mot « dragon », qui a pris un sens très spécial en Extrême-Orient en raison du grand emploi de ce motif dans l'art chinois.



f INŌGARAI

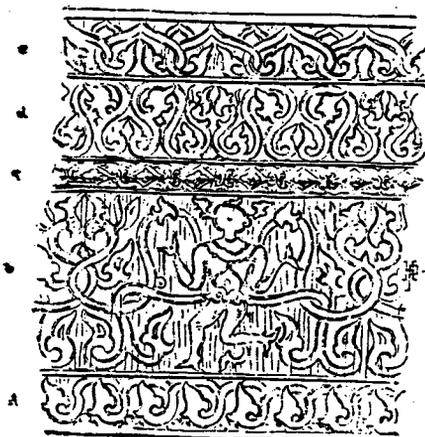


FIG. 11. — BATĀ (III, 4<sup>o</sup>, 2).

Échelle et détails : 1/5 grandeur.

4. Batā décoré de garuts et d'*inōgarais* sans écailles; argent; 19/12 (K).

5. D<sup>o</sup>; couvercle perdu; garuts et *inōgarais*; argent (PD).

6. D<sup>o</sup>, complet; copie médiocre; même décor; le bec de la tête est plus caractérisé; bas alliage d'argent; 10,5/7,5 (PD).

(1) E. M. Durand, *Notes sur une crémation chez les Chams*; in *BEFEO*, III, 450.

7. D°; même décor très annamitisé; sert encore au culte; argent (PD).
8. D°; même décor; copie récente bien exécutée; bas alliage d'argent; 19/12 (HS).
9. D°; même décor, presque complètement annamitisé; argent; 10/7 (PD).
10. D°; à écailles alternées dans le sens de la hauteur de l'écaille; argent; 18/10 (HS).
11. D°; couvercle perdu; cuivre (PD).
12. D°; à bandes ornées d'ogives; argent; 17/12 (PD).
13. D°; à lignes ornamentales; argent; 16/11 (K).
14. D°; à trilobes entrelacés; argent; 17/11 (K).
15. D°; à dents de scie à décor alterné; paraît une copie inférieure d'un modèle intéressant, peut-être le n° 13; bas alliage d'argent (HS).
16. D°; à quadrilobes enfermant des croix; argent; 17/12 (L).
17. D°; à frises; argent; 9/7 (L).
18. D°; 17/11 (L).
19. D°; à bandes à peine indiquées; argent; 18/11,5 (K).
20. D°; à décor un peu différent; panse lisse; argent (K).
21. D°; bas alliage d'argent (PD).
22. D°; en partie nu; d'argent; 12/8 (L).
23. D°; sans décor; argent; 17/7 (L).
24. D°; 14/8 (L).
25. D°; 19/12 (K).
26. D°; 19/12 (K).
27. Batās; une dizaine; sans décor; cuivre (L).
28. Vase à laver les batās; cuivre (PP).

### 5° Vases à fond formant pied

Tous ces vases ont la section donnée dans la figure 7.

- 1-4. Quatre vases à décor d'inōgarais; argent (PD).
- 5-18. Quatorze vases; même décor, plus ou moins annamitisé; argent; 9,5/4,5 (PD).
19. Mauvaise copie; argent (HS).
20. Copie moins bonne encore; argent (HS).
21. D° (HD).
22. D° (HD).
- 23-33. Onze vases à décor ornemental plus ou moins annamitisé; argent; 9,5/4,5 (PD).
- 34-36. Treize vases à décor à divisions; argent (PD).
- 37-38. Deux vases à décor à frises; argent (PD).

39. Vase à décor à rinceaux; bas alliage d'argent (HS).  
40. D°; cuivre (HS).  
41. D°; mauvaise réplique; cuivre (HD).  
42-43. Deux vases sans décor; argent; 9,5/4,5 (HD).  
44-51. Huit — ; bronze; servent encore au culte (PD).  
52-55. Quatre — ; — (HS).  
56-60. Cinq — ; cuivre (HD).

### 6° Vases à section ronde

- 1-10. Dix vases; décor à figures; argent; 15/8 (PD).  
11-13. Trois vases d'une même série; argent; 15/8 (PD).  
14-16. Trois vases; décor à figures; mauvaises copies; argent; 14/8 (HS).  
17. Un autre; décor à figures, en simple gravure; exécution meilleure; argent; 14/8 (HS).  
18. D°; décor à figures presque annamite; argent (HS).  
19. Un autre; décor à figures divisé en compartiments avec adjonction du phénix et de la tortue; argent; 15/8 (PD).

Porte en dessous une double inscription chame et annamite. Il est donné comme l'œuvre d'un bijoutier qui a passé au village en 1901.

- 20-21. Deux vases; frise à décor ondulé; argent; 15/8 (PD).  
22-23. — ; frise à cartouches; 15/8 (PD).

### 7° Tasses à eau

Ces tasses portent deux noms : *batil* et *pañin*. Voir *BEFEO*, III, 454.

1. Batil à décor d'inōgarais; argent; 14,5/8 (PP).

Grande tasse à eau; décor : quatre inōgarais sur la panse, large bande supérieure et inférieure décorative. Pièce très remarquable.

2. D° (PP).  
3. D° (*takai batil*); argent; 21/11 (L).  
4. D°; bronze; 23/13 (L).  
5. Pañin à panse lisse et bande supérieure ornementale; argent; 11/4,5 (K).  
6. Réplique du précédent; 10,5/4 (K).  
7. D° (K).  
8. D°; 10/3 (K).  
9. Pañin; décor de médaillons et bandes ornementales d'argent; 12/5,6 (PC).

*Pañin* signifie « mettre en place ». Le fond intérieur est à grand décor sphérique. La panse a une bande supérieure à lignes géométriques et une bande inférieure à lignes ornementales encadrant huit médaillons ronds à décor floral, isolés les uns des autres par des parties lisses.

10. Bonne réplique du précédent ; 12/5,6 (PC).
11. Pañin ; décor insignifiant (PC).
13. D<sup>o</sup> (PC).
14. Bol à boire en argent ; 0 m 10 de diamètre (PL).

### 8° Services et tasses à vin de riz

Ces objets s'appellent *čavan alak*, « petite tasse à vin ». Plusieurs tasses, une en or, deux en argent, forment parfois un véritable service ; la tasse en or (tal pađok *čavan alak*) est dans ce cas portée par une coupe à pied en argent (*čavan*).

1. Coupe de support ; dessin floral ; avec petit plateau intérieur pour porter la tasse à vin ; argent ; 14/7 (K).

2. Même coupe, à 14 écailles longues ; même genre de décor que III, 2<sup>o</sup>, A 6 ; argent ; 4,6/8 (PC).

3. Même coupe, à 22 écailles longues ; même genre de décor que III, 2<sup>o</sup>, A 6 ; argent ; 4,6/8 (PP).

4. Coupe de support ; argent ; 9/4,5 (L).

5. Vase à poser sur le précédent ; or ; 4,5/1,5 4 (L).

6-7. Vases de même forme à poser à côté de n<sup>o</sup> 4 ; argent ; 6/3 (L).

8. Vase comme n<sup>os</sup> 1 et 4 ; argent ; 11/6,5 (L).

9. Vase comme n<sup>os</sup> 2 et 5 ; argent ; 6/3 (L).

10. Petite tasse ; décor à écailles ; or ; 6,5/3,5 ; fig. 12 (TM).



FIG. 12. — TASSE A VIN (III, 8<sup>o</sup>, 10).  
2/3 grandeur.

Cette petite tasse possède deux rangs de 15 écailles.

11-12. Deux tasses, à 16 écailles à décor alterné ; argent (L).

13. Tasse ; mauvaise copie des précédentes ; argent (PD).

14-15. Deux tasses ; écailles en gravure ; argent (L).

16. Tasse ; décor en haut ; argent ; 11/5 (L).

17. D<sup>o</sup> ; sans décor ; or ; 5/3 (PD).

18. Tasse à couvercle ; or ; 4,5/4,5 (HS).

19. D<sup>o</sup> ; sans décor ; or ; 5/2,5 (L).

- 20-21. Tasses; décor de 16 écailles longues alternées; même genre de décor que III, 2<sup>o</sup>, A 16; argent; 6,5/3,5 (PC).
- 22-23. D<sup>o</sup>; écailles lisses et frustes; argent; 6,5/3,5 (PP).
24. D<sup>o</sup>; sans décor; argent; 6/3 (K).
25. D<sup>o</sup>; 14 écailles longues; argent; 6/3,5 (K).
26. D<sup>o</sup>; réplique de la précédente (K).
27. D<sup>o</sup>; sans décor; argent; 5/2,5 (K).
- 28-31. Quatre tasses; argent (PD).
- 32-36. Cinq tasses semblables entre elles; argent; 6/3 (L).
37. Tasse semblable; argent; 5/3 (L).
- 37 *bis à quinter*. Quatre cupules en argent; 5 à 3/3 (PL).
- 38-55. Dix-huit tasses; cuivre (PD).
- 56-60. Cinq tasses; — (PD).
- 63-64. Deux tasses; — (HS).
- 61-62. Deux cupules en cuivre; 5/3 (PL).
- 65-66. Deux tasses; plomb (PP).
- 66 *bis et ter*. Deux cupules en ivoire; 3/5 (PL).
- 67-68. Deux tasses; terre (PD).
- 69-71. Trois tasses; bois (PD).
72. Une tasse; bois (HS).

Cette tasse, un peu plus grande, porte le nom de *tim alak*, « bol à vin », par opposition à *cavan*, « petite tasse ». Fig 7.

### 9<sup>o</sup> Coffrets à kloïs et kloïs

Les *kloïs* sont de petites cassettes de métal destinées à contenir les seules parties du corps conservées après l'incinération, c'est-à-dire les os du front. Ils sont renfermés les uns dans les autres; le dernier est luté à la cire. L'ensemble est placé dans une jarre en terre que l'on fermait avec une simple brique et que l'on enterrait sous les pierres tombales (*kut*) (1).

La peur des voleurs a fait aujourd'hui modifier le procédé d'inhumation. On accole à l'aide de chevilles de bois, enfoncées dans des trous en biais, deux grandes briques chames dont le centre a été évidé en cavité sphérique du diamètre exact du kloïn général; on cimente grossièrement le bloc et on l'enterre dans un coin de l'enclos.

En outre des *kuts* sculptés, qui sont placés dans des bosquets, on déposait aussi les kloïs des simples particuliers sous les *hayaps*, simples pierres tombales. Un grand nombre de ces cimetières de hayaps sans sculptures ni inscriptions se trouvent sur le penchant des montagnes en bordure des rizières en amphithéâtre défrichées par le défunt, ou bien au centre de vieux « rûi », cultures faites sur la cendre des forêts. De là l'antique expression chame: « aller rejoindre ses ancêtres dans les dessouchements de la montagne », pour signifier « mourir ».

---

(1) V. BEFEO, III, 454 note.

Pour les princes et les rois le cérémonial était plus compliqué. On gardait dans l'appartement sacré du palais (*sañ ev yan*) ou dans l'enclos privé les kloñs des très proches parents morts pendant la durée du règne. Après le décès du roi et sa crémation solennelle, ces kloñs exhumés allaient lui faire pour toujours une garde d'honneur sous les pierres tombales qui encadraient sa statue dans les tours (*kulan*) ou dans les pagodons (*bamon*).

Lorsque les Chams se virent forcés de mettre leurs trésors en sûreté dans la montagne, ils emportèrent en outre les kloñs mortuaires de deux (ou de plusieurs) familles royales qui n'avaient pas encore de temple. C'est peut-être à cette cause qu'est dû l'abandon des travaux d'un bamon, celui de Palei Diar, près de Phanri, interruption qui paraît remonter à l'époque même de l'exode des Chams dans la montagne. Là, sur ces hauteurs abruptes, les Moïs, les « Çiai Kačva », « frères aînés », comme les appellent les Chams, pour caractériser l'antériorité de leur présence dans le pays, gardent encore religieusement les tombes de leurs anciens maîtres. Quelques-uns de ces kloñs au moins reçurent pendant longtemps des honneurs funèbres. Ceux de Palei Čvañ, en particulier, étaient autrefois, sous le matriarcat de l'aïeule de notre vieille princesse, descendus par les Moïs à époques fixées à Palei Čanar. Et là, les gurus, après de nombreuses cérémonies propitiatoires, ouvraient les kloñs, renouvelaient le viatique et faisaient la « reconnaissance » du mort. Cette coutume comme beaucoup d'autres est tombée en désuétude.

Les fouilles du sanctuaire de Po Kloñ Garai, près de Phanrang, ont permis de reconnaître un dépôt de kloñs (4). Le système en était un peu différent. A l'angle nord-est de la terrasse et dans un creux de moulures, une petite jarre en terre, de forme analogue aux batās, recouverte d'une brique, contenait un petit kloñ en plomb, en étain, ou en alliage des deux; il renfermait des fragments d'os incinérés et quelques débris pourris ou calcinés que nous n'avons pu reconnaître. Peut-être était-ce là un dépôt d'époque relativement récente, le monument étant lui-même un des moins anciens parmi les sanctuaires chams; et peut-être aussi la peur des voleurs annamites avait-elle fait réduire la valeur des kloñs.

1, etc. Coffrets, au nombre de 18 probablement; genre boîte à bétel ronde; décor varié; ombilic d'or; argent; dimensions moyennes; 10/8 (PC).

2. Grand coffret à fleurons entrelacés; argent; 22/13 (K).

Cette pièce paraît de toute beauté à en juger d'après le couvercle, seul entrevu.

3-12. Dix coffrets, genre boîte à bétel, de diamètres variés; cuivre (K).

13. Un coffret du même genre, plus petit; plomb (K).

14, etc. Série de kloñs, probablement 8, de matières diverses (PC).

15, etc. — une dizaine — (K).

Voir *Introduction*, à Palei Čvañ et Kajon.

16. Kloñ de princesse avec bouton sur le couvercle et deux bandes florales cerclant les commissures; vagues dragons sur la panse; argent; 7/7 (K).

---

(4) V. BEFEO, I, 409 et 299, fig. 72.

17-18. Série de kloñs, au nombre de 2; un en or dans un autre en argent; fig. 13 et 2 (TM).

19. Un kloñ; or; fig. 2 (TM).

Ces deux cassettes à ossements sont d'une forme à peu près sphérique et composées de deux pièces; la partie supérieure est ornée d'un bouton. L'une, en argent, présente sur chaque partie quatre décors de genre plutôt chinois: elle enferme une seconde cassette, en or, de même forme, à décor franchement cham. L'autre, en or, qui a perdu son enveloppe d'argent, présente un décor semblable à celui de l'enveloppe d'argent de la première. Fig. 15 et 2, à droite et à gauche de la tiare VII, 1.



FIG. 15. — KLOÑ (III, 9°, 18). 1/5 grandeur environ.

20. Kloñ; décor floral (L).

21. D°; décor ornemental; argent; 4,5/3,5 (L).

22. D°, sans décor; argent; 6/6 (L).

23. D°; 5/4,5 (L).

### 10° Vases divers

1. Vase à eau lustrale, à pied, sans décor; argent; 10/12 (PC).

*Cavan iá kuk*, vase pour répandre l'eau lustrale sur les victimes sacrificielles. Il a une forme de boîte à section ronde et à pied, s'ouvrant en deux parties égales; ombilic d'argent.

2. Vase à eau lustrale, sans pied; décor ornemental; argent; 9,5/4 (K).

3. D°; décor trilobé; argent; 10/27 (K).

4. Vase sphérique à pied; décor à écailles simples; argent; 11/14 (HS).

Ce vase s'ouvre par le milieu et possède un plateau intermédiaire. Son décor ne le fait pas rentrer dans la série à écailles.

5. Petit vase sphérique destiné, paraît-il, à contenir du tabac; argent; 6/8 (HS).

6. Partie inférieure de coquillage à spires scié sur un des plans méridiens et formant coupe à boire (PD).

7-8. Deux kloñs à eau de *gah lan*, avec rondelle de pied, sans décor; 6 et 7/7 (L).

Ces kloñs destinés à contenir de l'eau de *gah lan* ou de *mū* [*kloñ pađok iça mū* ou *gah lan*] se distinguent, dit-on, des kloñs à ossements par la présence d'une rondelle de pied.

9. Vase en poterie; vernis vert; peut-être annamite (PD).

10. Aiguière à vin; cabochons et colombes; plomb; 42/25 (K).

Vase en forme de grande théière à tube d'aiguière, servant à verser le vin dans les cérémonies. Cette pièce s'appelle *halon*. Décor: rangées de cabochons; sur les arêtes, couronne de sept colombes se détachant à mi-corps, les ailes repliées.

11. Aiguière à cabochons simples; plomb; 25/20 (K).

12-13. Deux aiguières ornées de boules en repoussé; bronze; 40/30; fig. 14 (L).

Ces vases à anse courte sont décorés de boules saillantes sur toute la surface.

14-15. Deux aiguières; étain (C).

16. Petite théière sans décor (PD).

17. D<sup>o</sup>; anse et bec décorés en forme de tige d'aréquier de montagne (PD).

18. Grand plat, d'art plutôt annamite; argent; 28/3; v. fig. 2 (TM).

Ce plateau possède trois pieds rapportés postérieurement. Il est décoré sur le marli de cartouches sur fond de spirales carrées finement gravées. Le nom est *salao*.

19. Plateau plat à marli festonné décoré de cartouches gravés (annamite); cuivre (PD).

20. Plateau rond et plat; cuivre; diamètre, 0<sup>m</sup> 60 (PD).

20 *bis et ter*. Plateaux à sacrifice en argent de 0<sup>m</sup> 08 de diamètre (PL).

21. Grand vase en forme de cuvette, avec imitation d'écailles; cuivre; 40/15 (PD).

22. Bassin à laver, rond, à deux anses; cuivre; diamètre, 0<sup>m</sup> 30 (PD).

23. Bassin (PD).

24. Sorte de marmite en cuivre (*čao haban*) pour garder les gâteaux; cuivre (PD).

25-31. Six marmites de différentes dimensions; bronze; fig. 15, D (PD).

Ces pièces sont fondues en deux morceaux et paraissent de bas alliage.

32. Crachoir; étain ou très bas alliage d'argent (PD).

33-43. Onze crachoirs, de la forme de ceux en usage chez les Annamites (PD).

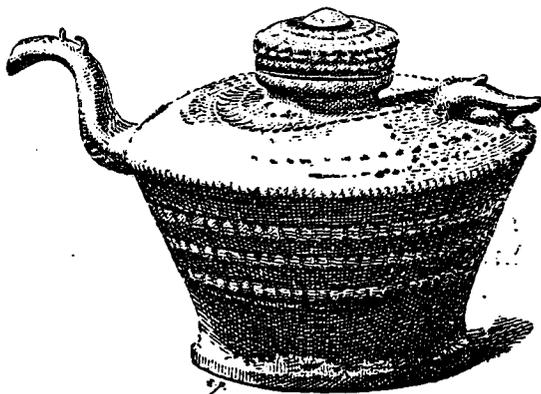


FIG. 14. — AIGUIÈRE (III, 10<sup>o</sup>, 12-13).  
1/6 grandeur.

IV. — USTENSILES DIVERS

1, etc. Sceau pour l'investiture des *Jabols* et nombreux cachets vice-royaux; cuivre (PC).

1 bis. Sceptre ou bâton de commandement; bois; fig. 1, N (L).

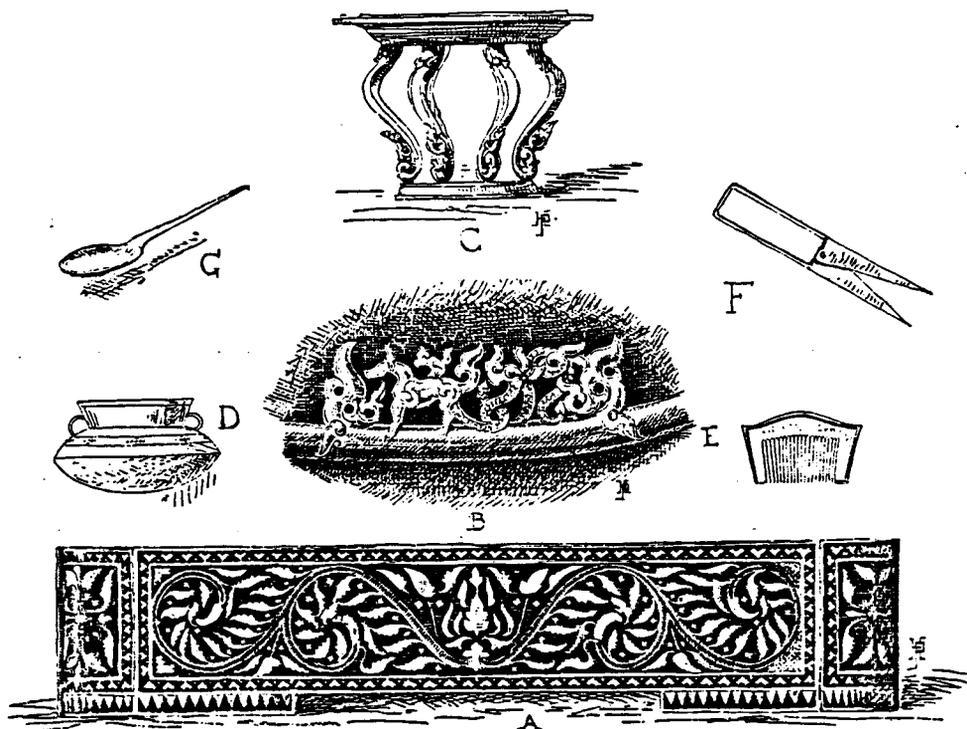


FIG. 15. — OBJETS MOBILIERS.

A. Plateau (IV, 14);  $\frac{1}{4}$  grandeur. B. Manche de palanquin (IV, 52);  $\frac{1}{8}$  grand. C. Petite table (IV, 51);  $\frac{1}{15}$ . D. Marmite (III, 100, 25-51);  $\frac{1}{15}$ . E. Peigne (IV, 42);  $\frac{1}{10}$ . F. Cisaille à bétel (IV, 30);  $\frac{1}{6}$ . G. Cuiller (IV, 28);  $\frac{1}{5}$ .

2-6. Cinq douilles à planter dans un bâton, pour bougies de cire; cuivre (PC).

7. Grand plateau *thon* laqué, à facettes de nacre et de clinquant; rectangle de  $30 \times 20$  (PC).

8-13. Six plateaux carrés, incrustés et laqués (PC).

14. Plateau rectangulaire à angles arrondis convexes; incrustations de nacre; rectangle de  $40 \times 30$ ; fig. 15, A (PD).

Toutes ces incrustations assez grossières ne ressemblent en rien à l'incrustation de nacre annamite. Elles sont essentiellement géométriques. Cet art disparu au Champa et, je crois, au Cambodge, est encore vivant au Siam, dans des formes presque identiques.

15. Plateau rectangulaire; angles arrondis concaves, à décor d'hexagones; laque noire avec incrustations de nacre et de clinquant; 29/29/8 (L).

16. Plateau rectangulaire; angles abattus; laque noire; 32/32/6 (L).

17. D<sup>o</sup>; angles arrondis convexes; laque; 39/29/8 (L).

18-23. Six plateaux; laque noire (L).

24. Plateau en forme de corbeille, à douze pans; laque noire et incrustations (PD).

25. Plateau à pied, rond; laque rouge et or; 45/25 (L).

Etait destiné, paraît-il, à contenir des jonchées de fleurs dans les cérémonies.

26. Plateau à bétel, à pied; 12 pans; laque noire et incrustations de nacre et de clinquant (L).

27. Grand vase à riz, à 13 pans; couvercle à bouton; laque noire et incrustations de nacre; 38/45 (L).

Etait destiné à renfermer un vase d'argent qui a disparu. C'était dans ce dernier qu'on mettait le riz cuit (*čabah lui hatuk*).

28. Cuiller ronde (*avak haban klak*) à manche mince et long; fig. 15, G (PD).

29. Cuiller à forme creuse; monture en cuivre ciselé; manche de bois contourné (PD).

Cette pièce est de forme très élégante. Le bassin, seul, a 7/3.

30. Cisaille à bétel avec parties d'or; fig. 15, F (TM).

Ces espèces de ciseaux en fer ont un revêtement d'or rouge.

31-32. Deux couteaux à bétel avec parties en or; v. fig. 2 (TM).

33. Couteau à bétel; monture en argent; manche en bois spécial (PD).

34. D<sup>o</sup>; monture en cuivre rouge (PD).

35. D<sup>o</sup>; monture en argent; manche en corne (PD).

36. D<sup>o</sup>; manche en bois courbe (PD).

37. Partie d'un autre (PD).

38. Autre, très petit; monture en argent repoussé; manche en bois courbe (PD).

39. D<sup>o</sup>; même manche; virole d'argent; bout en or (PD).

40. Fourneau de pipe en métal (PD).

41. Fragment d'éventail à monture de bois noir et d'argent; axe en quadrilobe pointu entièrement rongé (PD).

42. Peigne d'écaille; entourage d'argent; fig. 15, E (PD).

*Tasi.* C'est là une forme de peigne employée de nos jours encore par les Annamites.

43. Etui à cigarettes en forme de carnet; art annamite; argent; voir fig. 2, derrière le vase à chaux de droite (TM).

44. Un brasero (PD).

45. — annamite; couvercle en grillage (PP).

46. Quatre pieds laqués rouge d'un support de tambour (K).

Ce sont les quatre pieds disjoints d'un support de tambour à entrelacs sculptés à jour dans une seule pièce et réunis aux angles par quatre figures de monstres.

47-49. Un jeu de trois gongs; diamètre du plus grand, 40 (PC).

50. Pied de miroir laqué rouge et or (L).

51, etc. Petites tables à porter les plats; fig. 15, C (L).

Ces petites tables, qui n'ont pas été inventoriées en détail, sont au nombre de 5 ou 6; elles servent à supporter les plats des offrandes dans les sacrifices. La plupart ont pour pieds de simples balustres tournés. Le nombre de pieds de celle qui est représentée fig. 15, C, est de 6 comme pour la plupart des autres; hauteur et largeur, environ 0<sup>m</sup> 55.

52. Partie de traverse de palanquin; bois laqué rouge; fig. 15, B (L).

Cette pièce, de section ronde, qui ne représente qu'une partie d'un grand manche courbe de palanquin du type de celui que les Annamites emploient dans les cérémonies, c'est-à-dire sans toit, est décorée de rinceaux à jour où se voient un cheval et des inōgarais.

53. Une dizaine de fournitures de literie (L).

Ces fournitures sont composées en général d'un grand matelas mince et de deux nattes. Le matelas est blanc ou de couleur; il est entouré d'une large broderie, avec petite garniture de doubles dents de scie. Les nattes, remarquablement fines, sont recouvertes d'étoffe blanche et encadrées de dents de scie. Les autres dépôts de la montagne contiennent beaucoup d'autres objets de literie sans grand intérêt.

54. Une moustiquaire de soie blanche, de grandes dimensions, avec garniture de soie bleu clair (L).

55. Une couverture de soie et de velours; 1<sup>m</sup> 82/1<sup>m</sup> 00 (PP).

Cette couverture de forme chame est à carreaux alternés de soie et de velours réunis par des bandes filigranées d'or. Elle est entourée d'une large passementerie or, paillette, et clinquant, et doublée de soie jaune.

56. Lissoirs; fig. 1, Q (L).

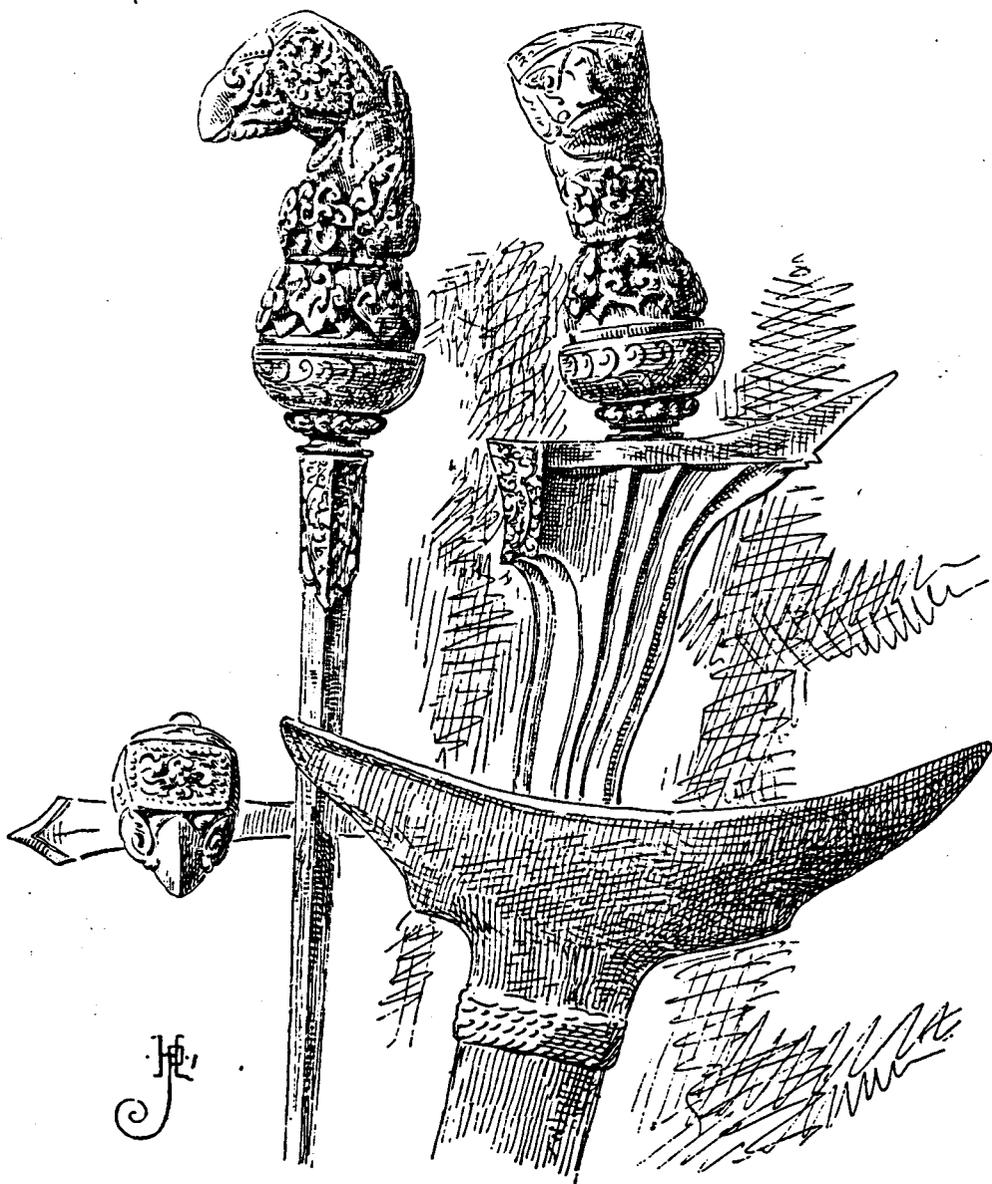


FIG. 16. — KRISS (V, 1<sup>re</sup>, 8).

5/8 grandeur.

V. — ARMES

1<sup>o</sup> Armes blanches

1. Poignard dont la poignée est perdue (K).

Les poignards chams portent le nom de *čarit*.

2. Poignard à virole d'or; manche et fourreau de bois (TM).

3. Poignard à lame droite; virole de cuivre ou d'or; manche de bois courbe (PD).

4-5. Deux poignards, dont l'un sans manche; tous deux insignifiants (PD).

6. Poignard à manche d'ivoire; fig. 1, E (L).

Ce petit poignard est orné, à l'extrémité du manche, d'une tête de lion en or. Il est contenu dans un étui en or à deux faces décorées différemment.

7. Poignard à manche de corail; fig. 1, L (L).

Ce poignard a pour manche un morceau d'une sorte de corail dans lequel un cristal de roche est incrusté; son fourreau est en bois laqué.

8. Grand kriss à lame ondulée; fig. 16 (PD).

Le manche, de décor très orné, figure vaguement une tête d'animal, tout en restant purement ornemental. La base de la lame a une garniture d'or. Le fourreau, en bois, est simple.

9. Kriss à manche courbe de bois, en figure de singe (PD).

10. Kriss, sans intérêt (PD).

11. Kriss (L).

12. Kriss; fourreau grossier (L).



FIG. 17. — FIGURES SUR LE KRISS V, 1<sup>o</sup>, 12, grossies 2 fois.

La lame est décorée de figures d'or incrustées qui représentent de petits personnages et des singes, respectivement de 1 cm 5 et de 1 cm de haut (fig. 17); le fourreau est grossier. Cette pièce a été transportée au dépôt de Tjnh-mī.

13. Sabre de cérémonie; fig. 1, M (L).

C'était le sabre qu'on portait devant le roi. La lame est d'acier avec gouttière d'or. La rondelle de garde porte un décor gravé (fig. 18). Le fourreau est en bois laqué rouge. Le nom cham de cette pièce est *dav*.

14. Deux sabres à deux mains (*katvan*) (PC).  
15. Hache de pierre avec sa pierre à affûter (PD).



FIG. 18. — DÉTAILS DE LA GARDE DU SABRE 1, 10, 12.

C'est un fragment de pierre très dure taillé en forme de hache, affilé sur le coupant, et accompagné de sa pierre à affûter. Les Chams déclarent en ignorer l'usage; cette pierre nous paraît être une hache à briser les os du crâne incinéré, un *tagat*.

16. Hache à monture d'ébène et d'argent; fig. 1, S (L).

Cette hache est un beau spécimen des haches dont nous venons de parler. Le manche est en bois noir, probablement en ébène, les attaches et les décors en argent, la lame en acier. L'emmanchure a quelque chose d'archaïque et rappelle les haches préhistoriques. La pièce paraît d'ailleurs antérieure au reste du trésor (1).

- 17-18. Deux épieux à lame quadrangulaire (L).  
19-20. Deux épieux à lame plate; fig. 1, O (L).  
21. Un épieu (L).

Ces épieux (17-21) portent 6 et 10 viroles.

22. Epieu à lame quadrangulaire avec rondelle de garde, portant 2 viroles de cuivre doré à quadruple feston orné; fig. 1, A (L).  
23-24. Deux épieux; monture de cuivre; pièces ornées de 3 viroles de cuivre doré et ciselé; fig. 1, G (L).  
25-26. Deux épieux à lame quadrangulaire; monture et viroles à 4 festons décorés; cuivre doré; manche en aréquier de montagne (L).  
27. Gros épieu court à lame quadrangulaire avec gorge profonde; virole en argent sur monture de cuivre (L).  
28. Lance à forme de fauchard; fig. 1, C (L).

La monture en or représente une tête de dragon de la gueule duquel sort la lame. C'est là un type qu'on retrouve constamment dans les armes de pagode, soit que les Annamites aient emprunté cette forme aux Chams, soit plutôt que le type en soit franchement annamite.

29. Un autre; même décor; argent; fig. 1, H (L).  
30-34. Cinq grosses lances à lame longue et plate; monture d'ivoire; fig. 1, B (L).

---

(1) V. BEFEO, III, 449.

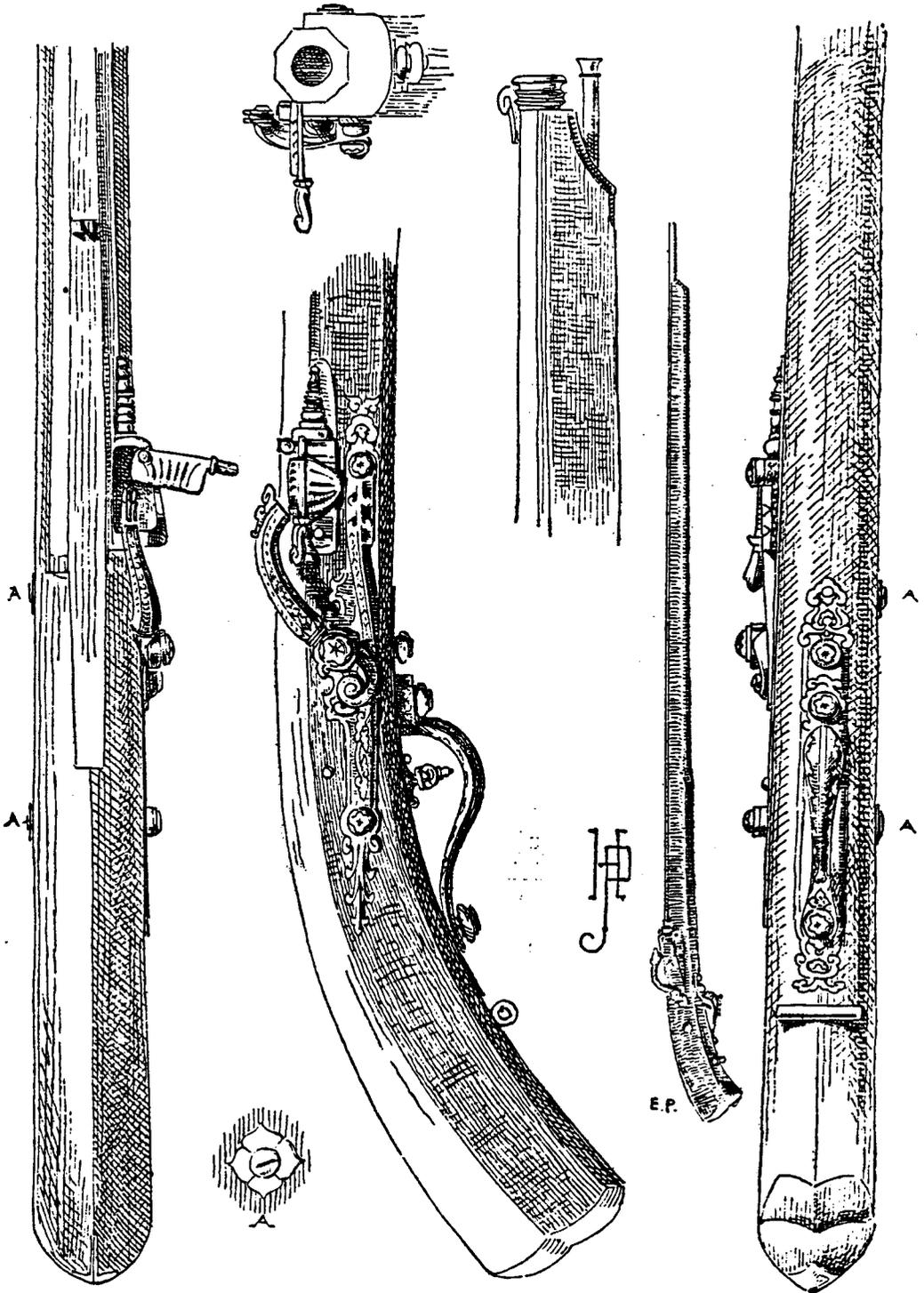


FIG. 19. — FUSIL (V, 2<sup>e</sup>, 2).  
Ensemble, 1/15 grandeur. Détails, 1/5.

30. Décor de frontal de cheval ; cuivre doré ; paraît annamite (L).
31. Autre partie de harnachement de cheval ; même matière et même origine ? (L).
32. Nombreux grelots de collier de cheval ; même matière et même origine (L).
33. Quatre sonnettes d'éléphants (PC).
34. Divers lacets de chasse ; fig. 20 (L).

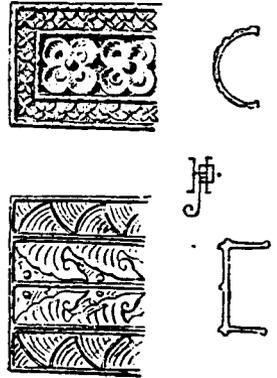
Ces lacets nommés *hajun* servaient à prendre les paons et les poules sauvages que des chasseurs rabattaient. Ils sont faits d'un jonc et d'une fine tresse qui forme nœud coulant. Chaque série contient un grand nombre d'éléments, une centaine au moins.

## VI. — BIJOUX

### 1<sup>o</sup> Bracelets

- 1-4. Quatre bracelets ou parties de bracelets ; or ; 8 ; fig. 21 (TM).

Le nom du bracelet est *kon* en cham. Ces bracelets sont représentés par des demi-ovales. Les Chams affirment que chaque demi-ovale était porté à un bras. L'un est à section demi-circulaire, l'autre à section demi-rectangulaire. Rien de semblable ne se voit sur les statues. La raison en est que ces bracelets en demi-ovales se plaquaient à plat sur les statues des rois, dans les cérémonies anniversaires (1).



- 5-18. Quatorze bracelets ronds en cuivre rouge (HS).

Quelques-uns portent des caractères chinois.

- 19-20. Deux bracelets en métal jaune (HS).

Ces bracelets seraient, nous a-t-on dit, en étain (?).

FIG. 21. — BRACELETS  
(VI, 1<sup>o</sup>, 1-4). 2/3 grandeur.

(1) [Il me semble qu'il faut en dire autant pour les boucles d'oreilles (v. *BEFEO*, III, 600 ; sur le rôle du *čamōnei*), dont le décentrement s'expliquerait ainsi, et peut-être même pour les grandes mitres cylindriques, — qui paraissent, à première vue, s'ajuster parfaitement aux statues des kulans —, et pour les diadèmes hémisphériques des reines. D'une façon générale, je suis porté à croire que les principales pièces de ces dépôts étaient des offrandes votives destinées aux cérémonies posthumes (cf. Cabaton, *Nouv. Rech. sur les Chams*, p. 60, fig. 16). J'ai vu à Phanri, au premier anniversaire d'un fils de Hât Vinh, tout un service complet et neuf de batâs, etc., qui fut dès lors consacré à célébrer ses anniversaires. — E. M. D.]

## 2<sup>o</sup> Bagues

Aucune représentation de figure chame ne montre de bague dans ses bijoux. Les grossières figures des bamoûs du Binh-thuân seules présentent, et dans un décor peint qui peut être récent, de minces bagues en or. Nous avons rencontré quelques bagues en or dans nos fouilles, mais sans que rien autorise une hypothèse sur leur date (1).

### 1-3. Trois petites bagues (PD).

Ces bagues paraissent en or rouge; leur dimension fait penser que c'étaient des bagues d'enfants ou des parures de petites divinités.

### 4-16. Treize grosses bagues (HS).

Neuf de ces bagues ont des chatons renfermant des fragments de verre coloré, et l'une un chaton renfermant un morceau de nacre.

### 17-18. Deux anneaux ronds et trois à côtés dentelés; cuivre (HS).

### 19-25. Cinq ou six petits anneaux; cuivre (HS).

Ce sont peut-être des anneaux de rideaux d'origine européenne.

## 3<sup>o</sup> Boucles d'oreilles

### 1-6. Douze boucles d'oreilles avec fausse pierre au milieu; or; diam., 1,5; fig. 22 (TM).

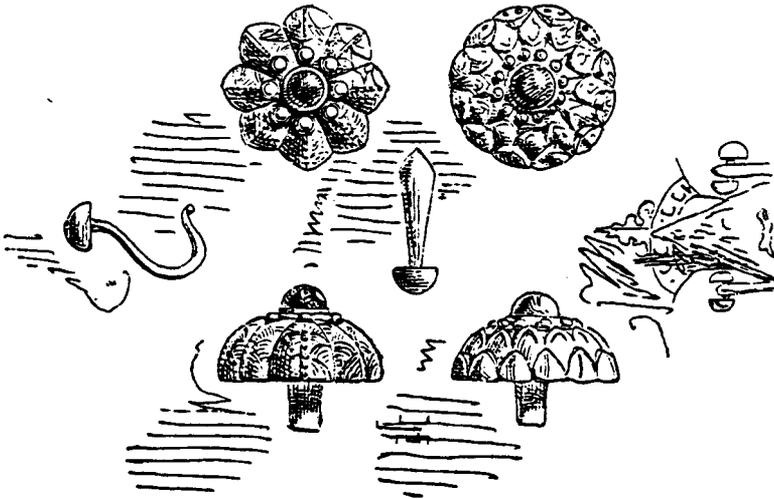


FIG. 22. — BIJOUX (VI, 5<sup>o</sup>). 2/3 grandeur.

Parmi ces 12 boutons d'oreille, 9 sont du type rond à 2 rangs de 12 feuilles, avec ou sans perle, mais avec faux rubis au centre; 3 sont du type à godrons avec 8 ou 12 divi-

(1) V. BEFEO, I, 411 et fig. 75.

sions. Chaque groupe de deux boutons semble unique. Il nous a été affirmé que l'autre partie de la paire accompagnait le mort dans sa dernière demeure, par suite était probablement brûlé avec lui ou déposé avec son kloñ. Le raccord de deux boutons sur le lobe de l'oreille se fait par l'introduction l'un dans l'autre de deux cylindres, qui sont adaptés, au centre sur 10, et hors du centre sur 2, de ces boutons (série à feuilles). Les Chams prétendent que le bouton à cylindre excentrique se mettait par derrière l'oreille, le bouton à cylindre concentrique en avant. Nous croyons, en raison de la différence de nombre entre les deux genres de boutons et de la similitude complète des deux boutons à cylindre désaxé, que c'est là une de ces explications de fantaisie dont les Chams sont coutumiers. Il nous paraît plus vraisemblable que cette disposition avait pour objet de faire pendre le bouton plus bas, ce qui le mettait mieux en valeur et le faisait paraître plus lourd, par suite plus précieux. Le nom cham des boucles d'oreilles est *agal*.

7. Une paire de boucles d'oreilles rondes ; or (L).

8. Deux boutons d'oreille en métal rouge ; alliage de cuivre et d'or ou cuivre rouge ; diam., 1,5 ; fig. 22 (HS).

Le bouton à tige droite peut être annamite, car les femmes annamites portent encore de nos jours des bijoux semblables.

9. Un crochet d'oreille ; même métal ; fig. 22 (HS).

## VII. — VÊTEMENTS, COIFFURES, etc.

Le dépôt de Tinh-mĩ contient un grand nombre de vêtements de cérémonies : vêtements destinés à représenter les dieux dans les sacrifices, sampots, tuniques, étoffes diverses, écharpes, etc., dans un bon état de conservation. Ces vêtements portent au lieu de boutons des attaches en lacets. Les vêtements de divinités n'ont rien de spécial qu'une sorte de plastron brodé suspendu en arrière aux épaules ; ils sont de petites dimensions.

Le dépôt de Phuróc-dông contient également un grand nombre de vêtements, des écharpes, divers souliers de forme annamite et une couronne pontificale de roi. On y trouve aussi une bandelette longue, destinée, paraît-il, à être croisée tout autour du corps ; elle est décorée de distance en distance de palmettes alternativement rouge et or, 5 de chaque côté ; au centre, deux palmettes, l'une or et l'autre rouge, sont opposées pied à pied.

Le dépôt de Hàu-sanh contient 5 paniers d'étoffes et de vêtements en assez bon état. On y trouve une sorte de plastron à une seule face, ouvert au col et brodé, avec pièce rapportée circulaire à la hauteur du nombril.

Le dépôt de Hừu-dừc contient plusieurs paniers de robes et d'étoffes sans grand intérêt, mais en bon état. Toute une série de ces pièces sont imprimées et paraissent provenir de la fabrication d'Oberkampff ou d'une industrie du même genre du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le trésor de Lavañ contient plusieurs robes de gala, d'étoffe et de forme annamites, avec broderies d'or et de clinquant près du col ; un grand nombre de tuniques, de sampots brodés, d'écharpes ; des voiles de plat à centre en étoffe annamite avec bordure simple et rang de dents de scie ; un grand nombre de pièces d'étoffe de fortes dimensions sans destination déterminée ou du moins connue de nous. Ces pièces, au nombre de 200 ou 300, sont dans un état lamentable : elles semblent avoir subi un incendie et avoir été détériorées surtout par l'eau qui a servi à l'éteindre.

Le dépôt de Palei C'vah compte surtout des vêtements royaux et diverses étoffes ; celui de Palei Praik, quelques vêtements autres que ceux signalés ; celui de Kajon, outre les pièces inventoriées, un grand nombre de sarongs, ceintures, habits, etc.

Quelques vêtements sont déposés à Lobui : un morceau de robe de cour annamite, un gilet en étoffe laotienne, trois sampots à dessin or, cinq habits chams blancs et quatre sampots blancs avec bandes brodées d'or aux deux bouts.

1. Tiare ; décor à écailles ; or ; 17/23 ; fig. 23 (TM).

C'est un cylindre d'or à plan supérieur oblique, orné au bas d'une large bande de décor et d'un frontal, tandis que le corps même de la mitre présente 4 rangs d'écailles saillantes nervées. La coiffe intérieure est d'argent. Le dessus est formé d'une feuille d'argent nervée



FIG. 25. — TIARE ROYALE (VII, 1). 1/4 grandeur.

longitudinalement. Derrière se voit une coupure carrée qui ne paraît pas postérieure à l'ensemble, mais dont nous ignorons la raison : les Chams ont voulu nous convaincre que c'était là un symbole de la vassalité que le royaume avait dû subir. Cette tradition ne nous ayant pas été rapportée en présence même des couronnes est d'autant plus sujette à caution : ce pourrait être d'ailleurs une de ces explications après coup, habituelles aux Chams. Les différentes parties de la tiare sont ornées de bandes rapportées avec filigranes et rondelles de clinquant ; sur l'or les décors sont en repoussé. Le fond d'argent est raccordé par un système d'attaches analogue à celui que nous avons trouvé employé dans les vases du trésor de Po Kloñ Garai (1).

(1) V. BEFEO, I, 410. Comme on le voit, ce n'est plus la forme à étages primitive, mais bien la forme cylindrique, qui apparaît au plus tard au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (temple de Po Kloñ Garai) pour devenir la seule forme employée, au moins dans le Binh-thuận, dès la construction du temple de Po Romé.

2. Tiare; décor à figures; or; 20/17; fig. 24 (TM).

Cette tiare est en forme de haute mitre cylindrique. Une bande de décors en forme de bas. Cette bande est recouverte en avant par le frontal qui descend en deux pointes courbes sur les tempes, tandis que le corps cylindrique se termine obliquement en haut par une ligne festonnée. Le dessus est formé par une feuille d'argent nervée.

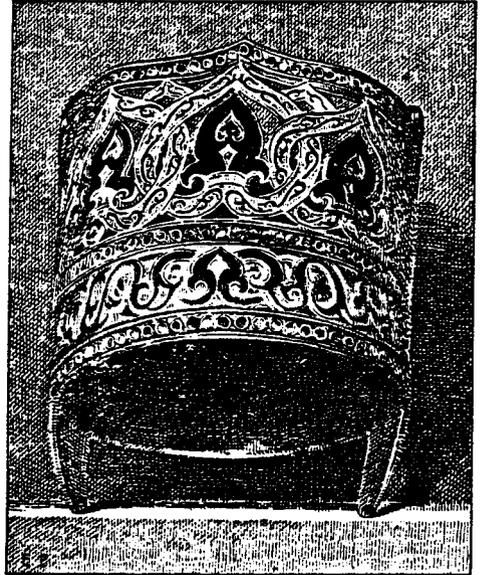


FIG. 24. — TIARE ROYALE (VII, 2). 1/4 grandeur.

C'est là la forme originale du diadème que porte la statue du roi Po Kloñ Gahul dans la pagode funéraire de To-li (*Inv. Somm.*, 5). Le détail diffère. Le corps principal du cylindre est ici décoré de fleurons et d'entrelacs découpés dans le corps même de la mitre; ils se détachent sur un fond de velours rouge. Le frontal et la bande sur laquelle il pose sont sans découpeure. La bande inférieure présente la répétition d'un élégant fleuron cham. Frontal, bandeau et mitre sont bordés de deux filets rapportés, ornés de paillettes de clinquant cerclées de filigrane. Les deux rinceaux du frontal se terminent par deux sortes de têtes (?), qui viennent tenir le motif central. Ils sont ornés d'espèces d'écailles en filigrane. Les bandes qui dessinent les as de cœur du motif d'entrelacs du corps sont décorées d'un rinceau ondulé sur fond pointillé; les fleurons sont nus.

3. Coiffure royale; décor à figures; velours et or; fig. 25 et 26 (TM).

Cette coiffure de velours rouge porte sur une sorte de diadème d'or plein relevé en arrière pour loger le chignon et qui se réduit presque à rien en avant. Le dessus de la coiffe porte un décor d'or découpé. Le diadème inférieur, bas en avant, très haut en arrière, est orné d'un véritable fenestrage flamboyant, dont les jours sont occupés par des paillons. Une ganse en or forme le bord supérieur de la coiffe; elle se relève en arrière, enfermant la partie qui se redresse; en avant, au contraire, les deux galons plongent

unis par une bague et se réunissent en enserrant entre eux un faux rubis. La partie qui se relève en troussequin est sertie de deux bandes de rosaces quadrilobées enfermant dans la partie nue de l'avant un motif en amande où deux dragons de caractère amantite, mais dont la tête rappelle celle des inogaraïs, s'affrontent des deux côtés d'une pierre disparue qu'ils semblent vouloir avaler. En arrière, l'espace laissé entre le galon et le diadème est occupé par un motif de rinceaux franchement chamis, découpés sur le fond de velours, et d'un ruban d'or orné de rosaces quadrilobées et de ronds de clinquant vert. Le dessus est décoré d'un ornement du même genre, où les yeux des volutes sont formés d'une paillette ronde de clinquant blanc. L'espace vide où se voit le fond de velours qui circonscrit la pièce de dessus, présente une série de rosaces quadrilobées à paillettes blanches.

D'après les Chams, la mitre serait la coiffure hiératique du roi en tant que chef du culte, ou mieux en tant que dieu : ce serait pourquoi c'est la seule représentée sur les statues des temples, des tours ou des bamots funéraires. La coiffure mentionnée ici serait l'insigne du pouvoir civil, la coiffure ordinaire du roi. C'est elle que semblent plutôt avoir cherché à imiter les Chams dans le simulacre de couronnement que M. Odend'hal, à cette époque résident de Phanrang, leur a fait exécuter en 1901. L'une et l'autre portent le nom de *ganrañ*.

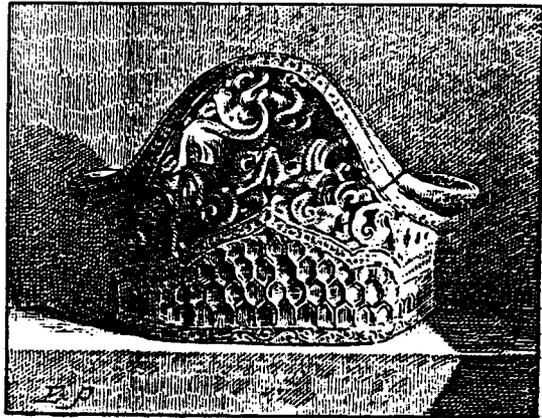
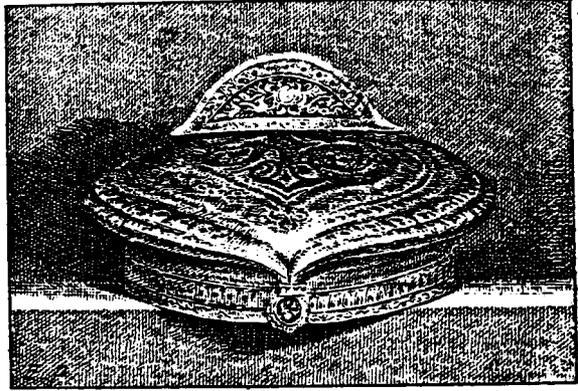


FIG. 25. — COIFFURE CIVILE DE ROI (VII, 3).

1/4 grandeur.

#### 4-7. Quatre coiffures de reine ; or; fig. 27 et 28 (TM).

Le diadème représenté ici (fig. 27) est complet. Il est découpé sur un morceau de velours rouge, que supporte une coiffe d'argent. Il est orné en bas de deux rangs de perles d'or qui semblent pleines et que séparent du décor un rang d'écaillés et un rang d'écaillés nervées. Une large bande d'or brisée par une arête longitudinale divise le

décor en deux parties ; elle se ploie légèrement en avant. Le deuxième diadème (fig. 28) n'a plus ni fond ni calotte ni perles. Le troisième, complet, n'a pas de paillettes. La bande médiane présente en avant des espèces de dragons et des oiseaux dans un feuillage. Le quatrième, d'or non découpé, présente à la base un large rang de rosaces quadrifoliées et sur le rebord des ronds d'or (v. fig. 2, où les coiffures 5, 6, 4, 7, sont rangées de gauche à droite dans cet ordre).

Sous ces diadèmes se plaçait sur les cheveux une sorte de disque plat, dont il existe à Tinh-mī plusieurs exemples : un en passementerie d'or et paillettes sur trois rangs, un autre en passementerie d'or et paillettes allongées en forme d'amande, un autre encore en mousse d'or et paillettes de deux épaisseurs, avec galon central rouge et or.

Ces couronnes de reine portent le nom de *bañvu-buk* « fleur-cheveux ». Les statues nous montrent comment ces diadèmes se portaient sur le haut de la tête, un peu en arrière ; ils semblent avoir enfermé le chignon,

Il nous a été impossible de savoir comment se répartissaient ces quatre coiffures. Tout au plus nous a-t-on affirmé qu'elles étaient groupées par deux dans chaque succession d'une part, et que de l'autre les plus ornées étaient celles des premières femmes et les autres celles des concubines.

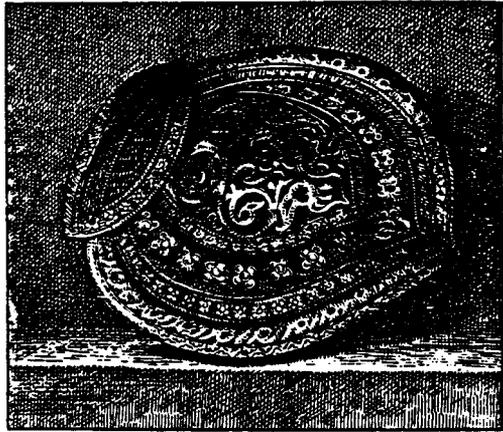
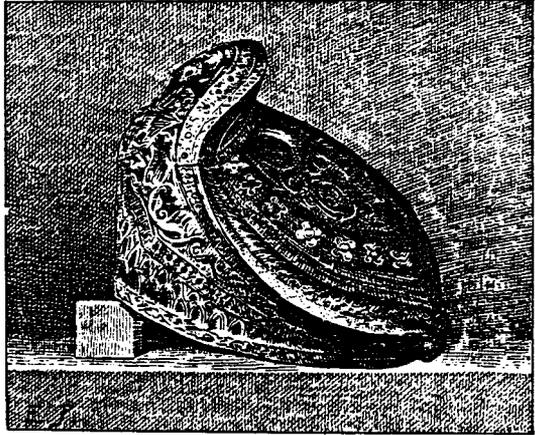


FIG. 26. — COIFFURE CIVILE DE ROI (VII, 5).  
1/4 grandeur.

8. Face de tiare à frontal ; décor à figures (L).

Cette face de diadème semble avoir été appliquée sur une mitre d'étoffe ou de métal.

9. Diadème en argent à décors de rinceaux analogues à ceux de Tinh-mī (PL).

10. D<sup>o</sup>, en or (PL).

11-12. Deux coiffes de route en velours rouge brodé d'or ; rosace d'or au sommet ; fig. 29 (L).

Ces chapeaux forment quatre grands doubles qui retombent tout autour de la tête, le pan postérieur plus long, le pan antérieur ouvert, évidé devant le visage. Dans la fig. 29, le chapeau est représenté avec les quatre pans étendus à plat autour de la calotte.

13. Rosaces d'une de ces coiffures; fig. 30 (L).

Ces rosaces sont en double quadrilobe pointu, découpé à jour avec large bouton saillant d'or. Elles sont décorées d'une poste double.

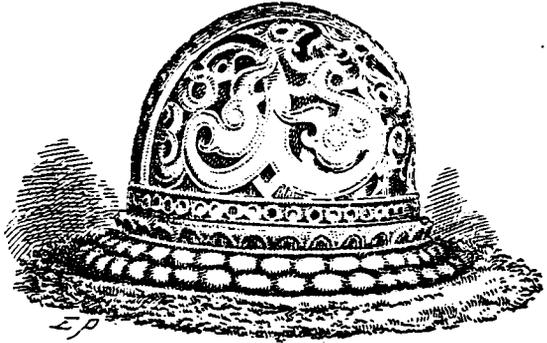


FIG. 27. — DIADÈME DE REINE (VII, 4).  
2/5 grandeur.

14. Chapeau de bois qui décorait ces coiffes (PC).

Vaste chapeau bombé et à larges rebords ; bouton au sommet.

15. Partie de couronne liturgique de roi ou de *basaiḥ* ; velours blanc et broderie d'or (L).

16. Un autre (TM).

17. Un autre (L).

Sorte de diadème de velours blanc orné de paillettes ; les prêtres *banis* en portent encore de pareils, au moins pour une partie de leur coiffure, dans les fonctions rituelles. Ce diadème serait la coiffure du chef de la famille, lorsqu'il préside les cérémonies religieuses faites chez lui par les *basaiḥs*. Le nom cham est *agal jamun* : *agal*, « cercle », et *jamun*, nom du chef de famille dans ce rôle.

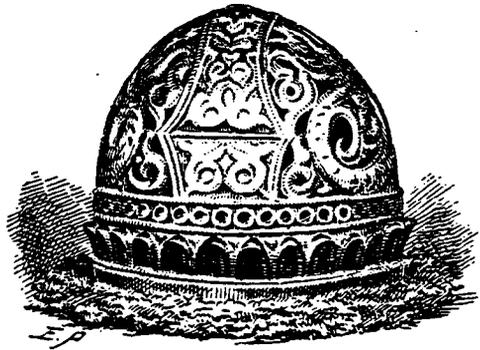


FIG. 28. — DIADÈME DE REINE (VII, 5).  
2/5 grandeur.

18. Sampot de roi (PP).

Le sampot royal, sur un revers formé de larges bandes rouges et vertes alternées, présente à l'endroit de larges séries parallèles de dessins en soie blanche et noire, filigranés d'or, sur fond rouge, représentant des *garuts* dans toutes les attitudes de la danse ou de la prière, six *inōgarais* à cinq paires de griffes disposées le long de leurs corps ondulés et d'autres animaux fantastiques. Ce sampot est brodé sur les deux faces, sans que par le croisement des fils le même motif soit répété en couleur différente sur les deux côtés

(je veux dire sujet rouge sur fond blanc et sujet blanc sur fond rouge). On trouve au dépôt de Lavan de larges palettes en ivoire très lisse, dont se servaient les brodeurs chams pour appliquer leurs décors en travaillant différemment chaque rangée de fils, soit en dessus soit en dessous, avant de la chainer sur la trame : travail de patience infinie.

19. Robe (PP).

Habit à fleurs d'or sur fond vert ; large bordure d'or et de clinquant au col.

20. Sarong ; 1<sup>m</sup> 30/2<sup>m</sup> 00 (PP).

Sarong à losanges d'or sur soie blanche ; verte et marron, entre deux larges bandes rouges.

21. Sarong (de danseuse ?) ; 1<sup>m</sup> 60/0<sup>m</sup> 35 (K).

Vêtement formé de croisillons à jour avec bande dorée et losanges réunis par des tortillons de soie noire ; épaulettes genre Java.

22. Echarpe (K).

Echarpe frangée en soie ; à l'endroit, des bandes rouges avec appliques de décors en S, or et blanc alternés ; au revers, des bandes rouges alternées.

23. Décor d'épaules à bandes remontantes ; clinquant et broderies d'or (L).

24-25. Bottes de forme chinoise, mais de travail cham (K).

Sujet en soie claire et foncée. Ces bottes se mettent devant les statues pendant les sacrifices (1).

26, etc. Plusieurs paires de souliers de forme chinoise ; semelles blanches épaisses ; broderies chames (L).

27-28. Deux pièces d'une garde de botte, genre cnémide, pour une seule jambe ; or et argent ; fig. 31 (L).

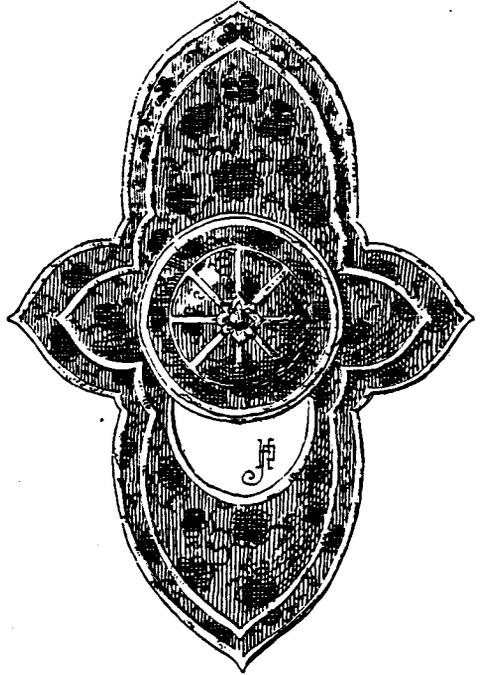


FIG. 29. — COIFFURE ROYALE DE ROUTE (VII, 11-12). 1/9 grandeur.

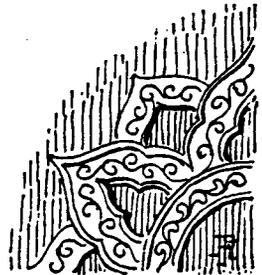


FIG. 30. — QUART DE ROSACE, Sommet du chapeau VII, 11-12.

(1) V. Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams*, grav. de la page 60.

Ces pièces sont décorées de grandes dents de scie ; sur la partie montante se voit un décor de rosaces avec quadrilobe allongé et sertissage de pierres précieuses disparues. Elles sont désignées sous le nom de *harum takhok*, « gaine-chaussure ».

### VIII. — OBJETS D'ORIGINE NETTEMENT ÉTRANGÈRE

Divers objets de ces dépôts paraissent d'origine étrangère ; nous n'avons classé ici que ceux qui de toute évidence ne sont pas l'œuvre des Chams ; nous laissons de côté ceux dont il serait difficile de dire si ce sont des originaux étrangers ou des copies chames.

Le dépôt de Phouc-dông contient, outre diverses pièces annamites sans intérêt, quelques objets européens qui remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle ou à la fin du XVIII<sup>e</sup> : théière et tasses à dorure intérieure épaisse et décor de fleurs à l'extérieur ; dame-jeanne en grès ; fourchette en étain de la plus mince valeur ; canne à épée, etc.



1-3. Trois grandes potiches avec leur couvercle : bleus de Huê (L).

4. Beau plat rond, vieux Huê ; 41/9 (PC).

5. Très beau plat octogonal allongé ; porcelaine ; 24/30 (PC).

6-9. Quatre plats ronds à fleurs ; couleurs variées avec motifs dorés ; sans grand mérite (PC).

10. Cuvette en porcelaine bleu clair (PC).

11. Deux soucoupes à sel minuscules, dentelées ; porcelaine (K).



FIG. 51. — DÉCOR DE JAMBIÈRE (VII, 27-28).

Les Chams n'ayant jamais su, selon toute apparence, fabriquer de la porcelaine, nous n'hésitons pas à considérer ces différentes pièces comme étrangères.

# L'ARGOT ANNAMITE

Par M. A. CHÉON,

*Administrateur des Services civils de l'Indochine,  
Correspondant de l'École française d'Extrême-Orient.*

---

Comme toutes les langues, l'annamite a son argot ou plutôt ses argots : argot des voleurs, argot des maquignons, argot des sampaniers, argot des chanteuses. Il y a également des argots de métiers ou de professions, mais ceux-ci sont moins compliqués et moins complets et se réduisent à quelques expressions.

Les argots varient d'une région à l'autre, mais les différences qu'ils présentent ne touchent pas à l'essence du jargon de l'espèce et, loin de constituer des anomalies, rentrent au contraire dans les règles générales qui président à sa formation. L'argot de Cochinchine se retrouve au Tonkin, avec d'autres éléments parfois, mais régi par les mêmes lois.

Ces argots, à ne considérer que la nature de leur vocabulaire et l'origine ou le mode de formation de leurs mots, peuvent théoriquement se diviser ainsi : *noi điếm*, ou argot des tripots ; *noi lái*, jargon d'interversion, et *noi lóng*, langage secret. Le *noi điếm* n'a que des mots à sens individuel ; dans le *noi lái*, les mots n'ont de sens que pris deux à deux ; le *noi lóng* renferme des vocables ayant un sens par eux-mêmes et dont quelques-uns lui sont spéciaux, mais la plupart du temps il altère les monosyllabes de la langue normale par un procédé emprunté au *noi lái*.

..

## I. — ARGOT ĐIỂM

Voici quelques notes prises à Saigon, en 1887, sur cet argot :

Le *noi điếm* est le langage des voyous, des voleurs et des vagabonds. Il n'a été possible d'en recueillir que quelques mots, les lettrés et autres gens honorables se défendant toujours de connaître ce bas langage et les professionnels ou ceux qui les fréquentent affirmant toujours, par une exagération qui se comprend, n'en pas connaître le premier mot. Au reste, ni les uns ni les autres ne comprennent l'intérêt que peuvent présenter pour nous ces sortes de recherches, et les individus peu francs du collier s'imaginent, dès qu'on les interroge

sur cette question, être en présence d'un agent de la police, dont ils ont maintes raisons de se défier.

Le vocabulaire spécial des filous paraît cependant, d'après les rares échantillons recueillis à grand'peine, mériter d'être l'objet d'une étude complète. Il semble constitué :

1<sup>o</sup> Par des archaïsmes vulgaires ou par des expressions spéciales à d'autres régions. Par exemple, pour « père » on emploie *bố* (父 *phụ*). Or en Cochinchine, le père est appelé communément *cha* ou *tia* ; *bố* est spécial au Tonkin.

2<sup>o</sup> Par des mots de la langue sino-annamite. Ex. : *trọng*, « époux », 伉, 丈 (qui probablement a donné *chông*) ; *từ, tờ*, « quatre », 四 ; *đáo*, « voler », 盜 (*đào* est la prononciation normale).

3<sup>o</sup> Par des mots dérivés de la même source ou empruntés aux dialectes du chinois, mais altérés d'après les mêmes lois qui ont présidé à la formation de la langue annamite. Ex. : *tẻ*, « sapèques, monnaie », (錢 *tiền*) ; *quẻ, quẻ*, « ligature », (貫 *quán*).

4<sup>o</sup> Par des mots de la langue vulgaire, soit détournés de leur acception ordinaire (ainsi *con mèo*, « chat », pour « amante ») ; soit déformés dans leur articulation initiale ou dans leur son (*mãi* pour *bảy*, « sept » ; *suông* pour *sáu*, « six ») ; soit déformés dans chacun de ces éléments à la fois (*gãi* pour *ruỡi*, « demi ») (1).

5<sup>o</sup> Par des mots d'origines diverses ou inconnues ou de pure invention peut-être. Ex. : *mói* (2) pour *đi*, « aller » ; *bị* pour *vợ*, « époux ».

. . .

## II. — ARGOT LÁI

Le *nói lái* (3) est un langage de formation mécanique et artificielle, résultant de l'échange des sons finaux entre deux mots qui se suivent immédiatement dans le discours.

La plupart des mots annamites peuvent être décomposés en deux éléments : une consonne initiale ou articulation et un son final : *tôi*, « moi », = *t* + *ôi* ; *ba*, « trois », = *b* + *a*, etc.

---

(1) Peut-être doit-on lire *gãy*, qui signifierait « brisé, cassé en deux », mais le changement de *r* en *g* dur ne serait pas sans exemple.

(2) Ce mot *mói* aurait-il été emprunté au cham *mai*, « venir » ?

(3) *Nói lái* paraît signifier « fourcher en parlant », c'est-à-dire mélanger ou intervertir les éléments de deux ou de trois monosyllabes qui se suivent.

En chinois, cette dissociation des éléments du monosyllabe a été faite par les lexicographes, qui indiquent la prononciation d'un caractère au moyen de deux autres caractères, dont le premier donne l'articulation initiale et le second le son final. C'est ainsi que le son du caractère 心, qui se lit *tâm*, sera indiqué par les deux caractères 昔 *tich* et 林 *lâm* que l'on pose comme connus, et qui se décomposent ainsi : *t* + *ich*, et *l* + *âm*. *Tich* donne la consonne initiale *t*, et *lâm* l'élément vocal *âm*, ce qui produit effectivement *tâm*. Les Chinois et les Annamites séparent ainsi les éléments des mots, consonnes et voyelles, avec la plus grande facilité.

C'est sur cette séparation que repose le mécanisme de l'argot *lái*.

1° Le premier mot prête sa finale au second, qui lui rend la sienne en échange. Ainsi *đi chôi*, « aller s'amuser, se promener », se décompose en *đ* + *i*, et *ch* + *oi*, et devient, par interversion, *đoi chi*.

2° Le premier mot cède son accent et sa place au second. Ainsi *cái màn*, « le rideau », devient *màn cái*.

Ce procédé est fort simple et à la portée de toutes les intelligences. Aussi n'est-il pas d'indigène qui ne sache équivoquer souvent avec la même crudité et le même cynisme que Rabelais. C'est même par suite de cette déplorable facilité qu'on évite avec soin le rapprochement de certains mots qui prêtent naturellement à une interversion susceptible de donner aux termes ainsi dénaturés un sens nouveau qui choque les convenances les plus élémentaires. Il en est ainsi de *quả táo khô*, « jujube sèche », qui donne trop facilement *khố tao*, « mon langouti ».

De tous les exemples de rapprochements à éviter que j'ai recueillis, c'est le seul qui n'offre pas *immédiatement* un sens grossier ou obscène. Ceux qui suivent sont absolument intraduisibles en français :

Đếm deo, « compter (des perles pour les) porter (en chapelet) »,	donne	Đéo đếm ;
Đẽo đá, « tailler des pierres »,		» Đã đéo ;
Cụ găm, « vous êtes mécontent »,		» Cặm gu.

Telle est la tendance à équivoquer qu'il n'est même pas nécessaire que les mots se suivent sans intermédiaire. L'interversion peut se produire entre deux mots séparés par un autre :

Cụ trong dân, « ancien parmi la population »,	donne	Rận trong cụ ;
Xé đầu khăn, « déchirer le bout du turban »,		» Cấn đầu ghe ;
Hạt đếm đẽ deo, « des perles comptées pour porter en chapelet »,		» Đéo đếm.

Enfin, ainsi qu'on vient de le voir par le deuxième exemple *Xé đầu khăn*, l'équivoque peut s'établir même par à peu près :

Gió rét, « le vent est glacial »,	donne	Phét chó ;
Tốt lành, « bel et bon »,		» Tát lờn.

Le peu de difficulté que présente cette sorte d'argot, facile à entendre dès qu'on en possède le mécanisme, en a fait imaginer un autre, un peu plus

complicqué, mais dont la formation repose sur le même principe. Il consiste à prendre chaque mot du discours et à le faire suivre *fictivement* d'un monosyllabe qui est la clef du système, puis on opère sur le groupe binaire ainsi formé comme il a été dit précédemment pour le *lái* simple. Si la clef adoptée est *phấn*, la proposition *tôi đi*, « je vais », devient d'abord *tôi-phấn đi-phấn*; on opère ensuite par interversion dans chacun de ces deux groupes, et l'on obtient la combinaison : *tân-phôi đân-phi*.

C'est ainsi qu'il y a l'argot *phấn*, si la clef ou cheville est *phấn*, l'argot *ngân*, si la clef est *ngân*, etc.

\* \* \*

### III. — ARGOT LONG

Les spécimens d'argot qui vont suivre ont été recueillis au Tonkin. Les uns (A) sont constitués par un vocabulaire restreint aux nombres et aux monnaies de compte ; les autres (B) sont de véritables langages. Ces derniers, en dehors de termes spéciaux, ont recours, pour compléter leur vocabulaire, aux procédés du *nói lái*.

#### A. — ARGOTS RESTREINTS AUX NOMBRES ET AUX MONNAIES

##### 1<sup>o</sup> Argot des marchands de buffles de Son-tây

ARGOT	ANNAMITE	SENS
một	một	un
hai	hai	deux
thăm <sup>(1)</sup>	ba	trois
tờ <sup>(2)</sup>	bốn, tư	quatre
kèo <sup>(3)</sup>	năm	cinq
mục <sup>(4)</sup>	sáu	six
hấp	bảy	sept
bét, vét <sup>(5)</sup>	tám	huit

(1) *Thăm*, sino-annamite tam 三, chinois san.

(2) *Tờ*, sino-ann. tư 四, ch. sseu.

(3) *Kèo* peut être *kèo*, « arbalétrier, ferme », par allusion à la forme secondaire du caractère qui signifie « cinq » en chinois, 五.

(4) *Mục* est probablement 睦 *mục*, « parfait accord, harmonie », qui suggère 陸 *lục*. « terre ferme, six », forme alternative de 六.

(5) *Bét, vét*, sino-ann. bát 八.

cửu (1)	chín	neuf
nap (2)	mười	dix
nap chách (3)	mười một	onze
nap nái (4)	mười hai	douze
nap thắm	mười ba	treize
nap tờ	mười bốn	quatorze
nap kéo	mười lăm	quinze
nap mục	mười sáu	seize
nap hấp	mười bảy	dix-sept
nap bét	mười tám	dix-huit
nap cửu	mười chín	dix-neuf
bĩ (5)	hai mươi	vingt
lim	ba mươi	trente
lim chách	ba mươi một	trente-et-un
lim lái (6)	ba mươi hai	trente-deux
tờ mười	bốn mươi	quarante
tờ chách	bốn mươi một	quarante-et-un
kèo mười	năm mươi	cinquante
kèo chách	năm mươi một	cinquante-et-un
mục mười	sáu mươi	soixante
mục chách	sáu mươi một	soixante-et-un
hấp chục (7)	bảy mươi	soixante-dix
bét chục	tám mươi	quatre-vingt
cửu mươi	chín mươi	quatre-vingt-dix
một trăm	một trăm	cent
tấc (8)	quan	ligature
tấc kéo	quan năm	une ligature et demie
kèo gập (9)	năm quan rưỡi	cinq ligatures et demie

## 2<sup>o</sup> Argot des marchands de porcs de Hanoi

ARGOT	ANNAMITE	SENS
một, chách	một	un
lái	hai	deux

(1) *Cửu*, sino-ann. *cửu* 九.

(2) *Nap*, sino-ann. *thập* 十.

(3) *Chách*, sans doute le même que *chich*, *chếch*, *chiếc*, « un, unique » ; sino-ann. *kiết*, *khiết* 子, « seul ».

(4) *Nái* vient vraisemblablement de *lái* pour *lại*, « une seconde fois » (voir *lim lái*, trente-deux) ; peut-être l'*n* est-il naturellement appelé par l'*n* de *nap*.

(5) *Bĩ* suggérerait le cambodgien *pir*, le môn *bá* ?

(6) *Lái* serait la forme normale.

(7) *Chục*, communément employé pour « dix, dizaine, douzaine ».

(8) *Tấc* ou *tấc*.

(9) *Gập* est une forme de *gấp*, « plier ».

thâm (1)	ba	trois
chớ (2)	bốn	quatre
kẹo (3)	năm	cinq
mục	sáu	six
hấp	bảy	sept
bét	tám	huit
khuôm (4)	chín	neuf
mười, đập	mười	dix
chách lòi (5)	một quan	une ligature
một nạp (6)	mười quan	dix ligatures
bồng non (7)	hai mươi quan	vingt ligatures
bĩ sám (8)	ba mươi quan	trente ligatures
chuồng bèo (9)	bốn mươi quan	quarante ligatures
kẹo mười lòi	năm mươi quan	cinquante ligatures
chày (10) gập	một tiền rưỡi	un tiền et demi
lái gập	hai tiền rưỡi	deux tiền et demi
tắc kẹo	một quan năm	une ligature et demie
lái kẹo	hai quan năm	deux ligatures et demie
nạp lòi kẹo chày	mười quan năm	dix ligatures et demie
nạp kẹo	mười lăm quan	quinze ligatures
bĩ kẹo	hai mươi lăm quan	vingt-cinq ligatures
chách ngân (11)	một đồng bạc	une piastre
lái ngân	hai đồng bạc	deux piastres

## B. — ARGOTS QUI SONT DE VRAIS LANGAGES

### 1<sup>o</sup> Argot des sampaniers de Son-tây

Cet argot, par exception, ne possède pas de termes spéciaux individuels. Il se borne au vocabulaire normal qu'il dénature par un procédé rappelant celui du *noi lái*.

(1) *Thâm* n'est qu'une variante de *thăm* (v. plus haut, p. 50).

(2) *Chớ*, variante de *từ*, *tớ*.

(3) *Kẹo*, variante de *kéo*.

(4) *Khuôm* se rapproche beaucoup de *chin*, forme normale; en *chrau* (dialecte des sauvages de la frontière nord-est de Biên-hoà), *xen*, *xún*, signifie « neuf ».

(5) *Lòi*, « ficelle, petit lien »; *lòi tiền*, « ficelle ou lien pour enfiler les sapèques ». *Lòi* n'est donc qu'un synonyme de *quan* (= 貫 *quán*).

(6) *Nạp*, variante enphonique de *đập*.

(7) *Bồng non*, « petite brassée (?), petite timbale (?) ».

(8) *Bĩ sám*; *sám* suggère 三 *tam*; mais alors *bĩ* serait superflu.

(9) *Chuồng bèo*, « parc de lentilles d'eau »; allusion à la forme du caractère 四 *tứ* qui signifie « quatre » en chinois. Cette forme rappelle le carré de bambou qui circonscrit les parcs de lentilles d'eau dans les mares.

(10) *Chày*, « pilon »; dixième partie de la ligature.

(11) *Ngân*, forme de *ngân* 銀, « argent ».

Il enlève invariablement son accent au mot, substitue toujours *ch* à l'articulation initiale et modifie également, dans un grand nombre de cas, l'articulation finale; enfin, il fait suivre le mot ainsi déguisé et mutilé d'une cheville, *khiêm* ou *khiêp*, qui est destinée à recevoir l'accent du mot normal. *Khiêm* sert pour les mots finissant par une nasale : *n*, *ng*, *nh*, *m*; *khiêp* (*khiêp* ou *khiêp*) pour les mots terminés par une explosive : *t*, *c* (= *k*), *p*, *ch*. Cet argot est donc caractérisé par la répétition de *ch* et de *khiêm* ou *khiêp*. Pour travestir *sáu*, « six », par exemple, on remplace d'abord *s* par *ch* = *cháu*; puis on met le mot au ton égal, ce qui laisse *chau*; on fait suivre ce mot de *khiêm*, auquel on donne le *sắc* que portait *sáu* et l'on obtient la combinaison *chau khiêm*.

Il y a toutefois lieu de faire les réserves suivantes :

- 1° Les mots commençant par *ch* conservent naturellement cette consonne ;
- 2° Les mots terminés par une voyelle ne reçoivent aucune addition *in fine* ;
- 3° Les mots terminés par une nasale, *n*, *ng*, *nh*, *m*, conservent toujours cette consonne intacte (1).

#### 1° Modifications des initiales

a. — Le mot normal commence par une voyelle : *áo*, « robe » ; *anh*, « frère aîné » ; *ăn*, « manger » ; *uống*, « boire » ; *ở*, « demeurer ».

La règle est que le mot perde son accent, qui se reporte sur la cheville, et l'articulation *ch* lui est immédiatement préfixée. On obtient ainsi *cháo*, *chành*, *chăn*, *chúng*, *chơ*, qui, respectivement suivis de la cheville *khiêm*, forment les groupes suivants :

<i>cháo khiêm</i> = áo	<i>chúng khiêm</i> = uống
<i>chành khiêm</i> = anh	<i>chơ khiêm</i> = ở
<i>chăn khiêm</i> = ăn	

b. — Le mot normal commence par *ch* : *chăn*, « couverture » ; *chạy*, « courir » ; *chiếu*, « natte » ; *chó*, « chien » ; *chỗ*, « lieu ».

Il ne subit alors, en ce qui concerne l'initiale, aucune modification :

<i>chăn khiêm</i> = chăn	<i>chơ khiêm</i> = chó
<i>chạy khiêm</i> = chạy	<i>chỗ khiêm</i> = chỗ
<i>chiếu khiêm</i> = chiếu	

c. — Le mot normal commence par une consonne autre que *ch* : *khăn*, « turban » ; *phố*, « magasin, rue » ; *có*, « tante, Mademoiselle » ; *com*, « riz cuit ».

Ces consonnes font invariablement place à *ch* :

<i>chăn khiêm</i> = khăn	<i>chỗ khiêm</i> = có
<i>chố khiêm</i> = phố	<i>chơ khiêm</i> = com

(1) Les nasales seules sont conservées ; les autres consonnes finales sont remplacées par la nasale de la même famille.

2<sup>o</sup> Modifications des finales

Cinq cas peuvent être distingués :

a. — Mots terminés par une voyelle : *áo*, « robe » ; *có*, « avoir » ; *nhà* « maison » ; *phố*, « rue » ; *đi*, « aller » ; *rời*, « fini ».

Ces finales restent intactes (sauf, bien-entendu, pour l'accent) :

chao khiêm = áo	chó khiếm = phố
cho khiếm = có	chí khiếm = đi
cha khiếm = nhà (1)	chôi khiếm = rời

b. — Mots terminés par une dentale (*n, t*) : *bốn*, « quatre » ; *lên*, « monter » ; *tuần*, « faire des rondes » ; *chín*, « neuf » ; *nịt*, « cordon » ; *một*, « un » ; *chuột*, « rat ».

*N* demeure ; *t* est remplacé par *n*, et alors la cheville devient *khiếp* au lieu de *khiêm* (2).

chôn khiếm = bốn	chiên (3) khiếp = nịt
chèn khiếm = lên	chôn khiếp = một,
chuán khiếm = tuần	chuón khiếp = chuột
chín khiếm = chín	

c. — Mots terminés par une gutturale (*c, ng*) : *cốc*, « gobelet » ; *bạc*, « oncle » ; *cóc*, « crapaud » ; *nước*, « eau » ; *thuốc*, « tabac » ; *bạc*, « argent » ; *làng*, « village » ; *uống*, « boire » ; *giường*, « lit » ; *sông*, « fleuve ».

*Ng* demeure ; *c* est remplacé par *ng* et la cheville est encore, dans ce dernier cas, *khiếp* au lieu de *khiêm*.

chông khiếp = cốc	chang khiếp = bạc
chang khiếp = bác	chang khiếm = làng
chong khiếp = cóc	chuông khiếm = uống
chương khiếp = nước	chương khiếm = giường
chuông khiếp = thuốc	chông khiếm = sông

d. — Mots terminés par une labiale (*m, p*) : *com*, « riz cuit » ; *tám*, « huit » ; *năm*, « cinq » ; *trăm*, « cent » ; *đạp*, « fouler, donner un coup de pied » ; *sắp*, « se préparer à ».

*M* ne change pas ; *p* est remplacé par *m* et la cheville, dans ce dernier cas, est *khiếp*.

chơm khiếm = com	chăm khiếm = tám
cham khiếm = tám	cham khiếp = đạp
chăm khiếm = năm	chăm khiếp = sắp

(1) L'accent *huyền* est, de règle, remplacé par l'accent *binh*.

(2) L'emploi de *khiếp*, qui ne peut recevoir que le *dấu sắc* ou le *dấu nặng*, indique par là même que le mot normal finit par une explosive. Les mots terminés par une explosive ne peuvent être prononcés qu'avec un de ces deux accents.

(3) A noter l'apparition d'un *ê* : *chiên*, au lieu de *chín*.

e. — Mots terminés par une palatale (*nh, ch*): *sách*, « livre »; *cách*, « distant »; *anh*, « frère aîné »; *canh*, « veille ».

*Nh* demeure, comme toutes les nasales; *ch* est remplacé par *nh* et la cheville prend encore la forme *khiếp*.

chanh khiếp = sách  
chanh khiếp = cách

chanh khiêm = anh  
chanh khiêm = canh (1)

### 3<sup>o</sup> Accents

On a vu que l'accent du mot normal est transféré sur la cheville *khiêm*, qui sert pour les nasales, ou *khiếp*, qui est employée pour les explosives :

chao khiếm = áo, « robe »  
chăn khiếm = ăn, « manger »  
cháy khiếm = bảy, « sept »

chơ khiếm = ở, « demeurer »  
chôn khiếp = một, « un »  
chiên khiếp = biết, « savoir »

Cependant le *huyền* disparaît toujours et se confond avec le *binh*. Ainsi *tuần*, « faire des rondes »; *quần*, « pantalon »; *nhà*, « maison »; *làng*, « village »; *về*, « revenir »; *Lào*, « Laos », donnent les groupes suivants :

chuân khiếm = tuần  
chuân khiếm = quần  
cha khiếm = nhà

chang khiếm = làng  
ché khiếm = về  
chao khiếm = Lào

Cet argot emploie souvent un même groupe pour travestir des monosyllabes différents, et la suppression du *huyền* ne fait qu'augmenter la confusion. Ainsi *chanh khiếm* répond à *canh*, « veille », et à *anh*, « frère aîné »; *chăn khiếm* à *ăn*, « manger », et à *khăn*, « turban »; *chó khiếm* à *bố*, « père », et à *phố*, « rue »; *cha khiếm* à *nhà*, « maison », et à *cha*, « père ».

Dans ce système d'argot, qui allonge considérablement la phrase puisqu'il répète la cheville après chaque monosyllabe, on supprime les particules comme *cái* (article), *hay*, « ou bien », et l'on écourte les mots composés : *tất* = *bi tất*, « chaussettes »; *trưởng* = *lí trưởng*, « maire ».

Voici quelques phrases simples accommodées à la manière de ce jargon :

#### ANNAMITE

#### ARGOT

1. Anh có tiền hay không ?

Chanh-khiếm cho-khiếm chiêm-khiếm chông-khiếm ?

« Avez-vous de l'argent ? »

2. Anh có đi xem hát với tôi không ?

Chanh-khiếm cho-khiếm chi-khiếm chem-khiếm  
chan-khiếp chơi-khiếm chôi-khiếm chông-khiếm ?

« Venez-vous au théâtre avec moi ? »

(1) On voit que *anh* et *canh* sont rendus par le même groupe.

3. Con ở phố này. Chon-khiêm chơ-khiêm chơ-khiêm chay-khiêm.  
« Je demeure dans cette rue. »
4. Tôi về nhà. Chôi-khiêm chề-khiêm cha-khiêm.  
« Je retourne chez moi »
5. Cho tôi nằm chiếu này. Cho-khiêm chôi-khiêm chằm-khiêm chiếu-khiêm chay-khiêm.  
« Permettez-moi de dormir sur cette natte. »

Si l'on ôtait les chevilles et les éléments étrangers aux mots réguliers, en leur restituant leur accent, on obtiendrait successivement :

1. anh ó iên ông
2. anh ó i em á ói ôi ông
3. on ở ở ay
4. ôi ê a
5. cho ôi ăm chiếu ay

C'est quelque chose comme de l'annamite désossé, tel qu'on l'entendrait d'une bouche incapable d'articuler les consonnes initiales, sauf *ch*, et qui ne prononcerait que les consonnes finales nasales.

## 2<sup>o</sup> Argot des marchands de grain

Le jargon des marchands de grains (*hàng gạo*) est moins fastidieux et monotone que celui qui vient d'être étudié et dont il procède cependant. Il ne possède pas de termes spéciaux. Tandis que les caractéristiques du précédent sont uniformément *ch... khiêm* ou *ch... khiêp*, les figures de celui-ci sont *ch... im* ou *ip*, *ch... om* ou *op*, *m... om* ou *op*, et offrent par conséquent plus de variété.

### 1<sup>o</sup> Voyelles initiales

On leur préfixe *ch* et, par exception, *m* ; la cheville est *im*, *om* ou *ip*, *op*, selon que la consonne finale est une nasale ou une explosive :

chông im = ông, « Monsieur »	chăn im = ăn, « manger »
chiêm im = yếm, « couvre-sein »	chuông im = uống, « boire »
chằm im = ẵm, « bouillotte »	mao om = áo, « robe »

### 2<sup>o</sup> Voyelles finales

Elles suivent la même règle que dans l'argot précédent, c'est-à-dire que le son est conservé intact :

mô côm = cõ, « cou »	chơi lìm = lợ, « gencive »
ma chom = cha, « père »	chay tùm = tay, « main »
mau lom = lau, « essuyer »	che mìm = mẹ, « mère »

3° Labiales initiales

Les labiales *b, m, v*, sont remplacées en général par *ch*, quelquefois par *m* <sup>(1)</sup>; elles-mêmes se reportent sur la cheville :

ANNAMITE		ARGOT	ANNAMITE		ARGOT
ba	« trois »	cha bim	mũi	« nez »	chui nĩm
bà	« Madame »	cha bim	môm	« bouche »	chôm mim
bây	« sept »	chay bim	môi	« lèvres »	chôi mim
bàn	« table »	chàn bim	mi	« sourcils »	chi mim
bụng	« ventre »	chung bim	một	« un »	chôn níp
bốn	« quatre »	chôn bim	mắt	« œil »	chân níp
bạc	« argent »	chang bip	vai	« épaule »	chai vim
bác	« oncle »	chang bip	vú	« sein »	mú vóm
mười	« dix »	chười mim	vợ	« épouse »	mợ vòm
mẹ	« mère »	che mim	vạn	« dix-mille »	mạn vòm

4° Dentales initiales

Les dentales représentées en quóc-ngũr par *đ, d, t, th, tr, r, l* <sup>(2)</sup>, *n, s, ch, gi*, sont en règle générale remplacées par la nasalo-labiale *m*, exceptionnellement par *ch* :

ANNAMITE		ARGOT	ANNAMITE		ARGOT
dâm <sup>(3)</sup>	« égorger, piler »	cóm móm đóm	răng	« dent »	mãng róm
đồng	« pièce de monnaie »	mông đóm	lau	« essuyer »	mau lom
dấu	« boisseau »	mẫu đóm	lưỡi	« langue »	chươi lĩm
dòn	« bâton »	mòn đóm	lợi,	« gencive »	chơi lĩm
dầu	« tête »	mầu đóm	lưng	« dos, ceinture »	chưng lim
đội	« porter sur la tête »	mội đóm	lóng	« poil »	chông lim
dắt	« cher »	mắt đóp	lược	« peigne »	ngược <sup>(4)</sup> lợp
dầu	« bru »	mầu đóm	năm	« cinq »	chân nĩm
tiền	« monnaie »	miền tòm	nước	« eau »	chương níp
tai	« oreille »	mai tom	say	« ivre »	cóm may som
tám	« huit »	mám tóm	su	« sou »	mu som
tay	« main »	chay tim	sàng	« crible, tamis »	màng sòm
tốt	« beau »	lòm mốt tốp	sáu	« six »	máu sóm
tất	« chaussette »	mắt tốp	xấu	« vilain »	mẫu xóm
tóc	« cheveux »	móc tốp	chồng	« époux »	mông chòm
thím	« tante »	mím thóm	chú	« oncle »	mú chóm
thúng	« panier »	múng thóm	chín	« neuf »	mín sóm

<sup>(1)</sup> *M* est tout à fait exceptionnel et n'apparaît que dans les mots commençant par *v*.

<sup>(2)</sup> Pour la circonstance, *l* est assimilée aux dentales avec lesquelles elle a une grande affinité en annamite.

<sup>(3)</sup> Le travestissement de *dâm, lốt* et *say* comporte l'emploi d'un monosyllabe parasite.

<sup>(4)</sup> A noter la présence de *ng*, nécessitée sans doute par une raison d'euphonie.

thắt	« serrer, ceindre »	chấn thíp	cha	« père »	ma chom
thuốc	« tabac »	chuông thíp	chị	« sœur ainée »	mị chom
trăm	« cent »	mắm trom	chân	« pied »	mân chom
trán	« front »	chấn tím	giai	« garçon »	mai giom
rốn	« nombril »	mổn róm	giày	« souliers »	mày gióm

*Nh* est assimilé aux dentales :

nhấn, « bague », donne mấn nhóm.

### 5° Gutturales initiales

Les gutturales *c*, *qu* (= *kw*), *kh*, *g* (*gh*), *ng* (*ngh*), sont remplacées soit par *ch*, soit par *m*.

ANNAMITE		ARGOT	ANNAMITE		ARGOT
con	« enfant »	chon kim	quạt	« éventail »	chan míp
cái	« le, la »	chai kim	khăn	« turban »	chấn khim
cô	« tante »	chô kim	gối	« oreiller »	mối góm
cổ	« cou »	mổ còm	gái	« fille »	mái góm
cậu	« oncle »	mậu còm	ghính	« porter »	mính dóm ( <i>sic</i> )
quan	« mandarin »	choan kim	ngón	« doigt »	món ngóm
quần	« pantalon »	chuán kim	nghin	« mille »	min ngóm

*H* est assimilée pour partie aux dentales, pour partie aux gutturales.

hào	« dix cents »	mào hóm
hai	« deux »	mai hom
hoa	« fleur »	choa ghim

### 6° Consonnes finales

Les consonnes finales suivent la même règle que dans l'argot des sampaniers de Son-tây. Les nasales seules sont conservées ; les autres consonnes, c'est-à-dire les explosives, font place aux nasales de même ordre, mais la cheville prend la forme *ip*, *op*, au lieu de *im*, *om*.

bàn	« table »	chàn bim
bụng	« ventre »	chung bím
ghính	« porter »	mính dóm
anh	« frère ainée »	manh om
quạt	« éventail »	chan míp
bác	« oncle »	chang bíp
thuốc	« tabac »	chuông thép

### 7° Accents

L'accent est toujours reporté exactement sur la cheville :

ba	« trois »	cha bim
bà	« Madame »	cha bím
bảy	« sept »	chay bím
bụng	« ventre »	chung bím
bốn	« quatre »	chón bím

Il est en général conservé par le monosyllabe primitif travesti :

áo	« robe »	máo óm
bàn	« table »	chàn bim
vợ	« femme »	mợ vòm
nhẫn	« bague »	mẫi nhõm

Il semble cependant qu'on le supprime dans certains cas, peut-être par raison d'euphonie.

### 3<sup>o</sup> Argot des bouchers de Hanoi

Il est constitué :

1<sup>o</sup> Par des termes spéciaux pour les noms de nombre. Ce sont à peu près les mêmes que ceux des marchands de porcs :

ARGOT	ANNAMITE		ARGOT	ANNAMITE	
chách	một	« un »	mục	sáu	« six »
lái	hai	« deux »	hấp	bảy	« sept »
thám	ba	« trois »	bét	tám	« huit »
chớ	bốn	« quatre »	khưom	chín	« neuf »
keo	năm	« cinq »	nap	mười	« dix »

2<sup>o</sup> Par des mots du vocabulaire normal travestis à la façon de l'argot des marchands de grain et des sampaniers de Son-tây. L'argot des bouchers se rapproche de ce dernier en ce qu'il substitue constamment *ch* à la consonne initiale et en ce que le mot travesti ne conserve pas son accent. Mais, comme le premier, il adopte pour cheville *im*, *ip* au lieu de *khiêm*, *khiêp*, et lui préfixe la consonne enlevée au mot normal.

Les exemples suivants permettront de se rendre compte des différences que présentent ces trois variétés d'argot :

SAMPANIERS de Son-tây	MARCHANDS de grain	BOUCHERS de Hanoi	ANNAMITE	
chao khiêm	máo óm	chao ím	áo	« robe »
chó khiêm	mỏ còm	chỏ kím	cò	« cou »
chăng khiêm	mãng rom	chăng rím	rãng	« dent »
chu khiêm	mủ vòm	chu vím	vủ	« sein »
chỏi khiêm	mỏi góm	chỏi ghím	gỏi	« oreiller »

### 4<sup>o</sup> Argot des sampaniers de Haiphong

Cet argot supprime la consonne initiale de chaque mot, redouble le son primitif et lui préfixe successivement un *b* et un *s*. Il ne touche pas à l'intonation :

*Tôi*, « moi », = *t* + *ôi*, devient *bôi-sôi*.

*Tôi đi*, « je vais », devient *bôi-sôi bi-si*.

Quand le mot commence par une voyelle, les consonnes *b* et *s* sont accolées immédiatement à cette voyelle :

*Ở*, « demeurer », devient *bở-sở*.

*Nó ở nhà*, « il est chez lui », devient *bó-só bở-sở bà-sà*.

*Mày đi*, « tu vas », devient *bày-sáy bi-si* (1).

Quelquefois ce jargon emploie à la fois le procédé de l'interversion et celui qui lui est particulier. Ainsi *cái này*, « ceci », devient, par intervention des accents, *cái này*. Aux consonnes initiales du groupe ainsi obtenu, on substitue respectivement *b* et *s*, ce qui donne *bài này*.

. \* .

#### IV. — ARGOT LÓNG DES CHANTEUSES DE HANOI

Les chanteuses tonkinoises ont un argot plus savant, plus compliqué, sonnante mieux comme une vraie langue et présentant plus d'harmonie et de variété que les jargons grossiers dont il vient d'être question. Bien que cet argot appartienne à la classe des argots *lóng*, il mérite, en raison de son importance, d'être traité à part. On peut, dès maintenant, en juger par l'échantillon suivant qui appartient à l'argot des « nhà trò » de Hanoi :

Mọi-gồm độ bị-hười ngãng : hưỡu ngãng  
vắt ; môn còm tí-lam ngãng bi-hời dẽm.

Gọi độ mười người ; hai người hát ;  
còn tám người mời rượu.

« Faites venir une dizaine de chanteuses ; deux d'entre elles chanteront, tandis que les huit autres présenteront le vin. »

L'argot des chanteuses de Hanoi sert, avec des modifications, à celles de Haiphong. C'est donc cet argot qu'il convient de présenter en premier lieu.

Il renferme : (A) des mots simples, ayant un sens individuel ; (B) des mots doubles, artificiellement composés.

##### A. — MOTS SIMPLES, A SENS INDIVIDUEL

###### 1<sup>o</sup> Mots empruntés à la langue normale ou s'y rattachant

a. — Termes employés avec leur valeur ordinaire. Ce sont des particules, pronoms, adjectifs déterminatifs, conjonctions, etc.

---

(1) L'auditeur supprime les consonnes substituées, ainsi que le 2<sup>e</sup> monosyllabe de chaque groupe, et ne retient que les sons. Ces deux petites phrases deviennent, après l'élimination, *ó ở à ; ày i*.

độ, « environ »	sao, « comment »
cũng, « pareillement »	nào, « quel »
cứ, « continuer »	nó, « lui »
đã, « déjà »	thế, « comme cela, cela »
rồi, « fini »	nhau, « ensemble »
là, « être »	mấy, « avec »
như, « comme »	lắm, « beaucoup, très »
nữa, « encore, de plus »	đến, « arriver, jusqu'à, à »
hãy, « encore, signe du futur »	đừng, « ne . . . pas »
hay là, « ou bien »	đề, « laisser, pour que »
này, « ce . . . ci »	đó, « là, cela »
kia, « ce . . . là »	thì, « alors »
ấy, « ce . . . là »	

b. — Doublets ou archaïsmes, ou mots faisant pendant rarement ou jamais employés seuls dans la langue normale :

ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE
khừa	hôte	khách khừa
sưa	ivre	say sưa
lụng	faire	lảm lụng
ngóng	entendre	nghe ngóng
sết, xết	craindre	sợ sết
chọt	courir	chạy chọt
sắc	éloigné	xa sắc
đột	sot, sottement	dại đột
đuỉ	noir	đen đuỉ
toi	chercher	tìm toi, tìm toi
đặc	long	dại đặc
nấng (1)	nourrir, élever	nuôi nấng, nuôi nấng
lục	saluer en se prosternant	lạy lục
oi	peu, en petit nombre	ít oi
lạo (2)	potage, bouillie	cháo lạo
ráy	se laver	rửa ráy
nhão	grand	nhớn nhao
nách (3)	petit	nhỏ nhít
giũ	être en colère	giận giũ

c. — Mots ayant une acception particulière dans la langue normale et revêtant un sens plus général, ou inversement :

(1) *Nấng* s'emploie à Quang-yên pour *nuôi*.

(2) Il est vrai qu'on peut expliquer *lạo* de la façon suivante. *Cháo* se décompose dans cet argot en *ti lạo* ; on supprime *ti*, qui est une cheville, et il ne reste que *lạo*. Ce procédé qui consiste à supprimer la première figure d'un groupe binaire formé suivant le système *lái*, est fréquemment employé et donne ainsi naissance à des mots simples, spéciaux à l'argot.

(3) Peut-être *nách* est-il plutôt une forme de *nit*, « petit garçon ».

ARGOT	SENS	SENS		ÉQUIVALENT	
		dans la langue normale		dans la langue normale	
vượt (1)	revenir	partir, traverser	về		
vớ (2)	prendre	empoigner, saisir	lấy		
chiên (3)	pagode	boutique, pagode	chùa		
lèo	eau	limpide	trong		
bọt (4)	lentille d'eau	écume, mousse	binh, bèo		
lông (5)	simple particulier	délavé, clair	dân		
hón	bien, habilement	élégant	hay		
cão (6)	chien	renard	chó		
vẹt (7)	bétel	bétel	trầu, giầu		
thừa	dire	faire des conditions	noi		
dõng (8)	parler	parler	noi		
ghẹo	frapper, battre	agacer	đánh		

d. — Mots qui paraissent être des formes mutilées de la langue normale ou des variantes ou des « à peu près » :

ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE	ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE
quẻ (9)	mandarin	quan	đề (dans à đề)	chanteuses	de đầu, dào (á đầu)
trề	cent	trăm	khoằm	patate	khoai
xề	prier	xin	khoắt	fort	khỏe
gãng, gảm	poule	gà	riển	dent	răng

(1) *Vượt* est la forme vulgaire de *việt* 越, « traverser, surpasser, franchir ».

(2) *Vớ* paraît se rattacher à 把 *bả*, même sens.

(3) On trouve, d'ailleurs, le mot double *chùa chiền*, *chùa chuyền*, pour « pagodes, temples ». *Chiền* doit être une forme de *chiền*, *triền* 匾, « boutique, pagode ».

(4) *Bọt* est d'ailleurs employé comme pendant de *bèo* dans l'expression double *bọt bèo*, *bèo bọt*.

(5) Dans la langue normale un simple particulier se dit *dưa bạch đĩnh* 白丁, c'est-à-dire individu simple, sans ornement, sans distinction ; on dit encore 白民 *bạch dân*.

(6) *Cão* paraît n'être qu'une altération de *cáo*, « renard, martre », mais il se pourrait qu'on l'eût tiré de 狗 *cẩu*, « chien ». Il y a lieu de remarquer que *cây* signifie également « chien » et « renard ».

(7) *Vẹt* suggère *bệt* = *quệt*. Ce dernier mot, en Cochinchine, signifie « enduire » : *quệt miếng trầu*, « enduire de chaux la feuille de bétel ». Dans un conte pour rire, il est question d'un « innocent » qui allait vendre des chiques de bétel et qui, passant près d'une mare où coassaient (*quệt quệt*) des grenouilles, leur jeta sa provision de feuilles et attendit tranquillement qu'on le payât. C'est en effet par le cri « quệt quệt » qu'on demande le bétel et que le marchand l'annonce. Mais d'autre part, *quệt trầu* signifie au Tonkin « salive rougie par le bétel ». Il est possible que *vẹt* tire son origine de ces deux mots à la fois.

(8) Ce mot paraît être une variante de *dõng*, anciennement usité pour « parler au roi », qui est aujourd'hui remplacé par *tâu* de 奏 *tâu*.

(9) *Quẻ* rappelle *quẻ* (pour *quan*, « ligature ») de l'argot diêm.

ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE	ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE
giăng	vieux	già	thong (3)	adorer	thờ
ngăng	homme, lui	người	diện (4)	lampe	dèn
ngang	s'asseoir	ngồi	nghiện	jour	ngày
ngheo	cheval	ngựa	quinh	ligature	quan
ngáo (1)	dormir	ngủ	tòm	sapèque	tiền
bịu	bœuf	bò	đợm	être couché	nằm
diếu (2)	couteau	dao	khúi	turban	khăn
kịu	phrase, vers	câu	vất, vật (5)	chanter	hát
chiu, tũu	buffle	trâu	mẽ (6)	visage	mặt
địu	huile	dầu	chẽo (7)	dizaine	chục
riú	barbe	râu	đần	pouvoir	được
quiu, quũu	pantalon	quần	ních	chapeau	nón
điú	tête	đầu			

## 2<sup>o</sup> Mots d'origines diverses

a. — Mots employés avec un sens individuel, mais faisant partie, primitivement, d'un groupe binaire artificiellement composé :

ARGOT	SENS	GROUPE	MOT D'ORIGINE	SENS
cạn	époux	bị cạn	bạn 伴	compagnon, com-
kính	épouse légitime	chí kính	chính 正 = vợ chính	épouse [pagne
mông	non, ne pas	mông khóm	không	rejetons.
lạo	potage	tí lạo	cháo	(comme en argot)
thảo	ordonner	bí thảo	bảo	»
đôi	enfants	tí đôi	chối	»
mua	acide	mua chóm	chua	»
máu	où	máu dóm	dâu	»

(1) Ngáo a-t-il été suggéré par 臥 ngọa, « être couché, dormir » ?

(2) Dao, diếu ; les sons ao, iêu s'emploient l'un pour l'autre avec la plus grande facilité.

(3) Peut-être thong a-t-il été suggéré par 奉 phụng, phượng, « adorer, servir », qui s'emploie seul ou en composition avec thờ.

(4) Dèn, de 燈 dăng, est représenté par le nom 烟 : c'est la phonétique 田 diên qui a pu fournir diện.

(5) Hát peut être, par euphémisme ou superstition, déformé en hót ; de hót à vật le passage est facile.

(6) Măt, « frais », a pour écho ou pendant mẽ ; c'est peut-être cette relation qui aura indiqué mẽ pour măt.

(7) Chẽo chuộc signifie « rainette ». Chuc a suggéré chuộc et par contre-coup chẽo. C'est ainsi que l'on a donné à bạc, « argent », le pendant bẽo de bạc, « ingrat », epns bũu bẽo (cf. *infra*, p. 64).

b. — Mots dont l'origine est incertaine :

ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE	ARGOT	SENS	LANGUE NORMALE
khỏm	individu	đứa	đồng	aller	đi
dẽm, giẽm, dẽn	} vin	rượu	bạt, bệt (2)	maison	nhà
dập		riz cuit	com	giếm	pauvre
vọc	riz cuit à la vapeur	xôi	điện	nombreux	nhều
đôi	savoureux, bon	ngon	dẽn, đĩnh	aller à	lại, đến
bần	cesser	thôi	đặng (3)	quel, quoi	gi, nào
xáp, sáp	vilain, laid	xấu	sợm (4)	beau, convenable	lịch sự
đấm	donner	cho	vỡn (5)	robe	áo
lác (1)	manger, boire, fumer ăn		trịnh	maison de chanteuses, nhà trò	chanteuses

Les mots doubles suivants méritent une mention spéciale :

kèo	kèo (6), « main » = tay	bíu bẻo (8)	} « piastres » = đồng bạc
cò cò (7)	« riche » = giàu	đũi bẻo	
khánh táng,	« serviteurs » = thầy tớ	xuất lợm	} « être amoureux » = phải lòng « amant » = nhân tình
giải da,	« père » = cha		

*Remarques.* — Certains mots figurent sous plusieurs formes dans l'argot des chanteuses :

Bò, « bœuf »	<i>subsiste sous les formes</i>	bịu et bí hò
Khăn, « turban »	»	khúi et năm dóm
Trống, « tambour »	»	vẹt et kí dưng, kí đồng
Kia, « cela »	»	kia et mia cóm
Nhón, « grand »	»	nhão et món nhóm dẽn
Đến, « arriver à »	»	dênh, đĩnh et mển dóm

Il est des mots qui ne sont travestis ou n'entrent dans un groupe binaire qu'après avoir été altérés :

Năm, « cinq »	devient	niên	puis	bí niên
Hai, « deux »	»	hươu	»	bí hươu
Hoa, « fleur »	»	hué	»	mé góm

(1) Faut-il croire que lác est une altération de lạc, « jouer de, goûter avec plaisir » ? On trouve en effet 樂酒 lạc tửu, « prendre plaisir à boire du vin ».

(2) Est-ce 茭 bạt, « chaumière, habitation » ?

(3) Dặng pourrait être rapproché de rặng, qui, en Annam, équivaut à sao.

(4) Sợm est peut-être un « à peu près » de sự.

(5) Vỡn rappelle viẽn 衰, « long vêtement ».

(6) Peut-être de kèo, « tirer avec un croc ».

(7) Est-ce une altération de có, « avoir » ; giàu có, « riche » ?

(8) Bạc serait remplacé par bẻo, qui est son pendant dans l'expression bạc bẻo, « ingrat ». Ces sortes de jeux de mots sont fréquents en annamite.

D'autres sont remplacés par des synonymes :

Khỉ, « singe »		<i>est remplacé par</i>	nghe	<i>qui devient</i>	mè khóm
Voi, « éléphant »	»		trung	»	mượng thom
Đẹp, « joli, gracieux »	»		dôm	»	môm đom
Con, « enfant »	»		chôi	»	tí đời
Vợ, « épouse »	»		chính	»	chí kính
Chồng, « époux »	»		bạn	»	bí cạn

## B. — MOTS COMPOSÉS ARTIFICIELLEMENT

Il existe deux catégories de groupes binaires artificiellement composés.

Dans l'une, la cheville est le premier terme du groupe :

tôi,	« moi »	tí hời	mở,	« ouvrir »	bí hờ
tóc,	« cheveu »	tí lọc	tám,	« huit »	chí bạm

Dans la seconde, la cheville est le second terme :

cò,	« tante »	mô cóm	tên,	« prénom »	mèn tóm
khá,	« bien »	má khóm	gọi,	« appeler »	mọi góm

Les mots normaux commençant par une voyelle se répartissent dans les deux catégories :

ông,	« Monsieur »	bánh nông	ở,	« demeurer »	bất sở
ơn,	« faveur »	mon óm	ô,	« parapluie »	mô dóm

### 1<sup>re</sup> Catégorie

Les chevilles sont *tí*, *chí*, *bí* ou *bị*, *kt* ou *cái* : elles paraissent toutes se rattacher à un même type. Un dérivé de *bí* est *bánh*, *bất* (ce dernier se présente une seule fois dans le texte qui a servi à cette étude).

L'accent de la cheville tend à correspondre avec celui du mot normal. Elle porte le *sắc*, lorsque l'accent du mot régulier appartient à la gamme haute, et le *nặng* quand le mot régulier se range dans la gamme basse ; mais cette relation est loin d'être constante.

Le mot normal perd toujours sa consonne initiale, qui est remplacée, en général, par une dentale ou par *h*.

tôi,	« moi »	<i>donne</i>	tí hời	biết	« savoir »	<i>donne</i>	bí thiệt
mới,	« récemment »	»	bị hời	bắt	« prendre »	»	bí thật
mời,	« inviter »	»	bí hời	chối	« rejeton »	»	tí đỏi
mẹ,	« mère »	»	bị thẹ				

a. — *Cheville ti.* — Avec cette cheville, la consonne du mot normal est remplacée par *h, t, d*. Tous les vocables qui adoptent cette cheville commencent par une *dentale*. Un seul, à ma connaissance, a *k* pour initiale.

MOT NORMAL	SENS	ARGOT	MOT NORMAL	SENS	ARGOT
tôi	moi	tí hòi	chú	oncle	tí lự
tao	moi	tí hao	chơi	s'amuser	tí lòi (1)
ta	nous	tí ba	đêm	nuit	tí jêm
đây	ici	tí hây	tóc	cheveux	tí lọc
chém	décapiter	tí lẹm	tiếng	voix	tí liếng
cháo	bouillie	tí lạo	kép	accompagnateur	tí lẹp
cháu	neveu	tí lau	chối	rejetons, enfants	tí đỏi

b. — *Cheville bi, bị.* — Tous les mots qui prennent cette clef ont une labiale pour initiale (2). Un seul commence par *h*. Cette initiale est remplacée par *h, th*, et exceptionnellement par *c* (= *k*).

bận	fois	bí hận	mở	ouvrir	bí hỏ
buớc	marcher	bí hước	mấy	plusieurs	bí hấy
bảy	sept	bí hảy	muốn	vouloir	bí huốn
bò	bœufs	bí hò	mũ	chapeau	bí hũ
bắt	prendre	bí thắ	mai	demain	bí hai
biết	savoir	bí thiế	mắng	injurier	bí thắng
bảo	ordonner	bí thắ	miệng	bouche	bị thiềng
bán	vendre	bí thiế (3)	mẹ	mère	bị thẹ (5)
bạn (4)	époux	bị cạn	ngoài	dehors	bị hoài
hai	deux	bí hươu			

A cette liste, il convient d'ajouter :

chị	sœur	bị sị
vua	roi	bí đúc.

*Bị sị* n'est autre que la forme de *chị* dans l'argot des sampaniers de Haiphong. Quant à *bí đúc*, il ne m'a pas paru explicable.

(1) L'emploi du *huyền* pour le *binh* est à remarquer ; de même la substitution du *nặng* au *sắc* dans *tí lẹm, tí lạo* etc....

(2) On verra *ngoài* plus bas. C'est peut-être la présence de *o = w*, qui a fait prendre place à *ngoài* dans cette catégorie. Les autres mots en *ng* figurent dans la 2<sup>e</sup> catégorie (page 68).

(3) *Bán*, qui vient de 販 *băn*, a dû suggérer 辦 *biến*, « pourvoir, fournir », qui paraît apparenté à *băn*. C'est ce *biến* qui aurait donné *bí thiế*.

(4) Ce mot *bạn* remplace couramment *chồng*.

(5) *Mẹ* se dit encore *báp bẹ*.

c. — *Cheville bánh, bát*. — Ces chevilles sont employées dans le cas où le mot commence par une voyelle. Le mot normal reçoit *th, n*, (ou *s*, si la cheville est *bát*).

ông	Monsieur	bánh thông ou bánh nòng
anh	frère aîné	bánh nanh
yêu	aimer	bánh thiêu
ở	demeurer	bát sở <sup>(1)</sup>
em	cadet, cadette	bánh nam

d. — *Cheville kí, cái*. — Cette cheville s'emploie surtout avec des mots qui commencent par la gutturale *c* (= *k*). Le mot normal perd sa consonne, qui est remplacée par *đ, d, nh, h*. Il subit, d'ailleurs, une profonde modification de son.

cửa	porte	kí nhót <sup>(2)</sup> ou cái nhót
có	avoir	kí dó
cau	avec	kí đẽ
cá	poisson	kí đũa
trống	tambour	kí đống <sup>(3)</sup> ou kí đưng
cái	le, la	cái há

e. — *Cheville chí*. — Cette cheville accompagne quelques noms commençant par une dentale. Elle ne serait donc qu'une variante de *tí*.

tám	huit	chí lăm	chín	neuf	chín lìn
tối	soir	chí lới	chiếu	natte	chí kiệt <sup>(5)</sup>
đêm	nuit	chí lêm <sup>(4)</sup>	áo	robe	chí vòm <sup>(6)</sup>

## 2<sup>e</sup> Catégorie

Cette classe est la plus nombreuse. Le mot normal est privé de sa consonne initiale à laquelle se substitue invariablement *m* et qui est transférée à la cheville. Parfois elle est remplacée par une consonne de même famille, exceptionnellement par une consonne étrangère. Les mots ayant les labiales *b, m*, pour initiale ne figurent pas dans cette catégorie.

(1) *Bát sở* paraît être un souvenir de *bở sở*, que les bateliers de Haiphong emploient pour *ở*. Doit-on y voir un jeu de mots et une antiphrase : 无所, « sans abri, sans feu ni lieu » ?

(2) Il semble que les mots normaux aient d'abord été altérés ou remplacés par des équivalents altérés. Il faudrait lire, si cette hypothèse est exacte, *cót, kẻ, cảo, ou đũa, đưng*.

(3) Tambour se dit également *vet*.

(4) *Đêm* a aussi pour cheville *tí* : *tí lêm*.

(5) Il est évident que c'est un autre mot que *chiếu* qui a fourni l'expression *chí kiệt*. C'est peut-être *liếp*, « natte de bambou », qui donne le composé générique *chiếu liếp*, « natte », ou *chịch*, « natte, paillason », ou *liệc*, de *lịch*, « natte de jonc, repas ».

(6) Cette forme subsisterait concurremment avec *võn*.

a. — *Gutturales*. — La gutturale est reportée sur la cheville ; quelquefois c (= k) est changé en g. Exceptionnellement dans *khác*, « autre », *kh* est remplacé par *th*.

cò	tante	mò còm	gai	épine	mai gòm
keo	colle	meo còm	ngich	espiègle	nịch còm
kêu	appeler, crier	mêu còm	ngọt	sucré	mọt còm
kia	ce... là	mia còm	nghe <sup>(3)</sup>	singe	niê gòm
coi	regarder	moi gòm	ngihin	mille	min ngòm
kim	aiguille	mim gòm	ngưông <sup>(4)</sup>	espérer	mừa ngòm
cành	branche	mành gòm	nghe	métier	niê khóm
khói	fumée	mói khóm	quen <sup>(5)</sup>	habitué	men còm
không	non	mông khóm	quạt	éventail	mạt còm
khuya <sup>(1)</sup>	nuit	mia khóm	quả	fruit	mả còm
khá	bien	mả khóm	quên	oublier	miên còm
khác	autre	mác thóm <sup>(2)</sup>	qua	passer	ma gòm
gọi	appeler	mọi gòm	qui	s'agenouiller	mì gòm
gốc	tronc	mốc gòm			

*Ph* se rattache à cette classe.

phải	c'est cela	mải còm	phố	magasin, rue	mổ khóm
phấn	fard	mản gòm			

b. — *Dentales*. — La dentale est reportée sur la cheville ; quelquefois elle est remplacée par *l*.

tên	prénom	mên tòm	đường	route	mường lòm
tây	occident	mây tòm	theo	sivre	mèo thóm
đến	arriver	mểm đóm	thấp	bas	mấp thóm
đem	porter	mem đóm	thêm	ajouter	mêm thóm
đỏ	rouge	mỏ lòm	nồi	s'élever	mồi lóm

(1) *U*, étant dans ce cas une graphie qui représente le semi-voyelle *w*, disparaît toujours.

(2) On voit que l'apparition de *th* est exceptionnelle.

(3) *Khỉ*, propre nom du singe, n'est jamais prononcé par les marchands. Ce mot, en effet, signifie couramment « chose de peu de valeur » et est particulièrement réputé comme étant de mauvais augure. On dit par exemple : *Chẳng ra khỉ gì*, « Cela ne réussit pas, ne vaut rien ». On emploie donc de préférence *con nghe*, littéralement : « l'animal industrieux » ou « ingénieux ».

(4) On substitue à *ngưông* le mot *ngừa* qui a la même signification et appartient à la même famille.

(5) Voir plus haut note 1.

c. — *Autres consonnes : h, ch, tr, d, gi, nh, l, r, s, x, v.*

hòm	malle	mòm hòm	lúc	moment	múc lóm
hỏi	interroger	mỏi hóm	lòng	cœur	mông lòm
hoa	fleur	mê hóm (1)	hưng	dos, ceinture	mưng lòm
chịu	condescendre	mịu chòm	lãnh	bon	miền (2) lóm
chi	dépenser	ni chòm	lo	s'inquiéter de	mo lóm
chưa	pas encore	mưa chòm	roi	rotin	môi gióm
chua	aigre	mưa chóm	rước	inviter	mước gióm
chủ	patron	mủ chóm	rằm	pleine lune	mắm gióm
chậm	lentement	mậm đóm	rùa	tortue	mùa lòm
chóng	rapidement	mong xóm	sen	nénuphar	men sóm
trước	devant	mước chóm	sân	cour	mân sóm
trông	regarder	mông chóm	sách	livre	mách sóm
trong	dans	mong đóm	sớm	matin	móm thóm
trồng	planter	mông đóm	xe	voiture	me xóm
dây	ficelle	mây đóm	xóm	hameau	móm xóm
dậy	se lever	mậy đóm	xét	examiner	mét xóm
đối	mentir	mối đóm	xuôi	en descendant	muôi xóm
dám	oser	mám đóm	xong	terminer	mong đóm
đưa	concombre	mưa đóm	vẫn	constamment	mãn góm
dựa	s'appuyer	mưa đóm	vừa	justement	mừa góm
dê	chèvre	mê đóm	vắng	absent	mắng góm
giã	rendre, payer	nã gióm	vỡ	briser, éclater	mỡ góm
gió	vent	mô gióm	vùng	sésame	mùng đóm
giải	étendre	nãi gióm	vui	gai, s'amuser	mui đóm
nhớ	se rappeler	mớ đóm	vàng	or, jaune	màng đóm
nhò	cracher	niò nhóm			

VOCABULAIRE

*Noms de nombres et adjectifs déterminatifs.*

ARGOT	SENS	ANNAMITE	ARGOT	SENS	ANNAMITE
bị hột	un	một	mìn còm	mille	ngին
bị hươu (3)	deux	hai	mạn còm	dix mille	muôn, vạn
bị thà	trois	ba	này	ce... ci	này
bị thốn	quatre	bốn	kia, mia còm	ce... là	kia
bị niên	cinq	năm	đặng	quoi, quel	gi, nào
máu sóm	six	sáu	bí hấy	plusieurs	mấy
bí hấy	sept	bảy	các	tous	các
chí (4) lăm	huit	tám	ấy	ce... là	ấy
chí lịn	neuf	chín	những	les, tous les	những
bị hười	dix	mười	nào	quel	nào
trề	cent	trăm			

(1) C'est la forme *huê* qui a été substituée à *hoa*. Le *o* (= *w*) est tombé.

(2) De *hiền* 賢, « sage », qui forme une expression composée, d'un usage très courant, avec *lãnh* (hiền lãnh).

(3) On dit également *hươu*, *thà*, *thốn*, *niên*, en supprimant la cheville.

(4) On peut dire *li lăm*, *ti lịn*.

*Pronoms personnels et substantifs employés comme pronoms*

tí hời	} moi	tôi	bánh thồng	} Monsieur	ông
tí lao		tao	bánh nòng		
bị háy	toi	mày	mỏ còm	tante	cò
ngàng, nó	lui, elle	người áy, nó	bánh nauh	frère aîné	anh
tí ha	nous	ta	bánh nem	} frère cadet	em
bị háy	vous	bay			
khóm	individu,	người, đũa	bị sị	sœur aînée	chị
bị ha	Madame	bà			

*Adjectifs*

nhão	grand	nhón	ãi	rare, peu nombreux	ít
món nhóm	grand	nhón	diện	nonbreux	nhieu
nách	petit	nhỏ	mấp thơm	bas	thấp
mỏ lóm	rouge	đỏ	mao còm	haut	cao
manh xóm	bleu	xanh	cò cò	riche	giàu, giàu cò
điu	noir	đen	giếm	pauvre	nghèo
móm thóm	qui sent bon	thơm	sắc	éloigné	xa
manh thóm,	qui sent fort	tanh	móm	beau, joli	đỏm, tốt
múi dóm	joyeux, gai	vui	hón	élégant, bien	hay
mưng dóm	dur	cứng	giúi	fâché, irrité	giận, hờn
đôi	bon, savoureux	ngon	giang	vieux	già
sáp, sáp	vilain	xấu	đặc	long	dài
sáp mỡ còm	honteux	xấu hổ	sua	ivre	say
khóat	fort	khỏe	moá hóm	veuf	hoá
tí lợi	sombre, obscur	tối	mây gòm	plein	đầy
nua com-	acide	chua	mả còm	grand, aîné	cả
một còm	doux	ngọt	miệt còm	chiche	kiệt
mả khóm	bien, passable	khá	hón	habile, élégant	hay
sòm	bien élevé	lịch sự			

*Verbes*

lác	manger	ăn	đồng	parler	nói
lác	boire	uống	bí thảo	ordonner	bảo
lác	fumer	ăn, hút	bí thật	forcer, enlever	bắt
ngáo	dormir	ngủ	năng	nourrir, élever	nuôi
mây dóm	se lever	đậy	dợm	être couché	nằm
vượt	revenir	về	bí hót	diminuer	bớt
chọt	courir	chạy	xuất lượm	être amoureux	phải lòng
đồng	aller	đi	thọng	adorer	thờ
mển dóm	arriver à	đến	vớ	prendre	lấy
đềnh, dính	se rendre à	lại, đến	lục	se prosterner	lay
mấy thóm (†)	voir	thấy	đấm	donner	cho
mông chóm	regarder	trông	mỏ lóm	tisser	đệt
ngóng	entendre	nghe	gúng	haïr, détester	ghét
ngàng	s'asseoir	ngồi	xê	prier	xin
vất, vào	chanter	hát	bần	cesser	thôi
thừa	parler	nói	bí thiếu	vendre	bán

(†) La forme qui m'a été donnée est *mây thàng*; je crains qu'elle ne soit que le résultat d'une erreur de copie.

*Prépositions, adverbess. etc.*

muôn lón	toujours	luôn	bị hột mớ	cóm	un peu de	một chốc
mần gòm	constamment	vần			temps	
mông chóm	dans	trong	độ		environ	độ
mười dóm	sous	dưới	bí hấy		combien	mấy
mước chóm	devant	trước	ôi		peu	ít
mau sóm	après	sau	điền		beaucoup	hiều
niền chóm	sur	trên	màu, màu dóm		ou	đâu
mưa sóm	pas encore	chưa	mông, mông khóm		non	không
mòn còm	encore	còn	nhr		comme	nhr
rời	fini, puis	rời	nhau		ensemble	nhau
xong	terminé	xong	nghiện nay		aujourd'hui	hôm nay
mọc dóm	en long	đọc	nghiện bí hai		demain	đến mai
muôi xóm	en descendant	xuôi	nghiện ma góm		hier	hôm qua
mang gòm	à travers	ngang	sao		comment	sao
mược gòm	en remontant	ngược	hãy		encore	hãy
múc lón	au moment où	lúc	hay là		ou bien	hay là
đã	déjà	đã	bây giờ		maintenant	bây giờ
lắm	très	lắm	máy dóm		ici	đây
thế	ainsi	thế	đấy		là	đấy
đừng	ne... pas	đừng	mấy		avec	mấy
nữa	encore, davan- tage	nữa	đó		là	đó

*Termes géographiques*

mông sóm	fleuve	sông	muối sóm	ruisseau	suối
bí hển	embarcadère	bến	mưng dóm	forêt	rừng

*Parties du corps*

bị hình	corps	ninh	mông lón	cœur	lòng
mương xóm	os	xương	bị hụng	ventre	bụng
muột dóm	entrailles	ruột	mưng lón	dos	lưng
mông lóm	poils	lông	diển	dent	răng
tí lọc	cheveu	tóc	muôi dóm	queue	đuôi
mai thóm	oreille	tai	điu	tête	đầu
bị thiếng	bouche	miếng	điu, riu	barbe	râu
kèo kèo	main	tay	mạ dóm	bas ventre	đạ
bị hũi	nez	mũi	muột dóm	entrailles	ruột
bị háy	sourcil	mày			

*Parenté, qualités, etc.*

giái da	père	cha, bố	bị sị	sœur	chị
bị thẹ, báp hẹ	mère	mẹ	tí dôi	enfants	chối, con
mày thòm	maitre	thầy	bị hình	soi-même	mình
mủ chóm	patron	chủ	quề	fonctionnaire	quan
bí dúc	roi	vua	quề nhão	haut fonctionnaire	quan nhón
bành thông	} Monsieur	ông	quề sách	petit fonctionnaire	quan nhỏ
bành nông			khứa	hôte, client	khách
bị hà	Madame	bà	khánh tạng	serviteurs	thầy tớ
bành nanh	frère aîné	anh	ả đề	chanteuses	ả đầu
bành nem	} frère cadet sœur cadette, amie	} em	moá góm	veuf, veuve	goá

*Vêtements, étoffes*

khúi, mũn khóm	turban	khàn	mơ tòm	fil de soie	tơ
vỗn, chí vọt	robe	áo	bí hũ	chapeau européen	mũ
quần	pantalon	quần	mây họt	souliers	giầy
mẹ thọt	gaze	thẻ	nịch	chapeau	nón
móc còm	soie brochée	vớ	mỡ gòm	oreiller	gối

*Maisons, édifices*

bạt, bệt	maison	nhà	mỡ khóm	rue, boutique	phố
chiền	pagode	chùa	mường lọt	route	đường
mũn khóm	pont	cầu	màn sòm	cour	sàn
bí hến	débarcadère	bến	móm xóm	hameau	xóm
mò đọt	bac	đò	kí nhót	porte	cửa

*Meubles, outils, instruments*

bị hàn	table	bàn	mạt cọt	éventail	quạt
mế góm	siège	ghế	miếu đóm	pipe	diếu
mường giọt	lit	giường	me xóm	voiture	xe
chí kiệt	natte	chiếu	mút đóm	pinceau	bút
vet, kí đưng	tambour	trống	diếu	couteau	dao
mốc quăm	verre	cốc	mỏ óm	parapluie	ò
miếng chòm	gong	chiêng	mim góm	aiguille	kim
moi gióm	rotin	roi	quính	ligature	quan
moi thóm	navette	thoi	tọt	argent, sapèque	tiền
mòm họt	caisse, malle	hòm	dũi bèo	} piastre	đồng bạc
diện	lampe	đèn	bũi bèo		
mông đọt,	} montre	đồng hồ	màng đọt	or	vàng
mở họt			mai thóm	lingot, barre	thoi

*Nourriture, aliments*

giêm, giên, dêm	vin	rượu	đập	riz cuit	cơm
lẻo	eau	nước	miếp đóm	riz gluant	nếp
thóm	tabac	thuốc	vọc	riz cuit à la vapeur	xôi
vet	bétel	trầu	đụ	huile	đầu
kí dẻ	arec	cau	tí lạo	bouillie	cháo

*Animaux*

cào	chien	chó	mản lọt	serpent	rắn
mim đóm	oiseau	chim	mùa lọt	tortue	rùa
găng	poule	gà	ngheo	cheval	ngựa
mỏ lóm	aigrette	cò	chủi	buffle	trâu
bí hò, bị	boeuf	bò	lạo	porc	lợn
mề gòm	singe	khỉ, nghệ	mường kọt	éléphant	tượng, voi
mống lọt	dragon	rồng	mề đóm	chèvre	đè

*Végétaux*

mốc gôm	tronc	gốc	mít côm	mandarine	quít
mây côm	arbre	cây	manh côm	citron	chanh
mành gôm	branche	cành	bột	lentille d'eau	binh, hồ
mả côm	fruit	quả	mưa dôm	concombre	đưa
mê hóm	fleur	hoa, huê	mạ lộn	semis de riz	mạ
mùng rợn	forêt	rừng	men sôm	nénuphar	sen

*Divers*

miệt gôm	affaire	việc	mắm dôm	pleine lune	rằm
mên tôm	prénom	tên	mĩa khóm	nuit avancée	khuya
tí liêng	voix, bruit	tiếng	mớm thơm	matin	sớm
mời lộn	paroles	lời	mó giôm	vent	gió
tí lợi	soir	tối	bị hời	saveur, odeur	vị, mùi
tí lêm	nuit	đêm	mín tôm	nouvelles	tin
nghiên	jour	ngày			

FRAGMENTS DE DIALOGUE

Ngheên này, tí-hời bi-huôn bị-hời bánh-nông  
đềnh tí-lời mấy tí-hời. Ngày nay, tôi muốn mời ông đi chơi mấy  
tôi.

« J'ai bien envie de vous emmener pour faire un tour avec moi. »

Bánh-thồng bi-thảo tí-hời đềnh tí-lời màu đỏ? Ông bảo tôi đi chơi đầu đỏ?

« Où voulez-vous m'emmener? »

Bánh-nông đềnh vất mấy tí-hời. Ông đi hát với tôi.

« Chez les chanteuses. »

Trịnh bắt-sở mỗ-khóm dặng? Nhà trò ở phố nào?

« Dans quelle rue se trouve la maison des chanteuses? »

Nhỏ ơi! bi-hở kí-nhót! Nhỏ ơi mở cửa!

« Boy! ouvre la porte! »

Ngãng-dặng mọi-gôm kí-nhót? Ai gọi cửa?

« Qui frappe à la porte? »

Bạt kí-dó khứa. Nhà có khách.

« Il y a un client. »

Ngãng tí-ha, hay là ngãng-khứa? Người ta hay là người khách?

« C'est un Annamite ou un étranger? »

Ngãng mây tôm. Người tây.

« C'est un Européen. »

Bị hời bánh-nông ngãng tí-lời. Mời ông ngồi chơi.

« Asseyez-vous, je vous prie. »

Bánh-nem mặt côm lẻo. Em quạt nước!

« Petite! faites chauffer l'eau pour le thé. »

Bị hời bánh thông lác lẻo, lác vệt, lác thơm. Mời ông xơi nước, xơi trầu, xơi thuốc.

« Goûtez ce thé, prenez une chique de bétel, fumez, je vous prie. »



lác	« manger »	devient	lang
vet	« tambour »	»	ven
nách	« petit »	»	nanh
vất (1)	« chanter »	»	vươn

ANNAMITE	NHÀ TRÒ DE HANOI	NHÀ TRÒ DE HAIPHONG	SENS
ăn thuốc	lác thôm	lang thôm chim	fumer
nồng rượu	lác đẽm	lang rem chim	boire du vin
người khách	ngãng khừa	ngang khừa chim	client
chồng, bạn	bị cạn	bí can chim	époux
vợ (vợ chính)	chi kính	chi kinh chim	épouse
cháu	tí lậu	tì lấu chim	neveu
dánh trống	ghẹo vet	gheo ven chim	battre le tambour
nhà trò	ả đẽ	a dẽ chim	chanteuses.

---

(1) *Ả* se décompose régulièrement en *trơ*, dans la langue normale, ou est remplacé par *ơ* : *vũn*, « constamment », *vươn*; *nhân* 仁, « humanité », *nhơn*; *ân* 恩 « faveur », *ơn*; *chân*, « pied », *chơn*.

# TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES DYNASTIES ANNAMITES

Par M. L. CADIÈRE

*De la Société des Missions étrangères de Paris.  
Correspondant de l'École française d'Extrême-Orient.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

1<sup>o</sup>. — 欽定越史通鑑綱目 *Khâm định việt sử thông giám cương mục*. N<sup>o</sup> 95 de la *Liste des sources annamites de l'histoire d'Annam* (1). Cet ouvrage sera désigné par les lettres *Cm*; un chiffre en caractères romains indiquera le n<sup>o</sup> du livre ou *quyển* 卷, un chiffre en caractères arabes le folio, et un a ou un b minuscule le recto ou le verso. Pour les ouvrages suivants on appliquera la même méthode. — Les références à la partie *tiền biên* 前編 seront indiquées par les lettres *tb*; toute référence qui ne portera pas cette mention se rapportera par conséquent à la partie *chính biên* 正編.

2<sup>o</sup>. — 大越史記全書 *Đại việt sử kí toàn thư*. N<sup>o</sup> 38 de la *Liste des sources*. Désigné par l'abréviation *Tt*. Les références à la partie *ngoại kỉ* 外紀 porteront la mention *ng*: celles qui n'auront pas cette mention concerneront les autres parties, dont les divers livres ont une numérotation continue.

3<sup>o</sup>. — 大越史記 *Đại việt sử kí*. N<sup>o</sup> 37 de la *Liste des sources*. Désigné par l'abréviation *Sk*. Pour les références à la partie *ngoại kỉ* 外紀, mêmes dispositions que précédemment.

4<sup>o</sup>. — 大南寔錄前編 *Đại nam thạt lục tiền biên*. N<sup>o</sup> 13 de la *Liste des sources*. Désigné par *Thl*.

5<sup>o</sup>. — 大南列傳前編 *Đại nam liệt truyện tiền biên*. N<sup>o</sup> 33 de la *Liste des sources*. Désigné par *Ltr*.

---

(1) Publiée par M.M. Cadière et Pelliot, *BEFEO*, IV (1904), pp. 617-671.

6°. — 大南正編列傳初集 *Đại nam chính biên liệt truyện sơ tập*. N° 34 de la *Liste des sources*. Désigné par *St*.

7°. — 越南開國志傳 *Việt nam khai quốc chí truyện*. N° 136 de la *Liste des sources*. Désigné par *Chtr*.

8°. — 歷朝憲章類誌 *Lịch triều hiến chương loại chí*. N° 98 de la *Liste des sources*. Désigné par *Lch*.

9°. — 廣平志 *Quang bình chí*. N° 62 de la *Liste des sources*.

10°. — 皇朝南越地輿志 *Hoàng triều nam việt địa dư chí*. N° 113 de la *Liste des sources*. Désigné par *Dch*.

11°. — 嘉定通志 *Gia định thông chí*. N° 26 de la *Liste des sources*. Sera cité d'après la traduction Aubaret et désigné par *Gđ*.

\* \* \*

## I. — DYNASTIE LÉGENDAIRE DES HỒNG-BÀNG 鴻龐氏

Cette dynastie finit l'année 癸卯 258 av. J. C. Elle aurait duré depuis l'année 壬戌 2879 av. J. C., en tout 2622 ans. *Cm, tb, I, 7 b, 8 a; Tt, ng, I, 5 b; Sk, ng, I, 8 b, 9 a*. — Le royaume portait le nom de Văn-lang 文郎, avait sa capitale à Phong-châu 峯州, dans la province actuelle de Sơn-tây 山西, et aurait compris à peu près le Tonkin et le Nord-Annam actuels.

\* \* \*

## II. — DYNASTIE DE THỤC 蜀

### THỤC AN-DƯƠNG VƯƠNG 蜀安陽王 (1)

AV. J.-C.

257. 甲辰. 1<sup>re</sup> année du règne. — Son nom de famille était Thục, son nom Phán 泮; il était originaire de Ba-thục 巴蜀 (sur ce lieu, cf. *Cm, tb, I, 8 b*). Il s'empare du royaume de Hùng Vương 雄王, de la dynastie des Hồng-Bàng.

---

(1) Pour les dynasties II, III, IV et V, nous indiquons en titre le nom de famille du souverain suivi du titre qu'il s'est donné en prenant le pouvoir (du titre posthume, 追諡, dans le cas des Triêu) et, s'il y a lieu, du nom propre.

- Il donna au nouveau royaume le nom de Âu-lạc 甌貉 et bâtit pour en faire sa capitale la ville de Loa-thành 螺城 (1) dans le pays de Phong-khê 封溪, aujourd'hui province de Phúc-yên 福安, sous-préfecture de Đông-anh 東英 (2). *Cm, tb, I, 8-9; Tt, ng, I, 6 a sqq.; Sk, ng, I, 11 sqq.* — Le règne dura 50 ans.
208. 癸巳. 50<sup>e</sup> année du règne. — An-Đương Vương est chassé par Triệu Đà (Tchao T'o) 趙佗, général des Tân (Ts'in) 秦, et meurt. *Cm, tb, I, 18, 19 a; Tt, ng, I, 9 b; Sk, ng, I, 16 b.*

### III. — DYNASTIE DES TRIỆU 趙

#### TRIỆU VÕ-VƯƠNG 趙武王 OU TRIỆU VÕ-ĐẾ 趙武帝

AV. J.-C.

207. 甲辰. 1<sup>re</sup> année du règne. — Le vainqueur de An-Đương Vương se proclame roi du Nam-việt 南越王, établit sa capitale à Phiên-ngu ou Phiên-ngung (Fan-yu) 番禺, préfecture de Quảng-châu (Kouang-tcheou) 廣州, province actuelle de Quảng-dông (Canton). *Cm, tb, I, 19; Tt, ng, II, 1 a; Sk, ng, II, 2 a.*
183. 戊午. 25<sup>e</sup> année du règne. — Il se proclame Empereur 皇帝. *Cm, tb, I, 22.*
179. 壬戌. 29<sup>e</sup> année du règne. — Il renonce à ce titre sur les instances et les menaces de l'Empereur de Chine. *Cm, tb, I, 27 a.*
137. 甲辰. 71<sup>e</sup> année du règne. — Triệu Đà meurt. Son titre posthume (追諡) fut VÕ-ĐẾ: du moins le *Tt* et le *Sk* lui donnent ce titre en tête du chapitre qui le concerne. Le *Cm* ne lui donne que le titre de Vương, sans doute parce que l'Empereur de Chine l'avait obligé à renoncer à celui de Hoàng-Đế. Il fut enterré à Ngu-son ou Ngung-son (Yu-chan) 禺山, dans la préfecture de Nam-hải 南海 (Canton ?). *Cm, tb, I, 27 b; Tt, ng, II, 7 b; Sk, ng, II, 7 a.*

#### TRIỆU VĂN-VƯƠNG 趙文王

136. 乙巳. 1<sup>re</sup> année du règne. — Cette année n'est pas mentionnée dans les documents, mais il ressort qu'elle fut la première année du nouveau prince de *Cm, I, 27 b, 28 a; Tt, ng, II, 8 b, 9 a; Sk, ng, II, 9, 11 b.* Il s'appelait Hồ 胡 et était petit-fils de Võ-Vương par l'épouse légitime. Il régna 12 ans.
125. 丙辰. 12<sup>e</sup> année du règne. — Triệu Văn-Vương meurt, âgé de 52 ans. *Cm, tb, I, 29 a; Tt, ng, II, 11 b; Sk, ng, II, 13 a.*

(1) Cf. G. Dumoutier, *Etude historique et archéologique sur Cō-loa*. Extrait des *Nouv. Arch. des Missions scientif. et littéraires*. t. III, 1892.

(2) Avant la création de la province de Phúc-yên (Phù-lỗ 扶僂): province de Bắc-ninh 北寧, sous-préfecture de Đông-ngạn 東岸.

TRIỆU MINH-VƯƠNG 趙明王

124. 丁巳. 1<sup>re</sup> année du règne. — Il s'appelait Anh-Tề 嬰齊 et avait été envoyé, lorsqu'il était encore Héritier présomptif (太子 ou 世子) à la cour des Hán 漢 comme otage, l'année 丙午 135 av. J.-C. Il est rappelé à la mort de son père Văn-Vương et placé sur le trône. *Cm, tb, I, 28 a, 29 a; Tt, ng, II, 11 b; Sk, ng, II, 13 a.* — Il régna 12 ans.
113. 戊辰. 12<sup>e</sup> année du règne. — Le roi meurt. *Cm, tb, I, 29 b; Tt, ng, II, 12 b; Sk, ng, II, 13 a.*

TRIỆU AI-VƯƠNG 趙哀王

112. 己巳. 1<sup>re</sup> année du règne. — Le nouveau souverain s'appelait Hưng 興; il était fils cadet de Minh-Vương par une femme d'origine chinoise appelée Cù 櫛. Il avait reçu le titre d'Héritier présomptif l'an 戊午 123 av. J. C. Il succède à son père, mais à la 11<sup>e</sup> lune de la même année 己巳, il est tué ainsi que sa mère par le Grand Maître Lữ Gia 太傅呂嘉, chef du parti national, qui place sur le trône Kiến-Đức 建德, fils aîné de Triệu Minh-Vương par une femme indigène (越人). *Cm, tb, I, 29 b, 30 b, 31, 32; Tt, ng, II, 12 b, 15 a; Sk, ng, II, 13 a, 15 a.*

TRIỆU VƯƠNG KIẾN-ĐỨC 趙王建德

111. 庚午. 1<sup>re</sup> année du règne. — Pendant cette même année, Kiến-Đức est pris, ainsi que son partisan Lữ Gia, par Lộ Bác-Đức (Lou Po-Tō) 路博德, général des Hán. Le royaume de Nam-việt perd son indépendance, est incorporé à la Chine et devient le District de Giao-chỉ (Kiao-tche) 交趾部. *Cm, tb, II, 1-3; Tt, ng, II, 16 a, 17; Sk, ng, II, 18.*

\* \* \*

IV. — DYNASTIE DES LÍ ANTÉRIEURS 前李

LÍ NAM-VIỆT ĐẾ BÔN (Bí) 李南越帝賁

AP. J.-C.

544. 甲子. *Thiên-đức* 天德<sup>(1)</sup>; 1<sup>re</sup> année de la période. — Les aïeux de Lí Bôn (le caractère se prononce aussi Bí) à la 7<sup>e</sup> génération étaient chinois. Ils vinrent

---

(1) Premier exemple de l'adoption d'un titre de période, 年號, par un souverain annamite.

s'établir dans la préfecture de Thái-bình 太平. Le gouverneur du Giao-chủ au compte des Lương (Leang) 梁, nommé Tiêu Tư (Siao Tseu) 蕭諮, était détesté à cause de ses cruautés; Li Bôn leva une troupe de partisans et le chassa. Il entra en campagne l'année 辛酉 541. C'est pourquoi le *Tt* et *Sk* font de cette année 辛酉 une 1<sup>re</sup> année (元年) de Li Nam-Đế. Ce n'est que l'année 甲子 544 qu'il prit un titre de règne, et les trois ouvrages comptent cette année comme la 1<sup>re</sup> de la période. Il se proclama Empereur du Nam-việt 南越帝 et donna à son royaume le nom de Vạn-xuân 萬春. Le *Sk* et le *Tt* l'appellent Tiên [前] Li Nam-Đế à cause du second (ou troisième) Empereur de la famille, appelé par le *Cm* Li Hậu-Đế et par les deux autres ouvrages Hậu Nam-Đế. *Cm*, *tb*, IV, 1, 2; *Tt*, *ng*, IV, 14 b, 15, 18 a; *Sk*, *ng*, V, 1, 2 a. — La période dure 5 années.

548. 戊辰. *Thiên-đức*; 5<sup>e</sup> année. — A la 3<sup>e</sup> lune, Li Bôn, vaincu et chassé par les armées chinoises, se réfugie dans les montagnes et y meurt. *Cm*, *tb*, IV, 7 a; *Tt*, *ng*, IV, 18 a; *Sk*, *ng*, V, 4 b.

Le *Tt* ne donne que 4 années à la période *Thiên-đức*, rattachant l'année 戊辰 tout entière à l'usurpateur Triệu Việt-Vương Quang-Phục.

[USURPATEUR]

TRIỆU VIỆT-VƯƠNG QUANG-PHỤC 趙越王光復

549. 己巳. 1<sup>re</sup> année du règne.

D'après le *Cm*, *tb*, IV, 7 b, 8 a; mais 2<sup>e</sup> année d'après le *Tt*, *ng*, IV, 18 b, qui ne mentionne pas de 5<sup>e</sup> année du titre précédent *Thiên-đức*, et d'après le *Sk*, *ng*, V, 6 b, qui fait des 3 premiers mois de l'année 戊辰 548 une 5<sup>e</sup> année du titre *Thiên-đức*, et du reste de l'année la 1<sup>re</sup> année de Triệu Quang-Phục: cette dernière rédaction paraît plus logique. Le *Cm*, donnant les raisons de sa rédaction (IV, 7 b, col. 1) dit qu'il ne fait pas de l'année 戊辰 la première de Quang-Phục, parce que cette année-là il n'avait pas encore pris le titre de Vương. Plus loin (8 a, col. 1), bien que rattachant la prise de ce titre à l'année 己巳 549, il ajoute que Quang-Phục se proclama Vương aussitôt après la mort de Li Bôn, par conséquent dans le courant de l'année 戊辰 548, qui devrait compter comme 1<sup>re</sup> année de Quang-Phục. Cette divergence entre le *Cm* d'une part, le *Tt* et le *Sk* de l'autre, fait que le premier accorde à Quang-Phục 22 années de règne.

Quang-Phục était un général de Li Bôn.

571. 辛卯. — Quang-Phục est pris par Li Phật-Tử 李佛子 (voir plus bas). *Cm*, *tb*, IV, 12-13 a; *Tt*, *ng*, IV, 21 a; *Sk*, *ng*, V, 9 b.

Le *Cm*, 13 a, et le *Tt*, 20 b, s'accordent à placer en l'année 庚寅 570 la fin du règne de Quang-Phục. Ces deux ouvrages, pendant la période qui s'étend de l'an 己巳 549, pour le *Cm*, de l'an 戊辰 548, pour le *Tt*, jusqu'à l'an 辛卯 571 exclusivement, comptent les années en se basant sur Quang-Phục. Le *Sk*, pendant la même période, se base sur Li Thiên-Bảo (voir ci-dessous), tout en mentionnant les années de règne de Quang-Phục.

LI ĐÀO-LANG VƯƠNG THIÊN-BẢO 李桃郎王天寶

549. 己巳. 1<sup>re</sup> année du règne de ce prince (d'après le *Sk. ng.*, V, 6 b. seulement. Le *Cm* et le *Tt* ne tiennent pas compte des années de règne de ce prince). — C'était le frère aîné de Li Bôn. A la mort de celui-ci, en l'année 己巳 549. suivant le *Sk* (ib., ib.), en l'année 庚午 550. d'après le *Cm. tb*, IV, 9 a, et le *Tt. ng.*, IV, 18 b, il se proclame Đào-Lang Vương 桃郎王.
555. 乙亥. 7<sup>e</sup> année du règne (d'après le *Sk*). — Il meurt sans laisser d'enfants; ses partisans reconnaissent comme chef le général Li Phật-Tử, membre de la famille des Li. *Cm. tb*, IV, 11 a; *Tt. ng.*, IV, 19 b; *Sk. ng.*, V, 8.

LI HẬU-ĐẾ PHẬT-TỬ 李後帝佛子

571. 辛卯. 1<sup>re</sup> année du règne (d'après le *Cm. tb*, IV, 12 a, et le *Tt. ng.*, IV, 21 a, qui placent l'avènement de ce prince seulement après la mort de Quang-Phục; 16<sup>e</sup> année du règne, d'après le *Sk. ng.*, V, 8, 9 a, qui ne tient pas compte dans sa chronologie de Quang-Phục, plaçant la 1<sup>re</sup> année de Li Phật-Tử après la mort de Li Thiên-Bảo). — Li Phật-Tử, général de la famille des Li, succéda à Li Thiên-Bảo, lutta contre Quang-Phục, se soumit à lui, puis s'empara de sa personne par surprise en 571. Il se proclama cette même année Empereur du Sud 南帝. Il régna 47 années d'après le *Sk*, 32 années seulement d'après les deux autres documents. Il est appelé Hậu-Đế par rapport au premier prince de la famille.
602. 壬戌. 32<sup>e</sup> année du règne (d'après le *Cm. tb*, IV, 13 b, et le *Tt. ng.*, IV, 22 a; 47<sup>e</sup> année, d'après le *Sk. ng.*, V, 12 a). — Li Phật-Tử fait sa soumission aux généraux des Tày (Souei) 隋. L'Annam retombe sous la domination chinoise.

\* \* \*

V. — DYNASTIE DES NGÔ 吳

NGÔ VƯƠNG QUYỀN 吳王權

939. 己亥. 1<sup>re</sup> année du règne (*Cm. tb*, V, 20 a; *Tt. ng.*, V, 20 b; *Sk. ng.*, VII, 6 a). — Les années qui précèdent sont remplies des luttes du parti national contre les divers gouverneurs chinois. Ngô Quyền, vainqueur de ses adversaires du dedans et des généraux chinois envoyés à leur secours, se proclame Vương. Il établit sa capitale à Cồ-loa 古螺, l'ancienne capitale de An-Dương Vương. dans la partie de la province de Bắc-ninh qui en a été détachée par l'administration française pour former la nouvelle province de Phúc-yên (Phù-lỗ). Il était originaire du village de Đường-lâm 唐林, sous-préfecture de Phúc-lộc 福祿 (aujourd'hui Phúc-thọ 福壽), dans la province de Sơn-tây. Le règne dure 6 années.

944. 甲辰. 6<sup>e</sup> année du règne. — Ngô Quyèn meurt. *Cm, tb, V, 20 b* ; *Tl, ng, V, 21 a* ; *Sk, ng, VII, 6 b*.
- 

[USURPATEUR]

DƯƠNG-BINH VƯƠNG TAM-KHA 楊平王三哥

945. 乙巳. 1<sup>re</sup> année du règne (d'après le *Tl, ng, V, 21 b*, et le *Sk, ng, VII, 7 b*. Le *Cm, tb, V, 21 a*, ne tient pas compte dans sa chronologie de cet usurpateur). — Tam-Kha était un général de Ngô Quyèn. Celui-ci, à sa mort, lui avait confié son fils aîné Xương-Ngập 昌炭, mais Tam-Kha prit le titre de Vương, et Xương-Ngập, craignant pour sa vie, s'enfuit. Le règne dure 6 années.
950. 庚戌. 6<sup>e</sup> année du règne. — Tam-Kha est détrôné par Xương-Văn, second fils de Ngô Quyèn, qu'il avait gardé avec lui. *Cm, tb, V, 22 b* ; *Tl, ng, V, 22 b* ; *Sk, ng, VII, 9 b*.
- 

NGÔ NAM-TẤN VƯƠNG XƯƠNG-VĂN 吳南晉王昌文

[et NGÔ THIÊN-SÁCH VƯƠNG XƯƠNG-NGẬP 吳天策王昌炭]

951. 辛亥. 1<sup>re</sup> année du règne de Xương-Văn (*Cm, tb, V, 23 a* ; *Tl, ng, V, 23 a* ; *Sk, ng, VII, 10 b*). — Après avoir détrôné Tam-Kha, Xương-Văn se proclama Nam-Tấn Vương, et envoya chercher son frère aîné Xương-Ngập, qu'il nomma Thiên-Sách Vương 天策王. Les deux frères régnèrent ensemble jusqu'à la mort de Xương-Ngập.
954. 甲寅. 4<sup>e</sup> année du règne de Xương-Văn. — Thiên-Sách Vương Xương-Ngập meurt. *Cm, tb, V, 25 a* ; *Tl, ng, V, 24 a* ; *Sk, ng, VII, 11 b*.
965. 乙丑. 15<sup>e</sup> année du règne. — Xương-Văn meurt en combattant contre des rebelles. *Cm, V, 26* ; *Tl, ng, V, 24 b* ; *Sk, ng, VII, 12 a*. — A sa mort le pays retombe dans l'anarchie pendant quelques années, jusqu'à Đinh Tiên-Hoàng.
- \* \* \*

VI. — DYNASTIE DES ĐINH 丁

ĐINH TIÊN-HOÀNG-ĐẾ 丁先皇帝 (1)

968. 戊辰. 1<sup>re</sup> année du règne. — Cette année, Đinh Bộ-Lĩnh (ou Lân) 丁部領, originaire de Hoa-lư 花闍 (vallée du fleuve Đại-hoàng 大黃, sous-préfecture de

---

(1) Pour les dynasties qui suivent, nous donnons en tête le nom de famille du souverain suivi de son titre rituel posthume (廟號) ou, parfois, du surnom ou du nom propre, pour

An-khang 安康, province de Thanh-hoà 清化), fils de Đinh Công-Trứ 丁公著, qui avait la dignité de *thứ-sử* 刺史<sup>(1)</sup> dans le Hoan-châu 驩州, province actuelle du Nghệ-an 乂安, après avoir vaincu les douze *sứ quân* 使君 et avoir pris le titre de Vạn-Thắng Vương 萬勝王, se proclame Empereur 皇帝, fixe sa capitale à Hoa-lư, le lieu de sa naissance, et donne au nouveau royaume le nom de Đại-cồ-việt 大瞿越. Il reçoit des grands mandarins le titre de Đại-Thắng-Minh Hoàng-Đế 大勝明皇帝. *Cm*, I, 1-3 ; *Tt*, I, 1-3 ; *Sk*, I, 1-2.

970. 庚午. *Thái-bình* 太平 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — Li Nam-Việt Đế avait déjà pris un titre de règne en 544, mais son exemple n'avait pas été suivi. Désormais tous les souverains annamites en prendront un. *Cm*, I, 3 b ; *Tt*, I, 3 a ; *Sk*, I, 3 a. — La période dure 11 années, dont 10 seulement pour Bình Tiên-Hoàng.

979. 己卯. *Thái-bình* ; 10<sup>e</sup> année de la période. — La 10<sup>e</sup> lune, un certain Đỗ Thích 杜釋, employé du Palais, tue le roi et son fils aîné Liễn 璉 qui avait le titre de Nam-Việt Vương 南越王. (Ce Liễn avait lui-même tué quelques mois auparavant son frère cadet Hạng-Lang 項郎, Héritier présomptif 太子). L'assassin est tué par les grands mandarins. Đinh Tiên-Hoàng régna 12 années et vécut 56 années ; il fut enterré au tombeau (山陵) de Trường-an 長安山陵, d'après le *Tt* et le *Sk* ; au tombeau de Hoa-lư 花閩山陵, d'après le *Cm*. Ces deux noms désignent le même endroit : le *Cm* explique que Hoa-lư était le nom du pays sous les Đinh et les Lê antérieurs ; le nom de Trường-an ne lui fut donné que l'an 1010 sous Li Thái-Tổ 李太祖. Le *Ninh bình sách* 寧平冊<sup>(2)</sup> précise que le tombeau de Đinh Tiên-Hoàng est sur le territoire du village de Trường-an supérieur, à Mã-an-son 馬鞍山, et celui de Lê Đại-Hành 黎大行 sur le territoire du village de Trường-an inférieur, à Phẫm-son 品山<sup>(3)</sup>. *Cm*, I, 8, 9 a ; *Tt*, I, 6 ; *Sk*, I, 8.

### ĐINH ĐẾ-TOÀN 丁帝璩 ou ĐINH PHẾ-ĐẾ 丁廢帝

979. 己卯. *Thái-bình* ; 10<sup>e</sup> année de la période. — A la 10<sup>e</sup> lune, le fils cadet de Đinh Tiên-Hoàng, nommé Toàn 璩, qui avait le titre de Vệ Vương 衛王 et était âgé de 6 ans à peine, est proclamé Empereur par les grands mandarins.

---

quelques princes destitués ou ayant joui d'une autorité plus ou moins contestée. Quand il y a lieu, nous donnons également, sur une seconde ligne, le nom posthume (尊號, 追尊, 追諡, 尊諡 ou 諡), parfois très long.

(1) Chef de *châu*, d'après Mayers, *The Chinese Government*, n° 284.

(2) N° 60 de la *Liste des sources*.

(3) Cf. G. Dumoutier, *Étude historique et archéologique sur Hoa-lư*. Extrait du *Bull. de Géogr. histor. et descript.*, 1893.

Le titre de Phế-Đế, « Empereur destitué », lui est donné par le *Sk* et le *Tl*. Le *Cm*, dans les cas analogues, fait suivre le nom de famille du titre d'Empereur, Đế, et du nom propre [*hiy* 諱] du prince. Il régna sous la tutelle de Lê Hoàn 黎桓 et conserva le titre de période adopté par son père. *Cm*, I, 8 b, 9 b; *Tl*, I, 6 b; *Sk*, I, 9.

980. 庚辰. *Thái-binh*; 11<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 7<sup>e</sup> lune seulement. — A ce moment le jeune Empereur est détrôné, à la demande de sa mère et des grands mandarins, par le premier ministre Lê Hoàn. Il reçoit le titre de Vệ Vương 衛王, qu'il avait avant son élévation au trône. Il ne régna donc que quelques mois et vécut 18 années. *Cm*, I, 12; *Tl*, I, 9, 10 b; *Sk*, I, 13, 14 a. — Il mourut l'an 辛丑 1001, dans un combat contre une peuplade sauvage du Thanh-hoá. *Cm*, I, 34 b.

\* \* \*

## VII. — DYNASTIE DES LÊ ANTÉRIEURS 前黎

### LÊ ĐẠI-HÀNH HOÀNG-ĐẾ 黎大行皇帝

980. 庚辰. *Thiên-phúc* 天福; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 7<sup>e</sup> lune. — Le nouvel Empereur s'appelait Lê Hoàn 黎桓; il était originaire de Ái-châu 愛州 dans le Thanh-hoá. Il avait reçu les titres de Phó Vương 副王 et de Maréchal des Dix corps d'armée 十道將軍 sous les Đinh. Il se proclama Empereur à la demande des grands mandarins et de la mère même de Phế-Đế, et fixa sa capitale à Hoa-lư comme ses prédécesseurs. Il était né l'année 辛丑 941, le 15<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune. *Cm*, I, 12; *Tl*, I, 10 a; *Sk*, I, 14 a, 18 a, 19 a. — La période dure 9 ans.

Le *Cm*, I, 37 a, dit que ce nom de Đại-Hành Hoàng-Đế était un titre ou appellation (號) et qu'on en fit son titre rituel posthume (廟號). D'après le *Sk*, I, 18 b, ce n'est pas son titre posthume (諡), mais on devrait l'appeler Thiên-Phúc Đế, de son titre de règne.

989. 己丑. *Hưng-thống* 興統; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, I, 33 b, 34 a; *Tl*, I, 19 a; *Sk*, I, 25 a. — La période dure 5 ans.
994. 甲午. *Ứng-thiên* 應天; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, I, 29 b; *Tl*, I, 19 a; *Sk*, I, 27 b. — La période dure 14 ans, dont 12 seulement au compte de Lê Đại-Hành.
1005. 乙巳. *Ứng-thiên*; 12<sup>e</sup> année de la période. — A la 3<sup>e</sup> lune, Lê Đại-Hành meurt. Il régna 24 ans et vécut 65 ans. Il fut enterré au tombeau de Trùng-an 長安山陵, d'après le *Tl* et le *Sk*; de Hoa-lư, 花崗山陵, d'après le *Cm* (voir l'explication de cette divergence plus haut, à l'année 979). *Cm*, I, 37; *Tl*, I, 24 b; *Sk*, I, 32 b.

LÊ TRUNG-TÔN HOÀNG-ĐẾ 黎中宗皇帝

1005. 乙巳. *Ũng-thiên* ; 12<sup>e</sup> année de la période. — A la mort de Lê Đại-Hành, ses fils se disputent le pouvoir pendant 7 mois. A la 10<sup>e</sup> lune, le troisième de ses fils, nommé Long-Việt 龍越, qui avait le titre d'héritier présomptif 太子, est proclamé Empereur, mais tué trois jours après par un de ses frères. Le *Tt*, I, 25 b, et le *Sk*, I, 32 b, comptent ce prince dans la liste des Empereurs. Le *Cm* ne le compte pas, d'après l'explication donnée dans l'Avertissement, f° 5 b. Après sa mort il reçut le titre posthume (追諡) de Trung-Tôn Hoàng-Đế. *Cm*, I, 38.

LÊ ĐẾ LONG-ĐỈNH 黎帝龍鋌 ou LÊ NGOẠI-TRIỀU HOÀNG-ĐẾ 黎臥  
朝皇帝 ou LÊ KHAI-MINH VƯƠNG 黎開明王

1005. 乙巳. *Ũng-thiên* ; 12<sup>e</sup> année de la période. — Long-Đĩnh, frère de Lê Trung-Tôn, le tue et s'empare du pouvoir. C'était le 5<sup>e</sup> fils de Lê Đại-Hành. Il s'appelait Long-Đĩnh, ou encore Chi-Trung 至忠. *Cm*, I, 38 ; *Tt*, I, 26 b ; *Sk*, I, 33 a. — Il régna encore deux années avec le titre de *Ũng-thiên* adopté par son père.

Le titre de Ngoại-Triều qui lui est donné par le *Tt*, est un simple surnom d'après le *Cm*, I, 40 b. Ce n'est ni son titre rituel, ni son titre posthume (諡號) ; il lui fut attribué parce qu'il donnait ses audiences étant couché, à cause d'une maladie (les hémorroïdes, d'après le *Sk*, I, 55 a), qui lui serait venue à la suite de débauches, d'après le *Cm*, I, 40 b. Le *Sk* lui donne son titre de Khai-Minh Vương, qu'il avait avant son élévation au trône.

1008. 戊申. *Cảnh-thụy* 景瑞 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, II, 1 a ; *Tt*, I, 29 a ; *Sk*, I, 37 a. — La période dure 2 ans.
1009. 己酉. *Cảnh-thụy* ; 2<sup>e</sup> année de la période. — A la 10<sup>e</sup> lune, l'Empereur meurt à la suite de ses débauches. Les documents s'accordent à ne lui donner que quatre années de règne : l'année de son avènement, 乙巳, est rattachée aux années de Lê Đại-Hành. Il vécut 25 années. *Cm*, II, 2 b, 3 ; *Tt*, I, 30 b ; *Sk*, I, 39 b.

La dynastie des Lê antérieurs compte 3 Empereurs. Les trois documents : *Cm*, II, 3 b ; *Tt*, I, 35 a ; *Sk*, I, 46 a, s'accordent à donner comme date du commencement de cette dynastie l'année 辛巳 981 (2<sup>e</sup> année du titre *Thiên-phúc* de Lê Đại-Hành, spécifie le *Cm*). C'est en 庚辰 980, cependant, que Lê Đại-Hành monta sur le trône ; mais cette année étant déjà comptée dans la chronologie des Đinh, on ne saurait la compter de nouveau ici. La date de la fin de la dynastie étant l'année 己酉 1009, elle n'eut qu'une durée de 29 ans en tout.

VIII. — DYNASTIE DES LÍ 李

LÍ THÁI-TỔ 李太祖

THẦN-VÕ HOÀNG-ĐẾ 神武皇帝

1009. 己酉. — A la mort de Lê Đế Long-Định, son fils étant encore en bas âge, les grands mandarins offrent l'empire à l'un des leurs, Lí Công-Uân 李公蘊. Le nouvel Empereur était originaire du *châu* de Cỗ-pháp 古法州, dans la province de Bắc-giang (Bắc-ninh). Il était né le 12<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune de l'année 甲戌 974. On ne connaît pas son père. Sa mère l'aurait conçu d'un génie. Il fut adopté par un certain Lí Khánh-Văn 李慶文, dont il prit le nom de famille. *Cm*, II, 4-6; *Tt*, II, 1 a; *Sk*, II, 1 a.
1010. 庚戌. *Thuận-thiên* 順天; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, II, 8 b; *Tt*, II, 2 a; *Sk*, II, 2 a. — La période dure 19 ans.
1028. 戊辰. *Thuận-thiên*; 19<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au jour 戊戌 de la 3<sup>e</sup> lune, c'est-à-dire jusqu'au 3<sup>e</sup> jour de la lune (31 mars), le 1<sup>er</sup> jour étant cette année-là le jour 丙申, d'après le *Tt*, II, 10 b. — Lê Thái-Tổ meurt. Il avait régné 19 années et vécu 55 années. *Cm*, II, 26 a; *Tt*, II, 10 b; *Sk*, II, 15 a. — Il fut enterré à la 10<sup>e</sup> lune de la même année 戊辰 1028, mais dans la partie de l'année considérée comme étant la première de la période suivante *Thiên-thành*, au tombeau Thọ-lăng 壽陵, préfecture de Thiên-dức 天德 (1), province de Bắc-ninh. *Cm*, II, 32 b; *Tt*, II, 17 a; *Sk*, II, 23 b.

LÍ THÁI-TÔN 李太宗

ĐẠI-HÀNH HOÀNG-ĐẾ 大行皇帝

1028. 戊辰. *Thiên-thành* 天成; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 3<sup>e</sup> lune seulement. — Phật-Mã 佛瑪, autrement appelé Đức-Chinh 德政, fils aîné de Lí Thái-Tổ et Héritier présomptif, lui succède le lendemain de sa mort, jour 己亥, c'est-à-dire le 4<sup>e</sup> jour de la lune (1<sup>er</sup> avril). Il était né le 26<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de l'an 庚子 1000. *Cm*, II, 29 a; *Tt*, II, 14 a, 18 a; *Sk*, II, 15, 24 b. — La période dure 6 ans.
1034. 甲戌. *Thông-thụy* 通瑞; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, II, 38 a; *Tt*, II, 22 a; *Sk*, II, 28 a. — La période dure 5 ans.
1039. 己卯. *Kiến-phù-hữu-dạo* 乾符有道; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, II, 43 b; *Tt*, II, 26 a; *Sk*, II, 32 a. — La période dure 3 années d'après le *Cm*, et 4 d'après les deux autres ouvrages.

(1) C'est le nouveau nom qu'il avait donné lui-même à l'ancien *châu* de Cỗ-pháp, où il était né.

1042. 壬午. *Minh-đạo* 明道; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*, III, 3 a, 4 b; à partir de la 10<sup>e</sup> lune seulement, d'après le *Tt*, II, 30, et le *Sk*, II, 36 b, 37 b, lesquels font des 9 premiers mois une 4<sup>e</sup> année du titre précédent).

D'après le principe énoncé dans le *Cm*. *Avertissements*, § 9, toutes les fois qu'un changement de titre se produit dans le courant d'une année et provient de causes régulières, le *Cm* attribue l'année tout entière au titre suivant, écrit en vedette des folios et des titres d'années cycliques. Le *Tt* et le *Sk* ne suivent pas la même règle: ils partagent l'année en deux, attribuant au titre précédent les mois qui ont précédé le décret promulguant le changement de titre, et au titre suivant les mois qui suivent. Cette manière de faire semble plus rationnelle: la méthode suivie par le *Cm* ne permettrait pas de classer les documents, décrets, etc., — dans le cas où il en subsisterait encore, — rendus dans les mois où le changement de titre n'aurait pas encore été promulgué. Quoi qu'il en soit, cette divergence entre les trois documents étant constante, il suffit d'en avoir énoncé une fois la raison.

Cause du changement: promulgation, à la 9<sup>e</sup> lune supplémentaire d'après le *Cm*, à la 10<sup>e</sup> lune d'après les deux autres ouvrages, d'un code pénal qui satisfait tout le monde, éclairant la nature des délits et garantissant la justice des châtimens. La période dure 2 années d'après le *Cm*, 3 d'après les deux autres documents.

1044. 甲申. *Thiên-cảm-thánh-võ* 天感聖武; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*, III, 7 b; à partir de la 11<sup>e</sup> lune seulement, d'après le *Tt*, II, 34 a, et le *Sk*, II, 40 b, qui font des 10 premiers mois une 3<sup>e</sup> année du titre précédent *Minh-đạo*). — Cause du changement: à la suite de victoires sur le Chiêm-thành (Champa) 占城, les mandarins offrent au roi un titre d'honneur, le priant de le prendre comme titre de période. *Cm*, III, 11; *Tt*, II, 36 a; *Sk*, II, 43 a. — La période dure 6 années (5 d'après le *Cm*).
1049. 己丑. *Sùng-hưng-đại-bảo* 崇興大寶; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir du commencement de l'année d'après le *Cm*, III, 14 a; à partir de la 3<sup>e</sup> lune seulement, d'après le *Tt*, II, 37 a, et le *Sk*, II, 44 b, qui font des 2 premiers mois une 6<sup>e</sup> année du titre précédent). — La période dure 6 ans.
1054. 甲午 *Sùng-hưng-đại-bảo*; 6<sup>e</sup> année de la période (jusqu'à la 9<sup>e</sup> lune exclusivement, d'après le *Tt* et le *Sk*; jusqu'à la 10<sup>e</sup> lune exclusivement, d'après le *Cm*). — Li Thái-Tôn meurt le 1<sup>er</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune. Il avait régné 27 années et vécu 55 années. *Cm*, III, 20 a; *Tt*, II, 39 a; *Sk*, II, 48 b. — D'après les *Annales* de Ngô Sĩ (1), tous les princes de la dynastie Li furent ensevelis dans la préfecture de Thiên-đức 天德, province de Bắc-ninh, et leur tombeau appelé Thọ-lãng 壽陵, comme celui de Li Thái-tôn (2). *Cm*, III, 20. — Le titre posthume

(1) V. BEFEO. IV, 627-628.

(2) Il existe encore un temple funéraire élevé à la mémoire des Empereurs Li au village de Bình-bàng 亭榜, près de l'endroit où ils ont été enterrés.

(追尊諡) de Đại-Hành Hoàng-Đế est donné à Thái-Tôn à cet endroit seulement par le *Tl* et le *Sk*.

LI THÁNH-TÔN 李聖宗

ÔNG-THIÊN SÙNG-NHƠN CHÍ-ĐẠO U-KHÁNH LONG-TƯỜNG MINH-VÂN DUỆ-VỖ  
HIỆC-ĐỨC THÁNH-THẦN HOÀNG-ĐẾ 應天崇仁至道威慶龍  
祥明文睿武孝德聖神皇帝

1054. 甲午. *Long-thuy-thái-binh* 龍瑞太平; 1<sup>re</sup> année de la période à partir de la 10<sup>e</sup> lune.

D'après le *Cm*; mais à partir de la 9<sup>e</sup> lune d'après le *Tl* et le *Sk*. Ces deux derniers ouvrages doivent donner une indication fautive. En effet, d'après les trois documents, Li Thái-Tôn se sentant malade remit les affaires de l'Etat à Li Thánh-Tôn à la 7<sup>e</sup> lune, et ce dernier ne fut proclamé qu'à la 10<sup>e</sup> lune, de suite après la mort de son père; on ne voit pas pour quelle raison il faudrait faire commencer la période à la 9<sup>e</sup> lune. *Cm*, III, 20 a; *Tl*, II, 59 a; *Sk*, II, 48 b.

Li Thánh-Tôn était le fils aîné de Li Thái-Tôn; il s'appelait Nhật-Tôn 日尊. Il naquit l'an 癸亥 1023, le 25<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune. En 1028, il fut nommé Héritier présomptif. *Tl*, III, 1 a. — Il changea le nom du royaume, appelé Đại-cồ-việt 大瞿越 depuis Đinh Tiên-Hoàng, en celui de Đại-việt 大越. *Cm*, III, 20 b. — La période dure 5 ans.

1059. 己亥. *Chuong-thánh-gia-khánh* 彰聖嘉慶; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, III, 22 b; *Tl*, III, 2 a; *Sk*, III, 2 b. — La période dure 7 ans.

1066. 丙午. *Long-chương-thiên-tự* 龍章天嗣; 1<sup>re</sup> année de la période. — L'Empereur, qui, arrivé à l'âge de 40 ans, n'avait pas encore d'enfant, obtient un fils, appelé Kiền-Đức 乾德, qu'il nomme Héritier présomptif le lendemain de sa naissance (la naissance eut lieu le 25<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune). *Cm*, III, 26 a; *Tl*, III, 3 b; *Sk*, III, 4 b. — La période dure 3 années (2 d'après le *Cm*).

1068. 戊申. *Thiên-hướng-bảo-tượng* 天賜寶象; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 2<sup>e</sup> lune seulement, d'après le *Tl*, III, 4 b, et le *Sk*, III, 6 a, qui font de la 1<sup>re</sup> lune une 3<sup>e</sup> année du titre précédent. Les deux derniers ouvrages nomment par erreur l'année 甲申, au lieu de 戊申). — Cause du changement: deux éléphants blancs offerts au roi par les gens du Chon-dăng 真登 dans la province de Sơn-tây. La période dure 2 années (1 d'après le *Cm*).

1069. 己酉. *Thần-võ* 神武. — 1<sup>re</sup> année de la période (depuis la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*, III, 28 a; depuis la 7<sup>e</sup> lune seulement d'après le *Tl*, III, 4 b, 5 a, et le *Sk*, III, 7 a, qui font des 6 premiers mois une 2<sup>e</sup> année du titre précédent.

Ces deux derniers ouvrages se trompent encore en nommant l'année 乙酉, au lieu de 己酉). — Cause du changement : à la 7<sup>e</sup> lune, retour du roi après une campagne contre le Chiêm-thành (Champa), pendant laquelle il avait pris le roi même du pays. *Cm*, III, 28 b. — La période dure 4 ans.

1072. 壬子. *Thần-vô* : 4<sup>e</sup> année de la période. — Tous les documents s'accordent à faire partir la 1<sup>re</sup> année du titre suivant de la 1<sup>re</sup> lune même. Cette 4<sup>e</sup> année de la période *Thần-vô* ne dut durer que quelques jours, jusqu'au jour 庚寅 de la 1<sup>re</sup> lune (1<sup>er</sup> février), jour où mourut Li Thánh-Tôn. Il avait vécu 50 années, régné 17 années. *Cm*, III, 30 b, 31 a; *Tt*, III, 5 b; *Sk*, III, 8 b.

### Li NHƠN-TÔN 李仁宗

#### HIỆC-TỬ THÁNH-THẦN VĂN-VÔ HOÀNG-ĐẾ 孝慈聖神文武皇帝

1072. 壬子. *Thái-ninh* 太寧 : 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 1<sup>re</sup> lune, excepté les jours précédant le jour 庚寅, qui forment la 4<sup>e</sup> année de la période précédente). — Le fils aîné de Li Thánh-Tôn, appelé Kiền-Đức 乾德, était né le 25<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune de l'an 丙午 1066 ; il avait 7 années à son avènement et régna sous la tutelle de sa mère. *Cm*, III, 31 a; *Tt*, III, 6; *Sk*, III, 9. — La période dure 5 années (4 d'après le *Cm*).
1076. 丙辰. *Anh-vô-chiêu-thắng* 英武昭勝 ; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir du commencement de l'année d'après le *Cm*, III, 37 a ; à partir de la 4<sup>e</sup> lune selon le *Tt*, III, 9 a, et le *Sk*, III, 14 b, qui font des 3 premiers mois une 5<sup>e</sup> année du titre précédent). — La période dure 9 ans.
1085. 乙丑. *Quảng-hựu* 廣祐 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, III, 45 a ; *Tt*, III, 11 b ; *Sk*, III, 21 a. — La période dure 8 années (7 d'après le *Cm*).
1092. 壬申. *Hội-phong* 會豐 ; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*, IV, 1 a ; à partir de la 8<sup>e</sup> lune, d'après le *Tt*, III, 12 b, et le *Sk*, III, 22 a, qui font des 7 premiers mois une 8<sup>e</sup> année de la période précédente). — La période dure 9 ans.
1101. 辛巳. *Long-phù* 龍符 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, IV, 3 a ; *Tt*, III, 13 b ; *Sk*, III, 23 a. — La période dure 9 ans.
1110. 庚寅. *Hội-tương-dại-khánh* 會祥大慶 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, IV, 6 a ; *Tt*, III, 15 b. Le *Sk* ne mentionne pas cette année, III, 25 a. La période dure 10 ans.
1120. 庚子. *Thiên-phù-duệ-vô* 天符睿武 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — Cause du changement : titres honorifiques offerts à l'Empereur par les mandarins. *Cm*, IV, 11 a ; *Tt*, III, 20 b ; *Sk*, III, 28 b. — La période dure 7 ans.
1127. 丁未. *Thiên-phù-khánh-thọ* 天符慶壽 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, IV, 16 b ; *Tt*, III, 25 a ; *Sk*, III, 31 a. — La période ne dure qu'une année.

L'Empereur meurt le jour 丁卯 de la 12<sup>e</sup> lune (15 janvier 1128). Le *Cm* oublie de mentionner la lune: il ne faudrait pas pour cela rattacher l'événement à la 10<sup>e</sup> lune précédemment indiquée. Nhon-Tôn régna 56 années et vécut 63 années. *Cm*, IV, 17; *Tl*, III, 26 a; *Sk*, III, 32 b.

### LI THÂN-TÔN 李神宗

#### QUẢNG-NHƠN SÙNG-HIỆT VĂN-VŨ HOÀNG-ĐẾ 廣仁崇孝文武皇帝

1127. 丁未. — Il succède à son oncle le jour 乙酉 de la 12<sup>e</sup> lune (2 février 1128), et ne prend pas de titre de règne pour les quelques jours de l'année qui restent. Il s'appelait Dương-Hoàn 陽煥, était petit-fils de Li Thánh-Tôn, fils du marquis de Sùng-Hiến 崇賢侯, frère de Li Nhon-Tôn; il fut élevé dans le Palais et nommé Héritier présomptif Pan 丁酉 1117, à la 10<sup>e</sup> lune (*Cm*, IV, 8 a). *Cm*, IV, 18; *Tl*, III, 27, 28 a; *Sk*, III, 33 a, 35 a.
1128. 戊申. *Thiên-thuận* 天順; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, IV, 18 b; *Tl*, III, 28 b; *Sk*, III, 35 a. — La période dure 5 ans.
1133. 癸丑. *Thiên-chương-bảo-tự* 天彰寶嗣; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, IV, 30 a. Les deux autres documents ne signalent pas cette année, mais indiquent l'année suivante 甲寅 1134 comme étant la 2<sup>e</sup> de la période. *Tl*, III, 38 a; *Sk*, III, 47 b. — La période dure 6 ans.
1138. 戊午. *Thiên-chương-bảo-tự*; 6<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 9<sup>e</sup> lune inclusivement. — Li Thân-Tôn meurt le 26<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune. Il avait régné 11 années et vécu 23 années. *Cm*, IV, 34 a; *Tl*, III, 42 a; *Sk*, III, 52 a.

### LI ANH-TÔN 李英宗

1138. 戊午. *Thiệu-minh* 紹明; 1<sup>re</sup> année de la période à partir du 1<sup>er</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune. — Le nouveau souverain s'appelait Thiên-Tộ 天祚 et était fils aîné de Li Thân-Tôn; il était né à la 4<sup>e</sup> lune de Pan 丙辰 1136, et fut nommé Héritier présomptif 皇太子 la 9<sup>e</sup> lune de Pan 戊午 1138. Il était âgé de 3 années lors de son avènement. *Cm*, IV, 34 b; *Tl*, III, 42 a, IV, 1 a; *Sk*, III, 51 b, IV, 1 a. — La période dure 2 années d'après le *Cm* et le *Sk*, 3 d'après le *Tl*.
1140. 庚申. *Đại-dịnh* 大定; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis le commencement de l'année d'après le *Cm*, IV, 34 b, et le *Sk*, IV, 1 a; depuis la 2<sup>e</sup> lune seulement suivant le *Tl*, IV, 1 a, qui fait de la 1<sup>re</sup> lune une 3<sup>e</sup> année de la période précédente). — La période dure 23 ans.
1163. 癸未. *Chính-long-bảo-ứng* 政隆寶應; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, V, 12 a; *Tl*, IV, 14 a; *Sk*, IV, 8 b. — La période dure 12 années (11 d'après le *Cm*).

1164. 甲申. *Chinh-long-bảo-ừng* ; 2<sup>e</sup> année de la période. — La dynastie chinoise des Tống (Song) 宋 remplace le nom ancien de Giao-chũ 交趾, qui désignait officiellement le pays, par celui de An-nam 安南, et donne au roi le titre de An-Nam-Quốc-Vương 安南國王. *Cm*, V, 12.
1174. 甲午. *Thiên-cảm-chí-bảo* 天感至寶; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis le commencement de l'année d'après le *Cm*, V, 16 a; depuis la 2<sup>e</sup> lune seulement d'après le *Tt*, IV, 15 b, et le *Sk*, IV, 19 b, qui font du 1<sup>er</sup> mois une 12<sup>e</sup> année du titre précédent). — La période dure 2 ans.
1175. 乙未. *Thiên-cảm-chí-bảo* ; 2<sup>e</sup> année de la période. — L'Empereur meurt le jour 乙巳 de la 7<sup>e</sup> lune (14 août). Il avait régné 37 années et vécu 40 années. On ne donne pas son titre posthume. *Cm*, V, 17; *Tt*, IV, 16 a; *Sk*, IV, 22 a.

Li CAO-TON 李高宗

1175. 乙未. — Le 6<sup>e</sup> fils de Li Anh-Tôn succède à son père à la mort de celui-ci, mais ne prend pas de titre de règne. Il s'appelait Long-Cân 龍翰; né le 25<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune de l'année 癸巳 1173, il avait été nommé Héritier présomptif à la 1<sup>re</sup> lune de cette année 1175; il avait 3 ans lors de son avènement. *Cm*, V, 16 b, 18 a; *Tt*, IV, 17 b; *Sk*, IV, 24 b.
1176. 丙申. *Trinh-phù* 眞符; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, V, 18 b; *Tt*, IV, 17 b; *Sk*, IV, 24 b. — La période dure 11 années (10 d'après le *Cm*).
1186. 丙午. *Thiên-tư-gia-thụy* 天資嘉瑞; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis le commencement de l'année d'après le *Cm*, V, 22 b; depuis la 7<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, IV, 20 b, et le *Sk*, IV, 28 b). — Cause du changement: capture d'un éléphant blanc, considérée comme un signe de bon augure. La période dure 17 années (16 d'après le *Cm*).
1202. 壬戌. *Thiên-gia-bảo-hựu* 天嘉寶祐; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis le commencement de l'année d'après le *Cm*, V, 27 b; depuis la 8<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, IV, 22 b, et le *Sk*, IV, 33 a, qui font des 7 premiers mois une 17<sup>e</sup> année de la période précédente). — Cause du changement: naissance d'un fils cadet de l'Empereur, nommé Thâm 忱. — La période dure 3 années d'après le *Cm* et le *Sk*, 4 d'après le *Tt*.
1205. 乙丑. *Trị-bình-long-ừng* 治平龍應; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis le commencement de l'année d'après le *Cm*, V, 30 b, et le *Sk*, IV, 35 a; depuis la 3<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, IV, 24, a, qui fait des 2 premiers mois une 4<sup>e</sup> année du titre précédent). — La période dure 6 ans.
1210. 庚午. *Trị-bình-long-ừng*; 6<sup>e</sup> année de la période. — Le jour 壬午, 28<sup>e</sup> de la 10<sup>e</sup> lune (15 novembre), le roi meurt. Il régna 35 années et vécut 38 années. On n'indique pas son titre posthume. *Cm*, V, 34 b; *Tt*, IV, 27 b; *Sk*, IV, 38 b.

Li Huệ-Tôn 李惠宗

1210. 庚午. — Il succède à son père à la mort de celui-ci sans prendre de titre de règne. Il s'appelait Cầm 昚. Il était fils aîné de Li Gao-Tôn; né la 7<sup>e</sup> lune de l'an 甲寅 1194, il fut nommé Héritier présomptif la 1<sup>re</sup> lune de l'an 戊辰 1208; il avait 16 ans lors de son avènement. Il gouverna sous la tutelle de sa mère. *Cm.* V, 35 a; *Tl.* IV, 27 b; *Sk.* IV, 30 a.
1211. 辛未. *Kiến-gia* 建嘉; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm.* V, 35 a; *Tl.* IV, 28 a; *Sk.* IV, 30 a. — La période dure 14 ans.
1224. 甲申. *Kiến-gia*; 14<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 10<sup>e</sup> lune exclusivement. — A ce moment l'Empereur, malade et sans enfant, nomme sa seconde fille Phật-Kim 佛金 Héritière présomptive 皇太子, lui transmet le pouvoir et se retire dans une bonzerie. Il avait régné 14 années. Il fut tué dans la suite par Trần Thủ-Độ, oncle du fondateur de la dynastie des Trần, après avoir vécu 33 années. *Cm.* V, 40 a, 41; *Tl.* IV, 31 b; *Sk.* IV, 44.

Li Chiêu-Hoàng 李昭皇

1224. 甲申. *Thiên-chương-hữu-dạo* 天彰有道; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 10<sup>e</sup> lune seulement. — La princesse s'appelait Phật-Kim 佛金, puis Thiên-Hình 天馨; le *Cm* l'appelle aussi du titre honorifique de Chiêu-Thánh 昭聖. Chiêu-Hoàng est également un titre honorifique (尊號). Elle avait 7 ans à peine lors de son avènement. *Cm.* V, 41; *Tl.* IV, 31 b, 32 b; *Sk.* IV, 44 a, 46 a. — La période dure 2 ans.
1225. 乙酉. *Thiên-chương-hữu-dạo*; 2<sup>e</sup> année de la période jusqu'à la 12<sup>e</sup> lune (11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> jour; voir plus bas à Trần Thái-Tôn). — Chiêu-Hoàng n'avait que 7 ans. Un grand mandarin, Trần Thủ-Độ 陳守度, amène au Palais plusieurs de ses jeunes neveux; l'un d'eux, nommé Trần Cảnh 陳煚, âgé de 8 ans à peine, plaie à la petite princesse; on les marie, et le 21<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (1<sup>er</sup> janvier 1226), grâce aux machinations de Trần Thủ-Độ, Trần Cảnh est reconnu Empereur par tous les mandarins. C'était une nouvelle dynastie qui commençait. *Cm.* V, 41 b, 42-44; *Tl.* IV, 32 b, 33-35; *Sk.* IV, 46-49.

Les trois documents s'accordent à faire commencer la dynastie des Lí à l'année 庚戌 1010; ce fut pourtant l'année 己酉 1009, à la 10<sup>e</sup> lune, que Lí Thái-Tôn se proclama Empereur; l'année 庚戌, il prit un titre de règne; mais l'année 己酉 ayant déjà été rattachée à la dynastie des Lê antérieurs, on ne peut la compter une seconde fois dans la computation générale. La fin de la dynastie est placée en l'an 乙酉 1225 par le *Tl* et le *Sk*: en tout 9 Empereurs (le *Cm* n'en mentionne que 8: il met de côté Lí Chiêu-Hoàng, qu'il ne fait également régner qu'une année, et rattache la première année de règne de la princesse,

甲申 1224, à Li Huệ-Tôn), qui régnèrent 260 années d'après le *Sk* et le *Tt*, 316 années d'après le *Cm*. Il y a erreur dans les deux versions, sans doute par la faute du graveur : c'est 216 années qu'il faut compter. (La faute du graveur est très aisément explicable : on a gravé 二 pour 二 dans le *Cm*, et dans les deux autres ouvrages, dont l'un a sans doute copié l'autre, 二 六 十 pour 二 十 六). *Cm*, V, 44 a; *Tt*, IV, 35 b; *Sk*, IV, 49.

\* \* \*

## IX. — DYNASTIE DES TRẦN 陳

### TRẦN THÁI-TÔN 陳太宗

THỐNG-THIÊN NGỰ-CỰC LONG-CÔNG MẬU-ĐỨC HIỀN-HOÀ HỢC-THỤN THẦN-  
VĂN THÁNH-VÕ NGUYÊN-HIỆU HOÀNG-ĐẾ 統天御極隆功茂  
德顯和佑順神文聖武元孝皇帝.

1225. 乙酉. *Kiến-trung* 建中; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (22 ou 23 décembre 1225). — Le nouvel Empereur s'appelait d'abord Bô 蒲, puis Cảnh 嬰. Ses ancêtres, originaires d'une tribu *mán* 閩, s'établirent dans la province de Nam-dịnh 南定, village de Túc-mặc 卽墨, préfecture de Thiên-trường 天長, où ils exerçaient le métier de pêcheurs. Il naquit le 16<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de l'an 戊寅 1218, et avait 8 ans lors de son avènement. *Cm*, VI, 1 a; *Tt*, V, 1; *Sk*, V, 1 a. — Il y a quelques divergences à propos du jour où Trần Thái-Tôn fut proclamé Empereur. Le *Tt*, V, 1 b, et le *Sk*, IV, 47 b, s'accordent à dire que le jour 戊寅, la petite princesse Chiêu-Hoàng transmet le pouvoir à Cảnh, mais le *Tt* fait de ce jour le 12<sup>e</sup> de la lune, et le *Sk* en fait le 11<sup>e</sup>. On ne saurait dire où est la faute du graveur. C'est ce jour-là que le nouveau titre de règne fut adopté. Le 21<sup>e</sup> jour de la lune, tous les mandarins vinrent saluer le nouvel Empereur. Son père, Trần Thừa 陳承, fut nommé Thượng-Hoàng 上皇 et assista le jeune prince dans l'exercice du gouvernement. — La période dure 8 années (7 d'après le *Cm*).
1232. 壬辰. *Thiên-ứng-chinh-bình* 天應政平; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir du commencement de l'année d'après le *Cm*, VI, 11 a; à partir de la 7<sup>e</sup> lune, d'après le *Tt*, V, 7 a, et le *Sk*, V, 11 a, qui font des 6 premiers mois une 8<sup>e</sup> année de la période précédente). — La période dure 20 années (19 d'après le *Cm*).
1251. 辛亥. *Nguyên-phong* 元豐; 1<sup>re</sup> année de la période (à partir du commencement de l'année d'après le *Cm*, VI, 33 b et le *Sk*, V, 35 b, — qui indique le changement de titre à la 2<sup>e</sup> lune, sans donner une 20<sup>e</sup> année du titre précédent —; depuis la 2<sup>e</sup> lune seulement, selon le *Tt*, III, 17 a, qui fait de la 1<sup>re</sup> lune une 20<sup>e</sup> année du titre précédent). — La période dure 8 ans.

1258. 戊午. *Nguyèn-phong*; 8<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 2<sup>e</sup> lune seulement. — Le 24<sup>e</sup> jour de cette 2<sup>e</sup> lune, l'Empereur cède le pouvoir à son fils aîné, qui lui confère le titre de Hièn-Nghiêu Thánh-Thọ Thái-Thượng-Hoàng-Đế 顯堯聖壽太上皇帝. — Ngô Sĩ-Liên 吳士連 fait remarquer que les princes de la dynastie Trần transmirent en général le pouvoir à leur successeur de leur vivant, pour prévenir tout motif de trouble à la mort de chacun d'eux; mais le roi retiré conservait un grand rôle dans l'administration du royaume et le nouveau roi ne différait guère d'un Héritier présomptif. *Cm*, VI, 45; *Tt*, V, 24; *Sk*, V, 36. — Trần Thái-Tôn mourut l'année 丁丑 1277, à la 4<sup>e</sup> lune, après avoir vécu 60 années, dont 33 sur le trône et 19 après son abdication. Il fut enterré au tombeau Chiêu-lãng 昭陵, préfecture de Long-hưng 龍興, province de Hưng-yèn 興安. *Cm*, VII, 18, 19 a.

TRẦN THÁNH-TÔN 陳聖宗

HUYỀN-CÔNG THỊNH-ĐỨC NHƠN-MINH VĂN-VÕ TUYỀN-HIỆU HOÀNG-ĐẾ  
立功盛德仁明文武宣孝皇帝

1258. 戊午. *Thiệu-long* 紹隆; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 3<sup>e</sup> lune. — Le nouvel Empereur fut intronisé le 24<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune par son père. C'était le fils aîné de Trần Thái-Tôn. Son nom était Quang 晃 (écrit 冕 Miện par le *Sk*, sans doute par erreur); il était né le 25<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune de l'an 庚子 1240, et avait été nommé Héritier présomptif aussitôt après. A son avènement, il prend le titre de Nhơn-Hoàng 仁皇. *Cm*, VI, 45 a; *Tt*, V, 24, 25 a; *Sk*, V, 36, 37 a. — La période dure 15 ans.
1273. 癸酉. *Bảo-phù* 寶符; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, VII, 15 a; *Tt*, V, 33 b; *Sk*, V, 46 b. — La période dure 6 ans.
1278. 戊寅. *Bảo-phù*; 6<sup>e</sup> année de la période. — Trần Thánh-Tôn abdique en faveur de son fils aîné, le 22<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune, et reçoit le titre de Quang-Nghiêu Từ-Hiếu Thái-Thượng-Hoàng-Đế 光堯慈孝太上皇帝. *Cm*, VII, 20 a; *Tt*, V, 37 b; *Sk*, V, 51 b. — Il mourut l'année 庚寅 1290, à la 5<sup>e</sup> lune. Il vécut 51 années, dont 21 sur le trône et 13 après son abdication. Il fut enterré au tombeau Dụ-lãng 裕陵, préfecture de Long-hưng, province de Hưng-yèn. *Cm*, VIII, 15 b, 16 b.

TRẦN NHƠN-TÔN 陳仁宗

PHÁP-THIỆN SÙNG-ĐẠO ỨNG-THẾ HOÁ-DÀN LONG-TỬ HIỀN-HUỆ THÁNH-VĂN  
THÂN-VÕ NGUYỄN-MINH DỤ-HIỆU HOÀNG-ĐẾ 法天崇道應  
世化民隆慈顯惠聖文神武元明睿孝皇帝

1278. 戊寅. — Le fils aîné de Trần Thánh-Tôn succède à son père le 22<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune, sans prendre de titre de règne. Il s'appelait Khâm 吟. Il était né

le 11<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune de l'an 戊午 1258 et avait été nommé Héritier présumptif à la 12<sup>e</sup> lune de l'an 甲戌 1274. Il prend à son avènement le titre de Hiêu-Hoàng 孝皇. *Cm*, VII, 15 b, 20 a; *Tt*, V, 37 b, 38; *Sk*, V, 51 b, 52 a.

1279. 己卯. *Thiệu-bảo* 紹寶; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, VII, 21 a; *Tt*, V, 38 b; *Sk*, V, 52 a. — La période dure 7 années (6 d'après le *Cm*).
1285. 乙酉. *Trùng-hưng* 重興; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis le commencement de l'année selon le *Cm*, VII, 33 a; depuis la 9<sup>e</sup> lune, selon le *Tt*, V, 45 b, et le *Sk*, V, 60 b, qui font des 8 premiers mois une 7<sup>e</sup> année de la période précédente). — La période dure 9 ans.
1293. 癸巳. *Trùng-hưng*; 9<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 3<sup>e</sup> lune. — Trần Nhơn-Tôn cède le pouvoir à son fils aîné (le *Sk* dit qu'un document place le fait à la 4<sup>e</sup> lune); il reçoit le titre de Hiên-Nghiêu Quang-Thánh Thái-Thượng-Hoàng-Đế 憲堯光聖太上皇帝. *Cm*, VIII, 19 b, 20 a; *Tt*, V, 61 b; *Sk*, V, 89 a. L'Empereur se retire dans une bonzerie. Il meurt l'an 戊申 1308, le 3<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune, et son cadavre, incinéré, laissa plusieurs milliers de reliques 舍利 (le *Tt* écrit fautivement 舍利). Il régna 14 années et vécut 51 années, dont 13 après son abdication. Il fut enterré au tombeau Đức-lăng 德陵, préfecture de Long-hưng, province de Hưng-yên, la 9<sup>e</sup> lune de l'an 庚戌 1310. (*Cm*, IX, 3 a). *Cm*, IX, 1 b; *Tt*, VI, 23 b; *Sk*, VI, 22 a.

### TRAN ANH-TÔN 陳英宗

HIÊN-VĂN DUỆ-VÕ KHÂM-MINH NHƠN-HIẾU HOÀNG-ĐẾ 顯文睿  
武欽明仁孝皇帝

1293. 癸巳. *Hưng-long* 興隆; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 9<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune. — Il était fils aîné de Trần Nhơn-Tôn et s'appelait Thuyên 烱 (pour la prononciation du caractère, voir *Cm*, VIII, 18 a). Il fut nommé Héritier présumptif la 2<sup>e</sup> lune de l'an 壬辰 1292. A son avènement il prend le titre de Anh-Hoàng 英皇. *Cm*, VIII, 20 a; *Tt*, V, 61 b; *Sk*, V, 89 a, VI, 1 a. — La période dure 22 ans.
1314. 甲寅. *Hưng-long*; 22<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 3<sup>e</sup> lune seulement. — Au 19<sup>e</sup> jour, Trần Anh-Tôn transmet le pouvoir à son fils; il reçoit le titre de Quang-Nghiêu Duệ-Võ Thái-Thượng-Hoàng-Đế 光堯睿武太上皇帝. *Cm*, IX, 10 b, *Tt*, VI, 31 b; *Sk*, VI, 31 b. — Il meurt l'année 庚申 1320, le 16<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune. Il avait régné 21 (plus exactement 22) années et vécu 54 années, dont 6 après son abdication. Il fut enterré à la 12<sup>e</sup> lune de la même année (1320 ou 1321) au tombeau Thái-lăng 泰陵 sur la montagne An-sinh 安生, sous-préfecture de Đông-triều 東潮, province de Hải-dương 海陽. *Cm*, IX, 15-17; *Tt*, VI, 36 a; *Sk*, VI, 36 a.

## TRẦN MINH-TÔN 陳明章

## CHƯƠNG-NHIÊU VẤN-TRIẾT HOÀNG-ĐẾ 章堯文哲皇帝

1314. 甲寅 *Đại-khánh* 大慶 ; 1<sup>re</sup> année de la période, depuis le 19<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune. — C'était le 4<sup>e</sup> fils de Trần Anh-Tôn ; il s'appelait Oanh 翬 (pour la prononciation du caractère, voir *Cm*, VIII, 43 b) ; il fut nommé Héritier présomptif, une première fois (東宮太子) en l'année 乙巳 1305 ; une seconde fois (皇太子) en l'année 己酉 1309 (*Cm*, VIII, 43 a, IX, 2 b). A son avènement, il prend le titre de Ninh-Hoàng 寧皇. *Cm*, IX, 10 b ; *Tt*, VI, 31 b, 32 a ; *Sk*, VI, 31 b, 32 a. — La période dure 10 ans.
1324. 甲子. *Khai-thái* 開泰 : 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, IX, 21 b ; *Tt*, VI, 42 b ; *Sk*, VI, 41 a. — La période dure 6 ans.
1329. 己巳. *Khai-thái* ; 6<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 2<sup>e</sup> lune, 15<sup>e</sup> jour. — En ce jour, l'Empereur abdique en faveur de son fils cadet Vương 旺 et reçoit le titre de Chương-Nhiêu Văn-Triết Thái-Thượng-Hoàng-Đế 章堯文哲太上皇帝. *Cm*, IX, 27 a ; *Tt*, VI, 47 b ; *Sk*, VI, 46 b. — Il meurt l'année 丁酉 1357, le 19<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune. Il vécut 58 années, dont 15 sur le trône et 28 après son abdication. Il fut enterré le 11<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune, au tombeau Mục-lăng 穆陵, village de An-sinh 安生, sous-préfecture de Đông-triêu, province de Hải-dương. *Cm*, X, 9, 10, 11 b ; *Tt*, VII, 19 b, 22 a ; *Sk*, VII, 24 a.

## TRẦN HIÊN-TÔN 陳憲宗

1329. 己巳. *Khai-hựu* 開祐 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 15<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune. — Le nouveau souverain s'appelait Vương 旺 ; il était fils cadet de Trần Minh-Tôn ; il fut nommé Héritier présomptif 東宮太子 le 7<sup>e</sup> jour de cette même 2<sup>e</sup> lune de 1329. Il se donne à son avènement le titre de Triết-Hoàng 哲皇. *Cm*, IX, 27 a ; *Tt*, VI, 47 b, VII, 1 a ; *Sk*, VI, 46 b, VII, 1 a. — La période dure 13 ans.
1341. 辛巳. *Khai-hựu* ; 13<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 11<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune. — Ce jour, Trần Hiến-Tôn meurt, ayant régné 13 années et vécu 23 années. Il fut enterré à la 8<sup>e</sup> lune de l'an 甲申 1344, au tombeau An-lăng 安陵, préfecture de Kiến-xương 建昌, province de Nam-dịnh 南定. *Cm*, IX, 40 b, 45 a ; *Tt*, VII, 10 a ; *Sk*, VII, 11 a. — On n'indique pas son titre posthume.

## TRẦN DŨ-TÔN 陳裕宗

1341. 辛巳. *Thiệu-phong* 紹豐 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir seulement du 21<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune. — Il s'appelait Cảo 縠 et était le 10<sup>e</sup> fils de l'Empereur retiré Trần Minh-Tôn, qui vivait encore à cette époque. Il n'avait que 6 années lors de son avènement. Il se proclama Dũ-Hoàng 裕皇. *Cm*, IX, 41 a ; *Tt*, VII, 10 b, 11 a ; *Sk*, VII, 11 b, 12 a. — La période dure 17 ans.

1358. 戊戌. *Bại-trị* 大治 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, X, 12 a ; *Tt*, VII, 22 a ; *Sk*, VII, 27 b. (Cet ouvrage porte 太治, par erreur du graveur). — La période dure 12 ans.
1369. 己酉. *Bại-trị* ; 12<sup>e</sup> année de la période. — Le roi meurt sans enfant, le 25<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune. Il avait régné 28 années et vécu 34 années. Il fut enterré au tombeau Khù-lăng 阜陵, sous-préfecture de Đông-triều 東潮, province de Hải-dương. *Cm*, X, 22 a ; *Tt*, VII, 28 b ; *Sk*, VII, 36 a. (Cet ouvrage porte comme date de la mort du roi, le 25<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune). — On n'indique pas de titre posthume.
- 

[USURPATEUR ?]

DƯƠNG NHỰT-LỄ 楊日禮

1369. 己酉. *Bại-định* 大定 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 6<sup>e</sup> lune. — Le frère de Trần Dũ-Tôn, fils aîné de Trần Minh-Tôn par l'épouse principale, appelé Dực 昱 et ayant le titre Cung-Túc Vương 恭肅王, avait eu des rapports avec une comédienne nommée Dương Khương 陽姜 déjà enceinte ; le fils de cette femme, Dương Nhựt-Lễ, fut néanmoins reconnu par Cung-Túc Vương. A la mort de Trần Dũ-Tôn, Cung-Túc Vương était déjà mort ; la Reine-mère fit proclamer ce Dương Nhựt-Lễ, malgré les réserves des grands mandarins. *Cm*, X, 22 ; *Tt*, VII, 28 b, 29 a ; *Sk*, VII, 36. — La période dure 2 ans.
1370. 庚戌. *Bại-định* ; 2<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 13<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune. — En ce jour l'usurpateur est détrôné et reçoit le titre de Hôn-Đức Công 昏德公. Dương Nhựt-Lễ est tué le 21<sup>e</sup> jour de cette même 11<sup>e</sup> lune. *Cm*, X, 26, 27 ; *Tt*, VII, 33 ; *Sk*, VIII, 3 b, 4 a. (Le *Cm* considère ce prince comme un usurpateur).
- 

TRẦN NGHỆ-TÒN 陳藝宗

QUANG-NHIÊU ANH-TRIẾT HOÀNG-ĐẾ 光堯英哲皇帝

1370. 庚戌. *Thiệu-khánh* 紹慶 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 15<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune, où Trần Nghệ-Tôn est proclamé. C'était le troisième fils de Trần Minh-Tôn ; il s'appelait Phủ 暉 (pour la prononciation du caractère, voir *Cm*, IX, 39 b) ; il avait le titre de Cung-Định Vương 恭定王, et prit à son avènement le titre de Nghĩa-Hoàng 義皇. *Cm*, X, 26 ; *Tt*, VII, 31 a, 33 ; *Sk*, VIII, 3 b, 4 a. — La période dure 3 ans.
1372. 壬子. *Thiệu-khánh* ; 3<sup>e</sup> année de la période. — Le 9<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune, l'Empereur abdicue en faveur de son frère. Il reçoit le titre de Quang-Hoa Anh-Triết Thái-Thượng-Hoàng-Đế 光花英哲太上皇帝. *Cm*, X, 33 b, 34 a ; *Tt*,

VII, 39 a ; *Sk*, VIII, 10 a. — Il mourut l'an 甲戌 1394, le 15<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (peut-être commencement de 1395), ayant vécu 74 ans, dont 3 sur le trône et 27 après son abdication. Il fut enterré au tombeau Nguyễn-lăng 原陵, village de An-sinh, préfecture de Đông-triêu, province de Hải-dương. *Cm*, XI, 11 b ; *Tl*, VIII, 24 b.

### TRẦN DUỆ-TÔN 陳睿宗

1372. 壬子. — Il succède à son frère Trần Nghệ-Tôn, le 9<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune, sans prendre de titre de règne. Il s'appelait Kính 暉 et était le 11<sup>e</sup> fils de Trần Minh-Tôn. Il était né le 2<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de l'an 丁丑 1337 ; il avait le titre de Cung-Tuyên Vương 恭宣王 et avait été nommé Héritier présomptif 皇太子 à la 4<sup>e</sup> lune de l'année 辛亥 1371 (*Cm*, X, 31 a). Il prend à son avènement le titre de Khâm-Hoàng 欽皇. *Cm*, X, 33 b ; *Tl*, VII, 39 a ; *Sk*, VIII, 10 a.
1373. 癸丑. *Long-khánh* 隆慶 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, X, 33 b ; *Tl*, VII, 40 a ; *Sk*, VIII, 12 a. — La période dure 5 ans.
1377. 丁巳. *Long-khánh* ; 5<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 5<sup>e</sup> mois. — Trần Duệ-Tôn est tué dans un combat devant la capitale du Chiêm-thành (Champa), le 24<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune. *Cm*, X, 39 b ; *Tl*, VII, 44 ; *Sk*, VIII, 16 a. Ces deux derniers documents ne lui comptent que 4 années de règne, bien qu'il ait commencé la cinquième. Il vécut 41 ans. Le *Tl*, VII, 46 a, ajoute qu'à la 9<sup>e</sup> lune de la même année, on l'enterra en effigie au tombeau Hi-lăng 熙陵.

### TRẦN ĐẾ-HIỆN 陳帝昞 ou TRẦN PHÉ-ĐẾ 陳廢帝

1377. 丁巳. *Xuong-phù* 昌符 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 13<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune. — En ce jour Trần Nghệ-Tôn, le vieil Empereur retiré, place sur le trône Hiện 昞, fils aîné de Trần Duệ-Tôn, né le 6<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune de l'année 辛丑 1361. Ce prince prend à son avènement le titre de Giãn-Hoàng 簡皇. *Cm*, X, 41 a ; *Tl*, VII, 45 b, VIII, 1 a ; *Sk*, VIII, 18 a, 20 a. — La période dure 12 ans.
1388. 戊辰. *Xuong-phù* ; 12<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 6<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (peut-être commencement de 1389). — Le vieil Empereur retiré Trần Nghệ-Tôn destitue Trần Đế-Hiện, lui donne le titre de Linh-Đức Đại-Vương 靈德大王 et le fait étrangler aussitôt après. Đế-Hiện régna 12 années et vécut 28 années ; il fut enterré au tombeau de An-bãi 安排山陵. *Cm*, XI, 7 a ; *Tl*, VIII, 1 a, 13 b ; *Sk*, VIII, 28 b. — Le nom de Phế-Đế, « Empereur destitué », lui est donné par ces deux derniers ouvrages.

TRẦN THUẬN-TÔN 陳順宗

1388. 戊辰. *Quang-thái* 光泰 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir seulement du 27<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (commencement de 1389). — Cette 1<sup>re</sup> année ne dure donc que 2 ou 3 jours. Le nouvel Empereur se nommait Ngung 顓 et était le dernier fils de Trần Nghệ-Tôn ; il avait le titre de Chiêu-Định Vương 昭定王 et prit à son avènement le titre de Nguyễn-Hoàng 元皇. *Cm*, XI, 7 a ; *Tt*, VIII, 13 b, 14 a ; *Sk*, VIII, 31 b, 32 a. — La période dure 11 ans.
1398. 戊寅. *Quang thái* ; 11<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 15<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune, où l'Empereur est forcé d'abdiquer par le grand mandarin Lê Qui-Li 黎季犛 en faveur de son fils aîné 爰 (le *Cm*, XI, 33 a, dit qu'on ne connaît pas la prononciation de ce caractère, qui ne se trouve pas dans les dictionnaires) (1). Il prend le titre de Thái-Thượng Nguyễn-Quản Hoàng-Đế 太上元君皇帝. Il est étranglé à la 4<sup>e</sup> lune de l'année suivante 1399, par les ordres de Lê Qui-Li, et enterré au tombeau An-sinh-lăng 安生陵, sous-préfecture de Đông-triêu, province de Hải-dương. *Cm*, XI, 31 b-34 a ; *Tt*, VIII, 31 b, 32 ; *Sk*, IX, 23 b, 24. — Le *Tt* le fait vivre 22 années, le *Sk* 21 années. Il régna d'après ces ouvrages 9 années avec des fractions, soit 11 années. *Tt*, VIII, 14 a ; *Sk*, IX, 1 a.

TRẦN THIẾU-ĐẾ 陳少帝

1398. 戊寅. *Kiến-tân* 建新 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 15<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune. — Il était fils aîné de Trần Thuận-Tôn, s'appelait 爰 (voir ci-dessus) et avait le titre d'Héritier présomptif. Il était à peine âgé de 3 années. *Cm*, XI, 32 b ; *Tt*, VIII, 32 b ; *Sk*, IX, 24 a. — La période dure 3 ans.
1400. 庚辰. *Kiến-tân* ; 3<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 28<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune, où Lê Qui-Li force l'Empereur à abdiquer en sa faveur et lui confère le titre de Bảo-Ninh Đại-Vương 保寧大王. Le *Tt* et le *Sk* ne donnent à ce prince que 2 années de règne, bien qu'il ait commencé la troisième. Lê Qui-Li ne tue pas Trần Thiếu-Đế, qui était son petit-fils par les femmes, mais on ne parle plus de ce prince. Le *Tt* place en cette année la fin des Trần : ce n'est pas tout à fait exact, car les Trần reparaissent après la fin des Hồ. *Cm*, XI, 36 b ; *Tt*, VIII, 33 a, 36 b ; *Sk*, IX, 24 b, 28 a.

X. — DYNASTIE DES HỒ 胡

HỒ QUI-LI 胡季犛

1400. 庚辰. *Thánh-nguyên* 聖元 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 3<sup>e</sup> lune. — C'est cependant le 28<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune que Lê Qui-Li force Trần Thiếu-Đế

(1) Ce caractère, inconnu en effet du *K'ang-hi tseu-tien*, est donné dans tous les textes : peut-être néanmoins est-ce une faute pour 爰 Hai.

à abdiquer et se proclame Empereur. Le nom de famille de l'usurpateur était anciennement, disait-il, Hô 胡, et il rattachait ses ancêtres aux Hô descendants de l'Empereur Ngu Thuân 虞舜 (25 siècles avant notre ère). Ce nom de Hô aurait été changé en Lê à cause d'une adoption. A son avènement il reprit le prétendu ancien nom de Hô, et appela son royaume Đại-ngu 大虞, pour rappeler ces anciens souverains. *Cm*, XI, 36 b, 37 a ; *Tt*, VIII, 33 a, 36 b ; *Sk*, IX, 24 b, 28 a. — La période ne dure que quelques mois. A la 12<sup>e</sup> lune de la même année (fin de 1400 ou commencement de 1401), Hô Qui-Li cède le pouvoir à son fils Hán-Thương 漢蒼, se donne le titre de Thái-Thương-Hoàng 太上皇, mais reste associé au gouvernement du royaume. *Cm*, XI, 38 ; *Tt*, VIII, 38 b ; *Sk*, IX, 29 b.

### HÔ HÁN-THƯƠNG 胡漢蒼

1400. 庚辰. — Il commence à régner à la 12<sup>e</sup> lune de cette année (fin 1400 ou commencement 1401), mais ne prend de titre de règne que l'année suivante. Il était fils cadet de Hô Qui-Li et s'appelait d'abord Hoả 火. *Cm*, XI, 38 ; *Tt*, VIII, 38 b ; *Sk*, IX, 29 b. D'après le *Tt*, VIII, 36 b, et le *Sk*, IX, 29 a, ce Hán-Thương aurait été proclamé Héritier présomptif la 1<sup>re</sup> lune de l'an 庚辰 1400, c'est-à-dire avant que son père eût détrôné Trần Thiệu-Đế.
1401. 辛巳. *Thiệu-thành* 紹成 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XI, 39 a ; *Tt*, VIII, 39 ; *Sk*, IX, 30 a. — La période dure 2 ans.
1403. 癸未. *Khai-dại* 開大 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XII, 1 a ; *Tt*, VIII, 42 b ; *Sk*, IX, 34 b. — La période dure 5 ans.
1407. 丁亥. *Khai-dại* ; 5<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 10<sup>e</sup> lune. — Le 12<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune, les deux usurpateurs Hô Qui-Li et Hô Hán-Thương sont pris par les troupes chinoises au port de Ki-la 奇羅 (province de Hà-tĩnh 河靜, préfecture de Ki-anh 奇英). Ils sont emmenés à Kim-lăng 金陵 (Nankin). Hô Qui-Li fut dans la suite, dit-on, condamné à servir dans les troupes garde-frontières du Kouang-si ; d'après une autre version, tous les deux furent tués. *Cm*, XII, 18, 19, 21 ; *Tt*, IX, 3-6 ; *Sk*, X, 4-6.

## XI. — RESTAURATION DES TRẦN 陳

### TRẦN ĐỀ-QUỖ 陳帝顛 OU TRẦN GIẢN-ĐỊNH ĐỀ 陳簡定帝

1407. 丁亥. *Hưng-khánh* 興慶 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 2<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune. — Il fut proclamé dans le district de Trường-an 長安 (province de Thanh-hoà), les troupes chinoises occupant tout le Tonkin. C'était le fils cadet de Trần Nghệ-Tôn. Son nom propre était Quỳ 顛. Il avait le titre de

Giản-Định Vương 簡定王 et prit à son avènement le titre de Giản-Định Hoàng-Đế 簡定皇帝. *Cm*, XII, 23 ; *Tl*, IX, 8 ; *Sk*, X, 9. — La période dure 3 ans.

1409. 己丑. *Hung-khánh* ; 3<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 17<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune, où Trần Đế-Quĩ est abandonné de ses partisans à cause de sa cruauté. On proclame son neveu, Qui-Khoáng 季擴. *Cm*, XII, 29 a ; *Tl*, IX, 13 a ; *Sk*, X, 15 a. Đế-Quĩ lutte d'abord avec quelques partisans contre Qui-Khoáng, puis les deux princes firent la paix pour lutter contre les troupes des Ming. Trần Đế-Quĩ fut pris la 7<sup>e</sup> lune de cette même année 己丑 1409, et envoyé à Kim-lãng (Nankin). *Cm*, XII, 29, 30.

TRẦN ĐẾ QUI-KHOÁNG 陳帝季擴 OU TRẦN TRÙNG-QUANG ĐẾ 陳重光帝

1409. 己丑. *Trùng-quang* 重光 ; 1<sup>re</sup> année de la période, depuis le 17<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune. — Le nom propre du souverain était Qui-Khoáng. C'était le petit-fils de Trần Nghệ-Tôn par le frère de Trần Đế-Quĩ, appelé Ngạc 類, lequel avait la dignité de Mãn Vương 愍王. Il est proclamé dans la sous-préfecture de Chi-la 支羅, aujourd'hui La-sơn 羅山, dans la province de Hà-tĩnh. *Cm*, XII, 29 ; *Tl*, IX, 13 a ; *Sk*, X, 5 a. — La période dure 5 ans.

1413. 癸巳. *Trùng-quang* ; 5<sup>e</sup> année de la période. — A la 12<sup>e</sup> lune (fin 1413 ou commencement 1414), Trương Phụ (Tchang Fou) 張輔, général des Ming, s'empare de Trần Đế Qui-Khoáng et de ses principaux partisans. *Cm*, XII, 39 b, 40 a ; *Tl*, IX, 23 b ; *Sk*, X, 27 a. — Amené à Yên-kinh 燕京 (Pékin), en route il se précipite dans un fleuve et meurt l'an 甲午 1414, à la 4<sup>e</sup> lune. *Cm*, XII, 41 a ; *Tl*, IX, 25 a ; *Sk*, X, 27 a. — C'est la fin des Trần. L'Annam passe sous la domination de la Chine pour quelques années.

Les trois documents font commencer la dynastie des Trần à la 2<sup>e</sup> année 丙戌 de la période *Kiến-trung*, 1226 : il rattachent en effet l'année 乙酉 1225, où Trần Thái-Tôn monta sur le trône, à la dynastie des Li. De même ils ne comptent pas à cette dynastie l'année 庚辰 1400, où Trần Thiếu-Đế régna quelques jours, mais la rattachent à la dynastie des Hồ 胡. Ils arrêtent donc la durée de la première série à l'année 己卯 1399, soit en tout 12 Empereurs et 174 années de règne. Ils donnent 7 années de règne aux deux Empereurs de la seconde série. Pour les Hồ, le *Cm* leur donne en tout 7 années de règne, l'année 丁亥 1407, cinquième du titre *Khai-đại* de Hồ Hán-Thương, étant tout entière attribuée à la deuxième série des Trần. On a donc, en comprenant les deux séries de la dynastie Trần et la dynastie Hồ, une période de 188 années (189, en comprenant l'année 乙酉 1225). Le *Sk* ne va pas plus loin.

XII. — DYNASTIE DES LÊ POSTÉRIEURS 後黎

Cette dynastie régna pendant deux périodes : 1<sup>re</sup> La première va de l'an 戊戌 1418, 1<sup>re</sup> année de Lê Lợi portant le titre Bình-Định Vương 平定王, jusqu'à

Pan 丙戌 1526, 11<sup>e</sup> année *Quang-thieu* de Lê Chiêu-Tôn : en tout 9 Empereurs et 109 années. Après cette première période vient un interrègne occupé par les Mạc 莫 : Mạc Đăng-Dung, 3 ans, de 1527 à 1529; Mạc Đăng-Doanh, 3 ans, de 1530 à 1532. 2<sup>o</sup> La seconde période va de Pan 癸巳 1533, 1<sup>re</sup> année de la période *Nguyen-hoa* de Lê Trang-Tôn, jusqu'à Pan 己酉 1789, 3<sup>e</sup> année de la période *Chiêu-thống* de Lê Mận-Đế, et comprend 16 Empereurs ayant régné pendant 257 années. Les deux périodes réunies embrassent 372 années en tenant compte de l'interrègne. *Cm.* XLVII, 48 b, col. 5, sqq.

LÊ LỢI 黎利 OU BINH-ĐÌNH VƯƠNG 平定王

1418. 戊戌. — L'Annam était soumis à la dynastie chinoise des Minh (Ming) 明. Lê Lợi était originaire de Lam-sơn 藍山, village de la sous-préfecture de Thủy-nguyên 瑞房, préfecture de Thiệu-hoa 紹化, province de Thanh-hoa 清化. Il était né en Pan 乙丑 1385. C'est en l'année 戊戌 1418 qu'il commença à guerroyer contre les armées chinoises qui occupaient le pays. Pour cette période le *Ti* n'indique en tête des années que le titre des Empereurs chinois; mais le *Cm* classe en plus les différentes années, à partir de celle-ci, sous le titre de Binh-Đình Vương adopté par Lê Lợi. *Cm.* XIII, 1 a, XV, 33; *Ti*, X, 1 a.

[USURPATEURS]

LÊ NGÃ 黎餓

1420. 庚子. *Vinh-thiên* 永天. — Lê Ngã était originaire du village de Chàng-kinh 擅涇, sous-préfecture de Thủy-dương 水棠, province de Hải-dương. Il se souleva contre la domination chinoise, et n'est pas, à proprement parler, un usurpateur, mais un chef de dynastie manqué. Il fut vaincu par le général chinois Lí Bân (Li Pin) 李彬 et disparut. En se proclamant Empereur Céleste, 天上皇帝, il changea son nom en Dương-Cung 楊龔. *Ti*, X, 5 b, 6; *Cm.* XIII, 10 b, 11. (Ce dernier ouvrage place l'avènement à la 11<sup>e</sup> lune de Pan 己亥 1419). Lê Ngã se disait arrière-petit-fils de Trần Duệ-Tôn.

TRẦN CẢO 陳嵩

1426. 丙午. *Thiên-khánh* 天慶. — Les généraux chinois, voyant leurs troupes constamment battues et pour sauver les apparences, proposent de reconnaître comme roi un certain Hồ Ông 胡翁, qui se disait descendant à la 3<sup>e</sup> génération de Trần Nghệ-Tôn. Lê Lợi y consentit. D'après une version, il aurait même pris cet individu dès le commencement des hostilités, en faisant comme un porte-drapeau. Il changea son nom en Trần Cảo 陳嵩 (le *Cm* écrit 嵩 par

respect). *Cm*, XIII, 34; *Tl*, X, 24 b. — L'Empereur de Chine lui conféra le titre de Annam-Quốc Vương l'an 1427. *Cm*, XIV, 22-24. Il s'enfuit dans le Nghê-an 乂安 la 1<sup>re</sup> lune de l'an 戊申 1428, fut pris par les soldats de Lê Lợi et s'empoisonna le 10<sup>e</sup> jour de la lune. *Cm*, XV, 1. — Le *Tl*, X, 55, rapporte divers récits au sujet de ce Trần Cao et du rôle de Lê Lợi dans cette affaire.

### LÊ THÁI-TỠ 黎太祖

#### CAO HOÀNG-ĐẾ 高皇帝

1428. 戊申. *Thuận-thiên* 順天; 1<sup>re</sup> année de la période. — Lê Lợi ayant chassé les troupes chinoises de l'Annam se proclame Empereur. *Cm*, XV, 1 a; *Tl*, X, 54 b. — La période dure 6 ans.
1433. 癸丑. *Thuận-thiên*; 6<sup>e</sup> année de la période. — Lê Thái-Tỗ meurt. Il fut enterré à Lam-sơn, son village natal. Son tombeau s'appelle Vĩnh-lăng 永陵 et le temple élevé à sa mémoire Lam-kinh-diện 藍京殿. Sa mort eut lieu le 22<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune supplémentaire, ses obsèques le 22<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune. *Tl*, X, 74, 76 b; *Cm*, XV, 32 b, 33. D'après les Anciennes Annales et le *Lịch triều hiến chương nhơn vật chí* 歷朝憲章人物誌 de Phan-huy-Chú 潘輝注 (n<sup>o</sup> 98 de la *Liste des sources historiques*), Lê Thái-Tỗ aurait vécu 51 années. Le *Tl* adopte cette opinion. Mais le *Thông-sử* 通史 de Lê-quĩ-Đôn 黎貴惇 (n<sup>o</sup> 45 de la *Liste des sources historiques*) dit qu'il ne vécut que 49 années (1), de l'an 乙丑 1385 à l'an 癸丑 1433. Le *Cm* se range à cette dernière opinion. Il régna 6 années, outre les 10 années de lutte avec les Chinois.

### LÊ THÁI-TÔN 黎太宗

#### VĂN HOÀNG-ĐẾ 文皇帝

1433. 癸丑. — Lê Thái-Tôn monta sur le trône le 8<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune, mais ne prit pas de titre de règne. Son nom était Nguyễn-Long 元龍; il était second fils de Lê Thái-Tỗ; il avait seulement 11 ans lors de son avènement. Quelques jours avant sa mort, Lê Thái-Tỗ avait dépossédé son fils aîné Tư-Trai 思齊. *Cm*, XV, 31 a, 32 a; *Tl*, X, 74 a, 76 a. — Devéria, dans son ouvrage sur les

(1) Le nombre d'années que vécut ou régna un prince est toujours donné à la manière annamite, c'est-à-dire en totalisant toutes les années cycliques durant lesquelles il a régné ou vécu. Serait-il né, par exemple, dans les derniers jours de la dernière lune, ces quelques jours comptent pour une année.

*Relations de la Chine avec l'Annam-Việt-nam*, p. 2, donne comme nom de ce prince, d'après des documents chinois, Lè Lân 黎麟 ou Lè Long 黎龍. — Il se proclama Quế-Lâm Động-Chủ 桂林洞主. *Tt*, XI, 1 b.

1434. 甲寅. *Thiệu-bình* 紹平; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XVI, 1 a; *Tt*, XI, 1 a. — La période dure 6 ans.

1440. 庚申. — *Đại-bảo* 大寶; 1<sup>re</sup> année de la période. — Cause du changement : à la 10<sup>e</sup> lune de l'an 己未 1439, naissance d'un prince royal nommé Nghi-Dân 宜民; à la 11<sup>e</sup> lune parut le décret royal ordonnant le changement de titre. *Cm*, XVII, 19 b; *Tt*, XI, 52 b. — La période dure 3 ans.

1442. 壬戌. *Đại-bảo* ; 3<sup>e</sup> année de la période. — Lè Thái-Tôn meurt le 4<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune dans la maison d'une nommée Nguyễn-thị-Lộ 阮氏路, concubine de Lè Trai 黎薦, que le roi aimait beaucoup. Il était en train de visiter son royaume et la mort eut lieu dans la province de Bắc-ninh. Il fut enterré le 16<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune (le *Cm* semble indiquer la 8<sup>e</sup> lune), au village de Lam-son, à gauche du tombeau de Lè Thái-Tồ. Son tombeau s'appelle Hựu-lăng 祐陵. *Cm*, XVII, 23; *Tt*, XI, 55 b.

### LÈ NHƠN-TÔN 黎仁宗

#### TUYÊN HOÀNG-ĐỀ 宣皇帝

1442. 壬戌. — Lè Thái-Tôn étant mort le 4<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune, les grands mandarins gardent le secret et ramènent le cadavre à la capitale. Ce n'est que là qu'ils annoncent la nouvelle au peuple. Le 12<sup>e</sup> jour de la lune, il élèvent au pouvoir Bang-Cơ 邦基, 3<sup>e</sup> fils de Lè Thái-Tôn, né le 9<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de l'an 1441. Il avait été proclamé Héritier présomptif 皇太子 le 6<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de cette même année 1442. *Cm*, XVII, 22 b; *Tt*, XI, 55 a, 58 a. — Devéria, *loc. cit.*, p. 2, lui donne le nom de Lè Tuấn 黎濟 ou Lè Cơ-Long 黎基隆. Il ne prend pas de titre de règne cette année-là.

1443. 癸亥. *Thái-hoà* 太和; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XVII, 25 b; *Tt*, XI, 58 a. Le *Tt* porte fautiveusement à cet endroit *Đại-hoà* 大和. C'est une faute d'impression. A la table chronologique du livre préliminaire, f<sup>o</sup> 8 a, il porte correctement *Thái-hoà* 太和. — Cette période dure 11 années.

1454. 甲戌. *Diên-ninh* 延寧; 1<sup>re</sup> année de la période. — Cause du changement : jusque-là le roi, fort jeune, avait régné en tutelle; le 21<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune de l'an 癸酉 1453, il prend en main le gouvernement. *Cm*, XVIII, 28 a; *Tt*, XI, 89 b. — Cette période dure 6 années.

1459. 己卯. *Diên-ninh*; 6<sup>e</sup> année de la période. — Le 3<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune, Nghi-Dân 宜民, frère aîné de Lè Nhơn-Tôn, tue ce dernier. Il avait régné 17 années, vécu 19 années. Sa tablette fut transportée au village de Lam-son, au tombeau Mực-lăng 穆陵. *Tt*, XI, 58 a, 95 b, 96 a; *Cm*, XVIII, 34 b, 35 a, XIX, 6 b, 7 a.

[USURPATEUR]

LÊ NGHI-DÀN 黎宜民

1459. 己卯. *Thiên-hưng* 天興 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 7<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune. — Nghi-Dàn était frère aîné de Lê Nhơn-Tôn, qu'il assassina pour régner à sa place. Né en 1440 (voir plus haut), il avait le titre de Lạng-Son Vương 諒山王. *Cm.* XVIII, 34 b ; *Tl.* XI, 97 b.
1460. 庚辰. *Thiên-hưng* ; 2<sup>e</sup> année de la période. — Le 6<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune, Pusurpateur est forcé par les grands mandarins de s'étrangler ; il n'a pas régné un an, mais compte deux années de règne. On n'en tient pas compte dans la liste chronologique des Empereurs. *Cm.* XIX, 3 b ; *Tl.* XII, 3 b.

LÊ THÁNH-TÔN 黎聖宗

THUẦN HOÀNG-ĐỀ 淳皇帝

1460. 庚辰. *Quang-thuận* 光順 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 6<sup>e</sup> lune. — Le 6<sup>e</sup> jour, Pusurpateur Nghi-Dàn fut forcé de s'étrangler et Lê Thánh-Tôn prit le pouvoir ; mais Nghi-Dàn étant un usurpateur, l'année tout entière est attribuée à la période *Quang-thuận*. *Cm.* XIX, 1 a ; *Tl.* XII, 2 a. — Le nom propre de Lê Thánh-Tôn était Tư-Thánh 思誠 ou Hạo 顥. Il était le 4<sup>e</sup> fils de Lê Thái-Tôn, frère de Lê Nhơn-Tôn et de Nghi-Dàn. Il était né le 20<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune de l'année 壬戌 1442. La 3<sup>e</sup> année de la période *Thái-hoà*, 1445, il reçut le titre de Bình-Nguyên Vương 平原王. Son frère Nghi-Dàn, après son usurpation, changea ce titre en celui de Gia Vương 嘉王, en 1459. Mais le *Cm* dit qu'il ne tient pas compte de ce changement fait par un usurpateur. *Tl.* XII, 1 ; *Cm.* XIX, 5. (Ce dernier ouvrage indique fautivelement l'année 壬戌 1442, époque de la naissance de Lê Thánh-Tôn, comme étant la 2<sup>e</sup> de la période *Đại-bảo* ; c'est 3<sup>e</sup> qu'il faut lire). — Devéria, p. 2, donne à Lê Thánh-Tôn, d'après des documents chinois, les noms de Lê Hạo ou Lê Tư-Thánh, comme plus haut. Lê Thánh-Tôn s'intitula Thiên-Nam Động-Chủ 天南洞主. *Tl.* XII, 2 a. — La période dure 10 années.
1470. 庚寅. *Hồng-dức* 洪德 ; 1<sup>re</sup> année de la période. — On ne donne pas de raison du changement. *Tl.* XII, 52 ; *Cm.* XXI, 36. — La période dure 28 années.
1497. 丁巳. *Hồng-dức* ; 28<sup>e</sup> année de la période. — Lê Thánh-Tôn meurt le 30<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune. Il était tombé malade à la 11<sup>e</sup> lune précédente. Le 29 de la 1<sup>re</sup> lune, sentant sa fin approcher, il fit venir l'héritier présomptif, l'aîné de ses quatorze enfants, et lui transmit le pouvoir. Il régna 38 années et vécut 56 années. Son tombeau s'appelle Chiên-lăng 昭陵. *Cm.* XXIV, 21 b, 22 ; *Tl.* XIII, 75 a, 77 a.

LÊ HIÊN-TÔN 黎憲宗

ĐẾ HOÀNG-ĐẾ 睿皇帝

1497. 丁巳. — Il monta sur le trône le 6<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune, mais ne prit de titre de période que l'année suivante. L'année 1497 tout entière est donc inscrite sous la période précédente. C'était le fils aîné de Lê Thành-Tôn. Il s'appelait Tãng 贛 ou Huy 暉. Sa mère, originaire du village de Gia-miêu 嘉苗, préfecture de Tống-sơn 宗山, province du Thanh-hoá, était de la famille Nguyễn 阮 et se rattache ainsi à la dynastie des Nguyễn actuellement régnante. Il naquit Pan 辛巳 1461, le 10<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune. Il fut nommé Héritier présomptif la 3<sup>e</sup> lune de la 3<sup>e</sup> année de la période *Quang-thuân*, 1462. *Tl.* XIII, 81 b, XIV, 1; *Cm.* XXIV, 22, 24 a. Devéria, p. 3, lui donne, d'après des documents chinois, les noms de Huy ou Tãng, comme plus haut. — Il s'intitula Thượng-Đương 上陽洞主. *Tl.* XIV, 1 b.

1498. 戊午. *Cảnh-thống* 景統 : 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm.* XXIV, 26 b. — Cette période dure 7 années.

1504. 甲子. *Cảnh-thống* ; 7<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 5<sup>e</sup> lune seulement. — Le 13<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune, le roi tombe malade « à cause du trop grand nombre de ses femmes » : il transmet le pouvoir à l'Héritier présomptif et meurt le 24<sup>e</sup> jour de la lune. Il eut 6 enfants, dont deux régnèrent après lui. Il régna 7 années et vécut 44 années. Il fut enterré la 11<sup>e</sup> lune de Pan 甲子. Son tombeau s'appelle Dũ-lãng 裕陵. *Cm.* XXV, 13 b ; *Tl.* XIV, 34 b.

LÊ TỨC-TÔN 黎肅宗

KHÂM HOÀNG-ĐẾ 欽皇帝

1504. 甲子. *Thái-trinh* 泰貞 : 1<sup>re</sup> année de la période, depuis la 6<sup>e</sup> lune seulement. — C'était le 3<sup>e</sup> fils de Lê Hiến-Tôn. Son nom était ? 溱 ou ? 潯. Il était né la 8<sup>e</sup> lune de la 19<sup>e</sup> année *Hồng-đức*, 1488, et avait été nommé Héritier présomptif à la 3<sup>e</sup> lune de la 2<sup>e</sup> année *Cảnh-thống*, 1499. Il fut proclamé Empereur le 6<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune 1504. Il se proclama Tự-Hoàng 嗣皇. Il prit un titre de période cette année même ; mais, comme il mourut à la 12<sup>e</sup> lune de cette même année 甲子, ce titre, bien que comptant une année, n'a duré que quelques mois. (Voir explications détaillées sur ce cas dans le *Cm.* *Avertissements*, 6 b, et XXV, 12 b, 13). *Tl.* XIV, 35 b ; *Cm.* XXV, 12 b, 14. — Lê Túc-Tôn meurt le 8<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune. Le 6<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune, il avait proposé pour lui succéder son frère aîné Tuấn 游. Il régna une année et vécut 17 années. *Tl.* XIV, 37 b ; *Cm.* XXV, 16.

LÊ UI-MỤC ĐỀ 黎威穆帝

1504. 甲子. — Les grands mandarins, obéissant à la volonté du roi défunt, intro-  
nisent Tuấn 濬, second fils de Lê Hiên-Tôn, le 18<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune. Il ne  
prit pas de titre de règne cette année-là. Son nom était Tuấn ou Huyền  
誼. Il était né le 5<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune de la 19<sup>e</sup> année *Hồng-đức*, 1488.  
Il prit à son avènement le titre de Quinh-Đô Động-Chủ 瓊都洞主. *Tl*, XIV,  
37 b; *Cm*, XXV, 15 a. — Devéria, p. 3, indique comme roi d'Annam en  
1504 un Lê Nghi 黎宜 ou Lê Toàn 黎瑠, qui est sans doute Lê Ui-Mục  
Đề.
1505. 乙丑. *Doan-khánh* 端慶; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XXV, 17 b; *Tl*,  
XIV, 39 b. — La période dure 5 ans.
1509. 己巳. *Doan-khánh*; 5<sup>e</sup> année de la période. — Le 1<sup>er</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune,  
le roi est obligé de s'empoisonner à l'occasion de la révolte de Uinh (ou  
Huỳnh). D'autres disent qu'il fut tué avec toute sa parenté maternelle. Il avait  
régné 5 années, vécu 22 années. Il fut enterré dans le village de sa mère,  
appelé 扶軫 Phú-chân; son tombeau s'appelle An-lăng 安陵. *Tl*, XIV, 39  
a, 53 a; *Cm*, XXV, 36. Son successeur Lê Tương-Dực Đế le dégradà, lui  
donnant le titre de Mạn-Lê Công 愍厲公. Mais Lê Chiêu-Tôn lui restitua son  
titre impérial [追尊], l'appelant Ui-Mục Đế, en 1517. *Cm*, XXVI, 34 b.

LÊ TƯƠNG-DỤC ĐỀ 黎襄翼帝

1509. 己巳. *Hồng-thuận* 洪順; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir seulement du  
4<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (sans doute commencement de 1510). — Lê Tương-  
Dực Đế s'appelait Uinh ou Huỳnh [ou Oanh], écrit 滌 ou 瀟 par le *Cm*, 滌  
par le *Tl*. Il avait eu aussi le nom de Chu 調. Il était second fils de Tân 鑑,  
qui avait le titre de Kiến Vương 建王 et qui était lui-même le 5<sup>e</sup> fils de Lê  
Thánh-Tôn. Il était né le 25 de la 6<sup>e</sup> lune de la 26<sup>e</sup> année *Hồng-đức*, 1495. Du  
vivant de Lê Hiên-Tôn, il avait reçu le titre de Giản-Tu Công 簡脩公. A son  
avènement, il prit le titre de Nhơn-Hải Động-Chủ 仁海洞主. *Cm*, XXV, 36  
b; *Tl*, XIV, 54 a, XV, 1 a. Devéria, p. 3, indique pour ce prince les noms de  
Lê Chu 黎調 et Lê Oanh 黎滌. — La période dure 8 ans.
1516. 丙子. *Hồng-thuận*; 8<sup>e</sup> année de la période. — Révolte du grand mandarin  
Trịnh Duy-Sân 鄭惟儻, qui tue Lê Tương-Dực Đế le 7<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune,  
et le dégrade, lui conférant le titre de Linh-An Vương 靈隱王. Il fut enterré  
au tombeau Ngự-thiên-lăng 御天陵, sous-préfecture de Hưng-nhơn 興仁,  
province de Hưng-yên. Lê Chiêu-Tôn, en 1517, lui donna le titre impérial pos-  
thume de Tương-Dực Đế (*Cm*, XXVI, 34 b). Il avait régné 8 années et vécu  
24 années. *Cm*, XXVI, 27 b, 28; *Tl*, XV, 27 b-29.

[USURPATEURS]

TRẦN CẢO 陳 曩

1516. 丙子. *Thiên-ưng* 天應. — Au 6<sup>e</sup> jour de la 3<sup>e</sup> lune, Trần Cảo, gardien de pagode, originaire du village de Dưỡng-chơn 養眞, sous-préfecture de Thủy-dương 水棠, province de Hải-dương, se prétendant arrière-petit-fils de Trần Thái-Tôn, se révolte et se proclame Empereur. *Tt*, XV, 27; *Cm*, XXVI, 25 b, 26 a.

TRẦN THĂNG 陳 昇

1516. 丙子. *Tuyên-hòa* 宣和. — Vaincu après quelques succès éphémères, Trần Cảo transmet le pouvoir à son fils Thăng, à la 11<sup>e</sup> lune, et se fait bonze. Thăng prend un nouveau titre de règne. Il fut pris et tué l'année 辛巳 1521. Son titre a donc pu durer 6 années. *Tt*, XV, 33 b; *Cm*, XXVI, 34 a, XXVII, 2 b.

LÊ BẢNG 黎 榜

1518. 戊寅. *Đại-dức* 大德. — Il est proclamé par quelques grands mandarins, puis mis de côté immédiatement. *Tt*, XV, 47 a.

LÊ DU 黎 欽

1518. 戊寅. *Thiên-hiến* 天憲. — Il est proclamé par les mandarins qui avaient élevé précédemment Lê Bảng. *Tt*, XV, 47 a. — Il fut pris et mis à mort par Mạc Đăng-Dung l'an 己卯 1519, à la 8<sup>e</sup> lune. *Cm*, XXVI, 43 a.

LÊ CHIÊU-TÔN 黎 昭宗

THẦN HOÀNG-ĐẾ 神 皇帝

1516. 丙子 *Quang-thiệu* 光紹; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 4<sup>e</sup> lune. — La mort de Lê Tương-Dực Đế fut suivie de grands troubles. On nomma d'abord un prince royal nommé Quang-Trị 光治, âgé de 8 ans. Mais après 3 jours de règne et avant qu'il eût pris un titre de période, une faction enleva le prince, qui fut remplacé par I 椅 ou Í 懿. Quang-Trị fut tué quelque temps après (*Tt*, XV, 29 a -31). Lê Chiêu-Tôn fut intronisé le 27<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune. Il était arrière-petit-fils de Lê Thánh-Tôn et âgé de 14 années; il était né le 4<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune de la 2<sup>e</sup> année *Đoan-khánh*, 1506. *Tt*, XV, 31 b, 34 a; *Cm*, XXVI, 29 a. — Cette période dure 11 années d'après le *Cm*, 7 années d'après le *Tt*.

1522. 壬午. *Quang-thiệu*; 7<sup>e</sup> année de la période. — Le grand mandarin Mạc Đăng-Dung 莫登庸 avait pris une grande autorité dans le royaume. Lê Chiêu-Tôn, craignant pour ses jours, prend la fuite le 27<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune et se réfugie dans la province de Sơn-tây. Il est dégradé à la 8<sup>e</sup> lune de l'année suivante 1523 et reçoit le titre de Đà-Dương Vương 陀陽王. *Cm*, XXVII, 5 6 a, 10 b; *Tt*, XV, 56 b, 57. Le *Tt* ne compte plus désormais que les années de Lê Hoàng-Đệ-Xuân, ne tenant plus compte du roi fugitif. Le *Cm*, au contraire, place en tête des années le titre de Lê Chiêu-Tôn et indique en petits caractères le titre de Lê Hoàng-Đệ-Xuân (voir la justification de ce procédé au livre préliminaire, *Avertissements*, fo 6 b).
1526. 丙戌. *Quang-thiệu*; 11<sup>e</sup> année de la période (d'après le *Cm*). — Lê Chiêu-Tôn est tué par les ordres de Mạc Đăng-Dung, le 18<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune (sans doute commencement de 1527). Il vécut 26 années et régna 11 années d'après le *Cm*, 7 seulement d'après le *Tt*. Son tombeau s'appelle Vĩnh-hưng-lăng 永興陵; il est situé à Thanh-dâm 淸潭. *Cm*, XXVII, 13 b; *Tt* XV, 66 b.

LÊ HOÀNG-ĐỆ-XUÂN (OU THUNG) 黎皇弟椿

CUNG HOÀNG-ĐỆ 恭皇帝

1522. 壬午. *Thống-nguyên* 統元; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 8<sup>e</sup> lune. — Le 1<sup>er</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune, Mạc Đăng-Dung intronise Xuân (aussi prononcé Thung) 椿 ou 廣 Khoáng, frère cadet de Lê Chiêu-Tôn. Il était né en 1507. *Cm*, XXVII, 5, 6; *Tt*, XV, 56 b, 57, 60 b. — Cette période dure 6 années.
1527. 丁亥. *Thống-nguyên*; 6<sup>e</sup> année de la période, jusqu'au 15<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune. — À ce moment, sur la demande des grands mandarins, Mạc Đăng-Dung se proclame Empereur et dégrade le roi, lui donnant le titre de Cung Vương 恭王. Quelques mois après il ordonne à Lê Hoàng-Đệ-Xuân de se tuer avec sa mère. Ce prince avait régné 5 années et vécu 21 années, étant né le 26<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune de la 3<sup>e</sup> année *Doan-khánh*, 1507. *Cm*, XXVII, 15; *Tt*, XV, 60 b, 61 a, 68 a.

[INTERRÈGNE DES MẠC 莫]

MẠC ĐĂNG-DUNG 莫登庸

1527. 丁亥. *Minh-dức* 明德; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 15<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune. — *Cm*, XXVII, 15; *Tt*, XV, 68 a. — Cette période dure 3 années.
1529. 己丑. *Minh-dức*; 3<sup>e</sup> année de la période. — A la 12<sup>e</sup> lune, Mạc Đăng-Dung abdique, transmet le pouvoir à son fils aîné Mạc Đăng-Doanh 莫登瀛 et prend le titre de Thái-Thượng-Hoàng 太上皇. Il meurt le 22<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune de l'année 辛丑 1541. *Tt*, XV, 74 a, XVI, 4 a; *Cm*, XXVII, 21 a, 35 b. (Ce dernier ouvrage place la transmission du pouvoir à la 1<sup>re</sup> lune de l'an 庚寅 1530).

MẠC ĐĂNG-DOANH 莫登瀛

1530. 庚寅. *Đại-chinh* 大正 (1) ; 1<sup>re</sup> année de la période. — Đăng-Doanh était fils aîné de Đăng-Dung. Il reçut le titre posthume de Thái-Tôn 太宗. *Cm*, XXVII, 21 a ; *Tl*, XV, 74 a. — Cette période dura 11 années.
1533. 癸巳. *Đại-chinh* ; 4<sup>e</sup> année de la période. — Un membre de la famille Lê est rétabli sur le trône. Les titres de périodes des Mạc sont cités en petits caractères par le *Cm* et le *Tl* jusqu'en 1593 : nous les trouverons plus loin dans le tableau chronologique de la dynastie Mạc.

LÊ TRANG-TÔN 黎莊宗

DŨ HOÀNG-ĐÊ 裕皇帝

1533. 癸巳. *Nguyễn-hoà* 元和 ; 1<sup>re</sup> année de la période (4<sup>e</sup> année *Đại-chinh* de Mạc Đăng-Doanh). — Lê Trang-Tôn s'appelait Ninh 寧 ou Tuân 詢 ; il était fils de Lê Chiêu-Tôn. Sous Mạc Đăng-Dung, il s'était réfugié dans la province de Thanh-hoá. Le grand mandarin Nguyễn Kim 阮金, père du fondateur de la dynastie Nguyễn, le fit rechercher et le proclama Empereur dans le royaume de Ai-lao 哀牢 (ne pas confondre avec Aĩ-lao 隘牢. Ce nom désigne l'ensemble des peuplades laotiennes de l'Ouest de l'Annam. *Cm*, *tb*, IV, 10). *Cm*, XXVII, 25 a ; *Tl*, XVI, 1 a. Devéria, p. 3, donne à ce prince le nom de Lê Ninh, comme plus haut. — La période dure 16 années.
1548. 戊申. *Nguyễn-hoà* ; 16<sup>e</sup> année de la période (1<sup>re</sup> année *Cảnh-lich* 景歷 de Mạc Phúc-Nguyễn 莫福源). — Lê Trang-Tôn meurt le 29<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune. Il régna 16 années et vécut 34 années ; il fut enterré au tombeau Cảnh-lãng 景陵, dans le village de Lam-son 藍山, berceau de sa famille. *Tl*, XVI, 9 a ; *Cm*, XXII, 42 b, 43 a. L'année tout entière est comprise sous cette période *Nguyễn-hoà*.

LÊ TRUNG-TÔN 黎中宗

VŨ HOÀNG-ĐÊ 武皇帝

1548. 戊申. — Il monte sur le trône immédiatement après la mort de Lê Trung-Tôn, dont il était le fils aîné, le 29<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, mais ne prend pas de titre de règne. Il s'appelait Huyèn 暹. *Cm*, XXVII, 42 b ; *Tl*, XIV, 9 a. Devéria, *loc. cit.*, donne vers 1544, d'après des documents chinois, un roi appelé Lê Huệ 黎諱.

<sup>1)</sup> Lacroix, *Numismatique annamite*, pp. XIII et XXI de la Table chronologique écrit 大政 ; mais dans l'*Atlas*, pl. V, fig. 85, le fac-simile de la monnaie porte bien 正, comme d'ailleurs tous les autres documents.

1549. 己酉. *Thuận-bình* 順平; 1<sup>re</sup> année de la période (2<sup>e</sup> année *Cảnh-lich* de Mạc Phúc-Nguyên). — *Cm*, XXVII, 43 a; *Tt*, XVI, 9 a. — La période dure 8 années.
1556. 丙辰. *Thuận-bình*; 8<sup>e</sup> année de la période (3<sup>e</sup> année *Quang-bảo* 光寶 de Mạc Phúc-Nguyên). — Le 24<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, Lê Trung-Tôn meurt sans enfants. Il fut enterré au tombeau Diên-lãng 延陵, au village de Lam-son méridional. Il régna 8 années et vécut 22 années. *Cm*, XXVIII, 7; *Tt*, XVI, 13 a.

### LÊ ANH-TÔN 黎英宗

### TUẤN HOÀNG-ĐẾ 峻皇帝

1556. 丙辰. — Trịnh Kiềm 鄭檢 et les grands mandarins recherchent un descendant des Lê et trouvent Lê Duy-Bang 黎維邦, descendant de Lê Trừ 黎除, frère aîné de Lê Thái-Tổ, à la cinquième génération. Ils le proclament Empereur. Le nouveau souverain ne prend pas de titre de règne cette année-là. *Cm*, XXVIII, 7; *Tt*, XVI, 13 a.
1557. 丁巳. *Thiên-hựu* 天祐; 1<sup>re</sup> année de la période (4<sup>e</sup> année *Quang-bảo* de Mạc Phúc-Nguyên). — *Cm*, XXVIII, 7 b. — La période ne dure qu'une année.
1558. 戊午. *Chinh-trị* 正治; 1<sup>re</sup> année de la période (5<sup>e</sup> année *Quang-bảo* de Mạc Phúc-Nguyên). — Cause du changement : pluies continuelles qui amenèrent une grande famine. *Cm*, XXVIII, 10 b. — C'est cette année-là, à la 10<sup>e</sup> lune, que le fondateur des Nguyễn, Nguyễn Hoàng 阮黃, fut nommé gouverneur du Thuận-hoà 順化 (Huế). — La période dure 14 années.
1572. 壬申. *Hồng-phúc* 洪福; 1<sup>re</sup> année de la période (7<sup>e</sup> année *Sùng-khang* 崇康 de Mạc Mậu-Hợp 莫茂洽). — Cause du changement : à la 1<sup>re</sup> lune le roi sacrifiant au Ciel laisse tomber le brûle-parfums, signe de mauvais augure. *Cm*, XXVIII, 31 a; *Tt*, XVI, 35 a. — La période dure 1 année d'après le *Tt*, 2 d'après le *Cm*. — A la 11<sup>e</sup> lune, le 21<sup>e</sup> jour (fin 1572 ou commencement de 1573), Lê Anh-Tôn, effrayé du pouvoir qu'avait pris Trịnh Tông 鄭松 et craignant pour sa vie, s'enfuit au Nghê-an avec quatre de ses enfants. *Tt*, XVI, 37 a; *Cm*, XXVIII, 34.
1573. 癸酉. *Hồng-phúc*; 2<sup>e</sup> année de la période (d'après le *Cm*, qui continue à inscrire en tête de l'année le titre *Hồng-phúc*, indiquant en petits caractères le titre de Lê Thế-Tôn. Le *Tt* au contraire ne tient plus compte du titre *Hồng-phúc*). — Le 22<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, Lê Anh-Tôn mourut, dit simplement le *Tt*, mais le *Cm* dit qu'il fut pris et tué secrètement par Trịnh Tông, qui fit répandre le bruit que le roi s'était donné la mort. Il régna 16 années et vécut 42 années. Son tombeau s'appelle Bô-vệ-lãng 布衛陵; il est situé au village de Bô-vệ, sous-préfecture de Đông-sơn 東山, province de Thanh-hoà. *Cm*, XXIX, 1 a-3 a; *Tt*, XVII, 2 b.

LE THÉ-TÒN 黎世宗

NAME HOÀNG-ĐẾ 毅皇帝

1573. 癸酉. *Gia-thái* 嘉泰 : 1<sup>re</sup> année de la période (8<sup>e</sup> année *Sùng-khang* de Mạc Mậu-Hợp). — Après la fuite de Lê Anh-Tôn, Trịnh Tông fait rechercher le 5<sup>e</sup> fils de ce prince, appelé Duy-Đàm 維譚, et l'élève au trône, le 1<sup>er</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune. Le *Cm* porte ce nom après le titre rituel posthume, dans le cartouche des titres de période ; le *Tt* donne le nom posthume de Nghi Hoàng-Đế. Il avait 7 ans lors de son avènement, étant né à la 11<sup>e</sup> lune de la 10<sup>e</sup> année *Chinh-trị* (1567 ou début de 1568). *Tt*, XVI, 37 b, XVII, 1 a ; *Cm*, XXIX, 1 a. Devéria, p. 3, l'appelle Lê Duy-Đàm, comme plus haut. — La période dure 5 ans.
1578. 戊寅. *Quang-hưng* 光興 ; 1<sup>re</sup> année de la période (1<sup>re</sup> année *Diên-thành* 延成 de Mạc Mậu-Hợp). — Cause du changement : apparition d'une comète à la 11<sup>e</sup> lune de l'année précédente (1577 ou peut-être premiers jours de 1578). *Cm*, XXIX, 9 a ; *Tt*, XVII, 8 a. — La période dure 22 ans.
1599. 己亥. *Quang-hưng* ; 22<sup>e</sup> année de la période. — Le roi meurt le 24<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune. Il avait régné 27 années (son successeur, dans l'édit d'avènement, dit 28 années, *Tt*, XVII, 74 b ; mais partout ailleurs on dit 27 années) et vécu 33 ans. Il fut enterré le 20<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune de la même année au tombeau Qui-son-lăng 歸山陵 d'après le *Tt*, XVII, 74 b ; au tombeau Hoa-nhạc-lăng 花岳陵, village de Đông-son 東山, sous-préfecture du même nom, province de Thanh-hoá, d'après le *Cm*. *Cm*, XXX, 29, 30 a ; *Tt*, XVII, 74 a, 76 b.

[USURPATEURS]

NGUYỄN ĐƯƠNG-MINH 阮當明

1597. 丁酉. *Phúc-dức* 福德 ; 2<sup>e</sup> année de la période. — Cet obscur prétendant, originaire de An-phong 安豐, est pris et décapité aussitôt. *Tt*, XVII, 39 a. Le *Cm* n'en parle pas.

NGUYỄN MINH-TRI 阮明智

1597. 丁酉. *Bại-dức* 大德 ; 3<sup>e</sup> année de la période. — Ce prétendant, originaire du village de Ngải-kiêu 艾橋, sous-préfecture de Từ-liêm 慈廉, est pris et décapité aussitôt. *Tt*, XVII, 61 a. Le *Cm* n'en parle pas.

LE KINH-TÒN 黎敬宗

HUỆ HOÀNG-ĐẾ 惠皇帝

1599. 己亥. — Trịnh Tông, aussitôt après la mort de Lê Thế-Tôn, laissant de côté l'héritier présomptif Duy-Tri 維持, fils aîné du roi défunt, intronise, le 27<sup>e</sup> jour

- de la 8<sup>e</sup> lune. Duy-Tân 維新, second fils de Lê Thỗ-Tôn. Le nouveau souverain ne prend pas de titre de règne cette année-là. *Cm*, XXX, 29; *Tl*, XVII, 74 a.
1600. 庚子. *Thận-dức* 慎德: 1<sup>re</sup> année de la période, jusqu'à la 11<sup>e</sup> lune exclusivement. — *Cm*, XXXI, 1 a; *Tl*, XVIII, 1 a. — La période dure donc 11 mois, tout en comptant une année.
1600. 庚子. *Hoàng-dịnh* 弘定: 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 11<sup>e</sup> lune. — Pas de cause de changement indiquée. *Cm*, XXXI, 7 b; *Tl*, XVIII, 5 a. — La période dure 20 années.
1619. 己未. *Hoàng-dịnh*: 20<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 5<sup>e</sup> lune. — Lê Kinh-Tôn est étranglé sur les ordres de Trịnh Tông, le 12<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune. Il avait régné 20 années et vécu 32 années. Il fut enterré au tombeau Bô-vệ-lăng 布衛陵, village de Bô-vệ, sous-préfecture de Đông-sơn 東山, province de Thanh-hóa. *Cm*, XXXI, 17; *Tl*, XVIII, 18 b.

### LÊ THẦN-TÔN 黎神宗

#### UYEN HOÀNG-ĐẾ 淵皇帝

1619. 己未. *Vĩnh-tộ* 永祚: 1<sup>re</sup> année de la période, à partir seulement de la 6<sup>e</sup> lune. — Lê Thần-Tôn s'appelait Duy-Ki 維祺; il était fils aîné de Lê Kinh-Tôn, petit-fils de Trịnh Tông par sa mère; il était né le 11<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune de la 8<sup>e</sup> année *Hoàng-dịnh* (1607 ou 1608). *Cm*, XXXI, 17 b; *Tl*, XVIII, 18, 19 a. Devéria, p. 6, donne à ce roi, d'après des documents chinois, le nom de Lê Duy-Đệ 黎維禋. — La période dure 10 années d'après le *Cm*, 11 d'après le *Tl*.
1629. 己巳. *Đức-long* 德隆: 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*; à partir de la 4<sup>e</sup> d'après le *Tl*, qui fait des 3 premiers mois une 11<sup>e</sup> année du titre précédent). — *Cm*, XXXI, 24 b; *Tl*, XVIII, 26 a. — La période dure 6 années d'après le *Cm*, 7 d'après le *Tl*.
1635. 乙亥. *Dương-hoà* 陽和: 1<sup>re</sup> année de la période (à partir de la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*; à partir de la 10<sup>e</sup> lune seulement d'après le *Tl*, qui fait des 9 premiers mois une 7<sup>e</sup> année de la période *Đức-long*). — Cause du changement: une grande sécheresse. *Cm*, XXXI, 29 a; *Tl*, XVIII, 34 a. — La période dure 9 années.
1643. 癸未. *Dương-hoà*: 9<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 10<sup>e</sup> lune exclusivement. — A ce moment Lê Thần-Tôn abdique en faveur de son fils aîné. Il prend le titre de Thái-Thượng-Hoàng 太上皇. *Cm*, XXXI, 32 a; *Tl*, XVIII, 36 b, 37 a.

### LÊ CHÀN-TÔN 黎眞宗

#### THUẬN HOÀNG-ĐẾ 順皇帝

1643. 癸未. *Phúc-thái* 福泰: 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 10<sup>e</sup> lune seulement. — Lê Chàn-Tôn était le fils aîné de Lê Thần-Tôn; il s'appelait Duy-Hựu

維祐, avait 13 ans et portait le titre d'Héritier présomptif. *Cm*, XXXI, 32 a; *Tt*, XVIII, 37 a. — La période dure 7 années.

1649. 己丑. *Phúc-thái*; 7<sup>e</sup> année de la période. — A la 8<sup>e</sup> lune, mort de Lê Chân-Tôn. Il avait régné 7 années et vécu 20 années. *Cm*, XXXII, 7 b; *Tt*, XVIII, 41 a. Son tombeau s'appelle Hoa-phố-lăng 花浦陵.

### LE THẦN-TÔN 黎神宗

#### UYÊN HOÀNG-ĐẾ 淵皇帝

1649. 己丑. *Khánh-dức* 慶德; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 10<sup>e</sup> lune. — Les grands mandarins prient l'ancien roi retiré, Lê Thần-Tôn, de reprendre le pouvoir. Lê Chân-Tôn n'avait pas laissé d'enfants. *Cm*, XXXII, 7 b; *Tt*, XVIII, 41 a. — La période dure 4 années selon le *Cm*, 5 suivant le *Tt*.

1653. 癸巳. *Thịnh-dức* 盛德; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*; depuis la 2<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, qui fait de la 1<sup>re</sup> lune une 5<sup>e</sup> année *Khánh-dức*). — Cause du changement: apparition d'une comète. *Cm*, XXXII, 9 a; *Tt*, XVIII, 44 a. — La période dure 5 années d'après le *Cm*, 6 années d'après le *Tt*.

1658. 戊戌. *Vĩnh-thọ* 永壽; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*; depuis la 2<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, qui fait de la 1<sup>re</sup> lune une 6<sup>e</sup> année *Thịnh-dức*). — Pas de cause de changement indiquée. *Cm*, XXXII, 20 b; *Tt*, XVIII, 53 a. — La période dure 4 années d'après le *Cm*, 5 d'après le *Tt*.

1662. 壬寅. *Vạn-khánh* 萬慶; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*; depuis la 9<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, qui fait des 8 premiers mois une 3<sup>e</sup> année *Vĩnh-thọ*). — Cause du changement: maladie du roi survenue au début de la 9<sup>e</sup> lune. Il avait avant de mourir nommé l'Héritier présomptif. Il avait régné une première fois 25 années, une seconde fois 13 années et vécu 56 années. *Cm*, XXXII, 41 a; *Tt*, XVIII, 65 a. — Il fut enterré au Quãn-ngọc-lăng 群玉陵. *Tt*, XVIII, 19 a.

### LE HUYỀN-TÔN 黎玄宗

#### MỤC HOÀNG-ĐẾ 穆皇帝

1662. 壬寅. — Il commence à régner à la 11<sup>e</sup> lune, mais ne prend pas alors de titre de période. Il s'appelait Duy-Vũ 維禱, était fils de Lê Thần-Tôn, frère cadet de Lê Chân-Tôn; il avait 9 ans à son avènement. *Cm*, XXXII, 40 b, 41 a; *Tt*, XVIII, 66 a, XIX, 1 a. Devéria, p. 7, lui donne, d'après des documents chinois, le nom de Lê Duy-Hi 黎維禱.

1663. 癸卯. *Cảnh-trị* 景治; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Tt*, XIX, 1 a; *Cm*, XXXIII, 1 a. — La période dure 9 années.

1671. 辛亥. *Cánh-trị*; 9<sup>e</sup> année de la période. — Lê Huyền-Tôn meurt le 15<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune. Il avait régné 9 années et vécu 18 années. Il fut enterré le 13 de la 11<sup>e</sup> lune au tombeau Quả-thịnh-lăng 果 (le *Tt* écrit 泉) 盛陵, village de Quả-nhuệ 果銳, sous-préfecture de Lôi-dương 雷陽, province de Thanh-hoá. *Cm*, XXXIII, 32 b; *Tt*, XIX, 28 b.

### LÊ GIA-TÔN 黎嘉宗

### MI HOÀNG-ĐẾ 美皇帝

1671. 辛亥. — Trịnh Tạc 鄭柞 élève au trône, le 13<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune (13 décembre), Duy-Hội 維禘, second fils de Lê Thần-Tôn. Ce prince était âgé seulement de 2 ans en 1662, date de la mort de son père; Trịnh Tạc l'avait élevé dans son palais. Il ne prit pas de titre de période cette année. *Tt*, XIX, 28 b, 29 a; *Cm*, XXXIII, 33 a. Devéria, p. 11, l'appelle Lê Duy-Định 黎維禘.
1672. 壬子. *Dương-đức* 陽德; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XXXIII, 33 a; *Tt*, XIX, 30 b. — La période dure 2 années d'après le *Cm*, 3 d'après le *Tt*.
1674. 甲寅. *Đức-nguyên* 德元; 1<sup>re</sup> année de la période (depuis la 1<sup>re</sup> lune d'après le *Cm*; depuis la 10<sup>e</sup> lune d'après le *Tt*, qui fait des 9 premiers mois une 3<sup>e</sup> année *Dương-đức*). — Cause du changement: apparition d'une comète. *Tt*, XIX, 36 b, 41 a; *Cm*, XXXIII, 38 b. — La période dure 2 années.
1675. 乙卯. *Đức-nguyên*; 2<sup>e</sup> année de la période. — Lê Gia-Tôn meurt sans enfants, le 3<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune. Il avait régné 4 années et vécu 15 années. Il fut enterré à la 6<sup>e</sup> lune au Phúc-an-lăng 福安陵, village de Phúc-lộc 福祿 (ou Phúc-an 福安), sous-préfecture de Thụy-nguyên 瑞原, province de Thanh-hoá. *Cm*, XXXIII, 39; *Tt*, XIX, 42 a.

### LÊ HI-TÔN 黎熙宗

### CHƯƠNG HOÀNG-ĐẾ 章皇帝

1675. 乙卯. — Trịnh Tạc élève au trône Duy-Cáp (ou Hạp) 維禘, le 12<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune. C'était le 4<sup>e</sup> fils de Lê Thần-Tôn. Lorsque ce prince mourut (1662), Lê Hi-Tôn n'était conçu que depuis 4 mois à peine. Lê Thần-Tôn le légua à Trịnh Tạc, qui l'éleva dans son propre palais. Il avait 9 ans lorsqu'il fut intronisé. Il ne prit pas de titre de règne. *Cm*, XXXIII, 40 b; *Tt*, XIX, 42 b. (Le *Tt* s'arrête à cette époque). Devéria, p. 11, l'appelle Lê Duy-Chinh 黎維正.
1676. 丙辰. *Vĩnh-trị* 永治; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XXXIV, 1 a. — La période dure 5 années.
1680. 庚申. *Chính-hoà* 正和; 1<sup>re</sup> année de la période. — Cause du changement apparition d'une comète. *Cm*, XXXIV, 1 a. — La période dure 26 années.

Ici le *Cm* déroge au principe qu'il suit ordinairement : au lieu d'inscrire toute l'année 庚申 sous le nouveau titre de règne, il fait des 9 premiers mois une 5<sup>e</sup> année du titre précédent *Vinh-tri*, et inscrit le nouveau titre en petits caractères, comme faisait ordinairement le *Tl*. Ce n'est sans doute qu'une erreur de rédaction.

1705. 乙酉 *Chinh-hoà* : 26<sup>e</sup> année de la période. — A la 4<sup>e</sup> lune, Lê Hi-Tôn transmet le pouvoir à son fils, l'héritier présomptif Duy-Đường 維禔. Il reçut le titre de Thái-Thượng-Hoàng 太上皇. *Cm*, XXXIV, 52 a. — Il mourut l'année 丙申 1716, à la 4<sup>e</sup> lune. Il avait régné 30 années et vécu 54 années. Il fut enterré au tombeau Phú-lang 富陵, village de Phú-lâm 富林, sous-préfecture de Đông-sơn 東山, province de Thanh-hoà. *Cm*, XXXV, 19 b, 20 a. — Ce ne fut qu'après la mort de Lê Hi-Tôn et la sortie de deuil, l'année 戊戌 1718, à la 4<sup>e</sup> lune, que la cour d'Annam fit part à la cour de Chine de la mort de Lê Hi-Tôn. Jusque-là on avait, dans les ambassades, maintenu son nom, bien qu'il eût résilié le pouvoir depuis 14 ans. Lê Dũ-Tôn ne reçut l'investiture que cette année-là, 戊戌 1718 (Devéria, p. 11, donne l'an 1719). *Cm*, XXXV, 22 a.

### LÊ DŨ-TÔN 黎裕宗

### HOÀ HOÀNG-ĐẾ 和皇帝

1705. 乙酉. *Vinh-thịnh* 永盛 : 1<sup>re</sup> année de la période à partir de la 4<sup>e</sup> lune seulement. — *Cm*, XXXIV, 52 a. Il s'appelait Duy-Đường 維禔 et était fils de Lê Hi-Tôn. Devéria, p. 11, l'appelle Lê Duy-Đào 黎維禔. — La période dure 15 (ou 16) années.
1720. 庚子. *Bảo-thái* 保泰 : 1<sup>re</sup> année de la période. — Cause du changement : apparition d'une comète vers la 5<sup>e</sup> lune. L'année tout entière est classée sous cette nouvelle période, mais le changement ne fut décrété qu'à partir de la 8<sup>e</sup> lune. *Cm*, XXXV, 27 a, 32 a. — La période dure 10 années.
1729. 己酉. *Bảo-thái* : 10<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 4<sup>e</sup> lune exclusivement. — A cette époque Trịnh Công 鄭綱 force Lê Dũ-Tôn à abdiquer et intronise Duy-Phường 維祜, petit-fils de Công par les femmes, lequel avait déjà le titre d'héritier présomptif. Lê Dũ-Tôn reçut le titre de Thái-Thượng-Hoàng 太上皇. Il mourut l'année 辛亥 1731, à la 1<sup>re</sup> lune. Il avait régné 25 années et vécu 52 années. Il fut enterré au tombeau Cổ-dô-lăng 古都陵, village de Cổ-dô, sous-préfecture de Đông-sơn, province de Thanh-hoà ; il fut transporté dans la suite au tombeau Kim-thạch-lăng 金石陵, sous-préfecture de Lôi-dương 雷陽, même province. *Cm*, XXXVII, 8 a, 17.

### LÊ ĐẾ DUY-PHƯỜNG 黎帝維祜

1729. 己酉. *Vinh-khánh* 永慶 : 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 4<sup>e</sup> lune. — Il fut placé sur le trône par Trịnh Công, dont il était petit-fils par les femmes.

Une version dit que son père n'appartenait pas à la famille royale. Mais d'après la liste généalogique des Lê, *Lê ngọc phổ* 黎玉譜<sup>(1)</sup>, Duy-Phurông était bien fils de Lê Dũ-Tôn. Une autre version en fait le fruit d'un commerce illégitime entre Lê Dũ-Tôn et la femme de Trịnh Cương. Le *Cm* voit dans ces récits de s inventions de Trịnh Giang 鄭杠, qui mit de côté dans la suite Duy-Phurông. *Cm*, XXXVII, 8 a, 25 b, 26 a. — La période dure 4 années d'après le *Cm*, mais les listes généalogiques des anciens Lê, *Cổ lệ thế hệ* 故黎世系, lui donnaient seulement 3 années de règne. *Cm*, XXXVII, 26. (Voir un cas analogue plus haut, année 1573).

1732. 壬子. *Vĩnh-khánh* ; 4<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 8<sup>e</sup> lune exclusivement. — A ce moment Trịnh Giang, fils et successeur de Trịnh Cương, dépose Lê Đế Duy-Phurông et lui donne le titre de Hôn-Đức Công 昏德公. *Cm*, XXXVII, 24 b. — D'après le Supplément aux Annales, *Tục biên* 續編<sup>(2)</sup>, « il arriva malheur » à Lê Duy-Phurông. Mais d'après le *Lê ngọc phổ*, il fut étranglé sur les ordres de Trịnh Giang, la 9<sup>e</sup> lune de Pan 1735 ; il fut enterré en effigie en 1741, au village de Kim-lũ 金縷, sous-préfecture de Thanh-tri 青池, province de Hà-nội. *Cm*, XXXVII, 33 b, 34 a.

LE THUẬN-TÔN 黎純宗

GIẢN HOÀNG-ĐẾ 簡皇帝

1732. 壬子. *Long-đức* 龍德 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 8<sup>e</sup> lune. — Trịnh Giang élève au pouvoir Duy-Tường 維祥, fils aîné de Lê Dũ-Tôn. *Cm*, XXXVII, 24 b, 25 a. Devéria, p. 12, lui donne le nom de Lê Duy-Hổ 黎維祐. — La période dure 4 années.
1735. 乙卯. *Long-đức* ; 4<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 4<sup>e</sup> lune seulement. — Lê Thuận-Tôn meurt, ayant régné 4 années et vécu 37 années. Il fut enterré au tombeau Binh-ngò-lãng 平吳陵, village de Binh-ngò, sous-préfecture de Thụy-nguyên 瑞原, province de Thanh-hoá. *Cm*, XXXVII, 32 b, 33 a.

LE Í-TÔN 黎懿宗

HY HOÀNG-ĐẾ 徽皇帝

1735. 乙卯. *Vĩnh-hựu* 永佑 ; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 5<sup>e</sup> lune. — Le nouveau roi s'appelait Duy-Thần 維禎 (le *Lê ngọc phổ* l'appelle Duy-Chấn

(1) N<sup>o</sup> 174 de la *Liste des Sources historiques*.

(2) N<sup>o</sup> 122 de la *Liste des Sources historiques*.

- 維禕). Il était le 11<sup>e</sup> fils de Lê Dũ-Tôn et avait 17 ans. Il avait été élevé dans le palais de Trịnh Giang. Celui-ci le porte au pouvoir, redoutant Duy-Diêu 維禕, fils de Lê Thuần-Tôn, âgé alors de 2 années à peine. *Cm*, XXXVII, 33 a. Devéria, p. 12, lui donne le nom de Lê Duy-Vĩ 黎維禕. — La période dure 6 années.
1740. 庚申. *Vĩnh-hựu*; 6<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 5<sup>e</sup> lune exclusivement. — A cette époque Trịnh Đình ou (Doanh) 鄭樞, fils et successeur de Trịnh Giang, force Lê Í-Tôn à abdiquer et lui confère le titre de Thái-Thượng-Hoàng 太上皇. *Cm*, XXXVIII, 31 a. — Il mourut Fan 己卯 1759, à la 6<sup>e</sup> lune supplémentaire, ayant régné 6 années et vécu 41 années. Il fut enterré au tombeau Phũ-lê-lãng 扶黎陵, village de Phũ-nguyên 扶原 (jadis Phũ-lê), sous-préfecture de Thụy-nguyên, province de Thanh-hoá. *Cm*, XLII, 6.

### LÊ HIỀN-TÔN 黎顯宗

#### VĨNH HOÀNG-ĐẾ 永皇帝

1740. 庚申. *Cảnh-hưng* 景興; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 5<sup>e</sup> lune seulement. — Lê Hiền-Tôn était ce Duy-Diêu 維禕, fils aîné de Lê Thuần-Tôn, que Trịnh Giang avait écarté du trône en 1735. *Cm*, XXXVIII, 31. Devéria, p. 12, l'appelle Lê Duy-Đoan 黎維端. — La période dure 47 années.
1786. 丙午. *Cảnh-hưng*; 47<sup>e</sup> année de la période. — Le 17<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune, Lê Hiền-Tôn meurt, ayant régné 47 années et vécu 70 années. Il fut enterré à la 8<sup>e</sup> lune au tombeau Bàn-thạch-lãng 盤石陵, sous-préfecture de Lôi-dương 雷陽, province de Thanh-hoá. *Cm*, XLVI, 26, 27 a.

### LÊ MÀN HOÀNG-ĐẾ 黎愍皇帝

1786. 丙午. — Il commence à régner à la 7<sup>e</sup> lune, mais sans prendre de titre de règne. Il change seulement son nom de Duy-Khiêm 維謙 en Duy-Ki 維祁. Il était petit-fils de Lê Hiền-Tôn et avait déjà le titre d'héritier présomptif. *Cm*, XLVI, 26 b. Devéria, p. 17, lui donne le nom de Lê Duy-Ki comme ci-dessus.
1787. 丁未. *Chiêu-thống* 昭統; 1<sup>re</sup> année de la période. — *Cm*, XLVII, 1 a. — La période dure 3 années.
1786. 己酉. *Chiêu-thống*; 3<sup>e</sup> année de la période. — A la 1<sup>re</sup> lune Lê Mãn-Đế s'enfuit en Chine, craignant que Văn-Huê 文惠<sup>(1)</sup> ne lui enlevât la vie. *Cm*, XLVII, 42 a. — Il mourut à Pékin le 16<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune de l'année 癸丑 1793. *Cm*, XLVII, 47 a. On lui fit les funérailles réservées aux ducs (公). L'année

(1) Un des Tây-Son 西山. Voir plus loin la liste chronologique de ces usurpateurs.

甲子 1804, l'Empereur de Chine permit de transporter ses restes en Annam. L'exhumation eut lieu à la 2<sup>e</sup> lune; à la 9<sup>e</sup> lune, le corps arriva à Hà-nôi; il fut enterré à la 11<sup>e</sup> lune au tombeau Bàn-thạch-lăng 盤石陵, où était inhumé son grand-père Lê Hiên-Tôn. L'année 甲申 1884, Kiên-phúc, des Nguyễn, lui conféra le titre posthume de Mãn Hoàng-Đế. *Cm.* XLVII, 47 b, 48 a.

### XIII. — DYNASTIE DES MẠC 莫

#### MẠC ĐĂNG-DUNG 莫登庸

1527. 丁亥. *Minh-dức* 明德: 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 15<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune. — Voir les détails plus haut. La période dure 3 années.
1529. 己丑. *Minh-dức*: 3<sup>e</sup> année de la période. — A la 12<sup>e</sup> lune, Đăng-Dung transmet le pouvoir à son fils Đăng-Doanh 登楹. Voir les détails plus haut.

#### MẠC ĐĂNG-DOANH 莫登瀛

1530. 庚寅. *Dại-chính* 大正: 1<sup>re</sup> année de la période. — Voir les détails plus haut. La période dure 11 années.
1533. 癸巳. *Dại-chính*: 4<sup>e</sup> année de la période. — Lê Trang-Tôn est proclamé Empereur et restaure la dynastie Lê. *Cm.* XXVII, 25 a; *Tl.* XVI, 1 a.
1540. 庚子. *Dại-chính*: 11<sup>e</sup> année de la période (8<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn). — Le 15<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, Đăng-Doanh meurt. *Cm.* XXVII, 31 b; *Tl.* XVI, 3 a.

#### MẠC PHÚC-HẢI 莫福海

1540. 庚子. — Il monte sur le trône à la mort de Đăng-Doanh, dont il était le fils aîné; il ne prend pas de titre de période cette année. *Tl.* XVI, 3 a; *Cm.* XXVII, 31 b.
1541. 辛丑. *Quảng-hoà* 廣和: 1<sup>re</sup> année de la période (9<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn). — *Cm.* XXVII, 35 b; *Tl.* XVI, 3 b. — La période dure 6 années.
1546. 丙午. *Quảng-hoà*: 6<sup>e</sup> année de la période (14<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn). — Phúc-Hải meurt le 8<sup>e</sup> jour de la 5<sup>e</sup> lune. *Cm.* XXVII, 42 a; *Tl.* XVI, 8 a.

#### MẠC PHÚC-NGUYỄN 莫福源

1546. 丙午. — Le fils aîné de Phúc-Hải, Phúc-Nguyễn, lui succède immédiatement, sans prendre de titre de période. *Cm.* XXVII, 42 a; *Tl.* XVI, 8 a.

1547. 丁未. *Vĩnh-dịnh* 永定 : 1<sup>re</sup> année de la période (15<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn). — *Cm.* XXVII, 42 a; *Tl.* XVI, 8 a. — La période dure 1 année.
1548. 戊申. *Cảnh-lich* 景曆 : 1<sup>re</sup> année de la période (16<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn). — *Cm.* XXVII, 42 b; *Tl.* XVI, 9 a. — La période dure 6 années.
1554. 甲寅. *Quang-bảo* 光寶 : 1<sup>re</sup> année de la période (6<sup>e</sup> année *Thuận-bình* de Lê Trung-Tôn). — *Cm.* XXVIII, 4 a; *Tl.* XVI, 14 a. — La période dure 8 années.
1561. 辛酉. *Quang-bảo* : 8<sup>e</sup> année de la période (4<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn). — Phúc-Nguyễn meurt à la 12<sup>e</sup> lune. *Cm.* XXVIII, 17 b; *Tl.* XVI, 19 b.

### Mục Mậu-Hợp 莫茂洽

1562. 壬戌. *Thuần-phúc* 淳福 : 1<sup>re</sup> année de la période (5<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn). — Mậu-Hợp était le fils aîné de Phúc-Nguyễn ; il lui succède aussitôt. *Tl.* XVI, 19 b, 20 a; *Cm.* XXVIII, 17 b. — La période dure 4 années d'après le *Cm.*, 5 d'après le *Tl.*, XVI, 23 b.
1566. 丙寅. *Sùng-khang* 崇康 : 1<sup>re</sup> année de la période (9<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn). — *Cm.* XXVIII, 20 b. — La période dure 12 années.

Le *Tl.* XVI, 25 b, fait de cette année 丙寅 la 5<sup>e</sup> du titre précédent *Thuần-phúc* ; il indique le changement de titre sans donner la date lunaire. En tout cas il reconnaît implicitement que cette année est aussi la 1<sup>re</sup> du titre *Sùng-khang*, puisque l'année suivante 丁卯 est indiquée comme la seconde du titre, XVI, 24 a.

1578. 戊寅. *Diên-thành* 延成 : 1<sup>re</sup> année de la période (1<sup>re</sup> année *Quang-hưng* de Lê Thế-Tôn). — A la 2<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> lune (caractère indistinct), Mậu-Hợp est frappé de la foudre dans son palais et change de titre. *Tl.* XVI, 8 a; *Cm.* XXIX, 9. — La période dure 8 années.
1586. 丙戌. *Đoan-thái* 端泰 : 1<sup>re</sup> année de la période (9<sup>e</sup> année *Quang-hưng* de Lê Thế-Tôn). — *Cm.* XXIX, 15 b; *Tl.* XVII, 14 b. — La période dure 2 années.
1588. 戊子. *Hưng-trị* 興治 : 1<sup>re</sup> année de la période (11<sup>e</sup> année *Quang-hưng* de Lê Thế-Tôn). — *Cm.* XXIX, 19 a; *Tl.* XVII, 18 b. — La période dure 3 années.
1591. 辛卯. *Hồng-ninh* 洪寧 : 1<sup>re</sup> année de la période (14<sup>e</sup> *Quang-hưng* de Lê Thế-Tôn). — *Cm.* XXIX, 23 b; *Tl.* XVII, 22 b. — La période dure 2 années.
1592. 壬辰. *Hồng-ninh* : 2<sup>e</sup> année de la période, jusqu'à la 11<sup>e</sup> lune (15<sup>e</sup> année *Quang-hưng* de Lê Thế-Tôn). — Le 25 de la 11<sup>e</sup> lune, Mậu-Hợp, chassé de Hà-nội, confère à son fils aîné Toàn 全 le titre de Vương 王 et le charge de l'administration du royaume. *Tl.* XVII, 34 b; *Cm.* XXIX, 32 b. — Mậu-Hợp est pris et tué par les troupes de Trịnh Tông 鄭松 dans le courant de la 1<sup>re</sup> lune de cette même année 壬辰 (commencement de 1593). *Cm.* XXIX, 33.

MẠC TOÀN 莫全

1592. 壬辰. *Vô-an* 武安 : 1<sup>re</sup> année de la période, à partir du 25<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune. — Toàn, investi du pouvoir, prend un titre de période. *Cm*, XXIX, 32 b ; *Tl*, XVII, 34 b. — Ce nouveau roi, peu aimé, est abandonné de ses gens et prend la fuite. *Tl*, XVII, 36 a. Il est pris par les troupes royales le 14<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune de l'an 癸巳 1593 (*Tl*, XVII, 38 a) et décapité le 27<sup>e</sup> jour de la même lune, *Tl*, XVII, 39 a. Le *Cm*, XXX, 1 a, est très peu précis pour les dates.

MẠC KINH-CHỈ 莫敬止

1592. 壬辰. *Bảo-định* 寶定. — Apprenant la mort de Mậu-Hợp, un prince de la famille des Mạc, Kinh-Chỉ, fils de Kinh-Điền 敬典 (qui était frère de Phúc-Hải : *Cm*, XXVIII, 2 a), se proclame roi et prend un titre de période, réunissant les restes des partisans des Mạc. *Tl*, XVII, 35 b, 36 a ; *Cm*, XXX, 1 a. — Le titre *Bảo-định* ne comprend que les derniers jours de l'année 壬辰 (commencement de 1593).
1593. 癸巳. *Khang-hựu* 康佑 : 1<sup>re</sup> année de la période (16<sup>e</sup> année *Quang-hưng* de Lê Thế-Tôn). — A la 1<sup>re</sup> lune, changement de titre. *Tl*, XVII, 37 a ; *Cm*, XXX, 1 a (peu précis). Le titre ne dure que quelques jours, car Kinh-Chỉ est pris par les troupes de Trịnh Tông le 14<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune, et décapité le 27<sup>e</sup> jour. *Tl*, XVII, 38, 39 a ; *Cm*, XXX, 1 b, 2.

Le *Cm*, XXX, 1 a, 2 b, et le *Tl*, XVII, 39 a, s'accordent à placer en cette année 癸巳 1593 la fin de la dynastie des Mạc, qui aurait ainsi duré en tout 67 années, à partir de 丁亥 1527 (*Cm*, XVII, 37 a). Toutefois ces princes, appuyés sur la Chine, continuèrent à régner dans la province de Cao-bằng 高平 (Nord du Tonkin), et on les trouve mentionnés à différentes reprises dans les Annales officielles. Mais c'est surtout d'après le chapitre du *Hoàng triều nam việt địa dư chí* 皇朝南越地輿志 qu'il est possible de reconstituer les grandes lignes de l'histoire de ces princes.

MẠC KINH-CUNG 莫敬恭

1593. 癸巳. *Kiên-thống* 乾統 (le *Dch* écrit, sans doute par erreur, *Thống-nguyên* 統元) : 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 3<sup>e</sup> lune. — Mạc Kinh-Cung était fils de Mạc Kinh-Điền 莫敬典. *Tl*, XVII, 39 b ; *Cm*, XXX, 6 a. — Selon le *Dch*, la période aurait duré 34 années : c'est sans doute 33 qu'il faut lire.
1625. 乙丑. *Kiên-thống* : 33<sup>e</sup> année de la période (7<sup>e</sup> année *Vĩnh-tộ* de Lê Thần-Tôn).  
A la 5<sup>e</sup> lune, Mạc Kinh-Cung est pris par les troupes des Lê et décapité. *Cm*, XXXI, 20 b, 21. Le fait n'est pas mentionné dans le *Tl*, XVIII, 24.

MẠC KINH-KHOAN 莫敬寬

1623. 癸亥. *Long-thái* 隆泰 : 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 7<sup>e</sup> lune (5<sup>e</sup> année *Vĩnh-lộ* de Lê Thần-Tôn). — La prise de possession de ce titre de période par ce personnage est mentionnée par le *Tl.* XVIII, 21 b. Le *Cm.* XXXI, 19 b. n'en parle pas.
1625. 乙丑. *Long-thái* : 3<sup>e</sup> année de la période. — Après la mort de Mạc Kinh-Giang, Mạc Kinh-Khoan fait sa soumission à Lê Thần-Tôn, qui lui confère le titre de *Thống Quốc-Công* 通國公. *Cm.* XXXI, 20 b, 21. — Il mourut en l'an 戊寅 1638. *Cm.* XXXI, 29 b.

MẠC KINH-HOÀN 莫敬完 ou

MẠC KINH-VŨ 莫敬宇

1638. 戊寅. *Thuận-dức* 順德 ; 1<sup>re</sup> année de la période (4<sup>e</sup> année *Dương-hoà* de Lê Thần-Tôn). — A la mort de Kinh-Khoan, son fils Kinh-Hoàn ou Kinh-Vũ refuse de payer le tribut et prend un titre de période. *Cm.* XXXI, 29 b, 30 a. Le *Tl.* XIX, 35 a, n'en parle pas.
1660. 庚子. *Thuận-dức*, 23<sup>e</sup> année de la période ? (3<sup>e</sup> année *Vĩnh-thọ* de Lê Thần-Tôn). — Kinh-Vũ est obligé de s'enfuir en Chine.
1669. 己酉 (7<sup>e</sup> année *Cảnh-trị* de Lê Huyền-Tôn). — Après quelques expéditions plus ou moins heureuses (*Cm.* XXXIII, 19, 22 b, 23 a ; *Tl.* XIX, 18), la Cour de Pékin force en 1669 le roi d'Annam, Lê Huyền-Tôn, à rendre Cao-bàng à Kinh-Vũ. *Cm.* XXXIII, 25 a.
1677. 丁巳 (2<sup>e</sup> année *Vĩnh-trị* de Lê Hi-Tôn). — Les Annamites reprennent définitivement possession de Cao-bàng. *Cm.* XXXIV, 3 b, 4. — Mạc Kinh-Vũ s'enfuit en Chine. Ce fut la fin des Mạc.

XIV. — FAMILLE DES TRỊNH 鄭 (1)

TRỊNH KIỀM 鄭檢

1539. 己亥 ; 7<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn. — Il était originaire du village de Sóc-sơn 梁山, sous-préfecture de Vĩnh-phúc 永福, préfecture de Thiệu-

(1) Bien que les Trịnh n'aient jamais régné, ils ont joué au Tonkin un rôle si prépondérant que nous avons jugé indispensable de donner ici leur liste chronologique, avec l'indication de leurs principales dignités, de leurs noms et de leurs titres rituels posthumes.

thiên 紹天, province de Thanh-hoà. D'après le *Dch* et le *Cm*, XXVII, 30 b, 31 a. — Les ouvrages historiques édités par les Nguyễn représentent le fondateur des Trịnh comme un homme de basse extraction. Nguyễn Kim 阮淦, père du fondateur des Nguyễn, lui donna sa fille en mariage. *Cm*, XXVII, 31 a. — Devéria, p. 3, l'appelle Trịnh Ʈc 鄭禔. Il reçoit en 己亥 1539 le titre de Dực Quận-Công 翼郡公. *Cm*, XXVII, 30 b.

1545. 乙巳 : 13<sup>e</sup> année *Nguyễn-hoà* de Lê Trang-Tôn. — Il reçoit le titre de Lương Quốc-Công 諒國公. *Cm*, XXVII, 31 b.

1569. 己巳 : 12<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn. — A la 10<sup>e</sup> lune, Trịnh Kiêm tombe malade et transmet le commandement des troupes à son fils aîné, Trịnh Cối 鄭檜. *Cm*, XXVIII, 22 a ; *Tl*, XVI, 26 a. — Il meurt en l'année 庚午 1570, le 18<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> lune. *Cm*, XXVIII, 22 b ; *Tl*, XVI, 26 a. — En l'année 甲午 1594, 17<sup>e</sup> année *Quang-hung* de Lê Thế-Tôn, le roi lui conféra le nom posthume de Minh-Khang Đại-Vương 明康大王. *Cm*, XXX, 7 b, XXVIII, 22 b (à cet endroit on donne simplement Minh-Khang Vương comme titre) ; *Tl*, XVI, 26 b. D'après le *Lịch triều hiến chương loại chí* 歷朝憲章類誌<sup>(1)</sup>, il reçut le titre rituel de Thế-Tổ 世祖, détint le pouvoir 25 années et vécut 68 années.

### TRỊNH CỐI 鄭檜

1569. 己巳 ; 12<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn. — Il était fils aîné de Trịnh Kiêm et avait le titre de Tuấn-Đức Hầu 俊德侯. Il succède à son père dans le commandement des troupes le 10<sup>e</sup> mois de Pan 1569. *Cm*, XXVIII, 22 a ; *Tl*, XVI, 26 a.

1570. 庚午 ; 13<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn. — Abandonné par les mandarins, attaqué par son frère cadet Trịnh Tông, il est obligé, à la 8<sup>e</sup> lune, de se réfugier chez les Mạc. *Cm*, XXVIII, 24 b, 25 ; *Tl*, XVI, 28 b. — Il mourut chez les Mạc Pan 甲申 1584, le 9<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune. *Tl*, XVII, 13 b.

### TRỊNH TÔNG 鄭松

1570. 庚午. — Trịnh Tông (ou Tùng) était fils cadet de Trịnh Kiêm. A la 8<sup>e</sup> lune, il succède à son frère aîné Trịnh Cối et prend le commandement des armées de terre et de mer. *Cm*, XXVIII, 25 b ; *Tl*, XVI, 28 b.

1571. 辛未 ; 14<sup>e</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn. — A la 2<sup>e</sup> lune, il reçoit le titre de Trưởng Quốc-Công 長國公. *Cm*, XXVIII, 29 a.

---

(1) No 98 de la *Liste des Sources historiques*. Il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire les chiffres donnés par cet ouvrage, dont je n'ai eu entre les mains qu'une copie manuscrite assez imparfaite.

1599. 己亥; 12<sup>e</sup> année *Quang-hung* de Lê Thế-Tôn. — Le 7<sup>e</sup> jour de la 4<sup>e</sup> lune, il est nommé « Généralissime » 都元帥 et « Administrateur général du Royaume » 總國政 et reçoit le titre de Bình-An Vương 平安王. *Cm*, XXX, 27 b; *Tl*, XVII, 72 b. Le *Cm* fait remarquer que Trịnh Tông fut le premier à prendre et à transmettre à ses successeurs la dignité de Vương.
1623. 癸亥; 5<sup>e</sup> année *Vinh-tộ* de Lê Thần-Tôn. — Le 17<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune, Trịnh Tông tombe malade. Il nomme son fils aîné, Trịnh Tráng 鄭梈 Héritier présomptif de la dignité de Vương (王世子) et lui transmet le commandement des armées. Le 20<sup>e</sup> jour de cette même lune Trịnh Tông meurt. *Tl*, XVIII, 20; *Cm*, XXXI, 19 a. — L'an 甲子 1624, il reçut le nom posthume de Triết Vương 哲王. *Tl*, XVIII, 23 a. Les ouvrages historiques ne mentionnent pas pour ce prince de titre rituel, 號 ou 廟號 (le *Cm* dit 僭號 « titre usurpé »), mais la liste généalogique de la famille Nguyễn 阮 du village de Mĩ-hoà 美和 dans le Quảng-binh, appelle ce prince Đức Thành-Tổ Triết Vương 德成祖 哲王. Thành-Tổ est le titre rituel, mais je n'ai pu savoir à quelle époque il fut donné à Trịnh Tông. Le *Hch*, VI, lui donne aussi ce titre rituel de Thành-Tổ Triết Vương 成祖 哲王, et le fait vivre 74 années. Il détint le pouvoir 53 années, d'après le même ouvrage.

### TRỊNH TRÁNG 鄭梈

1623. 癸亥; 5<sup>e</sup> année *Vinh-tộ* de Lê Thần-Tôn. — Il était fils aîné de Trịnh Tông. Il avait reçu le titre de Bình Quận-Công 平郡公 Pan 戊戌 1598, à la 2<sup>e</sup> lune. *Cm*, XXX, 22 a. — Il est nommé par son père Héritier présomptif à la dignité de Vương et commandant des armées de terre et de mer, le 17<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de 1623. *Tl*, XVIII, 20 a; *Cm*, XXXI, 19 a. — Il succéda à son père le 20<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune et est nommé Thanh Quốc-Công 淸國公. *Cm*, XXXI, 19 a; *Tl*, XVIII, 20, 21. — Il est nommé « Maréchal » 元帥 et « Administrateur général du Royaume » 總國政, avec le titre de Thanh-Đô Vương 淸都王, le 21<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune de cette même année 癸亥 (premiers jours de 1624). *Cm*, XXXI, 20 b; *Tl*, XVIII, 22 a.
1629. 己巳; 3<sup>e</sup> année *Đức-long* de Lê Thần-Tôn. — A la 10<sup>e</sup> lune, son titre fut modifié en Thanh Vương 淸王. *Cm*, XXXI, 24 b; *Tl*, XVIII, 26 a.
1651. 辛卯; 3<sup>e</sup> année *Khánh-đức* de Lê Thần-Tôn. — A la 10<sup>e</sup> lune, il reçoit de Quế Vương (Kouei Wang) 桂王 des Ming 明, le titre de An-Nam Phó-Quốc-Vương 安南副國王. *Cm*, XXXII, 8 a.
1657. 丁酉; 5<sup>e</sup> année *Thịnh-đức* de Lê Thần-Tôn. — Le 11<sup>e</sup> jour de la lune, Trịnh Tráng meurt: son nom posthume est Nghị Vương 誼王. *Cm*, XXXII, 17 b; *Tl*, XVIII, 51 a. La généalogie de la famille Nguyễn de Mĩ-hoà (Quảng-binh) et le *Hch*, VI, lui donnent le titre rituel de Đức Văn-Tổ Nghị Vương 德文祖 誼王. Il détint le pouvoir 35 années et vécut 81 années, d'après le *Hch*.

TRỊNH TẠC 鄭柞

1657. 丁酉. — A la 4<sup>e</sup> lune, il succède à son père Trịnh Tráng. *Cm.* XXXII, 17 b; *Tl.* XVIII, 51 a. Il avait reçu le titre de Tây Quận-Công 西郡公. *Cm.* XXXII, 2 a; *Tl.* XVIII, 37 a. — En 1645, année 乙酉, à la 4<sup>e</sup> lune, il avait été associé au gouvernement par son père et avait reçu le titre de Tây Quốc-Công 西國公. *Cm.* XXXII, 2 a; *Tl.* XVIII, 37 b. — En l'année 壬辰 1652, à la 8<sup>e</sup> lune, il avait reçu le titre de Tây-Định Vương 西定王 avec les charges de « Maréchal » 元帥 et « Administrateur du Royaume » 掌國政. *Cm.* XXXII, 8 b; *Tl.* XVIII, 43 a.
1668. 戊申; 6<sup>e</sup> année Cảnh-trị de Lê Huyền-tôn. — A la 4<sup>e</sup> lune, son titre de Maréchal est changé en « Généralissime » 大元帥, et il prend le titre de Tây Vương 西王. *Cm.* XXXIII, 24 b.
1682. 壬戌; 3<sup>e</sup> année Chính-hoà de Lê Hi-Tôn. — A la 8<sup>e</sup> lune, Trịnh Tạc meurt. Il avait gouverné 25 années. Son nom posthume est Dương Vương 陽王, son titre rituel (號) Hoàng-Tổ 弘祖. *Cm.* XXXIV, 12 a. La généalogie de Mĩ-hoà lui donne ces titres: Đức Hoàng-Tổ Dương Vương 德弘祖陽王. Le *Hch.* VI, lui donne les mêmes titres posthumes et ajoute qu'il détint le pouvoir 25 années et vécut 77 années.

TRỊNH CÔN 鄭棍

1682. 壬戌. — Il était fils aîné de Trịnh Tạc. Il succède à son père à la 8<sup>e</sup> lune. *Cm.* XXXIV, 12 a. — Il avait été nommé Nghi Quốc-Công 宜國公, l'année 庚子 1660, à la 11<sup>e</sup> lune. *Cm.* XXXII, 28 a. Le *Cm.* XXXIV, 12 a, lui donne le titre d'Héritier présomptif 世子 (sans doute pour 王世子). — L'année 甲寅 1674, à la 7<sup>e</sup> lune, après qu'il eût refoulé du Nghê-an les troupes des Nguyễn, il fut nommé Định-Nam Vương 定南王 avec les titres de « Maréchal » 元帥, « Administrateur du Royaume » 典國政 et « Vice-Roi » 副王. *Cm.* XXXIII, 37. — En succédant à son père, il prend le titre de Định Vương 定王. *Cm.* XXXIV, 12. Mais plus loin, 18 b, on dit qu'avant l'an 甲子 1684, il s'était proclamé Định Quốc-Vương 定國王. Il doit y avoir une erreur au folio 12 a du livre XXXIV. Le titre Định Vương n'est pris que plus tard, en l'année 甲子 1684, à la demande des grands mandarins. Il prend en même temps le titre de « Généralissime » et « Administrateur général du Royaume ». *Cm.* XXXIV, 18 b.
1709. 己丑; 5<sup>e</sup> année Vĩnh-thịnh de Lê Dũ-Tôn. — A la 5<sup>e</sup> lune, Trịnh Côn meurt après avoir détenu le pouvoir 28 années. Son nom posthume est Khang Vương 康王; son titre rituel Chiêu-Tổ 昭祖. C'est ce titre: Đức Chiêu-Tổ Khang Vương qui lui est donné par la liste généalogique du village de Mĩ-hoà. D'après le *Hch.* VI, qui donne ces mêmes titres posthumes, il détint le pouvoir 26 années et vécut 77 années.

TRỊNH CƯƠNG 鄭 綱

1709. 己丑. — Il était arrière-petit-fils (曾孫) de Trịnh Côn. Il lui succède en l'année 1709. *Cm.* XXXV, 7 a. Il n'avait à son avènement que le titre de « Général en chef » 節制. A la 9<sup>e</sup> lune 1709, il est nommé « Maréchal » et « Administrateur général du Royaume » et prend le titre de An-Đò Vương 安都王 *Cm.* XXXV, 7 a.
1714. 甲午; 10<sup>e</sup> année *Vinh-thịnh* de Lê Dũ-Tôn. Son titre de « Maréchal » est changé en celui de « Généralissime ». *Cm.* XXXV, 16 a.
1729. 己酉; 1<sup>re</sup> année *Vinh-khánh* de Lê Đế Duy-Phurông. — A la 10<sup>e</sup> lune, il meurt. Il eut comme nom posthume Nhon Vương 仁王 et comme titre rituel Hi-Tổ 億祖. Il gouverna 22 années. *Cm.* XXXVII, 10. — D'après le *Hch.* VI, qui donne les mêmes titres rituels (il orthographe 禧 pour 億), il détint le pouvoir 20 années (en réalité, c'est 21 années qu'il faudrait) et vécut 44 années.

TRỊNH GIANG 鄭 杠

1729. 己酉. — Il était fils aîné de Trịnh Cương, et s'appelait d'abord Cương 樞. *Cm.* XXXV, 28 a, XLII, 12 b. — Il succède à son père à la 10<sup>e</sup> lune de l'année 1729. *Cm.* XXXVII, 10. — Il avait reçu le titre d'Héritier présomptif 世子 [王世子] Fan 庚子 1720, à la 5<sup>e</sup> lune. *Cm.* XXXV, 27 b.
1730. 庚戌; 2<sup>e</sup> année *Vinh-khánh* de Lê Đế Duy-Phurông. — À la 4<sup>e</sup> lune, il est proclamé « Maréchal » 元帥 et « Premier administrateur du Royaume » 統國政, avec le titre de Ui-Nam Vương 威南王. *Cm.* XXXVII, 13 a.
1732. 壬子; 1<sup>re</sup> année *Long-dức* de Lê Thuần-Tôn. — Il est proclamé Ui Vương 威王. *Cm.* XXXVII, 26 b, 32 a. — Cette même année il prend le titre de « Généralissime ».
1734. 甲寅; 3<sup>e</sup> année *Long-dức* de Lê Thuần-Tôn. — Il est nommé « Administrateur général du Royaume » 總國政, à la 10<sup>e</sup> lune. *Cm.* XXXVII, 32 a.
1739. 己未; 5<sup>e</sup> année *Vinh-hựu* de Lê Í-Tôn. — À la 9<sup>e</sup> lune, il est proclamé An-Nam Thượng-Vương 安南上王. *Cm.* XXXVIII, 13 b, 14 a. Ce nom fut changé dans la suite en Toàn Vương 全王.
1740. 庚申; 6<sup>e</sup> année *Vinh-hựu* de Lê Í-Tôn. — A la 1<sup>re</sup> lune, il se démet et est nommé Thái-Thượng-Vương 太上王. *Cm.* XXXVIII, 17 a sqq. Il meurt à la 12<sup>e</sup> lune de l'année 辛巳 1761 (premiers jours de 1762). Il était âgé de 51 années. Il reçut le nom posthume de Thuận Vương 順王 et le titre rituel de Dũ-Tổ 裕祖. *Cm.* XLII, 12.

TRỊNH DINH 鄭 櫛

1740. 庚申. — A la 1<sup>re</sup> lune, Trịnh Dinh (ou Doanh) est porté au pouvoir par une faction ennemie de Trịnh Giang. Il était fils de Trịnh Cương, frère cadet de

Trịnh Giang. *Cm*, XXXVIII, 2 a. — Il se proclame Minh-Đô Vương 明都王 avec les titres de « Maréchal » et « Administrateur général du Royaume ». *Cm*, XXXVIII, 17-21.

1742. 壬戌 : 3<sup>e</sup> année *Cảnh-hung* de Lê Hiến-Tôn. — A la 3<sup>e</sup> lune, ce titre de « Maréchal » est changé en celui de « Généralissime ». *Cm*, XXXIX, 21 b.
1767. 丁亥 : 28<sup>e</sup> année *Cảnh-hung* de Lê Hiến-Tôn. — A la 1<sup>re</sup> lune Trịnh Đình meurt, âgé de 48 années. Son nom posthume est Ân Vương 恩王, son titre rituel Nghi-Tổ 毅祖. *Cm*, XLIII, 3 a. D'après le *Hch*, VI, il aurait détenu le pouvoir 28 années et vécu 48 années.

### TRỊNH SÂM 鄭森

1767. 丁亥. — Il succède à son père Trịnh Đình à la 1<sup>re</sup> lune. Il est proclamé « Maréchal » et « Administrateur général du Royaume » avec le titre de Tĩnh-Đô Vương 靖都王. *Cm*, XLIII, 3 a.
1782. 壬寅 : 43<sup>e</sup> année *Cảnh-hung* de Lê Hiến-Tôn. — A la 9<sup>e</sup> lune, Trịnh Sâm meurt, âgé de 41 années. Son nom posthume est Thịnh Vương 盛王. *Cm*, XLV, 26-28. Le *Hch*, VI, donne le même nom posthume et ajoute le titre rituel de Thánh-Tổ 聖祖. D'après ce document, il aurait détenu le pouvoir 16 années et vécu 44 années.

### TRỊNH CÁN 鄭欉

1782. 壬寅. — A la 9<sup>e</sup> lune, il succède à son père Trịnh Sâm sous la régence de sa mère. — En l'année 辛丑, à la 12<sup>e</sup> lune (commencement de 1782), âgé à peine de 5 ans, il avait été nommé Héritier présomptif 世子. *Cm*, XLV, 24. — En succédant à son père, il prend le titre de Điện-Đô Vương 奠都王. *Cm*, XLV, 26-28. — Mais il est mis de côté par une faction adverse, la 10<sup>e</sup> lune de la même année 1782, reçoit le titre de Cung Quốc-Công 恭國公 et meurt sur ces entrefaites. *Cm*, XLV, 28 b-31.

### TRỊNH KHÔI 鄭楷

1782. 壬寅. — Il était fils de Trịnh Sâm et frère de Trịnh Cán. Il remplace celui-ci le 24<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune, est nommé « Maréchal » et reçoit le titre de Đoan-Nam Vương 端南王. *Cm*, XLV, 28 b-31.
1786. 丙午 : 47<sup>e</sup> année *Cảnh-hung* de Lê Hiến-Tôn. — A la 6<sup>e</sup> lune, Trịnh Khôi, vaincu par Nguyễn Văn-Huệ 阮文惠 des Tây-Sơn 西山, se coupe la gorge. *Cm*, XLVI, 19-21. — Le *Hch*, VI, lui donne le nom de Trịnh Tôn 鄭棕 ; il aurait vécu 24 années.

TRỊNH PHÙNG 鄭撻

1786. 丙午. — Parent [親屬] de Trịnh Khôi (d'après le *Hch*, VI, il était fils de Dũ-Tồ 裕祖, c'est-à-dire de Trịnh Giang), il lui succède à la 9<sup>e</sup> lune. Lê Mãn Hoàng-Đế 黎愍皇帝, qui régnait depuis plus d'un mois déjà sans avoir pris de titre de période, lui accorde d'abord le titre de Cồn Quốc-Công 琿國公 (ramenant ainsi le dernier représentant des Trịnh à la situation de Trịnh Tráng, qui n'avait eu que le titre de Quốc-Công lors de son arrivée au pouvoir en 1623. *Cm*, XXXI, 19 a); puis finit par le nommer « Maréchal » et « Administrateur général du Royaume » et par lui donner le titre de Ân-Đô Vương 晏都王. *Cm*, XLVI, 31-33.
1787. 丁未; 1<sup>re</sup> année *Chiêu-thống* de Lê Mãn-Đế. — Au 8<sup>e</sup> mois, Trịnh Phùng, après plusieurs défaites, est obligé de s'enfuir. On ne sait quelle fut sa fin. *Cm*, XLVII, 9 b, 10, 11. C'est le dernier des Trịnh dont les documents fassent mention.

..

XV. — DYNASTIE DES TÂY-SƠN 西山<sup>(1)</sup>

NGUYỄN VĂN-NHẠC 阮文岳

1778. 戊戌. *Thái-dức* 泰德; 1<sup>re</sup> année de la période (3<sup>9e</sup> année *Cảnh-hưng* de Lê Hiền-Tôn). — Nguyễn Văn-Nhạc, l'aîné de trois frères Tây-Sơn, qui était entré en lutte avec les Nguyễn 阮 de Huế en 1771, année 辛卯 (*St*, XXX, 2 a; *Cm*, XLIV, 10 b), et était devenu maître de tout le Moyen et le Bas Annam, se proclame Empereur 帝 (d'après *St*, XXX, 9 b) ou seulement Thiên-Vương 天王 (d'après *Cm*, XLVI, 15 a), et prend le titre de période *Thái-dức*. — La période dure 16 années, d'après *St*, XXX, 16 a, 46 a, bien qu'en 戊申 1788, le titre *Thái-dức* ait été aboli par Nguyễn Văn-Huệ 阮文惠, frère de Nhạc. *Cm*, XLVII, 40 a.
1787. 丁未. *Thái-dức*; 10<sup>e</sup> année de la période (1<sup>re</sup> année *Chiêu-thống* de Lê Mãn Hoàng-Đế). — A la 4<sup>e</sup> lune (17 mai-14 juin), Văn-Nhạc, maître du Tonkin, de l'Annam et de la Cochinchine, se proclame Hoàng-Đế 皇帝 (d'après *Cm*, XLVII, 5 a), Trung-Uơng Hoàng-Đế 中央皇帝, « Empereur du Centre » (d'après *St*, XXX, 13 b), et fixe sa résidence à Qui-nhơn 歸仁, dans l'Annam central. Il donne à son frère cadet Nguyễn Văn-Huệ le Haut-Annam et le Tonkin, avec le titre de Bắc-Bình Vương 北平王, et à son autre frère Lữ 侶 (ou 呂), la Cochinchine, avec le titre de Đông-Định Vương 東定王. *Cm*, *ibid.*; *St*, *ibid.*

(1) Les renseignements concernant cette dynastie sont tirés du *Cm*, mais surtout du *Đại nam chính biên liệt truyện sơ tập* (*St*), dont le livre XXX est consacré aux rebelles Tây-Sơn.

1793. 癸丑 *Thái-đức*: 16<sup>e</sup> année de la période (10<sup>e</sup> année de Nguyễn Ánh). — Văn-Nhạc meurt. *St*, XXX, 16 a, 54 a.

NGUYỄN VĂN-HUỆ 阮文惠

1788. 戊申. *Quang-trung* 光中; 1<sup>re</sup> année de la période (2<sup>e</sup> année *Chiêu-thống* de Lê Mận Hoàng-Đế; 11<sup>e</sup> année *Thái-đức* de Nguyễn Văn-Nhạc). — C'était le second frère cadet de Nguyễn Văn-Nhạc. Il avait reçu de lui en 丁未 1787 le Tonkin et le Haut-Annam qu'il venait de conquérir, avec le titre de Bắc-Bình Vương 北平王. *St*, XXX, 13 b; *Cm*, XLVII, 5 a. — Mais il entre en lutte avec son frère Nhạc et se proclame Empereur 帝, le 25<sup>e</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune de l'an 戊申, 22 décembre 1788. Il prend en cette même année le titre de période *Thái-đức* de son frère Nhạc. *St*, XXX, 15 a, 32 b; *Cm*, XLVII, 40 a. — La période dure 5 années.
1792. 壬子. *Quang-trung*; 5<sup>e</sup> année de la période (15<sup>e</sup> année *Thái-đức* de Nguyễn Văn-Nhạc). — Văn-Huệ meurt le 29<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune, 13 novembre 1792. Il avait régné 5 années et vécu 40 années. Il reçut le titre rituel et le titre impérial posthume de Thái-Tổ Võ Hoàng-Đế 太祖武皇帝. *St*, XXX, 15 b, 56 a.

NGUYỄN QUANG-TOÀN 阮光纘

1792. 壬子. — Il succède à son père Văn-Huệ à la mort de celui-ci (13 novembre 1792). Il avait à peine 10 ans. *St*, XXX, 44 a. — C'était le fils par l'épouse principale (嫡子) de Văn-Huệ; son nom d'enfance (名) était Trác 札. *St*, XXX, 43 b. — Il avait été nommé Héritier présomptif 太子 en 己酉 1789. *St*, XXX, 40.
1793. 癸丑. *Cảnh-thịnh* 景盛; 1<sup>re</sup> année de la période (16<sup>e</sup> année *Thái-đức* de Nguyễn Văn-Nhạc). — *St*, XXX, 44 a. — Il avait reçu en 1792 de l'Empereur de Chine le titre de An-Nam Quốc Vương 安南國王. *St*, XXX, 44 a. — La période dure 9 années.
1801. 辛酉. *Bảo-hung* 寶興; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 5<sup>e</sup> lune. — Après la prise de Huế par les troupes de Thế-Tổ 世祖 ou Nguyễn Ánh 阮映, Quang-Toàn s'enfuit au Tonkin, et à la 5<sup>e</sup> lune (11 juin-10 juillet), changeant son titre de période, fait de cette année 1801 la première du titre *Bảo-hung*. *St*, XXX, 52 a. — La période dure 2 années.
1802. 壬戌. *Bảo-hung*; 2<sup>e</sup> année de la période. — Vaincu par Nguyễn Ánh au commencement de l'année, sur les bords du Nhật-lệ 日麗 (fleuve de Đông-hới), Quang-Toàn s'enfuit au Tonkin, puis dans les montagnes du Nord. Mais il est pris et livré au vainqueur. Il avait régné 10 années. *St*, XXX, 53 b, 56 a. — Cette année est la première de la période *Gia-long* 嘉隆 des Nguyễn 阮 de Huế.
- Ainsi donc (d'après *St*, XXX, 56 a), les Tây-Son ont régné, soit séparément, soit en même temps: Nhạc, de 戊戌 1778 à 癸丑 1793, soit 16 années; Huệ,

de 戊申 1788 à 壬子 1792, soit 5 années: Quang-Toản de 癸丑 1793 à 壬戌 1802, soit 10 années: — en tout 25 années. Mais en comptant de 己酉 1789, année où la dynastie des Lê disparut, jusqu'en 壬戌 (le document écrit par erreur 庚戌) 1802, où Quang-Toản fut pris, on n'a que 14 années.

## XVI. — FAMILLE ET DYNASTIE DES NGUYEN 阮 (1)

### NGUYỄN ĐỨC-TRUNG 阮德忠

La famille était originaire du Thanh-hoa 清華 ou Thanh-hoá 清化, préfecture de Hà-trung 河中府, sous-préfecture de Tống-son 宋山縣, village de Gia-miêu extérieur 嘉苗外庄. *Thl*, I, 1 a; *Cm*, XXV, 33 a, XIX, 4 a; *Dch*, 94 b; *Tt*, XV, 73 b. (Ce document donne comme nom du lieu d'origine Bái-trang 滌庄). — Celui qui est considéré comme l'ancêtre primitif 先祖 (*Dch*, ibid.) est le *thái-úy* 太尉 Nguyễn Đức-Trung, qui fut le père de l'épouse principale du grand Lê Thánh-Tôn (1460-1497) et mère de Lê Hiến-Tôn (1497-1504). *Cm*, XXIV, 24 a; *Dch*, 94 b. Ce document donne la version Nguyễn Tích-Trung 阮積忠.

### NGUYỄN VĂN-LANG 阮文郎

Le fils de Nguyễn Đức-Trung s'appelait Nguyễn Văn-Lang d'après le *Cm*, XXV, 33 a et passim; le *Dch*, 94 b, l'appelle Nguyễn Đái-Lang 阮苔郎. Il contribua à l'élection de Lê Tương-Dực Đế (1509 ou 1510-1516), d'après *Dch*, ibid.; en tout cas, il joua un rôle important pendant le règne de ce prince et pendant celui de son prédécesseur Lê Ui-Mục Đế (1504 ou 1505-1509 ou 1510). — Il mourut à la 1<sup>re</sup> lune de 癸酉 1513. *Cm*, XXVI, 18.

---

(1) Pour les princes antérieurs à Gia-long, je donne en tête le nom de famille et les noms rituel et impérial posthumes; pour Gia-long et ses successeurs, au lieu du nom de famille, je donne le titre de période sous lequel ils sont, à la différence des souverains des autres dynasties annamites, presque toujours désignés. Je me suis efforcé de débrouiller la chronologie encore mal connue des Nguyễn. Avant Gia-long, les princes de Huế dataient leurs documents, décrets, stèles, etc., de la période correspondante du roi Lê résident à Hà-nội, dont ils reconnaissaient ainsi nominalement la suzeraineté, tout en n'ayant avec lui aucun rapport de vassalité. (Je ne citerai comme preuve du fait qu'un tableau gravé du temple de Dinh-tram, au Quảng-binh, daté de l'an 丙申 1716, 12<sup>e</sup> année *Vĩnh-thịnh* de Lê Dũ-Tôn; une stèle et une cloche de la pagode dite Thiên-mộ, autrement dite « Tour de Confucius », à Huế). Le *Cm*, bien que composé par les Nguyễn, procède de même: mais le *Đại nam liệt truyện tiền biên* (*Ltr*), le *Đại nam chính biên liệt truyện sơ tập* (*St*), le *Gia định thông chí* (*Gđ*) et le *Đại nam thật lục tiền biên* (*Thl*), ouvrages consacrés spécialement aux Nguyễn, adoptent, à partir de 1558, une chronologie basée sur les années de règne des princes de Huế. Cette

NGUYỄN HOÀNG-DŨ 阮弘裕

Le fils de Nguyễn Văn-Lang fut Nguyễn Hoàng-Dũ. *Cm*, XXVI, 2 a ; *Tl*, XV, 2 a. C'est ce nom qu'il faut voir sans doute dans le Nguyễn Dzo de Legrand de la Liraye, *Notes historiques sur la Nation annamite*, p. 86 (裕 = Dũ ou Dõ), et peut-être dans le Nguyễn Đò du *Sử ký đại nam việt quốc triều*, publié par la Mission de Cochinchine, p. xvi. D'après le *Dch*, 94 b, il contribua à l'élection de Lê Chiêu-Tôn (1516-1526 ou 1527). — Il mourut en 戊寅 1518, à la 9<sup>e</sup> lune. *Cm*, XXVI, 41 b. — C'est ce Nguyễn Hoàng-Dũ qui fut le père de Nguyễn Kim 阮塗. *Tl*, XV, 73 b ; *Dch*, 94 b ; *Chtr*, I, *Généalogies*.

Les documents ci-dessus mentionnés sont presque tous d'accord pour établir cette généalogie. Mais le *Thl*, I, 1, 2, présente une difficulté. Ce document ne mentionne que deux ancêtres de Nguyễn Hoàng 阮潢, le premier des seigneurs de Hué : c'est son père 考, appelé de ses titres posthumes Triệu-Tổ Tĩnh Hoàng-Đế 肇祖靖皇帝, c'est-à-dire Nguyễn Kim, et son grand-père 祖, dont on ne donne pas le nom par respect, mais dont on dit qu'il exerça les fonctions de Kinh-lực 經畧 sous Lê Hiến-Tôn (1497-1504), qu'il contribua puissamment à l'élection de Lê Trương-Dực Đệ (1509 ou 1510-1516), lequel lui conféra les titres de Thái-Phó 太傅 et de Quốc-Công de Trùng 澄國公. Ce Quốc-Công de Trùng ne peut désigner Nguyễn Văn-Lang, qui, il est vrai, contribua puissamment à l'élection de Lê Trương-Dực Đệ, mais eut le titre de Quốc-Công de Nghĩa 義國公 et non pas celui de Quốc-Công de Trùng, d'après tous les documents : *Cm*, XXVI, 1 a, 18 ; *Chtr*, I, *Généalogies*, etc. ; et qui d'ailleurs est le bisaïeul, non le grand-père, de Nguyễn Hoàng. Il désigne donc Nguyễn Hoàng-Dũ. Mais il faut avouer que son rôle fut bien effacé lors de l'élection de Lê Trương-Dực Đệ, et il ne reçut alors que le titre de Hầu de An-Hoà 安和侯, que le *Cm* et le *Tl* lui donnent jusqu'à sa mort. *Cm*, XXVI, 1 b, et *passim* ; *Tl*, XV, 2 a. C'est ce titre de Hầu de An-Hoà que lui donne simplement le *Chtr*, I, *Généalogies*. Ce n'est donc que dans le *Thl* que nous voyons ce titre de Quốc-Công de Trùng. Ce document paraît d'ailleurs présenter les événements sous un jour faux. Ajoutons que ce Nguyễn Hoàng-dũ joua un certain rôle lors de l'avènement de Lê Chiêu-Tôn 黎昭宗, et que sa conduite fut passablement louche dans la suite.

NGUYỄN KIM 阮塗

TRIỆU-TỔ TĨNH HOÀNG-ĐẾ 肇祖靖皇帝

Le *Cm* le mentionne pour la première fois en 己丑 1529, 3<sup>e</sup> année de la période *Minh-đức* de Mạc Đăng-Dung, lorsqu'il commença la lutte contre les

---

chronologie n'est pas bien assise : les ouvrages ne concordent pas toujours entre eux et parfois ne s'accordent pas avec eux-mêmes sur l'année initiale, ou 元年, de chaque prince. J'ai donné mes références avec le plus de détail possible : mais partout où il y a désaccord, c'est la version du *Thl* qui doit trancher le différend. Pour Gia-long et Minh-mạng, ma chronologie est fondée sur les *Thật lục*, ou historiographies, de ces souverains. Pour les derniers souverains de la dynastie, mes dates ne sont pas tirées de documents historiques ayant un caractère officiel.

usurpateurs Mạc. *Cm*, XXVII, 20 a ; *Tt*, XV, 73 b. — Il s'appelait Nguyễn Kim 阮淦. *Tt*, XV, 73 b. (Le document écrit 金, mais il ressort de la manière dont le caractère est gravé que le caractère a été modifié par respect). Le *Chtr*, I, *Généalogies*, donne comme son *huy* 諱, le nom de Hoàng-Kim 弘淦. Quelques historiens lui donnent ce nom. Devéria, *loc. cit.*, p. 3, l'appelle Nguyễn Vi 阮口. Legrand de la Liraye. *Notes historiques*, p. 86, l'appelle Nguyễn Dzo, qui, on l'a vu, est le nom de son père. — En l'année 癸巳 1533, il replace sur le trône un prince de la famille Lê. Lê Traug-Tôn. *Cm*, XXVII, 25 a ; *Tt*, XVI, 1 a. — Il avait d'abord le titre de Hâu de An-Thanh 安清侯. *Thl*, I, 2 a ; *Tt*, XV, 73 b ; *Chtr*, I, *Généalogies*. Il reçut le titre de Quốc-Công de Hưng 興國公 en 癸巳 1533. *Cm*, XXVII, 26 a ; *Tt*, XVI, 1 b ; *Thl*, I, 3 a. — Il meurt en 乙巳 1545, le jour 乙巳 (20<sup>e</sup>) de la 5<sup>e</sup> lune, 23 mai 1545. *Cm*, XXVII, 40 b ; *Tt*, XVI, 7 ; *Thl*, I, 3. Il avait 78 ans. C'est le premier Nguyễn auquel les documents officiels de la dynastie donnent un titre rituel et un titre impérial posthumes. Le *Tt*, XVI, 16 a, lui donne le titre de Chiêu-Huân Tĩnh Công 昭勳靖公, qu'il reçut comme titre posthume (贈) en 甲午 1594. *Cm*, XXX, 7 b ; *Thl*, I, 3 b.

### NGUYỄN HOÀNG 阮黃

#### THÁI-TỔ GIA-DŨ HOÀNG-ĐẾ 太祖嘉裕皇帝

1558. 戊午 ; 1<sup>re</sup> année *Chinh-trị* de Lê Anh-Tôn. — Nguyễn Hoàng 阮黃 (pour 潢, changé par respect) était le second fils de Nguyễn Kim. Il naquit le jour 丙寅 de la 8<sup>e</sup> lune de l'an 乙酉 (26 septembre 1525), d'après le *Thl*, I, 1 a ; à la 12<sup>e</sup> lune d'après le *Chtr*, *Généalogies*. Il fut nommé Gouverneur 鎮守 de la province de Thuận-hoá 順化 en 戊午 1558. (L'ancien Thuận-hoá comprenait le Quảng-bình 廣平, le Quảng-trị 廣治, le Thừa-thiên 承天 et le Nord du Quảng-nam 廣南 actuels). *Cm*, XXVIII, 11 ; *Tt*, XVI, 16 b. — Tous les documents relatifs aux Nguyễn basent leur chronologie pendant la vie de ce prince sur cette année 1558 qu'ils considèrent comme 元年.

Le *Ltr* fait, II, 6 a, de l'année 庚子 1600 la 43<sup>e</sup> année du règne ; III, 16 b, de l'année 戊辰 1568 la 11<sup>e</sup> ; III, 17 a, de l'année 辛未 1571, la 14<sup>e</sup>. Le *Quảng bình chí* fait de l'année 甲辰 1604, la 47<sup>e</sup> ; de l'année 己酉 1609 la 52<sup>e</sup>. La stèle de Ai-tử 愛子, province de Quảng-trị, fait de l'année 壬申 1572, la 15<sup>e</sup> année du règne. Cf. *Thl*, *passim*.

Le nom de Tiên Vương 僊王 que donnent à ce prince les historiens occidentaux, se trouve dans le *Chtr* ; le *Cm*, XXVIII, 12 a, dit que ses sujets, à cause de sa bonne administration, l'appelaient Tiên Chủ (ou Chúa) 仙主, « Seigneur semblable aux Immortels ». Cf. *Thl*, I, 6 b. — Cette même année 1558, il reçut le titre de Đoan Quận-Công 端郡公. *Cm*, XXVIII, 11 b.

1593. 癸巳 ; 16<sup>e</sup> année *Quang-hung* de Lê Thế-Tôn. — Il reçoit le titre de Đoan Quốc-Công 端國公. *Cm*, XXX, 4 b.
1613. 癸丑 ; 14<sup>e</sup> année *Hoàng-dinh* de Lê Kinh-Tôn. — Il meurt à la 6<sup>e</sup> lune (*Tt*, XVIII, 9 b), le jour 庚寅 (21 mai 1613), d'après le *Thl*, I, 23-25. D'après ce même document, il avait régné 56 années (le *Chtr*, *Généalogies*, écrit par erreur du copiste 46 années) et vécu 89 années. Il fut d'abord enterré à Thạch-hân 石捍, village de la sous-préfecture de Hải-lăng 海陵, aux portes de Quảng-trị 廣治 actuel, non loin de l'endroit où il avait fixé sa résidence, le village de Ai-tử 愛子. Il fut enterré plus tard dans le village de La-khê 羅溪, sous-préfecture de Hương-trà 香茶, dans le Thừa-thiên. Minh-mạng 明命 donna à cet endroit le nom de Khải-vận-sơn 啓運山, en 1821. Son tombeau porte le nom de Trường-cơ 長基陵. — Le *Cm* ne mentionne pas la mort de Nguyễn Hoàng, mais seulement l'avènement de son successeur.

NGUYỄN PHÚC-NGUYỄN 阮福源

HI-TÔN HIẾU-VĂN HOÀNG-ĐẾ 熙宗孝文皇帝

1613. 癸丑. — Son nom de Phúc-Nguyễn lui est donné par le *Tt*, XVIII, 23 b, et le *Chtr*, *Généalogies*. — Il était le 6<sup>e</sup> fils du précédent. Il était né en 癸亥 1563, et avait 51 années lors de son avènement. *Thl*, II, 1. Ce document explique clairement pourquoi la succession échet au 6<sup>e</sup> fils de Thái-Tổ. Les quatre premiers fils étaient morts auparavant : l'aîné, Hà, 皇長子河 ; le second, Hán 漢 ; le troisième, Thành 成 ; le quatrième, Diễn 演. Quant au cinquième, Hải 海, il était retenu comme otage à la cour des Lê depuis 1600. Cf. *Thl*, I, 19 a ; *Ltr*, II, 6 a. Il prend la succession (嗣統, *Cm*, XXX, 12 a) à la 6<sup>e</sup> lune de l'an 癸丑 1613. On ajoute qu'il reçut du roi le titre de Thái-Bảo 太保, « Grand Protecteur », et qu'on lui permit de rester dans le Thuận-hoá pour gouverner la province : les relations avec la cour de Hà-nội, si le fait est exact, étaient encore amicales. Les officiers lui donnèrent aussi à son avènement le titre de Thụy Quận-Công 瑞郡公. Le *Tt* ne mentionne pas ces faits, mais en l'année 1627, commencement des hostilités entre les Trịnh et les Nguyễn, il donne au prince les titres de Thái-Bảo et Thụy Quận-Công ; XVIII, 23 b. Le *Chtr*, *Généalogies*, lui donne le titre de Nhon Quốc-Công 仁國公. Le *Thl*, II, 2 a, dit que le prince reçut le surnom de Phật Chủ 佛主. Le nom de Sãi (Sĩ) Vương 仕王 lui est donné par les historiens occidentaux. A partir de ce prince, dit le même document, la branche royale de la famille 國姓, porta le nom de Nguyễn Phúc (ou Phước) 阮福.
1614. 甲寅 ; 15<sup>e</sup> année *Hoàng-dinh* de Lê Kinh-Tôn. — Tous les documents basent leur chronologie sur cette année.

Le *Ltr* fait, II, 8 b, de l'année 甲寅 1614 la 1<sup>re</sup> du règne, 元年; II, 5 a, de l'année 庚申 1620, la 7<sup>e</sup>; IV, 2 b, de l'année 癸酉 1655, la 20<sup>e</sup>, etc. Le *Quảng bình chí* fait de l'année 辛未 1651 la 18<sup>e</sup>, de l'année 庚午 1650 la 17<sup>e</sup>. La stèle du Long-Pont (près Đông-hói, Quảng-binh), fait de l'année 癸酉 1655 la 20<sup>e</sup>; de l'année 庚午 1650 la 17<sup>e</sup>. Cf. aussi *Thl*, II, 2 b.

1635. 乙亥; 1<sup>re</sup> année *Dương-hoà* de Lê Thần-Tôn. — Le prince meurt le jour 丁亥 de la 18<sup>e</sup> lune (19 novembre 1635). Il régna 22 années et vécut 73 années. Il fut d'abord enterré à Quảng-diên 廣田山, puis au village de Hải-cát 海葛, sous-préfecture de Hương-trà, province du Thừa-thiên. Le nom de son tombeau est Trường-diên 長衍陵. *Thl*, II, 26-28.

NGUYỄN PHÚC-LAN 阮福瀾

THẦN-TÔN HIỆU-CHIÊU HOÀNG-ĐÊ 神宗孝昭皇帝

1635. 乙亥. — Il prend la succession (*Lm*, XXXI, 291 a; *Ltr*, VI, 32 a) à la 10<sup>e</sup> lune. D'après le *Thl*, III, 1, il était le second fils du précédent. Il était né en 辛丑 1601 (le 16<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune, ajoute le *Chtr*) et avait 36 ans lors de son avènement. Il avait reçu d'abord le titre de Hầu de Nhơn-Lộc 仁祿侯, mais en 辛未 1631, son frère aîné Kì 淇 étant mort, il fut nommé Héritier présomptif 世子. A son avènement il reçut de ses officiers le titre de Quận-Công de Nhơn 仁郡公, et l'appellation de Thượng Chủ 上主, que lui donnent les historiens. Le *Chtr*, *Généalogies*, lui donne aussi le titre de Thái-Bảo 太保 et sa désignation comme « Vương » est Công-Thượng Vương 公上王.
1636. 丙子; 2<sup>e</sup> année *Dương-hoà* de Lê Thần-Tôn. — C'est cette année que les documents prennent pour point de départ de leur chronologie de ce prince (元年).

Le *Ltr* fait, II, 7 b, de l'an 丙子 1636, la 1<sup>re</sup> année; III, 20 a, de l'année 戊子 1648, la 15<sup>e</sup>; III, 28 a, de l'année 庚辰 1640, la 5<sup>e</sup>. Le *Quảng bình chí* et la stèle du Long-Pont font de 戊子 1648, la 15<sup>e</sup> année. Il y a désaccord entre *Ltr*, III, 20 a, qui fait de l'année 戊子 1648 la 15<sup>e</sup>, et *Ib.*, VI, 35 a, qui en fait la 12<sup>e</sup>. Mais c'est évidemment une faute du copiste ou du graveur qui aura écrit 十二 pour 十三. Cf. aussi *Thl*, III, 4 a.

1648. 戊子; 6<sup>e</sup> année *Phúc-thái* de Lê Chân-Tôn. — Le prince mourut, d'après *Thl*, III, 16-17, à la 2<sup>e</sup> lune, le jour 辛卯 (19 mars). Il avait régné 13 années (14 d'après le *Chtr*, *Généalogies*, qui, d'une manière générale, compte les années de règne depuis l'avènement véritable, tandis que le *Thl* les compte à partir seulement du 元年), et vécut 48 années. Il fut enterré au village de An-bàng 安憑, sous-préfecture de Hương-trà, province de Thừa-thiên. Son tombeau est appelé Trường-duyên 長延陵.

NGUYỄN PHÚC-TÂN 阮福瀕

THÁI-TÔN HIẾU-TRIẾT HOÀNG-ĐẾ 太宗孝哲皇帝

1648. 戊子. — Il monte sur le trône (*Cm*, XXXII, 7 a ; *Ltr*, II, 2 a, IV, 3 a, VI, 33 a) en 1648. — Son nom Phúc-Tân est donné par le *Chtr*, *Généalogies*, et le *Tt*, XVIII, 44 b (ce document écrit 瀕). — C'était, d'après le *Thl*, IV, 8 a, le 2<sup>e</sup> fils de Thần-Tôn. Il naquit en 庚申 1620, le jour 乙丑 de la 6<sup>e</sup> lune. Cf. *Thl*, II, 6 a. — Il avait reçu d'abord le titre de Dũng-Lễ Hầu 勇禮侯. A son avènement, ses officiers lui décernèrent le titre de Quận-Công de Dũng 勇郡公. *Thl*, IV, 1 b. Il reçut l'appellation de Hiễn Chủ 賢主. Les historiens lui donnent le nom de Hiễn Vương 賢王.

La chronologie de ce prince est embrouillée et flottante dans les documents. Distinguons :

1<sup>o</sup> *Epoque de l'avènement*. — Il est nécessaire de signaler succinctement les événements qui se passèrent alors. En 戊子 1648, à la 1<sup>re</sup> lune (25 janvier-22 février), départ de l'expédition envoyée par Trịnh Tráng 鄭 柵, seigneur du Tonkin, contre la Cochinchine. *Thl*, III, 11 b, 12 a. — A la 2<sup>e</sup> lune (23 février-23 mars), les Tonkinois arrivent au fleuve Nhật-lệ 日麗, près de Đông-hới. Les Cochinchinois sont battus et reculent. L'Héritier présomptif 世子, qui fut Thái-Tôn, est nommé Généralissime. *Thl*, III, 12 ; *Cm*, XXXII, 4 b, 5. — Thần-Tôn se porte en personne contre l'ennemi et arrive à Trung-chì 中址, dans le Quảng-trị. *Thl*, III, 13 a. — Le jour 戊辰 (25 février), Thần-Tôn tombe malade. *Thl*, III, 13 a. — Les Cochinchinois sont vainqueurs à Võ-xá 武舍. *Thl*, III, 13 b, 14 ; *Cm*, XXXII, 5 b, 6 a. — Après cette victoire, l'Héritier présomptif vient au camp royal, et Thần-Tôn récompense les officiers et les troupes. *Thl*, III, 15. — Le jour 庚寅 (18 mars), aggravation de la maladie. *Thl*, 16 a. — Le jour 辛卯 (19 mars), Thần-Tôn meurt en barque pendant qu'il retournait à Huế. Le *Thl*, III, 16 b, IV, 1 b, insinue que Thái-Tôn fut proclamé seigneur de Cochinchine de suite après ces événements, et mentionne, IV, 2 a, des nominations de grands mandarins faites par lui avant la 5<sup>e</sup> lune (21 juin-19 juillet). Il ne faut donc pas tenir compte de ce que le *Cm*, XXXII, 7 a, ne mentionne l'avènement de Thái-Tôn qu'après des événements (racontés XXXII, 6) qui en réalité ne se sont passés qu'à la 5<sup>e</sup> lune (21 juin-19 juillet), comme il ressort clairement de *Thl*, IV, 2 a. L'annaliste du *Cm* a raconté d'un trait tout ce qui se rapportait à l'expédition des Tonkinois en 1648, puis revenant un peu en arrière, il mentionne l'avènement de Thái-Tôn. (Pour la chronologie le *Cm* laisse d'ailleurs souvent à désirer, et quant à la précision et quant à l'exactitude). — L'inscription dite du Long-Pont, près de Đông-hới, porte une leçon plus embarrassante. Après avoir raconté l'expédition tonkinoise de 1648, et parlant de Thái-Tôn, elle dit : 己丑, 上 嗣 統. Je ne sais s'il faut entendre par l'expression 己丑, l'année 己丑 1649, ou le jour 己丑, non de la 1<sup>re</sup> lune (bien que cette 1<sup>re</sup> lune soit mentionnée un peu plus haut comme date de commencement de l'expédition), parce que cette 1<sup>re</sup> lune n'eut pas de jour 己丑 en 1648, mais de la 2<sup>e</sup> lune, c'est-à-dire le 17 mars 1648. Mais à la date du 17 mars, comme on l'a vu plus haut, Thần-Tôn était encore en vie. Serait-ce le jour 己丑 de la 4<sup>e</sup> lune, soit le 16 mai 1648 ? Je crois plus vraisemblable que le rédacteur de l'inscription a pris l'année 己丑 1649, qui est 元年, comme année d'avènement, soit par erreur, soit qu'il ait donné à l'expression 嗣 統 le sens de 1<sup>re</sup> année de règne 元年.

2<sup>o</sup> *Première année de règne* 元年. — Le désaccord est plus grand encore dans les documents. Le *Thl*, IV, 2 b, donne l'année 己丑 1649 comme *nguyên-niên* 元年; cet ouvrage doit faire autorité, puisque ce sont les Annales des premiers Nguyễn. Les autres documents basent leur chronologie tantôt sur cette année 己丑 1649, tantôt sur l'année 戊子 1648. Le *Ltr* se base la plupart du temps sur l'année 己丑 1649 (il fait. II, 2 a, de l'année 丙午 1666, la 18<sup>e</sup>; III, 20 b, de 乙未 1655, la 7<sup>e</sup> année; IV, 3 b, de 丙申 1656, la 8<sup>e</sup> année; V, 25 a, de 甲子 1684, la 36<sup>e</sup> année, etc). Le *Quảng binh chi* procède de même (il fait de 丁酉 1657, la 9<sup>e</sup> année; de 壬寅 1662, la 14<sup>e</sup> année). La stèle du Long-Pont fait de l'année 壬寅 1662, la 14<sup>e</sup> année. En revanche le *Gđ* se base toujours sur l'année 戊子 1648, pour ses calculs chronologiques (p. 2 de la traduction Aubaret, il fait de 戊戌 1658, la 11<sup>e</sup> année du règne; p. 5, de l'année 甲寅 1674 — Aubaret dit à tort 1675 — la 27<sup>e</sup>). Le *Quảng binh chi* l'imite dans un passage. Le *Ltr*, dans un autre passage, III, 29 b, donne expressément l'année 戊子 1648 comme 元年.

Pour résumer, Thái-Tôn monta sur le trône à la 2<sup>e</sup> lune de l'an 戊子 1648, et la chronologie de son règne est basée généralement sur l'année 己丑 1649.

1687. 丁卯; 8<sup>e</sup> année *Chinh-hoà* de Lê Hi-Tôn. — D'après le *Thl*, V, 31, 32, Thái-Tôn meurt à la 3<sup>e</sup> lune, le jour 丁酉 (30 avril 1687). Il régna 39 années (40, d'après le *Chtr*, *Généalogies*) et vécut 68 années. Il fut enterré au village de Hải-cát 海菴, province de Thừa-thiên, sous-préfecture de Hương-trà. Son tombeau s'appelle Trường-hưng 長興陵.

### NGUYỄN PHÚC-TRẦN 阮福

#### ANH-TÔN HIẾU-NGHĨA HOÀNG-ĐẾ 英宗孝義皇帝

1687. 丁卯. — Son nom personnel de Phúc-Trần est donné par le *Chtr*, *Généalogies*. Il prend la succession à la 3<sup>e</sup> lune, d'après *Cm*, XXXIV, 19 b; en été (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> lune), d'après *Ltr*, II, 2 b. D'après *Thl*, VI, 1, IV, 3 a, l'événement eut lieu de suite après la mort de Thái-Tôn, soit après le 30 avril 1687. — Le prince était le second fils de Thái-Tôn. Il était né l'année 己丑 1649, mais le jour 甲辰 de la 12<sup>e</sup> lune, c'est-à-dire le 29 janvier 1650. (Le *Chtr*, *Généalogies*, donne comme jour de la naissance le 12<sup>e</sup> jour. Ce serait alors le jour 庚申, 13 janvier 1650. Il est plus sûr de s'en tenir à la version du *Thl*, IV, 3 a). Il avait par conséquent 39 années lors de son avènement. A la mort de son frère aîné Diễn 演, il fut nommé Hầu de Hoàng-Tư 弘思侯, et à son avènement il prit le titre de Quốc-Công de Hoàng 弘國公. Il reçut l'appellation de Nghĩa Chủ 義主 (Ngãi Vương 義王), nom que lui donnent les historiens.

1688. 戊辰; 9<sup>e</sup> année *Chinh-hoà* de Lê Hi-Tôn. — C'est cette année que les documents qui font autorité prennent pour année initiale de la chronologie de ce prince. *Thl*, VI, 5 a; *Ltr*, VI, 15 b. Seul le *Gđ* se base sur l'année 丁卯 1687 (p. 6, l'année 戊辰 1688 — Aubaret dit à tort 1689 — est donnée comme la 2<sup>e</sup>; pp. 7-8, les années 己巳 1689 et 庚午 1690 — et non 1690 et 1691 — comme les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>).

1691. 辛未; 12<sup>e</sup> année *Chinh-hoà* de Lè Hi-Tòn. — Le prince meurt le jour 丙申 de la 1<sup>re</sup> lune (7 février 1791). Il régna 4 années (5 d'après le *Chtr*, *Généalogies*) et vécut 43 années. Il fut enterré à Kim-ngoc 金玉, village de Đĩnh-môn 定門, sous-préfecture de Hương-trà, dans le Thừa-thiên. Son tombeau est appelé Trường-mậu 長茂陵. *Chl*, VI, 17, 18.

NGUYỄN PHÚC-CU 阮福澗

HIỀN-TÒN HIẾU-MINH HOÀNG-ĐẾ 顯宗孝明皇帝

1691. 辛未. — Il prend la succession au printemps, d'après *Ltr*, III, 26 b; à la 1<sup>re</sup> lune, d'après *Cm*, XXXIV, 27 b; aussitôt après la mort de Anh-Tòn, arrivée le 7 février, d'après *Thl*, VII, 1 b, 2 a. D'après cette dernière source, V, 19 b, et VII, 1 b, il était le fils aîné de Anh-Tòn. Il était né en 乙卯, le jour 丙子 (18<sup>e</sup>) de la 5<sup>e</sup> lune, 11 juin 1675 (les données du *Chtr* cadrent avec celles du *Thl*); il avait par conséquent 17 années (le *Chtr* porte, par erreur du copiste. 19) lors de son avènement. Il avait été nommé d'abord Hâu de Tộ-Trường 祚長侯. A son avènement, il reçut le titre de Quận-Công de Tộ 祚郡公. Son appellation 號 fut Thiên-Túng Đạo-Nhơn 天縱道人: elle fait allusion à son zèle pour le culte bouddhique. Les historiens occidentaux le désignent sous le nom de Minh Vương 明王.

Remarquer que pour les prédécesseurs de Hiên Tòn, le *Thl* emploie le mot 稱 pour désigner le surnom que l'on donna aux seigneurs de Hué lors de leur avènement et que ce surnom concorde avec le nom adopté par les historiens occidentaux. Mais pour Hiên-Tòn et ses successeurs, on emploie le mot 號, et l'appellation ne concorde plus avec le nom des historiens occidentaux: en retour ce dernier nom concorde avec le titre impérial posthume du souverain, ce qui n'a lieu auparavant que pour Ngãi Vương.

1692. 壬申; 13<sup>e</sup> année *Chinh-hoà* de Lè Hi-Tòn. — C'est l'année initiale 元年 du règne de Minh Vương d'après la source capitale, *Thl*, VII, 3 b, et aussi d'après le *Quảng binh chí* et de nombreux passages du *Ltr*.

Le *Quảng binh chí* fait de 丙申 1716 la 25<sup>e</sup> année; le *Ltr* fait de 甲戌 1694 la 5<sup>e</sup> année (III, 26 a), de 丙申 1726 la 25<sup>e</sup> année (III, 10 a), de 甲辰 1724 la 55<sup>e</sup> année (III, 26 a), etc. Toutefois l'année 辛未 1691 est prise comme base de la chronologie par le *Gđ*, qui fait, p. 8, de 戊寅 1698 la 8<sup>e</sup> année; p. 10, de 己卯 1699 la 9<sup>e</sup> année et de 甲午 1714 la 24<sup>e</sup> (Anbaret écrit à tort 1699, 1700, 1715), et aussi dans un passage du *Ltr*, VI, 55 b, qui fait de 甲戌 1694 la 4<sup>e</sup> année.

1693. 癸酉; 14<sup>e</sup> année *Chinh-hoà* de Lè Hi-Tòn. — Les seigneurs de Hué prennent le titre de Quốc-Chủ 國主, « Seigneurs du royaume ». *Thl*, VII, 4 b, 5 a.

1725. 乙巳; 6<sup>e</sup> année *Bảo-thái* de Lê Dũ-Tôn. — La mort du prince est signalée en l'été de cette année par le *Ltr*, V, 19 a. D'après *Thl*, VIII, 30 b, 31, elle eut lieu le jour 戊子 (21<sup>e</sup>) de la 4<sup>e</sup> lune (1<sup>er</sup> juin 1725). Il avait régné 34 années et vécu 51 années. Il eut 146 enfants, garçons ou filles. Il fut enterré à Kim-ngọc 金玉, comme Anh-Tôn. Le nom de son tombeau est Trưông-thanh 長清陵.

NGUYỄN PHÚC-CHÚ 阮福澍

TÚC-TÔN HIẾU-NINH HOÀNG-ĐẾ 肅宗孝寧皇帝

1725. 乙巳. — Il prend la succession à la 4<sup>e</sup> lune, d'après *Cm*, XXXVI, 21 a; aussitôt après la mort de Hiên-Tôn, c'est-à-dire après le 1<sup>er</sup> juin, d'après *Thl*, IX, 1-2. Son nom personnel est donné par le *Chtr*, *Généalogies*. D'après *Thl*, VII, 12 b, il était fils aîné de Hiên-Tôn. Il était né en 丙子 1696, mais le jour 甲辰 (22<sup>e</sup>) de la 12<sup>e</sup> lune, c'est-à-dire le 14 janvier 1697. Il avait 30 années lors de son avènement. Il avait été nommé Hâu de Đĩnh-Thịnh 鼎盛侯. Il reçut à son avènement le titre de Quốc-Công de Đĩnh 鼎國公 et l'appellation de Vân-Tuyền Đạo-Nhơn 雲泉道人. Les historiens occidentaux le connaissent sous la désignation de Ninh Vương 寧王.
1726. 丙午; 7<sup>e</sup> année *Bảo-thái* de Lê Dũ-Tôn. — Première année du « règne », selon *Thl*, IX, 3 a, et selon 5 passages du *Ltr*.

Un autre passage du *Ltr*, VI, 27 a, où l'année 丁巳 1757 est donnée comme la 15<sup>e</sup>. et le *Gđ* (p. 11, 壬子 1752 et 丙辰 1756 donnés comme les 8<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années) prennent comme point de départ l'année 乙巳 1725.

1738. 戊午; 4<sup>e</sup> année *Vĩnh-hựu* de Lê Í-Tôn. — Túc-Tôn meurt, d'après *Thl*, IX, 15, le jour 壬寅 (20<sup>e</sup>) de la 4<sup>e</sup> lune, 7 juin 1738. Il régna 13 années et vécut 43 années. Il fut enterré à Đĩnh-môn 定門; nom du tombeau: Trưông-phong 長豐陵.

NGUYỄN PHÚC-KHOÁT 阮福闊

THẾ-TÔN HIẾU-VÕ HOÀNG-ĐẾ 世宗孝武皇帝

1738. 戊午. — Il prend la succession à la 4<sup>e</sup> lune (*Cm*, XXXVIII, 7 a); immédiatement après la mort de Túc-Tôn, survenue le 7 juin 1738 (*Thl*, X, 1). D'après *Thl*, VIII, 18 b, ce prince était fils aîné de Túc-Tôn. Il était né le jour 丁亥, 18<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune de l'an 甲午, 26 septembre 1714. Il était âgé de 25 années lors de son avènement. Il avait reçu le titre de Hâu de ? Chính [un caractère manque] 正侯 et reçut de ses officiers, lors de son avènement, le titre de Quận-Công de Hiêu 曉郡公, et l'appellation de Từ-Tể Đạo-Nhơn 慈濟道人. Il est désigné par les historiens sous le nom de Võ Vương.

avec sa famille, notamment avec ses neveux Dương 暘 (titre Hoàng-Tôn 皇孫, fils de Hiệ 昊, qui était le 9<sup>e</sup> fils de Thê-Tôn, mort depuis longtemps, avec le titre de Thê-Tử 世子 : cf. *Ltr.* II, 26 a), et Nguyễn Ánh, plus tard Gia-long (fils de ce Chương-Võ ou Hưng-Tồ Hiệ-Khang Hoàng-Đế dépossédé du trône par Duệ-Tôn). *Cm.* XLIV, 23. — Duệ-Tôn céda le pouvoir à Hoàng-Tôn, qui s'intitula Tân-Chính Vương 新政王 et conféra à son oncle le titre de Thái-Thượng-Vương 太上王 (on ne dit pas à quelle date). *Ltr.* II, 29 b. — Duệ-Tôn fut pris par les rebelles Tây-Sơn 西山 et mis à mort, l'an 丁酉 1777. *St.* XXX, 9. Le *Thl.* XII, 19, 20, donne comme date exacte de la mort de Duệ-Tôn, le jour 庚辰, 18<sup>e</sup> de la 9<sup>e</sup> lune de l'an 丁酉 (18 octobre 1777). Le prince régna 12 années et vécut 24 années. Il fut d'abord enterré sur le territoire de la sous-préfecture de Binh-dương 平陽, dans la Basse-Cochinchine, puis, la 8<sup>e</sup> année de Gia-long, 1809, à La-khê 羅溪, dans le Thừa-thiên, sous-préfecture de Hương-trà. Nom de son tombeau : Trường-thiệu 長紹陵. Hoàng-Tôn fut également pris et tué par les Tây-Sơn. *Ltr.* II, 31. (On indique l'année 庚戌 1790, mais je crois que c'est une erreur pour 戊戌 1778?)

NGUYỄN (PHÚC-)ÁNH 阮(福)映

1778. 戊戌 ; 3<sup>e</sup> année *Cảnh-hung* de Lê Hiền-Tôn ; 1<sup>re</sup> année *Thái-đức* de Nguyễn Văn-Nhạc des Tây-Sơn. — Ce prince avait pour nom personnel Nguyễn (Phúc-)Ánh. Il était petit-fils de Thê-Tôn par Chương-Võ (Hưng-Tồ Hiệ-Khang Hoàng-Đế), dont il était le 3<sup>e</sup> fils. *Đại nam thật lục chính biên đệ nhứt kỉ* 大南寔錄正編第一紀 (n<sup>o</sup> 56 de la *Liste des sources*) (1), I, 1 b. — Il était né le jour 己酉 (15<sup>e</sup>) de la 1<sup>re</sup> lune de l'an 壬午, 8 février 1762. *Thl.* X, 32 a. Pour la généalogie de ce prince, cf. également *St.* I, 1. D'après une liste manuscrite qui m'a été communiquée par un personnage autorisé de la cour de Huế et qui sera désignée dans la suite par *M.* il aurait reçu à sa naissance le nom de Chương 種, qui fut changé dans la suite en celui de Ánh. Duệ-Tôn étant mort en l'année 丁酉 1777, les documents officiels considèrent l'année suivante 戊戌 1778 comme la première où Nguyễn Ánh commença à exercer le pouvoir, mais sans avoir encore le titre de Vương. *Đệ nhứt kỉ*, I, 4 a. Cf. aussi *Ltr.* VI, 11 a (初攝政) ; *Thl.* II, 2 a (世祖攝政). — Au 1<sup>er</sup> mois de cette année les mandarins lui confèrent le titre de « Généralissime »

(1) Pour la chronologie de Gia-long, cet ouvrage est la source la plus autorisée, comme pour la chronologie de Minh-mang le *Đại nam thật lục chính biên đệ nhị kỉ* 大南寔錄正編第二紀 (n<sup>o</sup> 57 de la *Liste des sources*). Nous désignerons ces ouvrages sous les titres de *Đệ nhứt kỉ* et de *Đệ nhị kỉ*. Le *Đệ tam kỉ* 第三紀, consacré à Thiệu-trị, et le *Đệ tứ kỉ* 第四紀, consacré à Tự-đức, nous sont encore inaccessibles (cf. *BEFEO.* IV, 21-22).

1739. 己未 ; 5<sup>e</sup> année *Vinh-hưng* de Lê Í-Tôn. — C'est la 1<sup>re</sup> année du règne d'après *Thl.* X, 2 a, et de nombreux passages du *Ltr.* (notamment VI, 5 a ; cf. aussi I, 2 a ; III, 46 a ; V, 34 a, où 辛酉 est une faute pour 辛巳).

Le *Gđ* (p. 11 ; cf. aussi pp. 12 et 15) base au contraire sa chronologie sur l'année précédente 戊午 1758. Il en est de même d'un passage du *Ltr.* VI, 25 b, où l'année 乙亥 1755 est comptée comme la 18<sup>e</sup>. Mais il est à remarquer que quelques biographies de ce livre VI paraissent avoir été rédigées par un auteur qui s'est écarté dans sa chronologie des auteurs des autres livres, pour se rapprocher du *Gđ*.

1765. 乙酉 ; 26<sup>e</sup> année *Cảnh-hưng* de Lê Hiến-Tôn. — D'après *Thl.* X, 33, le prince meurt le jour 甲午 (20<sup>e</sup>) de la 5<sup>e</sup> lune (7 juillet). Il régna 27 années et vécut 52 années. Il fut enterré au village de La-khê 羅溪, sous-préfecture de Hương-trà 香茶, dans le Thừa-thiên. Nom du tombeau : Trường-thái 長泰陵.

NGUYỄN PHÚC-THUẬN 阮福淳

DUỆ-TÔN HIẾU-ĐỊNH HOÀNG-ĐẾ 睿宗孝定皇帝

1765. 乙酉. — Il prend la succession à la 7<sup>e</sup> lune. *Cm.* XLII, 28 a. Le *Thl.* II, 1 b, 2, semble insinuer que l'avènement eut lieu aussitôt après la mort de Thế-Tôn, arrivée le 7 juillet, à la 5<sup>e</sup> lune. Mais les embarras de la succession peuvent fort bien expliquer cette différence de 2 mois entre la mort de Thế-Tôn et l'avènement de Duệ-Tôn.

D'après *Thl.* II, 1-2, et *Ltr.* VI, 54, la succession ne fut pas régulière. Thế-Tôn avait d'abord nommé comme Héritier présomptif 世子, son 9<sup>e</sup> fils Hiệu 昊, lequel mourut. Le fils aîné de Hiệu, nommé Đương 暘, était encore jeune. Par ailleurs le fils aîné de Thế-Tôn, nommé Chương 曄, était mort. La succession revenait au second fils de Thế-Tôn, que les documents appellent de son titre rituel et impérial posthume Hưng-Tổ Hiếu-Khang Hoàng-Đế 興祖孝康皇帝 (lequel fut père de Gia-long), mais un parti l'écarta du trône, et à la mort de Thế-Tôn, « alléguant faussement » 矯, disent les documents, les dispositions prises par le prince défunt, mit sur le trône le 16<sup>e</sup> fils de Thế-Tôn, le futur Duệ-Tôn.

Le nouveau souverain était né en 甲戌, le jour 癸巳 (18<sup>e</sup>) de la 11<sup>e</sup> lune, 31 décembre (*Thl.* X, 25 a) ; il était âgé par conséquent de 12 années à peine. L'appellation qu'on lui donna fut Khánh-Phủ Đạo-Nhơn 慶順道人. Il est connu des historiens sous les noms de Huệ Vương 惠王 et de Định Vương 定王.

1766. 丙戌 ; 27<sup>e</sup> année *Cảnh-hưng* de Lê Hiến-Tôn. — Première année du règne d'après *Thl.* XI, 5 a, et *Ltr.* VI, 6 a (cf. aussi II, 9 a, 23 b). Le *Gđ* base sa chronologie sur l'année précédente ; cf. p. 25, etc.
1775. 乙未 ; 36<sup>e</sup> année *Cảnh-hưng* de Lê Hiến-Tôn. — Après la prise de Huế par les Tonkinois en 1775, Duệ-Tôn est obligé de s'enfuir dans la Basse-Cochinchine

大元帥, mais avec la même restriction (攝國政). *Đệ nhất kỉ*, ib., ib. Cette sorte d'interrègne compte deux années.

Le *Gđ* base toute sa chronologie sur cette année (p. 45, l'année 戊戌 1778 — et non 1779, comme dit Aubaret — est donnée comme la 1<sup>re</sup> du règne; pp. 17 et 46, l'année 己亥 1779 — et non 1880 — comme la 2<sup>e</sup>; p. 46, l'année 庚子 1780, comme la 5<sup>e</sup>, etc... P. 19, l'année 庚申 1800 — et non 1801 — est donnée comme la 22<sup>e</sup>: mais c'est une faute évidente pour 25<sup>e</sup>).

1780. 庚子; 4<sup>ie</sup> année *Cảnh-hung* de Lê Hiền-Tôn; 3<sup>e</sup> année *Thái-dức* de Nguyễn Văn-Nhạc. — Au 1<sup>er</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune (5 février 1780), Nguyễn Ánh prend le titre de Vương. *Đệ nhất kỉ*, I, 8 b; *St*, XXX, 10 a; *Quảng bình chí*, *Notices biographiques*. — La période pendant laquelle Nguyễn Ánh règne avec le titre de roi dure 23 ans, jusqu'à la 5<sup>e</sup> lune de l'année 壬戌 1802 exclusivement.

### GIA-LONG 嘉隆

#### THẾ-TỔ CAO HOÀNG-ĐẾ 世祖高皇帝

1802. 壬戌. *Gia-long* 嘉隆; 1<sup>re</sup> année de la période, à partir de la 5<sup>e</sup> lune. — Le jour 辛未 (2<sup>e</sup>) de la 5<sup>e</sup> lune, 1<sup>er</sup> juin 1802 (*Đệ nhất kỉ*, XVII, 1 a), Nguyễn Ánh, vainqueur des usurpateurs Tây-Son et maître de la Cochinchine et du Tonkin, se proclame Empereur et prend un titre de période. C'est le commencement de la dynastie des Nguyễn. La durée des titres de période (年號) des souverains de cette dynastie ayant toujours coïncidé avec celle de leur règne, suivant la coutume adoptée en Chine depuis les Ming, c'est par ces titres de période qu'on les désigne ordinairement. — La période dure 18 ans.
1819. 己卯. *Gia-long*; 18<sup>e</sup> année de la période. — L'Empereur meurt le jour 丁未 (19<sup>e</sup>) de la 12<sup>e</sup> lune, 3 février 1820. Legrand de la Liraye, *Notes historiques sur la nation annamite*, p. 106, et Louvet, *La Cochinchine religieuse*, t. II, p. 25, donnent comme date le 25 janvier 1820.

### MINH-MẠNG (1) 明命

#### THÀNH-TỔ NHƠN HOÀNG-ĐẾ 聖祖仁皇帝

1820. 庚辰. *Minh-mạng* 明命; 1<sup>re</sup> année de la période. — Le nouveau souverain était né le jour 丁卯 (23<sup>e</sup>) de la 4<sup>e</sup> lune de l'année 辛亥, 25 mai 1791. *Đệ nhất*

(1) Minh-mạng est la transcription consacrée, conforme à la prononciation cochinchinoise. Les Tonkinois prononcent Minh-mệnh.

kĩ, V, 19 b. — Il était 4<sup>e</sup> fils de Gia-long (*Đệ nhị kĩ*, I, 16) et régna au détriment des descendants du fils aîné. D'après *M*, son nom avant son avènement aurait été Đèm 膽. Il reçut le titre d'héritier présomptif 皇太子 le jour 己未 (11<sup>e</sup>) de 6<sup>e</sup> lune de la 15<sup>e</sup> année *Gia-long*, 5 juillet 1816. *Đệ nhị kĩ*, I, 1 b. — Il assumait l'autorité impériale (卽 皇帝位) et prit un titre de période le 1<sup>er</sup> jour de l'année 庚辰, soit le 14 février 1820. *Ibid.*, I, 2 b. — La période dure 21 ans.

1840. 庚子. *Minh-mạng*; 21<sup>e</sup> année de la période. — L'Empereur meurt le jour 乙亥 (19<sup>e</sup>) de la 12<sup>e</sup> lune, 11 janvier 1841, à l'âge de 50 ans. *Đệ nhị kĩ*, CCXX, 37 b. *M* donne comme date le 28<sup>e</sup> jour de la 12<sup>e</sup> lune, 20 janvier, et Legrand de la Liraye, p. 106, le 21 janvier.

### THIỆU-TRỊ 紹治

#### HIẾN-TÒ CHUÔNG HOÀNG-ĐẾ 憲祖章皇帝

1841. 辛丑. *Thiệu-trị* 紹治; 1<sup>re</sup> année de la période (d'après plusieurs stèles impériales érigées par ce prince dans le Quảng-binh et divers autres documents). — Le nouveau souverain était fils de Minh-mạng. Il était né le jour 壬子 (11<sup>e</sup>) du 5<sup>e</sup> mois de l'année 丁卯, 16 juin 1807. *Đệ nhứt kĩ*, XXXII, 8 a. — D'après *M*, il aurait reçu à sa naissance, de Gia-long, son grand-père, le nom de Dung 蟲. Il reçut à sa majorité le nom de Mièn-Tôn 綿宗 et la dignité de Trường-Khánh Công 長慶公. A son avènement, qui eut lieu le 21<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune de l'année 辛丑, 12 février 1841, il prit le nom de Toan 璇. — La période dure 7 années.

1847. 丁未. *Thiệu-trị*; 7<sup>e</sup> année de la période. — D'après *M*, l'Empereur meurt le 27<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune, 4 novembre 1847. Legrand de la Liraye, p. 106, donne la même date.

### TỰ-ĐỨC 嗣德

#### ĐỨC-TÒN ANH HOÀNG-ĐẾ 翼宗英皇帝

1848. 戊申. *Tự-đức* 嗣德; 1<sup>re</sup> année de la période (d'après les préfaces de divers ouvrages publiés par ordre de ce prince et divers documents). — Il était fils de Thiệu-trị. D'après *M*, il était né le 25<sup>e</sup> jour de la 8<sup>e</sup> lune de l'année 己丑, 22 septembre 1829; il portait avant son avènement le nom de Hồng-Nhậm 洪任; à son avènement, qui eut lieu le 3<sup>e</sup> jour de la 10<sup>e</sup> lune de l'année 戊申, 29 octobre 1848, il prit le nom de Thi 時. — La période dure 36 années.

1883. 癸未. *Tự-đức*; 36<sup>e</sup> année de la période. — D'après *M*, *Tự-đức* meurt le 16<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune, 19 juillet 1883.

NGUYỄN DỤC-ĐỨC 阮育德 (1)

CUNG-TÔN HOÀNG-ĐỀ 恭尊皇帝

1883. 癸未. — Ce prince avait été désigné par Tự-dức pour lui succéder ; mais il fut détrôné au bout de trois jours par une faction, sans avoir pris de titre de période. D'après *M*, il portait le nom de Ứng-Chân 應禎 lorsqu'il était Prince impérial 皇子. Il mourut le 6<sup>e</sup> jour de la 9<sup>e</sup> lune de la même année, soit le 6 octobre 1883. Le souverain actuel, Thành-thái, est son fils. — D'après *L'Annam du 5 juillet 1885 au 4 avril 1886*, par le général X, p. 42, note, ce prince aurait été déposé le 20 de la 6<sup>e</sup> lune, 21 juillet 1883.

NGUYỄN HIỆP-HOÀ 阮協和

1883. 癸未. — D'après *M*, son avènement eut lieu le 27<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune, 30 juillet 1883. Il portait avant son avènement le nom de Hồng-Dật 洪佚 et le titre de Quốc-Công de Lăng 浪國公. Il prit à son avènement le nom de Thăng 昇, et serait mort le 1<sup>er</sup> jour de la 11<sup>e</sup> lune de la même année, 30 novembre 1883. — D'après la préface du *Dictionnaire annamite* de Huỳnh-Tĩnh Paulus Cúa, il aurait régné du 27<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune (30 juillet) au 30<sup>e</sup> de la 10<sup>e</sup> lune (29 novembre). Son nom d'enfance était Miến 勉 (annamite vulgaire, « le chéri »). — D'après l'ouvrage du général X cité plus haut, il aurait été couronné le 20 de la 6<sup>e</sup> lune (21 juillet) et déposé le 20 de la 10<sup>e</sup> lune (30 novembre).

KIÊN-PHÚC (2) 建福

GIAN-TÔN NGHỊ HOÀNG-ĐỀ 簡宗毅皇帝

1884. 甲申. *Kiến-phúc* 建福 : 1<sup>re</sup> année de la période. — Le nouveau prince était frère de Hiệp-Hoà, du même père, mais par une concubine. D'après *M*, avant d'avoir été désigné comme prince impérial 皇子, il portait le nom de Ứng-Đặng 應登 ; lorsqu'il devint *Hoàng-tử*, il prit celui de Ứng-Dị 應禩 ; et à son avènement, celui de Hiệụ 昊. D'après Paulus Cúa, il monta sur le trône le 30<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de l'an 癸未, 29 novembre 1883, et régna jusqu'au 10<sup>e</sup> jour de la 6<sup>e</sup> lune de l'année 甲申, 31 juillet 1884.

(1) Ni ce souverain ni le suivant n'eurent de titre de période.

(2) La prononciation de Kiên-phúc est plus courante, mais moins correcte.

HÀM-NGHI 咸宜

1885. 乙酉. *Hàm-nghi* 咸宜; 1<sup>re</sup> année de la période. — D'après *M.* ce prince aurait porté avant son avènement le nom de *Ưng-Lich* 應躋 et pris à son avènement celui de *Minh* 明. D'après le général X, il fut couronné le 12 du 6<sup>e</sup> mois de l'année précédente, 2 août 1884, et enlevé le 23 du 5<sup>e</sup> mois, 5 juillet 1885, par un parti hostile à la France. *Paulus Cũa* fait durer son règne jusqu'au 12 de la 6<sup>e</sup> lune, 23 juillet 1885.

ĐỒNG-KHÁNH 同慶

CẢNH-TÒN THUẦN HOÀNG-ĐẾ 景宗純皇帝

1886. 丙戌. *Đồng-khánh* 同慶; 1<sup>re</sup> année de la période. — Il était frère aîné de *Kiến-phúc*, du même père et de la femme légitime. Il s'appelait de son nom d'enfance *Triệu*, « le bien-aimé ». D'après *M.* il porta successivement les noms de *Ưng-Xuy* 應鼓 et de *Ưng-Đường* 應禮 et prit son avènement celui de *Biện* 昇. D'après le général X, il fut reçu dans le Palais le 6 du 8<sup>e</sup> mois de l'année précédente, 14 septembre 1885, et couronné le 12 du même mois, 20 septembre.

1888. 戊子. *Đồng-khánh*; 3<sup>e</sup> année de la période. — D'après le général X, l'Empereur meurt le 27 du 12<sup>e</sup> mois, 28 janvier 1889.

THÀNH-THÁI 成泰

1889. 己丑. *Thành-thái* 成泰; 1<sup>re</sup> année de la période. — Le nouveau souverain prit le pouvoir le 1<sup>er</sup> février 1889 (2<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> lune). Il règne actuellement.

# NOTES SUR LA GÉOGRAPHIE APOCRYPHE DE LA BIRMANIE

A PROPOS DE LA LÉGENDE DE PŪRṆA

PAR M. CH. DUROISELLE

*Correspondant de l'École française d'Extrême-Orient*

---

Le *Puṇṇovada-sutta* du *Saññyutta-nikāya* est contenu, presque mot pour mot, dans la version sanskrite de la célèbre légende de Pūrṇa, telle qu'elle a été traduite par Burnouf d'après le *Divyāvadāna* <sup>(1)</sup>. Le *sutta* pâli ne nous renseigne pas autrement sur les aventures de cet interlocuteur du Buddha; mais les commentaires ou *aṭṭhakathā* donnent généralement l'histoire des personnages mentionnés dans les textes <sup>(2)</sup>. Aussi, en feuilletant le volumineux commentaire du *Saññyutta*, y ai-je trouvé la légende de Puṇṇa (*skt.* Pūrṇa) telle qu'elle est connue de l'école du Sud, ou du moins cette partie de la légende que les rédacteurs ont jugé à propos d'insérer dans leur ouvrage: car si le *sutta* semble n'être qu'un extrait (à moins qu'on ne préfère y voir le noyau autour duquel s'est développé la légende), le commentaire donne à un lecteur attentif l'impression de n'être qu'un abrégé d'où sont omis nombre d'incidents secondaires connus de la version sanskrite. Deux points me semblent hors de doute: d'une part l'histoire existait antérieurement à l'évolution particulière du Bouddhisme du Nord puisque le *Pūrṇāvadāna* renferme le *sutta* pâli; d'autre part elle était restée populaire parmi les Bouddhistes du Sud jusqu'au temps de la rédaction de la *Saññyuttaṭṭhakathā*, puisque ce commentaire en introduit les héros par les mots « *ete dve bhātaro* » sans que « ces deux frères » aient jamais encore été mentionnés. Ce détail me confirme dans l'opinion que les rédacteurs, dont l'intention était simplement de rappeler la partie du récit relative au pays de Sunāparanta, se sont dispensés de reproduire en entier une légende déjà connue et telle probablement, sauf quelques détails sans importance, que nous l'avons dans le *Divyāvadāna*.

---

(1) *Samyutta* ou *Saññyutta-nikāya*, éd. FEER, vol. IV, p. 60; *Divyāvadāna*, éd. COWELL et NEIL, p. 24-55; BURNOUF, *Introduction*, éd. 1844, p. 255-276; éd. 1876, p. 209-245.

(2) Ces commentaires sont encore pour la plupart inédits et par suite inconnus des savants européens.



santal rouge — laissa, l'une sur la rive du ruisseau မန္တလေးမြစ် : Man-khyoñ. (1), l'autre, sur le sommet de la colline မန္တလေး Saçcaban (2) dont la base est baignée par ledit ruisseau. Cette colline, consacrée par la présence du Buddha, se trouve près de Saku, dans la préfecture de Minbu, comprise elle-même dans la province d'Aparanta ou Sunāparanta : car les Birmans se sont approprié ce nom aux dépens du Konkan et l'appliquent à la région qui s'étend sur la rive droite de l'Irraouady en arrière et au-dessus de Pagan. Ils n'ont aucun doute que le Sunāparanta (skt. Ṣronāparānta) de la *Saññyuttaṭṭhakathā* ne soit le même que la province birmane ainsi nommée. La légende est citée dans le *Mahārājavañ* à propos de la fondation de Prome (3). Là, on nous dit que Vāñijagāma n'est autre que le village appelé မန္တလေး : Lè-kòñ (*pron.* Lè-gaïn) par les Birmans et qu'il se trouve dans la province de Sunāparanta. Par contre, le *Paganrājavañ* (4) nous apprend que Lè-kòñ, ou Vāñijagāma, se trouve dans la province de Pūrantappa. Ce nom de Pūrantappa, appliqué à la région qui porte déjà le nom de Sunāparanta, est très rarement mentionné dans les mss., et il est inconnu à la majorité des Birmans, même éduqués. Quoi qu'il en soit, la légende, telle qu'elle est comprise par eux, est intéressante, en ce qu'elle est un exemple très clair de l'origine de la géographie factice du pays, dans la fabrication de laquelle certains textes ont été violentés d'une manière flagrante et leur sens méconnu de propos délibéré. Avant d'examiner cette fabrication, qu'il me soit permis de donner ici la légende birmane servant d'introduction à celle de Puṇṇa :

Il y avait autrefois dans l'île de မိုင်းကြီးကျွန်း : Hòñ-kri (5) (*pron.* Hain-dji) un laboureur qui possédait un magnifique taureau ; ce taureau, aussi fort qu'il était beau, était sauvage et méchant ; nul autre que son maître n'osait l'approcher : c'eût été courir au-devant d'une mort certaine. Il était devenu la terreur du village, car il poursuivait et mettait en pièces tout ce qui se trouvait sur son

---

(1) « Ruisseau Charmé » ; *Man* = *mantra* (skt. *mantra*) : c'est la Nammadā de la légende.

(2) *Pron.* *Sitsaban* = *Saccabandha* : on verra plus loin l'origine de ce nom.

(3) *Mahārājavañ*, vol. 1, pp. 167-8. Prome est écrit မြေပြင် Prañ par les Birmans et les Aracanais. Les Birmans prononcent Pÿi, les Aracanais Prī. Mais les Mons écrivent ce mot et le prononcent မြေပြင် Prôn. C'est donc dans les documents mons que nous devons chercher l'origine de ce nom, dont je ne puis trouver la signification ; les quelques Talaïngs que j'ai consultés n'ont pu me renseigner sur ce point. Plusieurs m'ont dit cependant que le mot devrait être écrit « Prôm » (qui est prononcé absolument comme Prome) ; ce mot signifie « écrasé, détruit » et Ṣrīkṣetra aurait été ainsi nommé après sa destruction par les Mons, quelques années avant la fondation de Pagan. Mais cette étymologie ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête. — Namantā, dans le *Rājavañ*, est donné comme le nom du ruisseau, et aussi quelquefois comme le nom du Nāga ; mais Namantā n'est qu'une corruption de Nammadā.

(4) Page 37 du ms. en ma possession (p. 3 du 2<sup>d</sup> chapitre).

(5) Nom que les Birmans donnent à l'île Negrals.

chemin, bêtes et gens. Il avait déjà jeté le deuil dans de nombreuses familles, et il était à ce point redouté que les travaux des champs s'en trouvèrent négligés. Cet état de choses ne pouvait durer plus longtemps, car la ruine et la famine commençaient à étendre leur ravages non seulement dans ce village, mais aussi dans les villages voisins. Les habitants tinrent donc conseil, et, après une courte délibération, résolurent à l'unanimité de détruire le féroce animal. Ils firent part de leur dessein au maître du taureau, lui donnant cependant le choix d'aller vivre autre part et de l'emmener avec lui. Le laboureur, attaché à ses champs, leur permit, après quelque résistance, d'agir à leur guise. Ils s'armèrent de gourdins, de fourches, d'arcs, et, après une bataille quasi-homérique, abattirent l'animal qu'ils dépecèrent séance tenante et dont ils se partagèrent les morceaux. L'heureux évènement fut célébré le soir même par une grande fête, et la chair de l'énorme bête fut l'un des mets les plus goûtés du festin. Mais tout acte de violence, si justifiable soit-il, a sa rétribution. Tous ceux donc qui participèrent au festin, renaquirent dans les forêts de Sunāparanta, en Haute-Birmanie ; les uns devinrent bisons, daims, lapins, antilopes, sangliers, etc., et le taureau, leur victime, devint un chasseur dont l'humble demeure était une hutte sur les flancs de la colline Makuḷa (la même qui fut plus tard appelée Saccabandha). Cette colline est aussi connue maintenant sous le nom de la « Montagne du Chasseur » (1). Ses flèches ne manquaient jamais leur but ; il parcourait les bois et les collines, faisant grand carnage parmi les animaux, dont il vendait la chair à quelques clients.

---

(1) မုချီးတောင် Mu-cho-toñ, près Lê-kôn, dans la préfecture de Minbu. La légende vit toujours dans le nom de certaines collines : par exemple, la colline où il faisait sécher ses peaux est « la colline des peaux étendues », သားရေကြိုင်တောင် Sā-re-krak-toñ ; le melon où il bandait son arc est aujourd'hui ထိပ်တင်လှန် Lim(=le)-tañ-kun ; le bois où il chassait le lapin, လှန်ကြည်တောင် Yun-krañ-to, etc. — Cf. la légende donnée par Sir G. Scott (*Upper Burma Gazetteer*, II, III, p. 163). Je ne sais où M. Scott a pris cette histoire, mais je suppose qu'il l'a traduite de la *samôn*, car elle est essentiellement la même ; mais sûrement les dates mentionnées sont impossibles. Les Birmans donnent toujours les dates justes, telles qu'elles sont entrées dans le *Mahārājavañ*, qui est très répandu : il pourraient peut-être commettre une erreur de quelques années, mais non pas de plusieurs siècles, comme le fait M. Scott, et les dates qu'il donne ne sont pas celles de la *samôn*. Il dit que « en 248 B. E. (*Burmese Era*, c'est-à-dire *çaka* = 886 ap. J.-C.), Alaung Sithu, roi de Pagan, visita le Shwe-zet-taw », mais Alaung Sithu ne devint roi qu'en 1085 ap. J.-C., selon Phayre. Au vol. II, p. II, 507, il écrit : « La légende... dit que le roi Alaung Sithu, en 470 B. E. = 1108 ap. J.-C., quitta Minbu et se rendit à Saku, alors appelé Ramawadi » : la différence entre les deux dates données pour un même règne est donc de 222 ans ! La date de 1108 n'est pas celle que donne la *samôn* pour la visite de ce roi à Minbu, mais 454 *çaka* = 1092 ap. J.-C. A la page déjà citée (vol. II, III, p. 163), quelques lignes plus bas, il dit : « En 427 B. E. = 1065 ap. J.-C., le roi Patama (Pathama) Min Gaung fit une donation de terres au Shwe-zet-taw ». Mais Pathama Min Gaung ne monta sur le trône qu'en 1401 ap. J.-C., et la *samôn* nous apprend qu'en *çaka* 765 (= 1401 ap. J.-C.), ce roi visita les fameuses

Il advint qu'un Çakra aux mille yeux jeta un coup d'œil sur la terre et aperçut le chasseur de Sunāparanta, dont l'arc causait la mort inutile de tant d'innocentes créatures, et son cœur fut ému de pitié. Il découvrit aussi, dans le cœur du cruel chasseur, ainsi qu'un faible feu couvant sous la cendre, des dispositions vers la vie spirituelle qui feraient de lui un grand saint s'il pouvait être induit à embrasser la vie de religieux; il résolut d'activer ce feu mourant en une vive flamme. Il se transforma donc en chasseur, descendit vers Sunāparanta et se cacha dans un endroit où l'autre devait passer. Cette colline est bien connue comme « la Colline où Çakra se cacha » (*Sakrā-pun-toñ*, pron. *Sadjyā-pon-daong*). Le chasseur de Sunāparanta apparut; Çakra le salua: « Ami, où vas-tu ? » — « A la chasse, répondit l'autre, car il me faut fournir de la venaison à quelques clients. » Çakra, avec sa divine éloquence, lui montra la cruauté qu'il y a à tuer ainsi d'innocentes victimes, et les peines affreuses qu'une telle profession lui réservait dans le cours de ses existences futures: « Comment! répliqua le chasseur étonné, n'es-tu pas toi-même un chasseur? Ne gagnes-tu point, toi aussi, ta vie, en parcourant les forêts à la recherche du daim? Quel beau sermon me fais-tu là! » — « Mon ami, dit Çakra, mon cas est bien différent du tien. Tu tues tous les animaux que tu rencontres, alors même que tu n'as plus besoin de leur chair; moi, au contraire, avec cet arc infailible, je parcours les Himālayas à la recherche du daim volant, dont la peau, vendue aux rois, me rapporte un profit immense. Je ne tue pas pour le seul plaisir de tuer. Je suis arrivé dans ces parages à la poursuite d'un de ces daims; aide-moi à le trouver.

---

empreintes; la différence ici est de 356 ans. On serait donc porté à croire que M. Scott suit une légende locale donnant de fausses dates; mais il n'en est pas ainsi, car la légende de l'*Upper Burma Gazetteer* n'est autre que celle de la *samôn* abrégée, et, comme les dates de la *samôn* sont d'accord avec celles des Chroniques, on ne s'explique pas ces énormes erreurs dans un ouvrage aussi sérieux. Cependant, à la page suivante (II, III, p. 164), à l'article Shwe-zi-gôn, il donne une date mieux en rapport avec les faits. Là il écrit: « On dit que le fondateur du Shwe-zi-gôn est le prince Saw-Su, un fils d'Anawyata Min Zau (Anuruddha-man-šo) qui visita Pindalé (maintenant Minthahlé) en 421 B. E. (= 1059 ap. J.-C.). » Phayre fait mourir Saw-Su en 1057 ap. J.-C., après l'avoir fait régner pendant cinq ans, ce qui est, d'après les inscriptions, tout à fait faux. La plupart des dates données par Phayre (*History of Burma*) pour les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont inexactes et cette partie de son histoire ne doit être lue qu'avec grande précaution. Du reste, les Chroniques elles-mêmes ne s'accordent pas sur ces dates. Pour le commencement du règne d'Anorata, le *Mahārājavan* donne 1017 ap. J.-C., ce qui est la date généralement acceptée; la vieille édition du même ouvrage donne 967; le *Svē Zun Kyo Tiñ*, 1002; le *Paganrājavan* donne de son côté 999. Or, il y a une inscription datée de 984, érigée par Anorata et parlant d'une relique rapportée de Thaton. Les autres dates sont donc vicieuses par celle-ci. La date de sa mort, 1059, est confirmée par les inscriptions. La date de la chute de Thaton aura peut-être aussi à être corrigée, quoique les inscriptions de Kalyāñi donnent 1057. Les annales et les inscriptions mones, que j'espère être en mesure de déchiffrer dans peu de temps, jetteront sans doute un flot de lumière sur ces questions si importantes et sur la question non moins intéressante des relations du Cambodge avec les pays du Delta de l'Irraouady, relations complètement ignorées dans les histoires birmanes.

Tiens, prends mon arc intaillible et donne-moi le tien, et, si tu rencontres ce daim volant, abats-le de suite. » Le chasseur prit l'arc de Çakra, et celui-ci disparut parmi les arbres. L'arc divin ressemblait à un jouet; mais quel ne fut pas l'étonnement du chasseur quand, malgré tous ses efforts et sa force presque surhumaine, il ne réussit pas à le bander! En vain il geignit, sua, jura: l'arc resta aussi rigide que le tronc d'un arbre séculaire. Le temps passait, et il ne tuait aucun animal, et ses clients attendaient. Rompu de fatigue, il s'assit, plein de désespoir. Çakra, toujours déguisé en chasseur, lui apparut de nouveau: « Mon arc n'est pas facile à tendre, n'est-ce pas? Eh bien! tu pourras le tendre aussi facilement que le tien, à une condition. Promets-moi de ne tuer que des daims un jour, rien que des daims, et le lendemain des daines; à cette simple condition, tu peux garder mon arc, arc unique: car il m'appartient, à moi, Çakra. » Le chasseur promit, prit l'arc avec empressement, et se mit à la recherche de daims; mais, ce jour-là, il ne vit que des daines; le lendemain, il chercha des daines et ne trouva que des daims. Il comprit alors la ruse de Çakra, et, lié par une promesse solennelle qu'il n'osait enfreindre, il abandonna sa profession de chasseur, se fit ermite et se retira sur une colline. De ce jour il fut connu sous le nom de Saççāban (= *sacca*, promesse + *bandha*, lié; pron. *Sitsaban*), et par extension la colline où il vivait fut aussi appelée de ce nom. Mais il ne connaissait pas la vraie religion (c'est-à-dire le Bouddhisme), et il prêcha dans Sunāparanta une fausse doctrine (1), mettant ainsi le peuple en danger de tomber dans les enfers. Près de cet endroit, dans le village de Vāñija, vivaient deux marchands, deux frères, Mahāpuṇ et Cūlapuṇ. . . . Ici la *samôn* donne plus ou moins fidèlement l'histoire de la *Saññyuttaṭṭhakathā* (2).

Si maintenant on compare cette légende et la traduction du texte pâli (cf. *infra* p. 161) qui en est la suite non interrompue, avec l'histoire du *Divyāvadāna*, on y remarquera beaucoup de points de ressemblance et de divergence. Toute la longue histoire des deux frères jusqu'au départ de l'aîné pour Sāvatti est inconnue de la *samôn* et n'est pas donnée par les commentateurs du *Puṇṇovāda-sutta*. Le seul trait de ressemblance de la légende de la *samôn* avec celle du *Divyāvadāna* est le chasseur qui se fait ermite et devient ensuite un saint (*arhat*); et encore, ni la manière ni l'instrument de la conversion ne sont les mêmes. Mais ce trait donne néanmoins à penser qu'à une certaine époque, la version sanskrite a dû être connue en Birmanie.

---

(1) Faut-il voir dans cette « fausse doctrine » un souvenir de la religion, mêlée de Bouddhisme septentrional, de tantrisme, et de culte du Nāga, qui régna dans le bassin de l'Irraouady avant l'introduction du Bouddhisme à Pagan et dont les prêtres étaient les Arī? Cette espèce de religion ne disparut qu'au XV<sup>e</sup> siècle, et a laissé des traces profondes et non encore effacées dans les croyances et les mœurs des Birmans.

(2) Voyez ci-dessous le texte et la traduction, p. 157 — 166.

Comme c'est presque toujours le cas, le pâli est plus sobre de faits miraculeux que le sanskrit, et ces faits sont précisément presque toujours les points où les deux versions diffèrent. Par exemple, lorsque, sur l'invitation de Puṇṇa, Gotama se rend à Vāṇijagāma, les 499 moines qui l'accompagnent sont transportés à travers les airs dans des kiosques ; le *Divyāvadāna* les fait s'y rendre au moyen d'ailes, ou montés sur des animaux fantastiques, voire même dans des vases. La *Saṅṅyuttatṭhakathā* ne parle que d'un seul *nāga*, tandis que le sanskrit en a cinq cents dont chacun crée un fleuve pour aller à Sūrpāraka, etc. Malgré ces divergences l'histoire est, quant au fond, la même, et provient sans doute d'une même source. Les Singhalais aussi ont cette légende, mais ils semblent connaître les deux versions ; car dans les fragments traduits par Hardy (1), Sūrpāraka, inconnu au texte pâli est mentionné, et d'autre part il en est fait autant de la rivière Narmadā (Nammadā) dont ne parle pas le *Divyāvadāna*. Enfin les deux empreintes du pied du Buddha, qui semblent être le point central de la légende, sont inconnues des compilateurs du recueil sanskrit.

Mon intention n'est pas ici d'écrire un traité sur la géographie ancienne de la Birmanie, mais simplement de montrer la façon arbitraire dont quelques noms de l'Inde ont été transplantés en Birmanie, en dépit même des textes. La légende de Puṇṇa fournit un exemple très clair de cette manière de fabriquer d'anciens royaumes et de donner un air d'antiquité vénérable à des villes relativement modernes.

M. Burgess (2) se demande comment il se fait que la plupart des villes et même des simples villages de Birmanie ont deux (3) noms, l'un indigène, l'autre pâli ou sanskrit. Je crois que cette géographie factice a eu son origine dans la vanité nationale et surtout dans l'adulation des courtisans, birmans et indiens,

---

(1) Spence HARDY, *Manual of Buddhism*, éd. 1853, p. 57, 209 et 259-260.

(2) *Indian Antiquary*, vol. xxx, pp. 387-388.

(3) Quelques villes ont beaucoup plus de deux noms. Treize noms de Pagan sont énumérés dans le *Paganrājavanā* : Pokkārāma, Arimaddanā, Puṇṇāgāma, Tampavatī, Sīripaccayā, Saṃpuṇṇāgāma, Paṇḍupalāsa, Nagarūtama, Paramapura, Tampadesa, Veḷurākama (Veḷukārāma ?), Samādhinagara, Pokkan (pron. Paoukkan, dont les Birmans font l'ukan = Pagan). Le *Paganrājavanā* donne les étymologies suivantes, qui ne nous apprennent rien sur l'étymologie de « Pugam » : « Le Buddha ayant prédit la fondation de Pagan à propos d'un arbre *pok* (pron. *paouk, butea*), la ville fut appelée « le jardin du *pok* » (*Pokkārāma*). Elle fut appelée Arimaddanā, parce que ses rois écrasèrent toujours leurs ennemis. A Pagan demeuraient en nombre considérable de riches brahmanes (*puṇṇa*), trésoriers du roi et marchands, d'où son nom de Puṇṇāgāma. (Une autre tradition dit que la ville était ainsi appelée parce qu'il s'y trouvait de l'argent, de l'or et des pierres précieuses en quantité : *puṇṇa* = plein. Cette explication ne tient pas debout ; la première est probablement la vraie, les Birmans ayant toujours connu les brahmanes sous le nom de *puṇṇa* ; Puṇṇāgāma est un des noms les plus vieux et les mieux connus de Pagan, et il montre incontestablement l'influence indienne dans

et des historiens, qui ne pouvaient trouver mieux, pour flatter la vanité religieuse et la fanfaronnade des souverains, que de les faire régner sur des états rappelant à chaque pas la vie du Buddha et l'histoire ancienne du Bouddhisme. Cette fabrication a aussi pu avoir son origine dans la ferveur religieuse des deux ou trois premiers siècles après l'introduction du Hīnayāna à Pagan. Quoi de plus naturel, en effet, à une époque d'effervescence religieuse et de foi nouvelle, que de refaire d'après les livres saints, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait, les noms des villes et des villages et d'y transplanter les nombreuses légendes des *aṭṭhakathā*, sanctifiant, pour ainsi dire, tout le pays par la présence supposée du Maître? Je crois qu'il est inutile de chercher de plus profondes raisons pour l'origine de cette géographie apocryphe. La fanfaronnade royale et la bigoterie religieuse ont dû être, à mon avis, les deux plus puissants facteurs de cette supercherie.

Ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, la légende de Puṇṇa en fournit, entre mille autres, un exemple convaincant : car il ressort très clairement du texte pâli que ni le Sunāparanta, ni la Nammadā, ni le Vāṇijāgāma de la légende ne sont ceux de la Birmanie. Les Singhalais ayant une Empreinte du Pied, il n'était pas convenable que les Birmans n'en eussent point. Une marque imaginaire sur un roc quelconque, ayant plus ou moins la forme d'un pied, était une raison suffisante pour transporter, de toutes pièces, la scène de l'histoire de Puṇṇa dans un site sauvage et en faire un lieu saint de pèlerinage.

J'ignore d'ailleurs l'époque exacte où le nom de Sunāparanta fut donné au pays s'étendant, derrière Pagan, sur la rive droite de l'Irraouady ; mais il ne doit être guère plus vieux que le commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ou peut-être la fin du XII<sup>e</sup>. Les inscriptions du XI<sup>e</sup> et celles du commencement du

---

la « ville de Mien »). Elle fut appelée Tampavatī, Tampadesa et Paṇḍupalāsa à cause de la couleur rougeâtre du sol ; Sīripaccayā à cause de sa gloire et de sa magnificence ; Sampannāgāma, parce que ses habitants étaient dévoués (litt. pleins, *sampannā*) aux trois joyaux, le Buddha, la Doctrine et l'Eglise ; Nagaruttama, la « ville fameuse », pour sa piété et sa foi. Elle fut appelée Paramapura, « la cité excellente », en raison de ses éléphants blancs. Ses rois puissants lui firent donner le nom de Samādhinagara. Le nom de Veḷurākama (Veḷṅkārāma) lui vient des immenses jungles de bambous qui l'entouraient. Pokkan n'est qu'une abréviation de Pokkārāma ». Le nom « Pugāma » des inscriptions de Kalyānī n'est pas mentionné dans le *Paganrājavaṇ* : selon les règles de la phonétique birmane, Pugāma deviendrait nécessairement Pagan, ā (long) n'étant jamais prononcé et rarement noté devant une consonne finale. Je ne sais ce que signifie Pugāma, ; mais je suis porté à croire que Dharmaceti a palicisé le mot Pagan (Pagan). Lokānandā est aussi donné comme un des noms de Pagan, ce qui porte le nombre à quatorze. Tagoung est appelé : Saṅghassaraṭṭha, Saṃsayapura, Pañcāla. Prome s'appelle Çriṣetra, Vanavāsī, Paṭṭhanāpati, Varapati, Puṇṇavatī. L'Aracan est connu sous les noms de : Rāmmāvatī, Rakkhapura, Meghavatī, Dhañṇavatī et Dvāravatī (ce dernier nom est aussi appliqué aux Etats shans du Sud et au Siam). Manipur est connu comme : Nāgasyanta et Nāgapura. Kale devient Rājagaha. Rangoon est Ukkalāpa et Verikkhaya.

xii<sup>e</sup> siècle ne le mentionnent pas. Il est remarquable que les inscriptions de ces siècles et même beaucoup de celles du xiii<sup>e</sup> sont composées en un langage très sobre et sont singulièrement exemptes de ces listes de royaumes et d'empires, dans lesquelles se complaisent tant les rois des siècles subséquents, notamment ceux d'Ava et d'Amarapura.

De ce que je n'ai pu trouver ce nom de Sunāparanta dans les plus anciennes inscriptions (1), je ne voudrais pas affirmer absolument qu'il n'existait pas à cette période (xi<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> siècles), mais son absence tend du moins à le faire penser. Ce nom ne me semble donc pas être aussi ancien en Birmanie qu'on l'a cru jusqu'à présent (2). Quant à la forme *Sonāparanta*, « ce nom quasi classique d'origine indienne et employé par la Cour birmane dans les documents de l'Etat et les énumérations formelles des titres du roi » (3), elle est totalement étrangère aux Birmans, et sa signification de « frontière d'or » leur est aussi inconnue. Ils ne l'écrivent jamais que Sunāparanta, et lui donnent une étymologie bien différente, ainsi qu'on va voir.

Le texte pâli de la légende n'a certainement pas en vue le Sunāparanta de la Birmanie, mais bien le Konkan, le pays de l'Ouest, Aparānta, ainsi du reste que les Birmans appellent aussi Sunāparanta ; le *Divyāvadāna* nomme le Konkan Çronāparānta (4). Dans Sunāparanta se trouve la rivière Nammadā (*skt.* Narmadā) qui n'est autre que la Nerbudda actuelle et se jette dans le golfe de Khambat (5). Sūrpāraka du *Divyāvadāna* n'est certainement autre que le Vāñijagāma du pâli. Vāñijagāma serait peut-être mieux traduit, en effet, par « le village, ou la ville des marchands ». Or Sūrpāraka, le Sūppārakapaṭṭana du *Mahāvamsa*, était un grand port marchand et l'entrepôt de l'Inde occidentale (6) ; c'était donc par excellence un *vāñijagāma*, une ville de marchands.

---

(1) La plus vieille des inscriptions birmanes trouvées jusqu'à présent est d'Anoratā-man-ṣo, datée *çaka* 346=984 ap. J.-C. Elle fut gravée à propos de l'érection d'un reliquaire pour un cheveu du Buddha rapporté de Thaton. De sérieuses recherches en feront peut-être découvrir de plus anciennes.

(2) Le *Paganrājavan* dit expressément (p. 37) : « L'endroit où Cūlapuṇ construisit le monastère de bois de santal rouge dans Pūrantappa est connu à présent sous le nom de Lè-kōn » ; Pūrantappa comprenait ainsi : Lè-kōn, Çaku, Soṇ-svap, qui sont subséquemment placés dans Sunāparanta. Pūrantappa et Sunāparanta désignent donc la même province : le premier de ces noms est à peu près inconnu aujourd'hui, et semble être le plus ancien. La *samōn* ne s'apercevant pas que ces deux noms désignaient le même endroit, les donne (p. 23) comme les noms de deux provinces distinctes ; c'est une erreur et un contre-sens (cf. *infra* p. 155, n. 2).

(3) La citation est de YULE, *Hobson-Jobson*, éd. 1903, p. 854, col. 1.

(4) Cf. BURNOUF, *Introduction*, p. 252 (ou 225), note 2, où il dit que Wilford cite, d'après la *Varāhasaṃhitā*, des Aparāntikās qui sont placés à l'Ouest.

(5) Mc CRINDLE, *Ancient India as described by Ptolemy*, et YULE, *Hobson-Jobson*, s. v. Supāra.

(6) Mc CRINDLE, *ibid.*

Vāñijagāma, selon la légende paliée est aussi un port de mer, puisque Cūlapuñña s'y embarque pour « traverser la mer ». Sūrpāraka est à l'estuaire de la Nerbudda, et là aussi les commentateurs du *Puññovāda-sutta* placent Vāñijagāma; ces deux noms ne désignent donc qu'une même ville située près de l'embouchure d'une rivière au pays de l'Ouest.

Le Sunāparanta, la Nammadā et le Vāñijagāma des Birmans ne répondent à aucune de ces conditions. Leur Sunāparanta ou Aparanta n'est pas à l'Ouest, mais à l'Est selon la cosmologie bouddhique; leur Nammadā n'est pas une rivière qui se jette dans la mer, mais un petit torrent de montagne insignifiant, s'écoulant dans une rivière; leur Vāñijagāma n'est donc de près ni de loin un port de mer. L'auteur ou les auteurs de la *Samōñ* l'ont si bien senti qu'ils font Cūlapuñña s'embarquer à l'île Negrais pour donner à la supercherie un air de vraisemblance. Quant à la montagne Makuḷa ou Mātula, elle est, avec plus de bons sens, placée dans l'Inde par le *Monrājavan* (1).

Cependant les noms de Sunāparanta et d'Aparanta (2) ayant été donnés à une partie de la Birmanie, il devenait nécessaire de citer des textes à l'appui et de légaliser, pour ainsi dire, ce plagiat au moyen des livres sacrés. C'est ce que les Birmans ont fait, mais bien maladroitement, car leur texte favori va directement contre leur assertion. Le *Sāsanālaṅkāra* (3), énumérant les noms des missionnaires qui, selon le *Dipavaṃsa* (4), furent envoyés dans divers pays au cours de la 18<sup>e</sup> année d'Açoka, et aussi les noms de ces pays, dit que le *bhikkhu* Yonarakkhita fut envoyé à Aparanta (Aparāntaka) et ajoute qu'Aparāntaka est le même pays que Sunāparanta qui se trouve en Birmanie. Comme preuve irrécusable de cette identité, il cite l'histoire (5) du Sakka (*skt.* Çakra) Mandhātā : Mandhātā avait emmené au *devaloka* un habitant de trois des quatre grandes îles ou continents (*mahādīpa*); ces trois malheureux ne pouvant s'en retourner chez eux, et pour cause (ils ne connaissaient pas le chemin et le Sakka était mort), vinrent trouver le *pariñāyakarātana*, c'est-à-dire le fils aîné du Sakka, qui assigna à chacun d'eux un pays répondant, par sa position du moins, à celui qu'il avait quitté : Videha, étant à l'Est, serait désormais la patrie de

---

(1) Rangoon, 1899, p. 75.

(2) Voir *Inscriptions collected by king Bodowpaya*. Vol. 1, p. 19, ligne 12; *ibid.* p. 45, ligne 5, et en beaucoup d'autres endroits. Cf. *Vohāraṭṭhādīpanī*, p. 221 : « Sunāparanta, qui comprend : Čaku, Čalañ, Boñ-lañ, Lē-kōñ, Soñ-svap, etc.; Tampadīpa, qui comprend : Sarekhetarā, Pagan, Pañ-ya, etc. »

(3) Rangoon, 1897, p. 22.

(4) Chap. VIII; aussi *Mahāvamsa*, Chap. XII.

(5) L'auteur du *Sāsanālaṅkāra*, généralement très exact dans ses citations, dit que cette histoire se trouve dans le commentaire du *Mahāsatiṭṭhānasutta* (*Dīghanikāya*. *Mahāvagga*. IX); il fait erreur, elle se trouve dans le commentaire du *Mahānidānasutta*. (*ibid.*, II).

l'habitant de Pubbavideha, l'île de l'Est; Kuru, se trouvant au Nord, deviendrait de même le pays de l'habitant de l'île du Nord, Uttarakuru; et le citoyen d'Aparagoyānadīpa, l'île de l'Ouest, aurait pour nouvelle patrie le pays d'Aparanta, le pays de l'Ouest <sup>(1)</sup>. Le *Sāsanālaṅkāra* ajoute ici : « Et comme le fils (*sūnu*) du Sakka lui assigna ce pays pour y vivre désormais, Aparanta est aussi appelé Sunāparanta, le pays de l'Ouest du fils (de Sakka); Sunāparanta ou Aparanta est donc bien en Birmanie (!) ». Telle est en effet l'étymologie constante que les auteurs birmans donnent à ce mot : mais le texte est violé de la façon la plus flagrante, car il montre clairement que les commentateurs placent Aparanta, *alias* Sunāparanta, à l'Ouest et non à l'Est, ainsi que le veulent à toute force les Birmans.

Il ressort donc de ce qui précède :

(a) Que les Birmans, avant le <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle et le commencement du <sup>xiii</sup><sup>e</sup>, semblent n'avoir pas connu la rive de l'Irraouady, en arrière et au-dessus de Pagan, sous le nom d'Aparanta ou Sunāparanta : Pagan lui-même était compris dans la province de Tampadīpa <sup>(2)</sup>. Les inscriptions de cette époque ne mentionnent pas ce nom (autant du moins que j'ai pu vérifier cette assertion en consultant les inscriptions déjà publiées), et il est remarquable que le *Mahārājavaṇ*, dans la longue notice qu'il consacre à Anorata, ignore aussi ce nom, ainsi du reste que le *Paganrājavaṇ* <sup>(3)</sup>, qui place Saku, Lè-kôn, Sôn-svap etc., (villes toujours énumérées comme étant dans Sunāparanta), dans Pūrantappa, nom, tombé maintenant en désuétude et qui semble être le premier nom classique de la province connue plus tard sous celui de Sunāparanta :

(b) Que la forme Sonāparanta n'est pas connue en Birmanie, quoique toujours donnée par Yule, la forme Sunāparanta étant constante dans les inscriptions et les documents; aucune autorité birmane ne donne à ce mot le sens de l'*Aurea Regio* de Ptolémée, et, si les anciens ont connu cette partie de la Birmanie sous cette appellation, elle paraît avoir été ignorée des Birmans eux-mêmes qui, après l'avoir empruntée, sous une autre forme, aux *aṭṭhakathā* pâlies, ne la comprennent pas comme voulant dire « frontière d'or ».

(c) Dans les *aṭṭhakathā*, Aparanta ou Sunāparanta ne désigne pas la Birmanie centrale, mais un pays situé à l'Ouest sur le littoral, contenant un port de mer fameux à l'estuaire de la rivière Nammadā (Narmadā, Nerbudda). Or, Aparanta a été identifié avec le Konkan, Sūrpāraka, le grand entrepôt

---

(1) *Mahānidānasuttaṭṭhakathā*.

(2) Cf. *supra*, p. 2 n. 155

(3) Le *Paganrājavaṇ* emploie le mot Sunāparanta dans l'histoire du règne de Sen Lañ Kroñ (*pron.* Sin Lī Djaong); mais le *Paganrājavaṇ* fut écrit de longs siècles après la chute de Pagan et alors que ce nom était familier et connu de tous; cela ne veut pas dire que le nom existait déjà à l'époque de Sen Lañ Kroñ.

de l'Inde Occidentale, avec Supāra et la Narmadā avec la Nerbudda ; et le commentaire du *Dighanikāya* place Aparanta expressément à l'Ouest.

Les Birmans ont donc refait les noms d'une province, d'un torrent et d'une petite ville du bassin de l'Irraouady d'après une légende palie, et, pour se justifier, ont de propos délibéré fait violence à deux textes très formels et très explicites.

## EXTRAIT DE LA PUNNOVADASUTTATTHAKATHĀ

### TEXTE (1)

« Atha kho āyasmā Punno'ti... » Ko pan'esa Punno ? Kasmā ca pan'ettha gantukāmo ahoṣīti ? Sunāparantavāsiko (2) eva esa, Sāvattھیyaṃ pana asappāyaṃ vihāraṃ sallakkhetvā, tattha gantukāmo ahoṣī. Tatrāyaṃ anupubbikathā.

Sunāparantaratthe kira ekasmiṃ vāṇijagāme ete dve bhātaro ; tesu kadāci jeṭṭho pañcasakaṭasatāni gahetvā janapadaṃ gantvā bhaṇḍaṃ āharati, kadāci kaṇiṭṭho. Imasmiṃ pana samaye kaṇiṭṭhaṃ ghare ṭhapetvā jeṭṭhabhātiko pañcasakaṭasatāni gahetvā, janapadacarikaṃ caranto anupubbena Sāvattھیyaṃ patvā Jetavanassa nātidūre sakaṭasatthaṃ nivāsetvā, bhuttapātarāso parijanaparivuto phāsukaṭṭhāne (3) nisīdi. Tena ca samayena Sāvattھیvāsino bhuttapātarāsā uposathaṅgāni adhitthāya suddhuttarāsāṅgā gandhapupphā (4) dihatthā yena Buddho yena Dhammo yena Saṅgho tanninnā tappoṇā tappabbhārā hutvā, dakkhi (5) ṇadvārena nikkhamitvā Jetavanaṃ gacchanti. So te disvā « kahaṃ (6) ime gacchantīti » ekaṃ manussaṃ (7) pucchi. « Kin tvam ayyo na jānāsi loke Buddhadhammasaṅgharatanāni (8) nāma uppannāni icceso mahājano Satthu santikaṃ dhammakathaṃ sotuṃ gacchatīti ». Tassa Buddho'ti vacanaṃ chaviccammāḍiṇi chinditvā aṭṭhiminṇaṃ āhacca aṭṭhāsi. Attano parijanaparivuto (9) tāya (10) parisāya saddhiṃ vihāraṃ gantvā Satthu madhurasarena dhammaṃ (11) desentassa (12) parisapariyante ṭhito dhammaṃ (13) sutvā pabbajjāya (14) cittaṃ (15) uppādesi. Atha Tathāgatena kālaṃ viditvā parisāya (16) uyyojitāya Satthāraṃ upasaṅkamitvā vanditvā svātānāya nimantetvā, dutiyaḍivase maṇḍapaṃ kāretvā

(1) J'ai eu à ma disposition, pour collationner le texte, deux mss. Le premier, *B*, très défectueux, se trouve à la « Bernard Library », à Rangoon ; le texte est plein de ratures et d'erreurs ; le second, *A*, beaucoup plus correct, me fut prêté par l'abbé du monastère de Mēzali, Rangoon ; il est très lisiblement écrit et contient comparativement peu de fautes ; je l'ai donc pris pour base, et me suis borné à noter les principales erreurs de *B*. Un troisième manuscrit me fut envoyé lorsque l'ouvrage était fini ; mais il est plus défectueux encore que *B*, dont il reproduit la plupart des erreurs ; je n'ai donc pas jugé à propos de m'en servir ; il aurait fait double-emploi avec *B*, sur lequel il paraît avoir été copié. (2) *A* Sunāparantare. (3) *B* phāsuka... (4) *B* puppa... (5) *B* dakkhaṇa... (6) *B* kahaṃ. (7) *B* manussa. (8) *A* ...ratānānaṃ. (9) *A* parivato. (10) *B* parijanaparivutāya parisāya. (11) *B* dhamma. (12) *B* desentassaṃ. (13) *B* dhamma. (14) *A* et *B* pappaj... (15) *A* et *B* citta. (16) *B* pariyaṇa.

āsanāni paññapetvā Buddhapamukhassa saṅghassa mahādānaṃ datvā, bhuttapātarāso uposathāṅgāni <sup>(1)</sup> adhiṭṭhāya bhaṇḍāgārikaṃ pakkosāpetva : « Ettakaṃ dhaṇaṃ <sup>(2)</sup> vissajjitaṃ, ettakaṃ na <sup>(3)</sup> vissajjitaṃ ti » sabbaṃ ācikkhitvā, « imaṃ sāpateyyaṃ mayhaṃ <sup>(4)</sup> kaniṭṭhassa dehīti » sabbaṃ niyyādetvā, Satthu santike pabbajitvā <sup>(5)</sup> kammaṭṭhānaparāyano ahosi. Ath'assa kammaṭṭhānaṃ manasikarontassa kammaṭṭhānaṃ na upaṭṭhāti ; tato cintesi : « Ayaṃ janapado mayhaṃ asappāyo <sup>(6)</sup>, yannūnāhaṃ Satthu santike kammaṭṭhānaṃ gahetvā sakaraṭṭhaṃ eva gaccheyyaṃ ti ». Atha pubbaṅhasamaye <sup>(7)</sup> piṇḍāya caritvā sāyaṇhe <sup>(8)</sup> paṭisallānā <sup>(9)</sup> vuṭṭhahitvā Bhagavantaṃ upasaṅkamitvā kammaṭṭhānaṃ kathāpetvā sattaśihanāde <sup>(10)</sup> naditvā pakkāmi. Tena vuttaṃ : « Atha kho āyasmā Puṇṇo — pa — vibarātīti <sup>(11)</sup>. » Kattha paṇāyaṃ vihāsīti ? Catūsu ṭhānesu vihāsi. Sunāparantaraṭṭhaṃ tāva pavīsītvā ca Appabaṭṭapabbataṃ nāma pavīsītvā Vāṇijagāmaṃ piṇḍāya pāvisi. Atha naṃ kaniṭṭhabhātā sañjānitvā bhikkhaṃ datvā : « Bhante, aññattha agantvā idh'eva <sup>(12)</sup> vasathāti » paṭiññaṃ kāretvā tatth'eva vasāpesi. Tato Samuddagirivihāraṃ nāma agamāsi ; tattha ayakantapāsāṇehi paricchinditvā katacaṅkamo atthi ; taṃ koci caṅkamitvaṃ samattho nāma n'atthi ; tattha samuddavīciyo <sup>(13)</sup> āgantvā <sup>(14)</sup> ayakantapāsāṇesu paharitvā mahāsaddaṃ karonti. Thero : « Kammaṭṭhānaṃ manasikarontānaṃ phāsuvihāro hotūti » samuddaṃ nisaddaṃ katvā adhiṭṭhāsi. Tato Mātulagiriṃ nāma agamāsi ; tattha pi sakuṇasaṅgho ussanno <sup>(15)</sup> rattiṃ ca divā ca saddo eko bandho <sup>(16)</sup> va ahosi ; thero : « Idaṃ ṭhānaṃ na phāsukan ti » tato Pakuḷa <sup>(17)</sup> kārāma vihāraṃ nāma gato ; so Vāṇijagāmassa nātīduro naccāsanno gamanāgamanasampanno vivittho appasaddo ; thero : « Imaṃ ṭhānaṃ phāsukan ti » tattha rattiṭṭhānadivāṭṭhānacaṅkamanādīni kāretvā vāsaṃ upagacchi. Evaṃ catūsu ṭhānesu vihāsi.

Ath'ekadivasam tasmim yeva antovasse pañcavāṇijakasatāni <sup>(18)</sup> : « Pārasamuddaṃ gacchāmāti » nāvāya bhaṇḍaṃ pakkhipimsu. Nāvārohanadivase therassa kaniṭṭhabhātā theram bhojetvā therassa santike sikkhāpadāni gahetvā vanditvā : « Bhante, samuddo nāma asaddheyo <sup>(19)</sup> anekantarāyo āvajjeyyathāti » vatvā nāvaṃ āruhi. Nāvā uttamajavana <sup>(20)</sup> gacchamānā aññataraṃ dīpakaṃ pāpuṇi ; manussā : « Pātārāsaṃ karissāmāti » dīpake uttiṇṇā. Tasmim pana dīpake aññaṃ kiñci n'atthi, candanavanaṃ eva ahosi. Ath'eko vāsiyā rukkhaṃ ākoṭetvā lohita candanabhāvaṃ ṇatvā āha : « Bho ! mayaṃ lābhathāya pārasammuddaṃ gacchāma, ito ca uttariṃ lābho nāma n'atthi, caturaṅgulamatā <sup>(21)</sup> ghaṭṭikā satasahassaṃ agghati,

(1) ...thagāni. (2) A a pana et omet dhaṇaṃ. (3) B a pana devant na. (4) A omet mayhaṃ. (5) B pappaj... (6) A appāyo. (7) B pubbanasamaye. (8) B sāyaṇhe. (9) A ...sallānā. (10) B Satthusihānanaditvā. (11) Voir *texte du Saññuttanikāya*, Saḷāyatana, Puṇṇovādasutta, ed. FEER, vol. IV, p. 63. (12) B icceva. (13) A vīciyo ; B...gijaciyo. (14) A agantvā. (15) B ussano. (16) B bhanto. (17) B Pakuḷha (?) (18) B pañña... (19) B asaddhevo. A asaddeyyo... (20) B uttapajagavana (!) (21) B caturagula.

hāretabbayuttakaṃ bhaṇḍaṃ hāretvā candanassa pūremāti<sup>(1)</sup> ». Te tathā kariṃsu. Candanavane adhivatthā<sup>(2)</sup> amanussā kujjhitvā : « Imehi amhākaṃ candanavanāṃ nāsitaṃ, ghāṭessāma<sup>(3)</sup> ne 'ti » cintetvā, « idh'eva ghāṭitesu sabbaṃ ekakuṇapaṃ bhavissati, samuddamaññhe nesāṃ nāvāṃ osādessāmāti<sup>(4)</sup> » āhaṃsu. Atha tesāṃ nāvāṃ āruyha muhuttaṃ gatakāle yeva uppāṭikaṃ<sup>(5)</sup> utthāpetvā sayāṃ pi te amanussā bhayānakāni rūpāni dassayiṃsu. Bhītā manussā attano attano devatānaṃ namassanti. Therassa kaniṭṭho Cūlapuṇṇo kuṭumbiko<sup>(6)</sup> : « Mayhaṃ bhātā avassayo hotūti » therassa nāmaṃ saramāno atthāsi. Thero pi kira tasmim̄ yeva khaṇe āvajjetva<sup>(7)</sup> tesāṃ byasanappatiṃ ṇatvā vehāsaṃ uppattivā abhimukho atthāsi. Amanussā therāṃ disvā va apakkamiṃsu<sup>(8)</sup>, uppāṭikaṃ sannisīdi. Thero : « Mā bhāyathāti » te assāsetvā, « kahaṃ gantukāṃ'atthāti » pucchi. « Bhante, amhākaṃ sakaṭṭhānaṃ eva gacchissāmāti<sup>(9)</sup> ». Thero nāvāṅgaṇe akkamitvā<sup>(10)</sup> : « Etesāṃ icchitaṭṭhānaṃ gacchatūti » adhitthāsi. Vāñijā sakaṭṭhānaṃ gantvā taṃ pavattiṃ puttadārassa ārocetvā : « Etha, therāṃ saraṇaṃ gacchāmāti » pañcasatā pi attano pañcahi mātugāmasatehi saddhiṃ tīsu saraṇesu patiṭṭhāya upāsakattaṃ paṭivedesuṃ. Tato nāvāya bhaṇḍaṃ otāretvā therass'ekam koṭṭhāsaṃ<sup>(11)</sup> katvā : « Ayaṃ, bhante, tumhākaṃ koṭṭhāso ti » āhaṃsu. Thero : « Mayhaṃ visuṃ koṭṭhāsakiccaṃ n'atthi ; Satthā pana tumhehi diṭṭhapubbo'ti ? — « Na diṭṭhapubbo, bhante'ti ». — « Tena hi, iminā Satthu maṇḍalamālaṃ karotha, evaṃ Satthāraṃ passissathāti ». Te « Sādhu, bhante'ti » tena ca koṭṭhāsenā attano ca koṭṭhāsehi maṇḍalamālaṃ kāretuṃ ārabhiṃsu. Satthā pi kira āraddhakālate paṭṭhāya paribhogaṃ akāsi. Ārakkhamanussā rattiṃ obhāsaṃ disvā : « Mahesakkhā devatā atthīti » saññaṃ<sup>(12)</sup> kariṃsu. Upāsakā maṇḍalamālaṃ ca bhikkhusaṅghassa ca āsanāni niṭṭhāpetvā dānasambhāraṃ sajjetvā : « Kataṃ, bhante, amhehi attano kiccaṃ, Satthāraṃ pakkosathāti » therassa ārocesuṃ. Thero sāyaṇhasamaye iddhiyā Sāvattiṃ gantvā : « Bhante, Vāñijagāmaṃvāsino tumhe daṭṭhukāmā, tesāṃ anukampaṃ karoṭhāti » Bhagavantaṃ yāci. Bhagavā adhvāsesi, thero sakaṭṭhānaṃ eva paccāgato. Bhagavā pi Ānandatherāṃ āmantesi : « Ananda, sve<sup>(13)</sup> Sunāparante Vāñijagāme piṇḍāya carissāma ; tvaṃ ekūnapañcasatānaṃ bhikkhūnaṃ salākaṃ dehīti ». Thero : « Sādhu, bhante'ti » bhikkhusaṅghassa taṃ atthaṃ ārocetvāna<sup>(14)</sup> va : « Cārikabhikkhū salākaṃ gaṇhantūti » āha. Taṃ divasaṃ Kuṇḍodhānathero paṭhamaṃ salākaṃ aggahesi. Vāñijagāmaṃvāsino pi : « Sve kira Satthā āgamissati » gāmamaññhe maṇḍapaṃ katvā dānaggaṃ sajjayiṃsu. Bhagavā pāto va sarīrapaṭijaggaṃ katvā gandhakuṭiṃ pavisitvā phalasaṃpattiṃ appetvā nisīdi. Sakkassa paṇḍukambalasilāsaṃ<sup>(15)</sup> uṇhaṃ ahoṣi. So : « Kiṃ idan ti »

(1) B pūrethāti. (2) A... vatto. (3) A ghātes... (4) A et B osādessāmāti. (5) A uppādik... (6) A kuṭumpiko. (7) B bhāv... (8) B pakk... (9) A gachāmāti. (10) B nāvagaṇe attametvā. (11) B kaṭṭhakaṃ. (12) A aññāṃ. (13) A se. (14) B ārocetvā navatarikabhikkhu... gaṇhantūti. (15) B... silāsaṃ.



Tato Jetavanam eva gato. Etaṃ atthaṃ sandhāya : « Ten'evantaravassen'ādi » (1) vuttam. (Parinibbāvīti anupādhisesāya nibbānadhātuya parinibbāyi) (2). Mahājano therassa sattadivasāni sarīrapūjaṃ katvā bahūni gandhakatthāni samodhānetvā sarīraṃ jhāpetvā dhātuyo ādāya cetiyaṃ akāsi.

### TRADUCTION

« En ce temps-là, est-il dit (3), le révérend Puṇṇa... » Mais qui était ce Puṇṇa ? et pourquoi était-il désireux de se rendre en cet endroit (4) ? Il était natif du Sunāparanta et s'étant aperçu que le séjour de Sāvatti ne lui était pas favorable (5), il désira s'en retourner dans son pays. Voici son histoire suivie :

Dans un certain village de marchands (6) du royaume de Sunāparanta il y avait une fois ces deux frères (7). Tantôt l'aîné d'entre eux, prenant avec lui cinq cents chariots, se mettait en campagne pour rapporter des marchandises : tantôt c'était le tour du cadet. Mais en cette occasion, l'aîné laissa son cadet à la maison et, ayant pris avec lui cinq cents chariots, il allait de pays en pays tant et si bien qu'il arriva à Sāvatti et fit camper sa caravane de chars non loin du Jetavana ; puis, ayant déjeuné, il s'assit, entouré de ses gens, dans un endroit agréable. A ce moment, les habitants de Sāvatti, après leur déjeuner, résolus à observer les (huit) préceptes de l'*uposatha*, tout de blanc habillés, portant des parfums, des fleurs, etc., attirés par le penchant d'une inclination invincible vers le Buddha, vers la Loi, vers la Communauté, sortaient de la ville par la porte du Sud et se rendaient au Jetavana. Puṇṇa les aperçut et demanda à l'un d'eux : « Où vont ces gens ? » — « Comment, Seigneur, lui fut-il répondu, ne savez-vous donc pas que les (trois) Joyaux, le Buddha, la Loi et la Communauté sont apparus en ce monde ? Tout ce peuple se rend en présence du Maître pour l'entendre prêcher la Loi. » Le mot « Buddha » le fit tressaillir (8). Entouré de ses gens, il se rendit avec cette assemblée au monastère, et, se tenant derrière l'assemblée, écouta le Maître qui prêchait la loi d'une voix douce ; et, ayant entendu sa loi, il sentit naître en lui la vocation religieuse. Lorsque le Tathāgata, sachant le moment venu, eût congédié l'assemblée, Puṇṇa s'approcha du Maître et

---

(1) Voir le texte du Puṇṇovādasutta. *loc. laud.*

(2) Ceci appartient au commentaire proprement dit du *sutta*.

(3) Dans le *Saṅḅhūyutta-nikāya* (cf. éd. FEER. vol. IV, p. 60).

(4) Au Sunāparanta.

(5) Pour l'exercice du *kammaṭṭhāna*, c'est-à-dire de la méditation religieuse.

(6) Vāṇijagāma pourrait être aussi pris dans le sens d'un nom propre : HARDY, *Manual of Buddhism*, p. 260, traduit ce mot par « the merchant's village » = le village du marchand.

(7) C'est à-dire Mahāpuṇṇa, l'aîné et le héros de l'histoire, et son frère Cūḷapūṇṇa. Cf. p. 146.

(8) *Litt.* perça sa peau et pénétra jusqu'à la moelle de ses os.

Payant salué, l'invita pour le lendemain. Le jour suivant, il fit bâtir un pavillon, y prépara des sièges et y fit d'abondantes aumônes aux membres de la Communauté, le Buddha en tête; puis, ayant lui-même pris son repas du matin, il s'engagea à observer les huit préceptes. Ayant fait alors appeler son trésorier: « Il a été dépensé tant, il n'a pas été dépensé tant », et il lui rendit compte de tout; « Ces biens, donne-les à mon cadet », et il lui confia tout; puis il reçut l'ordination des mains du Maître, et s'absorba dans la méditation. Mais il eut beau se vouer à la méditation, la méditation ne vint pas; alors il pensa: « Ce pays ne m'est point favorable; voyons, si j'allais demander au Maître un sujet de méditation et m'en retournais dans ma patrie? » Il fit donc sa tournée matinale et recueillit sa nourriture. Vers le soir il sortit de sa retraite et s'étant approché du Bienheureux, obtint qu'il lui récitât une formule de méditation; puis, poussant sept exclamations joyeuses, il se retira. C'est pourquoi il est dit: « *En ce temps-là le révérend Punṇa.... séjourna.* » Mais où séjourna-t-il? Il séjourna en quatre endroits. Il pénétra d'abord dans le royaume de Sunāparanta, pénétra jusqu'à la montagne Appahaṭa et pénétra dans le village des marchands (Vāṇijagāma) pour sa nourriture. Son frère le reconnut, lui donna à manger et lui dit: « Révérend, n'allez pas autre part, mais habitez ici même », et, le lui ayant fait promettre, il le fit habiter là. De là, il alla au monastère de Samuddagiri (la montagne de l'Océan) où il y a une promenade dont les limites étaient marquées par des pierres d'aimant (1); mais personne ne pouvait s'y promener, parce que les vagues de la mer, déferlant sur ces pierres, faisaient grand bruit; le *thera* dit: « Que ce séjour soit propice à ceux qui se vouent à la méditation! » et par la force de sa volonté il rendit l'Océan silencieux. De là, il alla au mont Mātula; mais là aussi il y avait de grandes bandes d'oiseaux faisant un bruit continuel jour et nuit; le *thera* pensa: « Cet endroit n'est pas propice », et il s'en fut au monastère de Pakuḷaka. Ce monastère était situé ni trop près ni trop loin du village des marchands, se prêtait aux allées et venues, était retiré et peu bruyant; le *thera* pensant: « Cet endroit est propice », s'y fit construire une cellule pour la nuit, une autre pour le jour, un lieu de promenade, etc., et s'y fixa. C'est ainsi qu'il séjourna en quatre endroits (2).

Or, un jour, pendant cette même période de *vassa* (3), cinq cents marchands chargèrent un bateau de marchandises dans l'intention de traverser l'Océan.

---

(1) Skt. *ayaskānta*.

(2) Cf. HARDY, *Manual of Buddhism*, p. 260; pour ces divers lieux, il donne les noms de Mudugiri, Mailigiri et Mularāma.

(3) Toute l'histoire depuis le commencement jusqu'à la fin se passe pendant une seule saison de *vassa* ou « saison des pluies ». Mahāpunṇa cherchait un endroit convenable pour y passer cette période dans le recueillement ainsi que cela, du reste, se pratique encore de nos jours et se fixa enfin près de Vāṇijagāma (c'est-à-dire Lē-kôn pour les Birmans).

Le jour de l'embarquement, le frère cadet du *thera*, ayant fait manger celui-ci et ayant reçu de lui les préceptes (1), le salua : « On ne peut, Révérend, se fier à l'océan, il est plein de périls. Pensez (à nous). » Il dit et s'embarqua. Le vaisseau, allant à grande vitesse, arriva à une certaine île : « Faisons-nous à déjeuner », se dirent les hommes et ils débarquèrent sur l'île. Or, dans cette île, il n'y avait rien d'autre qu'une forêt de santal ; l'un des marchands, ayant frappé un arbre avec une hache, s'aperçut que c'était du santal rouge et dit : « Amis, si nous traversons les mers, c'est en vue du gain ; or il n'y a pas de meilleur gain à tirer que de ceci : un morceau de quatre doigts (2) de long de ce bois vaut cent mille (en espèces). Débarrassons-nous donc de toutes les marchandises dont nous pouvons nous débarrasser et faisons un plein chargement de santal. » Ainsi fut fait. Mais les esprits (3) qui habitaient la forêt se mirent en colère. « Notre forêt de santal a été détruite par ces gens-là, tuons-les, » se dirent-ils ; mais ils réfléchirent : « Si nous les massacrons ici, toute (l'île) ne sera plus qu'un charnier : coulons-les donc leur vaisseau au milieu de l'océan. » Ainsi les marchands se rembarquèrent ; mais, quelques instants après, les esprits soulevèrent une tempête et se montrèrent à eux sous des formes terrifiantes. Les hommes effrayés invoquèrent chacun leur divinité tutélaire. Le frère cadet du *thera*, Cūlapuṇṇa, le maître de maison, se dit : « Que mon frère soit mon recours », et il se mit à invoquer mentalement son nom. A ce moment précis, le *thera*, ayant pensé (aux marchands), s'aperçut qu'ils étaient près de leur perte ; il s'élança dans les airs et apparut à leurs yeux. Les esprits, en le voyant, s'enfuirent ; la tempête s'apaisa. Le *thera* dit aux marchands : « Ne craignez rien », et, après les avoir rassurés, il leur demanda : « Où désirez-vous aller ? » Ils répondirent : « Révérend, c'est dans notre pays que nous voudrions aller. » Le *thera* monta sur le pont du vaisseau et forma cette résolution : « Que ce vaisseau aille là où ils désirent aller ! » Les marchands, rentrés dans leur patrie, racontèrent ces événements à leurs familles : « Venez, leur dirent-ils, et prenons notre refuge dans le *thera* (4) », et les cinq cents marchands, avec leurs cinq cents femmes, s'étant convertis (5), firent profession de fidèles laïques. Ensuite, ils déchargèrent le vaisseau, et offrirent une part (du chargement de santal) au *thera*, lui disant : « Révérend, voici votre part. » Il leur répondit : « Je n'ai pas personnellement besoin d'une part. Mais,

---

(1) Entendez qu'il lui promet d'observer les cinq préceptes moraux ou *sīla*, obligatoires pour tout bon bouddhiste.

(2) BURNOUF, *Introduction* (p. 258 ou 250), parle d'une mesure tibétaine appelée *pho* : les Birmans ont aussi un poids, tombé maintenant en désuétude, appelé *po* et égal à cinq ticaux anglais ; il est mentionné dans la version birmane du *Vessantarajātaka*.

(3) *Litt.* les « non-hommes » (*a-manusso*) : il s'agit naturellement de mauvais génies.

(4) C'est-à-dire : « Devenons bouddhistes et les disciples du *thera* ».

(5) *Litt.* s'étant établis dans le triple Refuge : le Buddha, la Doctrine, l'Eglise.

dites-moi, avez-vous jamais vu le Maître ? » — « Non, Révérend, nous ne l'avons jamais vu. » — « En ce cas, avec cette part, construisez un pavillon (1), et ainsi vous verrez le Maître. » — « Très bien, Révérend, » dirent-ils, et avec sa part et les leurs, ils commencèrent à construire. On dit que, dès le commencement de la construction, le Maître en prit possession. Les hommes de garde, voyant la nuit une clarté, s'imaginèrent qu'il y demeurait une puissante divinité. Les fidèles laïques ayant terminé l'installation du monastère et des sièges pour les membres de la communauté et préparé les choses nécessaires pour les aumônes, prévinrent le *thera* que leur tâche était accomplie, et qu'il invitât le Maître. Le *thera* (2) de bon matin, se rendit à Sāvatti au moyen de son pouvoir surnaturel et adressa au Bienheureux cette demande : « Révérend, les habitants de Vāñijagāma désirent vous voir ; faites-leur cette faveur. » Le Bienheureux acquiesça, et le *thera* s'en retourna aussitôt chez lui. Et le Bienheureux appella le *thera* Ānanda : « Ānanda, lui dit-il, nous irons demain à Vāñijagāma en Sunāparanta, pour prendre notre nourriture ; donne un ticket à 499 moines. » Le *thera* dit : « Très bien, Révérend », et ayant annoncé cette nouvelle aux moines assemblés, il invita ceux qui devaient venir à prendre leur ticket. C'est ce jour-là que le *thera* Kuṇḍodhāna tira le premier ticket (3). Les habitants de Vāñijagāma, eux aussi, sachant que le Maître viendrait le lendemain, construisirent un pavillon au milieu du village et préparèrent la

(1) La *Samôn* dit : un monastère. Il est supposé exister encore de nos jours sous le nom de Nañ-sā-kroṇ, « le monastère de santal ».

(2) HARDY, *Manual of Buddhism*, p. 209, traduit : « Le prêtre Sunāparanta », au lieu de : « Le prêtre de Sunāparanta ».

(3) Simple allusion à un incident qui est raconté tout au long dans le *Divyāvadāna*. BURNOUF, *Introduction* (p. 260 ou 252, n. 1), cherche l'étymologie du nom Kuṇḍopadhāna ; on remarquera que le texte pâli appelle ce moine simplement Kuṇḍodhāna. Il est encore mentionné (*Ekaṅguttara*, *Etadaggavaggo*) parmi les quatre-vingts premiers disciples du Buddha et le commentaire de l'*Ekaṅguttara* donne, pour expliquer ce nom, l'amusante histoire que voici : Dans une précédente existence il était une *Bhūma-devatā*, et commit certaine faute dont il recueillit les fruits dans ses existences subséquentes ; le commentaire continue : « Bhūma-devatā tassa kamma nissandena ekaṃ buddhantaram apāyato na mucchittha ; sace pana kālena kālaṃ manussattaṃ āgacchati aññena kenaci kato doso tass'eva upari patati. Eso amhākaṃ Bhagavato kāle Sāvattiyaṃ brāhmaṇakule nibbatti ; Dhānamāṇavo'ti tassa nāma akāṃsu. So vayappatto tayo bede uggañhitvā mahallakāle Satthu dhammadesanaṃ sutvā paṭiladdhasaddho pabbajitvā tassa upasampannadivasato paṭṭhāya ekā alaṅkatapaṭiyaṭṭā itthi, tasmim gāmaṃ pavisante tena saddhim eva gāmaṃ pavisati, nikkhamante nikkhamati, vihāraṃ pavisante pi pavisāṭṭi, tiṭṭhante pi tiṭṭhati. Evaṃ niccānubandhā paññāyati. Thero taṃ pana passati, tassa pana purimassa kamma nissandena upaṭṭhitvā (?) gāme yāgubhikkhaṃ dadamānā itthiyo : « Bhante, ayaṃ eko yāgu uḷunke tumhākaṃ, eko imissā amhākaṃ sahāyikāyā'ti » parihāsaṃ karonti. Therassa mahatī vihesā hoti ; vihāragataṃ pi sāmaṇerā c'eva harabhikkhū ca parivāretva : « Dhāno koṇḍo jāto'ti » parihāsaṃ karonti. Ath'assa ten'eva karaṇena koṇḍhānathero'ti nāmaṃ jātaṃ. »

salle des offrandes. Le Bienheureux fit ses ablutions le matin de bonne heure, entra dans sa chambre (*litt.* la chambre des parfums) et s'assit pour méditer sur la fructification (de la voie). Le trône de pierre de Sakka (*skt.* Çakra) devint chaud. Sakka considéra quelle en était la cause, et, s'apercevant que le Maître devait aller à Sunāparanta, il fit venir Visukamma (*skt.* Viçvakarma) : « Cher fils, aujourd'hui le Bienheureux va faire une tournée de quête de trente fois cent *yojana* : fabrique cinq cents kiosques et place-les, tout prêts à partir, sur le front du vestibule du Jetavana. » Ainsi fit Visukamma. Le kiosque du Bienheureux avait quatre entrées, ceux des deux principaux disciples deux et le reste chacun une. Le maître sortit de sa chambre et, parmi les kiosques rangés en ligne, pénétra dans le plus magnifique. A commencer par les deux principaux disciples <sup>(1)</sup>, il y avait 499 moines et cinq cents kiosques, dont l'un vide. Les cinq cents kiosques s'élevèrent dans les airs. Lorsque le Maître arriva à la montagne dite de Saccabandha il arrêta son kiosque dans les airs. Sur cette montagne vivait un religieux hérétique du nom de Saccabandha qui enseignait de fausses doctrines au peuple ; et il recevait les plus grandes aumônes et les plus grands honneurs ; mais en son cœur, comme une lampe à l'intérieur d'un vase, brillait sa prédestination à l'état de sainteté ; ce que voyant, (le Buddha pensa) : « Je vais lui exposer la loi », et il alla la lui prêcher. Le religieux, à la fin du sermon, atteignit à la sainteté et, en chemin <sup>(2)</sup>, il obtint les (six) facultés surnaturelles ; puis étant devenu moine selon la formule <sup>(3)</sup>, il se trouva soudain porteur d'un costume et d'un vase à aumônes créés par le pouvoir surnaturel (du Buddha) et entra dans le kiosque <sup>(4)</sup>. Alors le Bienheureux, avec les cinq cents moines dans leurs kiosques, se dirigea vers le village des marchands (Vāṇijagāma) et, après avoir rendu les kiosques invisibles, y pénétra. Les marchands ayant comblé d'aumônes la communauté, le Buddha en tête, conduisirent le Maître au monastère de Maḥā et le Maître pénétra dans le pavillon. Les villageois (s'excusèrent), disant : « Cependant, que le Maître se repose de sa fatigue corporelle », et ils allèrent déjeuner ; puis ils s'engagèrent à observer les préceptes, et, chargés de parfums et de fleurs, se rendirent au monastère pour écouter la loi. Le Maître exposa sa doctrine et le peuple fut affranchi de ses liens ; et il y eut de grands cris et exclamations causés par la présence du Buddha. Le Maître, pour l'avantage spirituel du peuple, demeura là une semaine, veillant jusqu'au point du jour dans la grande

---

(1) Moggallāna et Sariputta.

(2) C'est-à-dire pendant qu'il s'avancait vers le Buddha.

(3) « *Ehi, bhikkhu* : viens, o mendiant » : c'était la formule ordinaire par laquelle le Buddha recevait dans son ordre les personnes désireuses d'embrasser la vie religieuse.

(4) Il s'agit de celui qui était demeuré vide.

chambre des parfums (1). A la conclusion de ces sept jours de prédication, 84.000 personnes se trouvèrent converties. Ayant (donc) passé une semaine en cet endroit, il entra dans Vāṇijagāma pour sa quête ; puis, assignant cette résidence au *thera* Puṇṇa, il le laissa en arrière. Sur le chemin se trouve une rivière, nommée la Nammadā ; il en gagna le bord. Le roi des Nāgas de la Nammadā vint à la rencontre du Maître, l'introduisit dans sa demeure et fit preuve d'un grand respect pour les trois Joyaux. Le Maître lui prêcha la doctrine et, comme il sortait de sa demeure, le Nāga lui adressa cette prière : « Révérend, donnez-moi quelque chose que je puisse honorer (2). » Le Bienheureux imprima (3) et laissa comme relique l'empreinte de son pied sur le bord de la rivière Nammadā. Cette empreinte était couverte quand les vagues venaient et mise au jour lorsqu'elles se retiraient, et elle fut grandement vénérée. Le Maître, quittant ces lieux, s'en fut à la montagne de Saccabandha et dit à Saccabandha : « Par toi, les gens ont été précipités dans le chemin de la perte ; demeure donc ici, fais leur rejeter ces fausses notions, et établis-les dans la voie qui conduit au *nirvāṇa*. » Et lui aussi demanda quelque chose qu'il pût honorer. Le Maître imprima sur la plateforme solide du rocher l'empreinte de son pied aussi facilement qu'on fait une marque sur une motte de terre mouillée. De là, il s'en fut au Jetavana. C'est en connexion avec ce sujet qu'il est dit : « *Pendant cette même saison de carême, (Puṇṇa)... entra dans le pari-nirvāṇa (4).* » (Par ces mots, il faut comprendre qu'il entra dans l'état où il ne reste aucune trace des composés de l'individualité corporelle et mentale). Le peuple rendit des honneurs au corps du *thera* pendant sept jours, et ayant empilé un grand nombre de pièces de bois parfumé, le brûlèrent, puis, ayant ramassé ses reliques, élevèrent par dessus un sanctuaire (*cetiya*, skt. *cāitya*).

---

(1) C'est-à-dire, sa chambre particulière.

(2) Entendez : une relique.

(3) *Litt.* montra.

(4) Voir le texte du *Saṅḅyutta-nikāya* déjà cité. — Les deux empreintes sacrées furent toujours par la suite un objet de grande vénération pour le peuple et les rois pendant de longs siècles, jusqu'au règne de Śakōn Cī Sū Kyo Tañ (*pron.* Sagan Si Sou Djyaw Din). La ferveur à cette époque semble avoir grandement diminué ; car, à partir de ce règne, le Choué-zet-taw (empreintes sacrées) fut délaissé petit à petit et enfin complètement oublié, si bien que vers 1590 ap. J.-C., personne en Birmanie ne semblait se douter de l'existence de l'endroit sacré, pas même les habitants du district de Minbu. Cet étrange délaissement est mis au compte des guerres et des révolutions perpétuelles de cette époque mouvementée. Les empreintes furent découvertes de nouveau, au milieu de circonstances quasi-miraculeuses, sous le règne de Sālvan Man Tarā (1629-1648). Un jour, ce roi, entendant réciter l'histoire de Puṇṇa telle qu'elle se trouve dans la *Puṇṇovadasuttaṭṭhakathā*, que nous avons donnée plus haut, fit prendre des informations sur ces empreintes, mais personne n'en put donner. L'endroit était recouvert d'une épaisse végétation, et personne ne se souvenait d'en avoir entendu parler. Le roi appela à son aide le fameux évêque Touñ Bhilā (*pron.* Taoung Bhilā). Cet évêque est

l'auteur des ouvrages suivants : *Vinayāḷankāraḷikā saḷ*, sur le *Vinaya* ; *Atthasālinī ū gāthā aphvaḷ*, un commentaire sur les vingt premières *gāthā* de l'*Atthasālinī* ; *Sālvān Maḷ Tarā amē aphyē*. Réponses aux questions du Roi Sālvān Maḷ Tarā, et *Vessāntrā pyō*, une version en vers du *Vessantarajātaka*). Il partit, accompagné de quatre autres évêques et de douze moines à la recherche des fameuses empreintes. Le roi leur donna, dit-on, une garde de cinq mille hommes pour les protéger contre les Chins (*écrit* Khyaḷ) et les Karins sauvages (Karaḷ rōḷ). Ils quittèrent Ava en 1658, portés sur des palanquins rouges, puis descendirent l'Irraouady en bateau et s'arrêtèrent à Minbu ; les quatre évêques campèrent sous un grand arbre, et dans la soirée récitèrent des prières et des morceaux du *Tipitaka*. Toḷ Bhīlā récita de longs passages du *Paḷḷhāna*, un des livres de l'*Abhidhamma*, et ne se coucha que fort tard. A trois heures du matin, il eut un songe. Un homme, tenant en sa main une lance et suivi d'un grand chien noir, s'approcha de lui et lui dit : « Monseigneur, les bois où vous allez vous aventurer sont très grands et très sauvages ; les lions, les tigres, les panthères, les serpents y pullulent ; que venez-vous donc faire ici ? » L'évêque répondit : « Nous sommes les disciples de Gotama, le Buddha. Nous avons appris par le commentaire du *Saḷḷḷyuttāḷnikāya* que le Buddha vint dans ces parages et y imprima, à la requête d'un *nāya* et d'un ermite, deux empreintes de son pied gauche ; ces empreintes, longtemps adorées du peuple birman, ont été, en conséquence de guerres et de révolutions, oubliées, et ont enfin disparu ; du moins, personne ne sait où elles se trouvent. Nous sommes venus pour les découvrir. » L'homme dit : « Monseigneur, suivez ce chien noir partout où il ira. » Et pendant leur repas de bonne heure et entrèrent dans le bois. Aussitôt, un gros chien noir parut devant eux, qui les conduisit sur les rives du Maḷ-Kyoḷ (Nāmmadānadī), puis il disparut soudain. Le torrent fut traversé, et sur la rive ils virent un Bhīlū (*yakkha*) assis sur un tronc d'arbre et qui leur demanda où ils allaient ; et, ayant appris leur mission, il leur désigna d'un mouvement de tête la colline où se trouvaient les empreintes. Aussitôt, l'esprit gardien de la colline se changea en corbeau et, perché sur l'endroit même où était la relique sacrée, attira l'attention des évêques par ses cris et ses croassements singuliers. L'empreinte sur le sommet de la colline fut vite découverte, et les évêques, les moines et les soldats s'abimèrent en adoration. Pendant la nuit qui suivit, Toḷ Bhīlā récita de nouveau le *Paḷḷhāna*, et les esprits des bois et des collines se rangèrent autour de lui et l'écoutèrent respectueusement : « Qui donc êtes-vous ? » demanda l'évêque. Un Nat (esprit) qui était *soḷāpanno* dit : « Je suis un Nat *soḷāpan* (c'est-à-dire, qui est entré dans la première voie). » — « As-tu connu le Buddha ? » — « Oui, » dit le Nat. — « Ma récitation du *Paḷḷhāna*, demanda l'évêque un peu vainement, est-elle bonne ? prononcé-je ainsi que le Buddha ? » — « Hum ! On peut, avec de la bonne volonté, deviner ce que tu récites », dit l'esprit. Le pieux évêque se mit en colère ; mais le Nat le consola bien vite et lui dit de former la résolution de devenir un Buddha dans les temps futurs ; ce que Toḷ Bhīlā fit aussitôt. Il étendit son manteau sur l'empreinte et dit : « S'il est vrai que je dois devenir un Buddha, que l'empreinte du pied sacré soit imprimée sur mon manteau ! » On dit que son manteau s'éleva dans les airs sous la forme d'un héron, et, quand il retomba, il portait imprimée l'empreinte divine. L'évêque est depuis considéré comme un *bodhisatta*. Il s'agissait maintenant de trouver l'empreinte imprimée sur le bord du ruisseau, et ce fut très aisé, car elle émettait une vive lumière. Un *cetiya* (birman *ḷeḷī*) fut construit sur chacune des deux empreintes, qui depuis ce temps attirent, chaque année, des milliers de pèlerins de toutes les provinces de la Birmanie.

# ÉTUDES INDOCHINOISES

PAR M. ÉDOUARD HUBER

*Professeur de chinois p. i. à l'École française d'Extrême-Orient*

## I. — LA LÉGENDE DU RĀMĀYAṆA EN ANNAM

Elle est racontée en quelques lignes, sous le titre de 夜叉王, « Le Roi des Démons », dans une collection de légendes historiques annamites, le *Linh nam trich quai* 嶺南摘怪. La dernière rédaction de cet ouvrage ne paraît guère remonter au-delà de l'avant-dernier siècle, puisqu'il mentionne des événements qui se passèrent sous la dynastie des Lê. Les copies en sont nombreuses, mais leur contenu n'est pas toujours le même, des morceaux ayant été ajoutés dans celle-ci ou retranchés dans celle-là.

Dans la légende annamite, Rāma et Sītā reçoivent des noms de fantaisie ; mais Daçaratha et Rāvaṇa sont exactement désignés, le premier par son nom « Dix-Chars », le second par une de ses épithètes fréquentes, « Dix-Têtes », Daçānana. Le narrateur annamite localise la légende au Campā, et c'est une raison de croire qu'il ne faut pas chercher son origine dans un des *Daçarathajātaka* du canon bouddhique chinois, mais qu'elle est le lointain écho de ce qui a dû être l'épopée nationale des Chams, aujourd'hui perdue.

« Jadis il y avait en dehors des frontières de l'Annam et de l'Àu-lạc 獬貉 un royaume appelé le royaume de Diêu-nghiêm 妙巖. Le roi de ce royaume était appelé le roi des Démons ou bien le roi Tráng-minh 長明, ou encore le roi Daçānana (十頭, « Dix-Têtes »). Au Nord de son royaume se trouvait le pays de Hô-tôn-tinh 狐孫精, où régnait le roi Daçaratha (十車, « Dix-Chars »). Le prince héritier, fils du roi, s'appelait Chung-Tur 徹姿 ; il avait une femme, qui s'appelait la princesse Bạch-Tĩnh 白淨. Elle était d'une beauté éclatante et n'avait guère de pareille sur la terre. Le roi des Démons la vit et s'éprit d'elle. Il envahit avec une armée le royaume de Hô-tôn-tinh, s'empara de la princesse et la ramena chez lui. Le prince Chung-Tur, enflammé de colère, se mit à la tête d'une armée de singes. Les singes se frayèrent une route en comblant la mer avec des montagnes arrachées ; le royaume de Diêu-nghiêm fut conquis et le roi des Démons tué. On ramena la princesse Bạch-Tĩnh dans son pays.

« La nation des Hô-tôn-tinh était d'une race simiesque et les Chams actuels sont leurs descendants. »

II. — « THIL » OU « THEI »

Dans le 4<sup>e</sup> numéro du tome IV du *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* (pp. 897-977), M. FINOT a publié et traduit les importantes inscriptions sanskrites et chames du cirque de Mī-son. De nombreuses difficultés subsistent encore dans l'interprétation de celles de ces inscriptions qui sont rédigées en cham. Nous avons tenté ici d'en résoudre quelques-unes par la comparaison des mots chams avec des mots vieux-javanais (*kawi*) qui leur sont manifestement apparentés. Nous sommes du reste convaincu que cette méthode d'interprétation du vieux cham peut être généralisée et l'étroite parenté du cham et du *kawi* ne fait aucun doute pour nous. Je dois mes meilleurs remerciements à mon ami, M. MAITRE, qui a bien voulu collaborer à cet essai.

Dans une note aux *Inscriptions de Mī-son* (pp. 914-915), M. PARMENTIER a tenté de déterminer par des calculs empiriques la valeur en grammes du *thil* ou *thei*, dont il est souvent question dans les inscriptions, et de sa subdivision, le *dram*. M. P., si j'ai bien compris son raisonnement, a fondé ses calculs sur l'hypothèse que certains objets d'offrandes mentionnés dans les inscriptions, par exemple les *kloñ*, les *batā* et les *mukuṭa*, devaient avoir été d'une forme et, partant, d'un poids à peu près invariables. Or leur poids en *thil* et en *dram* est souvent spécifié sur les stèles dédicatoires ; et comme, d'autre part, quelques-uns de ces objets nous ont été conservés dans les dépôts confiés à la garde des Moïs (v. supra, *Le Trésor des rois Chams*), il est possible d'établir une relation entre le poids en grammes de ces objets et le poids en *thil* d'objets analogues connus par les inscriptions. Malheureusement ces calculs donnent dans tous les cas une valeur différente pour le *thil*, et M. P. a été réduit à déterminer la valeur approximative du *thil* en faisant la moyenne des valeurs extrêmes obtenues : ce poids moyen serait de 14 gr. 3 ou de 18 gr. 2.

Remarquons que la valeur extrême obtenue pour le *thil* par M. P. est de 37 grammes : nous croyons pouvoir démontrer que c'est à ce chiffre qu'il faut se tenir.

Le mot *thil* est manifestement le mot javanais et malais *tahil*, qui existait déjà sous la même forme en *kawi* (cf. VAX DER TUUK, *Kawi-Balinesch-Nederlandsch Woordenboek*, tome II, p. 560). La disparition de l'a devant une aspirée est un phénomène fréquent en cham ; comparez par exemple : vieux-cham *thuv*, « savoir » ; *kawi tahu*, « être expérimenté » ; v. cham *bharuv*, « nouveau » ; malais *bahāru*, « nouveau ». Le mot *tahil* est plus connu sous sa forme européanisée *taël* et dans son application au système des poids et des monnaies de la Chine. Il est remarquable que le poids du *tahil* malais soit encore identique à celui du *taël* chinois. Le poids exact de ce dernier est de 37 gr. 78 : FAVRE donne pour le premier 37 grammes environ. D'autre part VAX DER TUUK indique pour la valeur du *tahil* dans les textes *kawi* le poids d'un « rijksdaalder », c'est-à-dire 37 gr. 5 environ. L'identité du nom d'une part et

d'autre part la constance de la valeur du *tahil* permettent de croire que la valeur du *thil* cham doit aussi être fixée à 37 grammes ou 37 gr. 7.

YULE (*Hobson-Jobson*, 2<sup>e</sup> éd., p. 884) estime avec CRAWFURD que le mot malais *tahil* doit venir de l'indien *tola*. Mais outre que le poids du *tola* et celui du *tahil* diffèrent considérablement, *tahil* est une forme substantive du verbe vieux-javanais *tahil*, qui veut dire « peser, avoir un poids ». C'est de la même manière que le mot *picul* (malais *pikul*) vient du verbe *pikul*, « porter sur l'épaule ». L'hypothèse d'une dérivation indienne est donc superflue.

*Thil* se présente encore dans les inscriptions chames sous la forme *thei*. Cette forme alternative du mot n'est pas unique dans les langues malaises. C'est ainsi qu'en makassar, au lieu de *tahil*, on dit *tei* (1). Notons que les formes *tahe*, *taies*, *taye*, *taey*, se trouvent plus d'une fois dans les anciens auteurs européens à la place de *taël*. On a expliqué le fait (*Hobson-Jobson*, *loc. cit.*) en supposant que ces formes avaient probablement été introduites par l'intermédiaire du portugais, dans lequel l'*l* final du singulier *taël* se change au pluriel en *s*. Mais peut-être l'existence dans les langues malaises de la seconde forme *tei* nous dispense-t-elle de recourir à cette hypothèse.

Quant au mot *dram*, il est évidemment identique au sanskrit *dramma* (du grec δραμα; arabe et hindi, *dirham* ou *diram*). Le *dram* est une subdivision du *thil*; comme le plus haut nombre de *dram* mentionné dans les inscriptions est 9, M. PARMETIER (*loc. cit.*) a émis l'hypothèse que le *thil* devait se subdiviser en 10 *dram* plutôt qu'en 12. Nous n'avons aucun moyen de résoudre sûrement la question. Notons toutefois que d'après WILSON (*Glossary of Indian terms*, p. 143), le poids du *diram* indien est égal à 46 grains 5, c'est-à-dire environ 3 grammes. Si nous avons des raisons sérieuses de croire que le *dram* cham ne devait pas différer beaucoup du *diram* indien, nous pourrions en conclure, contrairement à l'opinion de M. P., que le *thil* se subdivisait en 12 *dram*. Mais la question ne peut pas encore être considérée comme tranchée.

### III. — LE CLAN DE L'ARÉQUIER

Dans l'inscription XII, B, de MĪ-SON, le roi Çrī Harivarmadeva déclare être né dans le *Kramukavañça*, c'est-à-dire le clan des Aréquiers, et le composé sanskrit *Kramukavañça* est immédiatement suivi des mots chams *vayaui pinan*. M. FINOT a bien reconnu dans *pinan* le mot malais qui signifie aréquier

(1) Cf. MATTHES, *Makassarsch-Hollandsch Woordenboek*, 2<sup>e</sup> éd., p. 464. Matthes transcrit *tāi*; mais, dans son système de transcription, à équivaut à *e* bref. Le fait qu'en makassar la dentale dans *tei* n'est pas aspirée ne fait pas obstacle à l'identification, la dentale aspirée n'existant pas, ou n'existant plus, en makassar ni en général dans les langues malaises modernes.

(*kramuka*). Reste à déterminer le sens de *vayauñ*. Dans le *Rāmāyaṇa* vieux-javanais, dont la rédaction remonte au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle, nous lisons (sarga XVI, stance 39) les vers suivants (mètre *vaṃṣapatrapatita*):

*Pārçva nikañ Suvela ya kabeh paḍa makayukayu |*  
*vvah mamayañ payaṅgu masēkar<sup>(1)</sup> mṛdu paḍa rahayu ||*  
*ñkā ri lègalnya maratottama malala hayu<sup>(2)</sup> |*  
*çuddha sēkarnya yeka maputih kadi ta ya gumuyu ||*

Les flancs du Suvela sont entièrement couverts d'une végétation luxuriante :  
Les fruits mûrissent, les *priyaṅgu* sont en fleurs, suaves et magnifiques ;  
Dans la plaine qui s'étend, superbe, à perte de vue,  
D'une blancheur immaculée, les fleurs semblent sourire<sup>(3)</sup>.

Le verbe *mamayañ* signifie « bourgeonner, pousser, mûrir » ; le préfixe *ma* est un préfixe verbal. L'identité du mot kawi *mayañ* avec le mot cham *vayauñ* ne fait pas de doute ; les labiales *m*, *b*, *v* permutent constamment dans les langues malaises. Nous nous bornerons à citer un exemple qui présente cette triple permutation. C'est celui du mot javanais *amuk* (malais *amok*) qui a passé en anglais avec son sens dans l'expression « to run amok ». Ce mot vient du

---

(1) Ce verbe est formé du préfixe verbal *ma* et du mot *sēkar*, qui veut dire « fleur ». Le mot kawi *sēkar* est sûrement identique au mot vieux-cham *sakar*, qui revient plusieurs fois dans les inscriptions de Mī-son et notamment trois fois dans l'inscription XXIV, A. Dans cette inscription il s'agit donc d'offrandes de fleurs d'or. On sait du reste qu'au cours des fouilles exécutées à Mī-son par MM. PARMENTIER et CARPEAUX, des fleurs d'or ont été retrouvées en même temps qu'une tiare et des bijoux également en or.

(2) Dans ce pāda une faute d'impression dans l'édition de M. KERN a dû faire sauter deux syllabes après *ñkā ri*.

(3) On sait que dans la poésie indienne l'idée de sourire est associée constamment avec l'idée de blancheur. Un autre exemple de cette association des deux idées se trouve aux vers 12-14 du premier chant du *Rāmāyaṇa*, dans la description d'Ayodhyā :

*Hayu niñ svargga tuwi masor | de niñ Ayodhyā purātīçaya ||*  
*suka niṅyakāla menak | riñ rēñrēñ towi riñ lahru || 12 ||*  
*Sakveh niñ mūlya kabeh | kanaka rajala len mañik hana ñkāna ||*  
*yāñkēn huntunya pulih | gumuyuguyūñ svargga sor denya || 13 ||*  
*Hanā ta umah kanaka mañik | kinulilīnan ikan taman rāmya ||*  
*varakanyakā mamēnamōñ | surāpsarīlulya riñ Meru || 14 ||*

La splendeur du ciel s'efface entièrement devant la ville d'Ayodhyā,  
Eternellement heureuse et fortunée, dans la saison pluvieuse comme dans la saison chaude.  
Tous les trésors, l'or, l'argent et les pierres précieuses s'y trouvent.  
Après de (la gaité de) ses dents blanches, le sourire joyeux du ciel est vaincu.  
Il y a là des maisons de pierres précieuses, entourées de parcs délicieux.  
Où s'éjouissent de charmantes adolescentes, pareilles aux célestes Apsaras du mont Meru.

vieux-javanais *vuk*, « assaut furieux » (1), et le même mot se trouve dans le mot cham moderne *mabök*, « ivre ».

S'il en est ainsi, le sens de *mayañ* paraît très rapproché du sens original de *vaṃça*, qui signifie en effet au propre « pousse (de bambou), rejeton », et n'a que métaphoriquement le sens de « descendance, clan ». Cette identification est confirmée d'une manière décisive par la version balinaise du *Rāmāyaṇa*, qui a été faite, on le sait, sur le texte kawi. En effet, dans cette version (2), le mot *mamayañ* du texte cité plus haut est rendu en balinaise par *mabañsah*, où l'on retrouve le mot sanskrit *vaṃça* avec le préfixe verbal *ma*. Ainsi donc les auteurs javanais et balinaise considéraient bien les mots *vaṃça* et *mayañ* comme équivalents.

Donc *vayauiñ* = *mayañ* = *vaṃça*. Mais dans l'expression *vayauiñ pinañ* de l'inscription chame, *vayauiñ* est employé dans le sens de « famille » ou « clan », et non pas dans son sens propre de « bourgeon » ou « pousse ». On ne peut guère douter qu'en malayo-polynésien pur le mot ait signifié uniquement « bourgeon ». Mais comme à un moment donné on s'en est servi pour traduire le mot *vaṃça*, dont le sens propre est à peu près le même, il a suivi la fortune de ce mot et a fini par en prendre tous les sens et en particulier celui de « famille » (3). Il est remarquable que Chams et Javanais, lorsque le difficile problème s'est posé à eux de trouver en leur langue des équivalents aux mots indiens, aient choisi, pour rendre le mot *vaṃça*, précisément le même mot *mayañ* ou *vayauiñ*; et, comme cette concordance n'est pas isolée, on est invinciblement amené à se demander si tout ce grand travail de traduction des termes indiens dans les langues malaises n'a pas eu son origine dans un centre unique.

Ainsi les mots *vayauiñ pinañ* de l'inscription de Mī-son sont une simple traduction en cham de l'expression sanskrite *Kramukavaṃça*, qui les précède immédiatement. Cette répétition en cham d'une expression sanskrite est du reste

---

(1) L'existence du mot en kawi prouve qu'il n'y a nullement lieu, comme le croyait YULE (*Hobson-Jobson*, 2<sup>e</sup> éd., p. 19) de rechercher l'origine du mot malais dans un mot « malabar ».

(2) JUYNBOLL, *Kawi-Balinesesch-Nederlandsch Glossarium op het oudjavaansche Rāmāyaṇa*, p. 396.

(3) Ce n'est pas le seul cas où le mot sanskrit et le mot malais par lequel on l'avait traduit ont fini par prendre toutes les acceptions l'un de l'autre, bien que primitivement ils n'en avaient qu'une en commun. M. KERN (*Bijdragen tot de Spraakkunst van het Oudjavaansch*, in *Bijdr. tot de Taal-, Land- en Volkenk. van Ned. Indië*, 2<sup>e</sup> série, tome VI, p. 241) donne un exemple, où, à l'inverse du cas que nous venons de citer, c'est le mot sanskrit qui a pris les sens dérivés de son équivalent kawi. Le mot kawi *dudū*, « séparé, différent », a été employé pour traduire le mot sanskrit *bhinna*. Mais *dudū* veut dire aussi « à part, extraordinaire, extrêmement grand, énorme », et *bhinna* dans l'usage javanais a fini par prendre aussi ce sens, par exemple dans ce passage du *Smaradahana kawi*: *Bhinna himpèr khagendra*, « énorme comme Garuda ».

loin d'être exceptionnelle dans les inscriptions de Mī-son. Par exemple dans l'inscription xxii, A, *savāhyābhyantara* est immédiatement suivi de son équivalent cham *liñāv dalam*, qui signifie également « à l'extérieur et à l'intérieur ». Je citerai encore un autre exemple plus curieux : c'est (inscription xvi, A) le mot *viddhi*, « coutume, règle », traduit par le mot cham *tanatap*. Le kawi nous permet de comprendre ce mot. *Tanatap* est certainement dérivé d'un mot \**latap* (kawi *tatā*, soundanais *tata*, balinais *dabdab*, malais *tetap*), qui signifie « régler, fixer ». Ce mot est lui-même une forme à redoublement (1) de \**lap*, qui existe en kawi avec le sens de « sur une seule ligne, aligné » (2). *Tanatap* est un passif de *tatap* obtenu par l'infixation de *n* précédé d'une voyelle qui est *i* en kawi, mais qui paraît être régulièrement *a* en vieux-cham (3). *Tanatap* signifie donc « être fixé, ce qui est fixé », c'est-à-dire « la règle, la loi, *vid-dhi* » (4).

L'inscription qui nous apprend que le roi Çrī Harivarmadeva était né dans le Kramukavañça, « race éminente dans l'Etat de Campā », nous apprend aussi (A, 2) que son père, le roi Praleyecvaradharmarāja était de la famille du Cocotier, Narikelā, et que c'est sa mère qui appartenait au clan de l'Aréquier. Comme M. FINOT l'a déjà remarqué, le fils fait donc partie du clan de la mère

(1) Pour les formes à redoublement en kawi, cf. KERN, *Stamverdubbeling in't Kawi*, in *Bijdr. tot de Taal- en Volkenk. van Ned. Indië*, 4<sup>e</sup> série, tome I, pp. 519-522.

(2) JUVNBOLL, *loc. cit.*, p. 205.

(3) Sur la formation du passif en kawi par l'infixation de *in* voir KERN, *Bijdr. tot de Spraakk. van het Oudjav.*, *loc. cit.*, 6<sup>e</sup> série, t. IX, pp. 180-183. La forme *linatū* (= *linu-tap*) est du reste attestée en kawi ; cf. JUVNBOLL, *loc. cit.*, p. 202, s. v. *taṭū*.

(4) L'habitude de faire suivre le mot sanskrit de sa traduction en langue indigène paraît avoir été aussi générale à Java qu'à Campā. Par exemple dans une inscription kawi du roi Harivaṃçottuṅgadeva de 762 çaka (840 A. D.), dont le texte a été publié par COHEN STUART (*Kawi Oorkonden in facsimile, met Inleiding en Transscriptie*, II, 8 a, 1-2 ; p. 9), on lit la phrase suivante : *Manibākna çapatha mañmañ irikañ vvañ asiñ maharēp mañleburānugraha çrī mahārāja*, « Que la malédiction tombe sur celui qui voudrait détruire les privilèges accordés par S. M. le Mahārāja ». Dans ce texte, *mañmañ* est la traduction javanaise de *çapatha*. J'en citerai encore un exemple, où les deux mots, le mot sanskrit et le mot kawi, forment un composé, qui est mentionné dans un texte chinois, mais dont la forme véritable n'a pas encore été restituée. M. PELLIOT a signalé (*BEFEO*, IV, p. 510) un passage du *Song che* 宋史 (k. 489, p. 7<sup>ro</sup>), d'après lequel « parfum » se dit, dans la langue du Chō-p'o (Java). 崑燉廬林 *k'ouen-touen-lou-lin* ; Ma Touan-lin donne la forme *k'ouen-touen-lou-ma* (嘛), que M. P. juge avec raison préférable. M. P. a cru retrouver dans ce mot les deux mots arabes *kundur* et *rūm*, « encens du Roum ». Mais il n'est pas douteux que *k'ouen-touen-lou-ma* soit une transcription du mot kawi *gandharūm* « parfum », composé de deux mots, l'un sanskrit, *gandha* (javanais moderne, *gondā*) et l'autre kawi, *rūm*, qui ont l'un et l'autre le sens de « parfum ». Il est remarquable, mais nullement étonnant ni exceptionnel, que le mot *gandharūm* ait passé avec son sens du javanais en birman, où il est encore d'usage courant : c'est sûrement à tort que, faute d'avoir reconnu l'origine javanaise de la seconde partie du mot, le dictionnaire birman-anglais de JUDSON et STEVENSON la rattache au mot birman *ārum*, « objet des sens ».

et non pas de celui du père. Ce fait donnerait à croire qu'il existait au Campā, comme encore aujourd'hui chez plusieurs peuplades malayo-polynésiennes, une organisation matriarcale.

Sur ces clans de l'Aréquier et du Cocotier les inscriptions ne nous donnent aucun renseignement. Toutefois il se trouve que dans une chronique malaise très postérieure, le *Sulalat 'ussalatin*, plus connu sous le nom de *Sedjarah malayu*, l'origine légendaire du clan royal de l'Aréquier au Campā est racontée en grand détail. Cet important passage, qui forme le chapitre XXI de la chronique (1), a déjà été transcrit et traduit par M. Aristide MARRE (2). Nous ne citerons par suite ici que le commencement de ce récit, dans lequel on remarquera que le mot *mayañ* revient à plusieurs reprises :

*Ada sa-pohon pinan hampir astana raja Campa. Maka pinan itu bermayañ terlalu besar mayañña. Dinantikan meñurai tiada meñurai. Maka kata raja Campa pada sa-orañ hambaña : panjat olihmu pinan itu lihat apa dalam mayañ pinan itu. Maka dipanjat olih budak itu, lalu diambilña mayañ itu dibawaña turun. Maka olih raja Campa dibelahña mayañ pinan itu, maka dilihat baginda didalam mayañ itu sa-orañ budak laki-laki terlalu baik parasña. Maka seludañ mayañ itu menjadi goñ Jebañ namaña, maka birai seludañ itu menjadi sa-bilah pedañ beladau itulah pedañ karajaan raja Campa. Maka terlalu kasukaan raja Campa beroliñ budak itu, maka dinamaiña raja Po Kloñ.*

« Il y avait un aréquier près du palais du roi de Campā. Or cet aréquier avait une grappe florale d'une grosseur extraordinaire. Le moment de l'éclosion venu, elle ne s'ouvrit pas. Alors le roi de Campā dit à un de ses serviteurs : « Grimpe sur cet aréquier pour voir ce qu'il y a dans cette grappe. » Le jeune serviteur monta sur l'arbre, prit la grappe et l'apporta en en bas. Le roi de Campā fendit cette grappe d'aréquier et il vit à l'intérieur un petit enfant au visage d'une extrême beauté. La spathe de cette grappe devint ce qu'on appelle le *Gong Jebañ* (3) et la pointe de cette spathe devint l'épée qui est l'épée royale des rois de Campā. Le roi de Campā se réjouit extrêmement d'avoir trouvé cet enfant, et il le nomma le prince Po Kloñ.

La chronique rapporte ensuite plusieurs histoires, dont l'une cherche à rendre compte du respect des Chams pour la vache ; Po Kloñ, devenu grand, épousa la fille du roi de Campā, succéda sur le trône à son beau-père à la mort de celui-ci et fonda une ville immense, enfermant sept collines, qui reçut le nom de Bal (4).

---

(1) Edition de Leide en caractères arabes, 1884, pp. 228-255.

(2) *Madjapahit et Tchampa*, in *Centenaire de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes*, 1895, pp. 95-115.

(3) Mot à mot, le « gong-bouclier ». Ce gong et l'épée sont donnés dans ce texte comme les *regalia* des rois de Campā.

(4) Dans Po Kloñ on a reconnu l'appellation honorifique contenue dans le nom du roi mythique Po Kloñ Garai ; et pour l'identification du mot Bal, il suffira de rappeler le nom de l'ancienne capitale chame, Bal Hangov.

Quant à l'origine du clan des Cocotiers, il semble qu'un souvenir en subsiste dans un conte cham recueilli par LANDES (1) : c'est l'histoire d'un enfant miraculeux, tout pareil à une noix de coco, qui épousa la fille du roi de Campā et devint roi à son tour.

Telles sont apparemment les légendes qui avaient cours au Campā sur l'origine de deux grandes familles, la famille de l'Aréquier et la famille du Cocotier, dans lesquelles les souverains du pays paraissent s'être recrutés à une certaine époque. Peut-être faut-il voir dans ces dénominations et dans ces légendes populaires les dernières traces d'un totémisme végétal primitif.

#### IV. — PADĀTI, « CHAR » OU « FANTASSIN » ?

L'inscription XIV, A de Mī-son rapporte les méfaits commis par des ennemis qui avaient envahi le Campā et s'y étaient installés en maîtres. Au nombre des choses qu'ils pillèrent et emportèrent en trophée, elle énumère les *açva, gaja, rata, padāti*. Dans cette énumération il n'est pas douteux qu'il faille reconnaître le *caturaṅga* de l'Inde, c'est-à-dire les quatre corps ou armes de l'armée indienne : cavalerie, éléphants, chars et fantassins. La graphie *rata* pour *ratha* n'est pas pour étonner dans une inscription chame d'une époque déjà tardive. La difficulté est le sens de *padāti*, et l'on comprend que M. FINOR ait hésité à traduire le mot. Il est en effet assez étrange que des fantassins fassent partie du butin rapporté par les envahisseurs. La chose, à vrai dire, n'est pas impossible. Il se pourrait que le rédacteur de l'inscription, entraîné par le plaisir de citer jusqu'au bout l'expression sanskrite qui désigne le *caturaṅga*, ait mis « fantassin » là où il aurait dû mettre simplement « homme » ou « prisonnier ». C'est à vrai dire l'hypothèse la plus naturelle et celle à laquelle nous nous arrêterions sans hésiter, si nous ne trouvions pas dans les langues malaises modernes un même contresens inexplicable sur le mot *padāti* qui a fini par signifier « char » au lieu de « fantassin ».

*Padāti* en soundanais, *pēdati* en javanais et en malais, signifie « char » : le mot est passé avec ce sens dans la langue courante et est mentionné dans tous les dictionnaires. On aurait peine à l'identifier au sanscrit *padāti*, si nous ne pouvions pas, grâce à la version balinaise du *Rāmāyaṇa*, saisir sur le fait l'apparition de ce contresens qui a eu une si grande fortune.

Dans le *Rāmāyaṇa* kawi, d'après le glossaire de JUYNBOLL, le mot *padāti* revient sept fois. Il suffira d'en citer ici un exemple (sarga XXI, st. 166 ; mètre *mālini*) :

---

(1) *Noix de Coco*, in *Contes Ijames, traduits et annotés*, pp. 9-55.

*Umētu ta sira riñ prañ dōni vadvō nirōkveh  
gaja ratha kuda sāmpun yālilah mvañ padāti |  
vvara ta ratha nirāgōñ kyāti Sindhāsya nāma  
kuda nira si Vrkāsyañuñ humir yānivāryya |*

Pour prendre part à la bataille, (Dhummākṣa) mit en ordre toutes ces troupes.  
Il disposa ses éléphants, ses chars et ses chevaux, en même temps que ses *padāti*.  
A son char excellent et formidable, fameux sous le nom de Sindhāsya.  
Était attelé son cheval Vrkāsya, l'irrésistible.

Dans ce passage, tout indique que *padāti* signifie bien « fantassin », et il en est de même dans les six autres passages mentionnés par JUYNBOLL. Or JUYNBOLL signale que dans quatre cas le mot *padāti* a été rendu dans la version balinaise par un autre mot sanskrit, *çakaṭa*, « char », tandis que *ratha*, sans doute pour mettre une légère différence entre les deux mots, est glosé par *syandana*, « véhicule ».

Nous ne savons pas si le contresens a été fait pour la première fois par les traducteurs balinaise du *Rāmāyaṇa* ou s'il avait déjà cours avant l'époque à laquelle ils ont rédigé leur version. Toujours est-il qu'il s'imposa fort rapidement, et apparemment sans résistance, aux Javanais et aux Malais.

Ce n'est pas, du reste, le seul exemple d'un contresens qui ait été imposé par la version balinaise du *Rāmāyaṇa*. BRANDES (1) a montré que le sens de « le monde entier » qu'a en javanais le mot *jagatpramudita* s'explique par un contresens commis par les glossateurs balinaise sur un vers du *Rāmāyaṇa*.

Nous ne voulons nullement conclure de là que le *padāti* de l'inscription chamé de la fin du XI<sup>e</sup> siècle ait déjà le sens de « char » ; mais nous avons pensé que la curieuse et uniforme déformation de sens subie par ce mot dans les langues malaises méritait d'être signalée.

## V. — LE JARDINIER RÉGICIDE QUI DEVINT ROI

Il n'y a pas de légende plus populaire au Cambodge que celle de Nāy Trasak Paëm (2), le jardinier régicide qui devint roi. Cette légende est du reste racontée dans une chronique khmère dont MOURA (3) et M. AYMONIER (4) paraissent avoir eu entre les mains des versions quelque peu différentes. Sous le règne d'un

---

(1) *Bijdrage tot de vergelijkende Klankleer der westersche Afdeeling van de maleisch-polyneisische Taalfamilie*. Appendix, p. 2.

(2) នាយ [គុសក៏ ត្រៃម, ou Tā Trasak Paëm នាយ [គុសក៏ ត្រៃម, « le Vieillard aux concombres doux ».

(3) *Le royaume du Cambodge*, t. II, pp. 22-25.

(4) *Chronique des anciens rois du Cambodge*, in *Excursions et Reconnaissances*, n° 4, 1880, p. 149 sqq. et notamment p. 152, 155 et 177.

souverain, dont la chronique, suivant M. AYMONIER, ne donne pas le nom et qui est appelé dans sa version le « Roi folâtre », un jardinier était renommé pour son habileté à faire pousser des concombres délicieux et était connu, à cause de cette spécialité, sous le nom de Nāy Trasak Paëm, « le Chef des concombres doux ». « Il faisait souvent, dit MOURA, cadeau de ce légume au roi qui l'appréciait et qui finit par ordonner au jardinier de lui réserver en totalité la récolte de son jardin. Le jardinier ayant fait connaître qu'on le volait pendant la nuit, Sa Majesté lui donna une lance et le droit de tuer avec cette arme, sans risquer d'être poursuivi, tous les voleurs de concombres. Pendant une nuit sombre, le roi ayant voulu s'assurer si le jardinier faisait bonne garde, sortit de son palais sans escorte et s'en alla pénétrer dans l'enclos réservé. Le jardinier l'aperçut, sans qu'il lui fût possible de le distinguer assez pour le reconnaître, et, croyant avoir affaire à un voleur, il jeta sur lui la lance et l'atteignit mortellement.

« Le trône devint vacant et le roi n'ayant pas laissé d'enfant mâle, on était dans un grand embarras pour lui trouver un successeur. Les hauts dignitaires du royaume portèrent leur choix sur le meurtrier de leur roi, Nāy Trasak Paëm (1). Cet homme, après tout, avait tué le roi en exécutant ponctuellement les ordres de S. M., et on ne pouvait lui en faire un crime ; on lui tenait compte, au contraire, du courage qu'il avait déployé à cette occasion. De plus, le peuple attribuait des dons spéciaux, accordés par les dieux, à un homme qui cultivait les concombres comme tout le monde et en obtenait de qualité si supérieure. Ces considérations déterminèrent le choix des grands mandarins ; ils marièrent le jardinier avec la fille du feu roi et ils lui firent gravir, bon gré mal gré, les marches du trône. »

La chronique cambodgienne, d'après M. AYMONIER, place en l'an 1272 de l'ère du Buddha, c'est-à-dire en 729 de l'ère chrétienne, un grand déluge qui inonda la capitale du Cambodge. La chronique place ensuite le règne d'un « marchand de bœufs », puis celui du « Roi folâtre », Sdâc Pāl (2), qui, dit-elle (p. 152), « ne songeait qu'aux divertissements », puis celui du jardinier régicide. S'il fallait ajouter une créance quelconque à la chronologie de ce document, c'est donc vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère qu'il faudrait placer le règne du « Chef des concombres doux ». Hâtons-nous d'ajouter que les inscriptions ne permettent nullement de croire que ce roi légendaire ait existé à cette époque, ni du reste qu'il ait jamais existé.

Les Cambodgiens considèrent encore l'événement comme parfaitement historique. Ils font même du Roi Jardinier le fondateur de la dynastie actuelle, et

---

(1) Nous substituons la transcription admise par l'École française d'Extrême-Orient à celle de MOURA.

(2) ស្ថាប ព័រល

la lance avec laquelle il aurait tué son prédécesseur, est encore conservée, dit-on, au palais de Phnom-Penh.

On sait qu'il existe deux chroniques du Cambodge. L'une, de beaucoup la plus importante, et qui porte sur les événements relativement récents, commence avec l'année 1340 de notre ère, époque à laquelle régnait à Angkor, nous dit-elle, le roi Prāh Bāt Samtec Prāh Barom Nipān Bat (1). L'autre, celle dont une recension a été traduite par M. AYMONTIER, porte au contraire sur la première partie, entièrement fabuleuse, de l'histoire du Cambodge. Telle qu'elle avait été remise d'abord à M. AYMONTIER, elle se terminait avec le règne du Roi Jardinier, auquel elle donnait pour fils aîné et pour successeur immédiat Nipān Bat. Il y avait dès lors entre les dates données par cette chronique et celles de la chronique qui place le règne de Nipān Bat au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, un écart d'environ 600 ans. M. AYMONTIER nous informe (p. 155) qu'il en fit la remarque au bonze qui lui avait fourni la chronique, et que, frappé de cette observation, son informateur « compulsa de nouveau ses sources » et lui fournit une version nouvelle dans laquelle toute une série de rois avait été intercalée entre le Roi Jardinier et Nipān Bat. Ce petit incident suffit à montrer la manière dont les Cambodgiens traitent et manipulent leur chronique et la confiance qu'ils méritent comme historiens. Retenons seulement que si Nipān Bat est encore un personnage d'une historicité très douteuse, Nāy Trasak Paēm appartient sûrement au domaine de la pure légende.

Or il se trouve qu'une légende exactement identique à celle du Roi Jardinier de la chronique khmère a cours aussi en Birmanie et qu'elle y est l'objet d'une confiance non moins forte qu'au Cambodge. On la rencontre en effet non seulement dans les légendaires, mais aussi dans les deux chroniques birmanes qui ont le plus d'autorité, le *Mahayazawin* (écrit *Mahārājan*) et le *Pagan-yazawin*. Cette dernière chronique, qui raconte l'histoire de la dynastie de Pagan, à laquelle mit fin l'invasion de l'armée de Khubilai Khan, n'existe encore qu'en manuscrit. C'est pourquoi je pense utile de donner *in-extenso* la translittération et la traduction du passage qui rapporte la légende du Roi Jardinier (2).

---

(1) [တဲး ဗျာဒ် နိပဉ္စိတံ] [တဲး ဗိဝိဗ္ဗိဒ် နိပဉ္စိတံ ဗုဒ္ဓ]

(2) Pour la translittération du birman j'ai suivi le système usité pour le pâli et le sanskrit, sans tenir compte de la prononciation actuelle. Comme pour le tibétain, il est en effet impossible d'imaginer pour le birman une transcription qui tiendrait compte à la fois de la prononciation et de l'orthographe. La translittération pure et simple permettra du moins, en l'absence de types birmans, de reconnaître immédiatement le mot transcrit.

Pour les voyelles ou diphtongues que les Birmans ont été obligés d'ajouter à l'alphabet indien, j'ai adopté la transcription suivante : é représente l'e long, p. e. dans *pulé*, « perle » ; l'o long est rendu par ô, p. e. *tôk*, « frapper » ; la diphtongue qui est représentée dans l'écriture birmane par l'o indien surmonté du signe du *virāma*, est rendue par ao, p. e., *kyao-lhao*,

Sakkarāj 265 khu tvañ | sã tao Singhò sañ | mán aphae sò rok i | thò mán kã tarã nhòk lac lù rhi i | ratana sum pã nhòk lãñ lé mrat krañ ñò khrañ lac rhi i | tòn sù prañ sã tò cĩ pva mi-mi cĩ pva kò lãñ ma rha mi bhurã moun ma tò nhàn lãñ nán mha ma pyao ma pòk to nhòk sã pyao pã kacã mvé lyao sañ sã myã sañ | thò mán kò toñ sù krĩ lup krañ rvé im nim 22 | cãñ cim 16 | sak tao 58 nhac tvañ | vat tarã nhàn lyao evã kam ñrim tao mù khye sañ | thò mán kvay Ivan lhyañ | Sakkarāj 279 tvañ toñ sù krĩ mán phrac tao mù sañ | toñ sù krĩ mán phrac so akrón kã | taram so akhã kachun la ne pũ prañ so akhyin tvañ Singhò mán to kacã le sao bøl pã mhũ mat tò nhàn kvé rvé mrán khañ ta yok nhàn sã | cĩ tao thamán sok tao re alhvan chà mvat so kròn Nong-ũ sò rhè rhu aprañ mrán kò nhan le sao | toñ sù krĩ ta yok sañ nok chan mre mhùn mvé-mvé nhàn sakhvã pañ kò pòn sañ rvé pòn cañ so sakhvã pañ sañ khvé nay nõ kò cò sa kè sò tvé ra rvé sĩ sañ kò mán krĩ mrañ lhyañ mrán ka sak mha sakhvã kò cã mañ chvat lhyañ | toñ sù krĩ sañ ma pro ma chò ña sakhvã sĩ kò chvat rá bhi sa kã hu | tũ rván rổ nhàn cit chổ mán pã mố kã ù chak kò ròk le rvé thò tvañ pañ anicca rok le sañ | yãñ sò phrac ra kã mán ré sañ kyay bhi i | hu tho akhã mrán khañ sañ tống ré prañ ré mán ré mán khvãn kò cã ña sao | mán krĩ kò toñ sù krĩ ròk rvé se chùm sañ hu | mi bhurã mhũ mat tò kò pro khye sa phrãñ nhan sao lãñ yum phvay ma tañ | aprac (1) lãñ ma kán prañ tván prañ pa | rahán rhan lù tò sao lãñ canòn canañ phrac rá i | i aré kã to arap nhòk ña khyãñ sa lhyañ phrach so kròn lak sañ toñ sù krĩ nhàn takva sak-se pru rvé akrón kò pro ra saphrãñ | sãñ tãñ yum krañ rá sañ | krañ rhi rvé hay toñ sù krĩ pa sò so kròn mán krĩ kò ase ròk bhi sa nañ chò lhyañ | toñ sù krĩ i sò chò pran i | hay akhyãñ nán mán krĩ sañ ma tòn ma ráam pẽ ña sakhvã sĩ kò chvat bhi so kròn ròk sañ ta kã chò lhyañ | hay toñ sù krĩ mán kò sat so sù sañ mán i kóy cã mán lup ra mřé phrac sañ yakhu lók rvé mán pru ra mañ mrán khañ chò lhyañ | toñ sù krĩ i sò chò pran i | hay akhyãñ ná kã mán ma lup tat | to khruñ kò sã khut thvañ rvé pok tũ lak yak sã lup tat sañ i | yakhu lãñ ña toñ yã (2) sakhvã pañ tò sañ khvé nay nõ cò bhi sa kè sò tvé ra rvé rhi sañ kò prac (3) khè rvé ná ma khañ bhi ta kã ma lók lò chò lhyañ | hay toñ sù krĩ mán lup so sù tò sañ toñ yã nhàn takva rve thĩ rve nán mán mi bhurã rve nve chan mrán amhũ amat lay yã mố mre lù sù nhàn takva capã chan tò kò pòn ra i | lók sã lók hu mrán khañ phvã yon lhyañ | i sò mhan ka lók mañ chò mha toñ sù krĩ kò mán vat mán cã chan rañ (4) ce prĩ lhyañ mrán tvañ tañ rvé lá khè sañ nhàn nán sò ri ta ro akhyin kò rok sao | mi bhurã á akrón myố kò krã lhyok i | mi bhurã lãñ lù ré lù yã mán khvãn cò mhu nhòk prañ cum so sù phrac rvé sò sañ krañ kò krañ mi pe sañ | hu mrán khañ kò khyĩ mvám tao mù i | ni bhurã lãñ prañ thẽ ré ma ñrim ma sak rhi mañ kò cò rvé | atván sã tò kò lãñ prañ sò ma thvak ce nhàn | prañ sù tò lãñ atván sò ma vañ ce nhàn | mán krĩ kóy tao ma kyám han pru tao mù rvé | toñ sù krĩ kò khunhac rak pat lùm kón mvan evã sut sañ sim mvé prĩ sao | mán khvãn mán ré tò kò svan sañ ná sván tao mù le i | khunhac rak lãñ rvé toñ sù krĩ sañ ati bhava nhòk pru khè bhũ so kusòl pakatũ pa thok ma so kròn alùm cum so mán rá mán ré tò kò kvãm si limmã lhyañ | mán ñi mán sã mán chve cò myố mán mhũ mán mat sahé sù kvay parohit punnã ca so mán parissat tò thvak vañ kacã mřé tòn ta yok ma kyan vañ ce amin tao thut pran rvé amin tao atõñ ta yok ma kyan kacã mřé tòn mán rañ prañ sò cãñ vé kra lhyañ | toñ sù krĩ lãñ mi bhurã asvan asañ upade atõñ mán sac pru so sù tò ne rá mřé phrac so sihásana ukañ pallañ thĩ phrũ ok nhòk alyok apat tãñ tay evã mán khãm kyãñ pa rvé mán i krak sare nhàn ne sañ kò | amat ta yok sañ | i sù kã

« Tonkin ». Des trois tons qui existent en birman, j'ai noté le premier par l'absence de tout signe, le second par un accent grave, le troisième par un accent aigu, p. e., *mrak*, « herbe », *pàn-gũ*, « araignée », *rhám*, « un Shan ». Des raisons d'ordre typographique m'obligent à noter l'*i* long et l'*u* long portant le troisième ton par *ĩ* et par *ũ*; p. e. *krĩ*, « grand », *tũ*, « creuser ».

(1) Ms. *apac*. (2) Ms. *rã*. (3) Ms. *pac*. (4) Ms. *yañ*.

nà tō arhañ ma hut ta kã hu tū rī ma kacã pé nok sō lhañ rvé ne le lhyañ | mi bhurã sañ sañ kyyan yut kō bhay (1) sū tha rvé thōñ pã ãm chō lhyañ | nãñ ũ nhōk mãñ cañ apũjao kham so kyok nat rup sañ tha rvé thōñ so krōñ thō amat své ãp saphrãñ se le sañ kō mhū mat parisat mirãñ kra sao asvé asã kō cã sok tat so blulū saphvay alhvan lhyañ krok rvam kra kun i | mi bhurã nay ta yok lãñ yakhañ amat kē sō ma lē ma cã ma thi mē mrañ arhañ ma mhat prap vay rō ñvat ma pru pran sañ kō lãñ rhé nãñ atū kyok sū ré nat rup sañ kvap pran le so krōñ se le i | tho nē mha ca rvé | mi bhurã mōñ ma kōy lup apōñ mhū mat ca so sū tō sañ krok rvam ro se lhyak | im nim 55 | cãñ cim 55 | sak tao 68 sao | nãñ kya i | akrōñ kã | Kyōñ Phrū mãñ nãñ tak mãñ so kha | nã mãñ rhi lyak bhay mãñ là ãm nãñ hu hãñ tá cañ | mi-mi kō khyī mrañ so nãñ ũ tvañ kyok sū ré rup tvãñ rvé khyã le rvé kam ñrim sañ | thō mãñ kvay Ivan lhyañ | Sakkarãj 512 khu tvañ Kvãm Chao Kyōñ Phrū mãñ phrac tao mù i | Kyōñ Phrū mãñ akrōñ kã |

« Dans l'année 265 de l'ère Sakkarãj (901) le roi Theingo daigna monter sur le trône. C'était un roi relâché dans la pratique du *dhamma* et qui négligeait le respect dû aux Trois Joyaux. Il s'occupa aussi peu de la prospérité de ses sujets que de son intérêt propre. Il dédaignait de s'égayer dans son palais avec la reine et ses concubines et n'avait qu'une passion, les promenades solitaires dans la jungle. Ce roi eut pour successeur un chef cultivateur. Il avait vécu 22 ans dans la vie privée, et 16 sur le trône, et, à l'âge de 38 ans, il daigna décéder selon ses mérites.

« Après la disparition de ce roi, en l'année 279 de l'ère Sakkarãj (917), le chef cultivateur daigna devenir roi. Et voici par quelles circonstances il devint roi. Une fois, c'était pendant une journée brûlante du mois de Kaçon (mai-juin), le roi Theingo alla se promener dans la jungle. Il ne s'était pas fait accompagner de ses soldats, de ses officiers et de ses ministres et n'avait avec lui que son écuyer. Une envie extrême lui vint de boire et de manger et il poussa son cheval rapide droit sur Nyaung-u (2). Là demeurait un chef cultivateur qui avait planté des concombres sur un terrain sarclé avec un soin amoureux : les moindres mottes, pas plus grosses qu'un cheveu, ne lui avaient pas échappé. Quand le roi vit les concombres qui pendaient à leurs tiges, comme de jeunes chiens aux mamelles de leur mère, il descendit de cheval et se mit à en cueillir, disant : « Je vais manger des concombres ». Mais le chef cultivateur, voyant le sans façon avec lequel il cueillait ses concombres, se mit dans une colère violente et avec le manche de sa pelle il asséna au roi un coup sur la nuque. Aussitôt la mort s'abattit sur le roi.

« Alors l'écuyer, songeant à la grandeur des intérêts qui réclament les soins d'un roi, et plein d'anxiété pour les affaires du pays et les intérêts de la royauté, fit ces réflexions : « Si je raconte à la reine, aux officiers et aux ministres qu'un chef cultivateur a frappé et tué le roi, ils ne croiront pas à la vérité de mes paroles. Ou bien, même si aucun blâme ne tombe sur moi, les habitants du royaume et les révérends religieux seront dans le trouble. Comme la chose s'est passée dans un endroit désert et en ma seule présence, il faudrait que je prisse à témoin le coupable, le chef cultivateur ; ainsi on croira peut-être mon récit. » Et il dit au chef cultivateur : « Pourquoi as-tu frappé et tué le roi ? » Le chef cultivateur répondit : « O toi, j'ai frappé ton roi, parce qu'il a cueilli de mes concombres sans me demander la permission. » L'écuyer dit : « O chef cultivateur, celui qui a tué le roi est tenu de le remplacer sur le trône. Suis-moi donc et sois roi ! » Le chef cultivateur répondit : « O toi ! je ne veux pas devenir roi ; j'ai défriché tout seul cette brousse ; tout seul j'y ai peiné avec ma houe ; je ne veux pas abandonner mes

(1) Ms. *pay*.

(2) Nyaung-u, sur la rive gauche de l'Irawadi, était un des quatre villages dont l'agglomération a formé, d'après les annales birmanes, la ville de Pagan. C'est maintenant le chef-lieu du district de Pagan et une station des bateaux de l'Irawaddy Flotilla Company où s'arrêtent les visiteurs pour les ruines de Pagan, qui en sont éloignées de quatre milles anglais environ.

concombres qui pendent à leurs tiges comme de jeunes chiens aux mamelles de leur mère. Je ne veux pas te suivre. » Mais l'écuver insista et dit : « O chef cultivateur ! Celui qui sera roi possédera non seulement ton champ, mais aussi le parasol d'or, le palais d'or, la reine, de l'or et de l'argent, des éléphants et des chevaux, des officiers et des ministres, les rizières, les terres hautes et basses, les habitants, le paddy et le riz décortiqué. Suis-moi donc ! » Le chef cultivateur répondit : « S'il en est ainsi, je veux bien te suivre. » Et l'écuver revêtit le chef cultivateur des robes et des ornements du roi ; il le fit monter à cheval et, lui disant de venir, il finit par arriver avec lui au palais, à la tombée du jour.

« Là il raconta à la reine tout ce qui s'était passé. La reine, qui était une femme versée dans les affaires du peuple, de la royauté et du gouvernement, daigna louer l'écuver et lui dit : « Ne te tourmente pas ! » Craignant cependant que la paix du royaume ne fût troublée, elle ordonna que personne de ceux qui étaient dans le palais ne sortit et que personne de l'extérieur n'y entrât ; elle fit croire que Sa Majesté daignait être indisposée. Et pendant sept jours entiers elle décrassa le chef cultivateur et lui donna un extérieur noble et élégant ; et elle l'instruisit dans le métier de roi. Les sept jours révolus, le chef cultivateur, par l'effet des mérites acquis dans quelque existence antérieure, se trouva versé et accompli dans tout ce qui concerne l'exercice de la royauté. Il donna alors l'ordre de faire entrer pour lui rendre hommage tous les princes royaux, les courtisans, les officiers et les ministres, les banquiers et les richards, les chapelains et les brahmanes, en un mot tous les personnages de la cour ; et conformément à cet ordre ils vinrent tous sans exception s'assembler en la présence du roi et lui rendre hommage. Le chef cultivateur, selon les instructions et les recommandations de la reine, se tenait à la place que doit occuper chaque roi à son avènement, sur le Trône du Lion, au-dessous du parasol blanc. Et, assumant un air digne et majestueux, il resplendissait dans la pompe royale, au milieu de sa gloire souveraine. Mais il y avait un ministre qui dit : « Cet individu n'est pas notre maître », ne lui rendit pas hommage et s'obstina à lui tourner le dos. La reine s'écria : « Qui donc se lèvera pour châtier ce vil esclave ? » A ce moment la statue de pierre du Nat<sup>(1)</sup> qui était placée sur la faite du palais et que le roi comblait de ses offrandes, se leva et châtia ce ministre qui mourut en s'écriant : « Il m'a réduit en miettes ! » Les officiers, les ministres et la cour, témoins de cet événement, se mirent à craindre excessivement ce Nat comme un démon mangeur de chair et buveur de sang. Cependant la reine de second rang, ainsi que l'avait fait le ministre, témoigna au roi son irrespect et son dédain, ne le considéra pas comme souverain et négligea de s'incliner devant lui. Mais le Nat de pierre, ainsi qu'il l'avait fait la fois précédente, vint la tuer. A partir de ce jour toute la cour, les reines, les concubines, les dames d'honneur, les officiers et les ministres, craignirent et respectèrent le roi.

« Ce roi vécut 55 années dans la vie privée, et 35 sur le trône. A l'âge de 68 ans, il fut détrôné et voici comment. Alors que le temps de l'avènement du roi Tchaung-byu était arrivé, le roi s'écria orgueilleusement : « Y a-t-il un roi qui oserait venir s'opposer à moi ? » A ce moment le Nat placé sur la faite du palais le culbuta du trône et il mourut. Après sa mort en l'année 512 de l'ère Sakkarāj (950), Kun Çau Tchaung-byu daigna devenir roi et voici quelle est son histoire... »

Nous avons tenu à citer le passage jusqu'au bout, bien qu'à vrai dire, la première partie seule, celle qui concerne le meurtre du roi et l'avènement du jardinier, présente des rapports précis avec la légende cambodgienne de Nāy Trasak Paēm. La version donnée par le *Mahayazawin*, plus courte, n'est pas

---

(1) Génies qui ont pour demeure les eaux, les arbres, surtout les banyans, et dont le culte a survécu en Birmanie à l'introduction du bouddhisme.

sensiblement différente de celle du *Paganyazawin*<sup>(1)</sup>. Le texte que nous avons traduit peut donc être considéré comme représentant la forme que la légende a prise dans les écrits historiques des Birmans. Sa ressemblance avec la légende khmère est trop manifeste pour qu'on puisse douter qu'il s'agisse bien d'une légende unique, commune aux deux peuples. Il n'est pas jusqu'au malheureux roi Theingo dont le portrait ne réponde parfaitement à celui du « Roi folâtre » de la chronique cambodgienne.

L'identité des deux versions apparaîtra plus clairement encore, si des Annales de Birmanie nous passons aux légendaires de ce pays. Il existe en birman un ouvrage intitulé *Sudhammacàri mañ samī dhammasat phrat thum*, « Les Jugements de la Princesse Sudhammacàri » : c'est surtout un recueil des décisions rendues par cette princesse légendaire, à qui l'on soumettait les cas les plus litigieux et qui les tranchait avec la sagesse de Salomon ; mais on y trouve aussi de simples contes qui ne sont là que pour leur moralité. J'ai déjà signalé (*BEFEO*, III, 91) l'existence en cambodgien de plusieurs contes qui se trouvent dans ce recueil birman et émis l'hypothèse qu'ils étaient venus en Indochine de la Birmanie. Or le conte du Roi Jardinier se trouve aussi dans ce recueil et vraisemblablement c'est là qu'il faut chercher sa forme populaire primitive. Il a été publié par M. ST. ANDREW ST. JOHN dans son *Burmese Reader* (pp. 49-57). Je me dispenserai donc d'en reproduire ici le texte et je me bornerai à donner la traduction du passage essentiel :

« Jadis, au temps du Buddha Vessabhū, un certain roi Mahāmanda régnait sur le pays de Pārājīnaka. Une fois il partit avec une armée nombreuse pour une expédition et campa près du champ de concombres d'un paysan. Le roi fit proclamer au son du gong : « O vous tous, ne touchez pas au champ de concombres ! » Cependant, à une heure indue de la nuit, le roi s'y rendit lui-même, tout seul ; et le gardien du champ des concombres, dès qu'il l'aperçut, lui cria : « Holà, homme ! ne touche pas aux concombres ! Que viens-tu faire ici ? » Le roi répondit : « Je suis le roi ! » Mais le paysan gardien du champ de concombres dit : « Si tu étais le roi, est-ce que tu viendrais ici seul et sans cortège ? » Là-dessus il asséna avec sa lance un coup sur la hanche du roi, qui mourut sur l'heure. »

Le « Grand Ministre » décide, non sans le malmenner quelque peu, le jardinier à prendre la place du roi. La suite du récit est sans intérêt pour notre objet.

On remarquera que ce récit se rapproche beaucoup plus de celui de la chronique khmère que celui des Annales birmanes. Dans les Annales il n'est pas question de la défense faite au préalable par le roi à quiconque de pénétrer dans le champ de concombres ; de plus il n'y est pas dit que le roi entra dans

---

(1) Pour cette période de l'histoire, la chronologie du *Mahayazawin* avance de 14 années sur celle du *Paganyazawin*. L'avènement de Theingo y est placé en 277 et la mort du Roi Jardinier en 526 de l'ère Sakkarāj.

le jardin à une heure indue de la nuit, mais au contraire qu'il y pénétra en plein jour ; le meurtre du roi n'y est pas représenté comme l'effet d'une méprise de la part du jardinier ; enfin c'est avec le manche de sa pelle et non pas avec sa lance que le jardinier tue le roi. Sur tous ces points au contraire le récit de la *Sudhammacāri* est en accord avec la version cambodgienne. Nous sommes donc bien en droit de conclure que c'est là la forme la plus populaire et la plus ancienne de la légende et que la version des Annales a déjà subi des remaniements manifestes.

Mais ce qui dans la forme de la légende rapportée par la *Sudhammacāri* nous paraît le plus significatif, c'est que l'événement est placé dans le pays de Pārājīnaka, au temps du Buddha Vessabhū, et sous le règne du roi Mahāmanda. En d'autres termes il est placé dans des temps absolument fabuleux et nullement dans la trame de l'histoire birmane. Il est donc clair que nous avons affaire ici à un conte qui appartient, aussi loin du moins que nous puissions remonter dans son histoire, au folklore indo-chinois. Lorsque les différents royaumes de l'Indochine voulurent avoir leurs annales depuis les temps les plus reculés, on suppléa à l'absence de documents pour la période primitive en reliant tant bien que mal, dans les cadres d'une chronologie factice, des contes qui avaient cours depuis longtemps parmi le peuple. C'est ainsi que le conte du meurtre du roi Mahāmanda et de l'avènement du Roi Jardinier fut incorporé à l'histoire birmane, que le roi Mahāmanda reçut le nom birman de Theingo et que l'événement, au lieu de se passer au temps du Buddha Vessabhū, fut placé en l'année 279 de l'ère Sakkarāj (917 A. D.). On sait du reste que toute la partie des Annales birmanes antérieure au XI<sup>e</sup> siècle de notre ère n'est guère qu'un tissu de légendes ; c'est seulement avec l'avènement du roi conquérant Anoratha (1008 A. D.) que nous entrons dans le domaine de l'histoire.

Dans le conte populaire, tel du moins que la *Sudhammacāri* nous l'a conservé, il n'y a aucune allusion à la vie passée et au caractère du roi qui fut tué par le jardinier. Mais ce roi y est appelé du nom de Mahāmanda, ce qui signifie « le stupide, le niais, l'étourdi ». Il se pourrait fort bien que le caractère étourdi et dissipé, que les Annales birmanes et cambodgiennes prêtent à ce roi, fût tout simplement un développement ingénieux du sens de son nom. En tous cas le nom qu'il porte dans la Chronique cambodgienne, Sdāc Pāl, paraît la traduction exacte de Mahāmanda. *Pāl* signifie en effet, d'après le *Dictionnaire Khmèr-Français* de M. Aymonier, « jeune, étourdi, gamin, méchant, mauvais », et répond ainsi bien au sens de *manda*. « Roi folâtre » est une traduction indulgente de Sdāc Pāl.

On pourrait se demander maintenant quels sont les rapports qui existent entre l'histoire de Nāy Trasak Paēm et celle de la chronique birmane. Faut-il penser que les annalistes des deux pays ont, indépendamment l'un de l'autre, emprunté cette légende au folklore commun des deux pays pour l'insérer dans leurs annales ? Faut-il croire au contraire qu'il y a eu influence de l'une des deux chroniques sur l'autre ? Sans avoir des preuves bien décisives à donner

pour le moment, nous inclinons vers cette seconde hypothèse, en raison de la ressemblance vraiment trop frappante des deux versions. Notre conjecture serait, croyons-nous, confirmée, si l'on pouvait découvrir d'autres légendes communes aux deux chroniques et traitées dans l'une et dans l'autre de la même manière : or il y en a, et c'est ce que nous nous proposons de démontrer plus tard. Comme d'autre part tout indique que les Birmans ont rédigé leurs premières chroniques bien avant que pareille idée fût venue aux Cambodgiens, il est probable que ce sont ces derniers qui ont pris pour modèle les chroniques birmanes. Mais cette influence s'est-elle produite directement ou par l'intermédiaire des chroniques pégouanes ou siamoises ? C'est encore un point qu'il faudrait élucider.

# NOTES ET MÉLANGES

## MONUMENTS ET SOUVENIRS CHAMS DU QUẢNG-TRỊ ET DU THỪA-THIÊN

### 1. — QUẢNG-TRỊ

Si le Quảng-binh est pauvre en souvenirs chams, il n'en est pas de même du Quảng-trị. Les prédécesseurs des Annamites ont laissé dans cette province de nombreuses traces de leur occupation. On peut voir les raisons de cette différence dans le fait que la région du Quảng-trị, l'ancien châu de 烏州, fut cédée aux Annamites seulement en 1294 (*Cang mục*, VIII, 43 b), c'est-à-dire plus de deux cents ans après la cession du Quảng-binh, et que les nouveaux venus ont eu dans cette dernière province plus de temps à leur disposition pour faire disparaître les monuments construits par leurs prédécesseurs, de même que les souvenirs ont pu se perdre plus facilement. Il faut considérer surtout que le Quảng-binh marque à peu près la limite de l'aire d'extension du peuple cham vers le Nord : ils n'auront laissé, dans cette province reculée de leur royaume, que peu de monuments durables.

Quoi qu'il en soit, on me permettra de donner dès aujourd'hui quelques détails sur les monuments et souvenirs chams que j'ai reconnus dans la région où j'habite depuis quelques mois. Comme tout fait prévoir que la liste que je vais donner s'augmentera dans la suite, je numérotai les monuments, en plaçant en tête de la liste les monuments déjà signalés dans l'*Atlas archéologique* de M. Lunet de Lajonquière :

1. *Cu-hoan*. Quelques sculptures.
2. *Hải-lang*. Emplacement d'un édifice.
3. *Nhan-biêu*. Quelques sculptures. Ces sculptures sont sur l'emplacement d'un ancien monument écroulé ; mais il ne faut pas oublier que deux autres sculptures conservées actuellement à la poste de Quảng-trị proviennent de cet endroit. Cf. *BEFEO*, I, n° 5, p. 251. Voir plus bas, n° 12, un autre monument cham situé sur le territoire de ce village. Le monument signalé ici est appelé *Chùa-phật-lôi*, « le Temple des Buddhas chams », et est situé sur la rive gauche du fleuve de Quảng-trị, à l'extrémité est du territoire du village.
4. *Cổ-thành*. Fragments de statues. Ces statues, au nombre de deux, une grande et une petite, étaient vénérées, il y a à peine quelques mois, au marché dit *Chợ-sãi*, au confluent du fleuve de Quảng-trị et de l'arroyo qui met en communication Quảng-trị avec le Thừa-thiên, et sur la rive droite du fleuve. Mais le village de Cổ-thành, mécontent de ce que, pour des raisons d'intérêt général, on ait déplacé son marché, s'est vengé sur les statues, et les a transportées sur la rive gauche du fleuve, au milieu d'un champ, en face la citadelle actuelle de Quảng-trị. La grande statue aurait été trouvée sur le territoire de Cổ-thành, près de l'endroit dit *Mô-súng*, « la Cible ». Je n'ai pu encore aller reconnaître l'endroit. La plus petite des deux statues aurait été découverte sur le territoire du village de Hậu-kiên, qui touche à Cổ-thành, en aval, dans un amas de vieilles et grosses briques, que le fleuve, dans son travail d'érosion, aurait mises au jour, et dont il ne reste plus rien aujourd'hui, tout le terrain ayant été emporté par le fleuve.

Dans l'*Inventaire sommaire des Monuments Chams de l'Annam* (édition lithographiée, Hanoi, 1900), on identifie ces statues à Giva. Mais il faudrait peut-être tenir compte de la

signification du nom du marché : *Chợ sãi* veut dire « Marché du bonze ». La tradition rapporte qu'il y avait jadis là un temple bouddhique, auprès duquel se forma le marché. Je citerai plus loin des exemples de sens faux donnés après coup par les Annamites à des termes qu'ils ne comprennent plus : on pourrait avoir ici un phénomène analogue ; néanmoins on devra tenir compte de ce fait lorsqu'il s'agira de déterminer quelle divinité fut vénérée en ce lieu.

Voir plus bas, n<sup>o</sup> 8, un autre souvenir cham situé sur le territoire du même village.

5. *Bích-la*. Sculptures. Elles se trouvent sur l'emplacement d'une tour chame écroulée, et sont appelées *Phật lồi*, « les Buddhas chams ». Il y a un tympan sculpté, diverses pierres de taille, et un autel à cuvette pour ablutions, ce dernier dans un petit édifice annamite.

À l'Ouest de l'amas de briques formé par la tour écroulée, une haie plantée de grands arbres court le long d'un petit fossé. Elle porte le nom de *Thành*, « le Mur, l'Enceinte fortifiée ». Le terrain est plus élevé sur toute la longueur du mur, et on remarque à quelques endroits des débris de briques. Des fouilles permettraient de déterminer la nature de ce mur, qui paraît se prolonger sur une grande étendue.

6. *Hà-trung*. Emplacement d'un édifice, sculptures, inscriptions.

7. *Thạch-hàn*. J'avais signalé sur le territoire du village de *Bá-hàn* ou *Thạch-hàn*, aux portes de la citadelle de *Quảng-tri*, l'emplacement d'un édifice cham. Un examen plus attentif me permet de donner des détails nouveaux.

Il y a deux emplacements de monuments chams, formant deux amas de briques et situés tous deux dans le quartier appelé *Cồn-hỏi-xít*, « Quartier de l'Éminence du ruisseau », au Sud du quartier dit *Cồn-thị-xít* ou « de l'Éminence des kakis ». Les deux monuments sont placés sur une ligne Nord-Sud, sensiblement parallèle à la route mandarine. Le temple méridional, plus grand, est appelé *Cồn-dàng-trên*, « l'Éminence *dàng* supérieure » ; le second, plus petit, situé à environ 300 mètres au Nord, est appelé *Cồn-dàng-dưới*, « l'Éminence *dàng* inférieure ».

On a fait à diverses reprises des fouilles dans la tour méridionale pour en retirer soit des briques soit des pierres. On voit des pierres de taille provenant de là un peu partout dans le village, soit dans les pagodes (surtout dans la pagode en amont du marché actuel de *Quảng-tri*, et dans la pagode dite *Miêu-ông*, plus en amont sur le bord du fleuve), soit sur le bord des routes, soit enfin à l'église de *Bá-hàn*.

Un des souvenirs les plus intéressants est un grand seuil de porte formant deux marches, qui sert de pont à l'endroit dit jadis *Cầu-tre*, « le Pont en bambou », aujourd'hui *Cầu-xóm*, « le Pont du hameau ». Il mesure 2 m 20 de long sur 0 m 80 de large et 0 m 45 d'épaisseur. Il repose d'un côté sur un tympan sans aucun intérêt artistique, formant culée. De chaque côté on remarque deux trous, un à chaque marche, servant à recevoir le tenon de montants en pierre, dont l'un se trouverait encore à l'emplacement de la tour, tandis que le second aurait été employé dans la construction de l'église. Deux de ces trous auraient servi à recevoir deux pierres formant rampes. Ces pierres se trouvent à la pagode dite *Miêu-ông*, presque à l'extrémité ouest du territoire du village. Elles mesurent 50 centimètres de long sur 52 de hauteur et 15 d'épaisseur, sont taillées en forme de feuille d'acanthé double et munies d'un tenon ou queue. Elles pourraient bien avoir servi de pierres d'angle ou acrotères. (Les pierres dont il s'agit rappellent la pierre dont on a donné le dessin *BEFEO*, I, p. 255). J'avais vu aussi jadis, près de l'église de *Bá-hàn*, une pierre de tympan assez délicatement fouillée, mais qui paraît avoir été brisée depuis.

Dans la tour nord, un paysan défonçant sa terre avait trouvé une statue de divinité debout, en grès, mesurant environ 0 m 75 de hauteur, sans tête ni bras. Portée par les buffliers d'un endroit à l'autre, je l'ai trouvée dans un buisson au milieu des rizières, assez loin de là. Pour la sauver d'une perte certaine, je l'ai fait transporter chez moi et M. le Résident de *Quảng-tri*, prévenu, s'est offert à établir un petit musée où seraient réunis tous les souvenirs chams, épars par ci par là, qui menacent d'être perdus. Bien entendu, on éviterait la faute commise

en d'autres endroits, où l'on a mis au pillage des monuments chams pour former des collections sans grand intérêt au point de vue scientifique.

8. *Cồ-thành*. (Voir plus haut, n° 4). Le village de *Cồ-thành* est situé sur les deux rives de l'arroyo qui va de *Quảng-trị* à *Huế*. C'est sur la portion du territoire située sur la rive sud de l'arroyo que sont les ruines signalées ici. Elles sont désignées sous le nom de *Miêu-côn-dàng*, « la Pagode de l'Eminence *dàng* ». On observe là des débris de plusieurs époques. Derrière la pagode moderne, de construction annamite, on remarque un amas de tuiles annamites provenant d'une pagode (dite *Am*) voisine et mises là en dépôt, et quelques briques de facture annamite. Derrière est une légère éminence formée d'anciennes briques. L'une d'elles, presque entière, que j'ai prise à une pagode voisine, mais qui provenait de là, mesure 0<sup>m</sup> 18 de large sur 0<sup>m</sup> 4 d'épaisseur. Ce sont les dimensions habituelles des briques chames. Sur ce tas de briques sont trois grosses pierres, deux de 1 m. de long sur 0<sup>m</sup> 60 de large, et une plus petite, taillée en forme de marche, qui devait être un seuil de porte. Des briques provenant de là se trouvent à quelques centaines de mètres, près d'un petit édifice annamite, à l'extrémité du hameau de *Cồ-thành*. Comme on le voit, il s'agit d'un édifice peu important, mais les pierres, les briques et le nom de l'endroit désignent certainement un souvenir cham.

9. *Dương-lê-dông* (et non *Dương-lê-văn*). Dans la région dite *Huyền-vũ-xứ*, « Quartier du Bois sacré », est un bosquet où l'on remarque les ruines d'une tour chame écroulée. L'amas de briques central peut mesurer 3 m. de hauteur, et il paraît y avoir plusieurs amas, provenant d'autant d'édifices. Sous un pagodon de facture annamite, est une statue représentant une divinité femelle. Elle mesure 0<sup>m</sup> 60 environ de haut. La déesse est assise les jambes repliées, les deux bras posés sur les cuisses, les mains tenant chacune une conque fort reconnaissable. La taille est mince, les seins arrondis et largement proéminents, le buste mal dessiné, la tête relevée, surmontée d'une coiffure dont je n'ai pu me rendre compte à cause de l'obscurité du lieu et des ornements en papier dont la piété des Annamites couvre la statue entière. Les attributs de la déesse désignent peut-être *Umā*, la *Çakti* de *Çiva*. Derrière la statue, par terre, se trouve un socle de statue, avec l'ornementation de la fleur de lotus. Devant la pagode, on voit de grosses pierres de constructions éparées, à demi enterrées dans le sol. La déesse est appelée *Bà dàng*, « la Dame *dàng* », et la pagode en tire son nom de *Miêu-bà-dàng*, « la Pagode de la Dame *dàng* ».

A deux ou trois cents mètres au Nord-Ouest, plus près du village, est une autre éminence où l'on remarque des briques enfoncées dans le sol. Le nom de l'endroit est *Côn-kéc*, que l'on m'a dit être une forme patoise pour *Côn-gách*, « l'Eminence des briques ».

Voici ce que dit de la tour de *Dương-lê* le *Ô châu cận lục* 烏州近錄 (1), ouvrage de géographie concernant le *Quảng-trị* et les provinces avoisinantes :

« Tour de *Dương-lê* 陽麗. Dans la sous-préfecture de *Hải-lăng* 海陵, village de *Dương-lê* 陽麗, il y a encore les fondations de cette tour. La tradition veut que les deux tours de *Dương-lê* et de *Trung-don* 中丹 aient été construites par les Chams. Lorsqu'on commença à les construire, les deux groupes de travailleurs prirent l'engagement de finir le travail dans une seule nuit : ceux qui auraient achevé les premiers allumeraient un feu sur la tour comme signal, afin que l'on connût qui avait fini avant, qui après. Les gens de *Dương-lê* furent les seuls à observer les conditions du pacte. Pour ceux de *Trung-don*, ils n'agirent pas avec sincérité. Au milieu de la nuit, bien que n'ayant pas achevé l'ouvrage, ils allumèrent des torches par ruse avant le moment fixé, de sorte que les gens de *Dương-lê*, qui, vers le matin, étaient sur le point d'achever, apercevant la lueur

(1) N° 108 de la *Liste des sources de l'histoire d'Annam* (BEFEO. IV. 659).

des torches, s'arrêtèrent aussitôt. Après cela les gens de Đưong-lê, à cause de leur fidélité à leur parole, firent un grand sacrifice, mais les gens de Trung-don n'y participèrent pas. »

Il ressort de ce texte que la tour de Đưong-lê était déjà écroulée en 1547, date de la composition du *Ô châu cận lục*; mais on ne voit pas bien, vu la grande distance qui sépare Đưong-lê de Trung-don, comment les gens de l'un de ces villages pouvaient apercevoir des feux allumés dans l'autre village.

10. *Trung-don*. Voici ce que dit le *Ô châu cận lục* au sujet de cette tour :

« La tour de Trung-don 中丹 est dans la sous-préfecture de Vĩ-xương 武昌, village de Trung-don. A l'Ouest, on aperçoit des montagnes découpées et des vallées sinuuses ; au Sud, s'étend une vaste plaine inondée ; à l'Est et au Nord, le fleuve coule, l'enveloppant comme une ceinture. La tour mesure environ 100 pieds (40 mètres). Ceux qui, montés au sommet, regardent au loin, croient être transportés dans les profondeurs du ciel. L'œil embrasse un panorama de plus de mille lieues. En vérité, c'est le plus beau monument du Vĩ-xương. »

Ainsi donc cette tour existait encore en 1547, date de la composition du *Ô châu cận lục*. Trois cents ans plus tard fut composée la Géographie de Gia-long. La tour n'existait plus. En effet cet ouvrage, à propos du pont et des auberges de Trung-don, s'exprime ainsi : « La tradition rapporte que jadis on avait élevé une tour à cet endroit, d'où le nom populaire d'Auberge de la tour. Maintenant elle n'existe plus. » (*Nhứt thống dư địa chí, 一統輿地志* (1), VIII, *Quảng-trị*, folio 9 a).

Les ruines de la tour sont situées à peu près à l'extrémité ouest du territoire du village, dans le bosquet dit « de la Tour », *Lùm-tháp*, à 2 kilomètres environ à vol d'oiseau à l'Est des ruines de Cu-hoan (n° 1), à 200 mètres environ de l'arroyo ancien qui menait à Huế, mais sur le bord même du lit du fleuve primitif. Le système hydrographique de la région a été changé plusieurs fois par suite du creusement de canaux. L'amas de briques mesure une quarantaine de mètres de diamètre sur 4 mètres de hauteur. Du côté est, il devait y avoir quelques édifices secondaires.

11. *Trà-liên*. Ce village est appelé vulgairement Trà-bát et c'est le nom que l'on voit dans les documents, depuis 1547 (*Ô châu cận lục*) jusqu'à Gia-long. Il comprend deux hameaux, l'un sur la rive gauche du fleuve, appelé *Trà-bát-đông*, l'autre sur la rive droite, *Trà-bát-soi*. C'est sur le territoire du premier que se trouve le monument chan, dans un fourré appelé *Lùm-dàng*, situé à l'extrémité nord du plateau sablonneux appelé *Cồn-dinh*, « l'Éminence du camp », où le premier Nguyễn fixa l'emplacement de sa résidence en 1570 (*Thất lục tiên biên*, I, 8 a), et sur le bord d'un ancien bras du fleuve, aujourd'hui comblé dans sa partie médiane, mais ouvert à ses deux extrémités, et appelé *Hói-cut*, « l'Arroyo en cul-de-sac ».

En avant de la tour écroulée qui occupe le centre du bosquet, est un très bel autel à cuvette surmonté d'un *lînga*, dans un état de conservation parfait, et paraissant être *in situ*, car le canal d'écoulement des eaux est orienté au Nord, et autour de l'autel sont disposées de grosses pierres carrées qui paraissent avoir été placées intentionnellement pour les besoins du culte. L'autel se compose d'une base à demi enfouie dans le sol, surmontée d'un pilier carré et d'une pierre faisant saillie, sur laquelle repose la pierre de l'autel. Celle-ci a environ 1 m 20 sur ses côtés et est munie du côté nord d'un bec faisant saillie, où passe le canal d'écoulement des eaux. L'autel et sa base ont environ 0 m 80 de hauteur. Le *lînga* est au centre de la cuvette, carrée et profonde de 1 ou 2 centimètres. Il figure la partie supérieure seulement du *lînga* ordinaire. La hauteur de cette calotte hémisphérique est de 0 m 40 environ, avec un diamètre légèrement moindre. Sur un des côtés, à l'Est, il présente deux moulures remontant un peu plus qu'à mi-hauteur et se continuant tout autour de la base du cylindre, formant un léger filet (fig. 52).

(1) N° 115 de la *Liste des sources*.

A côté de la petite pagode annamite, qui est dans le bosquet, on remarque, à demi enfoui dans le sol, un autre autel à cuvette pour ablutions, mais beaucoup plus petit.

12. *Nhan-biêu*. Un autre linga, sur son autel, se trouve dans le village de *Nhan-biêu* (voir aussi n° 5), mais presque à l'extrémité ouest du territoire du village, dans un endroit appelé *Còn-dàng* « l'Eminence d'àng ». L'éminence, formée par les briques du monument écroulé, est peu considérable, la plus grande partie des briques ayant été, paraît-il, enlevées pour la

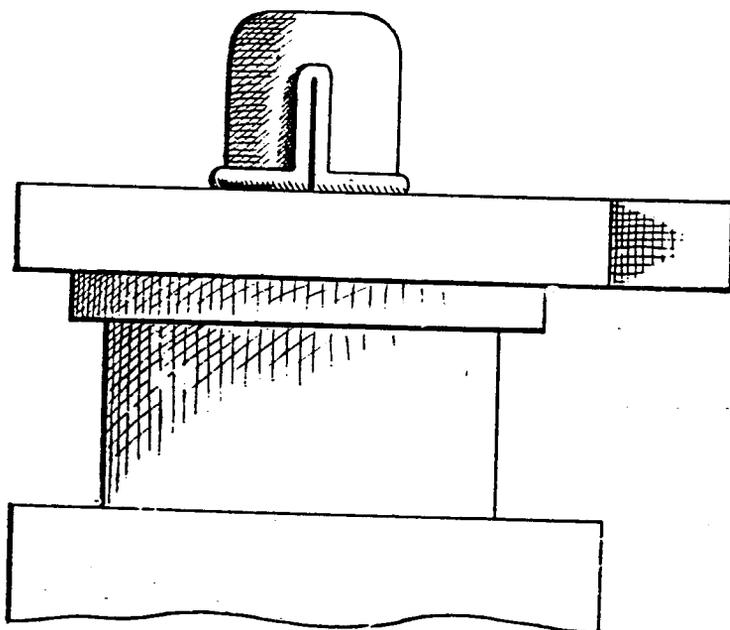


FIG. 52. — AUTEL ET LINGA DE TRÀ-LIÊN

construction des pagodes voisines. L'ensemble du monument, linga, autel et base, a environ 0 m 80 de hauteur. L'autel à ablutions mesure 0 m 60 de côté, le bec du canal d'écoulement fait saillie de 0 m 20, et la cuvette a 0 m 40 environ de côté ; le linga a 0 m 18 de diamètre sur 0 m 21 de haut. Il diffère de celui de Trà-liên (n° 11) en ce qu'il n'est pas complètement cylindrique, mais présente à sa base un léger étranglement, au-dessus du filet circulaire.

Ce filet remonte également sur l'un des côtés jusqu'aux deux tiers de la hauteur, dessinant une sorte de trident renversé. Le piédestal est surchargé de saillies et de retraits et l'ensemble n'a rien de la noble simplicité de l'autel de Trà-liên. Le monument est formé de trois pierres : une pierre supérieure forme l'autel, le linga paraissant faire corps avec celui-ci ; elle est en grès bleuté ; une pierre inférieure, de même nature, forme base ; une troisième pierre, en grès rougeâtre, forme le dé (fig. 55).

Le monument aurait été déplacé. Le village aurait transporté jadis le linga dans sa maison commune, pour lui rendre un culte ; mais cela porta malheur au village et on le rapporta à l'ancien emplacement.

Nous avons donc deux lingas dans la région, présentant deux formes différentes. J'ai trouvé sur la limite nord du Thù-thiên deux autres lingas dont je parlerai plus loin. L'un se rattache à la forme de Trà-liên, l'autre à la forme de *Nhan-biêu*, mais tous les deux avec des particularités distinctes. On peut donc retenir déjà cette conclusion, que ce symbole du culte cham n'était pas fait dans l'ancien chêu de Ô d'après un modèle unique ; les sculpteurs suivaient bien quelques principes généraux communs, mais avaient une grande liberté dans le choix de certains détails.

15. *Trà-lộc*. Ruines d'un temple cham écroulé, dans le bosquet dit *Lùm-dàng*, près du hameau dit « du Temple bouddhique », *Xóm-chùa*, au pied de la dune qui court à l'Ouest du village. Sur un des côtés de l'amas de briques, assez important, est une petite pagode annamite

devant laquelle sont deux pierres, l'une ayant servi de pilier à l'autel et mesurant 0 m 60 environ au carré, l'autre, posée à même le sol, formant un autel à ablutions, et mesurant 0 m 65 environ au carré, avec bec pour l'écoulement des eaux. C'était encore le lînga qui était vénéré à cet endroit. Ce qui le prouve, c'est qu'on voit au centre de la cuvette de l'autel une informe calotte en chaux faite par les Annamites, qui ont voulu reproduire l'ancien emblème, disparu à je ne sais quelle époque. Peut-être existait-il même deux lîngas. Ce qui permettrait de le supposer, c'est qu'on voit, à gauche de la pagode, sur le traditionnel autel élevé au *Thô-chû* 土主. « le Maître de la Terre », une petite calotte en chaux de facture plus grossière encore ; elle représente peut-être un second lînga qui aurait été vénéré à cet endroit.

On m'a signalé un *Lùm-dàng* dans le village de Trà-tri. Vérification faite, ce *Lùm* est le même que celui de Trà-lộc : les deux villages, limitrophes, se le partagent, mais le soin de la pagode revient à Trà-lộc. Ce bosquet occupe une position remarquable. Des deux côtés du bosquet, situé sur une sorte de langue de sable, coulent deux ruisseaux sortis de la dune sablonneuse

qui s'étend à l'Ouest de la province de Quảng-trị, dans la partie méridionale. Ces deux ruisseaux sont barrés, à l'endroit où ils atteignent la plaine de rizières, par deux digues, qui, arrêtant les eaux, forment en amont deux petits lacs. Les eaux sont de là savamment distribuées dans les rizières suivant les besoins de la saison. Si on remarque que les *Lùm-dàng* de Văn-vân (n° 17) et le *Lùm-dàng* de Thượng-xá (n° 15) sont situés eux aussi à l'endroit où des ruisseaux sortis de la dune atteignent la plaine de rizières, on peut conclure que les Chams avaient édifié là leurs temples pour rendre un culte à la divinité qui amenait dans leurs rizières l'eau indispensable à la culture de riz, et peut-être pourrait-on voir dans les digues actuelles de Trà-lộc et de Trà-tri des imitations des anciennes digues construites au même endroit par les Chams.

Ces deux villages de Trà-lộc et de Trà-tri n'en formaient qu'un auparavant. La légende veut que les gens de Trà-lộc ne fussent que des pêcheurs. Ils faisaient sécher leurs filets, le jour, sur la rive de l'arroyo et sur le territoire de Trà-tri. Puis ils installèrent, pour réparer leurs filets à l'abri du soleil, une voile supportée par quatre pieux ou deux rames ; peu à peu ils s'enhardirent jusqu'à monter à terre une banne de barque, qui resta là à poste fixe. Enfin une hutte, puis une maison furent construites. Un village se forma. Ils demandèrent à posséder en propre le terrain qu'ils occupaient. Trà-tri fut obligé d'accéder à leur demande. Le jour où l'on devait régler cette affaire, on prépara un grand festin. Les gens de Trà-lộc furent sobres et ne burent que de l'eau. Les gens de Trà-tri au contraire burent jusqu'à s'enivrer. Comme ils dormaient profondément, les gens de Trà-lộc allèrent arracher les bornes et les plantèrent à un endroit bien plus éloigné. Depuis lors ils ont les plus belles rizières de la plaine et jouissent d'un ruisseau qui ne tarit jamais.

14. *Ngô-xá*. Emplacement d'un monument cham écroulé, dans un bosquet appelé *Lùm-dàng* et situé à l'extrémité ouest du territoire du village. Il ne reste que des briques, mais les gens

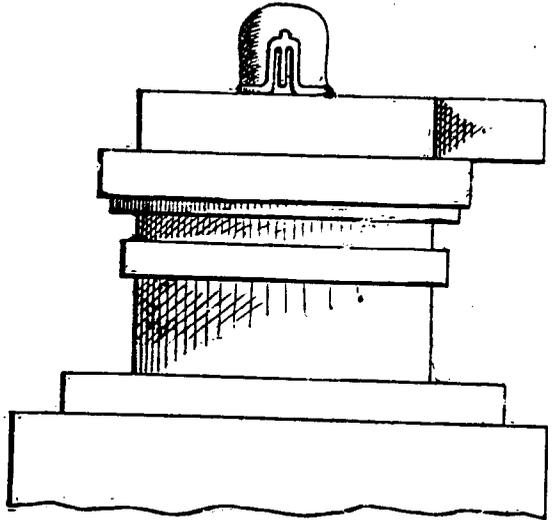


FIG. 55. — AUTEL ET LINGA DE NHAN-BIÊU

disent qu'il y aurait des pierres enterrées dans le monceau de briques. Les dimensions des briques, le nom de l'endroit, désignent un monument cham. L'arroyo de Quảng-trị à Huế, qui passe devant ce bosquet, aurait aussi jadis mis à découvert un autre amas de briques dont il ne reste rien aujourd'hui.

15. *Thượng-xá*. Village situé à une heure environ au Sud de Quảng-trị, sur la route mandarine. Nous n'avons ici qu'un souvenir. Dans le bosquet nommé *Lùm-dàng* et situé sur le territoire « du Quartier inférieur », *Phe-hạ*, du village, il y aurait eu jadis un Buddha en pierre, vénéré dans le temple bouddhique qui est à cet endroit. Cette statue a disparu, volée suivant les uns, emportée suivant les autres par des sauvages qui seraient venus la reprendre pour lui rendre un culte. En tout cas c'était une statue *môi*, « sauvage », c'est-à-dire chame. Je n'ai trouvé aucun vestige cham dans le bosquet. Mais j'ai des raisons de croire qu'avec un peu plus de bonne volonté de la part du gardien de la pagode, j'aurais pu découvrir quelque chose.

16. *An-lộng*. Dans la région dite *Đống-trung-xứ*, « Quartier de la Plaine du milieu », est une éminence couverte de buissons, de 20 mètres environ de diamètre, où l'on remarque des débris de briques. Jadis on en retira des pierres taillées dont quelques-unes furent employées à la construction de l'église. Le nom indique un ancien monument cham.

17. *Lùm-dàng* de *Văn-vận*, dans la sous-préfecture de Hải-lăng. Le bosquet, situé sur le bord de la dune qui borne à l'Ouest les rizières du village, est double, et se trouve des deux côtés d'un petit ruisseau formant une étroite vallée de rizières, qui sort de la dune. Dans un des bosquets est une pagode en paillettes; dans l'autre une pagode en tuiles. Je n'ai trouvé, dans une visite superficielle, aucun vestige cham, mais les bosquets, très touffus, méritent d'être fouillés. D'après la théorie que j'exposerai plus loin, le nom doit indiquer un souvenir cham.

18. *Cồn-dàng* de *Bích-khé*, préfecture de Triệu-phong, dans le quartier appelé *Trường-giàng-xứ* 場江處. Remarquer l'homophonie du nom vulgaire et du nom cadastral. Ce dernier est expliqué par les habitants : « le Quartier de l'Ecole pour le tir à l'arc ». Il y aurait eu là jadis un champ de manœuvres ou une école pour le tir à l'arc. Diverses circonstances tendraient à confirmer cette explication. Un peu en amont et touchant le territoire du village sont les villages de Hậu-kiên et Trung-kiên, anciennes colonies militaires, aujourd'hui sécularisées; et sur le territoire même de Bích-khé est la « Butte de la cible », *Mỏ-súng*, où les troupes venaient s'exercer. Cette explication du nom cadastral pourrait donc être vraie. Mais il pourrait se faire que nous ayons ici un de ces cas assez fréquents où le nom cadastral a essayé de rendre un nom vulgaire ancien, et où une légende s'est formée après coup pour expliquer ce nom. Quoi qu'il en soit, le nom vulgaire est bien *Cồn-dàng*, et le nom cadastral *Trường-giàng* prouve qu'en toute hypothèse ce lieu est analogue aux autres endroits dénommés *dàng* de la région.

J'ai trouvé là quelques débris de briques retirées de dessous terre, lorsqu'on creusa les tombes, nombreuses en cet endroit; dans ces débris fort dégradés, on peut encore reconnaître les dimensions caractéristiques des briques chames des autres lieux dénommés *dàng*. Il y a aussi des débris de tuiles et de briques ayant les dimensions des briques annamites dites mandarines ou autres. Ces débris peuvent provenir d'un édifice annamite plus récent, pagode ou construction d'ordre administratif dans l'hypothèse d'un champ de manœuvres pour le tir de l'arc.

Je n'hésite pas à voir ici un emplacement de monument cham. Le nom de l'éminence et les débris de briques le prouvent.

## II. — THỪA-THIỆN

Pour le Thừa-thiên comme pour le Quảng-trị, je numérotai les monuments en commençant par ceux qui sont signalés dans l'*Atlas archéologique* de M. de Lajonnière :

1. *Linh-thái.*

2. *Phù-luong.*

3. *Uu-diêm.* L'Atlas signale au *chùa* (temple bouddhique) de Uu-diêm, une statue chame, aux mains jointes, au type nègre très accentué, recouverte de laque et d'or, et un tympan mi-circulaire, également laqué, représentant diverses divinités, dont deux montées sur un buffle. Il faut ajouter un *lînga* de 1 m 12 de circonférence et 0 m 58 de hauteur, reposant sur une base brisée, mais ayant à son centre, et débordant du *lînga*, une saillie octogonale. Le *lînga*, dans son aspect général, se rapproche de celui de Trà-liên (n° 11 du Quảng-trị), mais en diffère par plusieurs particularités. Il est endommagé. A côté est l'autel à ablutions, mesurant 0 m 96 de côté, enterré, et ne laissant paraître au-dessus du sol qu'un des côtés et le bec servant à l'écoulement des eaux.

4. Environs de Huế : citadelle chame.

5. *Than-phu.*

6. *An-kiên.*

7. *Trạch-phổ*, dans la sous-préfecture de Quảng-diên, non loin de Uu-diêm (n° 5). Un *lînga*. Il se trouve dans la pagode dite *Miêu-bôi*, dissimulé sous les estrades qui précèdent la cellule en planches où est la tablette de l'esprit, au fond de la pagode. Le travail est grossier, sans doute à cause de la matière employée, qui est une sorte de granit. Il a 0 m 18 de hauteur sur 0 m 16 de diamètre. Il se rattache au type de Nhan-hiểu (n° 12 du Quảng-trị) Il repose sur une base formant colonne, enfoncée dans le sol, au fût carré mais avec les angles coupés, par conséquent octogonale avec côtés irréguliers, présentant à la partie supérieure, immédiatement sous la partie sphérique du *lînga*, un large tore bordé par deux listeaux.

8. *Mĩ-xuyên*, sous-préfecture de Quảng-diên, non loin de Trạch-phổ et de Uu-diêm. Dans la partie centrale du village, à la pagode dite *Am*, se trouve une statue, dite *Bà-lôi*, de 1 m 12 de hauteur et 0 m 96 de largeur extrême, adossée à un dossier en pierre. La statue est debout, recouverte anciennement de laque par les Annamites, avec huit bras tous soudés aux coudes. Le bras inférieur de gauche tient une conque bien distincte ; le troisième du même côté tient un disque à poignée (sorte de clef) ; les autres des ornements indistincts. La statue représente une femme.

Elle « sortit de terre » (voir plus loin l'explication de *lôi* : « sortir de terre ») à environ 200 mètres de là, au lieu dit *Cồn-kéc*, qu'il faut expliquer (comme au n° 9 du Quảng-trị) « l'Éminence des briques » (*Cồn gạch*), et où l'on voit une éminence de vieilles briques chames. Lorsqu'on la découvrit, le village voulut la transporter dans la maison commune ; mais, arrivée à l'endroit où on la vénère actuellement, la statue glissa à terre et se tint debout. On voulut la remettre sur le brancard, mais il fut impossible de la soulever, quel que fût le nombre de porteurs que l'on ajoutât. On consulta le sort au moyen des deux sapèques rituelles (*xin keo*), et la réponse fut que la déesse voulait être honorée là. On lui éleva donc une pagode à cet endroit.

9. *Mĩ-xuyên*. Comme ci-dessus, mais dans le phưòng (hameau) qui est situé sur la branche Nguồn-nậy du fleuve, qui fait la limite entre le Quảng-trị et le Thừa-thiên. Ce hameau porte le nom de Phưòng-lái. Au lieu dit *Miêu-bà-lôi*, se trouve une éminence de briques, recouverte par un bosquet. Au centre est un édicule en briques chames, de construction annamite, à deux loculi. Dans celui de gauche se trouve un tympan demi-circulaire, de 1 m 10 de large sur 0 m 90 de hauteur, en grès rougeâtre. Le sujet représente au bas Vişnu sous la forme d'un personnage masculin, à quatre bras couché sur le corps du nāga, dont les sept têtes relevées ombragent sa tête. Sa chevelure tombe en mèches sur ses épaules : une légère moustache surmonte ses lèvres. Le fond du tympan est formé, au-dessus du personnage couché, par des vagues horizontales d'où émergent de nombreux poissons. Au sommet du tympan, une figure de divinité à trois têtes (sans doute à quatre têtes, la quatrième

étant par derrière) représente Brahmā, assis les jambes croisées sur une fleur de lotus et tenant dans les mains quelque chose d'indistinct. Elle a de 0 m 20 de largeur sur 0 m 30 de longueur. L'ensemble du sujet est fort bien traité, soit comme composition, soit comme exécution. Les Annamites font de cette divinité une déesse, malgré ses moustaches. Lorsque le temps change, elle remue la tête, disent-ils, et de ses seins sort de l'eau.

Devant la pagode est une colonne en pierre à demi enterrée, ronde, avec nombreuses moulures, de 0 m 52 de diamètre.

A 100 mètres environ de cette tour en ruines, est un pagodon annamite en maçonnerie, où trône une horrible statuette à quatre bras, de facture évidemment annamite, mais faite sans doute d'après un modèle cham.

10. *Dinh-thị*, village près de l'appontement des chaloupes, à Hué. Un fragment de stèle se trouve sur le bord de la route qui conduit du pont de Gia-hội au bac de Nam-phô, dit de Chợ-dinh, à gauche en descendant, un peu en aval des pagodes chinoises. Il sert de marche d'escalier à un pagodon annamite. Il porte cinq lignes d'écriture, dont deux endommagées, car ce fragment a été détaché d'une stèle plus grande, pour servir de socle de colonne dans une construction annamite.

11. Village de *Trạch-phô*, comme plus haut, n° 7, mais dans le phưong (hameau) situé sur la rive gauche de la branche dite Nguồn-nậy du fleuve, qui fait la limite entre le Thừa-thiên et le Quảng-trị. A la pagode dite *Chùa-lôi* se trouve une large éminence de briques. Dans la pagode est un tympan semi-circulaire, de 1 m 40 de large sur 0 m 80 de haut, avec pourtour ouvragé, en une sorte de granit. Le sujet représente, à mi-hauteur d'une saillie formant comme une colonne centrale, de 0 m 52 de large, et allant de la base au sommet du tympan, une tête surmontée d'une coiffure unique à plusieurs étages, ornée de larges colliers de perles, avec, au-dessous, le filet emblématique que l'on trouve sur une des faces de tous les lingas, ce qui ferait supposer que la figure centrale est un mukhalinga. Dans le fond du tympan, du côté droit, est une divinité agenouillée, un seul genou plié, sur les replis d'un serpent, les deux mains jointes en adoration. Au-dessus un oiseau planant. Du côté gauche, une divinité agenouillée dans la même posture, mais sur un quadrupède accroupi, deux mains jointes en adoration, deux autres bras élevés. A côté de cette statue un chandelier (?), et plus haut un disque traversé par une croix ⊕, et un objet indistinct, peut-être une conque. Toute la pierre a été recouverte d'une couche de laque. Le sujet est traité fort grossièrement.

12. Au hameau de *Vĩnh-an Thượng-nguyên*, dans la même région que les nos 11 et 9, à un embarcadère du village, sur la rive droite du Nguồn-nậy, se trouve une grande pierre de 1 m 40 de longueur sur 0 m 30 d'épaisseur et 0 m 50 de largeur environ, sculptée avec rinceaux et feuillage sur trois des faces latérales. D'après les gens du pays, elle aurait été jetée dans le fleuve parce qu'elle portait malheur au hameau. Je n'ai pu savoir d'où on l'avait extraite.

13. Village de *Phù-trạch*, sous-préfecture de Quảng-diên, non loin de Uu-diêm. Tout à côté de la maison commune (*dinh*) du village, sur une éminence de débris de briques se trouve un linga de 0 m 18 environ de diamètre sur 0 m 22 de haut, se rapprochant de la forme de Nhan-biêu (n° 12 du Quảng-trị). A côté, il y a des débris de sculpture provenant d'une ancienne statue de Nandin. La pagode, ou plutôt l'endroit, car il n'y a pas de construction, s'appelle *Miêu-lôi*. Il y a, par devant, trois éminences que l'on dit être trois tombeaux chams, *Mã-mọi*, « les Tombes des sauvages ». Mais je ne les ai pas examinées (1).

(1) Les ruines des nos 7, 8, 9, 11, 12, 13, m'ont été signalées par le R. P. Gilbert, et c'est en sa compagnie que je les ai reconnues.

14. Au village de *Phù-nông*, même sous-préfecture, dans les environs de *Phù-trạch*, se trouve un lieu dit *Côn-dàng*. On voit des débris de briques, avec grosses briques de modèle cham, dans une pagode des environs. Il doit y avoir dans ce village quelques ruines chames, mais je n'ai pu encore les trouver, faute de bons guides.

15. Village de *Cổ-tháp*, « l'Ancienne tour », dans la sous-préfecture de *Phong-diên*. Dans ce village se trouvent les ruines d'une ancienne tour chame qu'a reconnue un de mes confrères, le R. P. Chapuis, sans l'étudier cependant en détail.

\*  
\* \* \*

J'ai dit plus haut que tout faisait prévoir que la liste des monuments ou souvenirs chams de ces provinces s'allongerait. Je crois en effet avoir trouvé la clef qui permettra de reconnaître les vestiges de l'occupation chame. On a pu remarquer que la plupart des monuments énumérés ci-dessus portent le même nom. Nous avons *Bà-dàng*, *Miêu-bà-dàng*, *Côn-dàng*, *Lùm-dàng* : « la Déesse *dàng* », « la Pagode de la déesse *dàng* », « l'Eminence *dàng* », « le Bosquet *dàng* ». Ce mot *dàng* s'applique à presque tous les vestiges de l'occupation chame. Bien plus, je crois pouvoir affirmer dès à présent qu'il ne s'applique qu'à ces vestiges, et que tous les endroits appelés de ce nom renferment un ancien monument cham, dont il subsiste soit des pierres, soit au moins des briques, ou consacrent un simple souvenir cham, comme pour le n° 15 du *Quảng-trị*. Or il existe dans la province de *Quảng-trị* un grand nombre d'autres endroits dits *dàng*. La plus grande partie des villages ont même dans leur territoire un endroit ainsi appelé, et le même fait se reproduit pour le Nord du *Thừa-thiên*. Dans le *Quảng-binh* on m'a signalé ce nom pour un village. Une étude de tous ces divers endroits permettra de vérifier l'exactitude de mon hypothèse.

Cette hypothèse est confirmée par quelques autres raisons. Le mot *dàng* n'a aucune signification plausible dans les cas où il est employé, et les nombreux indigènes que j'ai interrogés n'ont pu m'en donner aucune explication. Ils l'emploient sans savoir ce qu'il signifie, sans même chercher à lui trouver un sens, comme on le verra pour le mot *lôi*. Par ailleurs, les dictionnaires ne donnent aucune signification satisfaisante. Je suis convaincu que c'est un mot cham, dont les premiers habitants du pays, les constructeurs des tours, se servaient pour désigner leurs temples, les bosquets où ceux-ci se trouvaient, et que les Annamites ont adopté ensuite, comme nom de lieu, mais dont ils ont oublié la signification. Je crois même possible d'identifier ce mot. Dans les *Nouvelles recherches sur les Chams* de M. Cabaton, on trouve plusieurs expressions où entre un mot *yañ* qui est sans doute le mot *dàng* des environs de *Quảng-trị*. On a, p. 18, *pajã yañ*, « la prêtresse céleste » ; p. 21, *tanõh yañ*, « l'enclos sacré » ; p. 15, note 4, *yañ*, « dieu, divinité ». M. Aymonier, dans sa *Grammaire de la langue chame*, p. 48, écrit *yang* le même mot. La seconde partie du mot annamite correspond donc exactement à la seconde partie du mot cham. Pour la correspondance *d = y*, il faut remarquer que la dentale annamite transcrite par *d* non barré, qui équivaut originellement à *dz*, se prononce dans certaines régions, et particulièrement dans le *Quảng-trị* et le *Thừa-thiên*, comme la semi-voyelle *y*. Si cette identification était juste, on aurait donc les sens suivants : *Bà-dàng*, « la Dame céleste », *Côn-dàng*, *Lùm-dàng*, « l'Eminence sacrée », « le Bosquet sacré ».

Quoi qu'il en soit, le fait que presque tous les emplacements de ruines chames que j'ai reconnus jusqu'ici dans le *Quảng-trị* — et il en est de même pour les quelques monuments que j'ai reconnus ou que l'on m'a signalés dans le Nord du *Thừa-thiên* — sont désignés par ce mot *dàng*, me paraît être d'une grande importance. On n'aurait qu'à faire dresser par voie administrative la liste des villages qui ont sur leur territoire un lieu dit *Côn-dàng*, ou *Lùm-dàng*, ou *Miêu-bà-dàng*, et l'on aurait par là même une indication sûre qui permettrait

d'orienter les recherches dans les provinces de Quảng-trị, de Thừa-thiên, et peut-être de Quảng-binh.

Un autre mot sert à désigner les ruines chams, dans les trois provinces ci-dessus indiquées : c'est le mot *lôi*. On a au Quảng-binh des *Thành-lôi* en plusieurs endroits ; au Quảng-trị et au Thừa-thiên, des *Thành-lôi* et des *Phật-lôi*, des « remparts chams », des « Buddhas chams ». Lorsque ce mot s'applique à des remparts, les Annamites ne cherchent pas à l'expliquer. Ils ont oublié pour la plupart le sens de ce mot et l'emploient comme nom de lieu sans le comprendre. Mais quand il s'applique à des statues, ils l'expliquent presque partout par « sortir de terre ». Les *Phật-lôi* sont pour eux, non des Buddhas chams, mais des Buddhas qui sont sortis de terre, *Phật lôi ra*. C'est une de ces explications populaires provenant d'une confusion d'homophones dont on trouve plusieurs exemples dans le pays. C'est ainsi qu'un village des environs de Huế, appelé Kim-dôi 金堆, « le Monceau d'or, la Montagne d'or », a vu transformer son nom, dans l'usage vulgaire, en Kim-hai par la confusion du sino-annamite *đôi* « monceau », avec le mot annamite *đôi*, « paire, deux », lequel a été changé par raison cérémonielle en son synonyme *hai*, « deux ». Le grand mur construit à Đông-hói (Quảng-binh) par les Nguyễn, et appelé vulgairement Lũy-thầy, « le Mur du maître », en l'honneur du grand mandarin qui le construisit, est appelé aussi Lũy-sài, « le Mur du bois de chauffage », parce que le caractère 柴, par lequel on rend en écriture démotique le mot annamite *thầy*, se prononce en sino-annamite *sài*.

Cette explication se rattache par ailleurs au culte que les Annamites rendent en certains endroits à des pierres qui, croit-on, poussent naturellement de terre, ou qui augmentent peu à peu de volume. Dans le Nord du Quảng-binh on a le *Miêu-but-mọc*, « la Pagode du Buddha (ou du génie) qui pousse, qui croit ». Dans le Nord du Quảng-trị, on vénère une pierre qui croît constamment, ou du moins qui s'est agrandie jadis.

Il faut donc tenir compte également, dans la recherche des monuments chams de la région, du nom *lôi*, appliqué soit à des statues, soit à des remparts.

Les Annamites ont un vague souvenir que le pays qu'ils occupent était auparavant habité par un autre peuple. Ils ont oublié le nom de ce peuple pour la plupart, et ils le désignent sous le nom de *mọi*, « les barbares, les sauvages ». Presque toutes les statues chams du Quảng-trị, les lingas, sont des objets des « Moïs ». Les lingas, à cause de la forme générale du monument qui les supporte, à cause surtout du bec du canal d'écoulement, passent pour des moulins à décortiquer le riz, dont se servaient jadis les sauvages, c'est-à-dire les Chams (*cối xay mọi*). C'est encore là un moyen d'enquête qu'il ne faut pas négliger dans la recherche des monuments chams. Dans les endroits éloignés des montagnes et du voisinage immédiat des « Moïs » ou sauvages proprement dits, tout ce qui est « mọi » provient des Chams.

L. CADIÈRE

## LES INSCRIPTIONS LOLO DE LOU-K'UAN

[M. PELLIOU avait signalé (*BEFEO*, IV, 155), d'après un passage du *Siu yun nan l'ong tche kao* 續雲南通志稿, l'existence dans la sous-préfecture de Lou-k'uan 祿勸, du tcheou de Wou-ting 武定 (Yunnan), d'une inscription rupestre en caractères *ts'ouan* 爨. M. SYLVAIR CHARRIA, receveur des postes françaises à Yunnan-fou, a bien voulu consentir à faire le voyage de Lou-k'uan pour aller estamper cette inscription et s'en est procuré en outre divers estampages exécutés par des Chinois. Aucun de ces estampages, malheureusement, n'est parfaitement lisible et ne se prête à la reproduction photographique, en raison des mauvaises conditions dans lesquelles ils ont été pris et surtout des rugosités de la pierre. La reproduction que nous en donnons ici a été fortieusement retouchée d'après une comparaison

attentive des divers estampages en notre possession et d'après une collation de l'inscription faite par un lettré lolo, et que nous devons également à l'obligeance de M. CHARRIA. La question de la nature de l'écriture *ts'ouan* est tranchée par cette inscription : elle est bien identique à l'écriture *lolo*, comme l'avait pensé DEVÉRIA. Nous avons identifié un grand nombre de caractères avec ceux des listes du P. VIAL ; quelques-uns, suivant M. CHARRIA, ne seraient plus compris des Lolo d'aujourd'hui ; en tous cas, nous n'avons pas les moyens de faire une tentative de déchiffrement. Il est regrettable que M. CHARRIA n'ait pas pu estamper l'inscription chinoise qui est à côté de l'inscription lolo et entourée, nous dit-il, de la même bordure décorative : peut-être nous aurait-elle donné quelques éclaircissements. Enfin M. CHARRIA nous a encore adressé l'estampage d'une seconde inscription lolo, qui a 17 caractères seulement : nous en donnons aussi une reproduction. — N. D. L. R.]

La sous-préfecture de Lou-k'iu'an se trouve à quatre étapes environ au N.N.O. de Yunnan-tou ; mais l'inscription elle-même est à une demi-journée au Nord de Lou-k'iu'an. Pour y parvenir, il faut s'engager dans un vallon arrosé par une rivière torrentueuse, dont le lit, très large à certains endroits, est encombré de grosses pierres. A une quinzaine de kilomètres de Lou-k'iu'an, le vallon se rétrécit, ne laissant plus de place sur les deux rives à des terres cultivables. Sur la rive droite s'élève une très haute masse de roches schisteuses disposées par assises presque horizontales, dont quelques-unes font saillie sur la paroi et forment auvent à celles qu'elles surmontent. Un torrent dévale de la montagne et vient tomber dans la rivière au pied de la roche. Un bloc énorme s'avance au-dessus d'un pagodon que les Chinois ont élevé au bas du promontoire en l'honneur de Kouan-yin. Ce promontoire rocheux est connu sous le nom de Ts'ouan-tseu-yai 鑽字崖, « la Roche aux caractères gravés ».

C'est sur la cassure d'une des assises inférieures, à 2 mètres au-dessus du sentier, que se trouve la grande inscription lolo. Elle est abritée aussi par la saillie d'une très grande roche qui dépasse les autres d'au moins trois mètres. La surface de la pierre, qui est d'un grain assez dur, n'a pas été polie ; elle est par suite fort rugueuse, et, bien que les caractères soient creusés assez profondément et fort nets, je n'ai pas pu en prendre un estampage très satisfaisant. La partie inscrite a 1 m 62 de hauteur sur 0 m 70 de largeur. Avec l'encadrement orné de rinceaux, la hauteur totale atteint 2 m 02 et la largeur 0 m 80.

Plusieurs inscriptions en caractères chinois, moins bien placées et quelques-unes hors de la portée de la vue, ont aussi été gravées sur cette roche. Comme elles ne sont pas abritées, la pluie les a recouvertes d'une couche de résidu végétal qui ne permet pas de les lire. Il aurait fallu du moins les laver et les nettoyer soigneusement pour en prendre des estampages. L'une d'elles, qui est voisine de l'inscription en lolo, mériterait sans doute particulièrement d'être relevée, et je regrette de n'avoir pas eu le temps de le faire. Elle est en effet entourée d'une bordure décorative exactement pareille à celle de l'inscription lolo. Du reste cette bordure paraît dans les deux cas avoir été faite par les Chinois : elle est en effet moins profondément creusée que l'inscription lolo, et elle n'est qu'indiquée à l'angle gauche inférieur, où il y a une cassure au bord même de la partie inscrite.

Les habitants de Lou-k'iu'an croient que cette inscription a été gravée sous le règne de l'Empereur Hong-wou 洪武 (1368-1398), le fondateur de la dynastie Ming : j'ignore sur quelle base repose cette tradition. Ils disent encore qu'à cette époque le pays était gouverné par un prince birman (1) : c'est du reste seulement en 1382 que prit fin le gouvernement du

---

(1) [M. PELLIOU (*BEFEO*, IV, 164 sqq.) a signalé que certains textes chinois donnent aux rois de Nan-tchao le titre de *P'iao-sin* 驃信. Quel que soit le sens véritable de cette appellation, et qu'elle ait signifié ou non à l'origine « prince des Birmans », il n'en est pas moins certain que le caractère *p'iao* 驃 est celui qui est employé par les Chinois pour représenter le nom ancien des Birmans. — N. D. L. R.]

12° *tsong-kouan* 總管 du Nan-tchao. Enfin la tradition populaire ajoute que, lorsqu'on aura déchiffré cette inscription, la montagne se transformera en or. Ce serait une bonne aubaine pour le pays, qui est d'une extrême pauvreté.

La seconde inscription lolo, qui a seulement 17 caractères, se trouve sur la montagne, à une demi-journée de la première. On m'a dit qu'elle était gravée sur une pierre tombale : mais je ne l'ai point vue moi-même. La partie inscrite mesure 1 m 55 de hauteur sur 0 m 40 de largeur.

On m'a dit qu'en remontant la rivière, à une trentaine de li au-delà de Ts'ouan-tseu-yai, on trouve deux bœufs couchés, en pierre, mesurant chacun environ 5 mètres de longueur, qui sont placés sur chaque bord de la rivière et sont tournés l'un vers l'autre. Aux basses eaux, on voit entièrement ce « double bœuf de pierre » 雙石牛. Toute cette gorge escarpée et montagneuse, qui est tout à fait en dehors de la route suivie par les caravanes, mériterait du reste d'être explorée minutieusement. La route fréquentée paraît avoir été de tout temps celle qui passe par la vallée de Wou-ting. Au Nord de Ts'ouan-tseu-yai, la région, très sauvage, n'est habitée que par des Miao-tseu.

J'ai eu connaissance de l'existence au Kouei-tcheou d'une inscription en caractères que les Chinois ne comprennent pas, mais qui ne paraissent pas être des caractères lolo. Elle est connue sous le nom de « l'Inscription rouge », Hong-p'ai 紅牌, et est située sur la colline Kouan-ling 關嶺, dans la préfecture de 2<sup>e</sup> classe de Yong-ning 永甯. J'espère en obtenir prochainement un estampage (1).

S. CHARRIA

---

(1) [Ajoutons, pour finir, que M. S. CHARRIA nous a également fait parvenir l'estampage d'un fragment d'inscription sanskrite, gravée sur une pierre schisteuse large de 0 m 115 et dont un de ses possesseurs aurait fait un encrier à la chinoise : elle contient trois lignes incomplètes de sept caractères, écrites dans l'alphabet *nāgarī* usité au Tibet et en Chine et dont la première, aisément déchiffrable (*Oṃ. Sarva-Tathāgata...*), ne laisse aucun doute sur le caractère bouddhique de l'inscription. — N. D. L. R.]

# BIBLIOGRAPHIE

---

## Indochine

Capitaine Ch. GOSSELIN. — *L'Empire d'Annam*. Préface de Pierre BAUDIN.  
Paris, Perrin, 1904 ; 1 vol. in-8° écu, avec gravures et carte, xxvi-560 pp.

M. GOSSELIN, déjà connu par un ouvrage sur *Le Laos*, exagère peut-être la nouveauté de son entreprise, quand il affirme (p. xiv) que nous ne possédons pas encore de livre à la fois exact et lisible pour les gens du monde sur les transformations de l'Annam avant, pendant et après la conquête ; mais s'il existe déjà de pareils livres, il n'est pas inutile qu'il y en ait un de plus, pourvu qu'il soit bon. Celui de M. GOSSELIN n'est pas sans défauts. Le premier est de promettre plus qu'il ne tient. Après l'avoir lu, on accordera bien difficilement à son auteur que ses relations très suivies avec des personnages dont l'influence fut prépondérante dans les deux camps (p. xiv) lui aient permis « de déchirer bien des voiles, de lever bien des masques » (p. xv). Nous n'avons rien découvert dans l'ouvrage qui renouvelât, sur un point quelconque, l'histoire de la conquête. Aussi bien n'était-ce point le lieu, dans un travail d'ensemble et de vulgarisation, d'essayer d'apporter une interprétation nouvelle de l'histoire de l'Annam : il y faudrait une richesse et une précision de documentation que le livre ne comportait pas, et n'a pas. M. G. ne cite presque jamais ses sources ; quand il lui arrive de le faire, il ne donne amais de référence (1) ; et lorsqu'il mentionne parmi les ouvrages qu'il a consultés pour écrire son chapitre sur l'ancien Annam, les « Annales de l'Empire d'Annam », les « Annales de la Chine », et les « ouvrages de Truong-vinh-Ki », on ne peut s'empêcher de croire qu'il aurait eu tout avantage à supprimer les deux premiers titres et à ne citer que le dernier ouvrage, et encore au singulier. Malgré l'appoint des souvenirs personnels, ce n'est pas avec une pareille méthode qu'on renouvelle un sujet.

La vérité est que M. G. n'est pas resté fidèle à son programme et qu'à une histoire générale de l'Empire annamite il a cousu tant bien que mal le récit des deux séjours qu'il a faits lui-même en Indochine : et ceci nous amène au second, et au plus sensible défaut du livre, qui est le manque de proportion de ses différentes parties. Les souvenirs de M. G. remplissent en effet deux chapitres (iv, *La vie dans les postes militaires pendant l'insurrection, 1887-1888*, et vii, *Une excursion en Annam en 1901*) sur les huit que compte le livre : et quel que puisse être leur intérêt, il occupent évidemment une place excessive. Ce sont des hors-d'œuvre.

Malgré ces critiques, qui sont surtout des critiques de tendance, l'ouvrage de M. G. est dans son ensemble fort intéressant. Il débute par un chapitre sur la *La vie de l'ancien Annam*, qui est un bon résumé de ce que nous savons sur l'organisation administrative et la vie sociale des Annamites. Le chapitre II, sur *L'ancien Annam jusqu'en 1858*, est bien rapide et bien sommaire ; il ne devient un peu précis qu'à partir de l'époque à laquelle les Européens entrent

---

(1) P. 14, Code annamite : pages 2 et 59, le P. de Rhodes ; p. 19, Tavernier ; p. 29, Luro. Je laisse de côté les citations de Tite Live ; il y en a jusqu'à trois.

en rapport avec l'Annam Les chapitres III (*Notre action en Annam de 1858 à 1872*), IV (*Notre action en Annam de 1872 à 1885*) et V (*L'insurrection en Annam de 1885 à 1896*) sont la partie vraiment excellente du livre Il faut remarquer cependant que l'affaire de Hâm-Nghi y tient une place hors de toute proportion avec son importance : mais, à considérer ce récit séparément, c'est le meilleur que nous ayons encore de ce dramatique incident. Le chapitre VII, *L'œuvre de la France en Indo-Chine*, est un simple résumé du grand Rapport de M. DOUMER. Ce seul fait révèle dans le plan de M. G. une singulière lacune. Certes, c'est à partir de 1897 que l'organisation économique de l'Indochine, rendue possible par la complète pacification du pays, a pu marcher à pas de géant ; mais, si l'on est bien embarrassé pour dire ce qu'ont fait quelques uns des successeurs de Paul BERT, on ne peut pourtant accorder à M. G. que de Paul BERT à M. de LANESSAN et à M. ROUSSEAU, résidents généraux et gouverneurs n'aient fait qu'assister, les bras croisés, aux luttes que livraient nos colonnes militaires aux derniers rebelles. Sous cette réserve, le chapitre est excellent. Il nous faut bien cependant y relever une petite exagération où M. G. se laisse entraîner par son optimisme. P. 407, il nous assure qu'« on a vu s'élever » (en dehors du Palais de l'Exposition, qui devait être son Musée) « des bâtiments pour l'École française d'Extrême-Orient ». C'est un spectacle auquel nous aurions donné beaucoup pour assister (1).

CL. E. MAITRE

Commandant LUNET DE LAJONQUIÈRE. — *Ethnographie des territoires militaires*, rédigée sur l'ordre du général CORONNAT, d'après les travaux de MM. le lieutenant-colonel DIGUET, le commandant BONIFACY, le commandant RÉVÉRONY, le capitaine FESCH, etc. — Hanoi, Schneider, 1904 ; in-4<sup>o</sup>, 258-VI pp. et une carte.

Sur la proposition du Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, M. le Gouverneur général avait prescrit, par une circulaire en date du 7 juin 1903, à tous les chefs d'administrations locales de procéder à une enquête ethnique dans la circonscription relevant de leur autorité. Chaque province ou chaque territoire militaire devait être l'objet d'une carte au 1/100.000, indiquant en couleurs différentes la distribution topographique des différents groupes ethniques, et d'une notice dont le plan était nettement tracé par la circulaire. On sait que, malgré de méritoires travaux de détail, la pénurie d'informations sur l'ethnographie de l'Indochine française était encore telle qu'il aurait été à peu près impossible de dénombrer et de localiser avec quelque degré de certitude les différents tribus non civilisées qui peuplent l'intérieur de la péninsule. Aussi voyait-on se succéder les systèmes les plus incohérents et les plus opposés, appuyés sur des observations partielles, insuffisantes et de qualité douteuse, et d'autant plus hardis dans leurs hypothèses qu'ils étaient moins gênés par le nombre des faits scientifiquement acquis. La même incertitude planait aussi sur les rapports des nombreux idiomes parlés dans

---

(1) M. G. paraît un peu brouillé avec la philologie : il affirme, p. 5, que « le mot Annam est un mot français, dérivé des deux caractères Đai (grand) et Nam (sud) », et p. 76, que « la langue vulgaire (annamite) est un dialecte du chinois ». — P. 144, il prétend qu'« il est nécessaire de posséder ou d'acquérir quelques notions de la langue (portugaise) pour écrire et lire le quôc-ngữ » : à ce compte, bien peu de personnes le connaîtraient en Indochine. — Que veut dire M. G., p. 82, lorsqu'il parle du « peuple ciampois, que nous dénommons cham », et lorsqu'il nous le représente comme un « peuple aborigène, originaire, dit-on, des îles malaises » ?

la péninsule : mais, dans ce domaine au moins, les Français d'Indochine s'étaient en général abstenus avec prudence de théories prématurées et avaient laissé aux étrangers le soin de divaguer copieusement sur la linguistique indochinoise.

La circulaire du Gouverneur général venait donc à son heure. Le programme de recherches qu'elle proposait aux administrateurs provinciaux était fort simple. Il ne pouvait s'agir en effet de demander à des fonctionnaires fort occupés, et qui ne sont ni philologues ni ethnographes de profession, de savantes études de sociologie et de linguistique. On avait cherché au contraire, par la limitation même du programme tracé, à supprimer dans la mesure du possible la tentation de substituer à des faits d'observation précise des généralités vagues et des théories inutiles. On se proposait surtout d'obtenir les éléments d'une statistique ethnique, c'est-à-dire le dénombrement des groupes avec leur situation géographique et une détermination sommaire de leur physique, de leurs coutumes et de leurs idiomes. On espérait qu'il serait possible de faire à l'aide des données ainsi recueillies un premier essai de carte ethnographique de l'Indochine, quitte à la rectifier et à la compléter par des recherches plus approfondies.

Cet espoir n'a pas été entièrement rempli. Sans doute la plupart des groupes sont mieux localisés qu'auparavant et certains d'entre eux ont même été décrits avec une remarquable précision. Mais, si l'ensemble des notices envoyées en réponse à la circulaire marque un progrès sensible et parfois considérable, certaines d'entre elles n'ont accru que dans une faible mesure les informations dont on disposait antérieurement. Un grand nombre n'étaient pas accompagnées de cartes. Surtout il semble que plusieurs administrateurs n'aient pas compris l'intérêt de l'enquête à laquelle on leur demandait de s'associer. Le Cambodge n'a pas envoyé une seule notice. Au Laos, seuls les commissariats d'Attopeu, de Pak-hin-boun et de Stung-treng ont répondu à l'appel. En Cochinchine, Cholon; en Annam, Khanh-hoa, Quảng-trị, Hà-tĩnh et Thanh-hoà; au Tonkin, Phủ-liễn se sont abstenus. Il reste donc encore trop de lacunes à combler pour qu'on puisse dès maintenant dresser la carte ethnographique de la colonie.

C'est dans les Territoires militaires que l'enquête a été faite avec le plus de soin et de la manière la plus complète. La diversité des races qui peuplent la région montagneuse de la frontière chinoise rendait sans doute le travail plus attrayant que dans les provinces purement annamites des Deltas : mais il faut louer surtout des heureux résultats obtenus la bonne organisation du travail, réglée par l'Etat-major, et le zèle déployé par les commandants de territoires, dont quelques-uns s'étaient déjà signalés auparavant par de remarquables études. Chaque secteur sans exception a fourni une notice accompagnée d'une carte; les notices des secteurs, centralisées au chef-lieu de chaque Territoire, ont été soumises à l'examen d'un officier expérimenté, qui a fait un rapport d'ensemble sur le Territoire. Enfin l'Etat-major a eu l'heureuse idée de confier au commandant de LAJONQUIÈRE le soin de coordonner dans une étude générale toutes les données recueillies dans les quatre Territoires militaires. A défaut d'une étude embrassant toutes les parties de l'Indochine, et que le trop grand nombre des abstentions a rendue pour le moment impossible, nous devons au moins à la circulaire du Gouverneur général un travail plus limité dans son objet, mais le plus substantiel et le plus précis qui ait encore été consacré à l'ethnographie indochinoise.

De la plus apparente des imperfections de l'ouvrage, le commandant de LAJONQUIÈRE n'est à aucun degré responsable. Comme il le déclare lui-même (p. 1), « les populations stationnées dans les Territoires militaires ne forment pas un groupe ethnique spécial à ces régions. La province de Bắc-kạn toute entière, une grande partie des provinces de Quảng-yên, Bắc-giang, Thái-nguyên, Tuyên-quang et Yên-bay, actuellement remises à l'autorité civile, sont occupées par des gens de mêmes races; il s'ensuit que l'étude de l'ethnographie du Haut-Tonkin ne pourra être complète que si elle est poursuivie jusque-là. » Ajoutons qu'il faudrait la poursuivre plus bas encore, puisque ces races ont essaimé tout le long de la partie septentrionale de la chaîne annamitique et dans les massifs et les plateaux du Laos, et aussi plus haut, puisqu'elles occupent encore des portions importantes des provinces chinoises limitrophes et que quelques-unes y ont même leurs établissements les plus considérables. Limitée, comme elle l'était

forcément, à une division administrative qui ne correspond nullement à une région ethnique nettement caractérisée, l'étude du commandant de LAJONQUIÈRE n'aboutit à aucun résultat ferme en ce qui concerne la statistique et la répartition géographique des différentes races : elle ne nous permet pas de connaître le centre de gravité actuel, ni les variations de la densité, ni les proportions relatives de chacun de ces groupes. Ce sont là des questions qui restent encore ouvertes et que les excellentes statistiques des pp. 26-29 et les curieuses considérations qui suivent sur la « superposition des groupes aux différentes altitudes » (pp. 29-32) et leur « hiérarchie » (pp. 32-35) ont du moins le mérite d'avoir posées avec plus de clarté et de précision qu'on ne l'avait jamais fait. Mais exception faite pour le groupe « lolo », trop insuffisamment représenté au Tonkin, la description proprement ethnographique a été faite avec assez de soin et de richesse pour avoir une valeur générale et pour s'appliquer dans son ensemble à la totalité des groupes considérés. C'est du reste la partie vraiment excellente et, sur certains points, définitive de l'ouvrage. M. de L. avait à sa disposition une documentation abondante, fruit de l'observation personnelle des officiers. Tout ce qui a trait à « la vie matérielle » notamment « peut être tenu comme valable dans tous ses détails » (p. 24). Quant à « la vie psychique, familiale et sociale », M. de L. remarque que, si quelques erreurs ont pu se glisser dans certains travaux par suite d'une connaissance imparfaite des idiomes et de l'obligation de se servir d'interprètes, il y a eu assez de monographies dues à des officiers particulièrement compétents pour que le tableau dans son ensemble soit précis et exact. Nous voudrions ici essayer de formuler les principaux résultats qui se dégagent de cette étude et d'esquisser en quelque sorte la physionomie ethnographique du Haut-Tonkin.

Plus on étudie les peuplades de la haute région du Tonkin, plus on s'aperçoit que la diversité des dénominations et des costumes dissimule un nombre fort restreint de groupes différents. M. de L. les ramène définitivement à quatre, — abstraction faite, bien entendu, des Chinois et des Annanites —, qui sont, en ordre décroissant d'importance : les Thâi, les Mán, les Mèo et les Lolo.

Ce sont de beaucoup les Thâi qui constituent la masse la plus importante : ils sont environ 180.000 dans les Territoires militaires, soit 70 0/0 de la population totale, et il y a de bonnes raisons de croire qu'ils comptent pour au moins 90 0/0 dans la population non-annamite des provinces civiles limitrophes. Ce sont aussi ceux qui sont le mieux connus. Leurs dialectes sont encore assez proches du laotien et du siamois pour qu'ils se laissent déterminer et classer sans difficulté aucune. De plus, répandus dans les plaines, les Thâi tonkinois sont en contact permanent avec l'autorité française, et, par suite, leur vie sociale peut être beaucoup plus aisément observée que celle des montagnards mán ou mèo. Aussi M. de L. a-t-il pu distinguer sans peine parmi eux ceux qui représentent la population fixe, établie dans le Haut-Tonkin et propriétaire du sol depuis une époque très reculée, et les immigrés de date plus ou moins récente, qui sont du reste en nombre presque égal. La population fixe elle-même se divise naturellement en trois groupes. Le premier est formé des Thâi qui occupent le haut bassin des affluents tonkinois du Si-kiang, Sông Bang-Giang et Sông Ki-Kong, et dont Cao-băng est le centre : venus probablement du Kouang-si, ils sont depuis longtemps vassaux des Annamites, qui les désignent sous le nom de *Thã*, et ils ont subi profondément leur influence ; ils diffèrent considérablement des autres groupes Thâi par certains détails de mœurs, notamment par les rites du mariage (p. 118-120). Le 2<sup>e</sup> groupe habite les vallées moyennes du Fleuve Rouge et de ses affluents de gauche, le Sông Cháy et la Rivière Claire. Venus du Yunnan, ces Thâi ont subi aussi, quoique moins fortement, l'action administrative et civilisatrice des Annamites, au moins dans la région de la rive gauche du Fleuve Rouge. Quant au 3<sup>e</sup> groupe, qui a son centre à Phông-thò, dans le haut bassin de la Rivière Noire, il est aussi d'origine yunnanaise, mais il se rattache plus directement au grand courant d'immigration qui a peuplé toute la vallée du Mékong de principautés thâi. Il a peu subi l'influence annamite ; à la différence des Thâi orientaux, qui sont organisés administrativement à la manière annamite et qui ne connaissent d'autre écriture que les caractères chinois, les Thâi de Phông-thò se servent encore, dans une

certaine mesure, d'une écriture alphabétique et ont conservé leur constitution primitive en *muong*, caractéristique des communautés thâi.

A cette population thâi depuis longtemps fixée dans le pays sont venus s'ajouter des groupes de même race qui ont traversé plus récemment la frontière, par exemple, les « Nung » de Lạng-son, Thắt-khê et Cao-hăng, originaires du Kouang-si, dont l'émigration remonte à peine à quelques siècles et se continue encore ; les « Nhang » de la rive droite du Fleuve Rouge, qui, bien qu'assez étroitement apparentés aux Nung, seraient, d'après le commandant de L., originaires du Yunnan ; les « Tchong-kia » de Đông-vân et de Quan-ba, venus du Kouei-tcheou. Le groupe de beaucoup le plus considérable est celui des Nung ; il compte 64.000 individus dans les Territoires militaires, peut-être 90.000 dans tout le Tonkin. Leur immigration a été exempte de toute violence. De même que leurs congénères thô qui les ont précédés sur le sol indochinois, ils ont le goût des cultures permanentes, habitent de préférence les vallées et sont par nature sédentaires. Chassés du Kouang-si par les disettes, la mauvaise qualité des terres et l'insécurité du sol natal, ils ont pénétré au Tonkin par une infiltration lente et pacifique et après entente avec les Thô, dont ils obtinrent par contrat le droit de s'installer sur les terrains inoccupés. Confinés d'abord dans les plus mauvaises terres des vallées et maintenus dans une situation très inférieure, ils ont su, par leur travail opiniâtre, arriver à l'aisance et à l'égalité avec les Thô ; pendant les troubles de la conquête, ils ont bénéficié aussi (p. 155) de la bienveillance des bandes chinoises et ont acquis parfois une situation prépondérante. Aujourd'hui la différence entre les Nung chinoisés et les Thô annamitisés tend de plus en plus à disparaître.

On peut caractériser les Thâi en disant que « le choix de leur habitat est déterminé surtout par la possibilité de créer des rizières irriguées » (p. 51). De là vient qu'ils sont installés en général dans les ravins et les vallées arrosées, bien qu'ils soient capables, comme ils l'ont prouvé au plateau de Pa-kha, d'affronter de plus hautes altitudes, s'ils peuvent y créer des cultures permanentes. Sédentaires et maîtres des basses plaines, vraisemblablement aussi premiers occupants du pays, ils ont accepté la domination et l'administration annamites, mais « se considèrent comme les possesseurs du sol entier, montagnes et vallées, sous la suzeraineté du roi d'Annam » (p. 55). Les fonctions communales et cantonales étaient entièrement, et sont encore presque partout, entre leurs mains ; les autorités annamites ne connaissaient pas d'autres fonctionnaires que les leurs. Partout ils ont le prestige de la race supérieure et presque partout ils ont conservé la prépondérance effective. Nous avons déjà vu que les Nung n'avaient obtenu des terres à défricher que par le consentement des Thô. Des contrats analogues lient aux Thâi de la plaine les tribus montagnardes mân et lolo, et dans une certaine mesure, les Mèo. Mais les conditions d'existence particulières de ces tribus les ont empêchées de se fondre peu à peu, comme les Nung, avec les Thâi primitifs.

Les Mân et les Mèo occupent les pentes et les sommets laissés incultes par les Thâi des plaines, mais sans se confondre entre eux : les Mân défrichent les terres comprises entre 400 et 800 mètres d'altitude, les Mèo s'installent plus haut encore et leurs hameaux se dressent parfois jusqu'à des hauteurs de 2.000 mètres. Ces données sans doute n'ont rien d'invariable, surtout en ce qui concerne les Mân. Dans la région de Khanh-yên (ancien cercle de Bão-hà), on trouve des cases de Mân Côt à 1.700 et 1.800 mètres de hauteur et des cases de Mân Lan-tien sur les rives mêmes du Fleuve Rouge, c'est-à-dire à 150 ou 200 mètres à peine. Mais d'une façon générale on peut dire que les trois principaux groupes ethniques des Territoires militaires se superposent dans des zones de plus en plus élevées, si l'on va des Thâi aux Mân et des Mân aux Mèo, et sans paraître jamais se mêler ni se confondre.

Cet ordre de superposition des trois groupes à des altitudes différentes est aussi, suivant toutes les données historiques, l'ordre de leurs migrations. On serait donc tenté de croire que les Thâi ayant occupé tout d'abord les basses terres à cultures permanentes, les Mân venus après eux furent réduits à défricher les pentes et les plateaux moyens, ne laissant aux trop tardifs Mèo que les hauts sommets. Cette théorie, à première vue fort tentante, ne suffirait

pas, suivant M. de L., à rendre compte de la totalité des faits. « Un examen plus approfondi de la question, dit-il (p. 51), montre qu'il faut chercher une autre raison à cet état de choses, car il existe encore aux environs des groupements thaï assez de rizières incultes que, par arrangement amiable ou par pression, les uns ou les autres auraient pu se faire donner d'abord, alors que nous voyons toujours les immigrants nouveaux s'établir dans la zone d'altitude qui leur est familière. Cela nous paraît indiquer que ces groupes recherchent dans leurs diverses étapes les conditions géologiques et climatiques qui leur sont habituelles, et ce sera là une considération à ne pas perdre de vue lorsqu'on voudra déterminer la route suivie par ces migrations et leur point de départ. »

Pour les Mán en particulier, il n'est guère douteux que ce soit là l'explication véritable. Ces Mán 蠻 sont encore désignés dans les nomenclatures chinoises sous le nom de Yao 姚. Leurs nombreuses tribus ont une légende commune sur leur origine (p. 161). Un roi de Chine avait promis sa fille et la moitié de son royaume à qui le délivrerait d'un prince ennemi; ce fut le chien P'an-Hou 盤護 qui obtint ce double bonheur, et c'est de son union avec la princesse chinoise que tous les Yao sont descendus. Toutefois le roi de Chine, fort ennuyé d'avoir à lui céder la moitié de ses terres, s'avisait d'un expédient ingénieux: il n'avait pas indiqué dans quel sens elles seraient partagées et dès lors il avait le droit de faire la démarcation suivant un plan horizontal. C'est ce qu'il fit. Les Chinois gardèrent donc les vallées et les plaines et abandonnèrent en toute propriété aux Mán les terres montagneuses. Ce droit sur les montagnes et quelques autres privilèges leur sont confirmés dans une soi-disant « Charte », dont notre bibliothèque possède, grâce au commandant BONIFACY, le texte manuscrit. Ce document curieux, encore qu'apocryphe, ne laisse pas de nous révéler la conception que les Mán se font eux-mêmes de leur condition sociale et de leur genre de vie. Il est clair qu'aussi loin que leurs souvenirs remontent, ils ont toujours été des montagnards et qu'ils n'ont pas l'idée, ni sans doute le désir, d'un autre mode d'existence. Les Mán de toutes les tribus se donnent du reste le nom d' « hommes des montagnes » (p. 169, 194, 198, 208).

Cet habitat particulier des Mán, en Chine comme au Tonkin, a déterminé leurs méthodes de culture et le caractère de leurs incessantes migrations. En certains cas la fertilité de cuvettes rocheuses ou la qualité exceptionnelle du terrain sur les pentes des montagnes leur a permis d'y créer des cultures permanentes, capables de suffire indéfiniment à leurs besoins, et les a à peu près fixés au sol; c'est ce qui est arrivé par exemple aux Mán de la vallée de Thanh-thuy (III<sup>e</sup> Territoire), dont ils ont taillé les flancs en rizières étagées. Mais il faut pour cela un concours de circonstances heureuses qui ne se présente que rarement. Presque toujours ils sont réduits à cultiver les défrichements de forêts. « Dans ces défrichements travaillés à la houe, ils font, sur un sol fertilisé par l'humus et les cendres, une, deux, trois récoltes au plus, et abandonnent ensuite ces champs provisoires pour aller mettre en culture quelque emplacement voisin » (p. 51). Brûlant sans discernement « les forêts exploitables aussi bien que les brousses inutilisables », ils constituent en certains endroits un véritable fléau et menacent de détruire les réserves des forêts tonkinoises comme ils ont déjà déboisé une partie des provinces chinoises limitrophes.

De là résulte qu'à la différence des Thaï sédentaires, les Mán sont essentiellement migrants. « Le sol s'épuise avec les forêts qui disparaissent, et lorsque la montagne est à nu ou couverte de bois seulement dans ses parties incultivables, le village se déplace, se rapprochant de défrichements nouveaux » (p. 51). Ils n'émigrent donc pas par grandes masses, sous la pression d'événements extérieurs qui les arrachent violemment au sol natal; mais ils se déplacent par petits groupes, d'une façon continue, et à des intervalles très rapprochés. Cette avance « par désagrégation partielle » ne paraît avoir occasionné de troubles nulle part. L'époque à laquelle les Mán ont commencé à pénétrer au Tonkin n'est pas exactement connue: M. de L. ne la croit pas antérieure à 4 ou 5 siècles (p. 161). Le caractère même de leur avance empêche du reste que leur première apparition ait frappé l'imagination des hommes du temps et laissé des traces dans l'histoire. Les groupes mán, lorsqu'ils arrivèrent en pays thaï, s'entendirent avec les

premiers occupants et arrêtaient à l'amiable les conditions de leur installation dans les régions montagneuses. Ils ont ainsi « reçu leurs terres des Thâi et les détiennent en vertu de contrats qui les soumettent plus ou moins étroitement aux autorités communales et cantonales » (p. 55). Les deux races ont depuis ce temps vécu en paix, et sans grand contact, chacune dans la zone qu'elle préférerait.

Des mêmes causes résulte aussi que les Mán, au lieu d'être réunis en masses compactes, se présentent en groupes peu denses, dispersés dans toutes les parties hautes des territoires. Ils sont fractionnés en un grand nombre de tribus, qui portent des dénominations diverses et offrent d'assez notables différences. Quelques-unes des plus importantes, comme celle des Mán Cóc, sont déjà subdivisées, d'après l'homme qui les connaît le mieux, le commandant BONIFACY, en plusieurs sous-tribus, et il est probable que le fractionnement se poursuit sans cesse, à mesure que les Mán poussent plus loin leurs avant-gardes, qui ont déjà dépassé vers l'Ouest les frontières du royaume de Luang-prabang.

Plus haut encore que les Mán, les Mèo, — les Miao-tseu 貓子 des nomenclatures chinoises —, occupent les crêtes des collines. Presque aussi nombreux dans les Territoires que les Mán (24.400 individus environ), ils sont moins dispersés et forment même dans la région de Đông-vân (cercle de Bão-lạc) et dans celle de Mưong-khưong (cercle de Lao-kay) deux agglomérations considérables qui ont localement la prépondérance numérique sur toutes les autres races : près de 80 % des populations mèo des Territoires sont réunies en ces deux points. Ailleurs ils ne forment que des groupes numériquement très faibles ; on n'en signale même aucun dans le 1er Territoire. Cette répartition de la population mèo fait déjà pressentir ce que fut dans le passé et ce qu'est aujourd'hui son mode de migration. La formation des deux groupes compacts de Mưong-khưong et de Đông-vân est l'effet de poussées en masse amenées par des événements extérieurs. Les Mèo de Mưong-khưong auraient été refoulés au delà de la frontière chinoise, il y a une centaine d'années ; ils restent encore en rapports avec les populations miao-tseu du territoire chinois limitrophe. Ceux de Đông-vân ont gardé aussi le souvenir d'une première immigration de plusieurs milliers d'individus, qui aurait eu lieu au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ; mais le souvenir d'une deuxième invasion, qui remonte à 1860 environ, est beaucoup plus vivace et beaucoup plus précis. Les Mèo, chassés du Yunnan par les premiers troubles qui désolèrent cette province, franchirent la frontière, bousculèrent les troupes annamites envoyées à leur rencontre et commirent sur leur route des atrocités sans nombre. Ils furent enfin arrêtés à Phũ-Yên-Binh sur le Sông Chảy par les troupes du tống-đốc de Sơn-tây, qui s'étaient portées au devant d'eux. Ces deux groupes d'invasisseurs, en raison de leur nombre et de la manière violente dont ils se sont imposés, s'exemptent de l'intermédiaire des chefs de communes thđ et sont organisés en tribus qui traitent directement avec les autorités supérieures. « Ils forment des sortes de communes indépendantes de la commune territoriale sur laquelle ils vivent » (p. 241). Dans un cas même, à Pa-kha, un chef mèo est à la tête d'une commune dans laquelle les éléments thâi et mèo ont été confondus.

Nous trouvons donc à l'origine de la pénétration mèo en Indochine une immigration due à une cause accidentelle, anormale, et dont le résultat a été la formation de groupes relativement importants et denses. Mais les Mèo sont, comme les Mán et plus encore que les Mán, essentiellement des montagnards. Au lieu de se fixer sur les hauteurs moyennes, ils affectionnent les hauteurs extrêmes ; au lieu de percher leurs cases comme les Mán, à flanc de coteau, ils aiment à les jucher au haut des massifs, dans les endroits balayés par les vents. Quand il leur arrive de trouver, aux altitudes qu'ils préfèrent, des terres appropriées aux cultures permanentes, ils peuvent y fonder des établissements durables, sinon définitifs. Mais c'est une chance rare en pays de montagne. Comme les Mán, les Mèo en sont en général réduits à défricher les hauts sommets et, dès que les terres sont épuisées, à émigrer. C'est ainsi que leur expansion en Indochine se poursuit par désagrégation partielle et dissémination ; des groupes composés d'une, deux, trois familles se détachent de l'agglomération principale et se dispersent de sommet en sommet. Le phénomène est le même que celui que

nous avons constaté chez les Mán ; mais les Mèo se disséminent avec plus de facilité encore, et, malgré l'époque assez récente à laquelle ils ont apparu en Indochine, leurs premiers groupes atteignent déjà le plateau du Tran-ninh. Leurs hameaux, composés de quelques huttes non contiguës, sont séparés souvent par des journées entières de marche. Les familles mèo paraissent avoir pour unique souci d'être libres et de vivre à l'écart du reste des hommes, La caractéristique du Mèo (p. 227) « est un amour profond de l'indépendance. A la moindre peine, à la moindre entrave, le Mèo empile dans sa hotte et dans celles de toute la maisonnée les hardes, les rares ustensiles qu'il possède, les grains de semence et quelques provisions ; puis tous, chassant devant eux les animaux domestiques, s'en vont à la recherche du coin reculé où se cache la liberté. » — Aussi ne faut-il pas être surpris que l'étude des Mèo soit beaucoup moins avancée que celle des Mán.

Les groupes lolo des Territoires, dont le plus important est celui de Bão-lac (1), paraissent y être installés depuis plusieurs siècles ; ils se prétendent du reste les premiers occupants des hautes terres. Ils ont perdu tout souvenir de l'écriture spéciale usitée encore dans les grosses agglomérations lolo du Yunnan et du Sseu-tch'ouan, et paraissent avoir oublié aussi (2) les croyances et les traditions propres à leur race. En général ils ont pris les croyances et les cérémonies de leurs voisins les plus proches. Ils aiment à se grouper en villages, et, bien qu'ils soient obligés de plus en plus à délaisser les cultures permanentes pour les défrichements de montagnes, ils n'entreprennent pas les longues migrations des Mán et des Mèo. Leur petit nombre fait qu'ils doivent se plier passivement aux circonstances qui modifient peu à peu leur habitat, leur genre de vie et jusqu'à leur mentalité. Ils ont conservé leur type physique distinct, leur costume et leur langue ; mais en somme ces colonies lolo du Haut-Tonkin ne sont que des « fractions issues des grands groupements du Yunnan, mais coupées de leurs points d'appuis et dénationalisées » (p. 250).

Tels sont, en laissant de côté les Chinois et les Annamites, les quatre groupes ethniques entre lesquels se répartit la population des Territoires militaires. Il y a seulement deux groupes insignifiants, de quelques familles chacun, les Ke-lao (p. 256-257) et les La-ti (p. 258), que M. de L., faute d'informations plus précises, n'a pas pu faire rentrer dans l'une de ces quatre catégories. — Mais quelle est la valeur de cette classification ?

Elle ne repose à aucun degré, de l'aveu même de l'auteur (p. 23), sur des données anthropologiques. « Il ne pouvait pas du reste en être autrement, les commandants de secteurs n'étant pas à même de procéder à des observations qui exigent des études spéciales et un outillage qui n'était à la portée d'aucun d'eux. » Les mensurations sont encore trop peu nombreuses pour fournir une base d'appréciation, et les observateurs ne sont même pas entièrement d'accord (p. 38) sur l'échelle des tailles des quatre groupes. Ajoutons que, selon toute vraisemblance, il n'y aurait pas à attendre d'une enquête anthropologique des résultats bien intéressants. En mettant à part, jusqu'à plus ample information, les Lolo, dont le type physique paraît bien spécial, tout indique que les différences entre Thò, Mán, Mèo et même Annamites ne sont pas des différences raciales. La diversité des parures, des costumes et des coiffures permet en général de les reconnaître au premier coup d'œil : mais un observateur exercé aurait sans doute peine à les distinguer sous un accoutrement uniforme. Peut-être relèverait-il quelques menues modifications somatiques que la diversité des habitats et des genres de vie expliquerait amplement ; mais il semble bien qu'on ait affaire à un type physique unique. Lorsque nous cherchons à classer les diverses peuplades du Haut-Tonkin sous un

---

(1) Où ils sont 1.800 et non pas 18.000, comme une faute d'impression le fait dire à l'auteur, p. 243.

(2) Mais peut-être y a-t-il là insuffisance d'information.

petit nombre de dénominations. nous ne pouvons donc songer à atteindre qu'une communauté d'origine relative : nous nous bornons à déterminer un ensemble de caractères communs et spécifiques à certaines peuplades et à en conclure qu'à une époque plus ou moins récente ces peuplades, aujourd'hui dispersées, faisaient partie d'un même peuple.

« A part quelques traditions communes souvent très vagues et les indications de l'histoire, dit M. de L. (p. 25). nous n'avons d'autre base pour rechercher les liens qui unissent les diverses tribus que le langage. » M. de L. indique pourtant qu'il a fallu faire au moins deux exceptions à cette règle : pour les Thâi chinoisés de la région de Mon-cay, qui ont oublié entièrement leur langue, et pour les Pa-teng, qu'il a classés avec les Mán, « bien que les résultats de la comparaison des dialectes ne soient pas entièrement probants ». Mais, sous réserve de ces exceptions, la classification adoptée serait une classification purement linguistique. « Les indications données par la linguistique peuvent au Tonkin être considérées comme des probabilités très sérieuses pour établir la communauté d'origine, et elles nous ont paru donner la classification la plus rationnelle » (p. 26).

Dangereux principe, surtout lorsqu'il est appliqué à des peuplades peu cohérentes, vivant côte à côte depuis longtemps, subordonnées les unes les autres, dont les idiomes, tous de la famille monosyllabique à tons, ont pu se pénétrer et se déplacer mutuellement. Aussi M. de L., après l'avoir formulé avec cette netteté un peu dogmatique, est-il loin de lui donner ensuite la prééminence à laquelle on s'attendrait. Lui-même est obligé de reconnaître (p. 24) qu'à part certaines exceptions, les rapports des commandants de secteurs lui ont fourni, au point de vue linguistique, une documentation tout à fait insuffisante. Cette documentation se réduit à peu près uniquement à des vocabulaires, recueillis à la hâte, souvent par l'intermédiaire d'un interprète, et dont un petit nombre seulement ont une valeur sérieuse ; et l'on sait de reste que, si des comparaisons de vocabulaires n'ont jamais qu'une faible valeur pour déterminer la parenté des langues, à plus forte raison en est-il ainsi lorsqu'il s'agit de langues monosyllabiques, qui peuvent s'emprunter des termes avec la plus grande facilité et qui de plus sont parlées dans des régions voisines. Tout autre serait l'intérêt d'une étude comparée de la construction de la phrase ; mais précisément M. de L. reconnaît que peu de renseignements ont été donnés sur la syntaxe. Tout au plus peut-on dire qu'au point de vue syntactique les dialectes thâi diffèrent des dialectes mán et mèo, et les uns et les autres des dialectes lolo. Sur la construction de la phrase dans les dialectes thâi du Haut-Tonkin, M. de L. a oublié, je ne sais pourquoi, de nous donner aucun détail (p. 152) ; mais il est plus que probable que c'est, comme en siamois, une construction directe, où le nom précède son qualificatif ou son régime, le sujet le verbe et le verbe les compléments. En mán (p. 195) et en mèo (p. 241), le sujet précède le verbe, qui est suivi du complément indirect puis du complément direct ; mais le régime du nom précède le nom, et le qualificatif se met quelquefois avant le nom, quelquefois après. Enfin en lolo (p. 251), le verbe se place à la fin de la phrase, dont les éléments se succèdent dans cet ordre : 1<sup>o</sup> sujet ; 2<sup>o</sup> qualificatif ; 3<sup>o</sup> complément ; 4<sup>o</sup> verbe. On remarquera qu'au point de vue syntactique aucune différence n'est signalée entre le mán et le mèo. Nulle part M. de L. n'indique les raisons qui lui font cependant distinguer là deux groupes linguistiques. Nous supposons que ce sont uniquement des raisons lexicologiques : les listes de mots mán et mèo reproduites dans l'ouvrage présentent en effet peu ou point de termes communs, et, de plus, nombre de mots mán sont terminés par des explosives tandis qu'on n'en trouve aucun exemple dans les mots mèo cités. Mais on voit combien la distinction d'un groupe mán et d'un groupe mèo serait fragile si elle reposait seulement sur la comparaison de leurs idiomes, encore si mal connus.

La vérité est que M. de L. s'est laissé guider dans sa classification beaucoup plus par l'étude des caractères sociologiques que par des considérations linguistiques ; et il a eu mille fois raison. Des différences dans l'habitat, dans l'organisation sociale ou familiale, dans le costume, dans la technologie, dans la vie religieuse ou sociale, ont autant d'importance au moins que la diversité des idiomes en usage : et c'est grâce à la richesse et à la complexité des renseignements recueillis, grâce au nombre des points sur lesquels a pu porter la comparaison que la

classification de M. de L. a des chances d'être, dans l'ensemble, exacte. Si l'on y découvre des erreurs de détail, nous ne serions pas surpris que ce fût précisément dans les cas où il s'est laissé guider d'une manière exclusive par des considérations linguistiques, par exemple lorsqu'il classe les Pen-ti Lolo avec les Thâi (p. 167) et les Wo-ni avec les Lolo (p. 254), pour la seule raison que ceux-ci parlent un dialecte lolo et ceux-là un dialecte thâi.

Une mission archéologique au Siam tenait M. de L. éloigné de Hanoi pendant l'impression de son ouvrage. Il est fâcheux qu'on s'en aperçoive autant. Le livre est criblé de fautes d'impression. Les signes diacritiques sont placés à tort et à travers. A un endroit (p. 45) les typographes ont pris des mots en caractères siamois pour des mots cambodgiens et ont composé en caractères cambodgiens ressemblant vaguement à ceux du manuscrit. On devine le résultat.

CL. E. MAITRE

---

## Inde

Sylvain Lévi. — *Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*, vol. I. (Annales du Musée Guimet. Bibliothèque d'études, t. XVII). Paris, E. Leroux, 1905, in-8°, 392 p., illustré de photographies.

Nous nous proposons de revenir plus en détail sur cet ouvrage quand il sera entièrement publié ; pour aujourd'hui, nous voulons seulement signaler l'apparition du premier volume et en noter les caractères les plus généraux. La méthode qui a présidé à sa composition est d'ailleurs parfaitement consciente d'elle-même et l'auteur a pris soin de la définir dans son introduction. Un trait s'impose dès l'abord au lecteur : l'œuvre est tout entière sortie d'un séjour que M. S. L. fit au Népal dans les premiers mois de 1898. Sa prime source jaillit donc de l'observation directe des choses, et l'orientation nouvelle des études se marque dans ce simple fait. De moins en moins il suffira, pour écrire sur l'Inde et l'Extrême-Orient, d'avoir lu les textes : il faudra encore avoir vu le pays et les hommes. Trop rares sont ceux qui, comme M. A. BARTH, ont pu atteindre, à travers les livres, la réalité concrète. Las d'attendre que les voyageurs devinssent philologues, le philologue s'est fait voyageur ; et, grâce à la facilité croissante des communications, les missions les plus lointaines semblent avoir perdu leurs terreurs pour des savants dont les maîtres n'étaient jamais sortis de leur cabinet. Comment M. S. L. a su voir, nous l'apprendrons surtout par son second volume, où il doit reproduire son journal de voyage et nous donner, « comme par une suite de photographies instantanées », l'impression du Népal d'aujourd'hui. Comment et en combien de langues il sait lire, son remarquable chapitre sur les trois catégories de documents « européens, chinois et tibétains, indigènes », qu'il aborde et manie tour à tour avec la même sûreté et la même aisance, serait là, s'il était encore nécessaire, pour le prouver. Mais partout déjà, dans les études sur la population, l'organisation sociale ou les divinités locales, érudition et observation se pénètrent, se contrôlent et se vivifient réciproquement. Ce double courant circule d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Sans effort apparent, les renseignements les plus obscurs et les plus disparates s'éclairent et se coordonnent ; hommes et dieux, légendes et faits se trouvent mis au point et ramenés à l'échelle, grâce à ce sentiment des proportions que donne seule la connaissance du milieu et qui garantit aussi bien des enthousiasmes illusoire que des injustes mépris.

Une autre tendance de l'ouvrage s'affirme dans le sous-titre. L'auteur a cru retrouver au Népal, comme en un microcosme, le reflet de l'Inde entière, « ainsi qu'une flaque d'eau mire

tout le soleil ». Les pandits du Kaçmir en disent autant de leur vallée, et là aussi on pourrait être tenté de rechercher et de reconnaître, sur un terrain plus restreint, chacune des phases de l'évolution historique de la péninsule. Toutefois les conditions ne sont pas les mêmes dans les deux joyaux de l'Himalaya. Par bonne ou male chance, le Népal n'a pas produit d'œuvre qui, comme la *Rājataranṅinī*, s'impose grâce à son ampleur et à sa relative valeur littéraire, si bien que M. A. STEIN a été réduit à ne faire de ses longues et pénétrantes études sur l'histoire du Kaçmir qu'une introduction, des notes ou des appendices à la traduction de la vieille chronique royale. Les *Vaṃçāvālī* népalaises ne méritent pas tant d'honneur, et du coup l'historien se trouve libéré d'une tutelle trop lourde en même temps que condamné à une tâche plus hardie. Mais s'il a ses coudées plus franches, il ne manque pourtant pas de points d'appui ni de soutiens. Outre ses généalogies et ses compilations légendaires, le Népal a ses nombreuses inscriptions et les colophons de ses vieux manuscrits ; surtout il a pour lui d'avoir complètement échappé à l'influence musulmane et de s'être refusé jusqu'ici à la pénétration anglaise : autant d'avantages sur le pays rival. Son évolution moins rapide l'a sûrement laissé à un stade moins avancé ; le bouddhisme, si complètement balayé de la face du Kaçmir, y trainera longtemps encore, et sa « brahmanisation » croissante, en attendant son anglicisation, en fait, ainsi que s'en est avisé M. S. L., le meilleur champ d'observation pour surprendre sur le vif l'action des forces qui mènent l'Inde.

Description de la partie en fonction du tout, interprétation du passé par le présent : telles sont ainsi les idées maîtresses du livre. Le résultat le plus immédiat est que ce travail d'érudition où aucun document n'est omis, aucun problème éludé, aucune difficulté escamotée, n'en est pas moins d'une lecture accessible à tous. Assurément le style alerte, à la fois brillant et sobre et qui n'étincelle qu'afin de mieux éclairer la pensée, fait beaucoup pour entraîner sans fatigue le lecteur à travers ce dédale de documents si ingénieusement débrouillés et classés. Mais si l'art délicat de composer et d'écrire ajoute à l'agrément de l'ouvrage, il n'en crée pas l'originalité. Son intérêt général vient de plus loin. Il résulte de cette clarté dont la lumière de l'expérience actuelle inonde rétrospectivement les faits auparavant les plus énigmatiques et les plus capables de rebuter le lecteur par leur étrangeté baroque ; et il réside encore dans le fait que cette monographie locale s'élargit jusqu'à devenir un tableau d'une des trois ou quatre civilisations qui, peut-être, justifient dans l'univers l'existence de l'humanité. Ainsi comprise, l'histoire de l'Inde n'est plus seulement un exercice de philologie à l'usage des indianistes, avec des règles du jeu et des locutions connues des seuls initiés. Elle sort de la région de convention où se cantonnent volontiers les spécialistes purement livresques pour prendre pied sur le fond commun où se meuvent tous les bons esprits. A force de précision dans le détail et de largeur dans les vues, en un mot par la vertu magique que confère seule la pleine maîtrise du sujet, M. S. L. a fait de son *Népal* de l'histoire à la portée et au bénéfice de tous les historiens ; et c'est pourquoi nous croyons son livre destiné à prendre rang parmi ces ouvrages de haute vulgarisation scientifique dont le secret ne s'est heureusement pas perdu en France depuis BURNOUF.

A. F.

*Archæological Survey of India. Annual Report (1902-1903)*. In-4°, 293 p., 34 pl. et 66 fig. Calcutta, 1904.

Ce Rapport Annuel est le premier d'une nouvelle série : puisse-t-il avoir de nombreux successeurs ! L'éditeur, comme il est naturel, n'est autre que le Directeur général du service archéologique de l'Inde, M. J. H. MARSHALL, et la date initiale du Rapport (1902) est aussi celle de son entrée en charge ; n'ont collaboré à l'ouvrage que lui et ses coadjuteurs des différents « Cercles ». Dans l'introduction il s'est réservé le soin de faire l'historique de son « département ». Il est aisé d'en retracer brièvement les fortunes diverses : né en 1860,

illustré d'abord par les découvertes de CUNNINGHAM, puis déshonoré par quelques-uns des invraisemblables « assistants » que ce dernier s'était choisis, il n'acheva pas de mourir en 1890 sans que le Dr BURGESS n'en eût du moins restauré le prestige : on sait qu'il vient seulement d'être péniblement ressuscité en 1899. La coupable négligence dont fit si souvent preuve dans le passé le gouvernement de l'Inde n'est, il va soi, traitée que d'une main légère par un fonctionnaire anglo-indien : tout juste est-elle suffisamment soulignée pour faire mieux ressortir le contraste entre l'apathie indifférente de la plupart des vice-rois et l'intérêt passionné que, dès son avènement, Lord CURZON a témoigné pour les anciens monuments de la péninsule. En ce sens le discours-programme qu'il prononça devant la Société asiatique du Bengale, à Calcutta, le 1<sup>er</sup> février 1899, quelques semaines à peine après son débarquement, et qui, avant d'être copieusement cité par M. M., l'avait déjà été ici-même (1), inaugure bien une date nouvelle dans l'histoire de l'archéologie indienne. Aucune allusion n'est faite à l'impulsion qu'a pu donner un instant à la bonne volonté du Secrétaire d'Etat, à Londres, l'initiative privée des indianistes européens lorsqu'en 1897 et 1899, aux Congrès de Paris et de Rome, ils fondaient, pour remédier à l'insuffisance de l'*Archæological Survey*, l'*Indian Exploration Fund* : mais la léthargie où le Comité central anglais a, peut-être systématiquement, laissé tomber cette institution internationale, justifie amplement le silence où M. M. achève de l'ensevelir.

Le point le plus saillant à retenir dans l'organisation nouvelle du service, est que le Directeur général actuel cumule les fonctions jadis dévolues au général CUNNINGHAM et au Dr BURGESS d'une part, et d'autre part à l'éphémère « Curator of ancient monuments » que fut le major COLE. En d'autres termes, il s'occupe aussi bien, sinon davantage, de « conservation » que d'« exploration », et c'est ce qui explique qu'un bon tiers du rapport tombe sous le premier de ces deux titres. Nous n'avons nullement l'intention d'instituer ici un débat académique sur les mérites respectifs des fouilles et des restaurations et de faire battre la pioche contre la truëlle ; il y a évidemment, quoi qu'en disent les adversaires intransigeants de la seconde, un judicieux usage à faire des deux. Tout, ici encore, est question d'espèces. Nous ne voyons par exemple aucun inconvénient, au contraire, à ce qu'on restaure les édifices des trois ou quatre derniers siècles. Il ne s'agit là, après tout, que de mesures d'entretien parfaitement défendables et, si quelques-unes doivent être prises sur une échelle inquiétante, la faute en est à l'incurie des précédentes générations ; mais ni les données architecturales, ni la main-d'œuvre experte, ni les matériaux identiques ne manquent sur place ; en un mot la tradition n'est pas perdue et il est aussi naturel de réparer les palais de Mandalay ou d'Agra que Trianon ou Versailles. L'utilité et la légitimité de rendre aux temples de l'Orissa la forme qu'ils avaient peut-être, il y a quelques dix siècles, apparait en revanche comme infiniment plus contestable ; déjà nous n'avons plus qu'un droit : celui de conserver tels quels ces legs d'un passé presque aboli. Surtout on n'imagine pas de quel front l'*Archæological Survey* oserait aborder la restitution problématique du pinacle des mieux conservés parmi les anciens *stūpa*, Mānikyāla, Sānchi ou Sārṇāth. La restauration par à peu près et en vieux neuf du temple de Bodh-Gayā — bien antérieure, hâtons-nous de le dire, à l'ère nouvelle — reste le modèle achevé de celles qu'il ne faut pas faire : on peut compter sur le goût de M. M. pour ne pas lui donner de pendant.

La partie relative aux « explorations et recherches » est naturellement celle qui nous intéresse le plus. Nous nous bornerons à signaler l'article de M. REA sur les « Antiquités préhistoriques de Tinnevely » dans l'extrême Sud de l'Inde, celui de M. VOGEL sur les curieux bas-reliefs des tombes de Hinidān dans le Belouchistan, et les « Notes historiques » de M. NOUR BAKHSH sur le « Fort de Lahore ». Au cours d'une rapide visite, M. COUSENS a relevé

(1) Cf. BEFEO, I, 1901, p. 60-65.

les ruines les plus notables de Ter, où la divination du Dr FLEET semble avoir retrouvé l'antique Tagara : sur la pl. XXIX, les archéologues indochinois salueront avec plaisir la coupe et la façade de certains temples chams ; l'iconographie de la pl. XXX est à refaire, mais ni le dessin, trop indistinct, ni la description, trop préconçue, ne nous en fournissent les moyens. Le « pilier de fer » de Dhâr, long en trois morceaux de 45 pieds 4 pouces (15<sup>m</sup> 20), pose encore un curieux problème. M. COUSSENS donne de bonnes raisons de penser que ce n'était pas un gigantesque candélabre ; il croit à une colonne-trophée (*jaya-stambha*), et le fait est très possible. Toutefois son hypothèse ne rend pas compte des trous qui sont pratiqués par intervalles sur les quatre faces de la longue tige. On est ainsi amené à se demander si nous n'aurions pas affaire à l'une de ces hautes hampes (*yaṣṭi*), qui surmontaient parfois les *stūpa* (cf. A. G. B. (1), I, p. 77 et 90) et où s'enfilaien les cinq, neuf ou treize disques, également de métal, qui formaient le clocheton d'ombrelles : peut-être vaudrait-il la peine de reprendre à ce point de vue l'examen de ce mât de fer. Mais le plat de résistance, tant par le prestige du sujet que par le talent des auteurs, est fourni par le compte-rendu des trop courtes fouilles conduites pendant deux mois dans les environs de Chârsada, l'ancienne Puṣkalāvātī = Πευκαλωτίς. MM. MARSHALL et VOGEL se sont d'abord attaqués à la colline artificielle qui porte le nom de Bālā-Hisār, le « grand fort », et que chacun reconnaît avoir été employée comme tel dans les temps modernes. M. GARRICK avait cru y retrouver l'emplacement de la vieille ville ; nous avons à notre tour suggéré (*B E F E O*, I, 1901, p. 338) que cet énorme éboulis pouvait bien cacher les débris du fameux « *stūpa* du don des yeux », qui, au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, était encore, d'après le véridique Hiuan-tsang, « haut de plusieurs centaines de pieds ». Pleins de souvenirs grecs, MM. M. et V. ont préféré y voir l'« Acropole » de la cité. Dans ces sortes d'affaires, celui qui fouille a toujours raison. Nous ne craignons pas d'être taxé de mauvaise volonté si nous déclarons qu'à notre avis la démonstration des derniers explorateurs est, comme leurs excavations, demeurée en route. Espérons que le Dr STEIN, de qui ressortit à présent la nouvelle province-frontière, trouvera le temps et l'argent nécessaires pour mettre tout le monde d'accord par des recherches suffisamment étendues et des résultats péremptoires. Bien entendu nous ne demandons pas que le monticule soit tout entier passé, par le wagonnet Decauville, comme M. de MORGAN fait des *tell* de la Susiane, auxquels il ressemble d'ailleurs tant ; mais il ne saurait non plus suffire de gratter le sol au sommet, ce qui ne peut guère rapporter que des vestiges de son adaptation postérieure, alors que c'est sa destination primitive qui est en question. En attendant, les fouilles entreprises au N. E. de Bālā-Hisār, dans le tumulus de Mīr-Ziyārat, sur l'autre rive de la rivière, n'ont pas répondu à l'espoir que nourrissaient MM. M. et V. d'y retrouver le grand *stūpa* cherché. Plus à l'Est, leurs excavations dans les *dherī* de Pālātu et de Ghaz ont été couronnées d'un meilleur succès en révélant ici une cour de couvent, là le coin d'une petite base carrée, de 9<sup>m</sup> 75 de côté. Elles leur ont en même temps fourni de nombreux fragments de sculptures dont ils nous donnent une liste et quelques reproductions remarquablement commentées. Notons, parmi les pièces publiées, un personnage porté sur un cygne au vol (fig. 5), un reste de balustrade en mortier de chaux (fig. 20 : cf. A. G. B., p. 68), de jolies têtes de pierres (pl. XXV) ou de mortier (pl. XXVI), un « départ de la maison », où est très heureusement soulignée la mélancolique attitude de la divinité de la ville, au front couronné de tours (pl. XXVII, 2 ; cf. A. G. B., p. 360), etc. Il y aurait encore lieu, croyons-nous, de reconnaître, pl. XXVII, 16, l'épisode de l'« aumône de poussière » (cf. A. G. B., p. 517). Le paragraphe relatif aux poteries découvertes pendant le cours des fouilles traite d'un sujet entièrement neuf. On peut en dire autant du bel article sur les bijoux indo-grecs du Musée de Lahore, où M. M. a mis à profit

---

(1) Nous nous permettons de citer par cette abréviation *L'art gréco-bouddhique du Gandhāra* (Publications de l'École française d'Extrême-Orient, t. V, 1905).

sa rare connaissance de l'archéologie classique : particulièrement intéressantes sont les longues boucles d'oreille (pl. XXVIII, 1 et 2) récemment acquises d'un honnête recéleur de Rawal-Pindi, et qui sont venues s'ajouter au « trésor » de Todher, avec lequel elles présentent plus d'un point de ressemblance ; si des Eros y chevauchent des lions marins, il semble bien que l'extrémité inférieure de la pendeloque, au-dessus des granules caractéristiques, soit une miniature du *stūpa* au même titre que le médaillon n° 5. C'est bien, comme l'intitule M. M., de la « joaillerie bouddhique ».

L'ouvrage comporte enfin une troisième partie, consacrée à l'épigraphie. Est-elle bien à sa place ? Nous ne voyons, pour notre part, aucune raison d'instituer cette concurrence à l'*Epigraphia indica*, à moins que le but ne soit d'achever l'étranglement de cette respectable publication au profit de sa jeune rivale. Nous devons d'ailleurs cet éloge aux articles que nous donne le rapport qu'ils auraient fait honneur à la revue. Aussi bien l'un d'eux (au sujet d'une nouvelle charte sur cuivre de Dhruvasena II de Valabhī) est-il de la main même de l'éditeur de cette dernière. Le Dr E. HULTZSCH fait ainsi ses adieux, après dix-sept ans, au poste, qui ne doit pas survivre à sa retraite, d'« épigraphiste du gouvernement ». M. MARSHALL en prend texte, dans une troisième préface, pour rendre hommage au travail considérable que représentent les trois volumes des *South-indian inscriptions* et retracer comment, en débrouillant la confuse mêlée des rois Pallavas, Colas, Calukyas et Pāṇḍyas, ils ont permis de reconstituer la géographie et l'histoire de l'Inde méridionale. Les autres inscriptions publiées sont gravées sur des socles de statue de bronze ou des plaques de cuivre et proviennent du petit état himalayen de Chambā pour lequel M. VOGEL est en bonne voie de s'acquitter de la même tâche que M. STEIN a si heureusement accomplie dans la vallée voisine de Kaçmīr : c'est assez dire l'intérêt de son entreprise.

Le volume se termine par une liste, mise à jour, des « rapports archéologiques revêtus d'un caractère officiel », qui aidera le spécialiste à s'orienter au milieu de cette djungle inextricable de plus de 200 *Reports*, publiés partout et par tous, sans ordre ni méthode, et dont beaucoup ne voient le jour que pour être aussitôt enterrés dans des archives locales : nous avons fait l'expérience que la bibliothèque même de l'*India Office* ne les possède pas toujours. Les temps sont heureusement changés. Le *Rapport annuel*, tel que le conçoit son distingué Directeur, est avant tout destiné à mettre régulièrement et sans retard, au fur et à mesure des découvertes, sous les yeux des savants et des amateurs, les matériaux recueillis dans l'année et dont chacun sera invité à faire son profit. On ne saurait trop féliciter M. MARSHALL de sa « nouvelle politique » : il n'en est pas de plus généreuse ; il n'en est pas non plus, il le sait, de plus adroite pour attirer sur son service l'intérêt du public. Elle suffirait seule à expliquer les acclamations de joie et les vœux de long succès par lesquels tous les indianistes ne pourront manquer de saluer l'apparition de ce magnifique volume.

A. F.

---

## Chine

Stephen W. BUSHELL. — *Chinese Art* [Board of Education, South Kensington, Victoria and Albert Museum], vol. I. Londres, Wyman and Sons, 1904, in-8°, 156 pp.

Le seul ouvrage d'ensemble sur l'art chinois était jusqu'à présent le manuel publié sous le titre de l'*Art chinois* par M. PALÉOLOGUE dans la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts*. Ce travail intéressant, mais forcément sommaire, méritait d'être repris avec de plus grands développements ; on ne pouvait trouver pour ce faire un homme plus compétent

que M. BUSHELL, dont on connaît les belles études sur la porcelaine chinoise. Le premier volume est consacré à la sculpture, l'architecture, le travail du bronze, du bois, de l'ivoire, du jade, et à la laque; le second volume comprendra la céramique, le verre, les émaux, les tissus et la peinture.

On ne connaît guère jusqu'ici comme anciens monuments de la sculpture chinoise sur pierre que les bas-reliefs du Chan-tong étudiés par M. CHAVANNES (1). M. B. en parle avec assez de détails; nous n'avons à relever ici que ce qu'il apporte de nouveau à leur étude (2). D'abord il a reproduit d'après sa propre collection (fig. 13 et 14) les deux planches du soleil et de la lune qui manquaient dans la série rapportée par M. CHAVANNES et étaient restées par suite inédites. Puis il propose (p. 39) une explication qui paraît juste, mais qu'il devrait préciser, pour la première scène de la planche XXIV de M. CHAVANNES. Enfin, sur la planche X de M. CHAVANNES, M. B. (p. 41) croit reconnaître la visite du prince Mou des Tcheou à la Si-wang-mou; c'est possible, et il faudrait alors donner la même interprétation aux tableaux similaires des planches V et XX; si toutefois on doit bien, comme l'admettent MM. CHAVANNES (p. 64) et BUSHELL (p. 42), voir dans la planche XXX de M. CHAVANNES le Tong-wang-kong, époux de la Si-wang-mou, et la Si-wang-mou elle-même, il faut avouer que le caractère mythique y apparaît beaucoup plus clairement que sur les panneaux précédents.

L'histoire des bas-reliefs du Chan-tong et de leur découverte a été racontée par M. CHAVANNES dans les pp. IV-XXIV de son Introduction. On y voit que plusieurs des pierres ont été étudiées par les archéologues chinois dès le XII<sup>e</sup> siècle, avant que 黃易 HOUANG YI ne les retrouvât à peu près toutes à la fin du XVIII<sup>e</sup>. On se demande dès lors en vertu de quelle autorité M. B. écrit (p. 12) que ces bas-reliefs des Han ont été exhumés au XVII<sup>e</sup> siècle (3). Il faut bien dire d'ailleurs que les Chinois eux-mêmes ne paraissent pas avoir étudié les pierres du pseudo-WOU LEANG et du Hiao-t'ang-chan avec toute l'attention qu'elles méritent. Mais on doit ajouter d'autre part que les Européens n'ont pas épuisé à ce sujet toutes les sources indigènes d'information. Ainsi la plupart des bas-reliefs ont été retrouvés par HOUANG YI en 1786; or il ne semble pas qu'aucun savant européen se soit jamais reporté aux travaux de cet archéologue (4).

(1) *La Sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han*, Paris, Leroux, 1895, in-4<sup>o</sup>.

(2) A propos d'un des bas-reliefs, M. B. (p. 40) cite un texte qu'il dit emprunter au *Chouei king*. En réalité le texte n'est pas dans le *Chouei king* lui-même, mais dans son commentaire, le *Chouei king tchou* de LI TAO-YUAN (cf. CHAVANNES, *loc. laud.*, p. 58).

(3) M. DOUGLAS dit de son côté dans son *Supplementary Catalogue of Chinese books and manuscripts in the British Museum*, p. 154, que la chambre funéraire de WOU-LEANG fut renversée par un changement du cours du Fleuve Jaune et que les bas-reliefs ne furent retrouvés que sous K'ÏEN-LONG (1756-1795); sous cette forme absolue, c'est inexact. M. Douglas aurait dû à un autre point de vue ne pas donner sans réserves « nom de chambre de WOU-LEANG », dont M. CHAVANNES (p. XVI) a établi l'impropriété. Pour les bas-reliefs similaires de Hiao-t'ang-chan, que M. CHAVANNES (p. XXII) plaçait au début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, M. B. (p. 55) reprend une opinion plus ancienne qui les fait remonter au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.; il lui eût fallu dire les motifs de son choix. Ces incertitudes dans des travaux récents de M. BUSHELL ou de M. DOUGLAS sont d'autant plus surprenantes qu'ils ont été les premiers en Europe à s'occuper de ces bas-reliefs il y a quelque vingt-cinq ans (cf. CHAVANNES, *loc. laud.*, p. I-II).

(4) Un 嵩洛訪碑日記 *Song lo fang pei je ki* de HOUANG YI, en 1 k., est incorporé au 14<sup>e</sup> 集 *tsi* du 雅堂叢書 *Yue ya t'ang ts'ong chou*. Le 小蓬萊閣金石文字 *Siao p'eng lai ko kin che wen tseu* du même auteur a eu une édition indépendante, que TCHANG TCHÉ-TONG mentionne dans son *Chou mou ta wen* (sect. des historiens, art. des épigraphistes); un exemplaire en 4 vol. était en vente pour 4 yen à la librairie Bunkiyôdô de Tôkyô en 1901.

Au reste, ces pierres du Chan-tong ne sont pas les seuls monuments qui subsistent de la sculpture chinoise au temps des Han. M. CHAVANNES n'a donné sur l'extension ancienne de cet art que de brèves indications (*loc. laud.*, pp. XXIV-XXIX), mais les listes des recueils archéologiques chinois permettraient de les enrichir beaucoup. Il est à souhaiter que les voyageurs, par des photographies ou des estampages, mettent à la disposition des savants ces documents nouveaux.

Des bas-reliefs des Han (II<sup>e</sup> siècle), M. B. passe au VIII<sup>e</sup> siècle, pour reproduire une stèle intéressante où sont figurés des chevaux de l'empereur T'AI-TSONG des T'ang (627-649). Le saut est un peu brusque, mais il est vrai que les documents sur l'époque intermédiaire sont jusqu'à présent très rares. La stèle reproduite par M. B. est d'inspiration toute chinoise, très différente cependant de celle des bas-reliefs du II<sup>e</sup> siècle, et elle doit sans doute son caractère strictement indigène à ce que c'est un monument d'art laïc. Mais partout ailleurs l'influence hindoue, par cela même qu'elle avait créé en Chine l'art religieux du bouddhisme, avait profondément modifié l'inspiration et la technique indigènes : c'est ce qui apparaît nettement sur les trois monuments, tous inédits, qui représentent dans l'ouvrage de M. B. l'art un peu antérieur des Wei septentrionaux (VI<sup>e</sup> siècle). De ces trois bas-reliefs, l'un représente Amitābha debout ; il a été gravé en 535 avec une inscription du bhikṣu 洪寶 HONG-PAO ; sa provenance n'est pas indiquée par M. B. La deuxième pierre formait le piédestal d'une statue de Maitreya ; deux moines sont en prières et derrière chacun d'eux apparaît un monstre, sorte de « lion de Fo » à la langue pendante, à la crinière en flammes, et à queue énorme. Entre les deux moines M. B. croit reconnaître un brûle-parfums « elaborately mounted » (p. 45) ; mon interprétation est différente, et il me semble que, d'accord avec les habitudes de l'iconographie bouddhique, il faut y voir un personnage figuré seulement à mi-corps, vu de face, et supportant de la tête et des bras une coupe de fruits qu'il offre à la divinité. Ce bas-relief, qui ne mesure pas moins de 6 pieds de long, remonte à 527, mais M. B. ici encore ne dit pas d'où il provient. Le dernier monument des Wei, d'ailleurs le plus ancien puisqu'il est daté de 524, a, paraît-il, été récemment découvert dans le Tche-li ; ce sont trois bas-reliefs et une inscription gravés sur les quatre faces d'un piédestal supportant autrefois une statue de Maitreya : les deux lions et la femme à mi-corps qui tient un plateau d'offrandes<sup>(1)</sup> occupaient évidemment la face antérieure. Le donateur était gouverneur de Wei-lien dans le Ho-kien-fou actuel, et je crois comme M. B. que c'est lui qui est représenté en procession dans le second panneau ; c'est sans doute sa coupe d'offrandes, analogue à celle qui est figurée sur la face antérieure, qu'il faut voir devant lui. Notons dans ces bas-reliefs de 524 un cheval de bien meilleure allure que les lourds coursiers de T'AI-TSONG ; ses jambes en fuseau ne sont pas sans rappeler les monuments du II<sup>e</sup> siècle. La charrette toutefois n'est plus le char que nous faisaient connaître les bas-reliefs du pseudo-WOU LEANG et du Hiao-t'ang-chan, c'est la charrette actuelle, avec cette étoffe tendue en avant de la caisse qui protège en été bêtes et gens contre les ardeurs du soleil ; seulement, au lieu de la mule, c'est un bœuf qui est dans les brancards ; il y fait d'ailleurs bonne figure. Ces sculptures des Wei, particulièrement les panneaux de 524, sont aussi curieuses qu'élégantes ; il faut remercier vivement M. B. de les avoir publiées. Leur facture fait espérer que, le jour où quelque voyageur étudiera les sculptures sur roc de Ta-t'ong-fou au Chan-si, il rapportera une moisson de documents du plus haut intérêt. On s'en doutait d'ailleurs déjà par l'examen des sculptures un peu

---

(1) Ici encore, mon interprétation est en désaccord avec celle de M. B., qui voit dans le plateau et le vase qui le surmonte un brûle-parfums. Dans un petit bas-relief du VI<sup>e</sup> siècle qui provient de Long-men et que M. Philippe BERTHELOT a récemment donné au Musée du Louvre, on voit ainsi devant la divinité une femme très grossièrement figurée qui supporte la coupe d'offrandes : elle met un genou en terre assez gauchement, l'autre jambe est allongée de côté : c'est peut-être la difficulté de rendre cette pose pour un personnage de face qui a amené à ne le représenter souvent qu'à mi-corps, et, semble-t-il, disparaissant dans une fleur de lotus.

postérieures de Long-men qu'a étudiées naguère M. CHAVANNES; et à ce propos on peut regretter que M. B. ait complètement passé sous silence cette publication (1).

M. B. termine l'étude de la sculpture en mentionnant la décoration bien connue de la porte de Kiu-yong-kouan. Il reproduit en outre l'inscription hexaglotte, ou plutôt hexagraphe, du 莫高窟 Mo-kao-k'ou. Cette dernière pierre, il eût été bon de le rappeler, avait été publiée en 1902 par M. CHAVANNES (2), et la date que porte l'estampage de M. B. montre qu'il ne lui a été envoyé de Pékin qu'ultérieurement.

Le chapitre sur l'architecture ne prêtait pas à de grands développements; M. B. l'expédie assez vite. En passant, et parlant à propos des bâtiments de ce qu'on y conserve, M. B. a mentionné (p. 55) ces stèles où, depuis l'époque des Han, on a à diverses reprises gravé les livres canoniques. Rappelant à ce sujet que de tout temps on prit des estampages de ces pierres inscrites, il émet l'opinion, selon moi très juste, que « cette pratique a pu donner la première idée de la xylographie ». Dans ce chapitre (p. 60), il est question du pont de Poulisanghin décrit par Marco Polo et « qui est encore visible des collines qui forment l'arrière-plan du palais d'été ». Ce n'est pas exact dans les termes; le pont en question, connu sous le nom de Lou-keou-k'iao, a été entièrement reconstruit depuis l'époque mongole. Enfin c'est en-dehors du chapitre sur l'architecture, dans l'« introduction historique », que M. B. a donné un renseignement architectural qui me paraît très neuf. On sait que Marco Polo a vivement admiré le palais en bambou de Khubilaï-Khan à Chang-tou (3). Or, selon M. B. (p. 26), ce palais « était en réalité l'ancienne habitation d'été des empereurs Song à K'ai-fong-fou, dans la province de Ho-nan, qui avait été abattue et transportée pièce à pièce pour être reconstruite dans le parc de la nouvelle capitale mongole de Chang-tou ». La plus récente édition de Marco Polo ignore ce précieux renseignement; il serait désirable de savoir à quelle source chinoise M. B. l'a empruntée.

L'étude des bronzes (4) a permis à M. B. de faire connaître au public des informations intéressantes réunies au cours d'une carrière de collectionneur déjà longue. Les sinologues apprécieront particulièrement certaines de ses indications bibliographiques. Pour le déchiffrement des anciennes inscriptions sur bronze, M. B. recommande (pp. 52, 78), à côté du dictionnaire *Chou wen* qui est heureusement indexé aujourd'hui de toutes les façons, un ouvrage essentiel publié en 1884 par 吳大澂 WOU TA-TCH'ENG sous le titre de 說文古籀補 *Chou wen kou tcheou pou* (5). Le livre n'est pas rare; il y en a une édition lithographique à très bon marché; raison de plus pour appeler sur lui l'attention. Parmi les catalogues de collections de bronzes, M. B. non seulement nomme les plus connues, comme le 宣和博古圖錄 *Suan ho po kou t'ou lou* ou le 西清古鑑 *Si ts'ing kou kien*, mais en signale d'autres (p. 75) que pour ma part je n'ai encore jamais rencontrées: ce sont

---

(1) Ces bas-reliefs de Long-men auraient pu précisément servir de prétexte à M. B. pour parler de l'influence hindoue sur la sculpture chinoise. Son livre est muet sur ce sujet, auquel les découvertes des dernières années en Asie centrale ont cependant donné un nouvel intérêt.

(2) CHAVANNES, *Dix inscriptions chinoises de l'Asie Centrale*, Paris, 1902, pp. 96-99.

(3) Cf. YULE, *Travels of Marco Polo*. éd. Cordier, 1, 298-308.

(4) M. B. dit (p. 72) que le mot chinois pour « bronze », 銅 *t'ong*, est un caractère composé qui paraît avoir eu à l'origine le sens de « métal mêlé ». Je ne puis m'empêcher d'être très sceptique sur ce genre d'interprétation. Lorsque, dans un caractère chinois la partie jointe au radical répond exactement à son rôle de phonétique, et c'est le cas ici, je ne crois pas qu'on puisse lui faire jouer simultanément un rôle sémantique.

(5) Sur WOU TA-TCH'ENG, cf. GILES, *Biographical Dictionary*, n° 2547. WOU TA-TCH'ENG a laissé d'autres œuvres d'archéologie, entre autres le 恒軒吉金錄 *Houan hien ki kin lou*.

deux œuvres décrivant des collections du palais et toutes deux manuscrites, le 西清續鑑 *Si ts'ing siu kien* en 14 vol. in-folio, et le 寧壽古鑑 *Ning cheou kou kien* en 28 vol. in-folio. Parmi les ouvrages qui, laissant de côté la forme et la destination des bronzes, ne s'attachaient qu'à en interpréter les inscriptions anciennes, les deux livres fondamentaux étaient : 1° le 薛氏鐘鼎款識 *Sie che tchong ling k'ouan che*, par 薛尚功 *SIE CHANG-KONG*, lithographié dès l'époque des Song, réimprimé sous Wan-li (1573-1619), mais qui n'est pratiquement accessible que dans l'édition de 阮元 *YUAN YUAN* parue en 1797 ou dans les réimpressions contemporaines qui la reproduisent ; 2° le 積古齋鐘鼎款識 *Tsi kou tchai tchong ling k'ouan che*, œuvre de *YUAN YUAN* lui-même, parue en 1804. A ces deux œuvres, M. B. en ajoute une troisième qu'il est, je crois, le premier Européen à signaler, le *Kiun kou tchai kin wen* (... 古齋金文) en 3 k., paru avec approbation impériale en 1895 et qui est l'œuvre de *WOU CHE-FEN* (1).

Parmi les bronzes anciens dont parle M. B., il en est, comme le 無專鼎 *Wou-tch'ouan-ting*, qui sont très connus en Chine et sur lesquels il n'est pas besoin d'insister ici. D'autres au contraire proviennent des collections de Londres. L'un de ces derniers, attribué aux Tcheou, porte une inscription de plus de 500 caractères ; aussi M. B. le déclare-t-il (p. 34) « la pièce la plus importante de la collection chinoise ». Il est de fait que, si le morceau est authentique, il est de tout premier ordre ; seulement il pourrait se faire qu'on fût en présence d'un pseudo-antique, fait hier peut-être, peut-être aussi il y a quelques siècles ; ou encore le bronze peut remonter aux Tcheou et l'inscription avoir été ajoutée ultérieurement. M. B. n'émet pas le moindre doute sur l'authenticité du vase ; j'hésiterais davantage, pour des raisons qui ne sont pas décisives, mais qui ont cependant quelque poids. Le bronze a été acquis en 1870 à Pékin et provient de la collection des princes de Yi, jadis assez connue et aujourd'hui entièrement dispersée. Or on sait avec quel soin les inscriptions des vases anciens ont été recueillies, déchiffrées, commentées par les archéologues chinois. Celle-ci est d'une longueur tout à fait inusitée et n'en eût dû susciter qu'une curiosité plus ardente. D'autre part, une pièce figurant dans les collections des princes de Yi n'a pu être ignorée des antiquaires de Pékin. Aucun d'eux cependant ne semble avoir fait place dans un recueil archéologique au bronze étudié par M. B. Il paraît bien en résulter qu'ils ont tenu soit la pièce entière, soit au moins l'inscription, pour apocryphe, et les sinologues européens, dont aucun ne peut lutter sur ce domaine avec les savants chinois, ne devront pas se prononcer en faveur de l'authenticité avant qu'il ait été procédé à un sérieux examen.

Comme de juste, M. B. consacre un assez long paragraphe à l'étude des miroirs de bronze. Il rappelle entre autres (pp. 94-95) la curieuse propriété qu'ont certains miroirs chinois et japonais de réfléchir au soleil sur un mur, par leur face polie, et plus ou moins distinctement, les ornements en relief du revers. Suivant les savants qui s'en sont occupés et dont M. B. indique les travaux, cette anomalie apparente vient du polissage de la face, qui s'exerce avec une pression inégale à cause des inégalités mêmes du revers. C'est à propos de certains de ces

---

(1) Je n'ai pas de renseignements sur ce *WOU CHE-FEN*. M. B. dit qu'il appartient à l'école philologique dont 潘祖蔭 *PAN TSOU-YIN* fut le chef. C'est possible, et *PAN TSOU-YIN*, le compilateur du 滂喜齋叢書 *P'ang hi tchai ts'ong chou*, fut en effet un excellent archéologue (voir ses œuvres qui circulent sous le titre de 潘交勤遺集 *P'an wen k'in yi tsi*). Toutefois il y a une petite difficulté de date. Si *WOU CHE-FEN* a pris ses grades, comme le dit M. B., sous *TAO-KOUANG*, il n'est peut-être pas très aisé de faire de lui un disciple de *PAN TSOU-YIN*, qui n'est docteur que de 1852. Il se peut cependant à la rigueur que le plus âgé ait fortement subi l'influence du plus jeune. — *PAN TSOU-YIN* a laissé un ouvrage de même genre que celui de *WOU CHE-FEN* ; c'est le 樊古樓彝器款識 *Fan kou leou yi k'i k'ouan che*.

miroirs au revers orné de grappes de raisins que M. B., à la suite de M. HIRTH, parle brièvement (p. 97) des rapports que la Chine a eus avec le royaume gréco-bactrien (1). Faut-il faire remarquer toutefois que « les envoyés de WOU-TI » au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère n'ont pas « pénétré jusqu'au golfe Persique » ? M. B. semble avoir confondu la mission de TCHANG K'ÏEN au II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. avec celle de KAN YING à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

C'est encore à la mission de TCHANG K'ÏEN que M. B. rattache la première connaissance que les Chinois auraient eue du bouddhisme : par deux fois, il dit (pp. 22 et 97) que, d'après sa biographie, TCHANG K'ÏEN, à son retour de l'Asie centrale, fit connaître en Chine le nom du Buddha. Mais contrairement aux indications de M. B., je ne vois pas que dans la biographie de TCHANG K'ÏEN au *Ts'ien han chou* il soit rien dit de pareil. Si on laisse de côté le texte controversé du *Wei lio* sur l'ambassade de 2 av. J.-C., l'entrée définitive du bouddhisme en Chine reste fixée à 67 de notre ère (2). M. B. donne quelques renseignements sur les représentations chinoises du Buddha, des bodhisattvas, des arhats ; à propos de Kouan-yin (p. 99), il eût été bon de noter son changement de sexe. La grande fortune de l'art bouddhique en Chine à l'époque des T'ang fut-elle due partiellement, comme paraît le croire M. B. (p. 25), à l'émigration de moines hindous « chassés de leur pays natal » ? C'est douteux, car HIUAN-TSANG trouva encore le bouddhisme florissant dans l'Inde même à cette époque. De la différence entre l'ancien art bouddhique chinois et l'art « lamaïque », ou art hindou de la seconde époque, qui pénètre en Chine dès le temps des Yuan, il n'est question dans le livre de M. B. que très incidemment, à propos des travaux en jade (p. 141) ; j'aurai prochainement l'occasion de revenir ailleurs sur cette question. D'une façon générale, il me semble que, dans ce très utile manuel, l'art bouddhique n'occupe pas la place qu'il mériterait. Mais peut-être aussi devons-nous faire crédit à M. B., qui devra accorder une large part à l'influence hindoue quand, dans son deuxième volume, il parlera de la peinture chinoise.

Dans un des derniers paragraphes de son chapitre sur le bronze, M. B. étudie (p. 104) un de ces tambours de bronze qui semble avoir été fabriqués essentiellement dans le Nord de l'Indochine. L'exemplaire en question, qui se trouve à Londres, porte une inscription chinoise de 299 A. D. Ici encore, il y a des chances pour que nous soyons en présence d'un faux : il est assez peu probable en effet que dans la région d'où viennent ces tambours de bronze on en ait fait au II<sup>e</sup> siècle de notre ère avec des inscriptions chinoises.

Je me borne à signaler le chapitre concernant la sculpture sur bois, sur ivoire, etc.. Un certain nombre de modèles d'architecture en ivoire et autres matériaux précieux qui se trouvent dans les collections de Londres étaient originairement adressés par l'empereur de Chine à la femme du Premier Consul, la future impératrice Joséphine : ils furent saisis avec le navire qui les portait par les croisières anglaises (p. 117). Viennent ensuite un chapitre sur les laques, qui est très bon, et un sur les jades, qui est excellent. On trouvera là des renseignements utiles sur l'emploi en Chine des jadéites et des néphrites. M. B. décrit les procédés

---

(1) En dehors de ces miroirs « aux raisins », l'étude des anciens bronzes chinois me paraît fournir un autre exemple, et beaucoup plus frappant, d'influence occidentale en Chine au temps des Han : tous les recueils d'anciens bronzes, et entre autres le *Siuan ho po kou l'ou lou*, indiquent pour cette époque des sortes de cornes terminées en têtes d'animaux qui reproduisent absolument les rhytons du monde grec.

(2) Cette date, qui est celle du retour de l'ambassade de MING-TI, est bien donnée par M. B. p. 25 ; mais à la p. 97 il revient à la date de 61, qui est trop communément indiquée, à tort, comme celle de l'entrée officielle du bouddhisme en Chine. A en croire M. B. (p. 25), l'ambassade de MING-TI aurait rapporté des « livres pâlis » ; il n'y a aucune chance pour cela ; les livres saints apportés au I<sup>er</sup> siècle en Chine devaient être en sanskrit, ou plutôt peut-être dans un des prakrits dont le bouddhisme « du Nord » s'est servi.

chinois de travailler ces pierres dures, renvoyant pour plus de détails et pour des planches au grand ouvrage sur le jade de M. Heber BISHOP, qui doit paraître prochainement à New-York.

On sait qu'à Pékin, dans l'enceinte qu'on appelle le 圓城 Yuan-tch'eng, et qui, sous le nom de « la Rotonde », servait de « Place » au corps d'occupation français en 1900, il se trouve une grande vasque en jade, d'assez vilain grain d'ailleurs, mais dont les dimensions font une pièce rarissime. De travail ancien, elle fut retrouvée dans un temple de Pékin et rachetée pour le palais sous K'ÏEN-LONG. M. B. rappelle à ce propos que dans le 古玉圖譜 *Kou yu l'ou p'ou* de 龍大淵 LONG TA-YUAN, compilé en 1176, il est question d'une vasque de jade haute de 4 pieds 1/2. Est-ce la pièce actuellement connue? M. B. n'émet pas d'opinion à ce sujet, mais il admet que la vasque retrouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle est la même qu'Odoric de PORDENONE avait vue au XI<sup>e</sup>, ornée d'or et de perles, et si précieuse qu'elle valait plus que quatre grandes cités.

Comme on le voit, le manuel de M. B. n'est pas seulement un bon guide pour le grand public, mais l'ingénieuse curiosité de l'auteur lui a permis de donner à maintes reprises des informations nouvelles d'un grand intérêt. On attendra avec impatience le second volume, consacré pour une bonne moitié sans doute à la céramique; c'est là entre tous un sujet où M. B. est passé maître (1).

P. PELLIOU

Prince ESPER OUKHTOMSKII. — *Iz oblasti lamaizma. K pokhodou anglitchan na Tibet*. Saint-Petersbourg, imprimerie « Vostok », 1904, in-8°, 128 pp. + 1 f. s. n.

Le nom du prince OUKHTOMSKII est bien connu de tous ceux qui, au point de vue politique ou scientifique, s'intéressent aux choses d'Extrême-Orient. Ancien compagnon du tsarévitch en Extrême-Orient il y a 14 ans, le prince OUKHTOMSKII a publié le récit du voyage dans ce luxueux *Na Vostok*, dont il a été fait des traductions française et allemande. C'est lui qui fit créer à la fin de 1895 la Banque russo-japonaise, dont il fut nommé président. Pour répandre ses idées, il fonda un journal quotidien, les *S.-Peterbouryskiya Vedomosti*, et il dirige aujourd'hui le *Razsviet*. Passionné pour l'étude de l'Asie, il a réuni une collection incomparable d'art religieux lamaïque (2). Ses brochures sur les événements de 1900 (3) firent naguère

(1) Voici quelques observations sur des points de détail. P. 14: KOUANG-SIU n'est pas revenu de Si-ngan-fou à Pékin en 1900, mais dans l'hiver de 1901-1902. — P. 22: M. B. parle de « signes d'un trafic par terre avec l'Inde, par la voie de la Birmanie et de l'Assam » aux VI<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles av. J. C. et peut-être même antérieurement. Mais les premiers renseignements à ce sujet ne remontent qu'à l'ambassade de TCHANG K'ÏEN au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. — P. 25: Les équivalences de Cattigara = Cochinchine ancienne), de Kaboulistan = Ki-pin des Chinois ne sont pas absolument exactes. — P. 24: M. B. a-t-il des textes établissant que des Arabes se sont établis au Yunnan aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles? — P. 55: Il n'y a plus d'éléphants à Pékin. — P. 66: N'est-il pas exagéré de dire que le lamaïsme est en quelque sorte « l'église d'Etat de la présente dynastie manchoue »? — P. 97: Il n'est pas heureux de qualifier l'écriture phag'spa de « néo-sanskrite »; le sanskrit n'a jamais été une écriture. — P. 109: En parlant de l'an(-hiang) comme contracté de *candana*, il ne faut naturellement pas oublier que le mot l'an existait en Chine avant l'introduction du bouddhisme.

(2) Une partie seulement de cette collection, et uniquement d'après des photographies, fut mise à profit par M. GAUXWEDEL dans sa *Mythologie du Bouddhisme*; mais le même savant prépare aujourd'hui, en russe, un catalogue détaillé de toute la collection; ce catalogue paraîtra dans la *Bibliotheca buddhica*.

(3) *K sobytiyam v Kitaye*, 1900, 30 kop.; *Iz Kitaiskikh pisem*, 1901, 20 kop.

quelque bruit. La campagne anglaise au Tibet l'a amené à publier un nouveau plaidoyer sur la nécessité d'une action puissante en Asie Centrale. A ce propos, le prince ОУКНОМСКИИ rappelle comment la Russie en est venue à compter parmi ses sujets un nombre considérable de bouddhistes lamaïques, pour qui Lhassa est la ville sainte ; il retrace les phases de la pénétration européenne au Tibet, et, presque uniquement d'après les voyages de ROCKHILL, fait à l'usage du public russe un tableau de la vie religieuse du pays. Aucun renseignement ne paraît provenir du récent voyage à Lhassa du Bouriate TSYBIKOV. Le grand danger de l'expédition anglaise paraissait être au prince ОУКНОМСКИИ la destruction possible des monuments artistiques ou littéraires du bouddhisme conservés au Tibet ; aujourd'hui nous sommes rassurés à ce sujet : Lhassa n'a pas eu le sort de Pékin.

P. P.

A. VISSIÈRE. — *Biographie de Jouán Yuán, homme d'Etat, lettré et mathématicien (1764-1849)*, traduite du chinois et annotée. [T'oung Pao, II, v, 561-596].

JOUAN YUAN (ou YUAN YUAN) 阮元 est bien connu des sinologues européens, et le *Biographical Dictionary* de GILES lui consacre déjà (n° 2575) une notice relativement copieuse. Mais tant comme homme d'Etat que comme érudit il a joué un rôle si considérable qu'on doit remercier M. V. d'avoir traduit et annoté avec et le plus grand soin la biographie qui lui est consacrée dans le 國朝先正事畧 *Kouo tch'ao sien tcheng che lio* de 李元度 LI YUAN-TOU. La poésie, la philosophie n'ont pas fleuri sous la dynastie actuelle comme au temps des T'ang ou des Song, mais jamais sans doute il n'y a eu en Extrême-Orient une école critique comparable à celle qui a rénové à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle la connaissance de la Chine antique. Les noms de 孫星衍 SOUEN SING-YEN, de 錢大昕 TS'ÏEN TA-HIN, de 王昶 WANG TCH'ANG, de 洪頤宣 HONG YI-SUAN, de 徐松 SIU SONG, sont des garanties d'information sérieuse et de critique avisée. Dans cette pléiade de bons esprits, YUAN YUAN est presque au premier rang.

Les hautes situations qu'il occupa lui valurent en outre de pouvoir donner aux chercheurs un appui efficace et d'être en situation de lancer quelques grandes et coûteuses éditions. On ne peut guère plus s'occuper des classiques sans recourir à son 皇清經解 *Houang ts'ing king kiaï*. La science ne doit donc pas savoir gré seulement à YUAN YUAN de ce que lui-même a écrit, mais aussi de toute l'activité scientifique qu'il a suscitée et entretenue autour de lui. Il est à souhaiter que M. V., après avoir mieux fait connaître l'un des chefs du mouvement, mette en lumière ses compagnons (1).

P. P.

---

(1) Un grand nombre des lettrés à qui YUAN YUAN fit passer le doctorat en 1799 se sont faits ensuite connaître comme écrivains : qu'il suffise de rappeler les noms de 王引之 WANG YIN-TCHE, de 盧坤 LOU K'OUEN, de 湯金釗 TANG KIN-TCHAO, sur lesquels le *Biographical Dictionary* de GILES fournit déjà quelques renseignements. — LI YUAN-TOU a tort (p. 595) d'attribuer le *Ti K'ieou l'ou chouo* à TS'ÏEN TA-HIN ; c'est en réalité une œuvre européenne, traduite sur ordre impérial vers 1760 par l'Européen 蔣友仁 TSIANG YEOU-JEN (Michel BENOIST) et dont TS'ÏEN TA-HIN se borna plus tard à corriger le style. — La biographie donnée par LI YUAN-TOU n'est pas complète ; il faut encore mettre au compte de YUAN YUAN d'autres éditions importantes, comme celle du 太平御覽 *Tai ping yu lan*. Pour quelques œuvres de 阮福 YUAN FOU à ajouter à celles que M. V. cite d'après le *Chou mou ta wen* de TCHANG TCHÉ-TONG, voir le *Catalogue of Chinese books and manuscripts* de DOUGLAS, p. 266.

Robert Kennaway DOUGLAS. — *Supplementary Catalogue of Chinese books and Manuscripts in the British Museum*, Londres, 1903, in-4°, 1 + 1224 pp.

Le *Catalogue of Chinese printed books, manuscripts and drawings in the Library of the British Museum*, par M. [aujourd'hui Sir Robert] DOUGLAS, a paru en 1877; c'était la première fois que l'inventaire d'un riche fonds chinois était mis à la disposition des orientalistes. Si de plus on tient compte que la collection WADE à Cambridge ou la Bibliotheca Lindesiana de lord CRAWFORD ne peuvent rivaliser avec les grands dépôts nationaux (1), et d'autre part que le Catalogue de la Bibliothèque Nationale de Paris n'est publié que pour un tiers et même pour les portions parues ne sera pleinement utilisable que lorsque des index faciliteront la recherche, on peut bien dire que le *Catalogue* de DOUGLAS est resté jusqu'à présent la principale source d'information en langue européenne sur la bibliographie chinoise. Ce n'est pas cependant qu'il fût très satisfaisant. D'abord, par une anomalie inexplicable, ce catalogue d'une collection d'Etat ne donnait aucune cote aux livres qu'il inventorait. Mais, ce qui est plus grave, il avait été préparé avec quelque négligence. A chaque instant, les écrivains les plus connus étaient dédoublés en deux personnages différents, M. D. les classant une fois sous leur nom personnel (名 *ming*) et une autre fois sous quelqu'une de leurs appellations (字 *tseu* ou 號 *hao*) (2). Toutefois on n'avait pas il y a 25 ans les mêmes moyens de vérification dont nous disposons aujourd'hui, et quand M. D. lisait TCHANG CHOU le nom de l'homme d'état 張說 TCHANG YUE (p. 10), il pouvait rappeler l'exemple de Stanislas JULIEN (3); si ailleurs il attribuait faussement à 邱長春 K'IEOU TCH'ANG-TCH'OUEN le roman 西遊真詮 *Si yeou tchen ts'iuan* (p. 105), nous n'oublierons pas que WYLIE lui-même a fait à ce propos dans ses *Notes* une erreur non moins formidable (4). Mais dès 1867 ces mêmes *Notes* de WYLIE auraient appris à M. D. que 樂史 YO CHE (et non LO CHE) ne vivait pas sous les T'ang (p. 143), le prétendu 邱文 K'IEOU WEN auteur du 成語考 *Tch'eng yu k'ao* (p. 103) ne peut être né que d'une confusion avec 邱濬 K'IEOU TSIUN (p. 102), et il n'était pas besoin du *Catalogue* de NANJIO pour s'apercevoir qu'un soi-disant 智嚴共寶雲 TCHE-YEN-KONG-PAO-YUN (p. 21) doit en réalité se résoudre en « TCHE-YEN et PAO-YUN ».

Ces défauts d'un premier travail, on pouvait espérer que M. D. les corrigerait maintenant que l'enrichissement du fonds qu'il administre l'amène à publier un *Supplément*. Malheureusement il n'en a rien été. Non seulement toutes les erreurs du premier catalogue se répètent dans le second, et TCHEOU LIEN-K'1 continue à être séparé de TCHEOU TOUEN-YI (p. 27), de même que K'IEOU TCH'ANG-TCH'OUEN reste l'auteur du roman *Si yeou ki* (p. 60), mais jamais noms chinois n'ont été soumis plus libéralement à des mutilations aussi surprenantes. Nous

(1) Les catalogues parus de Berlin, de Leyde, de St Pétersbourg se rapportent à des collections trop pauvres pour être de référence constante.

(2) Ainsi 朱竹垞 TCHOU TCHOU-TCH'A (p. 47) n'est autre que 朱彝尊 TCHOU YI-TSOUEN (p. 47); 周濂溪 TCHOU LIEN-K'1 (p. 52) est séparé à tort de 周敦頤 TCHOU TOUEN-YI (p. 54); 紀曉嵐 KI HIAO-LAN (p. 97) doit être réuni à 紀昀 KI YUN (p. 97). De même 黃梨洲 HOUANG LI-TCHOU (p. 88) s'appelait de son vrai nom 黃宗羲 HOUANG TSONG-HI; 蒲留仙 P'OU LIEOU-SIEN (p. 167) est un *hao* de 蒲松齡 P'OU SONG-LING; 馬貴與 MA KOUEI-YU (p. 150) a toutes chances de désigner comme à l'ordinaire 馬端臨 MA TOUAN-LIN. On pourrait multiplier ces exemples.

(3) *Mémoires sur les contrées occidentales*, t. 1, p. 25.

(4) *Notes*, p. 162. WYLIE envoie K'IEOU TCH'ANG-TCH'OUEN dans l'Inde en quête de livres sacrés.

verrons paraître l'un à côté de l'autre un 張穆 TCHANG MOU et un 張穆誦 TCHANG MOU-SONG (p. 8) parce que dans le second cas M. D. a incorporé au nom personnel de TCHANG MOU le premier élément d'un de ses hao, 誦風 SONG-FONG. A la page suivante (p. 9), un même ouvrage a successivement pour auteurs 張寶 TCHANG PAO et 張寶自 TCHANG PAO-TSEU : c'est manifestement que la deuxième fois M. D. a joint au nom le mot *seu*, « soi-même », par lequel, en terminant sa préface, TCHANG PAO annonçait comme à l'ordinaire que c'était là la préface de l'auteur même du livre. Et non seulement on reconnaît là un manque de sûreté dans la lecture des colophons ou des suscriptions, mais ce qui est plus grave, c'est qu'ayant fait ces deux fiches différentes pour deux exemplaires d'une même œuvre, M. D. ne se soit pas douté en les voyant côte à côte de l'erreur certaine de l'une d'elles. Cette insouciance a amené parfois de bien singulières méprises. Il est usuel dans le bouddhisme chinois de terminer une préface par 和掌南無 *ho-lchang nan-wou*, c'est-à-dire « j'ai joint les paumes des mains [c'est la façon chinoise de faire l'*añjali*] et j'ai prononcé l'invocation [*namah*] », mais cette formule s'abrège souvent en 和南 *ho-nan* ; or M. D. trouvant *ho-nan* à la fin d'une des préfaces du 教外別傳 *Kiao wai pie tchouan*, n'a pas hésité à en faire le nom de l'auteur (p. 46). Au lieu de *ho-nan*, on rencontre fréquemment à la fin des préfaces, tant dans la littérature laïque que dans les œuvres religieuses, l'expression 熏沐 *hiun-mou*, « j'ai brûlé des parfums et je me suis lavé [les mains] ». Dans l'ancien *Catalogue* de M. D., *hiun-mon* faisait (p. 76) une première apparition discrète comme nom d'auteur sous la forme d'ailleurs erronée 熏流 *Hiun Chou*. Dans le *Supplément*, l'œuvre de *Hiun-mou* s'est considérablement accrue ; il écrit des traités plus spécialement religieux (p. 44) ; son nom se développe parfois en 黃熏沐 *Houang Hiun-mou* (p. 50) et en 聖善熏沐 *Cheng-chan-hiun-mou* (p. 118) ; comme auteur d'une vie illustrée du Bouddha (p. 44), il reprend éventuellement (p. 149) le nom de *Hiun Chou*, et est enfin récompensé de son pieux labeur en devenant (p. 166) « le duc impérial 永珊熏沐 *Yong-chan-hiun-mou* ».

Ce ne sont malheureusement pas là des exemples isolés, et M. D. n'a fait aucun effort non seulement pour vérifier par d'autres catalogues chinois ou européens les attributions qui lui paraissaient douteuses (1), mais il paraît même ignorer l'existence du *Biographical Dictionary* de M. GILES ; du moins aurait-il évité beaucoup d'erreurs à le consulter. Comme toutefois les *trustees* du British Museum ne sont vraisemblablement pas disposés à recommencer de sitôt une édition coûteuse, et que d'autre part la collection du British Museum est le plus *up to date* des fonds chinois d'Europe, je signale ici dès à présent les principales erreurs qui m'ont apparues à simple lecture ; on en pourrait d'ailleurs, je le crains, allonger beaucoup la liste.

P. 2, 84, etc. — Le nom 林樂知 doit être lu LIN LO-TCHE, non LIN YO-TCHE.

P. 6, 21. — Lire P. de CHAVAGNAC, et à identifier au 沙守信 CHA CHEOU-SIN de la p. 114.

P. 8. Au lieu de 張穆誦 Tchang Mou-song, lire TCHANG MOU.

P. 9. — Au lieu de 張寶自 TCHANG PAO-TSEU, lire TCHANG PAO.

P. 9. — Le nom officiel de TCHANG POU-CHAN est 張庚 TCHANG KENG.

P. 11. — Réunir la rubrique 湛約翰 CHAN YÖHAN à la rubrique CHIN YÖ-HAN de la p. 22.

P. 12. — 趙子昂 TCHAO TSEU-NGANG est un hao de TCHAO MONG-FOU.

P. 19 et ss. — Le caractère 沈, comme nom de famille, se lit *chen* et non *tch'en*.

P. 25. — 初涓園 TCH'OU WEI-YUAN est un hao de 初尙齡 TCH'OU CHANG-LING.

---

(1) En dehors des cas où l'erreur est notoire, il en est un certain nombre où le doute s'impose. C'est ainsi que si des noms d'homme comme 真在體 TCHEN TSAI-T'I (p. 21) et 靈操竹 LING TS'AO-TCHOU (p. 83) sont à la rigueur possibles, quoique un peu surprenants, on est plus défiant devant 天隱 TCHÉ-T'ÏEN-YIN (p. 15) ou 諸名家 TCHOU MING-KIA (p. 25), et on n'accorde aucune créance à 樂說今辯 Lo-chouo-kim-pien (pp. 1, 81) ou à 攸圃明叙 Yeou-p'ou-ming-siu (p. 161). Mais encore faudrait-il voir les originaux pour se prononcer.

- P. 27. — Réunir TCHEOU LIEN-KI à TCHEOU TOUEN-YI.  
P. 27. — Au lieu de 仇英實 TCH'EOU YING-CHE, lire TCH'EOU YING.  
P. 38. — Réunir 馮星實 FONG SING CHE à 馮彥齋 FONG YING-LIEOU donné plus bas.  
P. 58. — Le nom officiel de 馮治堂 FONG YE-T'ANG est 馮金伯 FONG KIN-PO.  
P. 44. — Supprimer le nom de Hiun Mou. De même dans les noms des pp. 50, 118, 149, 166.  
P. 44. — Le *King tō tch'ouan teng lou* est bien en 50 k., mais l'auteur en est 道原 TAO-YUAN et non 希渭 HI-WEI, et il ne porte pas sur 1004-1521, mais s'arrête bien au contraire à la période king-tō (1004-1007). M. D. donne d'ailleurs les indications correctes p. 128, sauf que le titre ne signifie pas « Biographies bouddhiques pendant le règne de King-tō », mais « Mémoires sur la transmission de la lampe [c'est-à-dire de la doctrine] jusqu'à la période king-tō ».  
P. 46. — Le nom 和南 Ho-nan est à supprimer.  
P. 48. — Le titre 正平本論語札解 *Tcheng p'ing pen louen yu tcha kiai* ne peut signifier : « The true texte etc. ». *Tcheng-p'ing* ne peut être qu'un *nien-hao*, en fait le *nien-hao* japonais *Shō-hei* (1546-1569).  
P. 51. — HOUANG PO-LOU (Paul HOUANG) est le P. HOANG de la p. 45.  
P. 53. — Il paraît impossible de voir dans 仁如堂 un nom d'homme JEN JOU-T'ANG ; il doit s'agir d'une salle de bibliothèque Jen-jou-t'ang.  
P. 60. — Le *Si yeou ki* n'a rien à voir avec K'IEOU TCH'ANG-TCH'OUEN (K'IEOU TCH'OU-KI).  
P. 76. — Le nom officiel de 李欽之 LI K'IN-TCHE est 李祖陶 LI TSOU-T'AO.  
P. 79. — Le nom officiel de 李次青 LI TS'EU-TS'ING est 李元度 LI YUAN-TOU (*GILES, Biogr. Dict.*, n° 1241).  
P. 88. — C'est une inadvertance de mettre l'époque des trois royaumes au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.  
P. 91. — Le *Long wei pi chou* n'a aucun titre à être qualifié de « sorte d'encyclopédie littéraire ».  
P. 91. — Il est impossible que l'édition de MA TOUAN-LIN ici décrite reproduise une édition de 1266. L'œuvre de MA TOUAN-LIN n'a été terminée que dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle.  
P. 91. — La transcription 馬爾頓 Ma-eul-touen désigne M. de MARTENS.  
P. 99. — Le nom officiel de 顧景范 KOU KING-FAN est 顧祖禹 KOU TSOU-YU.  
P. 102. — Le nom officiel de 柏靜濤 PO TSING-T'AO est 栢儉 PO SOUEI.  
P. 110. — Au lieu de 徐鑄傳 SIU KIAI-TCHOUAN, lire SIU KIAI (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 762).  
P. 111. — Au lieu de 徐星伯 SIU SING-PO et de 徐松星 SIU SONG-SING, lire SIU SONG (H. 星伯 SING-PO). De même dans l'ancien *Catalogue*, p. 175.  
P. 112. — Le nom officiel de 徐位山 SIU WEI-CHAN est 徐文靖 SIU WEN-TSING (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 796).  
P. 113. — Supprimer les points d'interrogation qui accompagnent l'équivalence Chan-tong et Chan-si pour 山左 Chan-tso et 山右 Chan-yeou.  
P. 114. — Dans 七克真訓 *Ts'i k'o tchen hiun*, *ts'i-k'o* signifie les « sept victoires », et non les « sept abstinences » ; cf. CORDIER, *Imprimerie Sino-européenne en Chine* p. 35.  
P. 119. — Il faut réunir à SOU JOU-LIEN le JOU-LIEN de la p. 53 et de l'ancien *Catalogue*.  
p. 93.  
P. 120. — Les mots 古香齋 Kou-hiang-tchai ne font pas réellement partie du titre de l'ouvrage de SOUEN TCH'ENG-TSŌ, et sont le nom de la maison qui en a publié cette édition en petit format.  
P. 121. — Le nom officiel de 宋景濂 SONG KING-LIEN est 宋濂 SONG-LIEN (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 1836), et ce célèbre historien est en effet indiqué sous son nom véritable dans l'ancien *Catalogue* (p. 190).

P. 127. — Le nom officiel de 唐荆川 T'ANG KING-TCHOUAN est 唐順之 T'ANG CHOUEN-TCHE.

P. 150. — Le 地藏菩薩 Ti-tsang-p'ou-sa est le bodhisattva Kṣitigarbha, et non le « Soul-saving » Bodhisattva.

P. 150. — Il est étrange, après les travaux de DEVÉRIA et de BUSHELL, de parler encore d'une inscription « Nüchih » à Kiu-yong-kouan; lire Si-hia.

P. 151. — Le titre anglais usuel pour le 天道溯原 T'ien tao so yuan est, je crois, *Evidences of christianity*.

P. 152. — Il paraît bien que 蔡方炳 TS'AI FANG-PING ne fait qu'un avec le 蔡九霞 TS'AI KIEOU-HIA de la p. 155.

P. 157. — Le nom officiel de 錢東生 TS'ÏEN TONG-CHENG est TS'ÏEN LIN.

P. 140. — Le 列仙傳 *Lie sien tchouan* mis ici au compte d'un certain 自誠氏 TSEU-TCH'ENG-CHE n'est-il pas l'œuvre bien connue de 葛洪 KO HONG? Toutefois le nombre des chapitres ne concorde pas.

P. 142. — Dans le prétendu 段大令 TOUAN TA-LING, il faut reconnaître 段玉裁 TOUAN YU-TS'AI (GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2087), *ta-ling* étant un titre que lui valaient ses fonctions administratives.

P. 144. — Au lieu de 王羲 WANG HI, lire 王羲之 WANG HI-TCHE; sur ce célèbre calligraphe, cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2174, et le *Catalogue* de M. D. lui-même, *infra*, p. 176.

P. 146. — Le nom officiel de 王伯安 WANG PO-NGAN est 王守仁 WANG CHEOU-JEN (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2224).

P. 146. — Le nom officiel de 王伯厚 WANG PO-HEOU est 王應麟 WANG YING-LIN (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2255).

P. 146. — Il faut réunir 汪西亭 WANG SI-T'ING au 王立名 WANG LI-MING de la p. 145.

P. 147. — Il est inexact de faire d'un prétendu 王司寇 WANG SSEU-K'EOU l'éditeur des œuvres de 王昶 WANG TCH'ANG *Sseu-k'eou* est un titre qui était donné à WANG TCH'ANG lui-même en raison de ses fonctions au ministère de la justice.

P. 149. — Y a-t-il lieu réellement de distinguer un 萬蓮山 WAN LIEN-CHAN d'un 萬蓬山 WAN P'ENG-CHAN?

P. 151. — Qu'est ce nom de 惟明 WEI MING? Le second caractère n'est-il pas le début du nom de 明命 MIMH-MANG? Et la date de 1812 est-elle exacte? Cf. *BEFEO*, IV, 659-660.

P. 154. — Il n'y a pas eu un 吳穀人 WOU KOU-JEN dont 吳錫麒 WOU SSEU-K'Ï aurait édité les œuvres. WOU KOU-JEN n'est qu'un *hao* de WOU SSEU-K'Ï. Cf. WYLIE, *Notes*, p. 191.

P. 154. — Le nom officiel de 吳梅村 WOU MEI-TS'OUEN est 吳偉業 WOU WEI-YE; c'est le même WOU WEI-YE dont un ouvrage est indiqué à l'ancien *Catalogue*, p. 249.

P. 155. — M. D. écrit toujours 吳樹玉 WOU CHOU-YU; mais j'ai toujours vu écrire ailleurs 鈕樹玉 NIEOU CHOU-YU le nom de cet écrivain.

P. 156. — C'est une inadvertance de rendre *Hiao king* par « Book of Odes ».

P. 156. — Les indications sur le 平浙紀畧 *P'ing tchō ki liō* sont-elles exactes? Elles ne concordent pas avec celles que j'ai moi-même recueillies. Cf. *BEFEO*, III, 688.

P. 156. — Le terme 牙行 se lit *ya-hang*, et non *ya-hing*.

P. 157. — Au lieu de 楊炳 YANG PING, lire 楊炳南 YANG PING-NAN comme dans l'ancien *Catalogue*, p. 255, et dans WYLIE, *Notes*, p. 53.

P. 157. — Le 外集 *wai-tsi* de YANG CHEN a-t-il bien 81 k. comme le 全集 *ts'iuan-tsi*? Je crois que le *wai-tsi* a 100 k. Il faut naturellement réunir la rubrique de YANG CHENG-NGAN à celle de YANG CHEN.

P. 158. — 楊彥合 YANG YEN-HO a toutes chances d'être le même que le 楊紹和 YANG CHAO-HO de la page précédente.

P. 158. — Au lieu de 姚霏姬 YAO NAI-KI lire YAO NAI (H. 姬傳 KI-TCHOUAN) (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2457); à réunir par conséquent à la rubrique précédente.

P. 164. — Le nom officiel de 元德明 YUAN TÖ-MING est 元好問 YUAN HAO-WEN.

P. 164. — Le nom officiel de 元徽之 YUAN WEI-TCHE est 元楨 YUAN TCHEN (cf. GILES, *Biogr. Dict.*, n° 2545).

P. 164. — 阮芸臺 YUAN YUN-T'AI est une appellation usuelle de YUAN YUAN (cf. VISSIÈRE, dans *T'oung-pao*, II, Y, 565).

P. 166. — Le nom officiel de 虞旧生 YU PO-CHENG est 虞集 YU TSI, et il lui faut joindre le prétendu 虞集旧 YU TSI-PO de la p. 167.

P. 167. — Le 余德水 YU TÖ-CHOUËI ici indiqué est évidemment le même que le 余金 YU KIN porté à la p. 165.

P. 167. — L'appellation de 魚洋山人 Yu-yang-chan-jen désigne ordinairement 王士禎 WANG CHE-TCHENG. En est-il autrement ici ?

P. 170. — Le nom officiel de 鄭正畦 TCHENG TCHÉ-K'Ï est 鄭元慶 TCHENG YUAN-K'ING.

P. 171. — Au lieu de 範若屏 FAN LI-FEI, lire 師範 CHE FAN (H. LI-FEI).

P. 174. — Le texte consacré à LIU YEN est, d'après le titre ici donné, un édit conférant à LIU YEN un certain nombre d'appellations honorifiques.

Les défauts du catalogue de M. D. sont d'autant plus regrettables que la collection qu'il inventorie est plus importante (1). Le British Museum a beaucoup acheté ou on lui a beaucoup donné pendant les vingt-cinq dernières années. Avant tout, il faut signaler la libéralité de Sir Ernest SATOW qui a fait don au Musée d'une admirable collection d'anciennes éditions japonaises et, ce qui est plus rare, coréennes; même du point de vue de la sinologie pure, il y aura là un certain nombre de textes peu répandus à étudier. Particulièrement riche aussi est la collection des ouvrages publiés en chinois au XIX<sup>e</sup> siècle par des Européens, et la concordance des noms européens et des noms chinois des auteurs et des traducteurs constitue le principal effort scientifique qui se fasse sentir dans le *Catalogue* (2). Le roman et le théâtre sont abondamment représentés, et comme ce sont là des sections absolument négligées des bibliographes indigènes, ce sont de celles pour lesquelles les catalogues européens sont de première nécessité. Les pp. 125-126 inventorient un lot important de publications des T'ai-p'ing, et pp. 17-18 et 75 on trouvera la liste d'une série de lettres adressées à la même époque par 程學啓 TCH'ENG HIO-K'Ï et LI HONG-TCHANG au général GORDON. Signalons aussi que le British Museum possède la grande et belle édition des œuvres de TSENG KOUO-FAN (pp. 155-155). Enfin, à la suite des événements de 1900, un volume du *Yong lo ta tien* et les k. 527-550 des 實錄 che-lou de T'ONG-TCHE (p. 176) sont encore entrés à la Bibliothèque. La dispersion et la destruction partielle du *Yong lo ta tien* pendant le siège des Légations étaient chose connue depuis longtemps,

---

(1) Il semble toutefois que pour donner à ce *Supplément* des dimensions plus considérables, on l'ait gonflé à plaisir de choses inutiles. Près de la moitié de ce volume in-4° de 224 pages est occupée par des indications d'ouvrages ou d'articles écrits par des Européens sur l'Extrême-Orient. Mais comme ce n'est pas là une bibliographie systématique, elle n'a aucune utilité. Ainsi M. Cordier apparaît uniquement (28) comme éditeur du *T'oung-pao*, et à ce propos d'un extrait de 8 pp. provenant du 1<sup>er</sup> volume de ce périodique; comme d'autre part SCHLEGEL était codirecteur, ce même extrait de 8 pages occupe à nouveau six lignes du *catalogue* à la page 107. De même on se demande ce que vient faire dans ce catalogue de livres *chinois*, les publications de la mission PAVIE sur l'histoire de l'Indochine (p. 100).

(2) La majorité de ces ouvrages ont été publiés par des missionnaires protestants, et pour ceux-là les équivalences sont en général très exactement données. Mais pour les anciens écrits des missionnaires catholiques, M. D. n'a jamais mis à profit l'*Imprimerie sino-européenne en Chine* de M. CORDIER.

mais les *che lou* passaient pour intacts. On sait qu'ils ne sont rendus publics qu'après la chute de la dynastie (1) ; à la fin de chaque règne une commission les élabore, et, sous la dynastie actuelle, il en est fait trois copies, dont l'une est conservée au Nei-ko, une autre au 皇史宬 Houang-che-tch'eng, la troisième est envoyée à Moukden. Celle de Moukden est hors de cause dans le cas présent : il faut donc que l'une des deux collections de Pékin ait été endommagée.

P. PELLIOU

Félix HÉMON. — *Sur le Yang-Tse, Journal d'une double exploration pendant la campagne de Chine (1900-1901)*, Paris: Delagrave, s. d., in-8°, xv-346 pp. avec ill.

M. F. H. embarqua comme commissaire sur l'*Amiral Charner* à Brest lorsqu'en juin 1900 les événements de Chine firent renforcer en hâte notre flotte d'Extrême-Orient. Il eut à Changhai à pourvoir à l'expédition d'approvisionnements pour le corps expéditionnaire qui opérait dans le Nord, il put lui-même pousser une fois jusqu'à Pékin ; enfin il prit part aux deux voyages que l'*Amiral Charner* fit sur le Yang-tseu, une première fois jusqu'à Nankin, la seconde jusqu'à Han-k'eou pour l'inauguration solennelle du quai français le 17 mai 1901. Rentré en France, le jeune officier mourut peu après à l'hôpital maritime de Brest, le 20 avril 1902 ; il avait 27 ans. Au cours de son voyage, il avait adressé à sa famille des lettres qui, mises en ordre et fondues en récit continu, sont devenues par le soin pieux des siens un intéressant volume de vulgarisation. M. GÉRARD et l'énergique commandant BAEHME présentent l'œuvre aux lecteurs.

Ceux qui ont suivi les événements de Chine en ces dernières années savent que nous eûmes en 1900 et 1901 à montrer nos navires et nos soldats à Chang-hai et dans le bassin du Yang-tseu non pas seulement pour rappeler aux Chinois notre existence et assurer la sécurité de nos nationaux, mais aussi pour ne pas laisser se constituer au profit d'une tierce puissance par notre abstention une situation privilégiée de fait avec laquelle la diplomatie eut eu ensuite à compter. Heureusement l'amiral POTTIER ignorait la pusillanimité dont d'autres avaient parfois fait preuve, et sans beaucoup de bruit il exécuta en ce sens de bonne besogne. On verra dans le livre de M. H. quelle fut dans cette œuvre la part du *Charner*.

Les impressions de M. H. paraissent en général justes et sont notées avec simplicité. Ce que M. H. dit de TCHANG TCHÉ-TONG (pp. 154 et ss.) est à mon sens exact ; on notera l'impression admirative ressentie par l'amiral BAYLE et ses officiers à la revue des troupes du vice-roi le 21 mai 1901. La description des îles P'ou-tou est bien vivante ; M. H. y signale des exemples assez rares en Chine de mutilations religieuses (p. 131) : « Trois chefs bonzes nous ont offert des gâteaux chinois avec le thé : ils n'avaient plus à chaque main que quatre doigts, ayant brûlé peu à peu le cinquième, pour accomplir un vœu. » On retrouvera avec plaisir (p. 216) cet envoyé turc venu se mettre en rapport avec les Chinois musulmans et dont la mission prit parfois des allures d'opérette.

Le père du jeune commissaire a joint quelques appendices sur l'instruction en Chine, la religion des Chinois, le régime du Yang-tseu, enfin une bibliographie du sujet qui n'est pas une simple énumération de titres, mais où il est dit en gros ce qu'on trouve dans chaque livre cité.

---

(1) Les *che-lou* des Ming existent encore, mais en manuscrit. Un exemplaire se trouve dans la collection WADE à Cambridge (GILES, *Catalogue of the Wade collection*, pp. 76-78).

Une rubrique spéciale est consacrée à exposer l'œuvre de l'École française d'Extrême-Orient ; nous ne pouvons que remercier de cette attention bienveillante (1).

P. P.

Ed. CHAVANNES. — *Les prix de vertu en Chine*, Paris, Firmin-Didot, 1904, in-4°, 31 pp.

Il n'est pas en France de sujet plus académique que les prix de vertu ; de fait, le travail de M. CH. a été lu en séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 18 novembre 1904. M. CH. rappelle qu'en Chine il appartient à l'empereur, représentant du Ciel sur la terre, de reconnaître et de récompenser la vertu ; généralement c'est par l'érection d'un arc de triomphe que le souvenir de la personne vertueuse se transmet aux âges suivants. Les bénéficiaires de ces faveurs souvent posthumes sont d'ordinaire, et aux yeux des Chinois le plus justement, les fils pieux, les veuves inconsolables, les sujets fidèles qui ont donné leur vie pour le souverain. Mais, par un effet de ce long usage qui corrompt en Chine les meilleures institutions, la légitime considération qui s'attache au sujet vertueux a fait désirer aux riches de conquérir à prix d'or l'arc de triomphe, signe de la vertu. De là une échelle de tarifs, un marchandage, où le mérite de chacun se mesure aux milliers de taëls qu'il offre ; la vertu s'achète comme la plume de paon.

Outre l'arc de triomphe, il est une récompense plus haute pour le sujet qui, par sa science ou par sa vertu — pour le Chinois l'une ne va pas sans l'autre, — a rendu à l'Etat des services éminents : c'est l'érection d'un temple. Mais plus enviable encore est l'honneur insigne d'être admis après la mort à figurer dans le temple de Confucius aux côtés du « saint ». Les militaires ne peuvent prétendre à pareille faveur. Aussi se groupent-ils parfois autour de l'un des leurs, et la « *Gazette de Péking* » a enregistré dans ces dernières années les noms de divers officiers qui, sans préjudice du sanctuaire spécial qui leur est destiné, sont admis à figurer aux côtés de Tso Tsong-t'ang dans ses temples.

P. P.

---

(1) Le livre est en général bien informé ; voici cependant quelques inexactitudes : — P. 58 : L'invasion mongole n'est pas du xv<sup>e</sup> siècle, mais du XIII<sup>e</sup> : c'est le règne de Yong-lo qui est du début du xv<sup>e</sup>. — P. 112 : *Tchiau-Thsion* est pour *Tch'ouen ts'ieou*. — P. 115-116 : Il est exact que la masse des Chinois envisage surtout la science dans ses cotés pratiques, mais il est exagéré de croire que la recherche désintéressée « ne se voit point et peut-être ne se verra jamais en Chine ». — P. 209 : « Li-hung-Tchang, arrivé au faite des honneurs et des jouissances, aimait à rappeler qu'il avait débuté comme simple portefaix. » Li Hong-tchang appartenait à une famille de lettrés ; son père a laissé des livres ; lui-même passa le doctorat à 24 ans ; je n'ai jamais entendu dire que des difficultés d'argent l'aient obligé dans sa jeunesse à exercer un métier manuel, et le fait est d'ailleurs en soi invraisemblable. — P. 216-217 : M. H. fait allusion, je pense, à l'incendie du palais qu'habitait le comte de WALDERSEE à Pékin ; il est exact que les soldats français arrivèrent des premiers combattre le feu, mais c'est une erreur de croire que l'un d'eux eut à sauver des flammes le maréchal allemand. — P. 246 : Les livres chinois ne sont jamais sur parchemin.

Lieut. de vaisseau HOURST. — *Dans les rapides du Fleuve Bleu. Voyage de la première canonnière française sur le haut Yang-tse-kiang* : préface de Jules LEMAITRE. Paris, Plon, 1904, in-8°, III + 368 + 7 pp., avec illustr.

En 1898, M. Archibald LITTLE réussissait pour la première fois à amener un vapeur, le *Lee-Chuen* (1), au-delà des rapides qui entravent la navigation du Yang-tseu en amont d'Yi tch'ang et mouillait à Tch'ong-k'ing. Il fit ensuite deux nouveaux voyages, sous l'habile pilotage du capitaine au long cours PLANT, à bord d'un bateau qu'il avait fait spécialement construire pour cette navigation, le *Pioneer*. Les petites canonnières *Woodcock* et *Woodlark* remontent à leur tour jusqu'à Tch'ong-k'ing. Toutes ces entreprises sont anglaises, et quand à la fin de décembre 1900 le beau vapeur allemand *Sui-hsiang* veut tenter le passage, il se crève sur un rocher et son capitaine périt dans le naufrage. En 1901, le gouvernement anglais achète le *Pioneer* et le transforme en bâtiment de guerre sous le nom de *Kinsha*. C'est à ce moment, et pour les mêmes raisons qui firent envoyer l'*Amiral Charner* à Han-k'ou, que le gouvernement français songea à montrer notre pavillon sur le haut fleuve. L'amiral POTTIER et le ministre de France en Chine se mirent d'accord ; comme on avait sous la main M. H. qui avait descendu les rapides du Niger, on le chargea de remonter ceux du Yang-tseu. Le plus difficile était de se procurer un bateau : on ne trouva qu'une embarcation à vapeur de 37<sup>m</sup> 50 de long, assez mal construite, qui fut baptisée l'*Otry* ; on lui adjoignit une chaloupe à vapeur encore plus défectueuse, qu'on nomma le *Takiang*. Enfin M. H. eut la très grande fortune de pouvoir engager l'ancien pilote du *Pioneer*, M. PLANT, devenu disponible depuis la vente du bateau à la marine britannique et à qui l'expédition doit en grande partie sa réussite. Sous les ordres de M. H. se trouvaient quelques-uns des jeunes officiers de marine dont tous ceux qui ont passé à Tong-kou en 1900 et 1901 ont pu apprécier la vaillance et l'énergie, MM. du BOUCHERON, TÉRISSÉ, MONNOT.

L'*Otry* quitta Yi-tch'ang le 23 octobre 1901 et, après avoir surmonté des difficultés sans nombre, atteignit Tch'ong-k'ing le 13 novembre, un peu contre l'attente générale ; il gagnait plusieurs mois sur le beau *Kinsha*, parti avant lui, mais qui fut sérieusement avarié en voulant franchir le premier rapide. Le *Takiang* rejoignait avec peine le 27 décembre.

C'était quelque chose d'être arrivé sur le haut fleuve ; encore fallait-il trouver à s'y employer. En premier lieu, M. H. résolut de créer, si possible, des établissements permanents de la marine à Wan-kia-to, un peu en aval de Tch'ong-k'ing et sur la rive droite du fleuve. Les moyens pécuniaires faisaient défaut ; M. DOUMER leva la difficulté en mettant 100.000 francs à la disposition du commandant de l'*Otry*. Mais, la question de l'emplacement réglée, il n'eût servi de rien d'attendre sur place que les bâtiments sortissent de terre : le *Takiang* fut envoyé en avant pour rechercher si l'*Otry* pouvait remonter jusqu'à Souei-fou. Souei-fou est un point important, puisque là le Min-kiang (2), après avoir traversé la plaine de Tch'eng-tou, vient se jeter dans le Fleuve Bleu. La chaloupe y parvint le 23 mars 1902, ayant eu à corriger souvent dans le détail les sondages du P. CHEVALIER. Le 22 mai, l'*Otry* arrivait lui-même à Souei-fou, suivi peu après par la petite canonnière anglaise le *Woodcock* qui, elle, alla jusqu'à 屏山

---

(1) Je ne sais pourquoi M. H. (p. 4.) écrit *Lee-tchouen* et donne la date 1896.

(2) M. H. dit (p. 255) que le Min-kiang s'appelle dans le pays Fou-ho [sur sa carte (p. 312) c'est d'ailleurs le To-kiang qui porte aussi le nom de Fou ho] et ajoute qu'il ne sait pourquoi les voyageurs lui ont donné ce nom de Min-kiang qui signifie « rivière claire ». Le nom de Min-kiang est en réalité celui que connaissent les géographes chinois, et il ne signifie pas « rivière claire », car il s'écrit 岷江 Min-kiang, non 明江 Ming-kiang.

P'ing-chan. M. M. MONNOT et PLANT constatèrent à leur tour que, conformément à l'opinion antérieurement émise par le P. CHEVALIER, P'ing-chan marque la dernière limite de la navigation à vapeur possible sur le Yang-tseu. PLANT poussa en barque jusqu'au point extrême où puisse atteindre la batellerie indigène, jusqu'au 石牛灘 Che-nieou-t'an.

C'est à ce moment que M. H. conçut un projet qui, la politique s'en mêlant, eut ensuite un retentissement fâcheux dans la métropole. Ce projet est exposé dans un rapport que le commandant de l'*Olry* adressa à son chef, l'amiral MARÉCHAL, le 10 juin 1902. Il y offrait de faire à l'automne une exploration hydrographique du haut Yang-tseu en amont de P'ing-chan-hien jusqu'à « Kin-kiang-kai », c'est-à-dire jusqu'au confluent de la rivière de Pin-tch'ouan et du Yang-tseu, au N.-E. du lac de Ta-li. Cette exploration aurait eu pour but de s'assurer qu'en ces parages, sur un bief de 350 kilomètres au moins, le Yang-tseu est navigable non seulement pour des jonques, mais aussi pour une petite canonnière dont les éléments démontables seraient amenés, le cas échéant, par voie de terre, comme l'ont été en Afrique le *Mage*, le *Niger*, le *Faidherbe*.

Une pareille reconnaissance n'eût eu en soi rien que de naturel ; tel fut l'avis de l'amiral MARÉCHAL, qui transmit le rapport au département. On n'a pas oublié ce qui s'ensuivit. Un agent représentant la France en ces régions se plaignit des projets de M. H., qu'il estimait dangereux. La plainte passa d'un ministère à l'autre. En réponse à la proposition de M. H., une correspondance assez vive fut échangée entre le ministère de la marine et l'amiral commandant notre escadre d'Extrême-Orient. Les rapports se tendirent de plus en plus ; et, d'autres affaires s'étant mêlées à celle-là, l'amiral fut rappelé en France.

M. H. a tenu à reproduire la majeure partie de son rapport du 10 juin, et son livre est dédié à la mémoire de l'amiral qui l'a soutenu. Il semble bien qu'un blâme adressé à M. H. ne se justifiait pas. Il avait soumis hiérarchiquement à ses chefs un projet ; si on ne l'approuvait pas, on pouvait toujours répondre par un refus, et il est fâcheux qu'un agent se soit plaint d'intentions sur lesquelles on le consultait et qui n'avaient même pas été l'objet d'un commencement de réalisation. D'autre part, le rapport de M. H. eût gagné à plus de sobriété ; du moins son projet immédiat et pratique nous paraît-il supérieur aux considérations politiques dont il l'enveloppe. Au travers des coupures qu'il a pratiquées, on sent quelque inquiétude devant ses plans de « pénétration appuyée » (1) ; et d'autre part le fait même que le rapport n'est pas reproduit intégralement ne nous permet pas un jugement catégorique.

M. H. n'avait pas attendu à Souei-fou la réponse à ses propositions. Depuis longtemps, d'accord avec notre consul à Tch'ong-k'ing, M. HAAS, il avait résolu de remonter le Min-kiang le plus près possible de Tch'eng-tou, et l'agitation qui commençait à se manifester dans cette région rendait chaque jour ce voyage plus urgent. Dès le 24 juin, le *Takiang* est envoyé à Kia-ting, où il parvient sans trop de difficultés. M. H. au contraire ne mit pas moins de 15 jours pour parcourir avec l'*Olry* les 95 milles qui séparent Souei-fou et Kia-ting, où il mouilla le 23 juillet. A ce moment, le mouvement boxeur prenait au Sseu-tch'ouan une extension de plus en plus menaçante (2), se rapprochait de la capitale, et non seulement dans les derniers jours

---

(1) M. H. songe aussi à l'intérêt de l'Indochine, mais c'est mettre en garde contre un danger bien chimérique que de parler (p. 5) de « cent mille Chinois... dévalant des hauteurs du Yunnan sur les derrières de notre colonie ».

(2) Les renseignements que donne M. H. sur le boxisme (pp. 305 ss.) sont moins neufs qu'il ne croit ; ils montrent toutefois, comme on pouvait s'y attendre, que le boxisme du Sseu-tch'ouan a été exactement le même que celui du Chan-tong et du Tche-li ; à noter toutefois ce qui est dit des femmes 活觀音 *houo-kouan-yin* qui mènent les bandes au combat (p. 308). Dans la proclamation du *nie t'ai* reproduite p. 510, « Pa-kiai » et « Ou-kong » sont 諸八戒 Tchou Pa-kiai et 孫悟空 Souen Wou-k'ong, personnages du roman *Si yeou ki* ; « Tong-seu » a donc toutes chances d'être fautif pour 唐僧 T'ang-seng, c'est-à-dire Huan-tsang.

de juillet les chrétientés indigènes étaient détruites l'une après l'autre, mais la vie même de l'évêque de Tch'eng-tou et de ses compagnons courait des dangers sérieux. M. BONS D'ANTY était alors revenu depuis peu comme consul à ce poste de Tch'ong-k'ing que, pendant la tourmente de 1900, il avait été seul à ne pas quitter. Il jugea utile d'aller lui-même à Tch'eng-tou pour secouer l'apathie du vice-roi K'OUËI-TSIX et demanda à M. H. de s'y rendre de son côté, si la chose était possible. M. H. partit de Kia-ting sur la *Tukiang* le 6 août ; le 16, il atteignait l'eng-chan, d'où, abandonnant sa chaloupe, il continua par jonque avec trois hommes et un petit canon démonté jusqu'à Tch'eng-tou ; il arriva devant la capitale le 21 août, fut bien accueilli par les autorités, et logé dans un *kong-kouan*. Le lendemain, le vice-roi le recevait, et l'officier français essaya de lui montrer à quel point sa conduite indolente engageait sa responsabilité. M. BONS D'ANTY arriva à son tour le 24 août, et, sur ses instances, le vice-roi se décida à prendre quelques mesures contre les insurgés. La situation paraissant dès lors moins tendue, M. H. quitta Tch'eng-tou le 9 septembre (1) et rejoignit ses bateaux qu'il ramena à Tch'ong-k'ing. Le reste de son séjour, jusqu'à son départ au printemps de 1905, fut occupé par la surveillance des constructions et par des travaux hydrographiques.

En résumé, M. H. a rencontré dans l'accomplissement de sa mission de graves difficultés matérielles qu'il a su vaincre. Il faut bien dire toutefois que la Chine ne semble pas être son vrai champ d'action. La Chine n'est pas le pays des grandes épopées ; il y faut plus de diplomatie que de vaillance. M. H. a manqué de modération dans ses rapports avec les douanes chinoises, et, pour s'être exprimé avec vivacité, n'en a pas obtenu davantage gain de cause. Quant aux autorités indigènes, il les a en trop profond mépris pour bien réussir auprès d'elles. On connaît en Extrême-Orient des Européens trop « chinois » ; c'est verser dans le défaut contraire que de tenir les Chinois (p. 513) pour « la plus honteuse des races qui déshonorent l'humanité » (2).

P. PELLIOU

---

(1) Quelques jours plus tard, le 15 septembre, une bande de boxeurs fut, paraît-il, maîtresse de la ville pendant quelques heures. M. BONS D'ANTY se rendit au palais du vice-roi, et celui-ci, se plaignant d'être débordé, lui aurait dit : « Tenez, je remets entre vos mains l'autorité sur l'armée. Faites ce que vous voudrez. » C'est M. BONS D'ANTY et son compagnon le lieutenant MARQUIS qui auraient organisé la résistance. « Bref, durant cinq jours l'autorité tout entière passa des mains du vice-roi dans celles de notre consul. » (p. 350). On aimerait à savoir si ce récit est exact de tous points.

(2) P. 44 : Il faut sans doute corriger Kia-tong en *kia-tsing* et lire 1542 au lieu de 1552. — P. 90 : Au lieu de *fou-tche* (préfet) et *hien-tche* (sous-préfet), lire *tche-fou* et *tche-hien*. — P. 150 : Les trois religions de la Chine ne sont pas le brahmanisme, le bouddhisme et le taoïsme, mais le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme. — P. 164 : M. H. paraît employer Fils du Ciel au sens de Chinois ; le terme ne s'applique qu'à l'empereur. — P. 166 : Que veut dire M. H. en disant qu'aux quatre tons usités à Tch'ong-k'ing, « on en joint un cinquième, nasal dans la plupart des provinces » ? — P. 187 : Sir Robert HART a beaucoup développé les douanes chinoises, mais il n'en fut pas le premier inspecteur général. — P. 191 : La maison de Sir Robert HART n'a pas été, en 1900 « la première détruite, et avec une rage particulière ». — P. 222 : Il est absolument faux qu'à chaque changement de dynastie tous les tombeaux doivent être détruits et que la dynastie actuelle ait, la première, dérogé à cet usage. Ce qui est vrai, c'est que le plupart des dynasties nouvelles ont détruit en Chine les tombes impériales de la dynastie précédente, alors que les T'ing ont respecté celles des Ming.

## Japon

*An English-Japanese Dictionary of the spoken Language*, compiled originally by Ernest Mason SATOW (now Sir E. SATOW) and ISHIBASHI Masakata. 3<sup>rd</sup> ed., revis. and enlarg. by E. M. HOBART-HAMPDEN and Harold G. PARLETT. Yokohama, etc., Kelly and Walsh, 1904. 1 vol. in-8°, VIII-1003 pp. 6 yen.

On connaît les remarquables services que la légation britannique à Tôkyô a rendus aux études japonaises. Le petit dictionnaire anglais-japonais, publié par M. SATOW, alors « Japanese Secretary to H. M. Legation at Yedo », en 1875, et dont une nouvelle édition avait paru en 1879, était un modèle du genre. Il était malheureusement devenu à peu près introuvable, et de plus le prodigieux enrichissement de la langue japonaise dans les vingt-cinq dernières années en rendait une révision nécessaire. Ce sont encore deux membres de la Légation britannique qui en ont assumé la charge. Mais MM. HOBART-HAMPDEN et PARLETT ne se sont pas bornés « à revoir et à augmenter » l'œuvre de M. SATOW : ils l'ont enrichie et remaniée à tel point qu'ils en ont fait un livre entièrement nouveau, et du reste absolument remarquable. Au seul point de vue de la quantité, il suffit de remarquer que l'ouvrage a passé de 415 pages à 1005, pour se rendre compte de l'importance de cette refonte.

La principale innovation de MM. H.-H. et P. consiste dans l'insertion des caractères chinois à côté de la plupart des mots sino-japonais. Ils expliquent excellemment dans leur préface les raisons qui justifient et même rendent impérieuse l'addition de ces caractères : « Durant le quart de siècle qui s'est écoulé, disent-ils, depuis la publication de la dernière édition de ce dictionnaire, le vocabulaire de la langue parlée japonaise a été enrichi d'un nombre très considérable de nouveaux termes, techniques et autres. Quelques-uns existaient déjà dans la langue littéraire, d'autres ont été frappés à neuf pour satisfaire aux besoins variés du nouveau Japon ; mais tous, ou presque tous, sont *sino-japonais*, et comme tels ont forcément pénétré dans l'usage de la conversation par l'intermédiaire de la langue écrite, — la presse, la tribune et la barre ayant spécialement contribué à les mettre dans la circulation. Néanmoins le processus de *colloquialization* n'est pas encore, ne sera peut-être jamais achevé, et les Japonais instruits, auxquels seuls les termes de cette espèce sont entièrement intelligibles, ont probablement le caractère écrit présent à l'esprit pendant qu'ils parlent. Ces considérations justifient la seule innovation de cette édition de l'ouvrage qui mérite d'être signalée ici, — à savoir l'insertion des caractères chinois partout où il semblait que leur présence ajouterait à l'intérêt et à l'utilité générale de cette compilation, qui, malgré ce changement, demeure essentiellement, aussi bien pour le vocabulaire que pour les formes grammaticales, un dictionnaire de la langue parlée. »

Il est impossible de mieux expliquer la rapide transformation de la langue parlée japonaise, dont le matériel lexicologique s'accroît sans cesse de termes scientifiques, juridiques, militaires, etc., formés de deux ou plusieurs monosyllabes chinois. Il se passe là un phénomène linguistique très curieux et sans analogue dans l'histoire des langues qui nous sont familières. En français, par exemple, pour exprimer une idée nouvelle ou désigner un objet nouveau, nous formons en général un mot composé dont les éléments constituants offrent immédiatement un sens à l'esprit. Il n'en est pas ainsi des monosyllabes dont sont formés les composés sino-japonais. Il est peu de langues qui aient un registre phonétique aussi pauvre que le japonais ; et si l'on prononçait isolément ces monosyllabes, il y a parmi eux un si grand nombre d'homophones qu'ils ne présenteraient aucun sens ou du moins qu'on hésiterait presque toujours sur leur signification : ce qu'il y a en eux de significatif, ce n'est pas leur son, ce sont les idéogrammes avec lesquels on les écrit. En d'autres termes, les composés sino-japonais modernes sont des *composés idéographiques* avant d'être des composés phonétiques. Dès lors, tant qu'ils demeurent

confinés dans le domaine de la langue écrite, ces termes sont parfaitement clairs : ils risqueraient de cesser de l'être en passant dans la conversation, si les caractères qui servent à les écrire ne restaient pas présents à l'esprit des interlocuteurs. Avec cette invasion d'homophones auxquels les caractères correspondants donnent seuls un sens, la parole ou l'audition, chez des Japonais instruits et occupés à une conversation savante, doit nécessairement s'accompagner d'un courant continu d'images visuelles plus ou moins claires et vives, mais toujours prêtes, en cas de besoin, à passer à la pleine conscience et même à se préciser en un geste des doigts esquissant en l'air un caractère. Il faut bien se rendre compte qu'en sino-japonais l'écriture n'est pas une simple représentation graphique de la langue : elle est la langue même, et le son, le mot prononcé, qui, dans nos langues et, du reste, en pur japonais, est l'essentiel, n'est plus ici que l'accessoire. Et de même que nous ne pouvons guère lire une page de français sans prononcer intérieurement les mots qui défilent sous nos yeux, de même un Japonais d'aujourd'hui ne peut guère tenir une conversation savante et technique sans que des images de caractères viennent à chaque instant illustrer, préciser et en quelque sorte vivifier les termes qu'il emploie. Il se produit donc en japonais une pénétration progressive de la langue parlée par la langue écrite, on pourrait presque dire par l'écriture idéographique, et c'est ce qui explique les difficultés considérables, et de plus en plus grandes, qui s'opposent à la romanisation de l'écriture japonaise ; c'est ce qui explique aussi que les auteurs d'un dictionnaire de la langue parlée aient senti la nécessité de joindre les caractères à un grand nombre de mots, — nécessité qui n'existait pas encore à l'époque des premières éditions de l'ouvrage, vieilles aujourd'hui d'un quart de siècle à peine.

MM. H.-H. et P. se sont sagement abstenus de mettre une grammaire en tête de leur dictionnaire. Ils se sont bornés à y résumer quelques notions sur « l'accent » en japonais, qui sont les plus précises qu'on ait encore données, à notre connaissance, sur ce sujet délicat et controversé. On sait que l'accent est si peu marqué en japonais que son existence même a été contestée par certains auteurs et qu'à la vérité on peut se dispenser d'en tenir compte dans l'étude de la langue. Il est impossible d'énoncer des règles précises sur la place qu'il occupe : il varie de place, et même d'intensité, suivant les mots. Il y a cependant un certain nombre de cas où il occupe une position fixe ; ceux qu'ont signalés MM. H.-H. et P. sont les suivants :

La syllabe qui précède une consonne redoublée reçoit un accent très fort, — le plus fort qui existe en japonais. Ex. : *ka'tta, yap'pari*.

Lorsqu'un mot contient une syllabe longue, c'est cette syllabe qui reçoit l'accent. Ex. : *hōru, budō, meijiru*.

Lorsque deux consonnes différentes se rencontrent, l'une terminant, l'autre commençant une syllabe, la première des deux syllabes est accentuée, mais plus modérément que dans le cas des consonnes redoublées. Ex. : *yon'da, mam'puku*.

Dans *ae, ai, ao, ei, ie, ii, oe, oi* et *ui*, c'est la première des deux voyelles qui est accentuée. Ex. : *atsura'eru, omo'imasu*. (Toutefois dans les mots d'origine chinoise, *ai* et *ei* sont de vraies diphtongues).

Dans *ue* et *uo*, c'est sur la seconde voyelle que porte l'accent. Ex. : *Ue'no, katsuo'bushi*.

L'ouvrage est terminé par une liste des *nengō* depuis 1501, une table des principaux adjectifs numéraux, une table des poids et mesures et une liste des cités et préfectures. L'impression est remarquable.

CL. E. MAITRE

H. J. WEINTZ. — *Japanese Grammar self-taught*. London, Marlborough, 1904 ; in-8°, 104 pp.

Il est à craindre que le bruit fait en ce moment par le Japon n'ait déterminé les éditeurs et l'auteur à publier ce livre hâtivement et avant une correction sérieuse des épreuves ; et la

lecture de la préface. rédigée dans le style pompeux et laudatif d'un prospectus de médicament à la mode, donne aussi la fâcheuse impression que nous avons affaire à une entreprise de librairie plutôt qu'à un travail scientifique sérieux. On se demande si M. W. se moque de nous lorsqu'il présente son maigre travail comme un « manuel complet de la langue japonaise » (p. 5), destiné à suppléer au « manque d'une grammaire réellement pratique sur un plan moderne » (p. 4); après tout, on lui pardonnerait d'avoir oublié délibérément les travaux d'ASTON, de CHAMBERLAIN et de LANGE, si le sien était de taille à les remplacer. Malheureusement, il s'en faut qu'il soit impeccable: par exemple, lorsqu'il affirme (p. 12) que les gutturales sont toujours nasales excepté au commencement des mots, ou lorsqu'il confond (p. 42) la base indéfinie avec le radical verbal (1). Surtout les exemples donnés par M. W. ne sont pas uniformément empruntés au langage de Tôkyô; il y mêle trop souvent des formes qui appartiennent au parler « cockney » de la capitale (par exemple, *teishi* pour *teishu*, p. 85; *morawnakeriya naranai* pour *morawanakereba naranai*, p. 127); ou encore des formes dialectales usitées dans la région de Kyôto (*kakemono to yara de gozaimasu gena*; — *lora tara iu geisha*, p. 76); ou enfin des formes en pleine désuétude et qui sentent déjà l'archaïsme (*mada ki ya shimasumai* pour *mada kimasen deshô*, p. 68; *furazuba*, p. 88, et *tsukawazuba*, p. 89, pour *furanakereba* et *tsukawanakereba*). M. W. juxtapose de même, dans ses listes d'exemples, les formes grossières et familières aux formes raffinées et polies; le mélange devient tout à fait inadmissible lorsqu'il se produit à l'intérieur d'une même phrase; c'est ainsi qu'on ne saurait dire (p. 80): *o aki ni nattara, watakushi ni kashite kurenu* (2) *ka*; une phrase commencée aussi poliment ne saurait se terminer avec une forme comme *kurenu*. Signalons encore que M. W. fait à diverses reprises un emploi incorrect de la particule *wo*: p. 105, *Nihon-go wo sukoshi dekimasu*; p. 114, *heya wo futatsu mitsu irimasu*; p. 115, *rôsoku wo iriyô da*; p. 126, *mihon wo irimasu*; dans toutes ces phrases, *ga* serait la forme correcte. Mais, somme toute, et malgré ces menus défauts, le manuel de M. W., commode, bien divisé et assez clair, pourrait être pour des débutants un *vade-mecum* acceptable, s'il n'était pas gâté et rendu absolument inutilisable par un pullulement de fautes d'impression. J'en signalerai quelques-unes relevées au hasard de la lecture:

P. 25, *sore wa chodô* (pour *chôdo*) *yoi* (3); p. 29, *anata go* (pour *anata ga*) *o uri nasatta inu*; p. 56, *dai ni mi* (pour *dai ni ni*); *ib.*, ... *ni wakete o kuro* (pour *o kure*); p. 63, *kami no ke ga kuruku* (pour *kuroku*); *ib.*, *utsukushiku chisai* (pour *chiisai*) *musûko*; p. 64, *hontô rashii* (pour *hontorashii*); p. 68, ... *o me mi* (pour *o me ni*) *kakarimasu* (4); p. 69, *heya wa hanada fukutsu* de (pour *fuketsu*); p. 70, *iku ga yoroshi* (pour *yoroshii*) (5); p. 71, *mukukashiku* (pour *mitsukashiku*) *kaite aru kara*; p. 72, ... *neko ni kamereta* (pour *kamareta*); p. 73, dans « *kawa mo mieru shi* », *shi* est de trop; *ib.*, *hone to kawe* (pour *kawa*); p. 74, *kono hito to issho no* (pour *ni*) *ike*; p. 75, *rika ni kammuri wo tadasaru* (pour *tadasazu*); p. 78, *ninsoko* (pour *ninsoku*) *dano*; p. 80, *kashite kureni ka* (pour *kurenu ka*); p. 84, ... *damatte iru hô ga ii to orimasu* (pour *omoimasu*); p. 85, *hayaku ko* (pour *koi*); p. 88, *keshite* (pour *kesshite*); p. 105, *kore wa hôshi ka* (pour *hoshii ka*); p. 108, *kore wa nani ki* (pour *ni*); p. 109, *hito-tsûki no shirei* (pour *shurei*);

(1) Pourquoi, pp. 25-26, M. W. appelle-t-il *kare*, *sore*, *are*, *kare*, *dore*, des « noms », et *konata*; *sonuta*, *anata*, *donata*, des « pronoms » ?

(2) Le texte donne *kureni*, mais c'est une faute d'impression.

(3) Il faut renoncer à signaler les fautes de quantité; il y en a presque à chaque page.

(4) Même page: au lieu de *achira ye mate*, il faudrait *achira ni mate*.

(5) Faute constante, souvent aggravée par la graphie *yoroshii* (pp. 75. 90).

p. 110, mada *yohoda* (pour *yohodo*) aida ga arimasu : ib., *kyakusho* (pour *kyakushu*) ga aru ka : p. 111, o mukai *in* (pour *ni*) ; p. 112, kore *kare* (pour *kara*) ; ib., jôto no *chisen* (pour *chinsen*) ; p. 113, ... *aremas hô* ka (pour *arimashô ka*) ; ib., ... shita ye *ikemasû* (pour *ikimasu*) ; p. 114, kore *wa* (pour *wo*) karimashô ; p. 115, hige wo *sutte* (pour *sotte*) moraitai ; p. 120, ... ye *sôsatsu* pour *sôsaku*) sasete kudasai ; p. 125, chito o kake *nasaimasû* (pour *nasai* ou *nasaimase*) ; ib., mina san ni dôka *yorishiku* (pour *yoroshiku*) : p. 128, igirisu no *kune* (pour *kane*) no sôba, etc...

CL. E. MAITRE

## Insulinde

H. KERN. — *Iabadiœ*. [Bijdr. t. d. T.-,L.- en Volkenk. van Ned.-Indië, 7<sup>e</sup> série, t. IV, pp. 364-367.]

Dans cette note, M. K. commence par relever la fausse explication qu'on a donnée de la forme ptoléméenne dans l'*Encyclopédie van Nederlandsch-Indië* (56<sup>e</sup> livraison, p. 565), et montre que Iabadiou correspond à un prâcrit \*Yavadïvu, qui évolua ensuite à \*Javadïvu. D'ailleurs la variante Sabadiou, qu'on trouve également dans Ptolémée, semblerait indiquer que la palatalisation de l'initiale remonte très haut. A ce propos, M. K. rappelle l'hypothèse analogue que j'ai émise, en m'appuyant sur les textes chinois, dans le *Bulletin* (IV, 268), mais où je signalais toutefois que, à en croire SCHLEGEL, M. KERN ne croyait pas à la palatalisation de l'initiale du nom de Java antérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle. M. K. explique qu'il y a eu malentendu. Tout ce qu'il a dit à SCHLEGEL, c'est que les inscriptions et l'ancienne littérature javanaise donnent Yava, mais une ancienne forme prâcrite à palatale initiale lui paraît d'autant plus admissible qu'on a en pâli Jāvaka comme nom de Javanais, et que c'est à une forme à palatale initiale que remontent le tamoul Cāvacam et l'arabe Zābaga (plus correct que la transcription usuelle Zāhedj. et issu sans doute d'un prâcrit Jāvaga). Dans ces conditions, je crois qu'on peut définitivement conclure à l'identité de Chō-p'o et de Java dès le ve siècle, et à la très grande vraisemblance de l'identification à Java du Ye-tiao (Chō-tiao) qui envoie une ambassade en Chine au début de 152 A. D.

P. PELLISOT

H. KERN. — *Eenige plaatsen uit de Nāgarakrētāgama betreffende Hayam Wuruk* [Ib., pp. 357-363.]

Il a déjà été question dans le *Bulletin* (IV, 474-475) du *Nāgarakrētāgama*, cet important poème historique javanais du XI<sup>e</sup> siècle que le Dr BRANDES a découvert et édité. On sait que ce poème est à la louange du roi Hayam Wuruk de Madjapahit. M. K. en étudie un certain nombre de passages qui se rapportent aux parents de Hayam Wuruk et, en les comparant au *Pararaton* et à une inscription fragmentaire publiée également par le Dr BRANDES dans les notes du *Pararaton*, il n'a pas de peine à montrer que l'histoire de Madjapahit devra au *Nāgarakrētāgama* beaucoup d'informations nouvelles et sûres.

P. P.

C. M. PLEYTE. *Die Buddha-legende in den Skulpturen des Tempels von Boro-Budur*. In-4°, Amsterdam, 1901-2.

E. F. JOCHIM. — *Aanteekeningen naar aanleiding van een bezoek aan den Boroboedoe*. (Tijdschr. v. Indische T., L.-en Volkenk., 1905, fasc. I).

M. C. M. PLEYTE a publié, il y a tantôt trois ans, au sujet des bas-reliefs du Borobudur, un volume très commode et assurément utile, mais qui ne nous satisfaisait pas entièrement. Nous nous sommes abstenus de répéter les critiques qui, de divers côtés, lui ont été adressées sur l'insuffisance de ses reproductions et même de son texte. Nous aurons à revenir sur ce dernier point : car le *Lalita-vistara*, même étudié dans ses diverses versions chinoises, ne donne pas à lui seul la clef de cette série de cent-vingt bas-reliefs et encore moins des bas-reliefs voisins. Nous nous bornerons à signaler aujourd'hui que M. JOCHIM a profité d'une visite au Borobudur pour rectifier un certain nombre d'erreurs qui se trouvent dans la publication de M. PLEYTE. On sait que ce dernier s'est contenté de reproduire dans son ouvrage les vieux dessins inexactes de Wilsen. Il en est résulté de nombreux inconvénients qui rendent encore plus difficile l'étude de ces bas-reliefs dont l'identification est souvent si délicate, étant donnée l'absence des moments typiques de l'action. Notamment les nimbes qui entourent les hauts personnages sont distribués au petit bonheur. Dans les scènes avant, pendant et après la Bodhi le trône du Buddha est encadré d'une sorte de guirlande ou surmonté d'un bouquet de fleurs : c'est, dans tous les cas, un mauvais dessin de l'arbre de la Bodhi. Dans le bas-relief qui représente le don des quatre bols à aumônes, le quatrième *lokapāla* est figuré les mains jointes en prière, tandis qu'en réalité et comme de juste il tient, de même que les trois autres, un *pātra* dans ses deux mains. On voit par ces quelques exemples que les notes de M. J. seront indispensables à qui voudra étudier les sculptures du Borobudur loin de Java.

ED. HUBER

## Notes bibliographiques

— Le *Toung Pao* de mars 1905 est rempli presque entièrement par les travaux de ses deux actifs directeurs. M. CHAVANNES y achève sa grande étude sur les *Inscriptions et pièces de chancellerie chinoises de l'époque mongole* (pp. 1-42) et M. H. CORDIER y poursuit la publication de la 1<sup>re</sup> partie de sa *Bibliotheca indo-sinica*, consacrée à la Birmanie (pp. 61-105). Dans un article intitulé *Notes archéologiques sur K'ing-yuan fou*, M. J. BEAUVAIS (pp. 45-55) traduit le passage du *Kouang-si l'ong tche tsi yao* 廣西通志 輯要 relatif à K'ing-yuan fou 慶遠府, décrit cette ville pittoresque telle qu'il l'a visitée en 1899 et raconte les circonstances dans lesquelles il découvrit et fit estamper non loin de là deux inscriptions gigantesques : l'un de ces estampages a été perdu dans les troubles de 1900 ; l'autre a été remis à M. CHAVANNES, qui l'a déchiffré et y a reconnu une inscription de 1256 : il l'a publiée et traduite dans l'article mentionné plus haut (pp. 8-14). Sous le titre de *A landscape by Chao Meng-fu in the British Museum* M. L. BINYON décrit un rouleau de 5 m 28 de longueur sur 0 m 56 de hauteur, représentant un paysage continu et portant la date de 1309 et la signature de Tseu-ang 子昂, pseudonyme de Tchao Meng-fou 趙孟頫, un peintre fameux de la dynastie Yuan ; dans l'inscription finale, Tchao Meng-fou déclare que ces dessins ont été exécutés dans le style de Wong Yeon-tch'eng 王右軍 (Wang Wei 王維), un peintre plus illustre encore, du VIII<sup>e</sup> siècle. Dans la partie bibliographique, M. CHAVANNES, au sujet de quelques-unes des pièces décrites dans l'ouvrage de M. BUSHELL sur l'Art chinois,

formule les mêmes réserves et les mêmes doutes que M. PELLIOU a énoncés ici-même (v. *supra*, pp. 215-6), notamment au sujet de l'inscription d'un bassin de bronze appartenant au British Museum: il n'y a plus à douter, après cette discussion approfondie, que ce ne soit bien un faux.

Le no de mai 1905 s'ouvre par un article de M. Fr. KUHNERT, *Zur Umsetzung chinesischer Daten* (pp. 157-160). M. J. BEAUVAIS étudie *La Rivière Noire du « Tribut de Yu »* (pp. 161-228) et traduit à ce propos trois dissertations du *Tien nan wen liou 滇南文略*, qui ne sont pas d'un très grand intérêt, et un passage du *Siu sieou yun nan l'ong tche 續修雲南通志*, qui en présente beaucoup plus. Pourquoi M. BEAUVAIS, qui est du corps consulaire, ne s'est-il pas rallié entièrement à la transcription officielle du Ministère des Affaires étrangères, et transcrit-il par exemple 武 vou et ou, 特 l'ouo, 至 et 志 tcheu, 川 tch'ouan, 洱 et 爾 eurr, 汾 feun? M. G. Ch. TOUSSAINT s'est procuré dans le temple taoïste du Nuage blanc (Po yun kouan 白雲觀), près de Pékin, une série de dix estampages du *Tao tō king 道德經* et du *Yin fou king 陰符經* gravés sur pierre: à la reproduction de ces dix inscriptions, qui sont une copie faite en 1858 du *Tao tō king* et du *Yin fou king* écrits au début du NIV<sup>e</sup> siècle par le célèbre calligraphe et peintre Tchao Meng-fou (v. *supra*), M. CHAVANNES a joint le relevé des variantes que présente ce texte avec le texte imprimé de St. JULIEN (p. 229-256). Rendant compte, dans la partie bibliographique, du nouveau Dictionnaire du P. COUVREUR, M. CHAVANNES fait au sujet de la transcription adoptée par le lexicographe jésuite les remarques suivantes (p. 249): « Un dictionnaire chinois-français n'a guère le choix qu'entre deux systèmes: ou bien celui de M. VISSIÈRE, tel qu'il est appliqué par l'École française d'Extrême-Orient, ou bien celui qui est suivi dans les Variétés sinologiques par les Jésuites de Chang-hai. Le premier système paraît devoir l'emporter; il ne faut pas oublier cependant que le second système présente le grand avantage de tenir compte du *jou cheng* dont on ne saurait méconnaître l'importance lorsqu'il s'agit de recherches scientifiques. » Que M. CHAVANNES nous permette de lui faire remarquer qu'en adoptant pour notre compte la transcription de M. VISSIÈRE, nous avons exprimé l'avis qu'il conviendrait, au moins dans les travaux de linguistique, de marquer du signe de la brève les mots affectés du *jou cheng* (BEFEO, II, 179).

— Le no de janvier-mars 1905 du *Journal Asiatique* contient un article extrêmement important de M. Ed. CHAVANNES sur *Les livres chinois avant l'invention du papier*, laquelle eut pour auteur Ts'ai Louen 蔡倫 en 105 A. D. Les Chinois paraissent avoir employé d'abord les planchettes de bois, réservées aux actes de l'autorité publique, et les fiches en bambou, attachées avec de la soie ou des lanières de manière à former des livres, et sur lesquelles on écrivait avec un style en bois trempé dans une matière colorante: ce second procédé était de beaucoup le plus important. Les écrits sur soie n'auraient guère fait leur apparition qu'à l'époque de Ts'in Che-houang-ti (221-210 av. J.-C.), c'est-à-dire avec l'invention du pinceau. Il faut du reste distinguer les écrits sur « étoffe de soie » 帛 et les écrits sur « papier de soie » 紙: il existait en effet un véritable papier fait avec de la bourre de soie épurée dans l'eau et levée avec une natte en bambou. Ts'ai Louen n'a donc pas inventé le procédé de fabrication du papier, mais il a eu l'idée de substituer à la bourre de soie, substance très coûteuse, des matériaux de rebut, chiffons de toile ou filets de pêche, et de l'écorce de mûrier.

— En attendant la publication du rapport détaillé, qui doit paraître dans les publications de l'Académie de Bavière, les personnes curieuses des si intéressants résultats de la mission de M. GRÜNWEDEL au Tourfan liront avec intérêt les renseignements que donne la *Zeitschrift für Ethnologie* (1905, heft II et III, p. 412 et suiv.) sur la collection de fresques murales et de manuscrits qu'il a rapportée de ses fouilles d'Itikutschari. Parmi les manuscrits on en trouve, nous dit M. F. W. K. MULLER, en écritures chinoise, si-hia, vieux-turc, phags-pa, ouigoure, mongole, tibétaine, syrienne-nestorienne et estrangelo; M. STÖNNER nous entretient à son tour des fragments en *brāhmī* qui ont fourni, comme on sait, des textes du canon bouddhique sanskrit et ont fait reconnaître du vieux-turc dans l'une des langues soi-disant inconnues.

— M. Edmond NORDEMANN, directeur du Quốc-học de Huế, vient de faire paraître une nouvelle édition de son *Petit vocabulaire chinois-annamite-français* (Huế, chez l'auteur, 1905 ; 177 pp.) C'est une table des « mille caractères » avec leur transcription sino-annamite, leur traduction en français et leur équivalent annamite. Un grand nombre d'index complètent l'ouvrage.

— M. le colonel GERINI termine dans le n° de juillet de l'*Asiatic Quaterly Review* le récit d'« Une excursion aux anciennes ruines du Cambodge ».

— Le XIII<sup>e</sup> fascicule de la *Géographie physique, économique et historique de la Cochinchine*, publié par la Société des Etudes indo-chinoises, vient de paraître : c'est la *Monographie de la province de Longxuyên*.

— Dans le n° de mars-avril du *Journal Asiatique*, M. CABATON publie dix dialectes indo-chinois recueillis en 1890 par P. ODEND'HAL et en prend occasion pour esquisser une distribution générale des langues de l'Indochine.

— M. A. TARDIEU a réuni en volume chez Alcan, une série d'études sur les *Questions diplomatiques de l'année 1904* : ce n'est pas de l'histoire dogmatique, mais une série d'interviews pris aux diplomates qui s'imaginent faire l'histoire parce qu'ils causent pendant qu'elle se fait. Rien de plus instructif que la lecture de ces documents qui « gardent, toute fraîche, l'empreinte de la vie ». Toute une partie, la troisième, consacrée à la Guerre Russo-Japonaise, (où l'auteur apprécie la « précision lumineuse de ce qui a été publié ici même [BEFEO, IV, p. 499] sur l'origine du conflit) s'adresse particulièrement aux lecteurs d'Extrême-Orient. Plus édifiant encore le chapitre consacré à notre récent traité avec le Siam. L'avantage qu'a tiré ce dernier pays d'avoir su transporter les négociations à Paris, apparaît à l'esprit le moins colonial avec une évidence qui serait plaisante si ce n'était à nos dépens que le ministre siamois, Phya Suriya Nuvat, a su s'acquérir « dans les bureaux du quai d'Orsay le renom d'un redoutable négociateur » !

— M. BARNETT a découvert et édité (*JRAS*, avril 1905) une intéressante épître poétique en pâli adressée par le thera Nāgasena de Mahānāgakula (Manavulu), à Ceylan, au thera Kassapa à Arimaddanapura (Pagan). M. BARNETT montre d'une façon convaincante que ce petit poème ne peut être postérieur au XIII<sup>e</sup> siècle. Le texte mentionne le roi de Pagan Siri Dhammarāja, c.-à-d. Jeyasiṅga (Zeyatheinka, 1211-1254) et un ministre Ñāna, qui est mentionné dans les inscriptions de Pagan. On montre encore actuellement à Thiripitsaya (Siripaccaya), près de Pagan, les ruines du monastère du thera Kassapa.

— Dans la *Tijdschrift voor Indische Taal-, Land- en Volkenkunde* (1905, fasc. 1) M. BRANDES donne la photographie d'une statue de moine bouddhique provenant du cercle de Sourabaya. Le saisissant réalisme de la statue fait penser qu'elle a été exécutée d'après nature. Cet usage n'était pas inconnu à Java. M. BRANDES cite à l'appui un passage du *Nāgarakrē-tāgama* qui mentionne une statue de Çivabuddha et une statue du Jina (Buddha), érigées toutes les deux avec les traits du roi Kērtanagara de Madjapahit. Un peu plus loin, sous le titre de *De Makara als Haartressieraad*, M. BRANDES suit un ornement de coiffure en forme de *makara* dans ses transformations à travers l'art indien et javanais. Il s'est conservé de nos jours dans la coiffure des poupées des *wayaṅ* javanais et s'appelle encore *mēnkara*. Ce sont apparemment les derniers articles que nous devons à l'éminent archéologue de Batavia (v. plus bas, à la nécrologie).

— L'Annuaire de l'Ecole des Hautes-Etudes (Section des Sciences Religieuses) pour 1904-1905 contient une intéressante étude de M. MAUSS, sur l'*Origine des pouvoirs magiques dans les sociétés australiennes*.

— Le *Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society* comporte un *extra-number* à l'occasion du centenaire de la Société. MM. BHANDARKAR et BURGESS se sont particulièrement chargés de résumer le travail accompli d'une part dans l'étude de la littérature et des inscriptions sanskrites, de l'autre dans l'ordre des recherches archéologiques.

— Dans le n° d'avril 1905 de l'*Indian antiquary*, le Dr M. A. STEIN publie en anglais une conférence « sur les Huns blancs et autres tribus apparentées » qu'il a faite en 1897 devant l'Académie hongroise des sciences et qui n'avait encore paru qu'en hongrois. L'auteur s'excuse de n'avoir pas eu le loisir d'utiliser et de fonder dans son étude les données nouvelles apportées par l'*Erānsahr* de M. J. MARQUART et les *Documents sur les Tou-kiue (Turcs occidentaux)* de M. CHAYANES. Tel quel, son travail nous apporte une très intéressante vue d'ensemble sur l'histoire de la frontière indienne du Nord-Ouest avant les invasions musulmanes.

— Nous croyons devoir signaler dans le *Tour du Monde*, une relation de voyage due à Mme F. MICHEL et intitulée *L'été au Kachmir*, qui remplit les cinq premières livraisons de l'année (7 janvier-4 février 1905). Outre les inévitables récits de touriste, le lecteur curieux des choses religieuses de l'Inde y trouvera une description bien observée des célèbres pèlerinages d'Amarnāth et du Haramouk, voire même (p. 31) la photographie instantanée d'un sacrifice brahmanique.

— M. Vincent A. SMITH, dans le n° de janvier de l'*Indian Antiquary* reprend, en s'aidant des travaux des précédents interprètes et en dernier lieu de ceux du Prof. PISCHEL, l'étude de l'inscription gravée sur le pilier de Rumnidei — car tel semble bien être le titre que doit définitivement porter ce monument, dit d'abord « de Peḍeriyā », d'après le nom du plus proche village. On se rappelle qu'érigé par Açoka dans la vingt-et-unième année de son règne, il marque le lieu traditionnel de la naissance du Buddha Çākya-muni.

— M. Vincent A. SMITH (*JRAS*, janvier 1905) rend compte des fouilles provisoires exécutées par M. BLOCH à Basārḥ, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Vaiçālī. On y a déterré plus de sept cents sceaux d'argile appartenant à des juges, des officiers de police, des trésoriers et d'autres fonctionnaires de la maison des Guptas. Le spécimen le plus intéressant est un sceau de la femme de Caudragupta Vikramādityā, la reine Mahādevī Dhruvasvāminī, la Dhruvadevī des inscriptions ; un autre porte l'inscription *Çrī Ghaṭotkacaguptasya* et se rapporte donc au père de Candragupta I, Ghaṭotkaca. L'addition du mot *Gupta* à son nom est nouvelle. Les résultats des fouilles de M. BLOCH sont d'accord avec les Mémoires de Fa-hien qui visita Vaiçālī dans les premières années du cinquième siècle, sous le règne de Candragupta Vikramāditya et qui trouva encore une ville d'une grande importance là où, environ deux siècles plus tard, Hiuan-tsang ne vit plus que des ruines.

— Signalons l'intéressante découverte de M. THOMAS (*JRAS*, *ibid.*) qui identifie le médecin indien *Ορβανος* mentionné par Galien, à Hāvaṇa, le seigneur de Laṅkā, auquel la tradition indienne attribue l'art de la médecine. Plusieurs ouvrages médicaux ont cours sous son nom, entre autres un *Rāvaṇakaumāratantra*, découvert par M. P. CORDIER. Ajoutons qu'une traduction de ce dernier se trouve dans le *Tripitaka* chinois.

— M. A. FOUCHER vient de publier, comme deuxième partie au t. XIII de la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes (Section des Sciences Religieuses)*, une nouvelle *Etude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde* (in-8°, 114 p., 7 illustr.): elle contient des textes inédits, extraits de *sūdhana* ou charmes magiques, et qui fournissent la description en sanskrit des anciennes miniatures publiées dans la première étude.

— Le cinquième volume des *Publications de l'École française d'Extrême-Orient* a paru en mars, chez notre éditeur, M. E. Leroux ; il forme le tome premier de *L'Art gréco-bouddhique du Gandhâra, étude sur les origines de l'influence classique dans l'art bouddhique de l'Inde et de l'Extrême-Orient*, par M. A. FOUCHER. C'est un fort volume, grand in-8°, de 659 pages, accompagné d'une carte, d'une planche héliogravée et de 500 illustrations, et qui sort des presses de l'Imprimerie Nationale. Il contient, outre l'introduction, deux parties consacrées l'une à l'examen des édifices, l'autre à l'interprétation des bas-reliefs : le second volume portera sur l'identification des types de la statuaire et traitera de l'histoire de l'art gréco-bouddhique et de son influence en Asie.

# CHRONIQUE

---

## INDOCHINE

**Ecole française d'Extrême-Orient.** — Par arrêté du 2 février 1905, M. L. FINOT, premier Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a été nommé son représentant à Paris. L'Ecole, qui eût été heureuse de le conserver à sa tête, s'il n'en avait décidé autrement, se réjouit du moins qu'il n'ait pas rompu tout lien avec elle et qu'il continue à la faire bénéficier en Europe de son inappréciable collaboration.

— M. A. FOUCHER est arrivé le 20 avril à Hanoi, où le service lui a été aussitôt remis par M. Cl. E. MAITRE.

— M. Cl. E. MAITRE, qui s'est acquitté avec distinction des fonctions de Directeur pendant l'absence de MM. FINOT et FOUCHER, a été nommé, par arrêté du 21 juin, professeur de japonais à l'Ecole française d'Extrême-Orient.

— M. P. PELLIOT, professeur de chinois, a fait le 15 mars dernier, au siège du Comité de l'Asie française, sur le mouvement de réforme en Chine, une conférence aussi intéressante que documentée: on la trouvera publiée *in-extenso* dans le n° d'avril du Bulletin de ce même comité.

— La Société asiatique de Paris, dans sa séance du 10 février, a voté une subvention de 1200 francs à M. Ed. HUBER pour lui permettre de publier sa traduction française de la version chinoise du *Sūtrāṅkāra*.

— A la faveur de la première exposition de la nouvelle « Société française des fouilles archéologiques », qui s'est ouverte le 7 juin au Petit-Palais des Champs-Élysées, un éclatant hommage a été rendu, par les soins pieux de sa mère, à la mémoire de notre regretté collaborateur Charles CARPEAUX. Une salle lui avait été réservée et décorée de ses photographies et de ses moulages du Cambodge et de l'Annam. Le Gouverneur général avait consenti à prêter pour la circonstance la parure de statue en argent et or qui est l'un des plus curieux et des plus artistiques résultats des fouilles de la mission Parmentier-Carpeaux à M̄y-son (cf. *BEFEO*, III, p. 664). Les correspondances de France nous apportent l'écho du vif intérêt et des regrets émus que ne pouvait manquer d'inspirer au public la vue de ces beaux travaux trop tôt interrompus par la mort.

— Le montant des fonds réunis par souscription pour l'érection d'un monument à Prosper ODEND'HAL et actuellement déposés à la succursale de la Banque de l'Indochine à Hanoi, s'élevait, le 30 juin, à la somme de 5765 piastres.

— M. le commandant LUNET de LAJONQUIÈRE, chargé par l'Ecole de l'exploration archéologique des monuments khmères du Siam, a été forcé par la saison des pluies d'interrompre sa mission à la fin de mai et est rentré en France par le courrier du 24 juin. Nous publions ci-dessous le rapport préliminaire qu'il nous a remis sur les résultats de sa dernière campagne.

— M. Ch. DUROISSELLE, professeur de pâli au *High School* de Rangoun, a été nommé correspondant de l'Ecole et chargé d'une mission archéologique et épigraphique à la vieille capitale birmane de Pagan, où il s'est rendu au mois de mai dernier. Il s'occupe en même temps de faire recopier pour notre bibliothèque de vieux textes d'un caractère historique, tant birmans que pâlis. Nous attendons les meilleurs résultats de sa collaboration.

— La « Commission des antiquités du Tonkin » a été reconstituée pendant l'intérimat de M. Cl. E. MAITRE et a aussitôt donné des preuves d'une activité toute nouvelle. Ont été nommés membres de la commission : MM. BABONNEAU, sous-ingénieur des Travaux publics ; BOUCHET, commis des Services civils, chargé du cours d'annamite à la Résidence supérieure ; DESTENAY, administrateur des Services civils, chef du Service administratif au Secrétariat général ; FRIQUEGNON, lieutenant-colonel d'Infanterie coloniale, chef du Service géographique ; GROSSIN, commandant de la Gendarmerie de l'Indochine ; MADROLLE, sous-chef de cabinet du Gouverneur général ; NGUYEN-KHAC-VI, Tong-doc, membre suppléant du Conseil supérieur de l'Indo-Chine ; VILDIEU, architecte, chef du Service central d'Architecture ; les membres de l'École française d'Extrême-Orient. M. DESTENAY remplit les fonctions de vice-président de la commission.

— Divers monuments ou groupes de monuments, dont huit en Annam et quatre au Cambodge, ont été classés comme monuments historiques par arrêté du 15 avril et doivent de ce fait être ajoutés au tableau annexé à l'arrêté du 6 février 1901 (Cf. *BEFEO*, I, 1901, p. 171).

— Le nouvel et spacieux immeuble qui nous a été attribué pour abriter nos collections n'a été prêt que dans le courant de mai et notre bibliothèque y a été aussitôt transférée. Ce déménagement n'a pas été sans jeter quelque perturbation dans notre travail et apporter à l'apparition du *Bulletin* un retard que nous prions nos lecteurs d'excuser.

*Bibliothèque.* — L'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg a bien voulu faire don à notre bibliothèque des ouvrages suivants, qu'elle a remis pour nous à M. P. PELLIOU :

*Mélanges asiatiques*, éd. in-8°, t. IV, livr. 1, 3-6 ; t. V ; t. VI, livr. 2, 5-6 ; t. VII-IX ; éd. in-4°, t. X ;

M. Alexander CASTRÉN, *Reiseerinnerungen aus den Jahren 1838-1844*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1855, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Versuch einer Ostjakischen Sprachlehre*, Saint-Petersbourg, 1849, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Grammatik der Samojedischen Sprachen*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1854, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Wörterverzeichnisse aus den Samojedischen Sprachen*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1855, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Reiseberichte und Briefe aus den Jahren 1845-1849*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1856, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Grundzüge einer Tungusischen Sprachlehre*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1856, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Versuch einer Burjätischen Sprachlehre*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1857, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Ethnologische Vorlesungen über die Altaïschen Völker nebst Samojedischen Märchen und Tatarischen Heldensagen*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1857, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Versuch einer Koibalischen und Karagassischen Sprachlehre*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1857, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Versuch einer Jenissei-ostjakischen und Kottischen Sprachlehre*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1858, in-8° ;

M. Alexander CASTRÉN, *Kleinere Schriften*, éd. par SCHIEFNER, Saint-Petersbourg, 1862, in-8° ;

V. V. RADLOV (W. RADLOFF), *Obraztsy narodnoï literatoury tiourkskikh plemen (Proben der Volksliteratur der Türkischen Stämme)*, parties I-II, IV-VIII, X, Saint-Petersbourg, 1866-1904 ;

N. F. KATANOV, *Alfavitnyï oukazatel' sobstvennykh imen, vstretchajouchtchikhsya v pervom tome obraztsov narodnoï literatoury tiourkskikh plemen sobrannykh V. V. Radlovym*, Saint-Petersbourg, 1888, in-8° ;

- N. F. KATANOV, *Alfavitnyĭ oukazatel' sobstvennykh imen. vstretchaiouchtchikhsya v vtorom tome obraztsov narodnoĭ literatoury tiourkskikh plemen sobrannykh V. V. Radlovym*, Saint-Petersbourg, 1888, in-8° ;
- V. V. RADLOV (W. RADLOFF), *Opyt slovarya tiourkskikh narechĭi (Versuch eines Wörterbuches der Türk-Dialecte)*, livr. 1-17, Saint-Petersbourg, 1888-1905, in-4° ;
- W. RADLOFF, *Das Türkische Sprachmaterial des Codex Comanicus*, (Mém. de l'Ac. des Sc. de St Pétr., VII<sup>e</sup> sér., t. XXXV, n<sup>o</sup> 6), Saint-Petersbourg, 1887, in-4° ;
- B. B. RADLOV, *Koudatku-Bilik. faksimile ouïgourskoĭ poukopisi imperatorskoĭ u korolevckoĭ pridvornoĭ biblioteki v Vene*, Saint-Petersbourg, 1890, in-4° ;
- W. RADLOFF, *Das Kudatku Bilik des Jusuf Chass-Hadschib aus Bâlasagun*, 1<sup>re</sup> partie, texte, Saint-Petersbourg, 1891, in-4° ; 2<sup>e</sup> partie, texte et traduction d'après les manuscrits de Vienne et du Caire, 1<sup>re</sup> livraison, 1900 ;
- V. RADLOV, *O yazyke Koumanov po povodou izdaniya koumanckago slovarya*, Saint-Petersbourg, 1884, in-8° (supplément au t. XLVIII des *Zapiski* de l'Ac. des Sc.) ;
- V. RADLOV, *Kvoprosou ob Ouïgourakh*, Saint-Petersbourg, 1895, in-8° (suppl. au t. LXXII des *Zapiski* de l'Ac. des Sc.) ;
- H. Conon von der GABELENTZ, *Geschichte der Grossen Liao, aus dem Mandschu übersetzt*, éd. par H. A. von der GABELENTZ, Saint-Petersbourg, 1877, in-8° ;
- J. MINAIEV, *Pratimokcha soutra, bouddiiskii slonjebnik*, Saint-Petersbourg, 1869, in-8° (suppl. au t. XV des *Zapiski* de l'Ac. des Sciences) ;
- L. J. CHRENK (von SCHRENCK), *Olcherk fizitcheskoĭ geografii severoyaponskago morya*, Saint-Petersbourg, 1869, in-8° (suppl. au t. XVI des *Zapiski* de l'Ac. des Sciences) ;
- J. POLYAKOV, *Otchet ob izsledovaniyakh na ostrove Sakhaline, v ioujno-oussourijskom krae i v Yaponii*, Saint-Petersbourg, 1884, in-8° (suppl. au t. XLVIII des *Zapiski* de l'Ac. des Sciences) ;
- J. F. KAFANOV, *Pis'ma iz Sibiri i vostotchnago Tourkeстана*, (suppl. au t. LXXIII des *Zapiski* de l'Ac. des Sciences) ;
- Baron DESMAISONS, *Histoire des Mogols et des Tatares par Aboul-Ghâzi Behâdour Khan, publiée, traduite et annotée* ; t. 1, Texte, Saint-Petersbourg, 1871, in-4° ; t. II, Traduction, *ibid.*, 1874, in-8° ;
- P. KAMENSKI et El. LIPOVTSOV, *Katalog kitaiskim i yaponskim knigam, v Biblioteke imperatorskoĭ Akademii Naouk khranayachtchimsya, s. d.* in-8° ;
- I. J. SCHMIDT et O. BÖHTLINGK, *Verzeichniss der Tibetischen Handschriften und Holzdrucke im Asiatischen Museum der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, Saint-Petersbourg, s. d. in-8° ;
- V. VASILIEV, *Geografiya Tibeta, perevod iz tibetskago sotchineniya Min'tchjouk khoutoukty*, Saint-Petersbourg, 1895, in-8° ;
- Ivan VENIAMINOV, *Zametchaniya o kolochenskom i kad'yakskom yazykakh i ottchasti o protchikh rossiisko-amerikanskikh*, Saint-Petersbourg, 1846, in-8° ;
- Ivan VENIAMINOV, *Opyt grammatiki aleoutsko-lis'evckago yazyka*, Saint-Petersbourg, 1846, in-8° ;
- A. LEONTIEV, *Tyan' chin' ko, to est' angel'skaya beseda*, Saint-Petersbourg, 1781, in-8° ;
- O. BÖHTLINGK, *Vopadeva's Mügdhabodha*, Saint-Petersbourg, 1847, in-8° ;
- V. VASILIEV, *Bouddizm, ego dogmaty, istoriya i literatoura*, 3<sup>e</sup> partie : Traduction de Taranâtha, Saint-Petersbourg, 1879, in-8° ;
- K. GOLSTOUNSKI, *Krititcheskiya Zametchaniya na izdanie prof. Youlgu : « Die Märchen des Siddhi-Kür »*, Saint-Petersbourg, 1867, in-8° (suppl. au t. XI des *Zapiski* de l'Ac. des Sc.) ;
- Baron G. MAIDEL' (MAYDELL), *Poutechestvie po severo-vostolchnoĭ tchasti yakoutskoĭ oblasti v 1860-1870 godakh*, trad. de l'allemand par V. I. BIANKI, 2 t. in-8°, 1894-1896, et atlas in-folio, 1896 ;

A. O. IVANOVSKI, *Mandjurica. I. Obraztsy solonskago i dakhouskago yazykov*, St Pétersbourg, 1834, in-4° ;

V. BARTOLD (BARTHOLD), *Otchet o poyezdke v sredniouiu Aziou s naoutchnoïou tsel'iou, 1893-1894 gg.*, St Pétersbourg, 1897, in-4° (mém. de l'Ac. des Sc., VIII<sup>e</sup> sér., t. 1, n° 4) ;

Ya. CHMIDT (SCHMIDT), *Grammatika Tibetskago yazyka*, St Pétersbourg, 1859, in-4° ;

Ya. CHMIDT (SCHMIDT), *Tibetsko-rousskii slovar'*, St Pétersbourg, 1843, in-4° ;

L. CHRENK (L. VON SCHRENCK), *Ob inorodskakh amourskago kraya*, t. I-III, 1885-1903 ;

D. CHWOLSON, *Syrisch-nestorianische Grabinschriften aus Semirjetschie*, St Pétersbourg, 1890, in-4° (mém. de l'Ac. des Sc., VIII<sup>e</sup> sér., t. XXXVII, n° 8) ;

*Sbornik trudov orkhonskoï ekspeditsii*, in-4° :

I. V. V. RADLOV, *Predvaritel'nii otchet o resoul'tatakh*, St Pétersbourg, 1892 ;

II. D. KLEMENTZ, *Arkheologitcheskii dnevnik poyezdki v sredniouiu Mongoliou*. St Pétersbourg, 1895 ;

III. V. VASILIEV, *Kitaïskiya nadpisi na orkhonskikh pamyatnikakh v Kocho-Tsaidam i Karabalgasoun*, St Pétersbourg, 1897 ;

IV. V. V. RADLOV et P. M. MELIORANSKI, *Drevne-liourskie pamyatniki v Kocho-Tsaidame*, St Pétersbourg, 1897 ;

V. N. YADRINTSEV, *Otchet i dnevnik o poutechestvü po Orkhonou u v youjniy Khan-gai v 1891 godou*, St Pétersbourg, 1901 ;

VI. Ed. CHAVANNES, *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux*, St Pétersbourg, 1903 ;

V. RADLOV, *Troudy orkhonskoï ekspeditsii. Atlas drevnostei Mongoli (Arbeiten der Orchon-Expedition. Atlas der Allerthümer der Mongolei)*, livr. I-IV, St Pétersbourg, 1892-1899, in folio.

— La Société impériale russe d'archéologie nous a adressé les *Zapiski* de sa section orientale pour les années 1899-1904 et y a joint l'*Istoriya imperatorskago rousskago arkheologitcheskago obchchestva, 1846-1896*, publiée en 1900 par M. N. J. VESELOVSKI.

— Le Gouvernement général nous a fait don de deux exemplaires de l'*Annuaire général de l'Indo-Chine* (partie administrative), 1905.

— L'Etat-major nous a fait don de dix exemplaires de l'*Ethnographie des territoires militaires* (cf. plus haut, p. 199).

— Nous avons reçu du Service géographique de l'armée la série des cartes nouvelles qu'il publie avec une rapidité qui ne nuit en rien à l'excellence de leur exécution.

— M. BOUTAN, Directeur de la mission scientifique permanente d'exploration en Indo-Chine, nous a fait présent du premier fascicule de ses *Décades Zoologiques* : c'est une suite de monographies, accompagnées chacune d'un dessin original en couleurs exécuté par des artistes indigènes et où doivent défilier tour à tour les plus intéressants spécimens de la faune indo-chinoise. L'éminent naturaliste a commencé par les oiseaux : ses dessinateurs y ont fait merveille.

— La Direction de l'Agriculture, du Commerce et des Forêts nous a donné deux exemplaires de son *Catalogue-memento* rédigé en vue de l'Exposition coloniale de Marseille.

— M. Cl. MADROLLE a fait présent à notre Bibliothèque de ses deux guides, *Chine du Sud et de l'Est* (avec les ports du Japon) et *Chine du Nord et de l'Ouest* (avec la Corée et le Transsibérien).

— Nous avons reçu de leurs auteurs les ouvrages ou tirages à part suivants : J. BEAUVAIS, *Notes archéologiques sur K'ing-guanfou et La Rivière Noire du « Tribut de Yu »* (cf. *supra*, p. 255 : extraits du *T'oung-pao*) ; A. CABATON, *La transcription du cham* (extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*) ; Ed. CHAVANNES, *Inscriptions et pièces de chancellerie chinoises de l'époque mongole* (extrait du *Toung-P'ao*) ; CLAVEBY, *Hong-kong, Le passé et le présent* ; O. FRANKE, *Hat es ein Land Kharoſtra gegeben ?* (Extrait des *Sitzungsberichte der K. Ak. der Wissensch.*) ; NORDEMANN, *L'odalisque mécontente* ; *Petit vocabulaire chinois-annamite-français* (cf. p. 255) ; VISSIÈRE, *Biographie de Jouàn Yuàn* (cf. p. 218) ; *Un sceau de Tsing K'iu* (extrait du *Recueil des Mémoires orientaux* par les professeurs de l'École des langues orientales vivantes, à l'occasion du XIV<sup>e</sup> congrès international des orientalistes à Alger), etc..

— Nous avons reçu de l'éditeur, M. F. ALCAN, deux livres nouveaux faisant partie de sa *Bibliothèque d'histoire contemporaine* : *L'Inde contemporaine et le mouvement national* par M. E. PIRIOU ; *Questions diplomatiques de l'année 1904*, par M. A. TARDIEU (cf. ci-dessus, p. 255).

— M. Adhémar LECLÈRE, résident de France à Kratié, nous a fait parvenir au mois de mars dernier les estampages de deux inscriptions sur pierre, l'une de trois et l'autre de vingt-neuf lignes, qu'il a découvertes à 40 ou 45 kil. au Nord-Est de Kratié, sur la route de Kratié au prek Chbar par Konléap et Kompong-Kdey, à un endroit nommé Lobœut-Srant. Elles sont gravées sur les montants des portes de deux temples. Les estampages ont été envoyés à M. FINOT.

— Nous avons reçu de M. DAUFFÈS, inspecteur principal de la garde indigène, une intéressante notice ethnographique relative aux montagnards Kos de la région de Mrung-Sing, sur le Haut-Mékhong.

— Notre bibliothèque s'est encore enrichie, après entente avec M. DUFOUR et par ses soins, d'une nouvelle série de photographies représentant la suite des bas-reliefs de la première enceinte du Bayón, soigneusement repérées et classées dans l'ordre où les sculptures se déroulent sur le monument. La plupart des clichés originaux sont l'œuvre de notre regretté Ch. CARPEAUX au cours de sa dernière mission (Cf. *BEFEO*, IV, p. 1142).

*Musée.* — Nous avons acquis pour le Musée une série de Buddha laotiens affectant les divers gestes et postures canoniques.

\* \* \*

**Siam.** — A une réunion générale tenue le 1<sup>er</sup> mars par la *Siam Society*, M. PETITHUGUENIN a donné lecture d'une communication intitulée « A propos des origines et de l'histoire ancienne du Siam », où il résumait les conclusions auxquelles est arrivé M. C. AYMONIER dans son troisième volume sur *Le Cambodge : le groupe d'Angkor et l'histoire*. M. le colonel GERINI critiqua vivement ces mêmes théories. La discussion doit paraître *in-extenso* dans le prochain volume du *Journal* de la société.

— Notre chargé de mission, M. le commandant LUNET de LAJONQUIÈRE nous a remis, avant son départ pour la France, le rapport préliminaire suivant :

« Ayant été mis à la disposition de l'École française d'Extrême-Orient par arrêté du 20 juin 1904, à compter du 15 septembre de la même année, j'ai quitté Hanoi, le 25 septembre avec M. FINOT qui, arrivé à la fin de sa période de séjour en Indo-Chine, rentrait en France en mission par le Siam et l'Inde. J'étais chargé, suivant les termes de l'arrêté ci-dessus spécifié, d'une « mission archéologique au Siam ». Le plan primitif, arrêté de concert avec M. FINOT ne comportait en ce qui me concernait que l'exploration de la vallée du Moun, des provinces de Melouprei et de Tonle-Repou et du bassin occidental des Grands-Lacs.

Nous avons été reçus à Bangkok d'une façon particulièrement aimable aussi bien par la *Siam Society* que par les autorités siamoises auxquelles la légation a bien voulu nous présenter. Son A. R. le prince Damrong, ministre de l'intérieur, nous a montré tout spécialement beaucoup d'affabilité et le désir de nous aider de son influence, qui est grande. Très versé dans les questions relatives aux antiquités siamoises, il nous a ouvert ses collections, nous a permis de prendre dans son cabinet même les estampages d'inscriptions nouvelles qu'on venait de trouver dans la péninsule malaise et, au cours des entrevues que nous eûmes avec lui, nous engagea fort à visiter les anciennes capitales qui jalonnent les étapes des Thai dans le haut bassin du Me-Nam. C'est à la suite de ces entrevues que M. FINOT crut devoir modifier notre programme primitif et qu'il se décida à gagner la Birmanie par le Me-Nam occidental ou Me-Ping et la route historique de Raheng à Moulmein qui fut celle généralement suivie par les invasions pegouanes. Quant à moi, après l'avoir accompagné jusqu'à Moulmein, je devais revenir vers Raheng, recouper les trois branches du Haut Me-Nam, visiter Soukkhothai, Satxanalai, et redescendre à Bangkok pour de là gagner la vallée du Moun et reprendre l'itinéraire primitif.

Nous avons donc quitté Bangkok, le 12 octobre, dans un *house-boat* mis à notre disposition par le prince Damrong et remorqué par une chaloupe de commerce. Nous avons ainsi visité les ruines d'Ajouthia, de Sophbouri, et atteint Pak-Nam Pho au confluent des trois branches supérieures du fleuve. Le 18, après quelques heures seulement de navigation dans le Me-Ping, la baisse des eaux s'étant accentuée, nous dûmes abandonner notre confortable installation et continuer notre route en pirogues. C'est ainsi que nous avons atteint Kampheng-Phet et, le 24, Raheng qu'on appelle encore aussi de son ancien nom Murong-Tak. Le 26, nous passions sur la rive droite du Me-Ping et le lendemain matin nous partions pour Moulmein avec un convoi d'éléphants; mais par suite d'un accident qui nous a fait perdre toute une journée dans le poste de Me-Tho, nous n'avons franchi que le 29 le col principal de la chaîne qui forme l'épine dorsale de la péninsule et ne sommes arrivés à Me-Sot que le 31 octobre. Des difficultés d'ordre administratif nous ont retenus encore deux jours dans cette bourgade-frontière. Les vols d'éléphants sont nombreux dans la région et, sous ce prétexte, les autorités locales se refusaient à laisser les animaux réquisitionnés passer en territoire étranger. Elles avaient demandé des instructions à Bangkok; mais celles-ci, favorables du reste, n'arrivèrent que quelques jours après notre départ. Nous avons en effet quitté Me-Sot le 2, passé à une quinzaine de kilomètres plus loin le Me-Mo, cours d'eau qui sert de frontière, et nous étions venus nous installer au *bungalow* de Myawadi d'où il nous était possible de demander des coolies au fonctionnaire anglais, chef du district de Kokarit. Nous passons là les journées du 3 et du 4, faisons le 5 une petite étape de 9 milles jusqu'au *bungalow* de Thinganinung, où nous trouvons enfin nos coolies, gagnons Kokarit le 6 et de là, par des voies plus commodes, Moulmein le 8 et Rangoon le 10.

Laissant alors M. FINOT poursuivre sa route sur Pagan, la Haute-Birmanie et les Indes, je revenais le 12 à Moulmein et, refaisant en sens contraire la route d'aller, arrivais à Raheng le 22. J'avais l'intention de faire un crochet vers le nœud orographique d'où partent les trois chaînes qui se déploient en éventail sur la région et que franchit successivement, par des cols élevés de 800 à 1000 mètres, la piste des caravanes, entre Raheng et Kokarit. Il y a là des tribus de Kariengs qu'il eût été intéressant de visiter; mais un typhon, qui avait ravagé la Cochinchine et le bas Siam, était venu, entre temps, crever sur la crête de la chaîne principale, renversant tout sur les deux versants, couchant les uns sur les autres des arbres par centaines et ravinant les sentiers de telle sorte que nous avons dû, pour franchir le col, suivre, à la montée comme à la descente, le lit même des ruisseaux. Dans ces conditions, le détour auquel je songeais n'aurait fait perdre trop de temps: aussi m'en suis-je tenu à l'itinéraire habituel.

On ne put me fournir à Raheng, comme moyens de transport, que des charrettes à buffles; ce n'est donc qu'en doublant les attelages que j'ai pu arriver à Soukkhothai le 27, y passer une journée, et atteindre Murong-Thani, le chef-lieu administratif, le 29. Repartis dès le

lendemain en sampan, nous remontons le Me-Nam-Yom, et arrivons à Savankhalok le 1<sup>er</sup> décembre. J'ai passé les journées du 2 et du 3 à visiter les ruines de Satxanalai et les anciens fours à porcelaines, connus sous le nom de Thao-Thourien, qui sont à 15 et 20 kilomètres du centre administratif ; puis je gagnai, le 4, Phixai sur le Me-Nam de Nan. Il ne me restait plus alors qu'à descendre cette rivière en sampan jusqu'à Phitsanoulok, où j'arrivai le 6. J'en repartis le 8 avec la chaloupe du gouverneur, que ce haut fonctionnaire avait bien voulu mettre à ma disposition, arrivais à Nakhon-Savan le 9, et, par une chaloupe de commerce, à Bangkok le 11 décembre, deux mois après notre départ.

Cet itinéraire forme un triangle ayant 1100 kilomètres environ de développement, dont la base Moulmein-Phixai est à peu près la ligne de démarcation entre les populations siamoises et les groupes laotiens. Il est jalonné par les villes de Ajouthia, Lophbouri, Kampheng-Phet, Muong-Tak, Amarapati (Myawadi), Moulmein, Martaban, Soukkhothai, Satxanalai, Phitsanoulok, qui, à des titres divers et à des époques successives, tirent le principal rôle dans l'histoire du royaume des Thai. Les plus anciennes, Kampheng-Phet, Satxanalai, Soukkhothai, sont entourées de hautes levées de terre dessinant un rempart de tracé irrégulier : dans les deux premières, à l'intérieur et aux abords mêmes de ces enceintes (qui furent, semble-t-il, des résidences royales plutôt que des cités), s'élevaient nombre de monuments religieux, construits en briques et revêtus d'un enduit dans lequel l'ornementation a été modelée. La limonite y a été également employée, parfois en blocs énormes, pour construire les statues gigantesques du Buddha ou les clôtures des temples ; il est très peu fait usage du grès. Il semble bien qu'il ne reste plus là que les traces d'édifices exclusivement religieux. Ils peuvent être classés en trois types qu'on retrouve souvent réunis dans un même sanctuaire : le *vihāra*, le *chedi* (*caitya*) et le *prang*. Les deux premiers paraissent avoir été donnés aux Thais par les populations bouddhiques de la Birmanie, desquelles ils reçurent leur religion ; mais le troisième, par ses formes générales comme par certains détails de construction, est bien originaire du Cambodge brahmanique. La stèle khmère de Soukkhothai est du reste un autre témoin irrécusable de l'extension, jusqu'en ces parages éloignés, de l'influence cambodgienne ; on peut même la suivre jusque dans certains édicules des pagodes péguanes. Nous n'avons cependant trouvé de monuments purement cambodgiens qu'en un seul point de cette vallée du Me-Nam, à Lophbouri, qui devint plus tard une des résidences favorites des rois siamois. Quant aux autres cités, plus modernes, elles ne se distinguent guère des précédentes que par une plus grande régularité du plan ; mais les types de leurs monuments n'ont pas varié et se sont même maintenus jusqu'à nos jours dans les formes qu'ils eurent à l'aurore de la civilisation thai.

Du 12 au 23 décembre je dus séjourner à Bangkok pour faire différentes démarches, visiter le musée, les pagodes et les collections particulières, et faire prendre en ces divers endroits des estampages d'inscriptions dont plusieurs sont encore à étudier. J'ai fait estamper ainsi, soit dans le musée d' Ajouthia, soit dans celui de Bangkok, soit dans les pagodes, les collections et les monuments des anciennes résidences royales, 34 inscriptions, qui se décomposent comme il suit : 13 inscriptions khmères, dont 5 n'auraient pas été étudiées ; 2 inscriptions originaires de la péninsule malaise (nouvelles) ; 19 inscriptions thai, dont 14 n'ont pas encore été étudiées ; quelques-unes de ces dernières comprennent un texte de plus de 200 lignes. Il est à regretter que ces inscriptions aient été rassemblées dans des musées sans qu'on ait conservé trace de leur point d'origine. J'ai essayé de leur donner un état-civil, mais je n'ai réussi que pour quelques-unes : encore les renseignements que j'ai obtenus doivent-ils être regardés comme douteux. Dans toutes ces démarches, j'ai pu mettre à profit les bons offices du Colonel GERINI, un des correspondants de l'Ecole, qui a même eu l'amabilité de me confier et de me permettre d'utiliser quelques-unes de ses notes. J'ai profité aussi de ce séjour à Bangkok pour aller visiter le sanctuaire vénéré du Phra-Pathom, qui mérite mieux, me semble-t-il, que la trop courte description qu'en a faite M. FOURNEREAU. Il n'était guère possible dans un voyage aussi rapide de visiter tous les points archéologiques de la vallée du Me-Nam, mais seulement les principaux ; une étude plus détaillée devrait, pour être fructueuse, être précédée d'une enquête

administrative méthodique que les autorités siamoises, très portées à favoriser ces études, entreprendront certainement un jour.

Le 24 décembre je partais pour Korat et, après avoir visité les ruines de la région de Sung-Nou, qui sont voisines de la ligne du chemin de fer, j'organisai mon convoi (6 charrettes à bœufs et 3 chevaux de selle) pour l'exploration méthodique de la vallée du Moun. Le 29, je commençai une première tournée qui, par Santja, Phanxana, Chattonrat, Xaijaphoum, Ampho-Klang, Ampho-Nok et Phouthaisong, me permit de visiter toute la partie de la province de Korat située au N. du Moun, à l'exception de deux *ampho* septentrionaux, trop excentriques. et où, d'après des renseignements paraissant sûrs, il n'y aurait aucun monument cambodgien. Je rentrai à Korat, le 6 février, en traversant les *mrong* et *ampho* de Bouriram, Phimai et Nang-Rong. J'ai inventorié au cours de ces étapes, donnant un développement d'environ 750 kilomètres, 51 monuments ou groupes de monuments cambodgiens, dont 15 non encore signalés, et fait estamper 9 inscriptions dont une seule est nouvelle. J'ai en outre recueilli des renseignements concernant 3 monuments très ruinés que je n'ai pas pu visiter.

Après avoir passé la journée du 9 aux ruines du Nam-Van, je me suis remis en route le 12. gagnant vers le S.-O. l'angle que font les montagnes connues généralement sous le nom de Dang-Rek et qui s'appellent plus spécialement ici en siamois les Kampheng-Muong, « le rempart du royaume ». Après avoir visité cette région qui appartient aux *ampho* de Pakthongxai et de Krathok, je me suis dirigé vers Oubon en longeant la chaîne sur la face N., et visitant l'*ampho* de Prakhonxai qui dépend encore de Korat, et les *mrongs* ou *ampho* de Sourin. Srikharaphoum, Souraphim, Songka, Koukhan et Outtempor qui sont dans la province d'Oubon. J'arrivai à Oubon, le 25 mars, ayant inventorié le long de cet itinéraire, qui mesure environ 700 kilomètres, 52 monuments (dont 11 non encore signalés) et estampé 14 inscriptions.

Le 30 mars, je repartais de Oubon, retraversant le Moun pour gagner la région de Sisaket ; puis, remontant vers le Nord, je visitais les *mrongs* du Souvannaphoum, Ketaravisai, et de Yasothon, et revenais au chef-lieu de la province, le 20 avril. Sur un itinéraire d'environ 500 kilomètres j'avais inventorié 19 monuments, dont 5 n'auraient pas encore été signalés, et recueilli 3 inscriptions, dont 1 nouvelle.

Oubon est à une centaine de kilomètres du confluent du Moun avec le Mékhong. J'ai gagné le grand fleuve en pirogues, faisant partir mes chevaux directement sur Bassak et visitant en route quelques sculptures nouvellement exhumées dans un village de la rive gauche. Le 29, nous étions à Pak-Se en territoire français.

Des 114 monuments que j'ai ainsi inventoriés dans la vallée du Moun, le plus important est sans contredit le Phra-Vihear qui domine un des plus élevés et des plus pittoresques pics de la chaîne. Après lui, le sanctuaire de Phnom-Nang-Rong se fait remarquer par la finesse et la variété de son ornementation. Tous les autres sont conçus d'une façon normale, suivant les règles invariables de l'art architectural cambodgien. De l'ensemble des remarques que j'ai pu faire il se dégage cependant très nettement que les colonies des fils de Kambu ne dépassèrent guère le Moun. Au Nord de cette rivière, les temples qui jalonnèrent leurs établissements se font de plus en plus rares, de plus en plus clairsemés : il faut faire des semaines de route pour aller rechercher les vestiges de ceux qu'ils fondèrent à Nong-Han et à Sai-Phong.

Il est à remarquer en outre que l'inachèvement de ces monuments est ici beaucoup plus frappant que partout ailleurs. Des constructions importantes, commencées avec soin, sont terminées à la hâte avec des matériaux disparates et mal travaillés ; d'autres sont restées inachevées ; la décoration est presque partout incomplète et souvent à peine commencée. Ne doit-on pas en conclure que les artistes qui cisèlèrent les merveilleux motifs ornementaux des temples cambodgiens n'étaient pas des gens du terroir, mais des ouvriers venus de loin ? Peu nombreux, ceux-ci furent retenus dans les monuments des régions centrales et disparurent avant d'avoir achevé leur œuvre dans les provinces lointaines.

A côté de ces monuments on trouve, plus spécialement vers l'E. de la vallée du Moun, d'autres édifices en briques qui, par leurs dispositions et leurs méthodes de construction,

diffèrent très sensiblement des premiers, bien qu'ils aient parfois une tendance à les imiter. Pour peu cependant qu'on ait fait quelque attention aux méthodes de l'architecture cambodgienne, il n'est pas possible de s'y tromper : ce sont des constructions laotiennes datant probablement des premiers temps de la libération des tributaires du grand empire. Il est à noter en outre tout spécialement que certains sanctuaires brahmaniques de cette région ont été restaurés par les Laotiens et aménagés par eux pour le culte bouddhique, ce qui tendrait à prouver qu'on ne doit pas leur imputer, malgré les légendes locales, la destruction générale de tous les temples.

J'avais dans un voyage précédent visité les monuments de la vallée même du Mékong ; je me suis donc contenté d'en revoir quelques-uns afin de compléter mes notes. J'ai été amené ainsi à aller jusqu'au Phou-Asa qui a été signalé à M. Aymonier comme un temple cambodgien, mais n'est en réalité qu'une grossière fantaisie d'un chef Kouy qui, à une époque encore récente, avait bouleversé le pays et s'était proclamé roi. Par ailleurs, les caractéristiques des monuments de cette région de Bassak, qui vient d'être réuni à nos possessions laotiennes, paraissent un peu sortir des règles communes et permettraient, à mon avis, l'hypothèse d'un mélange cham.

Arrivé à Khong le 8 mai, j'en suis reparti le 11 pour Kompong-Sralau où, ayant retrouvé mes chevaux qu'on menait d'ampho en ampho depuis Oubon, j'ai pu reconstituer mon convoi. Je me suis mis en route le 12, gagnant Cheam-Khsan par la vallée du Tonle-Repou et recoupant là mes itinéraires de 1901. Redescendant ensuite par Melouprei, j'ai atteint de nouveau le Mékhong à Tala-Borivat le 29, passé à Stung-Treng les journées du 30 et du 31, puis rejoint Saigon par les voies ordinaires. La saison, en effet, était déjà avancée ; depuis le 14 mai, les pluies continuelles embarrassaient notre marche et gênaient l'étude sérieuse des monuments. Malgré les mauvaises conditions de température, j'ai pu cependant faire environ 500 kilomètres d'itinéraires dans cette région particulièrement intéressante au point de vue archéologique, y relever 35 monuments, dont 15 non encore signalés, et y estamper 26 inscriptions, dont 8 nouvelles. La caractéristique principale de cet ensemble de monuments qui, d'après les inscriptions déjà traduites, doivent être, en grande partie, classés parmi les plus anciens, consiste dans l'emploi généralisé de la brique ; on s'en sert même pour les murs d'enceinte qui, partout ailleurs, sont le plus souvent en limonite ou en grès, et la chose est d'autant plus remarquable, que la limonite et le grès existent en quantité dans les environs. Il convient aussi de signaler dès maintenant que les deux sanctuaires en briques situés aux abords du nouveau centre administratif de Tala-Borivat, de même que le Ba-Dom de la rive gauche, présentent des dispositions telles qu'ils ne peuvent être *a priori* classés parmi les monuments cambodgiens et paraissent plutôt devoir être considérés comme appartenant à l'architecture chame.

La saison des pluies, qui s'est manifestée tout d'abord cette année d'une façon particulièrement violente, m'a obligé à interrompre l'exécution du programme que je m'étais tracé. Il me reste encore à visiter les provinces de Siem-Reap, de Battambang et de Sisophon pour avoir parcouru toute la zone connue sur laquelle s'est étendue l'influence cambodgienne. Cependant, d'après certains renseignements que j'ai recueillis au Siam, il paraît nécessaire de pousser plus loin ces recherches, de gagner par Watana la province de Pechim, où l'on signale des monuments, et, plus loin encore, la péninsule malaise qui est un champ vierge d'exploration archéologique. C'est là le programme que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation et qui pourrait être celui de la campagne prochaine, si les circonstances en permettent l'exécution ».

#### INDE

— Au début de son *Annual Report* pour 1903-4 (part I), M. H. MARSHALL, directeur général de l'Archéologie, résume et apprécie ainsi le travail accompli par son « département » : « Le progrès de l'*Archæological Survey* pendant 1903-4 a été constant dans toutes ses branches

et, à plusieurs points de vue, non sans intérêt. Le fonctionnement du service a été amélioré et plusieurs changements avantageux effectués dans son organisation. Les responsabilités de ses fonctionnaires ont, d'une manière générale, été plus clairement définies ; leur sphère d'activité a été étendue grâce au fait qu'ils sont entrés en rapports plus intimes avec les musées provinciaux : des arrangements ont été pris pour publier les résultats de leurs travaux sous une forme mieux appropriée. Le Gouvernement a légiféré pour la protection des monuments appartenant à des particuliers aussi bien qu'au sujet du contrôle des fouilles non-autorisées et du trafic des antiquités ; d'autre part le travail de conservation des monuments appartenant à l'État a été poursuivi de façon plus systématique et avec plus de libéralité que de coutume par les Administrations locales. Enfin un plan a été mis sur pied pour le recrutement d'étudiants indigènes, choisis parmi les meilleurs, et qu'on préparerait, si possible, à s'acquitter de quelques-unes des fonctions supérieures du Service ».

— « La conservation, dit plus loin M. J. H. MARSHALL, continue à tenir la première place dans le programme archéologique », et il avoue que « l'exploration des vestiges ensevelis n'a pas, somme toute, progressé aussi bien qu'on l'espérait ». Ce n'est pourtant pas faute de l'existence desdits vestiges : témoin la collection de plus de sept cents sceaux d'argile, datant du IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècles de notre ère, que le Dr BLOCH a exhumé des ruines de Vaigali, près de la moderne ville de Basārḥ (cf. plus haut, p. 236). Sur la colline de Ramgarh, dans l'état de Sirguja, le même Dr BLOCH a découvert « ce qui paraît être un unique exemple d'un petit théâtre indien », mais non « des restes de fresques appartenant au second siècle avant notre ère » : celles-ci étaient déjà connues, et, tout dernièrement encore, dans le *Journal asiatique* (mai-juin 1904), M. A.-M. Boyer attirait sur elles l'attention des archéologues.

Enfin, d'après nos renseignements particuliers, d'importantes trouvailles auraient été faites l'hiver dernier par un ingénieur, M. F.-O. Oertel, au cours de fouilles exécutées à Sārṇāth, au lieu de la « première prédication », dans la banlieue nord de Bénarès. Elles comprendraient notamment une stèle d'Açoka en granit avec un splendide chapiteau persépolitain (les trois premières lignes sont malheureusement effacées), et une statue colossale de Bodhisattva munie d'un parasol, l'une et l'autre inscrits et dont les inscriptions bien conservées, datées de la 3<sup>e</sup> année de Kaniṣka, nous donnent le nom des *Kṣatrapas*, leurs donateurs.

— M. M.-A. STEIN, l'explorateur-philologue bien connu, a été nommé « Archæological Surveyor » pour la province de la Frontière du Nord-Ouest et le Belouchistan, où il était déjà inspecteur général de l'instruction publique. Il est seulement fâcheux que ces dernières fonctions lui prennent le plus clair de son temps. C'est à peine s'il a trouvé, au cours de l'hiver dernier, une semaine qu'il pût consacrer à une rapide exploration du Mahāban, le massif montagneux qui domine la rive droite de l'Indus au-dessus d'Und, dans le district de Peshawar, et où l'on a souvent voulu reconnaître l'Aornos des historiens d'Alexandre. D'autres raisons encore prescrivaient cette rapidité dans les mouvements. On sait combien mal pacifiée est toujours la frontière indo-afghane, et un coup de main était à craindre de la part des « Hindoustanis » réfugiés dans la vallée indépendante du Bounèr, sur l'autre versant du massif. Aussi le colonel Deane, le « Chief-commissioner », tout amateur d'archéologie qu'il soit lui-même, avait-il cru ne pas pouvoir autoriser M. STEIN à passer plus de six jours au-delà du « Border ». L'excursion fut un véritable succès, aussi bien au point de vue politique que scientifique. M. STEIN n'avait de compagnon que M. RIPON, l'« assistant-commissioner » de Hoti-Mardān. Naturellement aucune escorte de troupes régulières : mais les tribus plus ou moins soumises des Mansours, des Salars et des Outmanzais fournirent une cohorte de partisans armés ou, comme elles disent, un « lashkar » tout à fait imposant, sinon entièrement rassurant pour ceux à qui il faisait cortège. Aucun accident fâcheux ne survint, et le sommet du Mahāban a été pour la première fois foulé par des Européens. De là-haut un magnifique panorama s'étend depuis le mont Rakiposhi et les chaînes neigeuses du Swāt et du Chitral jusqu'au lointain Safed Koh, au-dessus de Kāboul. Mais il faut en faire notre deuil : le Mahāban ou plutôt Shāhkot — car tel

est le véritable nom de la cime — n'a jamais été l'Aornos, pas plus qu'il ne pourra jamais devenir le cantonnement militaire dont rêvaient les officiers de la plaine. Il n'existe au sommet ni plateau, ni sources, ni généralement rien de ce que le bon général Abbott avait cru y apercevoir, il y a quelque cinquante ans : preuve de plus qu'on ne peut faire de l'archéologie au télescope. Mais l'audacieux *raid* archéologique si habilement exécuté par M. STEIN n'a pas eu que ce résultat négatif. Tout d'abord Asgram est une vieille cité d'importance et semble bien correspondre à l'Ἀστυράμμη de Ptolémée, comme le colonel Deane l'avait conjecturé. Puis la déception de Shâhkot est amplement compensée par la découverte, dans le mont Banj, du lieu de pèlerinage décrit par Hiuan-tsang comme étant la place de la fameuse offrande que le Buddha, dans une de ses existences antérieures, aurait fait de son corps à une tigresse affamée. Le site du quatrième « grand *stūpa* » de l'Inde du Nord serait ainsi fixé. Détail curieux, c'est le commentaire dont M. CHAVANNES a accompagné ici-même (*BEFEO*, III, 1905, p. 411, n. 5) un passage de sa traduction de Song Yun, qui a orienté dans cette direction les recherches de M. STEIN. Les ruines encore visibles au-dessus du sol comme la configuration générale du terrain s'accordent, paraît-il, admirablement avec la description de Hiuan-tsang. Le hardi explorateur a rassemblé d'ailleurs tous les documents nécessaires pour porter, quand il trouvera le loisir de les publier, sa conviction dans nos esprits. Il a fait mieux encore : le Service géographique de l'Inde lui avait prêté un excellent opérateur indigène ; avec son aide il a su relever du même coup le plan des ruines et la carte des derniers 520 milles carrés qui étaient restés en blanc lors de l'unique expédition du Bounér en janvier 1898. La manie qu'avaient les vieux moines bouddhiques de se jucher sur les hauteurs lui a naturellement fourni les meilleures stations trigonométriques et, grâce à l'idée ingénieuse qu'il a eue de reporter sur la même planchette tracé archéologique et visées topographiques, il a réussi à dérouter les suspicions toujours en éveil des gens des tribus, pour qui tout travail géographique est aussitôt considéré comme un prélude à l'annexion : et l'on s'est séparé les meilleurs amis du monde.

— La « Bombay Branch » de la « Royal Asiatic Society » a choisi les 17-20 janvier derniers pour célébrer son centenaire : c'est en effet le 26 novembre 1804 qu'elle fut fondée par Sir James Mackintosh sous le nom de « Bombay Literary Society. »

\* \* \*

## INSULINDE

**Sarawak.** — S. A. le rāja BROOKE a en la bonté de nous faire adresser par son secrétaire, M. C. A. BAMPFYLDE, deux photographies et un croquis des trois principaux vestiges archéologiques jusqu'ici découverts dans ses états et dont les deux premiers ont été déjà transportés au musée de Kuching, sa capitale. L'un est évidemment un piédestal (*bhadra-pīṭha*) mouluré, de forme cubique, percé d'une mortaise carrée sur sa face supérieure : mais il a été tellement usé par les gens qui y aiguisaient leurs armes qu'il est difficile de dire s'il a jamais été muni d'une cuvette à ablutions (*snāna-dronī*) ; il a été trouvé près de Segobang. Une autre pierre, portant des restes de décoration florale, a été par hasard rencontrée à trois cents pieds d'altitude sur le mont Santubong. Enfin un rocher de grès de la même montagne, haut d'environ dix pieds, présente sur l'une de ses faces un vague modelé de figure humaine, environ trois quarts grandeur nature, bras et jambes étendus ; des débris de poterie, des fragments d'ornements d'or de style hindou et des monnaies chinoises ont été encore exhumés aux alentours de ce rocher. Les reproductions sont l'œuvre de M. J. HEWIT, conservateur du musée de Kuching ; il y a joint une vue d'ensemble de la construction, aussi spacieuse qu'élégante, qui renferme les collections confiées à ses soins.

# NÉCROLOGIE

---

## A. BASTIAN

(1826-1905)

Le 25 février dernier est mort à Port-of-Spain, île de la Trinité, le Dr BASTIAN, au cours d'une mission dont le savant presque octogénaire s'était chargé pour les Antilles. De ses longs voyages, s'étendant sur toutes les parties du globe et poursuivis pendant plus de cinquante ans, BASTIAN avait rapporté une immense moisson d'observations ethnographiques et anthropologiques dont il a consigné les résultats tant dans une série d'ouvrages spéciaux que dans la *Zeitschrift für Ethnologie* qu'il avait fondée en 1869 avec VIRCHOW et HARTMANN. Notre *Bulletin* doit une mention spéciale au second des grands voyages de BASTIAN (1860-65), au cours duquel il visita l'Inde, la Birmanie, le Siam, le Cambodge, l'Insulinde, le Japon, la Mongolie. Il resta une année entière à Mandalay comme hôte plus ou moins volontaire du roi Mindon, père de Thibao, et explora les états shans, le Tenasserim et le Siam. Il acquit une sérieuse connaissance du birman et du siamois et, à son passage au Cambodge, il eut l'occasion de recueillir le premier des notices sur la langue chame. Le fruit de ce voyage fut un ouvrage en six volumes, *Die Völker des östlichen Asien* (I, *Geschichte der Indochinesen*; II, *Reisen in Birma*; III, *Reisen in Siam*; IV, *Reise durch Kambodscha*; V, *Reisen im indischen Archipel*; VI, *Reisen in China*). Citons encore de lui: *Sprachvergleichende Studien, besonders auf dem Gebiet der indochinesischen Sprachen*; *Die heilige Sage der Polynesier*; *Völkerstämme am Brahmaputra*; *Indonesien oder die Inseln des malaischen Archipels*. BASTIAN avait été président de la Société de géographie, président de la Société d'anthropologie et directeur du musée ethnographique de Berlin.

## J. EDKINS

(1825-1905)

Le Dr EDKINS, décédé le 23 avril à Changhai à l'âge de 82 ans, était arrivé en Chine comme missionnaire en 1848. Depuis 1880 il occupait une place dans les Douanes Maritimes chinoises. Il a écrit des grammaires de la langue mandarine et du dialecte de Chang-hai et des études sur les religions chinoises. Mais il était surtout connu au point de vue scientifique comme un des derniers et des plus intrépides représentants de cette école dont les vastes spéculations ethnographiques et philologiques reliaient ensemble la Chine et l'Assyrie, le grec et le mandchou. Les journaux de Changhai nous apportent l'écho des vifs regrets qu'il y a laissés.

## Dr J. L. A. BRANDES

(1857-1905)

Le 26 juin de cette année est mort à Batavia le Dr BRANDES, chef du service archéologique des Indes néerlandaises. Elève de M. KERN, BRANDES avait débuté dans la philologie malayo-polynésienne avec sa thèse de doctorat *Bijdragen tot de vergetijkende klankleer*

*der westersche afdeeling van de maleisch-polynesische Taalfamilie*; en 1885 il partit pour l'Insulinde. Il serait trop long d'énumérer ici la série ininterrompue des travaux dont il a enrichi depuis cette époque la *Tijdschrift* de la Société de Batavia et qui s'étendent sur tout le vaste champ de l'archéologie, de la littérature savante ou populaire et de l'histoire javanaises et malaises. Sa haute compétence l'avait fait désigner pour classer et éditer le manuscrit de l'important lexique vieux-javanais de Van der TUUK dont déjà trois volumes sur quatre ont paru. On lui doit en outre l'édition et la traduction annotée du *Pararaton* et la découverte et l'édition du *Nāgarakrētāgama*. Tout dernièrement encore nous arrivait le magnifique premier volume du *Archæologisch onderzoek op Java en Madura* (consacré au Tjandi Djago), édité sous sa direction par l'Institut Royal de la Haye. Le riche matériel épigraphique qu'il avait ramassé dans toutes les parties de l'Insulinde, attendra malheureusement la main d'un autre éditeur. Il avait quarante-huit ans.

L'École française d'Extrême-Orient, dont il était le correspondant, n'oubliera pas le souvenir de ce savant laborieux et estimé qui plus d'une fois avait accueilli et guidé ses membres en mission à Java et qui représentait auprès d'elle, au congrès de Hanoi, la Société de Batavia : elle le pleure à l'égal d'un de ses membres.

ED. HUBER

# DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

---

## 24 Janvier 1905

— Arrêté accordant une dernière avance de 2.000 francs à M. le commandant LUNET de LAJONQUIÈRE, chargé d'une mission archéologique au Siam.

## 2 Février 1905

— Arrêté chargeant, à compter du 1<sup>er</sup> janvier et pour une période de six années, M. L. FINOT, ancien Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, de représenter l'Ecole en France (*J. O.*, 13 février 1905, p. 215-6).

— Arrêté stipulant que les correspondants de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont nommés pour une durée de trois ans. Leur mandat est renouvelable (*J. O.*, 13 février 1905, p. 215).

## 14 Février 1905

— Arrêté nommant M. Ch. DUROISELLE, professeur au *High School* de Rangoon (Birmanie), correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 20 février 1905, p. 250).

## 20 Février 1905

— Arrêté nommant, pour une période de trois ans, les membres de la Commission des antiquités du Tonkin (*J. O.*, 27 février 1905, p. 287).

## 26 Février 1905

— Arrêté chargeant M. Ch. DUROISELLE, correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient, d'une mission d'exploration archéologique et épigraphique en Birmanie (*J. O.*, 6 mars 1905, p. 321).

## 2 Mars 1905

— Arrêté nommant M. GOMBAUD-SAINTONGE, commis de 5<sup>e</sup> classe des Services civils de l'Indo-Chine, secrétaire-comptable de l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 9 mars 1905, p. 355).

## 15 Avril 1905

— Arrêté classant comme historiques les monuments suivants (*J. O.*, 24 avril 1905, p. 521) :

ANNAM

PROVINCE	PHỦ OU HUYỆN	VILLAGE	MONUMENTS
Bình-thuận. . . .	Tuy-phong . . . .	Trần-hoa	6 tours en briques (Po-Dam).
»	Hoà-da . . . . .	Tri-tỉnh	Petit temple en briques (Po-Nrop).
»	»	(Giang-tây	Citadelle de Sông-lũy : remparts en li-
Phủ-yên . . . . .	»	Cheo-reo	monite.
»	»	»	1 tour en briques ; 2 statues dont une
»	»	Năng-tỉnh	inscrite ; 1 stèle inscrite.
Quảng-ngãi . . . .	Chrong-nghĩa.	Chanh-lo	Citadelle de Thanh-hội.
Quảng-nam . . . .	Điện-bàn	Bản-lanh	Ruine d'un monument, sculptures dont
Thừa-thiên . . . .	»	Giam-biêu	trois inscrites.
Quang-bình . . . .	Bồ-trạch . . . . .	Bồ-kê	Emplacement d'un monument, à 2 kil.
»	»	Kẻ-dòy	S.-O. de la citadelle.
			1 stèle inscrite.
			Ruines.
			Pagode de Chùa-hang.
			Emplacement de temple.

CAMBODGE

RÉSIDENCE	PROVINCE	VILLAGE	MONUMENTS
Soay-Riêng . . . .	Romduol . . . .	Bassac	Ruines ; sculptures.
Prey-Veng . . . .	Péarang . . . . .	Prey Sla	Petit monument en briques ; sculptures.
»	»	»	Petit monument en briques dit Tuol
»	Sithor Kandal	Robang	Prásat.
			Petit monument en briques.

21 Juin 1905

— Arrêté nommant M. Cl. E. MAITRE, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de philosophie, professeur de japonais à l'Ecole française d'Extrême-Orient (*J. O.*, 26 juin 1905, p. 830).

24 Juin 1905

— Arrêté chargeant M. le commandant LUNET de LAJONQUIERE d'une mission gratuite en France en vue de s'occuper de la publication des documents recueillis au cours d'une mission d'exploration archéologique au Siam. (*J. O.*, 3 juillet 1905, p. 871).

IV. — JAPON (Cl. E. Maitre).

*E. M. Satow, E. M. Hobart-Hampden et H. G. Parlett.* An english-japanese Dictionary of the spoken language. — *H. J. Weintz.* Japanese grammar self-taught.

229

V. — INSULINDE.

*H. Kern.* Iabadiœ. — *H. Kern.* Eenige plaatsen uit de Nâgarakêlâgama betreffende Hayam Wuruk. (P. Pelliot). — *C. M. Pleyte.* Die Buddhalegende in den Skulpturen des tempels von Borobudur ; *F. Jochim.* Anteeeningen naar aanbiding van een bezoek aan den Boroboedoer. (Ed. Huber).

232

VI. — NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

233

CHRONIQUE

INDOCHINE  
INDE  
INSULINDE

238  
241  
242

NECROLOGIE

A. BASTIAN — J. EDKINS — A. BRANDES (Ed. Huber)

249

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

251

## BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Il est en vente : à Hanoi, chez F.-H. SCHNEIDER, éditeur ; à Paris, chez E. LEROUX, 28, rue Bonaparte ; à Leipzig, chez HARRASSOWITZ, Quersstrasse, 14. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., celui du numéro à 5 fr.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration soit à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi, soit à M. L. FINOT, représentant de l'École française d'Extrême-Orient, 11, rue Poussin, à Paris.

Tome I <sup>er</sup> (Année 1901). 1 vol. in-8° .....	20 fr.
Tome II (Année 1902). — .....	20 »
Tome III (Année 1903). — .....	20 »
Tome IV (Année 1904). — .....	20 »

### PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

- I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DESIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine, Saigon, 1900. (vol. in-8°, accompagné d'un album de XL planches) ..... 25 fr.
- II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHÂMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale, Paris, E. Leroux, 1901, in-8° ..... 10 »
- III. — PHONÉTIQUE ANNAMITE (DIALECTE DU HAUT-ANNAM) par J. CADIERE, de l'École des Missions étrangères, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901, in-8° ..... 10 »
- IV. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CAMBODGE, par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8° ..... 10 »
- V. — L'ART GRÉCO-BOUDDHIQUE DU GANDHARI. ÉTUDE SUR LES ORIGINES DES INFLUENCES CLASSIQUES DANS L'ART BOUDDHIQUE DE L'INDO ET DE L'EXTRÊME-ORIENT. (I) INTRODUCTION. LES ÉDIFICES. LES BYZANTIENS, par E. FOUCHER, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1900, in-8°, 10 cartes ..... 10 »
- VI. — ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPASSY ET DU CAMBODGE, par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901, 25 feuilles en 1 vol. in-8° ..... 12 fr.

### BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

- I. — ÉLÉMENTS DE SANSKRIT CLASSIQUE, par Victor HENRY, professeur à l'Université de Paris, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8° ..... 10 fr.
- II. — PRÉCIS DE GRAMMAIRE PÂLIE, ACCOMPAGNÉ D'UN CHOIX DE TEXTES GRADUÉS, par Victor HENRY, professeur à l'Université de Paris, Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1904, in-8° ..... 10 fr.